ANNÉE 2014

THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 1
sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

pour le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Mention : Information-Communication

Ecole doctorale

« Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société »

présentée par

François Bissege

Préparée au CRAPE (UMR 6051)
Centre de recherches sur l'action politique en Europe
CNRS / Université de Rennes 1 / IEP de Rennes / EHESP Rennes

La prévention des risques par la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles en France

Thèse soutenue à Rennes
le 16 décembre 2014

devant le jury composé de :

Valérie BECQUET
Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise / *rapporteuse*

Fabien WILLE
Professeur des universités, Université de Lille 2 / *rapporteur*

Patricia LONCLE
Enseignante-chercheure, HDR (EHESP) /co-directrice de thèse

Denis RUELLAN
Professeur des universités, Université de Rennes 1 / co-*directeur de thèse*

ANNÉE 2014

THÈSE / UNIVERSITÉ DE RENNES 1
sous le sceau de l'Université Européenne de Bretagne

pour le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE RENNES 1

Mention : Information-Communication

Ecole doctorale

« Sciences de l'Homme, des Organisations et de la Société »

présentée par

François Bissege

Préparée au CRAPE (UMR 6051)
Centre de recherches sur l'action politique en Europe
CNRS / Université de Rennes 1 / IEP de Rennes / EHESP Rennes

La prévention des risques par la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles en France

Thèse soutenue à Rennes
le 16 décembre 2014

devant le jury composé de :

Valérie BECQUET
Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise / *rapporteuse*

Fabien WILLE
Professeur des universités, Université de Lille 2 / *rapporteur*

Patricia LONCLE
Enseignante-chercheure, HDR (EHESP) /co-directrice de thèse

Denis RUELLAN
Professeur des universités, Université de Rennes 1 / co-*directeur de thèse*

REMERCIEMENTS

La thèse que vous tenez entre les mains est le fruit d'un apprentissage, mais aussi l'œuvre d'une grande générosité, celle des cœurs, des sourires et des idées.

Un merci reconnaissant à mes deux maîtres à penser Patricia Loncle et Denis Ruellan, qui ont su accompagner mes hésitations et mes blocages, en me suggérant des pistes de réflexion pour me faire avancer. Entre les jeunes, la santé des jeunes et le rapport entre jeunes et médias, ces deux grands chercheurs m'ont aidé et encouragé à créer un univers, celui des travaux présentés ici comme pour tous ceux qui vont suivre.

J'adresse aussi mes remerciements à Valérie Becquet et Fabien Wille, membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui ont contribué à ce projet de recherche, en proposant des interprétations sur les phénomènes sociaux présentés ici, dans le cadre d'entretiens et d'observations participantes. Je pense particulièrement aux étudiants de l'IUT de Lannion et au personnel chargé de la vie étudiante dans cet établissement, aux intervenants du Prév'en ville à Rennes et aux jeunes qui recourent à ce dispositif, mais aussi aux responsables des magazines pour adolescents (Le Monde des ados, Girls et Girls.fr, Phosphore et Muteen) et aux jeunes lectrices et lecteurs de ces publications.

Merci au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE), à ses enseignants-chercheurs et à son personnel administratif pour m'avoir accueilli depuis mon mémoire de Master 2 à l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes.

A l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), qui m'a accordé une allocation de recherche afin de mener ce travail dans de bonnes conditions financières.

Au Département des sciences humaines et comportements de santé de l'EHESP et à son personnel, qui m'ont fourni un cadre de travail propice au bon déroulement de cette thèse.

Je dois aussi remercier les doctorants du CRAPE et ceux du Réseau doctoral de l'EHESP pour leurs remarques et commentaires pertinents.

Je remercie aussi mes amis pour tout le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long de ce travail : Youri Kelifi, Idrisse Kelifi, Thomas Christophidès, Martin Coquery, Paulo Da Costa, Bruno Cotard et Richard Rouxel, Alis Sopadzhiyan, Céline Rothé, Virginie Muniglia, Arnaud Campeon, Lila Le Trividic, Michael Miriku, Olivier Trédan, Joël Langonné, Arnaud Anciaux.

Merci à ma famille camerounaise, qui n'a cessé de croire en moi : ma maman Antoinette Mbazoa, mon feu père Richard Bissege, mais aussi tous mes frères et sœurs.

Je tiens aussi à remercier ma grande famille française pour son soutien indéfectible : la famille Dagorne (Maguy et Guyguy), toute la famille Bernard, Bruno Tasse, Laurent Pastol, la famille Le Calvez et la famille Le Meter.

Merci, enfin, à celle qui partage ma vie pour son soutien constant et compréhensif et pour la mise en page de ce travail. Cette thèse et moi-même lui devons énormément. Merci à Anne-Charlotte Bissege, car :

Du courage, il en faut pour être compris.

Résumé

Les jeunes sont considérés par les pouvoirs publics comme une population particulièrement touchée par les conduites à risque, mais aussi comme un public difficile à atteindre par des messages de prévention. Les jeunes se détourneraient de cette logique de prévention pour de multiples raisons, dont le fait de considérer que leur capital santé est inépuisable ou encore que les questions de prévention ne les concernent pas encore. Face à ces difficultés et freins, ces dernières années ont vu apparaître, dans le domaine de la prévention en santé des jeunes et plus précisément dans le domaine de la communication sur la prévention des risques auprès des jeunes Français, un certain nombre d'actions sociales publiques qui s'opposent à la prescription forte, mais qui vont chercher une logique de co-construction des messages, c'est-à-dire qui essaient de faire passer le message préventif en associant le récepteur-destinataire dans la construction du message.

Cette thèse vise à comprendre ce que sont véritablement ces nouvelles initiatives qui se veulent de co-construction des messages et comment elles fonctionnent : une attention particulière est portée à la manière dont se fait et se représente ce travail de co-construction des messages, sur les caractéristiques qui la décrivent le mieux et en quoi celle-ci contribue réellement à la construction du sens par le récepteur-destinataire.

Elle articule, d'une part, une approche théorique basée sur une analyse de la littérature qui traite des populations juvéniles, de la santé des jeunes, des transformations du journalisme et du rapport entre jeunes et médias et, d'autre part, une approche empirique centrée sur un examen de trois objets distincts, qui mettent en évidence la tentative de trouver le moyen de faire passer le message préventif en associant le récepteur : les magazines pour adolescents, la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion et le dispositif de prévention rennais le Prév'en ville. Au cœur de cette double approche thématique (état de l'art et état social), ce sont les formes de co-construction des messages qui apparaissent, avec leurs logiques, leurs incertitudes, leurs tensions et leurs contradictions, mais toujours avec cette singularité qui est la leur : laisser la place au récepteur-destinataire, laisser la culture des récepteurs s'exprimer.

Mots clés. Co-construction, messages préventifs, populations juvéniles, médias pour adolescents, santé des jeunes, transformations du journalisme.

Table des matières

REMERCIEMENTS **3**

Résumé **5**

Table des matières **7**

Introduction **21**

1) Les jeunes, une population considérée par les pouvoirs publics comme touchée par des conduites à risque et difficile à atteindre par les messages de prévention 21

2) De nouvelles initiatives qui vont chercher une logique de co-construction des messages préventifs 24

3) La problématique de la co-construction des messages : mise en relation avec les champs théoriques 29

3.1) La co-construction, un terme qui existe depuis peu mais aux usages variés 30

3.2) Co-construction et participation 31

3.3) Co-construction et co-production 33

3.4) Co-construction et dialogisme 37

3.5) La co-construction des messages dans le cadre du journalisme, une problématique exprimée à travers la tension entre participation et co-production 40

3.6) La co-construction des messages : question d'une réelle insertion des jeunes dans le processus de production et question politique 43

4) La co-construction des significations comme repère théorique 44

5) L'articulation d'une double approche 47

6) Annonce du plan de la thèse 54

Partie 1. Approche théorique de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles **57**

Chapitre 1. Les adolescents et les jeunes adultes, des comportements et une culture spécifiques 59

1) Tour d'horizon des savoirs sur l'adolescence 60

1.1) Dans l'analyse psychologique de l'adolescence, une prédominance des problématiques de crise et de prise de risque 61

1.1.1) Crise de l'adolescence et phénomènes pubertaires 61

1.1.1.1) L'influence que joue Jean-Jacques Rousseau 62

1.1.1.2) Ce que l'on nomme en psychologie la « crise de l'adolescence » 65

1.1.1.3) La crise de l'adolescence : des interrogations et des débats 67

1.1.2) Adolescence et prise de risque 73

1.1.2.1) Dans l'analyse des prises de risques chez les adolescents, des comportements disparates et différenciés selon le sexe 74

1.1.2.2) Des comportements qui inquiètent plus des adultes que des jeunes eux-mêmes 81

1.2) Dans l'analyse sociologique, trois perspectives de recherche malgré des difficultés à définir l'adolescence 85

2) Tour d'horizon de la littérature consacrée à la jeunesse 90

2.1) L'enjeu de passage à l'âge adulte et la question de l'allongement de la jeunesse 91

2.2) Rapide retour sur les représentations sociales ambivalentes de la jeunesse 95

3) Populations juvéniles et culture jeune 97

3.1) De la culture de l'irresponsabilité à une solidarité nouvelle de classe d'âge 99

3.2) La culture jeune actuelle, ses ressorts et ses caractéristiques 102

Chapitre 2. La santé des jeunes et la place des jeunes comme acteurs dans les politiques publiques.....109

1) Dans l'analyse des comportements de santé des jeunes, une forte prise en compte des facteurs sociaux qui pèsent sur les comportements individuels.....112

1.1) Dans les théories explicatives des comportements de santé, les personnes sont à la manœuvre des comportements individuels.....115

1.2) Le débat entre tenants des mécanismes psychosociaux et « matérialistes » quant au poids des conditions matérielles sur les comportements individuels.....116

1.3) Ce que dit la littérature scientifique sur les comportements de santé des jeunes au sujet du poids des conditions de vie sur la détermination des comportements individuels.....118

1.3.1) Le poids des conditions de vie sur la consommation de substances psychoactives 120

1.3.2) Les conditions de vie, un poids nettement avéré sur les comportements individuels en matière de santé.....127

2) Dans la construction des politiques publiques, l'absence de participation ou de recours à la parole des jeunes.....131

2.1) Rapide retour sur l'intervention publique en direction des jeunes.....133

2.1.1) Une intervention publique largement dominée par les préoccupations sociales ...133

2.1.2) Du désenchantement des valeurs d'intervention sociales au renforcement de trois types de rhétoriques.....135

2.1.3) La structuration progressive de l'intérêt des pouvoirs publics pour la santé des jeunes.....138

2.2) Le paradoxe de la participation des jeunes dans le domaine de l'action publique en direction de la jeunesse.....144

2.2.1) Une injonction à participation largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre 145

2.2.2) Une faible présence des jeunes en termes de codécision et de mise en œuvre 147

3) Dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes, la prédominance de la prévention par la peur au détriment de l'approche par la promotion de la santé et la prévention par les pairs 149

3.1) Les modèles de prévention dominants dans le domaine de la santé des jeunes 152

3.1.1) La prévention dans le modèle biomédical et la dissuasion 152

3.1.1.1) Le modèle biomédical et ses postulats 155

3.1.1.2) De l'influence de la prévention des maladies et des virus à celle du néolibéralisme 156

3.1.1.3) Les limites du modèle 160

3.1.2) L'approche par la promotion de la santé 162

3.1.3) La prévention par les pairs 167

3.2) Modèles de prévention et campagnes publiques de prévention en direction des jeunes : des stratégies combinées, mais dominées par le recours à la peur 172

Chapitre 3. Etat de la connaissance sur les transformations du journalisme et sur les rapports entre les médias et les adolescents 179

1) Dans l'analyse des transformations du journalisme, une prédominance des travaux qui tentent d'extraire la recherche d'une approche trop centrée sur les médias dominants et sur les professionnels 181

1.1) Dans la perspective historique du journalisme, des pratiques qui changent et non des normes professionnelles 182

1.2) Mutations du journalisme et profilage des publics par l'industrie médiatique 185

1.3) Le journalisme et son renouvellement par les marges 187

1.4) L'idée d'un ordinaire du journalisme comme interstice entre production et réception 192

2) Dans le rapport que les adolescents entretiennent avec les médias, un usage à des fins de sociabilité et de construction identitaire 194

2.1) Usages des médias par les adolescents et sociabilité juvénile 198

2.2) Usages des médias par les adolescents et construction identitaire 207

Partie 2. Approche empirique de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles 215

Chapitre 4. L'initiative rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif 217

1) Emergence et mise en place du Prév'en ville : entre actualité locale et préoccupations communes des acteurs de terrain 224

1.1) Rennes et la question des fêtes étudiantes 225

1.1.1) Les fêtes des étudiants le jeudi soir, une mise à l'agenda récente 225

1.1.2) Le basculement des pratiques festives des jeunes Rennais dans le registre conflictuel 227

1.2) Des interprétations antagonistes des enjeux entre la Ville et l'Etat 229

1.3) La place du CRIJ dans l'espace rennais 233

1.3.1) Le CRIJ et son cahier des charges 233

1.3.2) Une proximité par rapport à la mairie de Rennes 235

1.4) De l'expérimentation des soirées Dazibao à la création du Prév'en ville 236

1.4.1) La question des prises de risque à l'extérieur des Dazibao 237

1.4.2) La création du Prév'en ville pour accompagner les prises de risque générées par les Dazibao : entre volonté de l'Etat de ne pas être en reste et préoccupations communes des acteurs de terrain 238

1.4.3) La place du Prév'en ville dans le contexte rennais de l'intervention en milieu festif 243

1.4.3.1) Le Prév'en ville et l'Orange bleue 243

1.4.3.2) Le Prév'en ville et le Noz'ambule 246

2) Le « 4 bus », l'espace itinérant du Prév'en ville 247

2.1) L'idée du bus dans l'élaboration du projet 247

2.2) Le paysage du « 4 bus » : configuration, structures qui interviennent et profil du public 250

2.2.1) Un intérieur divisé en trois parties non étanches 250

2.2.2) Des structures aux compétences variées et complémentaires 251

2.2.3) Le public du « 4 bus » : quels jeunes ? 254

2.3) Les jeunes et le « 4 bus » : représentations et usages 257

2.3.1) Ce que disent les jeunes à propos du « 4 bus » 257

2.3.1.1) Une connaissance de l'existence du bus qui relève de la curiosité et du hasard 258

2.3.1.2) Le « 4 bus » : représentations des jeunes 259

2.3.1.3) Un principe du bus qui semble bien intégré chez les jeunes 266

2.3.2.1) Analyse des séances de débriefing de fin d'intervention du bus : un discours de jeunes qui s'insinue dans celui des intervenants 271

2.3.2.2) Invention de la mémoire, création d'une communication qui n'appartient à personne 273

Chapitre 5. L'IUT de Lannion et son dispositif d'accompagnement de la vie étudiante 277

1) La Mission du Bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion : émergence et institutionnalisation d'une initiative originale de politique de vie étudiante 283

1.1) Dans la présentation de l'IUT, une vie étudiante qui se fait d'abord et avant tout dans les associations de départements 287

1.2) Un intérêt pour la vie étudiante introduit à la suite du mouvement contre le CPE.....289

1.2.1) Le mouvement anti-CPE, un amplificateur des guerres de clocher entre étudiants de départements.....289

1.2.2) Dans l'idée de mettre les étudiants autour de projets communs, le démarrage de la Mission de la vie étudiante.....292

1.3) L'institutionnalisation de l'intervention en faveur de la vie étudiante à l'IUT 293

1.3.1) Une impulsion institutionnelle exprimée au moyen de la commande d'une journée d'intégration par la direction de l'établissement 294

1.3.2) Le basculement de l'IUT dans un accompagnement plus structuré de la vie étudiante et dans le registre préventif en milieu festif 297

1.4) Dans la composition du bureau de la vie étudiante de l'IUT, l'absence des étudiants.299

2) Ce qui pourrait être un processus de co-construction des messages dans l'accompagnement de la vie étudiante à l'IUT de Lannion.....304

2.1) Sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire.....305

2.1.1) Les soirées à répétition des étudiants en début d'année universitaire comme facteurs d'absentéisme, d'échec et de décrochage scolaire : émergence d'une préoccupation à l'IUT de Lannion 305

2.1.2) Une réponse exprimée à travers l'organisation d'un moment festif d'ampleur pour célébrer l'arrivée des nouveaux étudiants et pour marquer le début de l'année universitaire 307

2.1.2.1) Un événement qui présente un triple intérêt 308

2.1.2.2) Un événement qui a fait l'objet d'un changement d'appellation et d'un recadrage 310

2.1.2.3) Un événement divisé en deux parties.....313

2.1.3) Dans la définition du projet d'accueil, une prise en compte de la parole des étudiants indicative de la co-construction 314

2.1.4) Dans la mise en œuvre du projet d'accueil, un investissement des étudiants qui laisse apparaître des traces de co-construction.....316

2.2) Sur les dangers de la consommation excessive d'alcool 319

2.3) Des indices d'une appropriation des messages par les étudiants.....321

Chapitre 6. Les magazines pour adolescents et l'incorporation de la parole des adolescents lecteurs dans la manière d'aborder les questions de santé 325

1) La presse francophone destinée à la jeunesse française.....329

2) Les magazines pour adolescents : caractéristiques générales et choix du corpus.....330

2.1) La constitution du corpus de journaux.....331

2.2) Girls et Muteen ou la presse des adolescentes.....332

2.3) Le Monde des ados et Phosphore ou les revues « de bibliothèque » et pour bons élèves ».....334

3) Le discours de prévention en santé 337

3.1) Muteen 338

3.2) Girls 339

3.3) Le Monde des ados 340

3.4) Phosphore 341

4) Des thèmes qui croisent ceux du plan santé des jeunes 341

5) Ce que disent les magazines 342

5.1) Au sujet des relations amoureuses et de la sexualité 343

5.2) La consommation des produits psychoactifs 347

6) La dimension argumentative de la parole des adolescents 349

6.1) Le témoignage 349

6.2) Le jeu de la question-réponse 350

7) Ce qui pourrait être un processus de co-construction 353

7.1) L'examen de la co-construction à partir de l'analyse des contenus (messages établis) 353

7.1.1) Dans l'insertion du discours rapporté en rubriques, des traces indéniables de co-construction 355

7.1.2) L'insertion du discours rapporté dans les articles des journalistes 362

7.1.3) Angle journalistique et co-construction : l'exemple de la fabrication du dossier sur « l'alcool, le tabac et le cannabis » dans *Le Monde des ados* 366

7.2) Le repérage de la co-construction à partir de la réception du message : l'exemple du site *Girls.fr* 369

7.2.1) *Girls.fr*, choix et caractéristiques générales 371

7.2.2) Les rapports qu'entretiennent les jeunes avec *Girls.fr*.....374

7.2.2.1) Des modes de connaissance de l'existence du magazine différents 374

7.2.2.2) Parler de soi pour se rassurer, se lâcher, répondre aux questions des autres, se mettre en scène, maintenir son réseau d'amies… 376

7.2.2.3) Un principe de Girls.fr qui semble particulièrement bien intégré 383

Chapitre conclusif : Analyse des formes et des résultats de la co-construction des messages et perspectives de recherche.....387

1) Dans les expériences qui se veulent de co-construction des messages, il y a une prise en compte effective de la participation des jeunes ou du recours à leur parole.....390

1.1) Des jeunes qui participent fortement lorsqu'on leur laisse la place.....391

1.1.1) A l'IUT de Lannion, des étudiants qui participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique en matière de lutte contre les risques liés aux soirées étudiantes.....392

1.1.2) A Rennes, des jeunes qui portent des initiatives mais qui participent plus au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision.....394

1.1.3) Dans les magazines pour adolescents, des lecteurs qui participent à la mise en œuvre de la politique éditoriale.....396

1.2) Des exemples positifs par rapport au paradoxe de la participation des jeunes.....398

1.3) Des exemples qui éclairent la construction des politiques publiques en faveur des jeunes 400

2) Dans ces actions sociales publiques de prévention, la co-construction des messages est effective.....401

2.1) Une incorporation de la parole des jeunes dans le discours des personnes chargées d'animer ces dispositifs.....401

2.2) Des évolutions par rapport à l'idée ou projet de départ 402

2.3) Des indices d'une appropriation des messages par les jeunes 404

3) Ce que peut vouloir dire la co-construction des messages 407

3.1) A l'IUT de Lannion, une co-construction significative d'un intérêt partagé et bien compris entre l'IUT et les associations étudiantes 407

3.1.1) Rapide retour sur la théorie maussienne du « don et contre-don » 408

3.1.2) La co-construction avec un intérêt partagé et bien compris, un échange de « don et contre-don » ? 409

3.2) Dans l'exemple rennais le Prév'en ville, une co-construction synonyme d'une présence dans les rues 411

3.2.1) L'idée de présence sociale dans la rue 411

3.2.2) Une coexistence de logiques qui fait appel aux logiques professionnelles des acteurs 414

3.2.3) Une traduction des injonctions à la répression et au contrôle qui fait penser au travail des *street-level bureaucrats* 418

3.3) Dans les magazines pour adolescents, une co-construction qui s'apparente à une « mise au travail du consommateur » 420

3.3.1) L'idée d'une mise au travail du consommateur 420

3.3.2) Une mise au travail du consommateur qui vise à économiser le travail en le reportant sur des rédacteurs extérieurs 422

4) Dans la démarche des actions sociales de prévention étudiées, les messages alarmistes et l'autoritarisme sont toujours présents 424

4.1) Des messages alarmistes qui combinent information objective sur les risques, usage du stéréotype et recours à la peur 425

4.2) Un rapport d'autorité exprimé à travers la présence des figures de l'autorité et à travers un certain nombre de rapports de force 428

5) Des actions sociales publiques de prévention très significatives d'une incertitude et d'un débat constant sur les manières de faire 430

5.1) Dans la représentation des jeunes par les acteurs, des conceptions et des analyses différentes par rapport à ce qu'est un jeune et ce que c'est l'accompagner dans sa vie d'adulte 431

5.1.1) Bref rappel des perceptions sociales ambivalentes de la jeunesse 431

5.1.2) Une tension confirmée dans les initiatives qui vont chercher une logique de co-construction 432

5.2) Des points de vue, logiques et attentes distincts par rapport à la démarche préventive en direction des jeunes 433

6) Dans ces expériences qui se veulent de co-construction des messages, deux logiques de prévention coexistent 435

6.1) Une prévention dans le sens de la culture jeune exprimée à travers la proposition et le soutien des moments festifs alternatifs pour les jeunes 436

6.1.1) A L'IUT de Lannion, une prévention dans le sens de la culture jeune fondée sur le besoin du festif des étudiants 438

6.1.2) A Rennes, une prévention dans le sens de la culture jeune qui propose des moments festifs alternatifs pour les jeunes 440

6.2.1) Rapide retour historique sur la notion de tranquillité publique 443

6.2.2) Rennes et Lannion, une question de paix et de tranquillité publiques étroitement liée aux pratiques festives des jeunes et à la consommation excessive d'alcool 446

6.2.2.1) L'initiative rennaise le Prév'en ville comme l'un des leviers de la politique rennaise en matière de tranquillité publique 447

6.2.2.2) Dans l'exemple lannionnais de l'IUT, deux formes de tranquillité publique sous-tendent l'action des acteurs 450

7) Apports de notre travail et perspectives de recherche 454

7.1) Du point de vue empirique 454

7.2) Par rapport aux propositions théoriques évoquées dans notre introduction générale ... 460

7.3) Perspectives de recherche 463

Bibliographie 465

Annexes 507

Introduction

Le présent travail de thèse s'attache à étudier la prévention des risques par la co-construction des messages en général, et en particulier la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles en France.

1) Les jeunes, une population considérée par les pouvoirs publics comme touchée par des conduites à risque et difficile à atteindre par les messages de prévention

Les jeunes sont considérés par les pouvoirs publics comme une population particulièrement touchée par des conduites à risque, qui peuvent avoir des répercussions immédiates sur leur santé (suicides infections, accidents de la route, par exemple) mais aussi affecter la santé et la productivité à l'âge adulte et les générations futures (Beck et Richard, 2013 ; OMS, 2011) et, lors d'expérimentations précoces de substances psychoactives, par exemple, favoriser l'entrée dans des usages problématiques et/ou la dépendance (Beck et Richard, 2013).

Les faits contenus dans le récent portrait social de la France (INSEE, 2013) illustrent ces enjeux de santé publique à court et plus long terme : près d'un tiers des jeunes de 17 ans fument tous les jours ; à 17 ans, plus d'une fille sur deux déclare avoir déjà été ivre en 2011 ; les prévalences du surpoids et de l'obésité augmentent depuis les années 2000 chez les 18-24 ans ; près de 2300 décès chez les 15-24 ans en 2010 sont associés à des morts violentes (accidents de la route et suicides) ; en classe de troisième, 42% des filles se perçoivent « trop grosses », une insatisfaction qui peut les conduire vers les troubles alimentaires et s'accompagnent parfois de pensées suicidaires voire de tentatives de suicide (2% des filles âgées de 15 à 19 ans en 2010).

Ces données ne sont d'ailleurs pas limitées à la France. Le rapport de la 64^{e} assemblée mondiale de la santé (OMS, 2011) indique que sur les 2,6 millions de jeunes âgés entre 10 et 24 ans qui

meurent chaque année, la plupart de ces décès ont des causes évitables, c'est-à-dire liées aux comportements à risque[1]. On apprend également qu'environ 16 millions de jeunes filles de 15 à 19 ans accouchent chaque année, que 150 millions de jeunes consomment du tabac, qu'on a recensé en 2009 chez les jeunes de 15 à 24 ans 40% de toutes les nouvelles infections à VIH à l'âge adulte, qu'environ 430 jeunes de 10 à 24 ans meurent chaque jour d'actes de violence interpersonnelle et que les accidents de la route provoquent 700 décès de jeunes par jour.

Le récent rapport de l'OMS sur la santé des adolescents (2014) abonde aussi dans le même sens, notamment lorsqu'il indique que les trois principales causes de décès des 1,3 million d'adolescents qui sont morts dans le monde en 2012, sont respectivement les accidents de la route, le VIH/sida et le suicide, et que la dépression et les accidents de la route constituent les deux principales causes de maladie et de handicap dans cette population. D'après le même rapport, près des deux tiers des décès prématurés (c'est-à-dire avant 65 ans) et un tiers de la charge de morbidité globale chez l'adulte sont liés à des états pathologiques ou des comportements ayant commencé pendant la jeunesse : tabagisme, sédentarité, rapports sexuels non protégés, exposition à la violence, etc. Ce rapport montre aussi comment l'état sanitaire et nutritionnel des jeunes gens est susceptible d'influencer celui de leurs enfants.

Si les jeunes semblent particulièrement touchés par des comportements à risque, ils apparaissent aussi comme un public difficile à atteindre par des messages de prévention. Les jeunes se détourneraient de cette logique de prévention pour de multiples raisons, dont le fait de considérer

[1] Pour mémoire, les indicateurs de mortalité « évitable » utilisés dans les rapports successifs de l'état de santé en France sont les suivants : la mortalité « évitable » liée aux risques individuels, c'est-à-dire aux causes de décès liées principalement à un comportement individuel à risque (Rapport HCSP sur la santé en France, 1994), la mortalité « évitable » liée aux habitudes de vie, autrement dit, aux causes de décès dont la fréquence pourrait être diminuée essentiellement par une action sur les comportements individuels (Rapport HCSP sur la santé en France, 1994-2002) et la mortalité « évitable » liée aux pratiques de prévention primaire, c'est-à-dire aux causes de décès qui pourraient être évitées par une réduction des comportements à risque tels que le tabagisme, l'alcoolisme, les conduites routières dangereuses, etc., (Dress, 2006-2011). Dans ces rapports successifs, les causes de décès incluses dans les indicateurs de mortalité « évitable » sont principalement les cancers (poumon, larynx, VADS et œsophage), la psychose alcoolique et l'alcoolisme, les accidents de circulation, le suicide, le sida et, depuis 2002, les chutes accidentelles.

que leur capital santé[2] est inépuisable (Bonnin, 1994) ou encore que les questions de prévention ne les concernent pas encore (Expertise collective Inserm, 2014 ; Salomon, 2013 ; Oddoux et *al*., 2000 ; Geneviève Noël, 1995 ; Fabre, 1993). En effet, se projeter dans l'avenir et envisager les conséquences éventuelles de leurs pratiques d'aujourd'hui est quelque chose avec laquelle les jeunes semblent avoir du mal (Oddoux et *al*., 2000), car pour la plupart d'entre eux, la perception du risque n'est pas directement liée à la survenue de la maladie. C'est en tout cas ce que soutient Fabienne Bonnin (1994), lorsqu'elle fait remarquer que les activités des jeunes sont déterminées beaucoup moins par le souci d'éviter la maladie que par le plaisir de faire fonctionner leur corps. Pour Bonnin, la plupart des jeunes ne craignent pas de faire des choses dont ils connaissent les conséquences néfastes sur la santé.

Gérard Fabre (1993) a aussi fait le même constat à propos du SIDA. Il a montré que chez les lycéens de 15 à 20 ans, le risque de l'infection à VIH n'a de réalité que lointaine, étrangère, en dehors de leur propre univers, car la menace de l'infection n'y est jamais perçue comme tangible, concrète. Ce qui expliquerait, selon lui, la difficulté à faire passer le message préventif sur le SIDA:

> « La perception du risque ne peut jamais se réduire à un calcul de probabilité : dire à des lycéens qu'à l'heure actuelle la probabilité d'infection varie de 0,001% dans les centres de transfusion de Franche-Comté jusqu'à 88% chez les prostitués au Rwanda ne signifie absolument rien pour eux. Je force le trait, mais tout raisonnement en termes de probabilité n'est jamais immédiatement parlant. De plus, ce n'est pas forcément parce qu'on maîtrise la notion de facteurs de risque qu'on adopte des conduites de protection : les études en santé publique montrent souvent qu'il n'y a pas de déterminisme entre le niveau de connaissance et les changements d'attitude, que le modèle de l'individu rationnel, capable de faire en toute circonstance des choix cohérents par rapport à son état de santé, est une fiction théorique en économie comme en sociologie. » (Fabre, 1993 : 226)

[2] Le capital santé désigne l'état de santé que nous possédons à la naissance, aussi bien le capital de maladie, de faiblesses, de fragilités.

La récente Expertise collective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (2014) sur les conduites addictives chez les adolescents est également arrivée au même résultat, notamment lorsqu'elle indique que les adolescents se révèlent peu sensibles aux risques sanitaires à long terme (les risques de maladies chroniques liées au tabagisme et à l'alcoolisation notamment), car ils ne les perçoivent que comme un risque très lointain qui ne les concerne pas encore.

2) De nouvelles initiatives qui vont chercher une logique de co-construction des messages préventifs

Face à ces difficultés et freins, ces dernières années ont vu apparaître, dans le domaine de la prévention en santé des jeunes et plus précisément dans le domaine de la communication sur la prévention des risques auprès des jeunes Français, un certain nombre d'actions sociales publiques assez originales. Leur singularité, c'est que ce sont des initiatives qui s'opposent à la prescription forte (il faut que tu arrêtes de fumer, de boire ; il faut faire ci ou ça ; ne fais pas ça ; ne consommez pas plus de trois verres par jour si vous êtes un homme, deux si vous êtes une femme ; pratiquez l'équivalent d'une demi-heure de marche rapide quotidiennement ; mangez cinq fruits et légumes, etc.), mais qui vont chercher une logique de co-construction des messages, c'est-à-dire qui essaient de faire passer le message préventif en associant le récepteur-destinataire dans la construction dudit message, puisqu'on est sur des comportements sociaux et intimes qu'il faut prévenir (notre façon de manger, de boire, de faire l'amour, etc.). Nous avons donc décidé d'observer ces nouvelles initiatives que nous citons brièvement ici.

L'observation du terrain laisse apparaître des dispositifs assez variés : certains justifient leur démarche par une critique de la répression par la police des pratiques festives des jeunes et proposent une alternative en termes de prévention et de réduction des risques liés aux consommations et comportements des jeunes (le dispositif rennais le prév'en ville et son bus itinérant, par exemple). D'autres sont créés au sein de certains établissements universitaires pour accompagner la prévention et le développement de projets associatifs et culturels auprès des étudiants (la mission du Bureau de la vie étudiante de l'Institut universitaire de technologie de

Lannion dans le cadre de mon travail). Quelques-uns sont mis en place au sein des médias traditionnels qui, pour traiter des questions de santé, s'appuient en partie sur la parole des lecteurs (la presse magazine pour adolescents notamment)[3].

Derrière cette hétérogénéité des dispositifs, apparaît un principe unique : les jeunes sont directement associés à la construction des messages de prévention les concernant. Dans l'exemple du Prév'en ville, on a affaire à un espace ambulant qui va là où les jeunes font la fête et dont le but est de permettre à ces jeunes d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe ; et disposer des informations et du matériel de prévention (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles, seringues pour les injecteurs de drogues, etc.,). Cependant, le Prév'en ville, c'est aussi un lieu de promotion des initiatives des jeunes au travers des nuits alternatives baptisées « soirées Dazibao », et qui fonctionnent sur ce principe : des jeudis soirs organisés dans un lieu, jusqu'à 3h du matin, gratuits et ouverts à tous, avec une offre d'activités des jeunes des associations, des jeunes artistes et des jeunes acteurs de la ville.

Dans le cas de la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion, c'est l'IUT qui est directement impliqué dans l'organisation des soirées étudiantes. En effet, pour lutter contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire (absentéisme, échec et décrochage scolaire notamment) et les dangers de la consommation excessive d'alcool (coma éthylique, accidents de la route, rapports sexuels non protégés, viols par exemple), les associations étudiantes et l'IUT ont mis en place un contrat moral. D'après ce contrat, l'IUT co-organise et co-finance les soirées des associations étudiantes ; il missionne également certains membres de son personnel pour accompagner les événements festifs des étudiants. En contrepartie de l'aide financière et humaine apportée par l'IUT, les associations étudiantes s'engagent à ne pas organiser de soirées (en salle ou dans un bar), ni d'appeler à des

[3] Il faut préciser que les magazines pour adolescents abordent des sujets de santé, et que ceux-ci ont des résonnances avec une action publique de prévention.

regroupements jusqu'aux vacances de la Toussaint ; elles s'engagent aussi à mettre en place des actions de prévention lors de leurs soirées festives (stand de prévention, transport collectif pour rentrer plus sûrement chez soi après la fête, etc.).

S'agissant de la presse magazine pour adolescents, enfin, l'incorporation de la parole des adolescents apparaît dans différents niveaux énonciatifs (rubriques, angles journalistiques, discours rapporté, par exemple) et selon différentes modalités (témoignages des jeunes et jeu de questions-réponses entre jeunes, d'une part et, d'autre part, entre jeunes et professionnels de la santé). Le but étant soit de favoriser le partage d'expériences entre jeunes (témoignages), soit à amener des réponses à partir des questions des jeunes (questions-réponses).

Ces initiatives développent une démarche qui diffère des approches plus courantes qui sont injonctives et persuasives et qui visent la modification systématique des comportements des individus et des groupes (« Fumer tue », « Tu t'es vu quand tu as bu ? », etc.) (Bury, 1988). Ce qui, de surcroît, suscite un réel intérêt auprès de leur public. Un exemple, en 2011 (année où nous avons commencé notre travail de terrain), le Prév'en ville indiquait les chiffres suivants en 16 nuits d'intervention de son dispositif mobile : 15 715 personnes rencontrées et accueillis, 9737 préservatifs distribués (8556 préservatifs masculins et 1181 féminins distribués), 7362 gels lubrifiants distribués, 6153 éthylotests distribués, 10 730 bouchons d'oreilles distribués. La même année, le magazine *Girls.fr* annonçait 400 000 visiteurs uniques et près de 500 000 membres âgés de 12 à 25 ans, pour 4 000 000 pages vues par mois, tandis que dans l'expérience lannionnaise de l'IUT, le bilan de la journée d'accueil 2011 indique les chiffres suivants : 240 à 300 étudiants pendant Olympiades (jeux d'équipes), 545 billets vendus lors du repas/concert (dont les 279 personnes qui se sont restaurées sur place).

Ces différents indices d'implication de certains publics dans la construction des messages de prévention les concernant nous ont amené à nous interroger sur ce que sont véritablement ces nouvelles initiatives qui se veulent de co-construction et comment elles fonctionnent. Une attention particulière a ainsi été portée à la manière dont se fait et se représente le travail de co-construction des messages, sur les caractéristiques qui décrivent le mieux cette co-construction et en quoi celle-ci contribue « réellement » à la construction du sens par le récepteur-destinataire.

La question de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles est permise dans un contexte où les messages classiques de prévention ne fonctionnent pas ou pas complètement (Peretti-Watel, 2011 ; Peretti-Watel et Moatti, 2009 ; Bayer, 2008 ; Massé, 2003 ; Paicheler, 1993 ; Fabre, 1993) ; autrement dit, dans un contexte où il est admis que le référentiel dominant de la prévention contemporaine, à savoir le modèle biomédical et de la dissuasion ne donne pas les résultats escomptés et peut même produire des effets contreproductifs, pervers, « boomerangs » et des sentiments de stigmatisation auprès des jeunes (Peretti-Watel, 2010 ; Le Pape, 2010 ; UNESCO, 1994 ; De Haes et Schuurman, 1975).

Elle intervient également à un moment où le paradigme dominant en matière de santé publique, à savoir la communication linéaire pour le changement de comportements (Information-éducation-communication) est remis en question (Renaud et Rico de Sotelo, 2007). Waisbord (2001) a défini l'Information-éducation-communication (IEC) comme l'ensemble des interventions qui utilisent de manière planifiée et intégrée les démarches, techniques et ressources de l'information, de l'éducation et de la communication pour faciliter, au niveau d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté donnée, l'adoption, le changement ou la consolidation des comportements favorables au bien-être collectif. Or, ce modèle, comme le font remarquer Lise Renaud et Carmen Rico de Sotelo (2007), offre des campagnes de santé à forte tendance homogénéisante dans ses définitions stratégiques et en attente quasi magique des résultats liés aux changements de comportements. De plus, ce modèle serait basé sur une intervention de campagne publicitaire stéréotypée et prédéterminée, avec une communication qui se concentre à tort sur le rapport annonceurs consommateurs (concept extrait des règles du marché qui s'appliquent mécaniquement partout et en tout temps), mais aussi qui apparaît comme un ensemble de recettes sur des étapes à franchir avec l'évaluation de l'impact atteint. En somme, il s'agirait d'un modèle de communication où :

> « L'autre ne constitue pas une énigme à déchiffrer ou à découvrir, mais un étranger qu'il faut convaincre pour qu'il modifie ou change son attitude. Il n'est pas considéré non plus comme un sujet social ou communautaire, imbriqué dans un tissu à la fois social, culturel, économique et psychologique » (Renaud et Rico de Sotelo, 2007 : 37)

Il faut rappeler avec Denis Réquillart (2001) que si la communication publique est désormais un enjeu stratégique en matière de santé publique en France, c'est avec la campagne « Drogue : savoir plus, risquer moins », lancée en avril 2000, que ce pays est passé, en termes des finalités, des référentiels et des méthodes de l'action publique (en particulier dans le domaine de la santé), d'un modèle éducatif (réglementaire, fondé sur l'instruction, la transmission de la loi et de l'autorité) vers un modèle communicationnel (fondé sur l'information et la mobilisation des ressources des individus). Cette évolution serait liée, selon Réquillart, au processus actuel d'industrialisation de la santé où la communication est devenue une fonction centrale (Paillart, 1995 ; Miège, 1990), l'information une valeur stratégique (CFES, 2000) et l'usager un interlocuteur à ménager (Caniard, 2000). On peut toutefois en douter lorsqu'on regarde la dernière campagne de l'INPES (2013) sur le tabac, qui vise à tester la liberté des jeunes.

Par ailleurs, la question de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles est fondée à un moment où les principaux opérateurs publics en charge de la communication sur les risques pour la santé en France sont à la recherche de stratégies de communication pour sensibiliser les jeunes à la prévention. Pour prendre un seul exemple très récent, lors des 8^{e} journées de la prévention qui se sont tenues du 5 au 6 juin 2013 à Paris, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) a organisé, en collaboration avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), l'Ecole des parents et des éducateurs et le Centre régional d'information et de prévention du SIDA (CRIPS) d'Ile-de-France, une session sur le thème « Quelles stratégies de communication pour sensibiliser les adolescents à la prévention ? ».

Jusqu'à présent, notre propos a consisté à présenter notre sujet, à mettre en évidence la problématique que nous allons examiner à partir de ce sujet et à esquisser les grandes lignes du contexte dans lequel cette question de la co-construction des messages se pose. Pour aller plus loin dans cette clarification à la fois de notre sujet et de notre problématique, et donc cadrer notre approche, il nous faut mentionner que la question de la co-construction a été, d'un point de vue théorique, le sujet de plusieurs réflexions.

3) La problématique de la co-construction des messages : mise en relation avec les champs théoriques

Afin d'illustrer ce point, nous nous intéresserons principalement à quatre champs théoriques : la sociologie des techniques, l'action publique, les approches langagières et le journalisme.

S'agissant du premier élément, une mise en relation de notre problématique avec le champ de la sociologie des techniques permet de voir comment la question de la co-construction a été abordée par rapport à celle de la participation. Nous verrons que si la co-construction apparaît à première vue comme appartenant à l'univers de la participation, elle suppose des modes d'engagement des acteurs sensiblement plus forts que ceux qui sont associés à la concertation ou à la consultation.

A propos du second élément, un détour par le champ de l'action publique laisse apparaître la manière dont la question de la co-construction a été appréhendée par rapport à celle de la co-production. Cette entrée est particulièrement intéressante, parce qu'elle montre que dans le développement des politiques publiques, les relations entre l'Etat et le tiers secteur peuvent prendre deux formes : la co-production et la co-construction. Nous verrons que si la co-production renvoie à la dimension organisationnelle des politiques publiques (mise en œuvre et mise en application), la co-construction des politiques publiques, en revanche, signifie davantage que faire du *lobbying* efficace : elle signifie entrer dans le processus délibératif avec une variété de parties prenantes, enracinées soit dans la démocratie représentative soit dans la démocratie participative, dans le but de travailler ensemble pour construire des décisions de politiques publiques orientées vers l'intérêt général (Vaillancourt, 2010 et 2009a ; Lévesque, 2007).

Concernant le troisième point, une mise en perspective de la problématique à travers les approches langagières montre comment la notion de co-construction des messages a été travaillée par rapport à celle du dialogisme. Nous verrons que si la co-construction et le dialogisme partagent un présupposé de base, à savoir leur opposition à des perspectives qui isolent le sujet (parlant, pensant, agissant), son développement, les apprentissages de son contexte social et interactif et leur opposition à l'idée d'un locuteur seul face à un monde qu'il mettrait en mots et corrélativement à l'idée selon laquelle les énoncés seraient le produit d'énonciations uniques et

isolés, elles diffèrent dans la façon dont la relation entre les discours est conçue (la mise en mots « co-construits » implique nécessairement une certaine coordination et donc un certain agencement entre les apports des interlocuteurs, qu'un énoncé soit produit ou que l'un des interlocuteurs oppose une absence de réaction aux énoncés de l'autre).

Relativement au dernier élément, un détour par le champ du journalisme montre comment la problématique de la co-construction est exprimée à travers la tension, clairement énoncée, entre la participation et la co-production, ou, en d'autres termes, entre quelque chose qui relève la simple consultation et quelque chose de plus engageant de part et d'autre.

Avant de détailler tous ces éléments, il nous a semblé pertinent de rappeler que le terme de co-construction a fait irruption de manière récente aussi bien dans le langage courant que dans la littérature académique.

3.1) La co-construction, un terme qui existe depuis peu mais aux usages variés

C'est en tout cas ce que soutient Madeleine Akrich (2013), lorsqu'elle fait remarquer que, utilisé dans la presse écrite une fois par an avant 2003, une fois par mois en 2005, ce terme apparaît presque quotidiennement en 2013.

Pour Madeleine Akrich, le terme de co-construction, en règle générale, sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. L'auteur relève deux contextes principaux d'utilisation de ce terme. Le premier, relativement circonscrit, renvoie à la coopération entre les autorités définies aux différentes échelles, de la commune à la région, dans l'élaboration de politiques territoriales.

Le second contexte, beaucoup plus vaste du point de vue des champs d'application désigne, de manière spécifique et dans le cadre de certains processus, la participation d'acteurs « inhabituels » compte-tenu de la répartition convenue des prérogatives, des compétences et de l'expertise. Il peut s'agir, selon Akrich, d'associer les salariés à la détermination de la stratégie d'entreprise, les parents à une réforme de l'éducation nationale, les riverains à un projet de

rénovation urbaine, les handicapés à la mise en œuvre de l'accessibilité, les jeunes aux politiques les concernant, etc. En somme :

> « Ceux qui figurent d'ordinaire parmi les destinataires d'actions engagées par des autorités compétentes se trouvent réinvestis de la capacité d'intervenir sur la définition de ces actions au même titre que ces autorités. » (Akrich, 2013, http://www.dicopart.fr, en ligne)

Précisons déjà que ce travail de thèse sur les jeunes, les médias et la santé et la co-construction des messages s'inscrit dans ce second contexte d'utilisation relevé par Akrich, puisqu'il interroge la manière dont les jeunes sont associés à la construction des messages de prévention les concernant.

Dans la littérature académique, le terme de co-construction semble avoir subi une évolution parallèle à celle observée dans la presse écrite. Selon Akrich, son occurrence dans les résumés des articles devient sensible essentiellement à partir des années 2000 : il est présent en sciences du langage (où il renvoie à la participation de plusieurs locuteurs dans la production d'un énoncé ou dans la construction du sens), en psychologie du développement (où il manifeste le rôle des interactions dans la construction des identités), en psychothérapie (où il traduit la participation des patients à la définition de la démarche thérapeutique), en science de l'éducation (où il dénote la volonté de sortir d'une transmission verticale des savoirs en associant activement et de manière collaborative les élèves et les étudiants à la production des contenus de l'apprentissage, notamment grâce aux technologies de l'information et de la communication), en sociologie ou en sciences politiques (où il désigne l'existence d'une pluralité d'acteurs impliqués dans la production d'une politique, d'un projet, d'une catégorie, d'un dispositif technique ou de connaissances).

3.2) Co-construction et participation

Si, comme on vient de le voir, le terme de co-construction est mobilisé dans des contextes variés, il apparaît à première vue comme appartenant de plein droit à l'univers de la participation. Selon Madeleine Akrich (2013), son émergence récente signe en quelque sorte la progression de l'idéal participatif et le terme lui-même ouvre vers l'idée d'un débouché concret qui matérialise en

quelque sorte les efforts conjoints des acteurs impliqués, et ce faisant, il spécifie le contenu de cette participation.

La sociologie des techniques permet d'illustrer ce point de manière assez nette. Selon Madeleine Akrich (2013), les travaux menés dans ce domaine ont montré comment les choix techniques sont analysés par l'ensemble des acteurs concernés, des concepteurs aux utilisateurs, comme des choix engageant une définition du monde dans lequel ces dispositifs sont supposés prendre place, de leur environnement matériel et social, des formes de relations existant entre les différents acteurs ou entités qu'ils sont censés mobiliser et de leurs compétences, ressources ou désirs (Latour, 1992, Akrich, 1989, Bijker, Hugues et al., 1989 ; Callon, 1981).

Pour décrire ces situations, le terme de co-construction, comme le fait remarquer Akrich (2013), est mobilisé de deux manières. En premier lieu, il s'agit de rendre compte des relations d'entredéfinition entre les entités qui composent le monde suscité par le projet : on parlera, selon Akrich, de co-construction des dispositifs et de leurs utilisateurs pour marquer l'intrication entre ces termes et le fait qu'à une vision linéaire de l'innovation qui dissocierait l'élaboration technique de l'appropriation sociale, on substitue une série de configurations en évolution qui travaillent l'articulation entre techniques et usages.

Le second sens de la co-construction découle de cette conceptualisation du processus d'innovation qui ouvre la possibilité qu'à tout instant s'engage une discussion sur ce monde en devenir. Selon Akrich, les projets techniques prennent l'allure d'expérimentations dans lesquelles s'éprouvent, se négocient, se défont aussi, les montages socio-techniques sur lesquels ils reposent, et ce, sous l'action conjuguée de différents acteurs, convoqués par les concepteurs dans certains cas ou qui s'autosaisissent dans les cas des controverses : l'innovation apparaît en constante reconfiguration, obligée d'intégrer les points de vue des acteurs concernés pour survivre.

Deux voies sont alors envisagées (Oudshoorn et Pinch, 2005, cité dans Akrich, 2013). La première dessine un espace plus ou moins organisé de débats dans lequel les différents groupes concernés sont appelés à réfléchir sur les liens entre choix techniques et choix de société. A titre

d'exemple, Akrich montre comment dès les années 1990, aux Pays-Bas puis au Danemark, le *Constructive Technology Assessment*, tirant les leçons des travaux en sciences sociales, a proposé un cadre de pratiques visant à intégrer les utilisateurs, les consommateurs, les citoyens dans une réflexion se situant en amont des processus de conception (Schot et Rip, 1997), ce qui a débouché dans certains cas sur la spécification d'un cahier des charges à destination des ingénieurs, offrant ainsi une traduction de préoccupations politico-sociales en termes techniques.

La seconde voie oriente vers une redéfinition des activités de conception qui tire tout le parti possible des capacités innovantes des utilisateurs (Mallard, 2011 ; Von Hippel, 2005) pour le bien supposé de l'économie comme de la société, comme le témoignent les modèles d'*open innovation* qui, selon Akrich, s'appuient sur des plateformes collaboratives.

Ce premier détour par la sociologie des techniques a permis de savoir que si la co-construction appartient à l'univers de la participation, sa valeur ajoutée tient au fait que les formes de participation qui s'y rapportent reposent sur une relative continuité dans les compétences et les rôles des acteurs impliqués : il s'agit toujours d'articuler les différentes dimensions des projets en cause et de spécifier des mondes possibles. De ce point de vue, la co-construction suppose des modes d'engagement des acteurs sensiblement plus forts que ceux qui sont associés à la concertation ou à la consultation (Akrich, 2013).

3.3) Co-construction et co-production

Dans d'autres champs tels que celui de l'action publique, la notion de co-construction a été appréhendée par rapport à celle de co-production. Les travaux de Yves Vaillancourt (2012, 2010 et 2009a) sur la participation du tiers secteur dans la co-construction des politiques publiques canadiennes[4] sont sur ce point assez exemplaires, notamment lorsqu'ils indiquent que, dans le

[4] Dans cette étude, Yves Vaillancourt utilise le concept « tiers secteur » de manière interchangeable avec celui d'économie sociale et solidaire définie de manière inclusive (Vaillancourt et Tremblay, 2002 : 22 ; Evers et Laville, 2004). Ce qui lui permet d'inclure des organisations à but non lucratif, des organisations bénévoles et communautaires, des organisations non gouvernementales, des coopératives de consommateurs, de travailleurs et de solidarité, et des organisations philanthropiques (Vaillancourt, 2010 : 8-59).

développement des politiques publiques, les relations entre l'Etat et le tiers secteur peuvent prendre deux formes. D'une part, celle de la co-production, lorsque les organisations du tiers secteur participent à la mise en application des politiques publiques. D'autre part, celle de la co-construction, lorsque les organisations du tiers secteur participent aussi à l'élaboration des politiques publiques. Pour fonder cette affirmation, Vaillancourt a commencé par faire une distinction entre la co-production et la co-construction des politiques publiques.

A propos de la co-production des politiques publiques, il fait ressortir, en s'appuyant sur une littérature internationale qui existe depuis une trentaine d'années, que la co-production renvoie à une participation des organisations non étatiques (relevant du marché et/ou tiers secteur) dans la mise en œuvre des politiques publiques, autrement dit, à la dimension plus organisationnelle des politiques publiques, et plus précisément encore à l'engagement des acteurs du tiers secteur dans la livraison ou l'application des politiques publiques. Pour Vaillancourt, le courant principal de la littérature sur la co-coproduction met l'accent sur la dimension organisationnelle des politiques publiques, ce qui limite le tiers secteur à un rôle de fournisseur dans l'architecture des politiques publiques et, par conséquent restreint son plein potentiel novateur pour les réformes desdites politiques.

Afin d'ouvrir un plus large espace conceptuel pour examiner la participation du tiers secteur dans la construction des politiques publiques, Vaillancourt introduit le concept plus récent de co-construction, qu'il distingue de celui de co-production. En s'appuyant sur certains travaux comme ceux de Bernard Enjolras (2008) sur les rapports entre les régimes de gouvernance et la formation des politiques, ou encore ceux Bernard Thiry et Benoît Lévesque (2008) sur les transformations des politiques de santé et sociaux[5], il propose une définition de la co-construction

[5] Pour mémoire, Bernard Enjolras (2008) a montré que la réussite des politiques publiques ne dépend pas uniquement de la capacité des acteurs publics, mais aussi de la capacité de l'Etat d'entrer dans une forme de gouvernance impliquant la mobilisation et la coopération d'une pluralité d'acteurs, qu'ils soient bénéficiaires des programmes, acteurs de la société civile ou du monde de l'entreprise. Enjolras a mis en évidence deux régimes de gouvernance (l'un qu'il qualifie de concurrentiel ou de quasi-market, l'autre de partenarial) et a souligné la contribution de l'économie sociale et solidaire dans la gouvernance partenariale. Reprenant la typologie des modes

des politiques publiques dans laquelle la participation des acteurs non étatiques (provenant du marché et du tiers secteur) se déploie au moment de leur élaboration :

> « Co-construction concerns public policy when it is being designed and not merely when it is being implemented. It is deployed upstream, in order words, when public policy is being conceived. Our interest in the co-construction of public policy is tied to the idea that it can become more democratic if the state agrees not to construct it all on its own. We suggest that the democratization of such policy would gain from this, at least in some societies, at certain moments in certain specific policy areas, if the state worked to co-construct it by partnering with stakeholders from the market and civil society, not to mention from the social economy » (Vaillancourt, 2009a : 289).

Dans cette définition, la co-construction signifie que les politiques publiques ne sont pas construites par l'Etat tout seul, mais co-construites par l'Etat et des partenaires provenant du marché et de la société civile.

Vaillancourt, en reprenant les conclusions d'un certain nombre de travaux menés au Québec, dont ceux du Centre de recherches sur les innovations sociales (CRISES) et du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales (LAREPPS) et en examinant le rôle du tiers secteur dans la co-construction des politiques fédérales et provinciales canadiennes, a voulu montrer que la participation du marché et du tiers secteur à la co-construction des politiques publiques peut donner lieu à une diversité de configurations sur un continuum où, à un extrême, on retrouve des configurations plus néolibérales (marquées par une logique concurrentielles) et, à l'autre, des configurations plus démocratiques, imprégnées des principes de l'économie étatique (redistribution) et de l'économie sociale (réciprocité). Il exprime sa préférence pour un modèle plus démocratique de co-construction des politiques publiques dans lequel les acteurs socioéconomiques et socioculturels du tiers secteur s'inscrivent activement dans des relations partenariales avec les pouvoirs publics :

---

de gouvernance établie par Enjolras (2008), le travail de Lévesque et Thiry (2008), lui, montre comment la gouvernance partenariale favorise la co-construction démocratique des politiques et des services.

> « Pour nous, la co-construction démocratique des politiques publiques, dans lesquelles le tiers secteur est un participant clé, requiert quelque chose de plus que du lobbying efficace et de la co-construction corporatiste. A la différence d'une opération de lobbying et d'une co-construction corporatiste, la co-construction démocratique d'une politique publique implique la mobilisation et la participation d'une grande diversité d'acteurs individuels et collectifs de la société civile, du marché du travail et de la société politique. » (Vaillancourt, 2012 : 34)

Au terme d'une réflexion qui a consisté à montrer que la co-construction est plus prometteuse que la co-production pour favoriser une plus grande démocratisation de la politique et de la gouvernance publiques, Vaillancourt (2012) suggère quatre conditions favorables à la co-construction démocratique des politiques publiques concernant le tiers secteur : 1) la co-construction doit commencer à l'intérieur du tiers secteur lui-même ; 2) elle implique une délibération publique (non secrète) dans laquelle participent non seulement les acteurs du tiers secteur, mais aussi d'autres acteurs de la société civile et du marché de travail concernés, notamment des acteurs du secteur public, du secteur privé, des mouvements sociaux ; 3) elle exige une participation à la délibération de la part des acteurs de la société politique, ce qui signifie non seulement des personnes élues en autorité dans les gouvernements, mais aussi des élus des partis politiques de l'opposition et des représentants de l'administration publique ; 4) elle exige, enfin, des lieux et des institutions intermédiaires entre la société civile et la société politique où peuvent se rencontrer et délibérer dans des conditions propices des leaders qui proviennent à la fois de la société civile et de la société politique.

Ce second détour par l'action publique met en valeur deux niveaux de participation relativement au développement des politiques publiques : celui de la co-production et celui de la co-construction. Nous apprenons ainsi que contrairement à la co-production (mise en œuvre et mise en application des politiques publiques), la co-construction des politiques publiques signifie davantage que faire du *lobbying* efficace pour convaincre les décideurs politiques à intégrer les propositions du tiers secteur et des autres parties prenantes de la société civiles impliquées dans les politiques et les programmes, mais plutôt entrer dans le processus délibératif avec une variété de parties prenantes, enracinées soit dans la démocratie représentative soit dans la démocratie

participative, dans le but de travailler ensemble pour construire des décisions de politiques publiques orientées vers l'intérêt général (Vaillancourt, 2010 et 2009a ; Lévesque, 2007).

3.4) Co-construction et dialogisme

Certaines approches langagières se sont aussi saisies de la problématique de la co-construction des messages. Nous pensons particulièrement ici aux approches qui s'intéressent à l'intrication entre le dialogal (phénomènes interlocutifs) et le dialogique (relations que l'énoncé entretient avec d'autres discours), autrement dit, entre le dialogue externe et la dialogisation intérieure (Bres, 2005 ; Bakhtine, 1979/1984), et plus précisément encore entre le dialogue *in praesentia* (échanges en face à face, en direct, qui se caractérisent par l'alternance des tours de parole) et le dialogue *in absentia* (dialogue à distance, c'est-à-dire avec d'autres discours et qui s'inscrit selon Bakhtine dans la sphère de l'échange culturel).

Dans leur étude intitulée « La co-construction : une facette dialogale du dialogisme ? », Anne Salazar Orvig et Michèle Grossen (2010), par exemple, ont montré que dans la réflexion sur la façon dont le dialogisme, fait constitutif de tout énoncé, participe, dans toutes ses facettes, de la dynamique des dialogues, la notion de dialogisme rencontre souvent celle de co-construction qui peut apparaître comme son quasi-synonyme, voire un hyperonyme.

Après s'être intéressées à la place du dialogisme dans le dialogue, les deux auteurs constatent que, dans certaines approches, l'intrication entre le dialogal et le dialogique est appréhendée par des notions telles que celles de co-construction, construction collaborative ou encore accomplissement interactionnel des discours.

A propos de la co-construction, Salazar Orvig et Grossen relèvent que si cette notion recouvre un grand éventail de phénomènes (qui vont de la reconnaissance de l'ancrage nécessairement interactionnel des significations sociales, culturelles, ou psychiques aux phénomènes d'élaboration conjointe des énoncés) et si elle se réfère, d'une part, au produit de l'interaction et,

d'autre part, aux processus qui mènent à ces résultats (Jacoby et Ochs, 1995)[6], elle s'applique à divers niveaux d'analyse. En premier lieu, à un niveau global où elle concerne autant la conduite et la dynamique globale de l'échange (Vion, 1999) que ses produits, comme le témoignent les travaux sur les échanges didactiques, où il est établi que les savoirs se co-construisent et ne sont pas le fait d'une relation unidirectionnelle d'enseignement (Rabatel, 2004).

En second lieu, à un niveau local, dans la mesure où il est admis que tout énoncé en dialogue est co-construit (construit interactivement), car l'interlocuteur y participe soit par les modalités de son écoute ou de la régulation du discours de l'autre (Goodwin, 1992 ; Schegloff, 1982), soit par sa contribution verbale comme dans le cadre de la construction collaborative des énoncés (Ford et Thomson, 1996), ou dans ce que Jeanneret (1999) a décrit par le terme de co-énonciation.

Entre ces deux niveaux (local et global ou micro et macro), Orvig Salazar et Michèle Grossen (2010) relèvent l'étude de phénomènes à portée intermédiaire comme la co-construction du thème ou du topic (Berthoud, 1996 ; Mondada, 1995).

Par ailleurs, les deux auteurs ont remarqué que si la co-construction a donné lieu à plusieurs travaux, ceux-ci l'envisagent principalement sous quatre angles : 1) l'énonciation ou élaboration d'un énoncé : aucun locuteur ne saurait être considéré comme le seul auteur des énoncés produits, idée qui se trouve non seulement dans la notion d'accomplissement mais aussi dans celle de « co-authorship » (Linell, 2009 ; Duranti, 1986) ; 2) la place énonciative : Rabatel (2005) propose de considérer la co-énonciation comme la construction commune d'un point de vue. Cette co-

[6] Pour mémoire, dans le volume 28 de la revue *Research on language and social interaction*, Sally Jacoby et Elinor Ochs (1995), en introduisant un ensemble d'articles portant sur l'importation de la co-construction dans la constitution des interactions sociales situées culturellement et historiquement, ont défini la co-construction de la manière suivante : « We refer to co-construction as the joint creation of a form, interpretation, tance, action, activity, identity, institution, skill, ideology, emotion, or culturally meanningful reality. The co- prefix in co-construction is intended to cover a range of interactional processes, including collaboration, cooperation, and coordination. » (Jacoby et Ochs, 1995 : 171). Cette définition rappelle que tout dialogue est une construction conjointe, fruit des contributions des différents participants, que celles-ci soient convergentes ou divergentes, coopératives ou conflictuelles.

énonciation, qui est par définition instable, se fonde sur le fait que le deuxième locuteur emprunte la place énonciative en relation avec le positionnement du premier locuteur ; 3) le degré d'induction (d'un énoncé, d'une séquence ou d'un regard, d'une mimique, d'une absence de réaction, par exemple) par un autre et qui peut aller de la reprise au partage de la référence en passant par tous les phénomènes de complétion. Il peut s'agir des dimensions syntaxiques évoquées dans les termes de co-énonciation (Rabatel, 2005 ; Jeanneret, 1999) comme celles qui relèvent plus d'une approche conversationnaliste ; 4) la négociation du sens (d'un mot, d'un énoncé, de la définition de la situation par exemple) qui renvoie elle-même à des questions de gestion de la symétrie/dissymétrie.

Enfin, Salazar Orvig et Grossen (2010), en s'appuyant sur leur propre observation d'entretiens cliniques, ont voulu montrer que la notion de co-construction ne rend pas compte, de la même façon, de l'intrication entre dialogal et dialogique et que ces deux approches, malgré leur proximité, mettent l'accent sur des phénomènes différents. Leur étude indique que si les notions de co-construction et de dialogisme partagent un présupposé de base (la notion de co-construction s'oppose à des perspectives qui isolent le sujet parlant/pensant/agissant, son développement, ses apprentissages de son contexte social et interactif. Dans le domaine spécifique des échanges verbaux, elle s'oppose à l'idée d'un locuteur seul face à un monde qu'il mettrait en mots et corrélativement à l'idée selon laquelle les énoncés seraient le produit d'énonciations uniques et isolés), elles diffèrent dans la façon dont la relation entre le discours est conçue (la mise en mots « co-construction » implique nécessairement une certaine coordination et donc un certain agencement entre les apports des interlocuteurs, qu'un énoncé soit produit ou que l'un des interlocuteurs oppose une absence de réaction aux énoncés de l'autre).

En d'autres mots, alors que la notion de co-construction met l'accent, paradoxalement, sur l'articulation, sur la coordination, et donc sur l'interaction de deux entités qui apparaissent ainsi disjointes, le dialogisme, pour rendre compte du dialogue, ne se focalise pas sur l'articulation entre deux entités qui sont extérieures ; il s'intéresse aussi et surtout aux micro-dialogues qui se jouent au sein même de chaque énoncé afin de montrer que l'énoncé est porteur en lui-même du dialogue (Bres et Nowakowska, 2005). Ce qui amené ces deux auteurs à poser la co-construction une facette dialogale du dialogisme.

Par ailleurs, le dialogisme diffère de la co- construction dès lors que l'on considère la tension entre les discours de soi et de l'autre (Bakhtine, 1978) comme le cœur des énoncés et des mouvements dans le dialogue (mouvements dialogaux). En d'autres termes, si la notion de co-construction insiste sur la dépendance entre les énoncés, une des facettes du dialogisme correspond bien au fait que toute compréhension est responsive (Bakthine, 1975/1978).

L'étude de Salazar Orvig et Grossen (2010) montre aussi que si la notion de co-construction éclaire dans un échange l'accomplissement commun, celle de dialogisme rappelle qu'associée à cet accomplissement, comme une autre face, il y a toujours un résidu, une non-coïncidence entre les interlocuteurs qui, tout autant que la convergence, est une dimension constitutive du dialogue.

De ce détour par les approches langagières, et plus précisément par le dialogisme, on retient que l'idée de co-construction s'oppose à toutes les perspectives qui isolent le sujet (parlant, pensant et agissant), son développement, ses apprentissages de son contexte social et interactif, mais aussi à l'idée d'un locuteur seul face à un monde qu'il mettrait en mots et corrélativement à l'idée selon laquelle les énoncés seraient le produit d'énonciations uniques et isolés. Il montre qu'il y a derrière l'idée de co-construction, celle de coordination, d'articulation, et donc celle de l'interaction entre deux entités qui apparaissent disjointes. Nous apprenons également que la co-construction insiste sur la dépendance des énoncés et qu'elle éclaire, dans le cadre d'un échange, l'accomplissement commun.

3.5) La co-construction des messages dans le cadre du journalisme, une problématique exprimée à travers la tension entre participation et co-production

Dans d'autres champs encore comme celui du journalisme, la problématique de la co-construction des messages est exprimée à travers la tension, clairement énoncée, entre la participation et la co-production, ou, en d'autres termes, entre quelque chose qui relève de la simple consultation et quelque chose de plus engageant de part et d'autre. Cette tension en rencontre une autre, qui existe, entre la simple consultation (on participe) et l'action collective (on est acteur, on est co-producteur).

L'énonciation de cette tension est d'autant plus intéressante que le web 2.0, apparu au cours des années 2000, a fait naître l'ère et l'idée d'une participation accrue du public et des personnes ordinaires à la production de l'information (Le Cam et Ruellan et *al.*, 2014 ; Rebillard, 2007) et ainsi permis aux non professionnels du journalisme de revêtir les attraits du journaliste (Le Cam et Ruellan et *al.*, 2014). D'ailleurs, certains n'ont pas hésité à parler de révolution aussi importante que celle du début de l'ère industrielle (De Rosnay et Revelli, 2006) pour faire référence aux pratiques qui se mettent en place dans le cadre du web 2.0 et qui placent l'utilisateur au cœur des dispositifs de création de contenu, là où d'autres ont vu dans cet avènement du web 2.0, le signe d'une redéfinition totale de la médiation journalistique (Touboul, 2012).

Dans ce contexte où la participation est devenue un impératif et une nécessité impérieuse, notamment pour les sites d'information (Noblet et Pignard-Cheynel, 2008), on a alors entendu parler du *journalisme participatif*, soit pour souligner l'insertion grandissante des individus ordinaires dans la production d'informations journalistiques par le biais de dispositifs numériques d'édition personnelle ou collaborative (Rebillard, 2007), soit pour montrer que les internautes ne sont que contributeurs à la réalisation de médias dominés par des professionnels du journalisme (Ruellan, 2007). On a également entendu parler du *journalisme ordinaire*, pour désigner une forme plurielle et singulière car pratiquée par une diversité d'acteurs individuels qui ne sont pas des professionnels, mais qui informent sans que cette activité soit leur profession (Ruellan, 2007) ; ou encore de *l'ordinaire du journalisme* afin de signifier que les pratiques des usagers des médias ne se réduisent pas à l'autonomie de réception, mais s'étendent à un partage des pratiques de production (Ruellan, 2009b).

Disons, pour aller vite, que si le web 2.0 a signé l'avènement d'une véritable co-production des contenus et une profusion d'informations brutes dans l'espace infini d'Internet (Cireau, 2012), la question ne se posait plus de savoir s'il faut ou non ouvrir l'espace rédactionnel aux internautes, mais bien plutôt comment utiliser et canaliser ces productions disparates (Aubert, 2011 : 42).

Or, certains travaux empiriques comme ceux Sophie Falguère (2006) sur les forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale, ou encore ceux d'Annelise Touboul (2006) sur

l'interactivité des sites de presse, sont venus relativiser cet état de fait, notamment lorsqu'ils ont mis en valeur une faible prise en compte, voire une mise à distance de la participation sur les sites de médias traditionnels, malgré un affichage et des discours volontaristes.

Ce constat en a appelé d'autres, à l'instar du travail d'Arnaud Noblet et de Nathalie Pignard-Cheynel (2008) sur le web journalisme, qui a montré que les sites d'information à dominante journalistique professionnelle (à distinguer des sites de journalisme citoyen tels qu'Agoravox) se positionnent, dans leur offre de dispositifs participatifs, en référence à deux pôles opposés : une participation juxtaposée aux contenus journalistiques qui, de fait, n'offre que peu de porosité entre les contenus des professionnels et ceux des amateurs (les contenus des professionnels et ceux des amateurs sont clairement distingués) ; et, à l'opposé, une participation intégrée, voire incarnée dans le modèle journalistique sous-jacent, et qui tiendrait à une co-production de l'offre éditoriale (les contenus des professionnels et ceux des amateurs sont non distingués). Entre ces deux pôles opposés que représentent le participatif juxtaposé et le participatif intégré, Noblet et Pignard-Cheynel (2008) ont relevé des formes hybrides (les contenus des professionnels et ceux des amateurs sont plus ou moins distingués). Leur étude fait remarquer que si les médias traditionnels ont fait un choix initial de fort développement de la participation voire de son intégration à l'offre journalistique, ils se sont retrouvés face à un dilemme, celui de concilier les exigences journalistiques et les impératifs participatifs, ou, en d'autres mots, tenir compte de la préexistence de la rédaction et de l'offre journalistique et garantir la production des contenus éditoriaux de qualité.

Pour gérer cette tension, Noblet et Pignard-Cheynel montrent comment certains médias ont favorisé une participation raisonnée, impulsée et enrichie par l'activité journalistique, qui valorise surtout la participation sous forme de contribution, l'enrichissement par les internautes se situant de fait dans une logique de réaction ou de suggestion à la production journalistique (participatif semi-intégré), là où d'autres ont déporté une partie de la participation amateur, la plus radicale généralement, du site-mère sur un espace spécifique dédié, sans risquer de compromettre l'image de la marque (participatif externalisé).

Clémence Cireau (2012) a aussi fait le même constat à propos des blogs et leur rôle dans le journalisme scientifique au Québec. Son étude montre que la co-construction de l'information avec le public est assez rare. Selon Cireau, les journalistes interrogés semblent plutôt adhérer au modèle de la participation juxtaposée mis en évidence par Noblet et Pignard-Cheynel (2008), loin d'un modèle idéal de participation citoyenne intégrée, confirmant par-là la nécessité de médiation journalistique soulevée par Annelise Touboul (2010) :

> « Le public peut émettre des commentaires après publication, mais les journalistes indiquent qu'ils n'en tiennent pas vraiment compte dans leur pratique. » (Cireau, 2012 :106)

Ce constat n'est pas nouveau. Jane Singer (2006) avait déjà montré que les journalistes restent peu désireux de laisser une véritable autonomie ou même une petite influence aux amateurs dans le processus d'élaboration de nouvelles. L'étude d'Aurélie Aubert (2011) sur la manière dont les journalistes professionnels perçoivent le participatif a aussi montré comment les rédactions conçoivent les dangers potentiels pour leur profession ainsi que pour la qualité des contenus médiatiques.

3.6) La co-construction des messages : question d'une réelle insertion des jeunes dans le processus de production et question politique

Pour notre part, cette tension entre la participation et la co-production qu'exprime assez bien le champ du journalisme résume la question théorique de ce travail de thèse, celle de savoir si les jeunes lecteurs sont en quelque sorte les témoins d'une action dont l'acteur réel est le journal ou le journaliste (ils sont spectateurs, consultés, voire utilisés), ou, au contraire, s'ils sont pris au sérieux, c'est-à-dire réellement insérés dans la production et non pas seulement consultés en amont pour vérifier l'adéquation des messages à leur pensée et à leurs pratiques.

Au-delà, cette tension entre participation et co-production pose la question de l'action politique. Celle-ci peut être formulée de la manière suivante : quand on implique les destinataires d'une politique, est-ce qu'on leur donne vraiment le pouvoir ? S'agit-il d'un pouvoir partagé, ou est-ce qu'il s'agit d'une instrumentalisation ? En d'autres termes, lorsqu'on fait appel aux jeunes, est-ce que c'est pour les rendre acteurs de l'intégralité de la réalité qui les concerne, ou est-ce qu'il

s'agit simplement de mieux adapter les messages, de les tester auprès d'eux et de s'assurer de la bonne réception en utilisant leur consentement initial pour finalement leur imposer une politique dont ils sont les fantassins, les petits soldats ? Est-ce qu'il suffit de demander aux personnes leur avis par rapport à un problème et de les associer à la construction des messages qui viseraient à résoudre ce problème, ou alors est-ce qu'on va plus loin, c'est-à-dire qu'on leur donne le pouvoir d'être acteur ? Au fond, un problème public est-il considéré comme celui qui intéresse fondamentalement ceux qui sont concernés ? De ce point de vue, poser la question de la co-construction des messages, c'est aussi poser la question de l'autogestion et de l'introduction d'un modèle politique, celui du pouvoir dans les affaires sociales.

Au final, la question théorique qui soutient cette thèse, c'est celle de savoir si la co-construction des messages s'inscrit dans une dynamique où les acteurs ont un rôle et pas seulement une consultation.

4) La co-construction des significations comme repère théorique

Notre travail soulève la question du positionnement entre une approche injonctive et celle qui consiste à construire un espace de relation et de discussion et fait l'hypothèse que la discussion est, en termes de portée, plus efficace que l'injonction, ou, en d'autres mots, que les messages préventifs passeraient mieux si on associe le récepteur-destinataire dans l'élaboration desdits messages, c'est-à-dire si on le rend acteur de l'intégralité de la réalité qui le concerne.

Il a pour repère théorique l'implication de certains publics dans l'élaboration du sens. Cette question a été travaillée par les philosophes du langage contemporains qui, pour rompre avec les conceptions intentionnaliste et monologique du sens en communication linguistique, ont suggéré de restaurer les droits de la dimension interlocutive en philosophie du langage (Jacques, 1985) et de prendre en compte la place et le rôle du destinataire du message dans la production du sens. Dans cette perspective dialogique du sens et non réductrice de la communication :

> « Parler n'est plus simplement dire quelque chose à quelqu'un : c'est, bien plus fondamentalement, dire, à propos de quelque chose, quelque chose avec quelqu'un » (Grillo, 1997 : 63).

Cette question a aussi été le sujet de recherches en théories littéraires. Ces théoriciens, en substituant à l'analyse des histoires des auteurs et des œuvres celle du lecteur et de ses lectures, ont voulu rompre avec l'emprise de l'auteur sur le texte et sur la reconstitution de son intention lors de la lecture. Pour Jean-Paul Sartre (1948), le lecteur est coauteur de l'œuvre littéraire, car c'est l'effort conjugué de l'auteur et du lecteur qui fait surgir l'œuvre littéraire comme objet concret et imaginaire de l'esprit. Pour Umberto Eco (1985), le sens d'une œuvre naît de la coopération interprétative qui s'établit non seulement entre l'auteur et le lecteur, mais aussi entre les lecteurs qui peuvent négocier le sens à partir du texte. Hans Robert Jauss (1975/2007) suggère d'inscrire l'œuvre non seulement dans une époque de production, mais aussi dans un contexte de réception et il envisage l'œuvre comme le fruit de la rencontre entre l'artiste et « l'horizon d'attente sociale : la disposition d'esprit ou le code esthétique des lecteurs, qui conditionne la réception » (2007 : 284).

Les sociologues se sont aussi intéressés à cette question. Dans son analyse des « Mondes de l'art », Howard Becker (1988) conçoit la production des œuvres comme étant partagée par divers acteurs et fait de cette coopération un élément de construction de leur réception. Dans son travail sur les pratiques des amateurs de la musique, Antoine Hennion (2000 et 2004) a observé ce partage de la consommation des œuvres et fait de cette construction du goût une donnée de leur production.

Cette absence en miroir (le récepteur chez Becker et le producteur chez Hennion), Denis Ruellan (2009a et 2009b) tente de la combler en mobilisant la notion d'interstice dans son observation du journalisme. Il veut rendre compte d'un double mouvement de singularisation des usages médiatiques né du développement d'Internet avec son cortège de formes nouvelles d'informer que sont les blogs, les sites collectifs et participatifs, les forums, les réseaux sociaux, les médias en ligne : d'une part, la singularisation de la réception (réalisée par des moyens plus nomades et affranchis du temps, des contenus plus spécialisés, des voies d'accès plus fragmentées et personnalisées) et, d'autre part, la singularisation de la production (grâce aux moyens simplifiés, aux dispositifs variés, plus autonomes, souvent gratuits et plus accessibles que les moyens traditionnels de fabrication et de diffusion de l'information). Il avance l'hypothèse d'un troisième virage qui permet aux individus, entre réception et production d'information, de se forger un

univers singulier de sens, de connaissance et de relation, qui profite et échappe aux productions de masse :

> « Dans certaines situations médiatiques d'information, de journalisme, producteurs et récepteurs partagent un espace commun, un lieu où les rôles cessent provisoirement d'être définis, où chacun est partiellement l'autre, cette incertitude étant la condition du partage, du faire avec ou ensemble, d'un parlé autre par les autres. » (Ruellan, 2009b : 5)

Il y a derrière toutes ces approches et théories un enjeu épistémologique, celui d'une réelle prise en compte de la place et du double rôle du destinataire-destinateur du message dans la co-construction des significations. Nous entendons par co-construction des formes d' « être ensemble », de situation, de relation et d'interaction, dont la propriété commune s'inscrit en creux. L'idée de co-construction ainsi définie ne se réduit donc pas à l'autonomie de la réception, mais s'étend au partage des pratiques de production (Ruellan, 2009b).

Cette définition présente l'avantage de ne pas assigner à la communication une intention d'efficacité qui toute entière tiendrait dans le message lui-même, mais de considérer la situation de communication elle-même, c'est-à-dire la relation, l'interaction. L'idée de « contrat de communication » (Jost, 1999 ; Lonchard et Soulages, 1998 ; Charaudeau, 1997 ; Véron, 1985) est sur ce point riche d'enseignements, notamment lorsqu'elle soutient qu'une situation d'échange prime sur le contenu lui-même : il ne peut pas y avoir de communication s'il n'y a pas de communication, autrement dit, un accord sur la transmission du message, une intention certes de l'émetteur, mais aussi une disponibilité du récepteur, bref une situation relationnelle. Ce qui va à contre-courant des approches qui professent d'asséner des messages, mais qui convient aux démarches d'accompagnement social, à l'instar de celles que privilégient et développent les expériences qui se veulent de co-construction de messages : être-là pour aider les personnes en difficulté à trouver leur solution, leur parler pour qu'elles décident (et ne pas décider à leur place par des discours d'imposition). Cela revient également à penser que le discours n'est pas seulement un dire, mais un être ensemble, une situation de relation qui produit du sens dans l'échange.

Du point de vue méthodologique, cette ouverture du regard présente un double avantage : elle invite à aller vers les producteurs de sens dont nous postulons qu'ils sont aussi les récepteurs et elle implique de ne pas réduire la question de la co-construction des messages à l'analyse des dispositifs discursifs qui constituent une entrée parmi d'autres, mais de l'étendre aux dispositifs sociaux afin de pouvoir approcher les individus.

5) L'articulation d'une double approche

Ces différents éléments nous ont amené à développer une double approche pour travailler la question de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles. La première a consisté à approfondir les écoles qui effectivement cherchent à saisir à la fois le risque et les modalités de gestion du risque, mais aussi les outils théoriques et méthodologiques qui nous ont permis de réfléchir sur la co-construction. Trois principaux domaines ont été explorés dans cette mise en perspective de notre sujet à travers la connaissance : celui de l'adolescence et de la jeunesse (adolescents et jeunes adultes), celui de la santé des jeunes et de la prévention en santé des jeunes et celui relatif aux transformations du journalisme et aux rapports qu'entretiennent les jeunes avec les médias.

Ces trois domaines que sont les jeunes, les médias et la santé n'ont jamais été articulés comme nous le faisons dans le cadre ce travail de thèse, et nous apportons des connaissances nouvelles par rapport à l'action publique en faveur de la jeunesse, à la recherche sur les actions de communication dans le domaine de la prévention à destination des jeunes, au rôle des magazines pour jeunes dans la sensibilisation des questions de santé, par rapport aux théories et recherches en communication, aux recherches sur le journalisme, comme vous allez le voir en lisant notre première partie de thèse et l'état de l'art qui y est développé.

La deuxième perspective a consisté à étudier la co-construction des messages de manière empirique, c'est-à-dire à regarder concrètement comment les actions sociales publiques de prévention qui se veulent compréhensives, fonctionnent. Trois exemples ont ainsi été décrits pour mieux saisir cette réalité sociale : 1) l'expérience rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques liés aux consommations et comportements des jeunes en

matière de fête ; 2) l'exemple lannionnais de la Mission de la vie étudiante de l'IUT de Lannion et la manière dont ce dispositif travaille avec les associations étudiantes pour lutter contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et ceux relatifs à la consommation excessive d'alcool ; 3) les magazines pour adolescents et la manière dont ceux-ci incorporent la parole des adolescents dans leur façon d'aborder les questions de santé des jeunes.

Ces trois terrains, comme vous allez le voir en lisant notre seconde partie de thèse, constituent trois focus différents, qui mettent en évidence la tentative de trouver le moyen de faire passer le message préventif en associant le récepteur dans la construction dudit message.

Il faut préciser que notre choix de travailler sur ces exemples est parti d'une réflexion théorique et d'une expérience personnelle. Expérience personnelle, puisqu'habitant Rennes depuis une dizaine d'années, nous avons nous même été, en tant qu'étudiant, témoin des pratiques festives des jeunes le jeudi soir et des événements qui se sont produits à la fin 2004, et qui ont conduit à la mise en place des nouveaux jeudis soirs organisés par le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) de Bretagne, puis à la création du Prév'en ville. Aussi, pour quelqu'un qui était étudiant à Rennes à l'époque, et qui a été intrigué de voir un bus décoré aux abords des lieux de fête en centre-ville rennais, nous connaissions l'existence de ce bus en ville. Nous savions sommairement que ce bus distribuait gratuitement des préservatifs et des bouchons d'oreilles, mais pas davantage.

De même, pour avoir été nous même étudiant à l'IUT de Lannion, nous savions que les associations étudiantes étaient organisatrices de fêtes et d'activités pour les étudiants. Cependant, à l'époque (année scolaire 2003/2004), l'IUT ne s'impliquait pas directement, comme c'est le cas aujourd'hui, dans l'organisation et l'accompagnement des pratiques festives étudiantes.

Contrairement aux deux exemples ci-dessus, notre lien avec les magazines pour adolescents est beaucoup plus indirect. En effet, si notre formation en journalisme et notre modeste expérience de journaliste nous ont permis d'intégrer les techniques journalistiques, c'est surtout le fait d'avoir travaillé sur ces magazines spécialisés dans le cadre de notre mémoire de Master 2 de

recherche à l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes, qui nous a permis de constater que cette presse n'adopte pas la même posture discursive relativement à la manière dont elle aborde les questions de santé.

Réflexion théorique à présent, car pour pouvoir étudier les processus de co-construction de manière empirique, il nous fallait imaginer des dispositifs qui mettent le récepteur au centre de la production et, par conséquent, saisir comment celui-ci construit du sens. Pour le dire autrement, il nous fallait trouver des espaces mixtes, institués ou non institués, mais qui prennent en compte le double rôle du destinateur-destinataire du message dans la co-construction des significations. En partant de l'idée selon laquelle le sens est le milieu irréductible d'existence et d'action des êtres humains (Husserl, 1954), nous nous sommes appuyé sur l'idée d'interstice telle qu'elle est comprise par Denis Ruellan (2009a et 2009b), à savoir comme un espace qui permet aux individus, entre production et réception d'informations, de se forger un univers singulier de sens, de connaissance et de relation, qui profite et échappe aux productions de masse. En d'autres termes, pour étudier le processus de co-construction de manière empirique et, par conséquent, saisir comment pourrait se produire effectivement des appropriations par la co-construction, il nous fallait trouver des exemples qui privilégient une logique compréhensive relative au problème de la gestion des prises de risques des jeunes par la transmission des messages.

Chacun de ces trois terrains a bénéficié de techniques d'enquête spécifiques. Le travail sur les magazines pour adolescents, par exemple, a commencé avec la constitution du corpus, puisque la presse francophone destinée aux adolescents français compte environ 49 titres (Direction générale des médias et des industries culturelles, 2011). Pour ce faire, nous avons d'abord interrogé d'anciens lecteurs et lectrices et leurs proches. Nous avons ensuite dressé un premier inventaire en visitant des kiosques à journaux. Nous avons affiné notre liste de titres de magazines en appliquant un ensemble de critères dont, principalement, ceux d'accessibilité physique, de longévité (production continue depuis sa création) et de maison d'édition reconnue. Ont ainsi été retirés de notre liste les magazines institutionnels, les magazines publiés par des lycéens ou des étudiants et les magazines spécialisés dans l'apprentissage. Nous avons, enfin, croisé les données statistiques de l'enquête Audience et études de la presse magazine (Aupresse, 2010) et celles de l'Office de justification de la diffusion (2010-2011) avec un corpus de quatre

entretiens avec les responsables des journaux. Tous ces éléments nous ont amené à arrêter notre choix sur quatre titres : *Phosphore*, *Girls*, *Muteen* et *Le Monde des ados*.

Pour saisir la manière dont ces journaux abordent les questions de santé, nous avons adopté la grille d'analyse de Ringoot (2004 et 2010), qui propose de croiser deux discours : le discours du journal (ce qui est construit dans le journal) et le discours sur le journal (ce que les journalistes, les responsables des publications, voire les lecteurs, disent de leur journal). En nous attardant sur le rubricage, nous avons procédé à une analyse par niveaux. Le premier a servi à repérer, dans chaque rubrique de chaque magazine, tous les sujets en prenant soin d'isoler ceux qui donnent la parole aux adolescents. Le deuxième a consisté à débusquer les sujets dans les courriers des lecteurs. Le troisième a consisté à regrouper les intentions que les adolescents expriment dans leurs courriers. Le dernier a servi à faire la synthèse des trois premiers.

Pour comprendre ce qui pourrait être un processus de co-construction dans ces journaux, nous avons, d'une part, comparé ce que reçoivent effectivement comme courrier brut ces journaux avec les contenus que « finalement » ils éditent et, d'autre part, analysé un corpus de six entretiens avec les lectrices du magazine *Girls*, et plus précisément encore de celles de sa version en ligne *Girls.fr*. Ces entretiens ont été complétés par l'observation de quatre séances de *chat* entre les jeunes et les experts chargés de répondre à leurs questions.

Au final, notre examen des magazines s'est appuyée sur : 1) une analyse éditoriale de quatre journaux papiers (*Phosphore*, *Girls*, *Muteen*, *Le Monde des ados*) et d'un magazine en ligne (*Girls.fr*) (*cf. annexe n°4)* ; 2) onze entretiens, dont six lectrices, quatre responsables de journaux papier et une responsable d'un magazine en ligne ; 3) l'observation de quatre séances de *chat* du magazine en ligne *Girls.fr*.

S'agissant de notre deuxième exemple, le travail sur le Prév'en ville a commencé par deux visites informelles dans son bus itinérant. Non seulement pour voir comment ce bus a été aménagé, mais aussi pour prendre contact avec ce dispositif et ses animateurs. Pour saisir ce qu'est cette initiative du bus en ville (son émergence et son historique), nous nous sommes appuyés sur un corpus de quatre entretiens avec les responsables et intervenants de ce dispositif.

En revanche, pour tenter d'identifier les jeunes qui fréquentent ce bus de prévention, nous avons effectué cinq séances d'observation participante dans le bus (de 22h à 3h du matin en moyenne). Ces dernières ont ensuite été croisées avec un corpus de six entretiens avec les jeunes et notre corpus de quatre entretiens avec les intervenants. Il faut préciser que c'est notre corpus de six entretiens avec les jeunes, qui nous a également permis d'analyser le rapport que ces derniers entretiennent avec ce bus de prévention.

Par ailleurs, nous avons observé et participé à cinq séances de débriefing de fin d'intervention du bus, ce qui nous permis de voir comment la parole des jeunes s'insinue dans le discours des intervenants.

Au final, notre examen du Prév'en ville s'est appuyé sur : 1) une analyse d'un corpus de dix entretiens (six avec les jeunes et quatre avec les intervenants) ; 2) une observation participante de cinq interventions du bus (de 22h à 3h du matin en moyenne) ; 3 une analyse des notes que nous avons prises au cours de cinq séances de débriefing de fin d'intervention du bus.

Dans l'exemple de la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion, enfin, nous avons mené un travail de terrain basé sur 17 entretiens individuels, dont 14 avec les étudiants et trois avec le personnel chargé de la vie étudiante (les trois personnes qui composent le bureau de la vie étudiante de l'IUT). Les entretiens avec le personnel chargé de la vie étudiante ont permis de saisir à la fois comment cette expérience du bureau de la vie étudiante a émergé et comment les personnes qui sont chargées de l'animer travaille concrètement avec les associations étudiantes. Les entretiens avec les étudiants, eux, ont permis d'éclairer le rapport que ceux-ci entretiennent avec le dispositif.

Nous avons aussi travaillé sur des documents écrits, en particulier sur cinq rapports/bilans (de 2007 à 2011) portant sur la « Journée d'accueil » (*cf. annexe n°1*), l'événement fêtant l'arrivée des nouveaux étudiants et marquant le début de l'année universitaire à l'IUT. Ces rapports/bilans que nous avons obtenus auprès du personnel chargé de la vie étudiante, nous ont permis d'évaluer l'évolution du projet, mais aussi de comprendre les bases et la nature du lien qui lie l'IUT et les

associations étudiantes relativement à la question de la gestion des pratiques festives des étudiants.

Ces deux techniques d'enquêtes que ont été complétées par l'observation de trois événements : la « Journée d'accueil » de 2011, l'édition 2011 de Art tension (il s'agit d'un festival qui est organisé tous les ans par l'association des étudiants du département Information-Communication) et la réunion de changement des bureaux des associations entre les nouveaux étudiants et les anciens étudiants. Cette réunion regroupe souvent le personnel chargé de la vie étudiante et les associations étudiantes. L'observation de ces trois événements nous a permis de mesurer et d'évaluer l'implication des étudiants aussi bien dans la définition des projets que dans leur mise en œuvre.

Au final, notre examen de l'initiative de l'IUT de Lannion s'est appuyé sur : 1) des entretiens (14 avec les étudiants et trois avec le personnel chargé de la vie étudiante) ; 2) une analyse de cinq rapports/bilans (de la première édition de 2007 jusqu'à celle de 2011) ; 3) une observation directe de deux manifestations festives des étudiants (Journée d'accueil de 2011, festival Art tension de 2011) et d'une réunion de travail regroupant le personnel chargé de la vie étudiante et les étudiants (réunion de transfert des bureaux des associations entre anciens et nouveaux étudiants de février 2011).

Pour l'ensemble des trois terrains, des lectures ont également été effectuées en vue d'une mise en perspective de chaque exemple à travers la littérature. Nous avons également réalisé un entretien avec une responsable de la santé des jeunes à la Direction générale de la santé afin de saisir les partenariats qui existent sur cette question au niveau national.

La méthode d'enquête appliquée à chacun des terrains sera développée de manière détaillée au début des chapitres qui traitent de ces exemples.

Au terme de ce parcours qui a consisté à poser les problèmes à la fois sociaux et épidémiologiques qu'il y a derrière la problématique de la co-construction des messages, à tenter de comprendre les enjeux de communication qui s'y rattachent et à travailler sur trois objets distincts pour saisir comment la co-construction fonctionne, nous nous sommes demandé si, au

fond, dans les actions sociales publiques de prévention qui se veulent compréhensives, il n'y a pas là manière prescriptive. Cette interrogation est d'autant plus pertinente qu'au fur et à mesure qu'avançait notre observation de terrain, le phénomène étudié devenait encore plus curieux, plus incompréhensible et, par le fait même, plus problématique. Nous avons des actions sociales publiques de prévention qui, d'une part, suscitent l'intérêt auprès des jeunes du fait qu'elles s'opposent à la prescription forte et, d'autre part, qui intègrent les messages alarmistes et de l'autoritarisme (trop d'autorité) dans leur démarche. Que se passe-t-il ? Que viennent chercher les messages alarmistes et l'autoritarisme là où la prescription forte est proscrite ? Pour tenter d'expliquer cette situation, nous avons émis l'hypothèse d'une prescription masquée.

En revanche, le fait d'avoir établi l'effectivité de la co-construction (incorporation de la parole des jeunes dans le discours des personnes chargées d'animer les dispositifs, des évolutions entre le projet de départ et le projet actuel, des jeunes qui s'approprient les messages), nous a amené à penser que si la co-construction fonctionne, c'est parce qu'elle obéit à d'autres logiques que celles qui sont explicitement affichées. Un exemple, le fait qu'à l'IUT de Lannion, il y a, d'un côté l'IUT qui s'implique dans l'organisation des fêtes des étudiants pour lutter à la fois contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et contre les dangers de la consommation excessive de l'alcool et, de l'autre, des étudiants qui se soumettent, parce qu'ils savent qu'en échange, ils vont obtenir des subsides leur permettant de réaliser leurs projets, nous a amené à émettre l'hypothèse d'une co-construction significative d'un intérêt partagé et bien compris de chacun des côtés.

Un autre exemple, le fait que les magazines pour adolescents recourent à la parole des adolescents pour aborder les questions de santé, nous a amené à nous demander si ces journaux ne visent pas à économiser le travail en le reportant sur des rédacteurs extérieurs.

De même, le fait que le Prév'en ville assure souvent une présence fréquente et régulière sur les lieux et aux moments où les jeunes ont l'habitude de se réunir pour faire la fête, quels que soient le jour et l'heure, en leur apportant gratuitement du matériel de prévention et de réduction des risques, nous a amené à nous demander si cette présence dans la rue n'est pas une présence de contrôle.

Par ailleurs, les différentes tensions que nous avons pu relever autour de la représentation des jeunes par les acteurs et la démarche préventive en direction des jeunes, nous ont amené à nous demander si ces actions sociales publiques de prévention qui se veulent de co-construction des messages sont vraiment certaines de leur capacité à faire et à réussir.

6) Annonce du plan de la thèse

Pour tenter de répondre à toutes ces interrogations, cette thèse est structurée autour de deux parties et d'un chapitre conclusif. Dans une première partie plus théorique, nous nous appliquons à situer notre sujet par rapport à la connaissance. Ce détour par la littérature va porter sur les trois domaines que nous articulons dans le cadre de ce travail de thèse, à savoir les jeunes, les médias et la santé. Chacun de ces domaines sera le sujet d'un chapitre. Le premier chapitre revient sur la question des jeunes, dont on sait qu'elle renvoie à différentes conceptions et représentations. Il montre comment les adolescents et les jeunes adultes se caractérisent par des comportements et une culture spécifiques.

Dans un deuxième chapitre, nous nous penchons sur la question de la santé des jeunes et de la promotion de la santé des jeunes, dont on sait qu'elle est au cœur des enjeux stratégiques de santé publique, notamment parce qu'elle préoccupe et retient l'attention à la fois des pouvoirs publics, des médecins ou encore des psychologues. Dans ce second détour par la connaissance, nous ferons ressortir qu'il y a une forte prise en compte des facteurs sociaux qui pèse sur les comportements individuels dans l'analyse des comportements de santé des jeunes, qu'il y a une absence de participation ou de recours à la parole des jeunes dans la construction des politiques publiques et qu'il y a une prédominance de la prévention par la peur au détriment de l'approche par la promotion de la santé et par les pairs dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes.

Dans un troisième chapitre consacré aux médias, nous faisons un tour d'horizon de la littérature consacrée aux transformations du journalisme et aux rapports que les jeunes entretiennent avec les médias. Ce troisième détour par la connaissance montrera que les journaux que nous examinons dans le cadre de ce travail de thèse, le sont dans un contexte où le journalisme est

travaillé par ses propres logiques, notamment par un lecteur-écrivant et comment l'usager des médias est pensé comme un acteur. Nous montrerons également comment les adolescents utilisent des médias à des fins de sociabilité (c'est-à-dire dans l'objectif de créer et de maintenir des liens sociaux) et de construction identitaire, ce qui nous permettra d'expliquer la perspective qui est la nôtre et qui pose la question de la construction du sens par le récepteur.

Dans une deuxième partie plus descriptive, nous présentons les trois scènes sociales qui vont nous permettre de savoir comment le travail de co-construction fonctionne. Pour la rigueur de l'analyse, chacune de ces scènes sociales donnera lieu à un chapitre. L'expérience rennaise le Prév'en ville sera ainsi le sujet d'un quatrième chapitre, qui va nous permettre de voir comment ce dispositif, en assurant une présence sociale là où les jeunes font la fête, permet aux jeunes qui y recourent, d'alimenter la conversation et les intervenants de ce dispositif, d'inventer de la mémoire et de créer une communication qui n'appartient à personne, mais qui rend le dispositif habitable.

Dans un cinquième chapitre consacré à l'exemple de la Mission de la vie étudiante de l'IUT de Lannion, nous verrons comment ce dispositif travaille avec les associations étudiantes pour lutter contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et ceux relatifs à la consommation excessive d'alcool.

Un sixième chapitre sur les magazines pour adolescents viendra ponctuer cette deuxième partie. Il nous permettra de saisir la manière dont ces journaux incorporent la parole des adolescents dans leur façon d'aborder les questions de santé des jeunes.

Dans notre chapitre conclusif, nous analysons les formes et les résultats empiriques de la seconde partie en utilisant le cadre conceptuel présenté dans la première partie. Ce chapitre conclusif s'articulera autour six points. Dans un premier point, nous verrons comment, en prenant en compte la participation des jeunes, les expériences qui se veulent de co-construction des messages constituent des exemples positifs par rapport au paradoxe de la participation des jeunes établi dans la littérature, mais aussi éclairent la construction des politiques publiques en faveur des jeunes.

Dans un deuxième point, nous nous appliquerons à établir l'effectivité de la co-construction, ce qui va nous permettre de saisir dans un troisième point ce que peut vouloir dire la co-construction.

Le quatrième point sera l'occasion de voir comment, dans les dispositifs qui vont chercher une logique de co-construction, les acteurs sont dans la difficulté de positionnement entre une attitude compréhensive et une attitude autoritaire.

Dans un cinquième point, nous examinerons les tensions qui traversent ces actions sociales publiques qui se veulent compréhensives, ce qui nous permettra de voir qu'elles ne sont pas certaines de leur capacité à faire et à réussir.

Dans un sixième point, nous ferons ressortir les deux logiques de prévention qui sont à l'œuvre dans les expériences qui vont chercher une logique de co-construction : celle qui va dans le sens de la culture jeune et celle qui va dans le sens de l'obtention d'un résultat de paix et de tranquillité publiques.

Partie 1. Approche théorique de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles

Cette première partie de thèse aborde de manière théorique la question de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles. Elle vise à poser le cadre conceptuel qui va nous permettre de réfléchir sur cette question.

Trois principaux domaines sont explorés dans cette mise en perspective de notre sujet à travers la connaissance : celui de l'adolescence et de la jeunesse (adolescents et jeunes adultes), celui de la santé des jeunes et de la prévention en santé des jeunes et celui relatifs aux transformations du journalisme et aux rapports entre jeunes et médias.

Ces trois domaines que sont les jeunes, la santé et les médias n'ont jamais été travaillés de manière simultanée, et nous les articulons ici pour rendre compte de la problématique de la co-construction des messages.

Nous verrons ainsi que l'idée de co-construction des messages s'inscrit à la fois dans un contexte où l'on a affaire à une population ayant des comportements et une culture spécifiques (Chapitre 1), dans un contexte social d'évaluation des risques et de mise en place des politiques publiques (chapitre 2), mais aussi dans celui où il existe des médias spécialisés et où le journalisme est travaillé par ses propres logiques (chapitre 3).

Chapitre 1. Les adolescents et les jeunes adultes, des comportements et une culture spécifiques

Le premier détour par la connaissance qui va nous permettre de travailler sur la co-construction des messages est consacré à la littérature qui traite des populations juvéniles, et plus précisément de l'adolescence et de la jeunesse.

Nous sommes conscients que l'adolescence et la jeunesse ne concernent pas les mêmes âges, et qu'en parlant de l'adolescence et de la jeunesse, on ne s'intéresse pas aux mêmes questions. En effet, même si certaines problématiques telles que la prise de risque sont transversales pour les deux catégories, on sait très bien que la jeunesse renvoie beaucoup plus aux questions sociales et économiques. Un exemple, la sortie de la jeunesse, c'est surtout le logement autonome, l'accès à l'emploi ou encore la mise en couple. Ce qui n'est pas forcément le cas de la majorité des adolescents, qui vivent sous la responsabilité de leurs parents.

Disons, pour aller vite, que les attributs d'accès à l'âge adulte ne sont pas forcément les mêmes pour un adolescent et pour un jeune adulte, et qu'on n'étudie pas les mêmes phénomènes quand on parle de l'adolescence et de la jeunesse. Pour ne citer qu'un exemple, toute la littérature produite en France ces dernières années sur la jeunesse, c'est l'allongement de la jeunesse, la déconnexion des seuils, etc. Ce qui veut dire que quand on s'intéresse à la jeunesse, on met beaucoup plus l'accent sur l'insertion professionnelle, la qualification, l'entrée sur le marché du travail, les questions de pauvreté ; alors que quand on étudie l'adolescence, on va plus s'intéresser aux effets du phénomène pubère et aux réseaux amicaux.

Plus que le fait que certaines problématiques sont transversales à l'adolescence et à la jeunesse, c'est surtout notre observation du terrain qui nous a amené à travailler sur une grande catégorie d'âge. En effet, si les lecteurs et lectrices des magazines que nous examinons dans le cadre de cette thèse sont essentiellement des adolescents, une partie de notre population, celle de l'IUT de Lannion notamment, mais aussi celle du Prév'en ville à Rennes, apparaît un peu plus âgée. On a donc en face de nous une assez grande catégorie d'âge qui, en fait, regroupe des adolescents et des jeunes adultes.

En passant par une analyse de la littérature consacrée à la fois à l'adolescence et à la jeunesse, nous entendons introduire le récepteur dans notre pensée, ce qui semble assez naturel pour un travail qui pose la question de la construction du sens par le récepteur (les jeunes pour ce qui est notre recherche).

En faisant entrer le récepteur dans notre réflexion, nous entendons montrer que les populations juvéniles ont des comportements et une culture spécifiques, c'est-à-dire un cadre social et une esthétique de la réception (Jauss, 2007) qu'il faut suffisamment prendre en compte si on veut les toucher par les messages préventifs. Notre chapitre conclusif sera sur ce point assez riche d'enseignements, puisqu'il permettra de voir comment les actions sociales publiques qui se veulent de co-construction des messages, tout en s'assurant de la paix et de la tranquillité publiques, laissent la culture jeune s'exprimer.

Dans ce focus sur le récepteur, on s'intéressera tour à tour aux adolescents (l'adolescence) et aux jeunes adultes (la jeunesse), avant de les saisir dans une même pensée, celle de la culture jeune.

1) Tour d'horizon des savoirs sur l'adolescence

Avant toute chose, il nous faut rappeler que notre intérêt pour l'adolescence s'explique principalement par le fait que les lecteurs et lectrices des magazines que nous examinons dans le cadre de ce travail de thèse sont essentiellement des adolescents. De ce point de vue, passer par une analyse de la littérature consacrée à l'adolescence nous a semblé assez pertinent pour mieux saisir ce qu'est cette catégorie d'âge. Pour ce faire, nous allons jouer sur deux points : l'analyse psychologique et l'analyse sociologique. Cette double perspective est particulièrement intéressante, parce qu'elle va permettre de savoir les comportements qui caractérisent cette catégorie de la population.

1.1) Dans l'analyse psychologique de l'adolescence, une prédominance des problématiques de crise et de prise de risque

Dès lors que l'on aborde la question de l'adolescence dans l'analyse psychologique, plusieurs problématiques s'offrent à l'examen. On peut en retenir quelques-unes parmi les plus éclairantes : la crise et la prise de risque.

1.1.1) Crise de l'adolescence et phénomènes pubertaires

Le terme « crise » est constitutive de l'adolescence (Galland, 1993 ; Thiercé, 1999) et de la révolution scientifique qui s'est faite autour de la psychologie (science naissance sur la base de laquelle va s'organiser la pédagogie) qui a permis non plus d'énoncer ce que la jeunesse devrait être, ni à regretter ou d'énoncer ce qu'elle est, mais tenter de décrire et de rechercher les fondements de l'adolescence dans une entreprise de connaissance objective, en l'analysant non plus comme un état, mais comme une période de « crise » dont la puberté constitue le seuil (Galland, 1993). Ce qui corrobore la thèse de Michel Fize (2009) selon laquelle l'adolescence est moins dans le domaine d'une réalité insaisissable que dans le champ confus des représentations : certains l'idéalisent tandis que d'autres la réprouvent.

Nous inscrivant dans cette perspective, nous entendons reconstruire la manière dont l'adolescence a été problématisée comme une crise. Car, s'il est des mots savants et populaires pour dire la crise lorsqu'on aborde le sujet de l'adolescence (Fize, 2009)[7], l'expression « crise de l'adolescence » est une manière courante de définir et de caractériser la période du développement qui s'étend entre l'enfance et l'âge adulte (Debesse, 1958) :

> « Cette notion de *crise* est l'un des lieux-communs les plus répandus sur l'adolescence qu'il convient d'en faire un examen critique, car les lieux-communs sont souvent source d'inexactitudes

[7] Comme mots savants, Michel Fize cite les exemples suivants : *tempête* (Stanley Hall, 1904), *âge critique* (Mendousse, 1909), *originalité juvénile* (Debesse, 1936), *crise juvénile* (Pierre Male, 1962). Et comme mots populaires, il cite les exemples suivants : *âge bête*, *âge ingrat*.

et de confusions, et le psychologue doit s'en méfier *a priori*, surtout quand ils font image. » (Debesse, 1958 : 287)

Pour rendre compte de cette idée de crise de l'adolescence, nous l'avons mise en relation avec la question de la puberté. Cette perspective nous semble intéressante, parce qu'elle permet de mettre en évidence les éléments qui fondent cette idée, mais aussi parce qu'elle permet de mieux cerner ce que l'on nomme en psychologie la « crise de l'adolescence » ainsi que les débats contemporains sur la question.

1.1.1.1) L'influence que joue Jean-Jacques Rousseau

Si l'idée d'une adolescence à la fois stade et crise était déjà présente chez les philosophes de l'antiquité (Aristote notamment), chez les auteurs latins (en particulier Horace) et chez les moralistes du Moyen-Age et de la Renaissance (Debesse, 1958), la mise en relation de cette idée avec celle de la puberté laisse apparaître l'influence essentielle que joue Jean-Jacques Rousseau dans la représentation de l'adolescence comme une crise. Dans *Emile ou de l'Education* (1762), Rousseau compare la venue de la puberté à celle d'une tempête et décrit pour la première fois l'adolescence de façon fondamentale, c'est-à-dire sous l'angle de ses tourments. Il y voit un « moment de crise », une « orageuse révolution » et une « seconde naissance ». Selon Rousseau,

> « L'homme, en général, n'est pas fait pour rester toujours dans l'enfance. Il en sort au temps prescrit par la nature ; et ce moment de crise, bien qu'assez court, a de longues influences. Comme le mugissement de la mer précède de loin la tempête, cette orageuse révolution s'annonce par le murmure des passions naissantes ; une fermentation sourde avertit de l'approche du danger. Un changement dans l'humeur, des emportements fréquents, une continuelle agitation d'esprit, rendent l'enfant presque indisciplinable. Il devient sourd à la voix qui le rendait docile ; c'est un lion dans sa fièvre ; il méconnaît son guide, il ne veut plus être gouverné. Aux signes moraux d'une humeur qui s'altère se joignent des changements sensibles dans sa figure. Sa physionomie se développe et s'empreint d'un caractère. Le coton rare et doux qui croît au bas de ses joues brunit et prend de la consistance. Sa voix mue, ou plutôt la perd. Ses yeux trouvent un langage et de l'expression ; il devient sensible avant de savoir ce qu'il sent ; il est inquiet sans raison de l'être (…) C'est ici la seconde naissance dont j'ai parlé ; c'est ici que l'homme naît véritablement à la

> vie, et que rien d'humain n'est étranger à lui. » (Rousseau, 1762, cité dans la version numérique produite par Tremblay, 2002 : 6)

Chez Rousseau, l'idée de crise est à la fois une mutation et un péril, une rupture et une menace. Elle est rupture, en ce sens qu'il s'agit d'un moment où l'homme, suite à la métamorphose pubère qui affecte à la fois son corps et son psychique, sort de l'enfance et naît pour « vivre » et pour le « sexe » (Rousseau, 1762, cité dans la version numérique produite par Tremblay, 2002 : 5). Elle est aussi une menace, parce que cette seconde naissance (nouveau corps et nouvel esprit) remet en cause l'autorité des adultes, en particulier celle des parents.

Agnès Thiercé (1999), dans son analyse des représentations de l'adolescence du milieu du XIXe siècle à la Première Guerre mondiale, a montré comment Jean-Jacques Rousseau a fait évoluer la notion de puberté. Son étude indique que même si les médecins écrivaient déjà beaucoup sur la puberté dès le XVIIIe siècle, c'est avec Rousseau que celle-ci a dépassé le cadre d'un événement physiologique (celui d'une brève transition) pour devenir un âge ; c'est avec lui que la notion s'est élargie du biologique au social, de la puberté à l'adolescence. Par ailleurs, Thiercé confirme l'idée selon laquelle *Emile* est à l'origine de la conception moderne de l'adolescence, celle d'un âge critique et dangereux, indissociable de la révolution pubertaire et à maintenir dans une surveillance et une innocence prolongées.

Si cette conception rousseauiste de l'adolescence a été reprise durant le XIXe siècle par les pédagogues, les moralistes et tous les observateurs de l'adolescence et si elle a déterminé la mise en place d'une pédagogie de la contrainte et de la méfiance (Thiercé, 1999), l'idée de crise, elle, sera comprise non pas dans son sens bénéfique, celui d'un moment décisif où le sujet a à choisir son orientation (Mannoni, 1983) et de parvenir à un nouvel équilibre (Dezenne et Lalman, 2010), mais plutôt comme un moment de trouble, de danger, voire de chaos (Ausloos, 2007) :

> « Le sentiment d'un âge critique détermine la multiplication des discours à son sujet et une action politique et sociale aboutissant à un encadrement spécifique, alimentent en retour la connaissance de cet âge et le succès de la notion de crise. Sexuelle, morale, sociale, disciplinaire, religieuse… : pédagogues, moralistes, hommes d'Eglise, juristes et autres observateurs sociaux d'abord, puis, à la fin du siècle, politiques et psychologues, décrivent une crise plurielle ou pointent, selon leur

spécialité, l'un de ses aspects. » (Thiercé, 1999 : 9)

Thiercé suggère trois raisons qui expliqueraient cet intérêt du XIXe siècle pour la conception de l'adolescence comme un âge critique et dangereux. La première est que le XIXe siècle français (« siècle des Révolutions », laboratoire des idées et systèmes politiques issus de la Révolution française), est marqué comme l'âge qu'il découvre par l'instabilité.

La deuxième raison, c'est que le concept de crise remplit une des fonctions de l'adolescence qui serait de tenir le discours de la crise, de formaliser la problématique, dans un XIXe puis XXe siècle, fascinés par la crise (Gutton, 1985).

La troisième raison, c'est que l'émergence et le succès de la notion de crise adolescente sont indissociables de la naissance « d'une certaine idée du sexuel ». Thiercé rappelle comment, avec la Révolution industrielle et la mise au travail généralisé, la population est devenue un problème économique et politique à gérer avec au cœur la question du sexe. Cette phobie du sexe, dans la bourgeoisie notamment[8], serait pour beaucoup dans le succès du concept de crise d'adolescence.

Nous savons donc qu'après Jean-Jacques Rousseau, l'adolescence n'existe pas sans l'idée de crise : elle n'apparaît pas sans la conscience d'un danger (pour lui-même et pour la société) ou d'un enjeu[9]. Nous savons également que l'image de l'adolescence a évolué au cours des deux décennies précédant la Première Guerre mondiale, passant de celle d'un âge critique, dangereux à celle d'un âge crucial, décisif (Thiercé, 1999). Nous gardons aussi à l'esprit que c'est l'image d'un âge critique, validée scientifiquement par les psychologues, qui justifie les investissements de la Troisième République et l'idée d'un encadrement spécifique de cette catégorie d'âge. L'adolescence ayant été définie comme une évolution cruciale à diriger et non plus non

[8] Agnès Thiercé (1999 : 33) rappelle que dans l'obsession bourgeoise des mœurs, l'adolescent, avec la femme hystérique et l'homosexuel, catalyse la phobie du sexe. En effet, la peur de la sexualité et la peur de l'adolescence, laquelle s'apparente aussi au réflexe craintif d'une société vieillissante, sont liées (Gutton, 1985).

[9] Agnès Thiercé (1999) rappelle par exemple qu'au cours des deux décennies précédant la Première Guerre mondiale, l'image d'un âge critique est en partie relayée par le sentiment d'un enjeu qui justifie les investissements de la Troisième République et auquel les psychologues apportent une validation scientifique en définissant l'adolescence comme une évolution cruciale, à diriger, et non plus – non seulement – comme un état critique, à gérer.

seulement comme un état critique à gérer.

Alors, dans la mesure où la psychologie « scientifique » (Stanley Hall, 1904 ; Mendousse, 1909 ; Debesse, 1936, 1941 ; Male, 1962) qui se développe au XXe siècle est redevable du mot « crise de l'adolescence » (Galland, 1993 ; Thiercé, 1999 ; Salomez, 2008 ; Fize, 2009) et que la représentation de l'adolescence n'apparaît pas sans la conscience d'un danger ou d'un enjeu (Rapport d'information du Sénat, 2003 ; Cicchelli et Pugeault-Cicchelli, 2006), il importe d'examiner ce que l'on nomme couramment en psychologie la « crise de l'adolescence ».

1.1.1.2) Ce que l'on nomme en psychologie la « crise de l'adolescence »

Cette perspective est intéressante, parce qu'elle pose le cadre qui va nous permettre de saisir les débats contemporains sur cette question qui, soulignons-le, a été le sujet de plusieurs études. Stanley Hall (1904, 1905), par exemple, a repris l'essentiel de la conception rousseauiste de l'adolescence comme moment dramatique et a évoqué le caractère tumultueux et inéluctable de cette crise. Il a parlé d'une crise de l'adolescence, conséquence directe de la crise pubertaire. De son côté, Maurice Debesse (1936, 1941) a examiné l'un des modes de l'affirmation et de prise de conscience de soi durant l'adolescence sous le nom de « crise d'originalité juvénile » (originalité de comportements, de la vêture et des propos) et a mis en évidence le besoin de se différencier chez certains jeunes.

Dans « L'adolescence est-elle une crise ? » (1958), Debesse envisage l'adolescence de manière globale et fait remarquer qu'en parlant d'une crise à l'adolescence, l'on veut signifier trois choses. D'abord, que des changements importants et rapides se produisent dans l'organisme, mais aussi dans les intérêts, les façons de sentir et de juger, les rapports avec l'entourage, bref, dans l'ensemble du comportement, quand vient l'adolescence. Ensuite, que, de ce fait, des difficultés particulières apparaissent de façon aiguë, compromettant l'adaptation ou, si l'on préfère, l'intégration du sujet. Enfin, que, par suite, cette période troublée et difficile constitue un stade de développement se distinguant assez nettement de ceux qui l'encadrent et qui sont considérés comme plus calmes et plus stables.

Cette interprétation met l'accent sur les changements qualitatifs qui se produisent et montre que

l'idée de crise de l'adolescence ne relève pas simplement d'une instabilité de l'humeur (Rousseau, 1762), d'un trouble affectif ou d'un jeu sur le plan de l'imaginaire. Elle fait interférer le rôle du corps, celui du milieu social et celui des valeurs et elle correspond à l'impression qu'éprouvent la plupart des parents et éducateurs : cette même impression qui peut être ressentie par beaucoup d'adolescents eux-mêmes[10].

Cette question a aussi été le sujet de recherche d'Erik H. Erikson (1972) qui a qualifié l'adolescence comme une crise d'identité, autrement dit, un temps de recherche et d'introspection d'où surgit l'identité qui intègre, d'une part, la confiance acquise dès la petite enfance et, d'autre part, l'autonomie, l'initiative et la compétence acquises lors des stades de l'enfance. Afin d'établir son identité personnelle, le jeune doit être aidé, selon Erikson, par son entourage et répondre aux questions cruciales suivantes : qui suis-je ? D'où est-ce que je viens ? Où vais-je ? Erikson conseille aussi de ne pas confondre la « crise d'identité » (étape du développement) avec la « confusion d'identité » (début d'engagement dans la pathologie).

Patrick Delaroche (2000) s'est aussi intéressé à la crise de l'adolescence et l'a définie comme un moment temporaire de substitutions rapides remettant en cause tant l'équilibre physique que l'équilibre psychologique du sujet. Il regroupe ces substitutions en quatre catégories : le caractère (un jeune qui était ouvert devient soudainement taciturne), l'humeur (prostré l'instant précédent, un jeune vire à l'hyperactivité exacerbée), le comportement (opposition brutale, pudeur excessive et inhabituelle), les intérêts (relatifs à l'école, aux choix professionnels et aux loisirs). Delaroche décrit le passage adolescent comme un défi lancé au monde des adultes et le deuil de l'enfance, mais aussi comme un écartèlement entre l'attrait de ce monde adulte que l'adolescent veut refaire et la nostalgie de l'enfance qu'il doit quitter : le jeune vise alors moins à imiter ses parents qu'à les dépasser.

De son côté, Pierre Male (1982) a différencié les crises « simples » des crises « dysharmoniques

[10] Debesse souligne que impression de crise que peut donner l'observation du comportement global et qualitatif des adolescents tenus pour normaux, est plus nette dans des cas extrêmes mais non exceptionnels, en particulier les troubles pathologiques de la puberté ou les conduites anti-sociales des délinquants juvéniles.

ou sévères », pour mieux cerner ce qui est du domaine de la normalité et ce qui appartient au registre de la pathologie.

Que constate-t-on ? Au moins deux choses. La première, c'est que mis à part Maurice Debesse qui a défini la crise d'adolescence dans une perspective interactionniste (qui montre comment cette idée fait interférer le rôle du corps, celui du milieu social et celui des valeurs et comment elle correspond à l'impression qu'éprouvent la plupart des parents et éducateurs, mais aussi beaucoup d'adolescents eux-mêmes), les auteurs mobilisés, dans leur tentative de définition de la crise d'adolescence, ont beaucoup plus mis l'accent sur les effets du phénomène pubère, ce qui confirme la place centrale qu'occupe la puberté dans l'analyse psychologique de l'adolescence.

Le deuxième enseignement est que lorsqu'on parle de « crise de l'adolescence », il est principalement question des changements importants et rapides qui se produisent dans l'ensemble du comportement, quand vient l'adolescence.

Une synthèse des interrogations et des débats marquant la situation actuelle des analystes et des chercheurs concernant la question de la crise de l'adolescence représente l'occasion d'aller plus loin dans la mise en perspective de cette problématique.

1.1.1.3) La crise de l'adolescence : des interrogations et des débats

La problématisation de l'adolescence comme une crise aurait vu le jour au XIXe siècle (Thiercé, 1999). Pourtant cette représentation suscite de plus en plus des interrogations et des débats parmi les observateurs de cet âge de la vie, qui en discutent pour prouver son existence ou pour démontrer qu'elle n'a pas lieu. Alors, comment expliquer aujourd'hui ces interrogations et ces débats des chercheurs et des analystes pour la question de la crise de l'adolescence ? Pour tenter de répondre à cette question, mettons en évidence les thèses en faveur de l'existence d'une crise de l'adolescence et dressons en parallèle celles qui relativisent ou celles qui dénient radicalement toute légitimité à cette existence. Cette perspective va permettre de mieux saisir les points de convergence et divergence relatifs à ces interrogations et à ces débats.

Maurice Debesse (1958) a fait un exposé critique de l'idée de crise de l'adolescence pour savoir

si l'on a le droit ou non de parler, en psychologie, de crise de l'adolescence ; si l'expression est fallacieuse, donc à rejeter, ou si elle correspond à une certaine réalité et dans quelle mesure elle peut être utilisée[11]. Après avoir situé le début de la remise en cause de cette idée à la fin des années 1920 (Hollingworth, 1928 et Mead, 1928, cités dans Debesse, 1958)[12] et après mis en évidence les objections auxquelles elle s'est heurtée[13], il a avancé que l'on peut parler de crise à propos de l'adolescence dans les trois conditions suivantes : 1) lorsqu'on envisage les changements qui interviennent dans l'ensemble de la personnalité et sous leur aspect qualitatif (l'étude de l'ensemble des modes de contacts des adolescents avec les autres et avec eux-mêmes, par exemple) ; 2) si l'on considère que l'adolescence n'est pas un phénomène général (il y aurait des adolescents agressifs ou hypersensibles ; d'autres plus paisibles ou peu sensibles ; il y aurait des milieux familiaux et sociaux rigides qui risquent d'envenimer les conflits, d'autres plus souples qui les apaisent) ; 3) si l'on admet que la crise de l'adolescence n'a pas un caractère absolu (on rencontre tous les degrés, depuis un simple malaise dans les rapports avec l'entourage

[11] Une décennie plus tôt, Charlotte Mary Fleming (1948) avait consacré un chapitre de son livre intitulé *Adolescence* à la critique de la conception dramatique de l'adolescence.

[12] Hollingworth et d'autres psychologues avaient montré ce qu'il y avait d'excessif dans la façon de séparer l'adolescence des périodes qui l'encadrent, pour en faire quelque chose de singulier ; ce qu'il y avait d'inexact à ne voir dans l'adolescence que tempêtes, ruptures et désadaptation. Pour eux, le développement se faisait de façon plus continue et régulière, sans ruptures ni discordances au niveau de la puberté, lorsqu'on s'efforce de mesurer chacun des aspects de la vie mentale. Quant à l'ethnologue Margaret Mead, elle avait montré que chez les adolescents qu'elle avait étudiés aux Samoa la crise n'existe pas. Ces travaux avaient pour but de vérifier la pertinence de la thèse du psychosociologue Stanley Hall, qui avait évoqué le caractère tumultueux et inéluctable de cette crise.

[13] Debesse rappelle que si la discussion du problème déborde le domaine de l'adolescence, à travers elle, ce sont deux conceptions de l'évolution (de la naissance à l'âge adulte) qui s'opposent en psychologie : d'un côté, celle qui conçoit l'évolution non pas comme un continuum régulier, mais comme un processus rythmé par des périodes troublées et, de l'autre, celle qui conçoit que la croissance se fait de manière continue et ininterrompue, non sans difficultés sans doute, mais sans ruptures et sans crises. Quant aux objections, il en a retenu trois. La première est que tous les adolescents ne présentent pas une crise telle est comprise par certains à savoir comme un trouble profond et violent de la personnalité. La seconde, c'est que si par définition, une crise est quelque chose de bref, du moins lorsqu'il s'agit d'un individu et non d'une collectivité (crise de larmes, de folie), comment peut-on parler sans forcer sur le sens des mots d'une crise qui s'étendrait sur des années ? La troisième objection, c'est que si l'on observe sans conteste des changements profonds dans l'organisme qui pourraient faire parler à la rigueur d'une crise physiologique, cela n'est pas une raison suffisante pour postuler par analogie au nom d'un parallélisme psycho-physiologique une révolution dans le domaine psychologique (Heuyer, 1946, 1952, cité dans Debesse, 1958). Ces critiques, selon lui, sont redevables de l'évolution de la psychologie elle-même, en particulier de la psychanalyse, de la psychologie sociale et de la psychométrie, trois courants importants de la psychologie contemporaine qui ont contribué, chacun à leur manière, à écarter beaucoup plus d'esprits de la façon courante d'envisager l'adolescence.

jusqu'aux états oppositionnels extrêmes, avec fugues ou violences)[14].

Evart-Chmielniski (1958) a aussi défendu l'idée d'une crise de l'adolescence. Elle a comparé les observations faites sur des adolescents présentés en consultation et celles effectuées sur des adolescents qui n'avaient pas attirés l'attention de leur entourage par des signes quelconques de désadaptation et a montré que la pathologie et certaines anomalies, en particulier le syndrome d'inertie fataliste et de découragement chez certains adolescents, peuvent donner des indications sur l'existence de la crise de l'adolescence afin de la situer éventuellement et pour en délimiter la portée. De son côté, Philippe Jeammet (1993) a montré qu'il y a crise non seulement parce que l'adolescence correspond typiquement à une exigence de changement, mais aussi parce que les données en présence, en particulier les contraintes de la puberté et leurs conséquences psychosociales, sont telles qu'elles contraignent l'adolescent au changement de façon plus ou moins rapide, plus ou moins importante, mais de telle sorte que l'effet mutatif soit inévitable.

Xavier Pommereau (2006) a aussi été favorable à cette idée de crise, notamment lorsqu'il a soutenu qu'il n'y a pas d'adolescence tranquille ou économique, et que si tel est le cas, il faudrait plutôt s'en inquiéter. C'est l'idée même de Donald Woods Winnicott (1975), qui a montré que

---

[14] La perspective de Debesse s'appuie sur trois éléments. Le premier concerne les transformations organiques qui marquent la venue de la puberté, en particulier la poussée staturale qui, du point de vue psychologique, retentit sur l'affectivité et sur la conduite des adolescents : elle les intéresse, elle les inquiète, surtout quand ils ne sont pas avertis, provoquant parfois des obsessions, des sentiments d'infériorité ou de culpabilité. D'où l'idée que l'adolescence est une « crise de croissance ». Debesse rappelle qu'au temps où la psychologie de l'adolescence se réduisait plus ou moins à celle de la puberté, c'est l'expression « crise pubertaire » qu'on employait plus volontiers dans le monde médical, parce qu'on y voyait, en même temps que des dangers possibles, un espoir de renouvellement lorsqu'on se trouvait devant un enfant présentant une anomalie ou un retard. Il fait allusion à cette croyance qui était répandue chez les parents ayant des enfants handicapés et selon laquelle « cela pourra s'arranger à la puberté ». Celle-ci viendrait d'une conception poussée à l'extrême de la crise de la puberté, tenue pour une révolution organique. Le second concerne l'importance des facteurs sociaux. Selon Debesse la multiplication des apprentissages (scolaire, professionnel, sentimental, politique, etc.,), la réorganisation des rapports avec un entourage élargi, coïncidant avec les transformations organiques et les désirs accrus d'indépendance, peuvent faire naître des tensions et même des difficultés. D'où l'extension fréquente de l'idée de crise à cet aspect de la conduite envisagé comme la « crise d'intégration sociale » et son pendant populaire « d'âge ingrat ». Le dernier élément renvoie au moment de la découverte, ou plus justement de la prise de conscience personnelle des valeurs culturelles et spirituelles. Celle-ci, selon Debesse, peut s'accompagner des tiraillements, faire naître des conflits avec l'entourage s'il a une autre échelle de valeurs ; elle peut aussi provoquer l'enthousiasme, alimenter le jeu de personnage lié au niveau d'aspiration du sujet. Ce qui peut donner l'impression d'une crise, avant que l'être jeune ait défini son « point de vue sur le monde » (Hollingworth, 1951, cité dans Debesse, 1958).

c'est au contraire sans crise que l'adolescence est à considérer comme une pathologie. C'est aussi l'idée de Jean-Pierre Chartier (2003), qui a défendu que la crise de l'adolescence n'est pas un problème au contraire de son absence.

Cette question a également été travaillée par Patrice Huerre (1995), qui a mis en valeur un certain nombre de confusions relatives au terme « crise de l'adolescence ». La première est que ce terme est présenté comme tel beaucoup plus par l'entourage de l'adolescent (parents, enseignants, éducateurs, etc.,) que par ce dernier qui utiliserait d'autres mots.

La deuxième confusion renvoie au fait que ce terme est, selon Huerre, galvaudé (crise sociale, économique, morale, etc.,) et donc banalisé.

La dernière confusion, c'est que les formes d'expression que ce terme emprunte (des signes d'allure somatique aux actes de transgression, en particulier la petite délinquance, l'usage des drogues et les problèmes disciplinaires ; des gestes suicidaires avec ou sans dépression aux troubles de l'apprentissage en passant par les changements relationnels, voire les moments d'allure délirante) reflètent rarement ce qui les sous-tend. Selon Huerre, ces apparences symptomatiques (isolées ou groupées) cachent le plus souvent des difficultés individuelles, parentales, familiales, scolaires ou sociales.

Un type d'interprétation différent de l'analyse des praticiens qui côtoient au quotidien les adolescents est développée par le sociologue Michel Fize (2009a, 2009b, 2006, 2005, 2003), qui a soutenu qu'il y a un bonheur adolescent et que la véritable source de ce qu'on prend à tort pour une crise de l'adolescence n'est autre que la révolte provoquée par des attitudes parentales qui n'acceptent pas que leur enfant puisse se former des opinions personnelles, soit en quête d'autonomie, revendique le droit de juger par lui-même, de prendre seul ses décisions et de choisir librement ses amis.

Un autre axe du débat consiste à se demander qui de l'adolescence ou de la société, ou encore des parents, est en crise. Martine Goffin (2010) a examiné la crise de l'adolescence entre la crise qui toucherait la famille et celle qui toucherait la société, et a souligné l'incapacité actuelle des parents à dire non à leurs enfants. Elle suggère deux éléments qui expliqueraient cette incapacité

actuelle des parents à pouvoir dire « non » à leurs enfants : d'une part, il y a la fin de l'ère patriarcale et, d'autre part, l'accès à la contraception qui sous-tend l'idée selon laquelle les parents ont désiré l'enfant qu'ils ont eu et qu'ils sont prêts à assumer et subvenir à tous ses besoins, voire ses envies et caprices.

De son côté, Véronique Bedin (2009) s'est inspirée des travaux d'Auguste Comte (1844) et a analysé l'adolescence comme un « âge métaphysique et abstrait »[15]. De même que Comte a envisagé l'état métaphysique comme une sorte de maladie chronique naturellement inhérente à notre évolution mentale, individuelle ou collective entre l'enfance et la virilité, Véronique Bedin se demande si la société ne stigmatise pas ces adolescents sans repères, ces jeunes qui ne respectent rien, cassent tout et deviendraient de plus en plus difficiles à comprendre, parce qu'elle peine elle-même à parvenir à la maturité.

Les travaux de Daniel Coum (2009) s'inscrivent aussi dans cette perspective. Coum a analysé la pratique clinique de l'aide psychologique apportée aux parents qui sont confrontés au surgissement de l'adolescence chez leur enfant et a dressé en parallèle celle qui est apportée aux adolescents eux-mêmes. Son étude montre qu'il y a crise tant du côté de l'adolescent que celui des parents. Selon Coum, les parents sont confrontés à plusieurs types d'épreuves, quand arrive l'adolescence. D'abord, il s'agit pour eux de faire avec le manque que la disparition de l'enfant ouvre en les renvoyant à la question de l' « être adulte » lorsqu'on ne peut plus répondre à cette question du côté de l' « être parent ». Ensuite, du point de vue du temps qui passe, les parents sont confrontés à une forme de mort sociale (sinon réelle), en ce sens que l'existence ne peut plus s'appuyer sur la parentalité pour se soutenir, et à laquelle la perspective de la retraite professionnelle peut se rajouter : l'enfant devenant adulte active le processus de succession des générations et expose la génération d'avant à la perspective actualisée de sa propre finitude là où l'enfant soutenait les rêves parentaux d'immortalité.

---

[15] Auguste Comte a décrit l'évolution des sociétés par analogie avec les âges de la vie, en leur attribuant trois états successifs : l'enfance, qu'il a qualifié d'état théologique ou préparatoire, l'adolescence ou « état métaphysique », un âge abstrait, critique et dissolvant, le dernier état, la maturité, étant l'âge positif, rationnel, le but à atteindre.

Enfin, du point de vue du couple, la place que prenait l'enfant comme cause, voire raison, du couple davantage parental que conjugal est désormais vide. Selon Coum, les parents sont sommés de faire avec la perte d'un statut social qui soutenait leur identité elle-même : ils expérimentent la perte de pouvoir sur l'enfant au profit d'une négociation avec le futur adulte qu'est l'adolescent, mais aussi la perte de reconnaissance sociale dont le statut de parent pour un enfant était porteur (ne plus accompagner son enfant à l'établissement scolaire pour s'y faire reconnaître comme parent, par exemple).

Que conclure au sujet de la crise de l'adolescence ? D'abord qu'il y a, au niveau de la problématisation, une forte articulation entre la puberté, les changements qualitatifs qui se produisent et la conscience d'un danger ou d'un enjeu. A cet égard, l'influence de Jean-Jacques Rousseau est indéniable. Ensuite, au niveau du concept lui-même, la littérature consultée laisse apparaître que depuis les analyses de Jean-Jacques Rousseau, les interrogations et débats des analystes et chercheurs relèvent toujours de la nécessité de prouver l'existence de la crise de l'adolescence ou de démontrer qu'elle n'a pas lieu, ou encore de montrer que celle-ci est plutôt parentale ou sociétale.

Ceci nous renseigne par conséquent sur les deux conceptions de l'évolution (de la naissance à l'âge adulte) qui se sont opposées en psychologie par l'intermédiaire de l'adolescence : d'un côté, celle qui conçoit l'évolution non pas comme un continuum régulier, mais comme un processus rythmé par des périodes troublées et, de l'autre, celle qui conçoit que la croissance se fait de manière continue et ininterrompue, non sans difficultés sans doute, mais sans ruptures et sans crises. Ces débats montrent aussi comment trois courants importants de la psychologie contemporaine (la psychanalyse, la psychologie sociale et la psychométrie) ont contribué à envisager l'adolescence.

Cela nous renseigne aussi sur les préoccupations et les inquiétudes des adultes, qui sont confrontés au surgissement de l'adolescence chez leur enfant. Ces enseignements sont importants pour deux raisons : d'une part ils permettent de considérer que l'adolescence n'est pas un phénomène général, et donc de relativiser les discours alarmistes sur elle et, d'autre part, ils suggèrent d'admettre que la crise de l'adolescence n'a pas un caractère absolu.

Dans cette lecture psychologique de l'adolescence, la crise de l'adolescence est considérée comme la manifestation d'un malaise, d'un trouble, et la question est abordée du point de vue de la santé. Xavier Pommereau (2002), dans un rapport sur l'adolescence, a estimé que 15% des jeunes âgés de 11 à 18 ans seulement présentaient des signes tangibles de souffrance psychique exprimée dans une grande diversité de comportements allant des plaintes somatiques à des conduites plus ou moins spectaculaires dont certains conduisent à des mises en danger physique et social à l'issue parfois fatale. Ce sont surtout ces mises en danger délibérées de soi par l'activité sensationnelle qui vont nous occuper dans le propos qui va suivre.

1.1.2) Adolescence et prise de risque

La question de la prise de risque est souvent aussi évoquée à propos des adolescents, qu'il s'agisse des accidents, des limites qu'ils franchissent vis-à-vis d'eux-mêmes et de la société, ou de leurs transgressions. Cette question est au cœur de la réflexion politique (Conférence de la famille, 2004 ; plan Santé des jeunes, 2008, par exemple)[16] et retient l'attention des chercheurs en sciences humaines et sociales, qui analysent les comportements des adolescents à partir de la catégorie « risque ». Le colloque « Prise de risque et adolescence » organisé à la fin octobre 2010 par le Collège international de l'adolescence (CILA) et le laboratoire de psychologie clinique et de psychopathologie (LPCP) de l'Université Paris Descartes atteste cet intérêt des chercheurs pour la question des prises de risque adolescentes.

Pour nombre de chercheurs (Hachet, 2009 ; Cicchelli et Pugeault-Cicchelli, 2006 ; Perrin-Escalon et Hassoun, 2004 ; Coslin, 2003 ; Peretti-Watel, 2002 ; Grégory, 2001 ; Choquet et *al*., 1993), la prise de risque est inhérente à la jeunesse, ou plutôt à l'adolescence : elle va souvent de pair avec la quête d'autonomie et la recherche d'indépendance (Assailly, 1997 ; Selosse, 1998a) et peut

[16] La Conférence de la Famille a suggéré de protéger les adolescents de la société et d'eux-mêmes, prenant ainsi à contre-pied les préoccupations plus anciennes selon lesquelles les jeunes représenteraient un danger pour la société. Quant au plan Santé des jeunes, il vise à lutter efficacement contre les conduites à risque, à mieux répondre aux besoins des jeunes les plus vulnérables, à développer les activités physiques et sportives et à permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé.

être révélatrice d'un conflit avec les normes prescrites par la société ou les contraintes imposées par les parents (Coslin, 2003).

Cet examen de l'adolescence sous la focale de la prise de risque va permettre de voir deux choses. La première, c'est que la notion de prise de risque, associée à l'adolescence, renvoie à des comportements disparates et différenciés selon le sexe. L'autre enseignement est que les prises de risques des jeunes en général, et en particulier des adolescents inquiètent beaucoup plus les adultes que les adolescents eux-mêmes.

1.1.2.1) Dans l'analyse des prises de risques chez les adolescents, des comportements disparates et différenciés selon le sexe

Les travaux consacrés à la prise de risque chez les adolescents ont été introduits en France lors d'un colloque organisé en 1990 par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur le thème « Adolescence et risque ». Si ces travaux ont coïncidé avec l'apparition du sida et la banalisation de l'usage de certaines drogues, Patrick Peretti-Watel (2002) souligne que leur essor a été brutal et serait plutôt la conséquence du succès de la notion « conduite à risque » dans le champ de la recherche en santé publique :

> « Depuis quelques décennies la notion de risque sert de carburant à de nombreuses professions, à de nombreux experts (Short, 1984) : la notion de conduites à risque a pu profiter de cet effet de mode. En outre, elle permet de définir une catégorie très large englobant sous la même étiquette des phénomènes très disparates. » (Peretti-Watel, 2002 :18)

Ces travaux suivent quatre directions. La première est développée par des épidémiologistes, à l'instar de Marie Choquet et Sylvie Ledoux (1993), qui ont examiné les conduites à risque des adolescents en termes de manifestations autodestructrices, en tentant de cerner le contexte de leur apparition et les facteurs associés à ces conduites et symptômes.

La deuxième approche, représentée par des travaux de cliniciens (psychologues et des psychopathologues) tels que ceux de Daniel Marcelli (1993), de Grégory Michel (2001) ou

encore de Pierre G. Colin (2006), examine les conduites à risque sous l'angle des sensations qu'elles induisent en tenant compte du processus de l'adolescence.

La troisième perspective, représentée par les travaux de David Le Breton (2002, 2008), appréhende les prises de risque adolescentes comme une manière ambivalente de manifester un manque à être, une souffrance et de tester leur enracinement dans le monde.

La quatrième perspective, représentée par les travaux de Patrick Peretti-Watel (2002), s'intéresse à la manière dont la catégorie des « conduites à risque adolescentes » est construite par la société adulte. Cette approche interroge le sens des conduites de défi et substitue à la myopie supposé des adolescents une interprétation en termes de déni du risque.

Toutes ces perspectives se fondent sur l'observation d'une série de comportements qui mettraient symboliquement ou réellement l'existence en danger (Le Breton, 2002, 2008, 2010). Pierre G. Colin (2003) a montré que si ces comportements sont susceptibles d'entraîner des effets dangereux pour le jeune lui-même et pour les autres, ils sont aussi empreints de déviance sociale et peuvent constituer une infraction à la loi ou des inadaptations à la vie scolaire.

Pour David Le Breton (2002, 2008), le terme de conduite à risque, appliqué aux jeunes générations, désigne une série de conduites disparates dont le trait commun consiste dans l'exposition délibérée du jeune au risque de se blesser ou de mourir, d'altérer son avenir personnel, ou de mettre sa santé en péril : défis, tentatives de suicide, fugues, errances, alcoolisation, toxicomanies, troubles alimentaires, vitesse sur les routes, violences, relations sexuelles non protégées, refus de poursuivre un traitement vital, usage des drogues licites et illicites, etc. Ces définitions complètent celle de l'Organisation mondiale de la santé (1999), selon

laquelle le comportement à risque est un comportement dont on a constaté qu'il est lié à une vulnérabilité accrue à l'égard d'une maladie déterminée ou de certains problèmes de santé[17].

Retenons déjà que parmi les comportements que l'on peut classer comme dangereux ou à risque, figurent à la fois l'usage de substances psychoactives licites ou illicites, la violence qu'elle soit dirigée contre soi ou contre les autres, les comportements dangereux sur la route, la conduite sur l'autoroute en sens inverse ou sans permis, les pratiques sportives à risques, les comportements sexuels à risque, la consommation d'alcool, du tabac, du cannabis et autres drogues, mais aussi les symptômes de dépression et les tentatives de suicide.

Certaines études ont tenté de classer ces comportements problématiques afin de mieux les définir. Pascal Hachet (2009), par exemple, s'est intéressé, d'une part, à ce qui est risqué à cet âge de la vie et ce qui ne l'est pas et, d'autre part, en quoi les risques pris par l'adolescent consistent. En faisant coïncider la prise de risque à l'adolescence avec la pratique de certains sports spectaculaires où le frisson est garanti (saut à l'élastique, par exemple), l'ensemble des situations où le corps de l'adolescent peut être mis en souffrance (excès en matière de conduite motorisée, usages de drogues ou d'alcool, etc.,) et les réactions qu'une expérience risquée déclenche chez les proches de l'adolescent (en premier lieu ses parents), il a regroupé les risques que les adolescents prennent en deux catégories.

La première concerne les risques « par excès » ou « débordement » : le corps est ici actif et se déploie dans ce qui l'environne. A titre d'exemple, pour se valoriser ou s'affirmer par bravade, les adolescents se lancent des défis volontiers relevés malgré les dangers qu'ils comportent. Ces actes de défis concernent, selon Hachet, la locomotion[18], les expériences où, en plus du danger

[17] L'Organisation mondiale de la santé différencie les comportements en matière de santé et les comportements à risque et fait remarquer que les deux types de comportement sont souvent liés entre eux dans un ensemble plus complexe de comportements appelés « mode de vie ».

[18] Les exemples retenus sont les suivants : conduire de façon dangereuse en VTT, en bicyclette, en mobylette, en skate ; ne pas marquer un stop, outrepasser de manière systématique les feux rouges, faire la course dans les rues du quartier, ne pas porter de casque, cabrer une moto à l'extrême ou resserrer le guidon, conduire sans freins, traverser une rue les yeux clos, jouer au dernier qui se glisse sous une porte de garage automatique, s'accrocher à une voiture pour battre le record de vitesse en rollers, slalomer en sens inverse sur la route, etc.,).

éventuel, les adolescents risquent de se faire prendre[19], le vol, des formes de violence codifiée comme le bizutage (qu'il faut saisir en termes de succession des générations), les mises en danger de soi qui ont des conséquences traumatisantes (sexualité vagabonde et risques d'être racketté, par exemple), les réactions relatives à la diffusion des magazines et des DVD pornographiques (imposition des rapports sexuels ou, au contraire, le fait de s'abstenir de tout rapport sexuel), l'usage des drogues et les sports extrêmes, etc.

La deuxième catégorie concerne les risques « par défaut » ou « repli » : le jeune, dans ses tentatives pour grandir, se retranche de la marche du monde. Les expériences correspondantes sont ici dominées par la négligence, l'abandon, le repli, l'absence, la consommation de substances sédatives et l'errance. Selon Hachet, l'adolescent, parce que nulle motivation et nul but ne l'animent peut ainsi négliger son alimentation, sa santé et sa tenue vestimentaire ; il peut fuguer pour aller vivre dans un squat, ou encore vagabonder dans la rue, les gares ou les transports en commun. En haut de liste de ces comportements figurent aussi l'anorexie, la boulimie, la consommation du tabac, la consommation impulsive de l'alcool et le fait de boire beaucoup plus vite (*binge drinking*) et des drogues illicites.

Choquet et Ledoux (1993) ont aussi proposé une typologie des « conduites à risque » des adolescents selon quatre critères. Le premier concerne la nature de la conduite et distingue les conduites très violentes pour le sujet ou autrui (l'agressivité, le suicide, l'homicide, le viol, par exemple) et les conduites moins violentes (la consommation des drogues, par exemple).

Le deuxième concerne le mode de prise en charge des conséquences des conduites et distingue les conduites à risques médical (risque de morbidité et mortalité) et les comportements à risque social (conduites de désocialisation ou de désinvestissement scolaire ou professionnel).

---

[19] Il s'agit en particulier de squatter les caves d'immeubles et les bâtiments promis à la démolition, participer à des rave parties organisées de façon clandestine en forêt ou dans un entrepôt, s'approprier de manière illégale une voiture pour un soir, détourner les panneaux de signalisation, escalader des monuments ou des grilles des jardins publics, se promener et sauter de toit en toit, s'installer à califourchon sur la rambarde d'un lieu élevé pour discuter, grimper sur les voitures en stationnement ou encore pénétrer par infraction dans des lieux interdits.

Le troisième renvoie au délai qui s'écoule entre la conduite et ses conséquences néfastes et distingue les conduites qui produisent des effets immédiats (la conduite automobile dangereuse et l'accident) et celles qui comportent un risque à long terme (la consommation du tabac et les troubles respiratoires)[20].

Le dernier critère concerne le mode d'expression du sujet et différencie les conduites dites « actives » des conduites en apparence plus « passives ».

Ces deux auteurs, en centrant par la suite leur analyse sur la signification des conduites et des troubles qui peuvent comporter, à plus ou moins long terme, des risques pour l'intégrité corporelle et sociale du sujet, ont distingué les conduites à problèmes (consommation de drogue ; conduites délictueuses, c'est-à-dire passible de condamnation comme le vol public ou privé, le racket et les drogues illicites ; conduites violentes non délictueuses comme les bagarres fréquentes et la violence physique et verbale fréquente ; conduites de descolarisation) et les troubles corporalisées (troubles fonctionnels de l'humeur, la consommation des médicaments psychotropes et les troubles de conduites alimentaires).

Si les prises des risques adolescentes incluent à la fois des comportements, des expériences vécues et des états psychologiques (Choquet et al., 1993 ; Embersin et Grémy, 2000)[21] et si celles-ci sont pluri-catégorielles et très diversifiées (Grégory, 2001 ; Coslin, 2003), leur regroupement sous une même étiquette semble inédit (Peretti-Watel, 2002). Selon Choquet et *al*. (1993), ce regroupement s'appuie sur une interprétation psychologique où :

---

[20] En ce qui concerne ce troisième critère, Daniel Marcelli (1993) souligne que les conduites à risques qui produisent des effets immédiats sont pulsionnelles et répondent à la tension interne de l'adolescent et à son urgence de connaître ses limites, de se « décharger » de l'excitation ou du malaise ; elles seraient alors redevables de la facilité du passage à l'acte et des diverses significations possibles de ce passage à l'acte à cet âge. En revanche, les conduites qui comportent un risque à long terme seraient issues, selon Marcelli, des recherches épidémiologiques et statistiques dans lesquelles l'adolescent est tout à fait étranger et où la conscience nette et immédiate du risque encouru est difficile à repérer[20].

[21] Ces auteurs font ici allusion aux actes de délinquance (vol, racket, par exemple), aux violences agies subies, aux tentatives de suicide, au désinvestissement scolaire (retards, absentéisme), aux troubles alimentaires (comme le fait de se sentir gros) et du sommeil, à la nervosité et à la morosité ou encore le mésestime de soi.

> « La négligence des règles de sécurité, le désinvestissement, voire la morosité sous ses manifestations diverses peuvent être considérés comme des « conduites à risque », au même titre que la transgression des règles établies, puisqu'ils peuvent avoir une même signification psychologique (manifestation de malaise) et une même fonction d'appel (« clignotant »). » (Choquet et *al*., 1993 : 112)

Par ailleurs, et c'est là que les différences liées à la biologie apparaissent, les prises de risque juvéniles en général, et en particulier des adolescents semblent distinctes pour les garçons et pour les filles. Arènes et *al*. (1998) ont montré que les garçons sont deux fois plus nombreux que les filles à se déclarer amateurs de sensations fortes et qu'ils sont à égalité avec les filles en ce qui concerne la consommation excessive du tabac. Ils soulignent aussi que chez les filles, la prise de risques paraît plutôt se loger dans la relation amoureuse et ce qui la borne au niveau chronologique : la rencontre et la rupture. Cette idée a été confirmée par Pascal Hachet (2009), qui a soutenu que la prise de risque au féminin investit électivement les « vertiges de l'amour », même si ces derniers peuvent déboucher sur des passages à l'acte qui ne figurent guère dans les ingrédients narratifs des romans à l'eau de rose.

Alain Braconnier (2002) a aussi donné un éclairage original à la différence garçon/fille concernant les conduites à risque. Il a examiné la crainte ou l'aversion du risque chez certains sujets[22] et a montré que les filles, dès leur enfance, ont une plus grande capacité que les garçons à prendre en compte tous les éléments d'un contexte et seraient mieux préparées pour évaluer les risques d'un comportement. Selon Braconnier, les garçons sont généralement plus impulsifs et ont une moins grande capacité d'attente que les filles. Par ailleurs, il fait remarquer que, même si la conduite la plus sûre n'est pas une question que se pose naturellement l'adolescent, les garçons se posent, plus que les filles, la question d'agir davantage que celle d'agir avec le plus de sécurité et de sûreté possible. Dans un précédent travail, Braconnier (1999) avait déjà montré que les

[22] Dans sa démarche, Braconnier a identifié quatre attitudes. La première consiste à rechercher, de façon parfois obsessionnelle, le maximum d'informations sur la situation. La deuxième, retrouvée chez les sujets qui ont tendance à ne pas prendre de risque, ou à avoir une certaine aversion au risque, est de prendre son temps. La troisième attitude consiste à choisir l'action la plus sûre. La dernière est que les sujets qui ont une certaine crainte des risques ont une tendance spontanée à être trop dépendants du jugement des autres.

filles, contrairement aux garçons, manifestent dès leur enfance, un plus grand intérêt pour l'autre et une plus grande écoute.

Cette question a aussi été le sujet de recherche de David Le Breton (2010), qui a constaté que chez les filles les conduites à risque prennent des formes discrètes, silencieuses (troubles alimentaires, scarifications, tentatives de suicide, etc.,), là où chez les garçons elles deviennent exposition de soi (et éventuellement des autres), souvent sous le regard des pairs (violences, délinquances, alcoolisation, vitesse sur les routes, toxicomanies, etc.,). C'est l'idée même de Hakima Aït El Cadi (2008 et 2010), qui a soutenu que les filles font état de conduites à risque introverties, recentrées vers le corps, là où les garçons ont des comportements de transgression ou de violence à l'encontre des biens et de personnes. Dit autrement, les conduites à risque des filles seraient discrètes et le plus souvent clandestines, alors que les garçons s'adonneraient plus librement à des conduites transgressives publiques et collectives caractérisées par la démesure, l'excès et la performance.

Marie Choquet, Sylvie Ledoux et Daniel Marcelli (1993), en confrontant les approches épidémiologique et clinique, ont aussi mis en évidence la prédominance des conduites à problèmes (consommation de drogues, conduites délictueuses, conduites violentes mineures, conduites de descolarisation) parmi les garçons et les hommes et la prédominance des troubles psychosomatiques (troubles fonctionnels de l'humeur, consommation des médicaments psychotropes, troubles de conduites alimentaires) parmi les filles et les femmes.

Selon Pascal Hachet (2009), ces différences s'expliqueraient par le fait que les filles utilisent davantage que les garçons l'émotion et la pensée pour affronter leurs difficultés : les jeunes filles recherchent plus l'aide et le réconfort et elles osent exprimer leur douleur, ce qui n'est pas le cas pour les garçons qui, selon Bolognini et *al*. (1994), semblent souvent enclins à privilégier l'acte (la fuite, par exemple) au détriment de la parole. Les garçons auraient donc une moindre capacité à anticiper les réalités stressantes (qu'ils tendent souvent à dénier) et feraient face aux problèmes que lorsque ceux-ci se dressent devant eux et deviennent intouchables.

1.1.2.2) Des comportements qui inquiètent plus des adultes que des jeunes eux-mêmes

Si, comme on vient de le voir, les prises de risque juvéniles en général, et en particulier des adolescents sont très diversifiées et très sexuées, elles inquiètent beaucoup plus les adultes que les jeunes eux-mêmes : elles ont la réputation de transgresser les normes de la société adulte, tout spécifiquement de son autorité, qu'il s'agisse de celle des parents, des enseignants ou des représentants de l'ordre (Selosse, 1998a ; Grégory, 2001). Sur ce point, certaines études ont montré que chez les adolescents, le fantasme ordalique[23] et sa mise en actes, par exemple, constituent souvent soit un mode de protestation vis-à-vis d'une société jugée par certains jeunes comme trop ordonnée et rationnelle (Le Breton, 2008), soit une quête de limites et de loi, de relation privilégiée d'un sacré et d'un secret dont les adultes ne seraient plus vécus comme dépositaires (Adès et Lejoyeux, 2004).

De ce point de vue, l'inquiétude des adultes concernant les prises de risques juvéniles pourrait en partie s'expliquer par le fait que ces comportements, en tant que rites initiatiques, sont devenus « sauvages » (Le Breton, 1997) : ils ne contribuent plus forcément à leur intégration sociale et ils échappent au contrôle des adultes (Peretti-Watel, 2002). David Le Breton (2003) a montré que si, dans les sociétés traditionnelles, celles étudiées par les ethnologues, les rites initiatiques juvéniles impliquaient souvent des épreuves qu'on pouvait qualifier de « conduites à risques » (jeûne, automutilation, ingestion ou inhalation de substances hallucinogènes, avoir des rapports sexuels avoir de nombreux partenaires, etc.) et participaient à l'intégration sociale de l'individu et à la construction de son identité, dans les sociétés contemporaines, le moment initiatique de l'adolescent n'incarne plus un passage de l'adolescence à l'âge adulte sous le contrôle des adultes, il relève plutôt d'une intuition personnelle nullement préméditée par l'engagement dans la prise de risque ou le passage à l'acte. On aurait donc de plus en plus affaire, selon Le Breton, aux rites individuels de passage et à des formes de braconnage de sens, plutôt rite intime de

[23] David Le Breton (2008 : 22) a défini les conduites ordaliques des jeunes générations comme une manière de jouer le tout pour le tout, de se livrer à une épreuve personnelle pour tester une légitimité à vivre que le jeune n'éprouve pas encore car le lien social a été impuissant à lui donner.

contrebande favorisant l'intégration sociale et le sentiment d'être garanti, d'avoir enfin rallié une signification à son existence :

> « Parler de rite individuel de passage pour les jeunes générations d'aujourd'hui revient à évoquer le recours à une forme clandestine et solitaire de symbolisation du goût de vivre. Il s'agit ici de rite individuel de passage dans la mesure où l'acte est singulier, qu'il n'a de valeur que pour celui qui l'ose, que l'individu n'est pas toujours lucide sur l'objet de sa quête, et qu'il ne modifie en rien, s'il en réchappe, son statut social. Rite de passage malgré tout à cause de la structure anthropologique qu'il contient : la révélation d'identité, le changement ontologique poursuivi avec plus ou moins de lucidité. Rite de passage enfin du fait de l'éminence sociologique du phénomène, sa multiplication, sous des formes éparses et individuelles. » (Le Breton, 2003 : 123)

Patrick Peretti-Watel (2002) a examiné de manière critique la catégorie des « conduites à risque adolescentes » afin de comprendre pourquoi ces conduites sont souvent montrées du doigt par des adultes, qui les interprètent en termes de défis morbides lorsqu'elles sont conscientes et de myopie lorsqu'elles ne le sont pas. Il montre que la catégorie « conduites à risque » n'est pas donnée, mais construite, et révélatrice de tensions entre jeunes et adultes. Selon Peretti-Watel, la multiplication des travaux consacrés aux conduites à risque des adolescents ne reflète pas une « flambée objective » des prises de risque parmi ces derniers ; elle traduit plutôt le succès d'une notion qui fédère les inquiétudes récurrentes de la société adulte à l'égard de ces jeunes, en s'appuyant sur une interprétation psychologique de leurs comportements.

Les travaux de Patricia Loncle (2008) sur la prise en charge des pratiques festives des jeunes rennais sont sur ce point assez éclairants, notamment lorsqu'ils montrent comment, face à la formulation du problème assurant que les jeunes étudiants boivent massivement parce qu'ils ont des pratiques déviantes ou bien parce qu'ils souffrent de mal-être, les acteurs locaux (services de l'Etat, collectivités locales et associations intervenant dans le champ de la prise en charge de la jeunesse) ont apporté des réponses en termes de santé publique, alors que celles-ci auraient pu l'être sous l'angle des politiques sociales ou des politiques de jeunesse.

Selon Peretti-Watel (2002), les craintes des adultes à l'égard des populations juvéniles participent au climat d'insécurité ambiant de deux manières. D'un côté, les phénomènes inclus dans la

catégorie des conduites à risque correspondent aux troubles qui menacent la santé de l'adolescent et, de l'autre, ces comportements troublent la tranquillité de leurs concitoyens plus âgés :

> « La notion de conduite à risque prête son vocabulaire et son interprétation psychologique à cette inquiétude et, à ce titre, il est possible qu'elle soit plus révélatrice des fantasmes sécuritaires des adultes que des prises de risque des jeunes (Furedi, 2000) » (Peretti-Watel, 2002 : 19).

Là encore, certains travaux comme ceux de Beauparlant et *al.* (2006) sur la gestion des pratiques festives des jeunes qui rythment aujourd'hui certaines villes françaises la nuit, ont montré que c'est bien la question de la sécurité et la tranquillité publiques qui interpellent le système d'acteurs, en particulier les maires qui sont les interlocuteurs privilégiés des habitants « préoccupés » ou insécurisés (Estèbe et Léon, 1998). Ces visées sécuritaires des adultes à l'égard des jeunes ont été analysées par Gérard Neyrand et al. (2006).

Christian Laval, Jean Furtos et *al*., (2010) ont aussi tenté de comprendre pourquoi les adolescents inquiètent-ils les adultes. S'ils confirment l'idée selon laquelle la plupart des adolescents vont plutôt bien, ils montrent surtout que dans un contexte où l'on fait porter à l'adolescence tous les traits ordinairement attachés au peu fréquentable « individu post moderne » (marqué du double sceau de l'individualisme et du consumérisme), le principal travail des adolescents consiste à s'assumer, à s'installer, à trouver leur place dans le monde en le façonnant à leur manière : de même que le peintre pose sa pâte de couleur sur le tableau, l'adolescent sculpte et modèle, selon Laval et Furtos, son cerveau et sa vie par élagages successifs.

Rappelons que l'inquiétude des adultes à l'égard des jeunes en général, et des adolescents en particulier est un sujet ancien. Aujourd'hui catalogués comme « population à risque » (Peretti-Watel, 2002) ou déviante (Loncle, 2008), cette catégorie de la population suscitait déjà après-guerre les craintes des adultes et étaient désignés comme une « classe dangereuse » nécessitant la mise en œuvre d'une politique d'assainissement moral (Tétard, 1993). Au début du XXe siècle, les « blousons noirs » ont succédé aux « apaches » qui avaient eux-mêmes nourri une « peur de la jeunesse » et une « crise sécuritaire » (Perrot, 2001). Ces craintes, comme le fait remarquer Patricia Loncle (2008, 2010), se réactualisent aujourd'hui dans des actions relatives à la santé des jeunes et la lutte contre la délinquance. Nous le verrons.

Or, il est établi que si les jeunes, au sens large, prennent des risques, c'est aussi parce qu'ils se conforment aux objectifs culturels de la société à laquelle ils appartiennent : ils poursuivent les fins que celle-ci pose comme désirables (la performance individuelle et la réussite matérielle par exemple) (Choquet et Galland, 1993). Le problème, c'est que la plupart des adolescents ne disposent pas souvent des moyens considérés comme acceptables pour y parvenir. Sur ce point, Patrick Peretti-Watel (2002) a montré qu'un adolescent qui est en quête de sensations fortes et qui ne disposant pas forcément des mêmes moyens matériels qu'un adulte pour mettre en scène dans un cadre aussi sécurisé que possible sa prise de risque, va innover en recourant à la route plutôt qu'au circuit, à la rue plutôt qu'à une salle de sport. C'est l'idée même de Merton (1997) qui a soutenu que les adolescents sont des « déviants innovateurs », car en prenant des risques pour s'éprouver, pour réaliser une prouesse ou pour affirmer leur maîtrise, ils procèdent en marge du contrôle des adultes.

Ces éclairages suggèrent que les prises de risque adolescentes et leur caractère transgressif n'existent qu'aux yeux des personnes tierces. Pascal Hachet (2009) a noté que si l'adolescent est souvent grisé, enthousiaste et considère que son comportement n'a rien de dangereux, son entourage adulte, lui, est souvent inquiet. C'est l'idée même de Daniel Marcelli (1993), qui a soutenu que la conduite à risque présente un risque objectif pour la santé physique ou la vie de l'individu qui l'accomplit qu'aux yeux d'un observateur tiers. Car, même si l'auteur de la conduite à risque est conscient ou non du risque encouru, son intention de se blesser ou de mettre fin à ses jours. Patrick Peretti-Watel (2002) a confirmé cette idée en réexaminant les données du Baromètre Santé jeunes 1997/1998. Il a montré qu'une conduite à risque n'est pas forcément intentionnelle, puisque c'est le chercheur ou l'expert en santé publique qui la qualifie comme telle, et non son auteur lui-même.

Si, dans l'analyse psychologique, les thèmes de crise et de prise de risque sont prépondérants, dans l'analyse sociologique, les chercheurs se sont beaucoup appliqués à montrer que cette catégorie d'âge est une construction sociale.

1.2) Dans l'analyse sociologique, trois perspectives de recherche malgré des difficultés à définir l'adolescence

Il nous faut avant tout rappeler que l'adolescence est peu définie dans les études sociologiques qui, comme nous le verrons dans notre deuxième section, sont dominées par des questions de la jeunesse (Hamel et *al*., 2010 ; Galland, 2008 ; Loncle, 2007 et 2010 ; Gauthier et Guillaume, 1999) et du passage à l'âge adulte (Galland, 1995a ; Bidart et al., 2006).

Olivier Galland (1993, 1995) suggère deux raisons qui expliqueraient la difficulté de définition de l'adolescence en sociologie. La première est que l'adolescence n'est pas une notion sociologique. Selon Galland, le critère d'entrée dans l'adolescence est d'ordre physiologique et psychologique et ces notions n'ont rien de sociologique, en ce sens que la sociologie découpe les âges de la vie autour des notions de statut et de rôle social.

La deuxième raison concerne les frontières d'âges : de même qu'il est difficile de dire quand commence et finit la jeunesse, les critères sociologiques qui séparent l'adolescence de la jeunesse plus avancée sont flous et ne peuvent pas se réduire, selon Galland, à une mesure purement biologique ou statistico-administrative. De plus, du point de vue des instances de socialisation telles que la famille et l'école, rien ne sépare véritablement, selon Galland, l'adolescence de l'enfance.

Anne Tursz (1993) a aussi suggéré deux raisons pour expliquer pourquoi l'adolescence est une notion peu utilisée et mal définie par la sociologie. La première est que le concept a, dans sa dimension scientifique, été inventé par la psychologie. La deuxième raison, c'est que les sociologues sont, selon Tursz, mal à l'aise pour définir une période de la vie qui se situe entre l'enfance proprement dite et l'âge adulte mais qui, du point de vue des instances de socialisation (l'école, la famille, par exemple), relève essentiellement de la première.

Face à ces difficultés, les sociologues se sont d'abord appliqués à analyser l'adolescence comme une construction sociale. Agnès Thiercé (1999), dans son étude consacrée aux représentations de l'adolescence en France du milieu du XIXe siècle à la veille de la Première Guerre mondiale, a

montré que l'adolescence a émergé comme période de la vie et comme concept au milieu du XIXe siècle. Elle fait remarquer que, si le XIXe n'a pas inventé l'adolescence, il a créé le « modèle » adolescent en donnant à l'adolescence sa signification moderne et en la forgeant comme une classe d'âge :

> « Le concept d'adolescence se fige, tend vers davantage de cohésion et acquiert assez de force pour s'étendre à tous les pubères ; évoquer le « modèle » adolescent, c'est aussi signifier la volonté inédite de diffusion de l'état, du statut adolescent, avec la mise en place de politiques d'encadrement à vocation universelle. » (Thiercé, 1999 : 7)

Cet extrait montre que si l'adolescence est apparue comme période de la vie et comme concept au milieu du XIXe siècle, cette apparition est volontariste dans la mesure où elle vise à diffuser l'état et le statut adolescent par la mise en place de politiques d'encadrement à vocation universelle.

De son côté, Ollivier Galland (1993) a montré que la constitution de l'adolescence comme concept est issue de la conjonction de trois éléments. Le premier concerne le contexte idéologique, en particulier la légitimité grandissante dont est dotée la puissance publique (au travers notamment de l'école et de la justice, mais aussi d'autres institutions comme les Eglises, voire les partis politiques) pour intervenir sur la jeunesse. Cette légitimation aurait favorisé, selon Galland, un raffinement grandissant des définitions et des classements des divers âges qui composent l'enfance et la jeunesse.

Le deuxième élément renvoie à la transformation sociale qui touche la jeunesse de la bourgeoisie et de la partie supérieure des classes moyennes, et qui a vu le jour avec le développement de l'école secondaire. En effet, si jusqu'alors la condition juvénile était l'âge de l'attente dont le terme ne dépendait que du bon vouloir et de la libéralité paternelle, le développement de l'école secondaire va introduire, selon Galland, une subdivision et une définition nouvelles : l'adolescent est pourvu d'un statut, il est lycéen ou apprenti, il se prépare par une formation appropriée à accéder aux responsabilités adultes. Se constitue alors un nouvel âge intermédiaire qui ne relève plus de l'enfance mais qui n'est pas non plus assimilable à cet état d'adulte inaccompli de l'ancienne notion de jeunesse.

Le dernier éléments, c'est la révolution scientifique qui s'est faite autour de la psychologie et qui, comme nous l'avons souligné au début de ce chapitre, a permis non plus d'énoncer ce que la jeunesse devrait être, ni à regretter ou d'énoncer ce qu'elle est, mais tenter de décrire et de rechercher les fondements de l'adolescence dans une entreprise de connaissance objective, notamment en l'analysant non plus comme un état, mais comme une période de « crise » dont la puberté constitue le seuil.

Agnès Thiercé (1999) a aussi mis en évidence trois éléments indissociables et indispensables à l'apparition et à la définition de l'adolescence, et qui nourrissent largement encore les représentations contemporaines de cette période de la vie. Le premier concerne la puberté. Thiercé note que depuis la redécouverte des travaux médicaux du XVIIIe siècle et de Jean-Jacques Rousseau, il n'est guère d'adolescence sans puberté et il y a peu de discours sur l'une sans référence à l'autre.

Le deuxième élément est la crise. Selon Thiercé, le sentiment d'un âge critique a déterminé la multiplication des discours à son sujet et une action politique et sociale qui a abouti à un encadrement spécifique, et qui a alimenté en retour la connaissance de cet âge et le succès de la notion de crise.

Le dernier élément concerne l'encadrement. Là encore, l'adolescence apparaît indissociable de la scolarisation. Tout d'abord, parce que l'école lui offre un espace et un temps de latence. Ensuite, parce qu'elle en cerne mieux les limites et lui permet d'exister collectivement. Enfin, parce que le cadre scolaire favorise l'observation et la distinction croissante de l'adolescence et la production du savoir. En d'autres mots, l'institution scolaire aurait participé à la distinction croissante des âges avec l'établissement progressif d'une relation entre l'âge et la classe scolaire, l'établissement d'enseignement secondaire un lieu d'observation, d'expérimentation, de théorisation et de production de savoir sur l'adolescence et le collège et le lycée, des espaces-temps particuliers de l'adolescence, en désignent les âges-limites. Pour Thiercé, la notion

d'adolescence s'est enrichie dans l'enseignement secondaire et dans les discours pédagogiques et a pris corps dans la population scolarisée, masculine et bourgeoise, en excluant largement les filles de la bourgeoisie et les garçons et les filles des classes populaires[24].

En mettant en regard les éléments suggérés par Olivier Galland avec ceux suggérés par Agnès Thiercé, on voit très bien que les catégories « contexte idéologique et intervention sur la jeunesse », « transformation sociale de la jeunesse bourgeoise et développement de l'école secondaire » et « révolution scientifique autour de la psychologie » proposés par Galland, sont respectivement le pendant des catégories « crise », « encadrement » et « puberté » chez Thiercé. Ça, c'est du point de vue formel.

Sur le fond, on peut dire que chacun de ces éléments traduit, à sa manière, l'idée selon laquelle la venue de la puberté chez l'enfant est un « moment critique » qui va de pair avec des comportements qu'il faut encadrer, parce qu'ils sont susceptibles de constituer un danger pour le jeune lui-même et pour la société.

Patrice Huerre (2010) a aussi montré comment, au XIXe siècle, le triomphe de la raison a favorisé le développement de l'idée d'une jeunesse irresponsable, comment cette représentation a conduit à la mise en place des mesures de correction paternelle, en particulier l'enfermement des enfants à la demande de leur père (étendue par le Code civil de 1804) et l'enrôlement forcé au régiment ou au couvent, et comment les jeunes ont réagi par un repli sur soi, des révoltes collectives, des manifestations politisées, exprimant par là-même une solidarité de classe d'âge au-delà des clivages sociaux. Patrice Huerre et *al.* (2002) avaient déjà soutenu cette idée selon laquelle la notion d'adolescence répond à une conjoncture sociale, en distinguant, d'un côté, ce que vit « l'adolescent » en tant que sujet humain singulier confronté aux questions de la puberté et au passage à l'âge adulte et, de l'autre, l'adolescence en tant qu'un ensemble de représentations collectives véhiculées par la société et qui pèsent lourdement sur les individus adolescents. Ils ont

[24] Agnès Thiercé note que la famille bourgeoise a été l'autre grande structure d'existence et de reconnaissance de l'adolescence, notamment au travers des livres de pères ou d'auteurs se présentant comme tels, et dans une moindre mesure de mères.

montré que si le phénomène pubertaire chez les adolescents existe depuis l'aube des temps, la notion d'adolescence est une représentation collective éminemment conjoncturelle et qui varie selon les époques.

A côté de cette approche en termes de construction sociale, d'autres recherches (Dubet et Martucelli, 1996 ; Zanten, 2000 ; Kellerhalls et Montandon, 1991 ; Singly, 1993 ; Mauger et Ikachamene, 2003 ; Mucchielli, 2002) ont esquissé un univers adolescent contemporain dans lequel le mode de socialisation entre pairs devient de plus en plus dominant au regard des instances de socialisation traditionnelles telles que l'école et la famille (Linares et Metton-Gayon, 2009).

Dans une note critique publiée dans la *Revue française de sociologie* en 2008, Olivier Galland montre que le débat sur la place et l'interprétation sociologique de l'adolescence contemporaine a pris trois grandes orientations. La première est développée par François de Singly (2006) qui présente une lecture identitaire de cet âge de la vie, dont le thème central est l'oscillation, non conflictuelle, des adolescents entre l'identité liée à la famille et celle liée au groupe des pairs.

La deuxième approche, représentée par des travaux comme ceux de Dominique Pasquier (2005) sur les cultures lycéennes, porte sur le versant générationnel de l'adolescence moderne et met l'accent sur les relations, mais aussi le groupe des pairs. Contrairement à l'enquête de François de Singly qui porte essentiellement sur les relations entre parents et enfants, les chercheurs qui s'inscrivent dans cette deuxième veine mettent en valeur la distance culturelle croissante qui sépare le monde des adolescents du monde des adultes et de l'école. Nous le verrons.

La troisième direction, représentée par les travaux comme ceux de Marie-Clémence Le Pape (2009) sur les logiques éducatives et la stratification sociale, s'intéresse à l'impact qu'aurait eu l'apparition d'une nouvelle autonomie adolescente sur les relations entre parents et enfants au sein de différents milieux sociaux, au regard des travaux classiques sur les modèles éducatifs « autoritaire » en milieu populaire et « négociateur » dans les classes moyennes et supérieures.

Maintenant que nous savons ce que c'est que l'adolescence, que les prises de risque qui sont souvent associées à cette tranche de la population sont disparates et très sexuées, il nous faut à

présent nous intéresser à l'autre catégorie d'âge qui a émergé de notre observation de terrain, à savoir les jeunes adultes.

2) Tour d'horizon de la littérature consacrée à la jeunesse

Comme pour l'adolescence, le choix de passer par un tour d'horizon de la littérature qui traite de la jeunesse s'explique principalement par le fait qu'une partie de notre population, celle de l'IUT de Lannion, mais aussi celle du Prév'en ville à Rennes, apparaît un peu plus âgée, ce qui nous a amené, dans notre tentative de prise en compte du récepteur, de nous intéresser à ces « jeunes adultes ».

Selon Vincenzo Cicchelli, Claude Martin et Catherine Pugeault-Cicchelli (2007 : 28-29), l'expression « jeunes adultes » désigne la situation d'interdépendance accrue entre les générations dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'insertion sociale :

> « La catégorie jeunes adultes naît en partie de la conscience que l'augmentation de l'autonomie des jeunes dans la famille et à l'égard de celle-ci va de pair avec le prolongement de la socialisation familiale, avec une dépendance marquée à l'égard de la collectivité. » (Cicchelli, Martin et Pugeault-Cicchelli, 2007 : 35)

Si, pour ces auteurs, cette expression remplace peu à peu d'autres appellations comme « postadolescents » ou « jeunes » tout court, elle est utilisée de manière transversale et s'applique aussi bien aux jeunes scolarisés qu'aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle. Ce qui correspond assez bien à la population que nous avions observée à l'IUT de Lannion (jeunes étudiants), mais aussi dans le Prév'en ville à Rennes (tout public, dont les étudiants, les jeunes en difficulté d'insertion et les jeunes travailleurs).

Ceci étant dit, Vicenzo Cicchelli et Catherine Pugeault-Cicchelli (2006), en examinant la manière dont la sociologie française a trouvé, dans l'actualité des inquiétudes manifestées par l'administration publique à l'égard de la jeunesse, une incitation à appréhender certains thèmes et à privilégier l'étude de certaines tranches d'âge, ont montré que le traitement scientifique de la jeunesse en France suit aujourd'hui trois orientations : l'insertion et le passage à l'âge adulte

lorsqu'il est question des jeunes, les tiraillements entre autonomie et dépendance lorsqu'on se réfère aux jeunes adultes et l'exposition au risque lorsque sont évoqués les adolescents.

Pour les besoins de l'analyse, nous nous intéresserons particulièrement aux travaux qui ont abordé les questions de jeunesse sous l'angle de l'accompagnement vers l'âge adulte et sous l'angle des représentations sociales. Cette perspective est intéressante, parce qu'elle va permettre de voir comment certaines tensions établies dans la littérature se retrouvent au niveau local.

2.1) L'enjeu de passage à l'âge adulte et la question de l'allongement de la jeunesse

L'un des enjeux le plus souvent évoqués dans l'analyse sociologique de la jeunesse concerne le passage à l'âge adulte, qu'il s'agisse de la variété croissante des parcours, de la désynchronisation des seuils ou de l'allongement général de la jeunesse.

Le passage à l'âge adulte est conçu comme une étape du cycle de vie et équivaut, selon Olivier Galland (2001), à entrer en possession d'un certain nombre d'attributs du statut d'adulte : l'occupation d'un emploi stable et l'autonomie financière qui garantit une certaine pérennité des moyens d'existence, l'autonomie résidentielle qui est le signe d'une indépendance acquise à l'égard des parents, et enfin la vie en couple qui représente l'accès à une certaine stabilité affective[25]. Cunnigham (2000), dans son interprétation de l'histoire de la transition vers l'âge adulte des jeunes Britanniques, a retenu comme facteur fondamental la modification des rapports de pouvoir au sein de la famille.

Pour rendre compte de cet enjeu, nous l'avons mis en relation avec la question de l'allongement de la jeunesse. Cet angle nous a semblé particulièrement intéressant, parce qu'il absorbe aussi tout en les incorporant, la question de la variété croissante des parcours et celle de la désynchronisation des seuils.

---

[25] Dans un récent article publié dans un ouvrage collectif en 2006, Olivier Galland retient les attributs du statut adulte suivants : la résidence indépendante, la vie en couple, le revenu régulier et le travail stable.

Introduit par Antonio Cavalli et Olivier Galland (1993), le thème de l'allongement de la jeunesse se fonde, comme le rappelle Patricia Loncle (2010), sur l'observation de phénomènes structurels qui tendent à étendre le temps de la jeunesse et à contribuer à une institutionnalisation du statut juvénile : d'une part, la systématisation de la scolarisation et, d'autre part, l'individualisation des parcours et du passage à l'âge adulte. Ces deux éléments expliqueraient, selon Vinzenzo Cicchelli et Catherine Pugeault-Cicchelli (2006), des phénomènes et comportements tels que le report des engagements typiques de la vie adulte, l'arrêt des études, l'entrée sur le marché du travail et la fondation d'une famille ; ils influenceraient aussi la vie des jeunes dans les différents pays européens et contribueraient à l'idée selon laquelle :

> « L'entrée dans la vie adulte est précédée aujourd'hui d'une phase de préparation assez longue durant laquelle les individus rassemblent par étapes les atouts nécessaires au succès de cette entrée. Les jeunes Italiens le font en restant chez leurs parents et en accumulant des ressources durant cette cohabitation prolongée ; les jeunes Français le font en les quittant plus tôt, mais en restant sous leur aile protectrice ; les jeunes Danois s'émancipent plus radicalement de l'influence et de l'aide familiale, mais ils participent eux aussi pleinement au modèle de l'expérimentation. » (Galland, 2007 : 141, cité dans Loncle, 2010 : 60)

Signe de cette systématisation de la scolarisation, de cette individualisation des parcours mais également de cette croissance des incertitudes de parcours, la déconnexion des seuils traditionnels d'entrée dans la vie adulte : l'entrée dans le monde du travail, la décohabitation et l'accès à la parentalité ne se feraient plus dans un mouvement quasi simultané, mais de manière distincte. C'est l'idée même d'Olivier Galland (1995a) qui a soutenu que la relative simultanéité dans le franchissement des principaux seuils nés durant la Seconde Guerre mondiale n'est plus dominante : on serait passé d'un modèle normatif relativement simple concentrant les étapes dans le temps et dans l'espace social (le départ du foyer des parents s'articulant avec l'entrée dans la vie professionnelle et la constitution d'une nouvelle famille, de façon assez homogène) à une diversité de modèles plus ou moins distendus, spécifiques, entrecroisant les rythmes et les étapes (Bidart, 2006).

Claire Bidart a suggéré deux raisons qui expliqueraient cette diversité actuelle des modes de transition vers l'âge adulte : l'imbrication des réalités sociales et les systèmes complexes d'interprétation.

Olivier Galland (2001) avait déjà souligné cette diversité des modes de transition vers l'âge adulte, lorsqu'il a examiné la vitesse d'accès à tout ou partie des attributs du statut d'adulte dans les différents pays européens. Son étude indique que si la jeunesse s'allonge, si les seuils de passage se désynchronisent et si les étapes de transition vers le statut adulte se diversifient à peu près partout en Europe, les modèles culturels et institutionnels d'accès à l'âge adulte restent, eux, étonnement très diversifiés. A titre d'exemple, Galland montre comment, en France, les aides familiales permettent aux jeunes de contourner les difficultés d'entrée dans la vie professionnelle (plus marquées en France que dans d'autres pays européens) pour connaître malgré tout une forme d'indépendance partielle :

> « Il est tentant de voir dans ce modèle d'accès à l'autonomie une forme de compromis implicite entre les générations propre à notre pays. Les insiders des générations intermédiaires sont plus protégés qu'ailleurs – leur mobilité professionnelle est faible et leurs risques de connaître le chômage peu élevé – et ils font porter l'essentiel du poids de la flexibilité sur les outsiders, les entrants sur le marché du travail. Mais ce désavantage relatif des jeunes générations est partiellement compensé par une redistribution informelle qui s'effectue à l'intérieur des familles et qui permet aux jeunes de connaître une forme d'émancipation, même si celle-ci reste conditionnée pendant un temps à l'aide des parents. » (Galland, 2001 : 630-631)

Une approche plus récente, représentée par des travaux comme ceux de Claire Bidart et *al*. (2006) sur l'institutionnalisation de la période de vie ouverte entre l'indépendance résidentielle et la naissance du premier enfant, explore les processus et les cheminements par lesquels les jeunes deviennent adultes dans leurs sociétés, la manière dont se construisent historiquement et socialement ces transitions, les différences qui apparaissent dans les rythmes et les ordonnancements de ces transitions, mais aussi les sens que prennent ces étapes dans les environnements sociaux et culturels divers. L'éclairage de ces différents points a abouti, comme le rappelle Patricia Loncle (2010), à une définition subtile et contextualisée de la jeunesse :

> « La jeunesse ne peut être simplement définie comme une attente ou un manque d'état d'adulte. Les jeunes sont des acteurs, des sujets de leur histoire, même s'ils ne s'inscrivent pas encore dans certains rôles sociaux centraux comme celui de travailleur, d'époux ou de parent (…) Les éléments définissant le jeune et l'adulte perdent un peu ici de leur caractère dichotomique, essentialiste, statique, au travers d'exemples précis montrant plutôt des dynamiques à l'œuvre, des progressions, des expériences vécues. Ces processus ne sont pas non plus alignés sur une temporalité linéaire mais montrent plutôt leur combinatoire et leur relativité en fonction des contextes, des époques, des situations. » (Bidart, 2006 : 10)

Et les jeunes dans tout ça, pensent-ils être adultes ? Se considèrent-ils aujourd'hui comme adultes ? Claire Bidart et Daniel Lavenu (2006) ont posé la question à un panel de jeunes Français issus des classes populaires et des classes supérieures. A partir de l'analyse des attributs de ces jeunes et de leurs argumentaires, ils ont montré que les jeunes d'origine populaire estiment qu'il faut avoir des éléments statutaires pour se déclarer adultes. Selon ces deux auteurs, ces jeunes ont plutôt tendance à subir les événements qui font d'eux des adultes de « fait », et à les assumer : ils « s'endurcissent » comme adultes, même s'ils n'ont pas toujours envie de l'être. En revanche, les jeunes d'origine supérieure estiment que pour être adulte, il faut « le sentir et le décider, mais pas tout de suite » : ils repoussent un peu plus loin l'échéance et insiste sur le caractère subjectif de cette transition. Selon Bidart et Lavenu, leur rapport à l'état d'adulte est plus personnalisé.

Dans cette exploration des effets de l'origine sociale sur les processus de transition vers l'âge adulte, Claire Bidart et Daniel Lavenu ont également mis en évidence deux effets : l'effet de l'âge (la moyenne d'âge des jeunes qui se disent adulte est plus élevée que celle de ceux qui se disent non adulte) et surtout l'effet des seuils biographiques. Selon ces auteurs, l'effet des seuils biographiques est plus net pour les jeunes d'origine populaire que pour les jeunes des classes supérieures, pour qui ces passages doivent être entérinés dans leur tête. Les différences se situeraient donc au niveau du rapport aux événements de la vie, dans le rôle plus ou moins actif que l'on s'y attribue et dans la façon dont on les accepte ou dont on les manipule.

Bidart et Lavenu (2006), en éclairant les formes et les variations dans la conception de l'adulte et de soi comme adulte, ont voulu montrer comment les jeunes expriment eux-mêmes des doutes au

regard de cette transition. Ils suggèrent de s'intéresser davantage à la « matière » qui fait l'adulte et à la composition temporelle des identités d'adulte, plutôt qu'aux âges et aux ordonnancements des seuils biographiques.

On retient donc avec Claire Bidart que la jeunesse n'est plus une attente ou un manque d'état d'adulte, mais que les jeunes sont des acteurs, des sujets de leur histoire, même s'ils ne s'inscrivent pas encore dans certains rôles sociaux centraux comme celui de travailleur, d'époux ou de parents.

Pour mémoire, Cicchelli, Martin et Pugeault (2007) ont montré que l'accompagnement vers l'âge adulte et son traitement politique ont commencé avec le rapport Schwartz (1981) sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, qui a attiré l'attention d'une intervention pour faciliter une insertion professionnelle et sociale entravée par la fin des « Trentes Glorieuses » et l'essor du chômage des jeunes.

Précisons aussi que le thème du passage à l'âge adulte à encadrer par une action éducative (dans la mesure où le jeune reste « inachevé ») (Lapassade, 1963) a été progressivement mis en place pour répondre à la figure du blouson noir, symbole du jeune opposé à l'adulte et potentiellement menaçant. Si, cette représentation de la jeunesse comme menace n'est pas nouvelle, elle s'est de tout temps, comme nous allons maintenant le voir, opposée à une représentation de la jeunesse comme ressource.

2.2) Rapide retour sur les représentations sociales ambivalentes de la jeunesse

Comme l'ont fait remarquer Thierry Blöss et Isabelle Feroni (1991), les représentations sociales de la jeunesse ont pris des formes variées et contradictoires à travers l'histoire : une forme critique, les jeunes étant définis avant tout par défaut, par excès, ou encore par opposition ; une forme positive, qui exalte et glorifie leurs capacités d'innovation et d'enthousiasme. Même si l'on sait que la jeunesse, depuis *Salut les copains* et les industries culturelles de masse, a également été perçue comme un marché relativement unifié (Dubet, 2010 ; Galland, 2009), cette distinction montre assez bien le côté ambivalent des perceptions sociales de la jeunesse, qui mettent l'accent tantôt sur sa capacité d'innovation, tantôt sur le danger potentiel qu'elle représente pour la

cohésion du corps social. Selon les périodes historiques, l'une ou l'autre de ces formes de représentations a dominé, selon que le corps social avait intérêt à insister sur son unité ou au contraire sur sa volonté de changement. Selon les contextes et les sensibilités, on a donc parlé de la jeunesse comme d'un acteur capable de renouveler le monde ou, au contraire, de le conduire à sa perte.

Ce constat est aussi celui de François Dubet (2004), qui a soutenu que la jeunesse fait l'objet d'incessants et répétitifs stéréotypes dans les représentations sociales et l'imaginaire collectif, stéréotypes qui oscillent entre la tradition et la nouveauté radicale. Pour Dubet, lorsque nous nous situons du point de vue de la transmission et des valeurs, la jeunesse est perçue comme insouciante, irresponsable, décadente, triviale, légère, consumériste, attachée à la mode et, si l'on n'y prend garde, peut devenir dangereuse. Cette perception n'est pas nouvelle. Depuis Socrate et Platon, on dit des jeunes qu'ils aiment le luxe, ont de mauvaises manières, se moquent de l'autorité et n'ont aucun respect pour l'âge. A l'inverse, Dubet remarque que toutes ces tares sont conçues comme des vertus si l'on considère que l'autonomie est la valeur cardinale de l'éducation moderne. Pour Dubet (2004 : 276), on aurait, paradoxalement, une jeunesse qui, d'un côté, est « dorée, moderne et gâtée par la consommation » et, de l'autre, est « libérée du poids du passé, authentique et à l'avant-garde du renouvellement du monde en lançant les mouvements politiques et sociaux du XXe siècle. » Entre les deux, la jeunesse est perçue comme victime d'une société injuste et libérale dont les générations d'adultes, bien installées et disposées à défendre leurs acquis, peinent à lui faire de la place.

Si ces représentations croisées de la jeunesse se conjuguent à l'infini au gré de la littérature, des discours politiques et du cinéma, par exemple, ces clichés sont, selon Dubet (2004 : 277), vrais quand les adultes finissent par croire que leur propre jeunesse a été ce que la cristallisation des clichés en a fait. Dans cet imaginaire collectif, la jeunesse du XIXe siècle aurait été romantique et rebelle, celle de l'entre-deux guerres révoltée et engagée, celle des années 1960-1970 utopique et libérée, etc. De manière générale la jeunesse, comme l'a récemment observé François Dubet (2010), est perçue à la fois comme un marché docile et comme une classe dangereuse.

Pour le compte de notre propre analyse, nous gardons à l'esprit qu'il y a une tension dans les représentations sociales de la jeunesse. D'un côté, on a une jeunesse qui est perçue comme un acteur capable de renouveler le monde et, de l'autre, comme un acteur capable de le conduire à sa perte. En d'autres mots, à une conception de la jeunesse comme dorée, moderne et gâtée par la consommation, s'érige une conception de la jeunesse comme libérée du poids du passé, authentique et à l'avant-garde du renouvellement du monde. Nous verrons comment ces différentes conceptions se retrouvent au niveau local.

Jusqu'à présent, nous avons distinctement présenté l'adolescence et de la jeunesse. Cette manière de procéder, comme nous l'avons indiqué dans notre introduction de chapitre, tient du fait que l'adolescence et la jeunesse ne concernent pas les mêmes âges, et qu'on n'étudie pas les mêmes phénomènes quand on parle de l'adolescence ou de la jeunesse. Dans le propos qui va suivre, nous nous proposons, de saisir ces deux catégories dans une même pensée, celle la culture jeune.

3) Populations juvéniles et culture jeune

Dans cette approche simultanée de l'adolescence et de la jeunesse, nous utilisons le terme de culture jeune pour désigner ce que d'autres appellent « culture juvénile » ou « culture adolescente-juvénile », « culture adolescente » tout court, ou encore « cultures lycéennes ». Ces expressions se valent. Nous avons seulement choisi celle qui nous semble un peu plus neutre que les autres. En effet, si l'on prend par exemple les piliers de la culture jeune (musique, sociabilité interactive, le voyage, la liberté de mouvement, l'image, qu'elle soit réelle ou virtuelle, etc.), on s'aperçoit qu'en matière culturelle, les pratiques des adolescents et ceux des jeunes adultes ne sont pas aussi éloignées qu'on peut le croire.

De même, lorsqu'on parlera de la population juvénile, ce sera pour désigner l'ensemble de la catégorie d'âge qui nous occupe dans ce travail de thèse, à savoir les adolescents et les jeunes adultes.

Après ces remarques sommaires sur le vocabulaire, il nous faut rappeler que le constat d'une culture jeune qui se développe et qui se massifie est établi dans la littérature scientifique : on

serait passé d'une culture jeune forgée dans les années 1960, d'abord sous un mode plutôt conformiste et politiquement assoupi au rythme du *yéyé* et du culte des idoles, puis sur un mode plus directement contestataire à partir du milieu des années 1960, à une culture jeune (entendu adolescente-juvénile) aujourd'hui très consumériste fondée sur la stylisation de l'apparence et des goûts à laquelle répondent des industries spécialisées. Signe de ce développement et de cette massification aujourd'hui de la culture juvénile, le repli sur le groupe des pairs (c'est-à-dire les semblables, ici la classe d'âge jeune qui partage les mêmes goûts et les mêmes valeurs) et l'affaiblissement de l'adhésion des jeunes aux valeurs collectives (Galland, 2009a).

Si les populations juvéniles exprimaient déjà des façons de voir ou de penser, des modes d'expression orale ou corporelle, des manières d'être ou de sentir, des gestes et posture, des façons d'appréhender le monde et d'aborder la vie (Absay et Dumoulin, 1977), l'enracinement des jeunes dans un univers culturel qui vient prendre le relais d'une société qui serait en crise semble un phénomène nouveau. Selon Michel Fize (2009), les raisons qui poussent aujourd'hui les jeunes vers une sorte de « retraite sociale » et à la construction d'intenses réseaux de sociabilités ont pour nom : l'accentuation de la distance entre générations, l'affermissement de la culture adolescente et la prolongation sociale (et bientôt mentale) de l'adolescence pour cause de scolarisation ou de chômage. De plus en plus, les jeunes instituent entre eux des rapports et des rituels (corporels, vestimentaires, langagiers), qui visent d'abord à les faire entrer, puis reconnaître, dans leur propre classe d'âge.

Si cette sociabilité juvénile constitue le cœur de la nouvelle sociologie adolescente et si elle est interprétée par certains (Fize, 2009) comme une réponse au lien social défait, au vide de sens collectif qui caractérise les sociétés post-modernes (Fize, 2009), certains travaux comme ceux d'Olivier Galland (2009a) sur le malaise aujourd'hui des jeunes Français y voient une « nouvelle culture adolescente » et une « nouvelle forme d'adolescence ». D'autres ont avancé l'idée d'une « nouvelle autonomie relationnelle » (Metton, 2006), d'une socialisation horizontale (Pasquier, 2005), d'un « moment adolescent » (Glévarec, 2005) pour rendre compte du rôle que jouent les nouveaux moyens de communication (téléphone portable et Internet, par exemple) dans la socialisation des populations juvéniles. D'autres encore ont parlé d'une « période culturellement et socialement spécifique » (Le Breton, 2008) pour expliquer le mouvement de va-et-vient entre

la turbulence et la construction de soi. La place qu'occupe la culture jeune dans l'explication des transformations sociales est donc indéniable.

Cette dimension culturelle semble particulièrement intéressante pour notre travail, parce qu'elle permet, dans notre tentative d'introduire le récepteur dans notre pensée, de montrer que les populations juvéniles ont une esthétique de la réception (Jauss, 2007) qu'il convient de prendre en compte si on veut les toucher par les messages préventifs.

Pour ce faire, l'analyse diachronique nous a semblé assez pertinente, parce qu'elle montre comment la culture jeune a tour à tour été considérée comme une culture de l'irresponsabilité, une solidarité nouvelle de classe d'âge, et finalement comme une culture consumériste.

3.1) De la culture de l'irresponsabilité à une solidarité nouvelle de classe d'âge

Dans l'analyse de la culture jeune, une œuvre pionnière est celle de Talcott Parsons (1942), qui a défini la culture jeune comme une culture de l'irresponsabilité, en ce qu'elle prend systématiquement le contre-pied des valeurs de sérieux et de responsabilité de l'âge adulte. Deux éléments se trouvent au principe de cette *« youth culture »* que décrit Parsons. Le premier concerne sa distinction avec l'enfance et la culture adulte. Selon Parsons, cette culture juvénile se distingue de l'enfance, parce que les jeunes résistent à la pression exercée par les parents et participent à une culture qui se développe à la frontière de l'approbation de ces derniers ou qui leur paraît même inacceptable, en particulier dans le domaine du comportement sexuel, de la boisson et de formes variées de comportement frivole et irresponsable. Elle se distingue aussi de la culture adulte, en ce sens que les symboles de prestige des adultes qui ont réussi (après avoir été un héros sportif ou le lion des bals universitaires, le jeune homme devient un prosaïque cadre dans les affaires ou un avocat) sont d'un ordre très différent de ceux qui ont cours dans la culture jeune.

La deuxième caractéristique renvoie à la séparation des rôles masculin et féminin. Selon Parsons, la femme américaine, à cette époque, est promise à devenir une épouse et une mère et bien peu d'entre elles se destinent à travailler. Dans cette optique, la dichotomie et la complémentarité des

rôles sexués des populations juvéniles sont fonctionnellement adaptées à la place que seront amenés à occuper les jeunes adultes des deux sexes dans la société américaine.

Si pour Parsons, la *« youth culture »,* dans son ensemble, est un processus fonctionnel qui facilite la transition de la sécurité de l'enfance dans la famille d'orientation au plein statut adulte dans le mariage et la vie professionnelle, l'analyse que propose Edgar Morin (1969) laisse apparaître des traits caractéristiques un peu différents. Dans son étude sur l'adolescence-jeunesse et la révolte étudiante en France, Morin a montré comment, à partir des années 1950, s'est créée une solidarité tout à fait nouvelle de classe d'âge qui, dans les campagnes notamment, s'est substituée à l'ancienne solidarité du groupe de jeunesse fondée sur l'opposition au village voisin tout en étant intégrée dans le système social local de la société adulte : la solidarité globale entre jeunes a pris, selon Morin, le pas sur la solidarité villageoise tout en se fermant sur l'univers adulte.

Soulignons que si Morin a confirmé la caractéristique fondamentale qu'avait relevé vingt-sept ans plus tôt son devancier américain à savoir la double séparation avec d'un côté l'enfance et, de l'autre, l'âge adulte, il n'a pas fait état du caractère stéréotypé des rôles sexués souligné par Parsons.

Morin situe la naissance de cette nouvelle culture adolescente-juvénile vers le milieu des années 1950, même si, avant cette date, il existait déjà, dans divers grands centres urbains, des bandes fermées jeunes, tendant à se constituer en clans, ignorant ou niant l'univers des adultes et même si ces bandes dites « asociales », parfois « délinquantes » pouvaient se nourrir intensément de la culture de masse (le cinéma, par exemple). Il montre comment, vers les années 1955, une nouvelle sociabilité adolescente-juvénile a commencé à s'affermir à partir d'un certain nombre de films, dont les plus significatifs sont ceux James Dean et Marlon Brando aux titres eux-mêmes révélateurs (Rebels without cause, The Wild one), qui révèlent de nouveaux héros proprement adolescents, révoltés contre le monde adulte, et en quête d'authenticité. Puis, c'est la vague du rock, du jerk, autour de quoi se cristallisent, selon Morin, non seulement un goût juvénile pour la musique et une danse particulièrement intenses, mais quasi une culture, comme l'exprime fort bien le sens du terme *yéyé* qui, en France, recouvre non seulement un domaine musical, mais une certaine façon d'être, presque une attitude envers la vie :

> « Très rapidement, à partir des années 1960 dans les pays occidentaux, puis traversant de façon plus ou moins tolérée, plus ou moins clandestine, les pays de l'Est, et s'implantant dans les grandes villes du Tiers monde, se constitue une culture disposant non seulement de ses émissions de radio et de ses journaux, mais de ses lieux de rassemblements, de ses tenues vestimentaires. Carnaby Street et Greenwich Village sont de nombreux pôles de développement de la culture juvénile : là règnent la fantaisie, la volonté de liberté et d'authenticité ; là se constituent des noyaux semi-parasites, sémi-émancipés par rapport à la société adulte, où l'on s'efforce de vivre dans l'épanouissement du moi et de la communauté. Ainsi se cultivent, se protègent, se propagent les ferments d'une ségrégation et d'une autonomie culturelle. » (Morin, 1969 : 766)

Cependant, cette culture, comme le montre l'extrait ci-dessus, n'est pas qu'en évolution. Morin souligne aussi son ambivalence : d'un côté, elle est intégrée économiquement à l'industrie culturelle, capitaliste, qui fonctionne selon la loi du marché, c'est-à-dire qu'elle est une branche d'un système de production-distribution-consommation qui fonctionne pour toute la société, entraînant la jeunesse à consommer produits matériels et produits spirituels, prônant les valeurs de modernité, bonheur, loisir, amour et, de l'autre, elle subit l'influence de noyaux de dissidence et de révolte, voire de refus de la société de consommation ; d'un côté, elle a une aile « droite » presque entièrement intégrée, intégrationniste et avec culte des vedettes (fan's clubs, photos dédicacées, absence presque de dissonance, comme en France avec la revue et l'émission *Salut les Copains*) et, de l'autre, une aile « gauche », où, selon Morin, la consumation prime la consommation, où l'on est très proche de la violence, de la marijuana, du L.S.D., de la dénonciation des valeurs officielles, de la contestation politique.

Malgré son ambivalence, Morin fait remarquer que le développement de cette culture est avant tout lié à une conquête d'autonomie des jeunes au sein de la famille et de la société. Il montre comment l'acquisition d'une relative autonomie monétaire (argent de poche donné par les parents des sociétés avancées et, ailleurs, argent de poche conservé par les plus jeunes qui gagnent leur vie, et ne redistribuent plus intégralement leur gain aux parents), et d'une relative liberté au sein de la famille (ce qui renvoie au problème de la libération, ici, de la destruction, là, de la famille) permettent aux jeunes d'acquérir le matériel qui les imbibera de leur culture (transistor, tourne-disques, guitare), ou qui leur donne sa liberté d'évasion et de rencontre (vélo-vélomoteur,

automobile) afin de vivre leur vie autonome dans le loisir et par le loisir. Et pour ceux des jeunes qui ne se satisfont pas de la liberté acquise, Morin note que cette culture et cette vie vont accélérer leur revendication ou accroître leur contestation à l'égard d'un monde adulte de moins en moins semblable au leur. Toutefois, cette revendication, prévient Morin, n'est pas tant de devenir adulte que de devenir comme des adultes, c'est-à-dire égaux à eux en droit et en libertés.

Nous retenons donc que si le trait dominant de la *youth culture* qu'a décrite Parsons consistait à « prendre du bon temps », celle dont parle Morin est ambivalente et se caractérise par une solidarité de classe. Alors, dans la mesure où l'idée d'un développement et d'une massification de la culture jeune se confirme, que notre idée de co-construction des messages s'inscrit dans un contexte où on a affaire à une population ayant des comportements, mais aussi une culture spécifique, il importe d'examiner ce qu'est aujourd'hui la culture jeune.

3.2) La culture jeune actuelle, ses ressorts et ses caractéristiques

Dans notre introduction de section, nous avons souligné que la culture jeune actuelle est très consumériste et fondée sur la stylisation de l'apparence et des goûts à laquelle répondent des industries spécialisées. Nous nous proposons ici de faire ressortir d'autres traits caractéristiques de cette culture jeune actuelle, en la mettant en parallèle avec la culture des années 1960. Cette perspective nous semble intéressante, parce qu'elle permet de mettre en lumière les changements que la culture jeune a traversés.

L'apparition de la culture jeune actuelle serait liée à un certain nombre d'éléments. Olivier Galland (2009a) a regroupé ces éléments en trois catégories. La première est la précocité croissante de l'accès à diverses formes d'autonomie. Selon Galland, les plus jeunes jouissent aujourd'hui d'une liberté de plus en plus grande et de plus en plus précoce dans la gestion de leurs déplacements et de leurs relations amicales et s'éloignent plus tôt et plus radicalement de l'influence des parents : on serait donc passé d'une socialisation par les pères à une socialisation par les pairs. Si cette socialisation horizontale (Pasquier, 2005) ne s'effectue évidemment pas dans un univers culturel qui serait coproduit par les jeunes ayant pris leurs distances avec leurs parents tout en restant à l'écart d'autres influences sociales et si elle n'a jamais été extérieure à la

société dans laquelle elle prend place, sa place, constate Olivier Galland, a changé. L'enquête de François de Singly (2006) sur les *Adonaissants* est sur ce point riche d'enseignements, notamment lorsqu'elle indique que les plus jeunes oscillent aujourd'hui entre l'identité liée à la famille et celle liée au groupe des pairs.

La deuxième catégorie concerne le renforcement du fossé culturel entre la culture jeune et la culture classique, humaniste et littéraire dont l'école est la principale dépositaire et que les parents des classes moyennes et supérieures veulent continuer de transmettre à leurs enfants. Sur ce point, le travail de Dominique Pasquier (2005) sur la culture lycéenne a mis en lumière la distance culturelle croissante qui sépare le monde des adolescents du monde des adultes et de l'école. Ce fossé s'est creusé, selon Galland, sous le double effet, d'une part, de l'apparition d'un « marché adolescent » et de son investissement par des industries de loisir et, d'autre part, l'apparition d'une nouvelle autonomie adolescente très consumériste.

La dernière catégorie renvoie au développement phénoménal des nouveaux moyens de communication (téléphones portables, chats, MSN et maintenant Facebook) et leur rôle dans la jeunesse. Grâce à eux, mais aussi à une liberté plus grande de déplacement, les jeunes peuvent entretenir des relations avec leurs amis sans que s'exerce le contrôle parental. Dans cette « nouvelle autonomie relationnelle » (Metton, 2006), les nouveaux moyens de communication permettent à l'adolescent de poursuivre la sociabilité hors de la coprésence physique et sans que les parents le sachent et puissent le contrôler. Un exemple, il peut envoyer des textos la nuit quand on est censé dormir.

Cette nouvelle autonomie passe aussi par l'adoption de conventions linguistiques éloignées de la langue imposée à l'école. En effet, avec cette « Génération Y » (Dagnaud, 2011), le langage qui se développe sur des Chats et dans les SMS correspondrait à des modes d'écritures qui mobilisent des conventions particulières dans un total irrespect des règles orthographiques :

> « On multiplie des abréviations et on utilise un langage phonétique émaillé de symboles, les smileys ou emoticons qui représentent des mimiques faciales comme des sourires, des clins d'œil, des moues de colère ou de tristesse. Ils visent à rendre la parole plus expressive et plus vivante. Pour les non-initiés, les échanges sont rendus quasi illisibles. Ces modes d'écriture traduisent la

> volonté d'aller au plus vite, mais ils manifestent surtout le désir de se détacher de l'écriture conventionnelle, de cultiver les émotions et le côté ludique de l'échange. Un apprentissage est évidemment nécessaire pour maîtriser ce langage en vigueur dans le monde juvénile. Le prestige vient de l'originalité mais aussi de la rapidité d'écriture. » (Galland, 2009a : 36)

Cette supposée nouveauté concernant l'irrespect des règles orthographiques est tout de même à distance, surtout lorsqu'on sait qu'il y a des verlans et de l'argot dès lors qu'il y a des luttes urbaines. En d'autres mots, si les Chats et les SMS constituent quelque chose de différent, des formes similaires de langage détourné ne semblent pas nouvelles.

Ceci étant dit, une des manières de mettre en évidence les traits caractéristiques de cette nouvelle sociabilité juvénile consiste à mettre en regard avec la culture jeune des années 1960 décrite par Edgar Morin (1969). Sur ce point, Ollivier Galland (2009a) a mis en évidence deux caractéristiques qui différencieraient la culture jeune actuelle de la culture contestataire et politique des années 1960. La première, c'est que la culture juvénile des années 1960 n'était pas homogène et interclassiste (la culture contestataire était surtout présente dans la jeunesse des classes moyennes et supérieure et la culture juvénile populaire était de nature assez différente, comme l'atteste la différence entre la culture *yéyé* et le mouvement hippie).

La deuxième caractéristique, c'est que cette culture contestataire puisait les armes de sa critique de la société dans l'héritage intellectuel et politique qu'elle voulait transformer.

Or, rien de tel aujourd'hui. Sur ces deux points, Galland note tout d'abord que la culture jeune actuelle est devenue plus qu'auparavant une culture interclassiste dont les thèmes et l'inspiration viennent plutôt du bas que du haut de la société, plutôt des banlieues que de l'université ou des milieux intellectuels. Selon Galland, la plupart des jeunes, quel que soit leur milieu social, partagent aujourd'hui plus ou moins les codes culturels produits par les industries du divertissement, qui se déclinent dans des styles très divers. Ensuite, Galland fait remarquer que si la culture jeune actuelle peut encore utiliser les mots de la critique sociale, elle n'est plus véritablement contestataire et est surtout devenue une industrie qui se déploie dans des produits musicaux, télévisuels et vestimentaires diffusés à grande échelle :

> « A travers cette culture commercialement efficace, les adolescents modernes trouvent de multiples moyens de s'afficher et de se distinguer, et c'est là que la question de la sociabilité rejoint celle de la culture. Avoir beaucoup d'amis est en effet une source de prestige pour les adolescents. Le répertoire du téléphone portable devient d'ailleurs un moyen de comptabiliser ce nombre d'amis et de prouver ainsi son prestige. » (Galland, 2009a : 38)

C'est l'idée même de Céline Metton (2006) qui a soutenu que la culture jeune actuelle est essentiellement relationnelle, dans la mesure où « l'être avec » devient plus important que le « faire avec » :

> « Avec les possibilités de personnalisation, les jeunes peuvent désormais maintenir la présence de leur pairs en pensée : dans le répertoire de leur téléphone portable ou dans la liste d'amis d'Internet, ils peuvent conserver en continu le nom de leurs copains. Avec le téléphone portable, ils peuvent archiver leurs messages ou conserver leur photo. Tout le capital amical qu'ils sont parvenus à construire indépendamment du foyer est alors incarné dans les outils, comme une attestation de l'autonomie relationnelle nouvellement acquise. » (Metton, 2006, cité dans Galland, 2009a : 38)

Là encore, la culture jeune actuelle semble à contre-courant de la sociabilité des années 1950-1960. En effet, si, à cette époque, les activités des jeunes étaient organisées au sein de structures collectives (mouvement de jeunesse notamment) et primaient sur les relations (on choisissait d'abord une activité à travers laquelle on pouvait espérer se faire des amis), la relation se serait inversée. Comme le constate Olivier Galland (2009a), aujourd'hui, on choisit d'abord des amis et les activités ne sont que le support et pas toujours nécessaire de la relation.

Certains travaux comme ceux d'Aurélie Mardon (2006) sur la socialisation des plus jeunes, ont aussi montré comment les cultures musicales populaires (rap, reggae, punk-rock, etc.) imposent aujourd'hui des marques identitaires dans les lycées, en proposant des consignes de langage, de vêtement (pantalons *baggy*, baskets de marque, par exemple), d'apparence physique (cheveux très courts, voire rasé pour les fans de rap et R&B, ou, au contraire, longs ou mi-longs pour les *skatteurs*) et des manières d'être avec les autres.

Dominique Pasquier (2005), dans son enquête sur les lycéens, avait déjà souligné l'importance grandissante de l'image de soi et de l'apparence chez les adolescents. Elle a montré comment la massification de la culture juvénile à travers les produits diffusés par les industries culturelles autour du vêtement et de la musique notamment, fournit aux jeunes de multiples codes d'identification. Pasquier a constaté que si le jeune peut se construire un style, cette possibilité est aussi une obligation, en ce sens qu'il faut avoir un style et celui qui n'en a pas risque d'être marginalisé et ridiculisé.

Cette stylisation des goûts tend parfois, selon Dominique Pasquier, à radicaliser les appartenances culturelles en public et à donner un pouvoir classant extrêmement fort à l'apparence physique et vestimentaire. Disons, pour aller vite, qu'il y aurait une sorte conformisme qui s'exerce plus fortement aujourd'hui, et qui peut se résumer de la manière suivante : pour être soi, il faut d'abord être comme les autres (Dubet et Martuccelli, 1996). Toutefois, cette régulation, note Olivier (2008), ne repose évidemment pas sur une vraie légitimité sociale, car rien ne justifie vraiment pourquoi telle façon d'être ou de paraître serait supérieure à telle autre.

Si cette culture de l'apparence (autour du look, des goûts musicaux ou sportifs) est mimétique et rassemble les jeunes autour des normes communes et si elle peut parfois dénier le droit à l'originalité et à l'identité personnelle, elle peut aussi constituer une source de fierté et surtout une ressource sur le marché du travail. A titre d'exemple, Aurélia Mardon (2006) a montré comment, dans les familles modestes, le corps et l'apparence (qui sont aujourd'hui les éléments-clefs de la culture jeune), sont pensés, au même titre que la réussite scolaire et le diplôme, comme un capital qu'il convient de faire fructifier, parce qu'il pourra se révéler rentable sur le marché du travail en permettant l'accès à des emplois très sexués, notamment dans le domaine des services.

Que conclure de cette mise en évidence des jeunes à travers leurs comportements et leur culture ?

A propos des adolescents, la lecture psychologique de l'adolescence laisse apparaître deuxprincipaux thèmes : la crise et la prise de risque. Si la perspective en termes de crise met beaucoup plus l'accent sur les changements qui interviennent chez l'individu quand arrive

l'adolescent, celle en termes de prise de risque laisse apparaître des comportements très diversifiés. Nous avons vu que ces prises de risque incluent à la fois des comportements, des expériences et des états psychologiques, qu'elles peuvent avoir un caractère transgressif et qu'elles inquiètent beaucoup plus les adultes que les jeunes eux-mêmes. Nous savons aussi que ces prises de risque peuvent être distinctes pour les hommes et pour les femmes.

En ce qui concerne l'analyse sociologique de l'adolescence, elle nous a surtout permis de savoir que l'adolescence est une construction sociale : elle a émergé au milieu du XIXe siècle et sa constitution comme concept et comme période de la vie a été possible grâce, d'une part à la légitimité grandissante dont sont dotées la puissance publique pour intervenir sur la jeunesse, le développement de l'école secondaire et la révolution scientifique qui s'est faite autour de la psychologie et, d'autre part, grâce aux trois piliers du modèle adolescent : la puberté, la crise et l'encadrement. Chacun de ces éléments ayant traduit, à sa manière, l'idée selon laquelle la venue de la puberté chez l'enfant est un « moment critique » qui va de pair avec des comportements qu'il faut encadrer, parce qu'ils peuvent constituer un danger à la fois pour le jeune lui-même et pour la société.

S'agissant des « jeunes adultes », l'analyse sociologique des questions de jeunesse nous a permis de savoir que cette catégorie désigne la situation d'interdépendance accrue entre les générations dans un contexte d'affaiblissement des mécanismes d'insertion sociale, qu'elle remplace peu à peu d'autres appellations comme « postadolescents » ou « jeunes » tout court et qu'elle est utilisée de manière transversale et s'applique aussi bien aux jeunes scolarisés qu'aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

En ramenant l'analyse à la question plus spécifique du passage à l'âge adulte et à celle des représentations sociales de la jeunesse, nous avons appris au moins deux choses. La première est que si l'entrée dans la vie adulte est précédée aujourd'hui d'une phase de préparation assez longue durant laquelle les individus rassemblent par étapes les atouts nécessaires au succès de cette entrée, la jeunesse, en revanche, ne peut pas être simplement définie comme une attente ou un manque d'état d'adulte : les jeunes sont des acteurs et des sujets de leur histoire, même s'ils ne s'inscrivent pas encore dans certains rôles sociaux centraux comme celui de travailleur, d'époux

ou de parents (Bidart, 2006). Notons aussi que si la systématisation de la scolarisation et l'individualisation des parcours mettent en lumière certains phénomènes et comportements, en particulier le report des engagements typiques des adultes, l'entrée sur le marché du travail, l'arrêt des études et la fondation d'une famille, les jeunes expriment eux-mêmes des doutes au regard de cette transition vers l'âge adulte.

Le deuxième enseignement a rapport aux représentations sociales de la jeunesse. On apprend ainsi que selon les périodes historiques, les contextes et les sensibilités, les perceptions sociales de la jeunesse ont oscillé tantôt sur sa capacité d'innovation, tantôt sur le danger potentiel qu'elle représente pour la cohésion du corps social.

Par ailleurs, notre tentative de saisir l'adolescence et la jeunesse sous la focale de la culture jeune, a montré que les jeunes ont de nombreux points ont de nombreux points communs (sociabilité interactive, leur besoin du festif, leur degré d'autonomie, etc.) depuis longtemps et qu'ils se regroupent entre eux, autour de ces points communs, car ils vivent une période instable. Nous gardons également à l'esprit que cette culture jeune s'est massifiée et affermie depuis deux décennie, qu'elle est de plus en plus consumériste (car fondée sur la stylisation des goûts à laquelle répondent les industries culturelles) et relationnelle (puisque les jeunes construisent aujourd'hui leur capital amical pas grâce au foyer familial, mais plutôt grâce aux nouveaux moyens de communication, et donc hors de la coprésence physique des parents).

Maintenant que nous avons introduit le récepteur dans notre pensée, en montrant que celui-ci a des comportements et une culture spécifiques, c'est-à-dire un cadre social et une esthétique de la réception (Jauss, 2007) qu'il faut suffisamment prendre en compte si l'on veut le toucher par les messages préventifs, il nous faut à présent nous intéresser au second thème que nous mobilisons dans ce travail de thèse, celui de la santé des jeunes.

Chapitre 2. La santé des jeunes et la place des jeunes comme acteurs dans les politiques publiques

Après un premier tour d'horizon de la littérature sur les adolescents et les jeunes adultes, le second détour par la connaissance qui va nous permettre de travailler sur la co-construction, passe par un état des savoirs dans le domaine de la santé et de la promotion de la santé des jeunes.

La question de la santé des jeunesest au cœur des enjeux stratégiques de santé publique (Beck et Richard, 2013). Elle préoccupe et retient de plus en plus l'attention des pouvoirs publics à tous les échelons (Loncle et Ansellem-Mainguy, 2010 ; Gilbert et Henry, 2009). De plus en plus, les dispositifs voués aux jeunes (Points d'accueil et d'écoute pour les jeunes, Maisons des adolescents, établissements scolaires, Centres d'information jeunesse, Missions locales, Foyers des jeunes travailleurs, Equipes mobiles de psychiatrie, Permanences d'accueil et de soins à l'hôpital, animation territoriale en santé, Ateliers santé ville, Centres d'accueil bas seuil) intègrent dans leurs champs d'action la préoccupation relative à la santé. Le lancement du plan Santé des jeunes à la fin février 2008 par le Ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports et la tenue des conférences biennales sur la santé des jeunes ces dernières années (à la fin octobre 2009, à la mi-décembre 2011 et en début décembre 2013) attestent de cette prise en charge de la question de la santé des jeunes qui, pourtant, n'est pas corrélée avec une aggravation de leur état de santé (Danet, 2012 ; Brocas et Olier, 2009 ; Pommier, Deschamps et Beq, 2007 ; Baromètre santé 2000). Tout récemment, c'est l'Institut national de la prévention (INPES), établissement public administratif et acteur de santé publique chargé de mettre en œuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé, qui a placé la santé des jeunes au cœur de sa stratégie de prévention.

Loncle et Amsellem-Mainguy (2010) suggèrent trois raisons qui expliqueraient cet intérêt des pouvoirs publics pour la santé des jeunes. La première est que les jeunes, même s'ils sont globalement en bonne santé, subissent de plein fouet la crise économique et ses conséquences : le travail précaire, le chômage, le logement insalubre. La deuxième raison, c'est que la France, à l'image de l'ensemble des pays européens, fait face à un double mouvement : celui de l'individualisation des prises en charge et celui de la « sanitarisation » des questions sociales

(Fassin, 2004). La troisième raison, c'est que les questions de santé des jeunes semblent de plus en plus légitimées par les décideurs publics, dans la mesure où les « jeunes » s'imposent comme un public dont il faut s'occuper au nom de l'avenir de la société. Si, s'intéresser à la santé des jeunes signifie aussi recueillir les besoins, les attitudes, la qualité de vie et les modes de vie des jeunes, cet intérêt des pouvoirs publics pour la santé des jeunes s'inscrit aussi, selon François Beck et Jean-Baptiste Richard (2013), dans une forme d'investissement social, qui s'appuie sur l'idée que les dépenses consacrées à l'éducation permettent d'éviter une partie des dépenses qui surviendraient en l'absence d'effort de prévention.

Cette question préoccupe également les médecins et les psychologues. Marc Loriol (2004) regroupe ces préoccupations en trois catégories. La première concerne les conséquences des comportements précoces malsains sur la vie de jeunes : « A l'adolescence, tout acte de santé est préventif » (Deschamps, 1997, cité dans Loriol, 2004 : 105). La deuxième catégorie est liée à la fragilité (réelle ou supposée) des jeunes. Selon Loriol, celle-ci se manifesterait par une forte sensibilité aux influences de leur environnement social (publicité et groupe des pairs, par exemple) du fait des transformations biologiques et psychologiques ainsi que de l'ouverture à la sexualité. L'adolescence et, dans une moindre mesure, la jeunesse sont souvent définies comme des catégories pathologiques par une institution médicale perçue par les jeunes comme trop paternaliste et moralisatrice. La dernière catégorie renvoie à la dimension symbolique de la question de la santé des jeunes. Bien qu'étant peu nombreux, leurs problèmes de santé demeurent spectaculaires et de nature à susciter l'émotion, voire la compassion. Cet aspect spectaculaire et préoccupant est, selon Loriol, renforcé par le fait que la jeunesse est vue comme le groupe porteur des valeurs de demain et donc comme un groupe à socialiser, à encadrer, voire à surveiller.

Si la santé des jeunes préoccupe et retient l'attention des pouvoirs publics, des médecins et des psychologues, sa mise à l'agenda systématique dans un nombre croissant d'institutions et de dispositifs soulève cependant un certain nombre d'interrogations. Loncle et Amsellem-Mainguy (2010) regroupent ces interrogations en quatre catégories. La première concerne les méthodes mobilisées pour s'adresser aux jeunes. Selon Loncle et Amsellem-Mainguy, celles-ci ne sont guère questionnées. La deuxième est liée au contenu des messages : celui-ci est parfois

stigmatisant et ne fait que peu l'objet de distanciation. La troisième interrogation, c'est que les actions descendantes sont couramment préférées aux démarches de prévention par les pairs. La dernière interrogation concerne les conséquences de la sanitarisation (à savoir le recul de l'intervention en matière sociale) : celles-ci ne font pas débat.

Justement, à propos des messages au contenu stigmatisant, certains travaux comme ceux de Marie-Clémence Le Pape (2010) sur les actions de prévention des risques développées au sein du système scolaire et sur les commentaires que celles-ci suscitent auprès des familles et des élèves, ou encore ceux de Patrick Peretti-Watel (2005) sur les actions de prévention concernant les drogues illicites, ont mis en lumière les sentiments de stigmatisation et de rejet qu'éprouvent les jeunes vis-à-vis des actions de prévention. Ces difficultés du passage de l'information à l'adoption des comportements « adéquats » (Fabre, 1993 ; Paicheler, 1993 ; Souteyrand et Thiaudière, 1993 ; Rothman et Salovey, 1997 ; Oullier et Sauneron, 2010) s'expliqueraient donc par l'usage préventif du stigmate (Bayer, 2008), qui pose des problèmes éthiques (Massé, 2003 ; Peretti-Watel et Moatti, 2009), mais peut susciter un « durcissement identitaire » chez les jeunes ciblés ou encore les dissuader de s'adresser aux professionnels de santé (Peretti-Watel, 2010). On sait très bien que les comportements à risque peuvent s'avérer parfaitement rationnels pour les individus et profondément enracinés dans leur environnement social et culturel (Michel Morin, 2004).

Ce tour d'horizon de la littérature qui traite de la santé des jeunes affine davantage le cadre qui va nous permettre de travailler sur la co-construction. Il a ici pour fil conducteur la question de la place des jeunes comme acteurs. Nous savons que cette question préoccupe la puissance publique (Etat et Collectivités locales). Nous savons également que la réalité de la mise en œuvre des politiques publiques et la façon dont les jeunes s'en emparent sont au cœur de la réflexion politique et des interrogations des chercheurs. Un axe visant à permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé a été défini dans le « Plan santé jeunes » centré sur les 16-25 ans mis en place par les pouvoirs publics en février 2008. Ce thème a aussi été débattu lors des journées de

la prévention organisée par l'INPES en 2009[26] et au sein de la commission nationale de concertation des politiques de jeunesse ayant nourri le Livret vert de 2009. Disons, pour aller vite, que la question de la place des jeunes comme acteurs se présente aujourd'hui comme le nouvel impératif catégorique de toute intervention publique en direction des jeunes (Bier, 2009), même si un tel impératif demeure largement théorique. Qu'est-ce que ce nouvel impératif catégorique nous apprend quant à la littérature qui traite de la santé des jeunes ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous avons dressé un inventaire des grandes directions que suivent les récents travaux sur la santé des jeunes. Dans cet inventaire, trois nous ont paru pertinentes à l'analyse : l'analyse des comportements de santé, la construction des politiques publiques et l'élaboration des stratégies de prévention.

A propos du premier élément, une analyse des comportements de santé va permettre de montrer que si les individus sont à la manœuvre des comportements individuels, ils sont tout de même très contraints par les déterminants sociaux. S'agissant du deuxième élément, une analyse de la construction des politiques publiques permet de mettre en évidence l'absence de participation des jeunes, en particulier le recours à leur parole. En ce qui concerne le troisième élément, un examen de l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes permet de mettre en avant la prédominance de la prévention par la peur au détriment de l'approche par la promotion de la santé et par les pairs.

1) Dans l'analyse des comportements de santé des jeunes, une forte prise en compte des facteurs sociaux qui pèsent sur les comportements individuels

S'inscrivant dans une perspective qui suggère de comprendre complètement les facteurs en jeu dans son maintien, son adoption ou son abandon, Gaston Godin et Françoise Côté définissent un comportement de santé de la manière suivante :

[26] Cette session a été organisée par le Haut commissaire de la jeunesse (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) et l'institut national de la prévention et l'éducation pour la santé (INPES).

> « C'est une action faite par un individu et ayant une influence positive ou négative sur la santé. » (Godin et Côté, 2006 : 129)

Si cette définition suggère l'inadéquation entre la seule perspective sanitaire et l'étude des facteurs explicatifs du maintien, de l'adoption ou de l'abandon d'un comportement de santé, elle rejoint celle du Glossaire de la promotion de la santé de l'Organisation mondiale de la Santé (1999), selon laquelle un comportement de santé correspond à toute activité entreprise par une personne, quel que soit son état de santé objectif ou subjectif, en vue de promouvoir, de protéger ou de maintenir la santé, que ce comportement soit ou non objectivement efficace dans la perspective de ce but :

> « On peut soutenir que presque tous les comportements ou toutes les activités d'un individu ont des effets sur son état de santé. Dans ce contexte, il est utile d'établir une distinction entre les comportements adoptés délibérément pour promouvoir ou protéger la santé et ceux qui sont adoptés indépendamment des conséquences pour la santé. Une distinction est établie entre les comportements en matière de santé et les comportements à risque, qui sont des comportements liés à une vulnérabilité accrue à l'égard d'une cause déterminée de mauvaise santé. Les comportements en matière de santé et les comportements à risques sont souvent liés entre eux dans un ensemble plus complexe de comportements appelés modes de vie[27] » (Glossaire de la promotion de la santé de l'OMS, 1999 : 9)

Une des choses qu'on peut retenir à la lecture de ces définitions, c'est que les comportements de santé, qu'il s'agisse des comportements que la médecine juge néfastes à plus ou moins long terme pour la santé (Druhle, 2000, OMS, 1999) ou ceux qui sont adoptés délibérément pour promouvoir

[27] Le Glossaire de la promotion de la santé définit le mode de vie comme une façon de vivre qui repose sur des types définissables de comportement qui sont déterminés par des relations réciproques entre les caractéristiques personnelles d'un individu, les relations sociales et les conditions de vie socioéconomiques et environnementales. Ces types de comportement sont, toujours selon ce glossaire, en permanence interprétés et mis à l'épreuve dans différentes situations sociales et ne sont pas donc pas immuable. D'après ce Glossaire, les modes de vie individuels, caractérisés par des types de comportement définissables, peuvent avoir des effets importants sur la santé d'un individu et la santé des autres. Pour améliorer la santé en permettant aux individus de modifier leur mode de vie, les mesures doivent être orientées, selon ce Glossaire, non seulement vers l'individu, mais également vers la situation sociale et les conditions de vie, qui s'influencent mutuellement pour produire et maintenir ces types de comportement.

et protéger la santé (Ruth, 2003 ; OMS, 1999), constituent une grande catégorie des déterminants de la santé des individus ou des populations (Solar et Irwin, 2007 ; OMS, 1999 ; Dahlgren et Whitehead, 1991) : ils influencent la qualité de vie en contribuant ou non au maintien de l'état de santé. A ce titre, la connaissance et la compréhension des comportements de santé semblent une étape préalable, sinon essentielle pour toute action pertinente en matière de prévention et de promotion de la santé.

Ce diagnostic comportemental (Green et *al.*, 1980 ; Green et Kreuter, 1991) permet de comprendre les processus d'apprentissage de la santé et les facteurs d'influence et de genèse des comportements de santé afin d'élaborer et de mettre en place des programmes d'intervention (Kok et al., 1996). Pour le dire autrement, la connaissance et la compréhension de la manière dont les individus perçoivent des comportements problématiques en matière de santé, l'évaluation de la prévalence de ces comportements, leur distribution parmi les différentes catégories de la population, la compréhension des raisons et des motivations qui les sous-tendent semblent, à tout point de vue, fondamentales pour bâtir des politiques pertinentes.

En ce qui concerne les jeunes, l'étude de leurs comportements de santé (consommation de substances psychoactives, troubles alimentaires, sédentarité, rapports sexuels non protégés, manque d'exercice physique, etc.), habitudes alimentaires, etc.,) permet entre autres de davantage connaître et comprendre cette population afin de mieux communiquer avec elle (Baudier, Chan Chee, Dressen et Arènes, 1997), de mieux identifier les risques pour favoriser l'accompagnement de ce public qui se trouve souvent en transition (Beck et Richard, 2013), mais aussi de mesurer l'impact à moyen et à long terme des actions engagées par les pouvoirs publics (Thanh Le Luong, 2013). Mieux comprendre les attitudes et les comportements de santé des jeunes ainsi que leurs processus d'acquisition, c'est aussi enrichir la réflexion sur les programmes de promotion et d'éducation pour la santé en direction des populations juvéniles. Un exemple, le constat, en France, d'une nette intensification des consommations de tabac entre la cinquième et la quatrième (Enquête HBSC 2010, 2012) offre des pistes de réflexion pour mieux cibler les interventions en milieu scolaire.

En passant par une analyse de la littérature sur les comportements de santé (des jeunes), nous entendons poser le cadre qui va par la suite nous permettre de mieux évaluer la place qu'occupent les jeunes en tant qu'acteurs dans la construction des politiques publiques, mais aussi dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes. Pour ce faire, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous présenterons de manière synthétique les théories explicatives des comportements de santé les plus citées dans la littérature scientifique. Nous verrons que, dans ces théories, les facteurs en jeu dans la genèse du comportement de santé sont intimement liés aux choix personnels. Dans un deuxième temps, nous évoquerons les termes du débat qui oppose « matérialistes » et tenants des mécanismes psychosociaux au sujet du poids des conditions matérielles sur les comportements individuels de santé. Une fois ce cadre posé, nous nous intéresserons dans un troisième temps aux travaux sur les comportements de santé des jeunes. Une attention particulière sera portée à la lecture que proposent ces travaux quant aux comportements de santé des jeunes.

1.1) Dans les théories explicatives des comportements de santé, les personnes sont à la manœuvre des comportements individuels

Plusieurs modèles théoriques ont été élaborés et utilisés pour analyser l'adoption de différents comportements de santé. Ces modèles proviennent majoritairement de différents courants de la psychologie et s'inscrivent dans la conception globale de la santé développée par Engel (1977), à savoir que la santé n'est pas uniquement organique, mais aussi le résultat de de facteurs humains et sociaux.

Dans ces théories, les comportements de santé sont considérés comme des comportements sociaux, au même titre que d'autres comportements, tels que voter aux élections, acheter une marque de bière ou aller au cinéma. De ce fait, ils sont analysés, comme le fait remarquer Gaston Godin (1991), de la même manière que les processus qui expliquent pourquoi les individus vont ou ne vont pas au cinéma, pourquoi ils votent pour tel parti politique plutôt que pour tel autre, ou encore pourquoi ils font de l'activité physique régulièrement ou demeurent sédentaires, puisque l'apparition de ces types de comportements est associée au libre choix de l'individu.

Parmi les grands modèles explicatifs des comportements de santé mis en évidence par la recherche, il y a le modèle biomédical, les théories de l'information et de la communication, les théories de la personnalité, les théories valeurs/attentes, le modèle PRECEDE, les théories cognitive ou d'apprentissage social, la théorie des représentations sociales, les modèles intégratifs, les modèles de la planification des programmes, le modèle des croyances relatives à la santé, les théories du comportement planifié, la théorie du comportement personnel et la théorie de l'implantation des intentions (Godin et Côté, 2006 ; Expertise collective Inserm, 2001 ; Robichaud-Ekstrand et *al*., 2001)

Certaines de ces théories sont dites de « prédiction » (le modèle des croyances relatives à la santé, les théories du comportement planifié, et la théorie du comportement personnel, par exemple), d'autres de « changement » (la théorie sociale cognitive ou d'apprentissage social et la théorie de l'implantation des intentions, par exemple). Si les premières permettent essentiellement de reconnaître et de comprendre les facteurs sous-jacents à un comportement, non de les modifier, les secondes, elles, sont plus portées vers l'action, tout spécifiquement la conception des interventions pouvant conduire à un changement planifié de comportements. De même, alors que dans les théories de prédiction, la perception de la menace, la perception du contrôle, l'intention, l'habitude et la conjonction de l'intention avec l'habitude apparaissent comme les facteurs sous-jacents au comportement, dans les théories du changement, la croyance en l'efficacité personnelle et le but à atteindre semblent les facteurs en jeu dans la genèse du comportement. Autant de facteurs qui montrent que ce sont les individus qui sont à la manœuvre des comportements individuels en matière de santé.

1.2) Le débat entre tenants des mécanismes psychosociaux et « matérialistes » quant au poids des conditions matérielles sur les comportements individuels

Si la littérature scientifique met en évidence une grande variété des modèles explicatifs des comportements de santé, qui montrent que les facteurs en jeu dans la genèse des comportements des santé sont intimement liés aux choix personnels, elle est cependant traversée par un débat de taille, celui du poids des conditions matérielles et des facteurs sociaux (précarité, isolement, mauvaise qualité de logement, manque de qualification, niveau de scolarité, etc.,) sur les

comportements individuels en matière de santé (consommation de substances psychoactives, troubles des conduites alimentaires et alimentation, sédentarité, rapports sexuels non protégés, exercice physique, etc.,). Si la nature de cette relation est loin d'être élucidée, nous savons, en revanche, que l'influence des conditions de vie sur les types de comportements se présente aujourd'hui comme un facteur explicatif de première importance (Leclerc et *al*., 2000).

Ce débat oppose d'une part, les tenants des mécanismes psychosociaux qui supposent que les conditions matérielles défavorables ont moins d'influence sur la santé et, d'autre part, les « matérialistes » qui considèrent que les comportements individuels de santé sont le produit de structures sociales plus que de responsabilités individuelles.

Certains « matérialistes », à l'instar de Jonathan Mann (1997), ont soutenu que la réticence et l'inaptitude de la santé publique à travailler directement sur les racines sociales des problèmes de santé tiennent à l'envahissement par celle-ci par une croyance dans la capacité de transformation du caractère individuel. Selon Mann, cette fixation sur l'individu est presqu'inconsciemment soutenue, d'une part, par la méthodologie épidémiologique traditionnelle, qui présuppose que le comportement à risque et les facteurs de risque sont généralement identifiés au niveau individuel et, d'autre part, par l'acceptation diffuse et inexprimée au sein de la santé publique du modèle individualiste des croyances en matière de santé (*Health Belief Model*) et de ses dérivés comme conceptualisation dominante des comportements en rapport avec la santé. Nous verrons, par exemple, avec Jean-Paul Génénolini et Hélène Escalon (2012) que les activités physiques et sportives ou sédentaires des jeunes des années collège ne sont pas l'expression du libre choix individuel.

Ce débat a amené Gaston Godin (2009) à étudier le rôle que joue l'environnement social sur les comportements individuels. A travers l'exemple des activités sportives de loisir, il a mesuré deux catégories de variables pour prédire le comportement de personnes aléatoirement sélectionnées et suivies au cours des trois mois suivants : les cognitions (intention, attitude, perception du contrôle) et les variables de l'environnement social structurant autorapportées (niveau de scolarité, revenu familial, statut d'emploi, support social perçu) et objectivement mesurées (indices de défavorisation sociale et matérielle). Son travail montre que parmi les variables

sociales structurant autorapportées, seul le niveau de scolarité a un impact (différencié) sur le comportement. Aucun des autres facteurs de l'environnement social structurant n'influant réellement sur le comportement. Au contraire, les meilleurs déterminants du comportement sont deux cognitions, à savoir l'intention et la perception du contrôle. Aucun des facteurs de l'environnement social structurant n'étant un modérateur (catalyseur) de la relation intention/comportement. Il suggère de continuer à s'intéresser aux raisons et sources de motivation qui guident les individus dans leurs choix, même si l'on se doit d'encourager les actions visant à améliorer l'environnement dans lequel évoluent les individus.

Alors, dans la mesure où il existe une variété de théories explicatives des comportements de santé, qui montrent que ce sont les individus qui sont à la manœuvre des comportements individuels ; et considérant le débat qui oppose les tenants des mécanismes psychosociaux et les « matérialistes » quant au poids des conditions matérielles sur les comportements individuels en matière de santé, il importe de regarder comment les comportements de santé des jeunes sont abordés dans la littérature scientifique, en portant une attention particulière sur ce que dit cette littérature au sujet du poids du social rôle que jouent les conditions de vie sur les comportements individuels, dont on sait qu'un certain nombre constituent des enjeux de santé publique à court et plus long terme, car pouvant avoir, comme le rappellent François Beck et Jean-Baptiste Richard (2013), des répercussions immédiates sur la santé des jeunes (suicides, infections, accidents, par exemple), mais aussi entraîner une mauvaise santé à l'âge adulte et, lors d'expérimentation précoce de substances psychoactives, favoriser l'entrée dans les usages problématiques et/ou la dépendance.

1.3) Ce que dit la littérature scientifique sur les comportements de santé des jeunes au sujet du poids des conditions de vie sur la détermination des comportements individuels

Avant toute chose, il faut rappeler que les comportements de santé des jeunes (consommation de substances psychoactives, troubles des conduites alimentaires, sédentarité, activité physique, pratiques contraceptives, rapports sexuels non protégés, etc.) ont été le sujet de plusieurs études.

Majoritairement épidémiologiques[28], certaines de ces enquêtes sont multinationales (Escad et HBSC, par exemple), alors que d'autres se restreignent au territoire français (Escapad, Baromètre santé et USEM, notamment). De même, alors que certaines enquêtes comme Espad et Escapad ne surveillent que les usages de substances psychoactives chez les jeunes, d'autres, en revanche, se veulent multithématiques et transversales (HBSC et Baromètre santé, par exemple).

Par ailleurs, si certaines enquêtes ciblent les jeunes des années collège (11 à 15 ans) (Espad et HBSC, par exemple), d'autres comme Escapad et Baromètre santé portent respectivement sur les jeunes âgés de 17 ans et de 15 à 30 ans. D'autres encore, comme l'enquête USEM, ne s'intéressent qu'à la population spécifique des étudiants.

Il faut également souligner qu'à côté des enquêtes épidémiologiques, il y a quelques études sociologiques menées sur les représentations sociales comme ceux de Nicolas Ducournau (2010) sur l'usage des drogues en milieu festif, ou encore ceux de Martyn Dencombe (2001) sur le tabagisme chez les jeunes.

Ces travaux, tout spécifiquement les enquêtes épidémiologiques, tentent de distinguer parmi les comportements de santé des jeunes, ceux qui reflètent des situations problématiques sur le plan social et sanitaire ; ils portent également un regard quantitatif et comparatif sur les comportements de santé des jeunes afin de voir à quel point ceux-ci sont spécifiques par rapport à leurs aînés, comment ils ont évolué ces dernières années et quel est le poids du social, et plus précisément des conditions de vie dans la détermination de ces comportements trop souvent considérés comme purement individuels (Beck et Richard, 2013).

Le Glossaire de la promotion de la santé de l'Organisation mondiale de la santé définit ainsi les conditions de vie :

---

[28] Les enquêtes épidémiologiques auxquelles nous faisons allusion ici, sont principalement les suivantes : l'enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense (Escapad), l'enquête European school survey project on alcohol and other drugs (Espad), l'enquête Health behaviour in school-aged children (HBSC), le Baromètre santé de l'Institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé, l'enquête de l'Union nationale des mutuelles régionales (USEM).

> « Les conditions de vie sont constituées par l'environnement quotidien des individus, là où ils vivent, se distraient et travaillent. Elles sont un produit de circonstances sociales et économiques et de l'environnement physique, qui peuvent tous avoir des effets sur la santé, et dans une large mesure ne peuvent être influencées de façon immédiate par l'individu. L'action de création de milieux favorables à la santé prévue par la Charte d'Ottawa porte en grande partie sur la nécessité d'améliorer et de changer les conditions de vie pour favoriser la santé. » (Glossaire de la promotion de la santé de l'OMS, 1999 : 17-18)

En cohérence avec cette définition, plusieurs travaux traitant des comportements de santé des jeunes ont mis en évidence le poids des conditions de vie (précarité, isolement, mauvaise qualité du logement, manque de qualification, statut d'activité, niveau d'instruction, etc.) sur un certain nombre de comportements individuels (consommation de substances psychoactives, troubles des conduites alimentaires, sédentarité, activité physique, pratiques contraceptives, rapports sexuels non protégés, etc.). Pour illustrer cela, nous nous sommes particulièrement intéressés à deux thèmes : l'usage de substances psychoactives et la vie sexuelle.

1.3.1) Le poids des conditions de vie sur la consommation de substances psychoactives

A propos du poids des conditions de vie sur la consommation de substances psychoactives licites et illicites chez les jeunes, Spilka et *al.*, (2012), les réponses des collégiens français interrogés dans le cadre de l'enquête HBSC 2010[29], ont montré que la situation familiale, la situation scolaire de l'élève (mesurée par le fait d'avoir ou non redoublé), l'appartenance ou non à une zone d'éducation prioritaire, le niveau social ou encore la classe (espace de vie commun) influencent l'usage des produits psychoactifs chez les collégiens. L'on apprend par exemple que les élèves vivant dans une famille « traditionnelle » se révèlent moins expérimentateurs de tabac que ceux qui vivent dans une famille monoparentale. Selon Spilka et *al*. (2012), la famille monoparentale apparaît comme une opportunité de consommation, car le fait de n'avoir qu'un

[29] L'enquête HBSC (*Health Behaviour in School-aged Children*) est une étude transnationale collective de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ayant pour objectif de recueillir tous les quatre ans des données sur la santé, le bien-être, les environnements sociaux et les comportements liés à la santé des collégiennes et des collégiens. Dans notre propos, nous nous appuierons principalement sur les données françaises de l'enquête.

parent plutôt que deux au domicile diminue la capacité de surveillance parentale, la présence temporelle de l'adulte étant moindre.

De même, les élèves qui ont redoublé une classe déclarent deux fois plus souvent une expérimentation de tabac que les autres. Ces différences s'accroissent même pour l'usage quotidien, puisque les élèves ayant redoublé déclarent trois fois plus souvent que les autres un usage quotidien du tabac. Le milieu social aussi apparaît associé à la consommation quotidienne du tabac, puisque les élèves dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle modeste déclarent un tabagisme quotidien relativement plus élevé.

Si l'usage de tabac n'apparaît pas globalement sexué parmi les collégiens, Spilka et *al.*, (2012) ont constaté une moindre consommation de tabac chez les élèves scolarisés dans une Zone d'éducation prioritaire (Zep). Cette dernière tendance avait déjà été soulignée à la fin des années 1990 (Beck et *al*., 2007). Toutefois, il est difficile, selon Spilka et *al.*, (2012), de déterminer avec certitudes quelles caractéristiques des établissements ou des élèves sont susceptibles d'expliquer le lien entre le fait d'être dans un établissement en Zep et un moindre usage quotidien de tabac. Pour ces auteurs, cette association serait liée à plusieurs éléments, dont les facteurs culturels, les liens particuliers entre les élèves et le personnel encadrant et éducatif, le contrôle exercé par le personnel encadrant et éducatif (ne serait-ce que parce qu'ils sont plus nombreux dans ce type d'établissement).Cela peut également s'expliquer par le fait que ces jeunes ont moins d'argent.

Le niveau scolaire aussi pèse sur l'usage du tabac par les collégiens, puisque les élèves de 3^{e} semblent avoir 18 fois plus de « risque » de déclarer un tabagisme quotidien que les élèves de 4^{e}, ce qui laisser penser à un effet de l'âge.

Si la situation familiale, l'appartenance ou non à une Zep ou encore le redoublement, restent des facteurs associés à l'usage du tabac et si le lien entre les consommations de produits psychoactifs et le milieu social est bien connu (Legleye et *al*., 2009 ; Beck, Guilbert et Gautier, 2006), la relation entre le milieu social et l'expérimentation du tabac semble moins évidente chez les collégiens interrogés. Cette relation négative s'expliquerait, selon Spilka et al. (2012), par une définition du milieu social qui ne tient compte que des déclarations des élèves sur le métier de

leurs parents. Le redoublement et l'âge restant les principaux facteurs associés à l'usage du tabac chez les plus jeunes.

L'expérimentation de l'alcool et celle de l'ivresse aussi semblent fortement liées aux conditions de vie des collégiens. Si la situation scolaire, illustrée par le fait d'avoir redoublé ou pas au cours de sa scolarité ne se révèle pas associée à l'expérimentation de l'alcool, appartenir à un milieu favorisé ou encore être élevé par un seul parent augmenteraient, selon Spilka et *al.* (2012), les risques d'avoir déjà expérimenté l'alcool ou connu un épisode d'ivresse alcoolique. De même, si le niveau social ne semble pas jouer en faveur des ivresses, le fait de fréquenter un établissement scolaire appartenant à une zone d'éducation prioritaire diminuerait par deux l'éventualité d'une ivresse et d'une expérimentation d'alcool. Le redoublement, lui, semble positivement associé aux ivresses mais pas à l'expérimentation de l'alcool. Les usages réguliers d'alcool aussi suivent cette tendance, mais avec cette double particularité : le milieu social et la situation familiale n'y sont pas associés.

La classe aussi apparaît fortement associée à tous les usages d'alcool (expérimentation et consommation régulière), vu qu'un élève de 3^{e} semble avoir, selon cette enquête, trois fois plus de risque qu'un élève de 4^{e} d'être un usager régulier d'alcool. Par ailleurs, si la consommation de boissons alcoolisées et les ivresses alcooliques apparaissent plus communes parmi les collégiens qui sont en difficulté scolaire, la consommation d'alcool semble moindre, comme pour le tabac, parmi les élèves qui sont scolarisés dans des établissements en Zep. Les enquêteurs ont avancé l'hypothèse culturelle pour expliquer cette différence. De même, cette étude montre que l'alcool n'est pas plus répandu parmi les milieux aisés que parmi les populaires.

En ce qui concerne l'usage du cannabis, son expérimentation semble fortement associée, selon Spilka et al. (2012), aux caractéristiques sociodémographiques (à l'exception du milieu social) et dépendrait largement du sexe, du redoublement, de la situation familiale ou encore de la classe, mais pas du niveau social ; elle apparaît aussi moins fréquente en Zep. Concrètement, l'usage du cannabis semble plus courant chez les élèves qui ont redoublé au moins une fois et chez ceux qui sont en classe de 3^{e}, mais apparaît plus rare parmi les collégiens vivant au sein d'une famille traditionnelle et chez ceux qui sont scolarisés en Zep.

La composition du foyer parental et le niveau économique de la famille semblent particulièrement primordiaux pour rendre compte des usages du cannabis chez les collégiens. A propos de la première dimension, Spilka et al. (2012) ont montré que si l'association positive entre l'usage du cannabis et la famille monoparentale peut s'interpréter comme l'effet d'un traumatisme lié à une perte ou une séparation parentale, elle peut aussi refléter, indépendamment de toute considération psychologique, simplement une diminution relative de la présence d'adultes au foyer, et par conséquent des possibilités de surveillance formelle et informelle réduites et susceptibles de favoriser les opportunités de consommer.

S'agissant de la deuxième dimension, la relation positive entre le capital économique familial et l'usage régulier du cannabis découlerait d'un effet financier (Beck et *al*., 2004), en ce sens que l'achat de cannabis représente un investissement important pour ces adolescents qui sont encore financièrement dépendants. Leur budget étant plus souvent restreint à l'argent de poche. Toutefois, cet effet ne semble pas intervenir pour l'expérimentation, puisque cette dernière relève, selon Spilka et al. (2012), d'une opportunité et moins de moyens économiques particuliers.

Précisons que certaines études ont montré comment les conflits parentaux, les séparations et les divorces sont associés à de plus grandes fréquences de problèmes comportementaux chez les adolescents, tels que la consommation de substances psychoactives ou la sexualité précoce (Kuntshe et *al*., 2011 ; Barett et Turner, 2006). D'autres comme ceux de Guitton et al. (2006) sur l'influence du statut socio-économique sur la consommation de substances psychoactives par les adolescents, ont noté que les consommations d'alcool sont plus fréquents chez les jeunes vivant dans les milieux favorisés, et la consommation de tabac plus fréquente chez les élèves au parcours scolaires difficiles (redoublement, filière courte), ou issus de familles monoparentales ou recomposées.

Par ailleurs, comme pour l'usage de tabac et d'alcool, le fait d'être en 3^{e} se révèle également comme l'un des facteurs prégnants à l'usage du cannabis. Les enquêteurs suggèrent deux éléments qui expliqueraient ce lien : l'âge, mais aussi le fait d'appartenir au groupe des « aînés » du collège, qui autorise, voire appelle, des comportements spécifiques. Concrètement, le fait

d'appartenir au groupe des « ainés » peut conférer, selon Spilka et *al*. (2012), le sentiment qu'il est nécessaire d'assumer ce statut au sein du collège par des attitudes singulières, comme fumer. Il en va de même de la perspective d'intégrer prochainement le lycée, qui peut laisser penser à certains collégiens qu'il est nécessaire d'acquérir certaines expériences. Dans le même ordre d'idées, le fait que les parents deviennent plus « permissifs » compte tenu de l'âge de leurs enfants, notamment en autorisant davantage les sorties et loisirs avec un moindre contrôle de leur part, pourrait aussi expliquer le lien entre l'âge et l'usage du cannabis. Sur ce dernier point, l'on sait très bien que les sorties le soir et entre groupe d'amis figurent en haut de liste des facteurs associés aux usages (Beck et *al.*, 2010 ; Godeau et *al*., 2008 ; Gaughan, 2006).

Etudiant certaines caractéristiques individuelles souvent associées aux comportements de consommations de produits psychoactifs chez les jeunes Français de 17 ans, l'enquête triennale Escapad aussi a mis en évidence l'influence de certains facteurs sociodémographiques (une scolarité chaotique, la structure familiale en opposition avec la famille traditionnelle, le fait d'être à l'internat, les milieux sociaux que l'on appelle PCS, c'est-à-dire les parents cadres ou artisans, la sociabilité, etc.,) sur les comportements individuels. Les résultats de l'exercice 2011 (Spilka, Le Nézet et Tovar, 2012 ; Le Nézet, 2011), par exemple, indiquent que les jeunes en apprentissage et ceux qui sont sortis du système scolaire, sont plus nombreux à déclarer des usages réguliers que les jeunes en filière général, technique ou professionnelle. Aussi, les enfants d'artisans apparaissent parmi les plus importants consommateurs de tabac et d'alcool. D'après cette enquête, les adolescents déclarant plus souvent avoir expérimenté des produits illicites sont ceux qui ont redoublé et ceux qui vivent seuls.

Le Baromètre santé 2010 (Beck et Richard et *al*., 2013), lui, a montré que les comportements de consommations de substances psychoactives des 15-30 ans sont principalement liés au contexte de vie, notamment à la situation sociale et professionnelle. A propos des consommations de boissons alcoolisées, par exemple, ce Baromètre indique une augmentation plus prononcée des fréquences pour les alcoolisations ponctuelles importantes (API) et les ivresses, entre 2005 et 2010, parmi les étudiants et les chômeurs et inactifs. Les étudiants étant de loin les plus concernés par les alcoolisations ponctuelles importantes et les ivresses et ceux pour lesquels l'augmentation est la plus franche. De manière plus précise, le statut d'étudiant s'avère corrélé

aux consommations à risque parmi les jeunes femmes, tandis que, pour les jeunes hommes, seul le risque de consommation à risque chronique semble associé à la situation de chômage et d'inactivité. De plus, parmi les jeunes adultes, les consommations à risque ponctuelles apparaissent moins répandues parmi les personnes ayant les revenus les plus faibles. Cette influence du revenu semble particulièrement visible chez les jeunes hommes.

Par ailleurs, le Baromètre santé 2010 note que les jeunes qui ont une sociabilité intense, qui fréquentent souvent les bars et les soirées entre amis, consomment plus souvent de l'alcool que les autres. Cette relation avait déjà était soulignée par certains travaux comme ceux de Legleye et al. (2007, 2008) sur la consommation de produits psychoactifs chez les jeunes, ou encore par ceux de Gaughan (2006) sur l'influence des pairs sur la consommation de l'alcool, qui ont mis en évidence les liens qui existent entre les sorties nocturnes fréquentes entre amis et la consommation excessive de tabac et d'alcool, ainsi que d'autres substances psychoactives.

S'agissant de la consommation de cannabis, le Baromètre santé 2010 montre qu'outre l'âge et le sexe, les facteurs associés à l'usage du cannabis tiennent particulièrement à un certain nombre d'aspects bien identifiables du contexte, dont la résidence en milieu urbain (plus l'agglomération de résidence est importante, plus les chances de consommer du cannabis sont élevées) et la situation financière. D'après cette étude, le sentiment d'insécurité financière et, dans une moindre mesure, la taille de l'agglomération de résidence, sont associés à la probabilité de consommer du cannabis, de manière assez analogue entre les sexes. Globalement, l'étude montre que si l'usage régulier du cannabis est lié à plusieurs variables sociodémographiques (sexe, âges, situation professionnelle, situation financière, taille de l'agglomération de résidence), les femmes, les 26-30 ans et les étudiants se révèlent moins concernés par l'installation dans un usage régulier de cannabis. En revanche, la situation de chômage, pour les hommes, et les difficultés financières perçues se révèlent favoriser plus nettement la consommation régulière de cannabis (Legleye et *al*., 2011a et 2011b).

Un autre résultat saillant de cette enquête, c'est la surexposition des chômeurs à l'usage régulier de cannabis. En effet, la proportion de fumeurs réguliers de cannabis n'a cessé d'augmenter parmi les chômeurs et les inactifs depuis 2000, alors qu'elle s'est stabilisée, depuis quelques

années chez les jeunes qui ont un travail, et qu'elle aurait nettement diminué (-50%) chez les étudiants :

> « L'influence propre de la situation socioprofessionnelle sur la probabilité de développer les usages fréquents semble s'être accrue au cours des dernières années : entre 2000 et 2010, les jeunes précaires (chômeurs ou inactifs) ont vu leur propension à développer un usage régulier de cannabis s'accroître, alors que les étudiants, qui constituaient une catégorie particulièrement touchée par les usages de cannabis en 2000, sont de moins en enclins à consommer du cannabis (usages actuel, récent ou régulier). Cependant, ils s'avèrent toujours plus souvent usagers occasionnels (dans l'année) que les jeunes actifs du même âge » (Beck et *al*., 2013 : 120-122)

Le profil de chômeur et celui d'étudiant paraissent donc, d'après le Baromètre santé 2010, particulièrement vulnérables en termes de comportements de santé, et se traduisent par des comportements de santé plus fréquemment défavorables, notamment en ce qui concerne l'usage de substances licites ou illicites. Cette situation sociale défavorable a aussi été pointée par l'Observatoire de la Jeunesse (2012). La situation de chômage semble propice pour un usage du cannabis et de la cocaïne parfois proche de l'automédicalisation. Le tabagisme apparaît aussi fortement associé à la précarité.

Concernant la population spécifique des étudiants, les résultats l'enquête USEM sur la santé des étudiants en 2011 sont aussi éclairants quant au poids des conditions de vie sur les comportements de consommations de substances psychoactives chez les étudiants interrogés. Cette enquête, en examinant les conduites addictives des étudiants au prisme de leur lieu de résidence (famille, logement individuel, résidence universitaire et colocation) a montré que les conduites addictives semblent moins importantes parmi les étudiants qui habitent dans leur famille, puisqu'il y aurait moins de buveurs excessifs parmi ceux-ci (17,1%). Ces derniers auraient également une perception différente vis-à-vis de l'alcool, puisqu'ils seraient plus nombreux à avoir déjà eu conscience d'avoir trop bu. Il y aurait également moins de gros fumeurs chez les étudiants qui habitent dans leur famille. Ces derniers consommeraient également moins de drogues par rapport à ceux qui n'habitent pas dans leur famille.

En revanche, la récente enquête USEM montre que si un étudiant sur cinq est un buveur excessif et si la consommation de boissons alcoolisées semble plus festive chez les étudiants en colocation, la plupart des buveurs excessifs habitent respectivement en colocation (31,7%), en logement individuel (24,1%) et en résidence universitaire (20,1%). Il y aurait donc plus de buveurs excessifs chez les étudiants habitant en colocation. De même, si 33% des étudiants sont des fumeurs actuels de tabac, les plus gros fumeurs habiteraient un logement individuel, tandis que beaucoup de fumeurs occasionnels vivraient en colocation. La consommation des drogues illicites aussi semble plus importante parmi les étudiants qui sont en colocation. Sur les 33% des étudiants qui déclarent avoir consommé du cannabis, plus de gros consommateurs réguliers habitent en colocation.

Relativement aux motifs d'usage, l'enquête USEM 2011 fait remarquer que la majorité des étudiants en logement individuel et en colocation boivent et fument pour diverses raisons : pour participer à des moments de convivialité, par jeu (c'est-à-dire pour essayer), pour faire comme les autres, par goût, pour gérer le stress, pour oublier des problèmes personnels, pour leur poids (c'est-à-dire couper la faim), ou encore pour séduire. Elle souligne également qu'il y a plus de stress mal géré et de mauvais sommeil parmi les étudiants qui habitent en logement individuel.

Comme on peut le constater, le poids des conditions de vie sur les comportements individuels est indéniable. Cette influence est-elle limitée à la seule consommation des substances psychoactives ?

1.3.2) Les conditions de vie, un poids nettement avéré sur les comportements individuels en matière de santé

Largement développée ici, l'influence des conditions de vie sur les comportements de consommation de produits psychoactifs n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Cette influence a pu être vérifiée sur plusieurs des thèmes en lien avec la santé et les comportements de santé des

jeunes. Dans le domaine de la sexualité, par exemple, il a été établi que l'initiation sexuelle[30] des adolescents est liée à la pauvreté du milieu de vie (milieu socio-économique) (Cubbin et *al*., 2010 ; Browning et *al*., 2004, cité dans Delpierre, Jovic et Arnaud, 2012) et au fait de vivre dans une famille recomposée ou monoparentale (Godeau et *al*., 2008) ; que la pratique d'activité physique et sportive ou sédentaire n'est pas l'expression du libre choix individuel, mais qu'elle est déterminée soit par le niveau socio-économique des familles et plus encore par le niveau du diplôme des parents (Lara Muller, 2005, 2003), soit par un réseau d'amis pratiquant une activité physique (Iannoti et *al*., 2009), soit encore par un type d'insertion sociale reproduisant généralement des rapports de domination (sexe, culture familiale, réussite scolaire, groupe des pairs (Génénolini et Escalon, 2012).

Il en va de même pour les pratiques contraceptives des jeunes femmes de moins de 30 ans, qui semblent également associées à différents facteurs socio-économiques. Sur ce point, le Baromètre santé 2010 (Gautier, Kersaudy et Lydié, 2013), par exemple, a montré que malgré la prise en charge totale ou partielle de certaines méthodes de contraception par l'Assurance maladie, les femmes confrontées à une situation financière difficile utilisent moins souvent un moyen pour éviter une grossesse. Cette attitude serait davantage liée à l'accès à un moyen de contraception régulier qu'à une faible perception de grossesse, puisqu'une situation financière difficile est également associée à une utilisation plus importante de la contraception d'urgence au cours des douze derniers mois. Dans le même ordre d'idées, les femmes moins diplômées auraient, selon cette étude, plus de difficultés à s'engager dans une démarche contraceptive ; elles seraient également plus nombreuses à ne pas utiliser une méthode de contraception de manière systématique et auraient un moindre recours à la contraception d'urgence, ce qui laisse penser

[30] Rappelons que si l'initiation sexuelle est au cœur des préoccupations des adolescents, les relations sexuelles précoces constituent un enjeu de santé publique important, en ce sens que celles-ci sont généralement considérées par les adultes comme des indicateurs de risque à l'égard des infections sexuellement transmissibles (IST) et des grossesses non désirées (Blais et *al*., 2009). Par ailleurs, l'entrée précoce dans la sexualité est souvent associée à de moindres précautions (Gaudineau et *al*., 2010), en particulier une moindre utilisation du préservatif lors du premier rapport (Garriguet, 2005 ; Wellings et *al*., 2001), à une gestion difficile de la contraception orale chez les toutes jeunes filles (Beltzer et *al*., 2011 ; Manning et *al*., 2000) et à d'autres comportements à risque (Madkour et *al*., 2006), tels que le tabagisme (surtout chez les filles), l'ivresse, l'usage du cannabis et les sorties nocturnes fréquentes.

que le risque d'une grossesse non prévue est important dans cette population. La relation à la contraception serait également influencée par la zone de résidence. Alors qu'on pourrait penser que l'accès aux méthodes contraceptives est plus difficile en milieu rural qu'en ville, le Baromètre santé 2010 montre que ce sont dans les agglomérations que l'on trouve à la fois le plus fort pourcentage de femmes qui déclarent n'utiliser aucune méthode contraceptive et celles utilisant les méthodes les plus récentes ou la contraception d'urgence. Si le premier phénomène est en partie dû à un courant de femmes urbaines qui prennent leur distance vis-à-vis de la contraception (Beltzer et *al*., 2011), le second, lui, semble davantage à mettre en lien avec les inégalités d'accès au système de santé.

L'enquête USEM sur la santé des étudiants en 2011 aussi a montré que les étudiants qui habitent dans leur famille sont plus nombreux à consulter un médecin traitant, plus nombreux à prendre des médicaments qu'un proche leur donne, moins nombreux à renoncer aux soins pour des raisons financières, ce qui laisse penser que la famille est protectrice, mais aussi que les étudiants qui ont quitté le logement familial rencontrent plus de difficultés que ceux qui habitent chez leurs parents. *A contrario*, les étudiants en colocation et en logement individuel semblent plus nombreux à avoir recours à l'automédication. Ceux qui habitent une résidence universitaire et en colocation consulteraient moins de professionnels de santé et seraient plus nombreux à renoncer aux soins pour des raisons financières (ils sont plus fréquemment en difficultés financières). Ce résultat fait écho à celui du Baromètre santé 2010 (Ménard et Guignard, 2013), qui a montré que parmi les jeunes âgés de 15-30 ans, près d'une personne sur dix déclare avoir renoncé aux soins pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. Les chômeurs étant les plus concernés, indépendamment des revenus qui, eux, naturellement jouent un rôle dans le renoncement aux soins des plus précaires.

De même, à propos de la consommation d'aliments favorables à la santé, certaines enquêtes comme celles du Baromètre santé 2010 notent des variations de comportements liés au statut économique et social du chef de ménage. Selon cette étude, les enfants d'ouvriers et d'employés mangent moins fréquemment des fruits et légumes que ceux des cadres. Il en va de même pour les enfants de chômeurs et de tous ceux qui vivent dans un ménage à faible revenu :

> « Les fruits et légumes apparaissent ainsi, pour les jeunes comme pour les adultes, comme un marqueur social, ce groupe d'aliments étant identifié comme un de ceux dont le niveau de consommation est le plus lié au statut socio-économique et aux inégalités de santé. » (Escalon et Beck, 2013 : 213)

La faible consommation de poisson étant identifiée comme une caractéristique de l'alimentation des populations défavorisées (Caillavet et *al.*, 2005), ce Baromètre santé 2010 a également établi que si les jeunes enfants d'ouvriers et d'employés sont moins nombreux que ceux des cadres à manger du poisson au moins deux fois par semaine, la prise de boissons sucrées, défavorable à la santé, est davantage observée parmi les enfants d'ouvriers, d'employés, de chômeurs et ceux vivant dans un ménage à faible revenu.

Par ailleurs, cette enquête montre que si les contextes psychologiques pèsent sur les troubles alimentaires (Stice, 2002), les facteurs sociaux qui conditionnent le rapport à l'alimentation, mais aussi les types de comportement, se révèlent importants dans différents troubles alimentaires. En effet, si les jeunes issus des milieux défavorisés déclarent plus souvent que les autres jeunes manger énormément sans pouvoir s'arrêter, redouter de le faire ou encore manger en cachette, le fait de se faire vomir volontairement semble, d'après ce Baromètre santé 2010, plus fréquent chez les jeunes issus d'un ménage dont la personne de référence est un cadre, tandis que la catégorie sociale de la personne de référence du ménage ne semble pas jouer dans certains cas, notamment le fait de manger sans pouvoir s'arrêter, le fait de redouter de le faire ou de manger en cachette, ce qui laisse penser que ces troubles viennent plutôt du faible revenu.

Nous sommes conscients que le nombre de thèmes mobilisés ici pour illustrer le poids des conditions de vie sur les comportements individuels de santé est loin d'être exhaustif. Notre but a surtout été de déterminer au fond si les personnes sont plus à la manœuvre des comportements individuels ou si ce sont les déterminants sociaux qui sont à la manœuvre desdits comportements. Le propos ci-dessus, et plus précisément la lecture de la littérature scientifique qui analyse les comportements de santé des jeunes sous l'angle des inégalités sociales de santé, montre que si les choix personnels sont une composante des comportements de santé, les conditions sociales et environnementales où les individus sont inscrits, pèsent lourdement sur les comportements

individuels. Ce qui veut dire que si les individus sont à la manœuvre des comportements individuels, ils sont tout de même très contraints par les déterminants sociaux.

Alors, dans la mesure où les comportements individuels sont à la fois le produit des individus et des structures sociales et dans un contexte où le diagnostic comportemental est de plus en plus considéré comme une étape préalable, sinon essentielle pour bâtir des politiques de santé pertinentes, il importe d'examiner la place qu'occupe la parole des jeunes dans la construction des politiques publiques.

2) Dans la construction des politiques publiques, l'absence de participation ou de recours à la parole des jeunes

La première section a été l'occasion de rappeler que si les individus ont une marge de manœuvre par rapport à leurs comportements en matière de santé, ils sont très contraints par les déterminants sociaux. Nous savons également que l'analyse des comportements de santé est une étape préalable, sinon essentielle pour bâtir des politiques de santé pertinentes.

En écho à ces constats, dans la présente section, nous souhaitons nous intéresser à la question de la place des jeunes comme acteurs dans la construction des politiques publiques. Nous travaillons tout spécifiquement la question de la participation des jeunes en termes de codécision et de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse, puisque celle-ci est aujourd'hui présentée comme l'un des fondamentaux (Richez, 2012) de l'action publique, comme sa norme (Bier, 2007), mais aussi comme un instrument (Lascoumes et Le Galès, 2007) de son renouvellement (Loncle, 2008). Face à cet enjeu aujourd'hui de rendre les jeunes acteurs, certains travaux comme ceux de Bernard Bier (2007) sur l'analyse de l'action publique en direction des jeunes, suggèrent même la nécessité de mettre en place une « politique de reconnaissance ».

Par ailleurs, nous savons qu'il y a eu une modification progressive, partout dans le monde, des référentiels d'action publique dans le secteur de la jeunesse, qui a conduit à une valorisation de l'idée de participation (Rapport du Commissariat général du Plan *« Jeunesse, le devoir d'avenir »*, 2001). Valérie Becquet (2005) a montré comment, dans les différents secteurs

ministériels qui interviennent auprès de la jeunesse (éducation, jeunesse, emploi, justice, ville, par exemple), on a glissé (depuis les années 1960) des répertoires de l'éducation et de la protection vers ceux de l'insertion puis de l'exclusion, pour aboutir aux répertoires de la médiation et de la participation, modifiant ainsi les modalités d'intervention auprès des jeunes et de conception de l'action publique. C'est l'idée même de Françoise Tétard (1997) qui, dans une étude sur les questions de participation des jeunes, a fait apparaître, tant dans l'histoire du Ministère de la jeunesse et des sport que dans celle de l'éducation populaire, deux modèles d'éducation populaire : un modèle éducatif, qui diffère la participation des jeunes (« on t'éduque et ensuite tu seras citoyen ») et un modèle (explicite ou implicite) beaucoup plus politique, celui qui va donner directement la parole aux jeunes, y compris parfois en occultant la dimension éducative.

Cette évolution dans les processus de décision publique s'inscrit dans un mouvement plus large de management public qui consiste à associer les citoyens, usagers, habitants ou profanes selon les approches, à la gestion publique et a été rendue nécessaire par une fragmentation des lieux de décision et une diversification des acteurs concernés par les décisions.

En France, la fragmentation des lieux de décision est souvent associée à la décentralisation et aux politiques de discriminations positives, qui ont été amorcées dans les années 1980. En effet, alors que jusque-là, le modèle prédominant en matière de politiques publiques était le modèle républicain, jacobin, c'est-à-dire un modèle dans lequel l'Etat définissait et incarnait l'intérêt général, où la logique de contrôle avait sa légitimité, et où les jeunes étaient à éduquer, on va assister, avec des notions telles que le diagnostic, le projet de territoire, l'évaluation, la gouvernance, le partenariat, etc., à un changement de paradigme qui appelle à la participation des habitants. Si les professionnels commencent à regretter l'absence de participation des habitants, ces derniers vont eux-mêmes regretter que leurs revendications et mobilisations ne soient pas prises en compte. Ainsi, à côté de la légitimité du politique, de l'expertise scientifique ou de l'expert, s'impose l'expertise d'usage de, entendu du client, de l'usager, du bénéficiaire. En termes d'action publique, cela signifie qu'on ne peut plus prendre de décisions si on n'y associe pas les gens concernés, individuellement ou collectivement : cela implique d'associer les citoyens aux décisions qui les touchent au travers des procédures diverses généralement initiées par les autorités publiques concernées.

Dans ce nouveau paradigme, le jeune n'est plus un « citoyen à venir » mais un « citoyen en devenir » (Bier, 2009) et, par conséquent les politiques publiques en faveur de la jeunesse, pour être cohérentes et pertinentes, doivent être élaborées et mises en œuvre avec les jeunes eux-mêmes. Se pose alors la question de la participation des jeunes en termes de codécision et de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse.

Pour traiter cette question, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous commencerons par rappeler brièvement l'histoire de l'intervention publique en direction des jeunes. Cette perspective nous a paru intéressante, parce qu'elle permet de poser le cadre qui va nous permettre d'examiner dans un deuxième temps le paradoxe de la participation.

2.1) Rapide retour sur l'intervention publique en direction des jeunes

Ce rapide retour sur l'intervention publique en direction des jeunes poursuit un double objectif. Le premier est de saisir comment, en matière d'intervention en faveur de la jeunesse, on est passé des préoccupations sociales au renforcement aujourd'hui de trois types de rhétoriques. Le deuxième objectif vise à rendre compte de la façon dont l'intérêt des pouvoirs pour les questions de santé des jeunes s'est structuré.

2.1.1) Une intervention publique largement dominée par les préoccupations sociales

Selon Patricia Loncle (2003, 2008 et 2010), les premières interventions publiques en faveur de la jeunesse remontent au XIXe et étaient l'œuvre des philanthropes ; elles étaient aussi étroitement liées aux questions sociales (Bantigny et Jablonka, 2009, Cholvy, 1985 ; Crubellier, 1979 ; cités dans Loncle, 2010) : les mauvaises conditions de vie, de santé, de logement, d'atteinte ou de perte de moralité des jeunes. Nous savons également que ces premières interventions sociales étaient révélatrices de problèmes sociaux nés à l'occasion de l'urbanisation et témoignaient d'une double inquiétude (Loncle, 2010) : celle du danger plus ou moins éminent qui pesait sur les jeunes et celle des peurs de l'avenir qui touchaient les sociétés nouvellement urbanisées et soumises à de profonds changements.

A titre d'exemple, Patricia Loncle (2010) a montré que si, au XIXe siècle, la condition sociale et économique des jeunes ouvriers est particulièrement mauvaise, ce sont nettement les peurs des adultes vis-à-vis des jeunes qui déclenchent l'intervention :

> « On le voit à travers les exemples des Sociétés de tir et de gymnastiques, des Unions chrétiennes de jeunes gens ou des colonies de vacances : à tous coups, les initiatives, basées sur des discours particulièrement alarmistes, visent à préserver la moralité des jeunes aussi bien qu'à leur fournir une aide matérielle ou un soutien intellectuel. Si la question sociale, les conditions de vie, la moralité des jeunes sont présentées comme centrales, il ne s'agit en revanche jamais de tenir compte de besoins ou de demandes exprimés par les jeunes eux-mêmes. » (Loncle, 2010 : 34).

Elle souligne que les actions en faveur de la jeunesse sont tout d'abord issues d'acteurs privés agissant à l'échelle internationale et dont les préoccupations sont essentiellement morales et alimentées par les questions sociales qui touchent la jeunesse, que ces traits moralisateurs et empreints de paternalisme se sont atténués au cours de l'Entre-deux-guerres pour laisser la place à des acteurs faisant une plus large place (à l'échelon international) aux questions d'autonomie et de capacité des jeunes, et qu'à mesure que les initiatives se sont institutionnalisées, des réponses publiques nationales différenciées se sont organisées selon les pays et les modalités de ciblage de l'intervention publique en direction des jeunes ont signé le retour à des formes de moralisation, de contrôle de la jeunesse, délimitées par le fonctionnement général des politiques sociales.

Ces constats ont abouti à une définition historique provisoire de l'intervention en faveur des jeunes en Europe :

> « L'analyse historique européenne permet de montrer que l'intervention en matière de jeunesse ne relève que provisoirement d'une logique internationale : à mesure que cette dernière s'institutionnalise et devient publique, elle adopte des modalités de fonctionnement nationales largement adossés au fonctionnement global des Etats-providence et se différencie. » (Loncle, 2010 : 41-42)

De l'exemple français, Loncle montre qu'entre 1870 et 1995, les enjeux qui mobilisent les acteurs en faveur de la jeunesse varient en fonction des périodes et des lieux, mais relèvent toujours de la nécessité de protéger, de contenir et d'utiliser la jeunesse comme ressource politique et militaire.

Ceci étant, les préoccupations sociales sont permanentes et premières et les figures de la jeunesse vulnérable, menaçante et ressource coexistent[31].

2.1.2) Du désenchantement des valeurs d'intervention sociales au renforcement de trois types de rhétoriques

A partir du milieu des années 1990, Loncle constate le déclin progressif des valeurs d'intervention sociale dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de jeunesse[32] et le renforcement d'un certain nombre de rhétoriques. Elle identifie trois tendances centrales qui sont le résultat de l'évolution des diagnostics et des valeurs dans la prise en charge de la jeunesse : l'attention portée aux nécessités d'intégration ou d'insertion professionnelle, la croissance des préoccupations relatives à la répression des comportements délinquants et la montée en puissance des considérations liées à la préservation de la santé des jeunes.

Si le discours sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes tente de répondre à un double problème d'intégration structurelle : celui du soutien des jeunes dans leur parcours vers l'emploi et celui d'une adéquation entre les formations initiales et les besoins du marché de l'emploi et si

[31]Ainsi, de 1870 à 1936, les lieux de décision sont représentés par les municipalités, les Départements et les réseaux d'acteurs et les secteurs d'intervention concernent l'éducation, l'hygiène et le social. Concrètement, les principaux acteurs sont les mouvements et organisations de jeunesse, les municipalités et départements et les mouvements bénévoles et la définition du problème public consiste à laïciser et à moraliser la jeunesse. Cette définition est fondée sur les valeurs d'intervention suivantes : l'éducation, la morale et la protection. De 1936 à 1982, l'Etat et les territoires locaux deviennent les lieux de décision et les secteurs d'intervention deviennent la jeunesse et les sports, l'éducation spécialisée, le social et le Plan (à partir de 1945). Les principaux acteurs sont alors l'administration jeunesse et sports, les organisations de jeunesse, mais aussi une présence croissante des professionnels. Quant à la définition du problème public, elle se fait autour du temps libre des jeunes, la lutte contre la délinquance, la lutte contre la pauvreté, l'installation d'équipements et la formation des professionnels. Les valeurs d'intervention sous-jacentes renvoient à une jeunesse organisée ou à organiser, mais aussi à protéger. Entre 1982 et 1995, les territoires locaux et l'Etat restent les lieux de décision, mais les secteurs d'intervention deviennent les politiques de la ville et la prévention de la délinquance. Les principaux acteurs sont l'Etat (ville et délinquance) mais avec peu de jeunesse et des sports, les municipalités, les Départements et les associations. En revanche, les bénévoles et les professionnels précaires disparaissent. La définition du problème public est faite autour du chômage des jeunes et la lutte contre la délinquance et les valeurs d'intervention sont la jeunesse victime ou menace.

[32] Si la prise en charge des jeunes est aujourd'hui organisée même dans les petites communes, il nous semble important de rappeler avec Patricia Loncle que le socioculturel s'est systématisé progressivement à partir des années 1960, et qu'il a souvent constitué une réponse connexe à d'autres problèmes tels que le travail salarié des femmes pour couvrir le temps libre des enfants et des adolescents ou encore le fait d'assurer la paix sociale dans les quartiers urbanisés eu égard à la question des blousons noirs.

les discours sur la nécessaire répression des comportements délinquants sont liés à la question classique des bandes des jeunes et des banlieues (Marwan et Mucchielli, 2008), à la rhétorique sur la montée, l'aggravation, de la délinquance des jeunes en France et en Europe et au besoin croissant de sécurité qui touche les pays européens et qui contribue à stigmatiser certaines parties de la population (c'est l'idée selon laquelle les jeunes sont les principaux responsables de la montée du sentiment d'insécurité), l'attention croissante qui est portée aux questions de santé des jeunes et qui touche progressivement les politiques de jeunesse depuis la fin des années 1980, s'expliquerait, selon Loncle, non pas par une dégradation des conditions de santé des jeunes (Baromètre santé, 2000 ; Pommier, Deschamps et Beq, 2007 ; Brocas et Olier, 2009), mais plutôt par un mouvement plus large de « sanitarisation du social » (Fassin, 1998).

Loncle (2008b, 2010) suggère deux éléments contextuels qui auraient conduit à cette montée en charge inédite des questions de santé dans les actions en faveur des jeunes. Le premier est l'apparition de l'épidémie de sida. Selon Loncle, celle-ci a joué un rôle d'accélérateur dans les politiques de santé publique (Le Naour, 2004 ; Borraz et Loncle, 2000 ; Borraz, 1998 ; cités dans Loncle, 2010), qui a abouti à l'émergence d'une culture de la crise sanitaire. Le deuxième élément concerne la prise de conscience progressive de l'étendue et de la gravité des inégalités sociales et territoriales de santé (Fassin, 2000 ; Druhle, 2000 ; cités dans Loncle, 2010) : celle-ci a débouché à la fois sur un mouvement de régionalisation des outils de santé publique et sur une réflexion plus avancée sur les difficultés sociales d'accès au système de prise en charge (Halley des Fontaines et Jabot, 2005 ; Pascal et al., 2006a et b ; cité dans Loncle, 2010). Ces deux éléments contextuels montrent, selon Loncle, que les inquiétudes relatives à la santé des jeunes sont avant tout révélatrices de la peur des adultes vis-à-vis de l'avenir de la société.

Rappelons que de tout temps, les adultes se sont inquiétés vis-à-vis de l'avenir de la société. Pensons à ce qu'on disait sur la dangerosité des enfants dans les milieux urbains au XIXe siècle, aux problèmes sociaux globaux nés à l'occasion de l'urbanisation, aux sauvageons de la Libération, à cette jeunesse qui ne pensait qu'à s'amuser pendant la guerre, qui n'était pas suffisamment virile et qui n'avait pas bien défendu la patrie, aux phénomènes de bande des jeunes, des blousons noirs, et finalement aux comportements à risque des jeunes, ces troubles qui,

d'un côté, menaceraient la santé des adolescents et des jeunes adultes et, de l'autre, troubleraient la tranquillité de leurs concitoyens plus âgés.

Certes, un certain nombre de jeunes connaissent de plus en plus des situations de souffrance et de mal-être qui s'expriment à travers la violence, le suicide ou l'usage de substances licites et illicites (Baromètre santé jeunes 97/98, 1998) ; certes, des inégalités sociales de santé se font jour dès cet âge de la vie (Choquet et Lagadic, 2000 ; LMDE, 2007). Pour autant, quand on sait que toutes les enquêtes sur la santé des jeunes se recoupent pour affirmer que les jeunes se déclarent pour une grande majorité d'entre eux en « bonne » ou « très bonne » santé (Danet, 2011 ; Brocas et Olier, 2009 ; Pommier, Deschamps et Laurent-Beq, 2007 ; Baromètre santé, 2000 ; Baromètre santé jeunes 97/98, 1998), on saisit très vite que les termes de l'enjeu qui consiste à dire que la santé des jeunes est une valeur à protéger et à préserver ne se trouve pas dans un mauvais état de santé de ces derniers[33].

Patricia Loncle (2010) suggère deux raisons qui expliqueraient cet intérêt des adultes pour la protection et la préservation de la santé des jeunes. La première est que la jeunesse est considérée à la fois comme précieuse (il faut qu'elle conserve son capital santé pour garantir la préservation de la main-d'œuvre et par conséquent la continuation su système de protection sociale) et menaçante (dans une société vieillissante, la jeunesse est perçue facilement comme déviante, présentant des comportements à risque qu'il s'agit de contenir en les réprimant et en les soignant). La deuxième raison, c'est que la jeunesse, au-delà du processus de sanitarisation du social, fait partie des cibles légitimes des politiques de santé et apparaît particulièrement légitime, en ce sens qu'elle vient renforcer l'intervention publique, traditionnellement plutôt faible en France (Borraz et Loncle, 2000 ; Loncle, 2002).

[33] La Conférence biennale 2009 (Brocas et Olier, 2009) indique qu'ils sont 14% des jeunes à déclarer une maladie chronique[33] et 8% à évoquer des limitations dans leurs activités habituelles à cause d'un problème de santé.

Pour ponctuer ce rapide retour historique de l'intervention publique en faveur de la jeunesse, il nous faut maintenant voir comment cet intérêt des pouvoirs publics pour la santé des jeunes s'est structuré.

2.1.3) La structuration progressive de l'intérêt des pouvoirs publics pour la santé des jeunes

L'histoire des politiques de jeunesse, comme nous venons de le voir, montre que la santé des jeunes figure aujourd'hui en haut de liste des valeurs d'intervention en direction des jeunes. De plus en plus, la santé des jeunes est considérée comme une valeur à protéger (Loncle, 2010) ou à préserver (Bonin, Chenu, Etiemble et Pouzat, 2009). Pourtant, cette question a pendant longtemps été un domaine faible de l'intervention publique. Cette tradition faible de santé publique en général, et en direction des jeunes en particulier (Borraz et Loncle, 2000 ; Loncle, 2002), a été favorisée par les questions d'hygiène publique, notamment la loi sur l'hygiène publique de 1902 (Murard et Zylberman, 1996).

Nous savons également que la prise en compte de la santé des jeunes a longtemps été le fait d'initiatives professionnelles ou créatives, engagées (les missions locales pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, les espaces santé jeunes, le réseau des comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé, par exemple) (Pommier, Deschamps et Beq, 2007). Rappelons aussi que santé et jeunesse ont été, jusqu'au milieu des années 1980, deux domaines marqués par des politiques symboliques, peu structurées d'un point de vue sectoriel et peu dotées de moyens (Loncle, 2008b et 2010).

A partir de la fin des années 1990, la prise en charge des jeunes dans le domaine de la santé devient une priorité nationale en France (Pommier, Deschamps et Laurent-Beq, 2007). Concrètement, les événements se sont déroulés comme suit. A la fin juin 1997, le Haut comité de santé publique (HCSP) remet un rapport sur la santé des enfants et des jeunes à la Conférence nationale de santé et au Parlement. Dans ce rapport, le HCSP constate l'importance de certains problèmes à l'adolescence (la violence, la consommation d'alcool, de tabac et de drogue, l'abandon précoce de la scolarité, les tentatives de suicide, par exemple) et proclame non

seulement l'urgence de la mise en œuvre d'une politique globale en faveur de la santé des enfants et des jeunes, mais aussi la nécessité d'une coordination au niveau national et local.

Il suggère d'impliquer les jeunes à l'élaboration et à l'application de cette politique et définit quatre axes autour desquels celle-ci pourrait s'articuler : 1) améliorer le processus de développement harmonieux de l'enfant ; 2) détecter et prendre en charge les enfants et les adolescents en difficulté ; 3) former les intervenants agissant auprès des jeunes ; 4) améliorer les connaissances sur l'état de santé des enfants et des jeunes.

En 2003, l'Inspection générale de la santé (IGAS) publie un rapport sur la prévention sanitaire en direction des enfants et des adolescents. Ce rapport souligne la nécessité de développer des actions spécifiques en direction de ce public et suggère six propositions autour desquelles ces actions pourraient se développer. La première consiste à réaffirmer dans le projet de loi de santé publique que la prévention en direction des enfants et des adolescents doit être une priorité. La deuxième est de faire du soutien parental un axe majeur de la politique de la famille. La troisième proposition, c'est d'accélérer la mise en œuvre du plan santé mentale et de préparer un plan de rattrapage de la psychiatrie infanto-juvénile. La quatrième proposition est de conforter les missions de l'éducation nationale sur le terrain de la prévention. La cinquième suggère de renforcer la formation des professionnels du secteur éducatif en promotion de la santé. La dernière proposition, c'est de soutenir les programmes régionaux de santé en faveur des enfants et des adolescents, tout spécifiquement ceux qui s'appuient sur une approche globale et un travail en réseau.

La loi de santé publique de 2004 aussi comporte un principe de protection de la jeunesse, selon lequel la définition des objectifs et l'élaboration des plans stratégiques doivent systématiquement prendre en compte l'amélioration de la santé des nourrissons, des enfants et des adolescents. Toutefois, elle fait très peu état d'orientations sur la santé des jeunes. Les collégiens et les lycéens sont mentionnés dans les articles portant sur la suppression des distributeurs automatiques de boissons et de produits alimentaires dans les établissements scolaires, sur l'instauration de séances d'information sur les risques dus au tabagisme en cours de grossesse et les risques liés à la consommation de tabac et de psychotropes et sur la mise en place d'une

formation aux gestes de premier secours. Par ailleurs, les plans régionaux de santé publique sont censés viser une amélioration de la santé des enfants et des adolescents, mais aucune orientation spécifique ne leur est explicitement donnée.

En parallèle à ces dispositions légales, la Conférence de la famille de 2004 sur la santé des adolescents a abouti à douze propositions sur l'engagement personnel des jeunes dans la vie associative et civique, la prévention des comportements à risque, le développement de l'autonomie. La prévention des comportements à risque est prévue à travers la création des maisons des adolescents, l'instauration d'un entretien santé personnalisé en classe de cinquième, l'amélioration de la formation sur les problèmes liés à la santé des professionnels qui sont en contact avec les adolescents et l'élargissement des services d'écoute téléphonique aux questions liées à la santé, à la sexualité et à travers la prévention des conduites à risque. En ce qui concerne le développement de l'autonomie, la Conférence nationale de la famille a suggéré que celui-ci passe par l'accès aux activités culturelles et aux loisirs, la promotion de la pratique du sport en famille, le développement d'un réseau « jeunes médiateurs internet » et le meilleur accès à l'hébergement temporaire au sein de famille d'accueil.

En 2007, un Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports est créé (c'est la première fois, en France, que la jeunesse relève d'un ministère de la santé). A la fin février 2008, celui-ci lance un plan Santé des jeunes qui réunit l'ensemble des mesures prises en France concernant les enfants et les adolescents[34]. Ce plan vise à lutter efficacement contre les conduites à risque (les jeunes et le cannabis, les jeunes et l'alcool, développer un environnement nutritionnel équilibré chez les jeunes), à mieux répondre aux besoins des jeunes les plus vulnérables (jeunes et souffrance psychique, jeunes et information santé, module de prévention santé, contraception, crise suicidaire, souffrance psychique liée à l'homosexualité), à développer les activités physiques et sportives et à permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé.

[34] La Société française de santé publique (2002), dans un document de travail sur la santé des de l'enfant et de l'adolescent rendu au ministère de la santé, avait déjà souligné l'existence d'une politique de la santé des jeunes sans pilote et sans équipe chargée de ce pilotage au sein dudit ministère.

Ce plan n'est en réalité qu'une série de mesures visant à donner une visibilité à certains sujets tels que les discriminations liées à l'homophobie, ou encore la consultation gratuite par année pour les jeunes âgés de 15 à 25 ans (qui n'a jamais été mise en œuvre). Dans son travail sur les enjeux épistémologiques de l'éducation pour la santé, Christophe Marsollier (2009) fait remarquer que l'efficience de ce nouveau plan reste subordonnée à la qualité de sa mise en œuvre, puisque permettre aux jeunes de « devenir acteurs de leur santé » constituerait un moyen plus efficace que la seule pédagogie de l'incantation, et contribuerait à la construction des valeurs morales et au réajustement des normes comportementales nécessaire à la sauvegarde de la santé.

La loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) a aussi fixé trois grandes orientations qui touchent spécifiquement les jeunes. La première concerne la lutte contre l'alcool : elle durcit les sanctions en cas de vente aux mineurs et réglemente des « happy hours ». La deuxième orientation concerne la lutte contre le tabac : elle interdit la vente des cigarettes aromatisées et la vente des cigarettes aux mineurs. La dernière orientation renvoie à la prévention de l'obésité, qui est devenue une priorité de la politique de santé publique.

Le Livre vert de juillet 2009 sur la nouvelle politique de la jeunesse fait également une place à la santé. Dans son axe n°11, il préconise de s'assurer qu'aucun jeune ne renonce aux soins pour des raisons financières[35]. Les propositions 45 à 48 de ce Livre vert visent respectivement à concrétiser par une conférence biennale nationale la priorité donnée aux jeunes dans les politiques de santé publique[36], à améliorer la couverture santé complémentaire des jeunes pour éviter le renoncement aux soins pour raisons financières, à mettre en place une consultation de médecine du travail à l'entrée des formations professionnelles et à mobiliser les jeunes sur la prévention et l'éducation.

---

[35] Selon un récent rapport sur l'état de santé de la population en France concernant le suivi des objectifs annexé à la loi de santé publique (Drees, 2011), 11,6% des personnes adultes de plus de 18 ans ou plus déclaraient avoir renoncé aux soins en 2008 pour des raisons financières à des traitements dentaires (soins ou prothèses) ou à l'achat des lunettes (ou lentilles) dans les 12 mois précédant l'enquête.

[36] Deux conférences biennales ont déjà eu lieu depuis la publication du Plan santé des jeunes à la fin février 2008 : la première s'est tenue à la fin février 2009 et la deuxième a eu lieu à la mi-décembre 2011.

Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies 2008-2011 (2008) a aussi préconisé de prévenir les conduites d'alcoolisation massive des jeunes publics et de modifier les représentations par rapport à l'alcool, de mettre en œuvre une politique de prévention adaptée dans les établissements de l'enseignement supérieur et les grandes écoles, de développer une politique de prévention au sein des établissements scolaires des premier et second degrés en mettant à la disposition de la communauté scolaire les outils et les ressources nécessaires, de former les intervenants en milieu scolaire et universitaire pour faire évoluer les représentations des différents acteurs, et de réduire les pratiques addictives en milieu de loisirs éducatifs et sportifs[37].

Le programme national d'actions contre le suicide 2011-2014 (2011) propose également un certain nombre d'actions qui concernent directement les jeunes : développer la qualité et l'efficacité des actions de développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents ; diffuser et promouvoir un outil pédagogique visant à prévenir les attitudes et comportements homophobes et leurs conséquences sur les jeunes de 11 à 20 ans ; contribuer à une meilleure connaissance des jeunes utilisateurs d'internet sur la question du suicide ; élaborer des recommandations sur la prise en charge de la dépression chez l'adolescent ; développer des actions d'information des jeunes et de leur entourage ; élaborer un guide pour le repérage de la

[37] Cinq propositions concernent spécifiquement les jeunes : 1) interdire l'offre dans les lieux publics et la vente de toute boisson alcoolique aux jeunes de moins de 18 ans, en l'accompagnant d'une campagne d'information et d'une obligation affichée ; 2) interdire la vente au forfait et l'offre à volonté de boissons alcooliques. Cette interdiction vise tout spécifiquement la pratique des *open bars* (entrée payante et boissons à volonté) ; 3) rappeler aux élus locaux par voie de circulaire interministérielle le cadre réglementaire des fêtes votives ; 4) mettre en place un dispositif permanent d'interdiction de consommation d'alcool sur la voie publique, aux abords des établissements scolaires ; 5) engager un travail de simplification du droit des débits de boissons. L'objectif étant d'actualiser le droit des débits de boissons en le rendant plus compréhensible et plus facile à mettre en œuvre. Il préconise aussi d'améliorer la prise en charge sanitaire et sociale des jeunes consommateurs de produits psychoactifs, en triplant le nombre de jeunes pouvant bénéficier de l'aide des consultations jeunes consommateurs pour arriver à 120 000 personnes (rendre plus visible le dispositif actuel par des actions de communication vers le personnel des établissements d'enseignement et créer une cinquantaine de nouvelles consultations permettant une couverture territoriale adaptée, y compris en zone rurale) et en expérimentant des consultations avancées dans les lieux recevant les jeunes pendant un temps limité mais suffisant pour permettre le développement du travail en réseau et la transmission de savoir-faire (mise en place, dans les Points accueil écoute jeunes et dans les structures d'accueil des jeunes relevant de la Protection judiciaire de jeunesse et de l'Aide sociale à l'enfance, des consultations devant favoriser une transmission de savoir-faire en termes de prévention individuelle ciblée et d'animation collective de modules de sensibilisation des jeunes et des parents).

souffrance psychique et des troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent à destination des professionnels du soin et de l'action sociale non médecins et, enfin, déployer des actions de sensibilisation et de formation en direction des différentes catégories de professionnels de l'Education nationale.

Que conclure de cette structuration de l'intérêt des pouvoirs publics pour les questions de santé des jeunes ? D'abord qu'elle est loin d'être exhaustive et qu'elle s'est faite de manière progressive. Elle a commencé à la fin juin 1997 avec la publication d'un rapport du Haut comité de santé publique, et a culminé en 2008 avec le lancement du plan Santé des jeunes, avant d'être complétée par un certain nombre de mesures ciblant particulièrement les jeunes dans de nombreux plans et programmes gouvernementaux (plan de lutte contre les drogues et les toxicomanies, loi HSPT, Livre vert sur la politique de jeunesse, programme national d'actions contre le suicide, notamment). Disséminée dans plusieurs textes, cette simple addition de mesures, propositions, suggestions et préconisations montre très bien qu'une politique de santé des jeunes, reste introuvable (Pommier, Deschamps et Laurent-Beq, 2007). Ce constat reste toujours d'actualité, même si la plupart des textes cités sont postérieurs à la date où il a été établi.

Ce manque de lisibilité des actions de santé en faveur des jeunes a d'ailleurs amené, début février 2012, un certain nombre d'organisations intervenant auprès de cette population[38] à signer un manifeste pour une politique de santé en faveur des jeunes, qui assurerait un continuum d'accueil et d'accompagnement, de la prévention aux soins, des milieux de vie des jeunes aux structures spécialisées. Ces professionnels des secteurs sanitaire, social, éducatif et psychologique, en cosignant ce manifeste, ont souhaité, d'une part, interpeller les responsables politiques sur les régressions alarmantes constatées dans le domaine de la santé des jeunes, et particulièrement ceux en grande fragilité physique, psychique et sociale et, d'autre part, contester et s'insurger

[38] Il s'agit plus précisément des structures suivantes : Société Française pour la Santé de l'Adolescent, Fédération des Espaces Santé Jeunes, Association Nationale des Points Accueil-Ecoute Jeunes, Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire, Association Française de Pédiatrie Ambulatoire, Commission Adolescent de la Société Française de Pédiatrie, Société Française de Santé Publique, Association des Psychiatres de secteur Infanto-juvénile, Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées.

contre la diminution des ressources, le morcellement de la prise en charge des adolescents et des jeunes adultes ainsi que le fait que la prévention soit le parent pauvre.

2.2) Le paradoxe de la participation des jeunes dans le domaine de l'action publique en direction de la jeunesse

Dans le même le temps, un certain nombre de rapports officiels, de travaux en sciences sociales et de mouvements récents et divers émanant des jeunes, soulignent l'obsolescence et la faible pertinence aujourd'hui de l'action publique en direction des jeunes (Bier, 2007). Ils contestent particulièrement la manière dont la société française accueille et intègre sa jeunesse. Plusieurs auteurs et analystes des politiques de jeunesse le rappellent : l'enjeu aujourd'hui est avant tout celui de la « place des jeunes » et de leur « droit de cité » (Bier, 1998 ; Bier et Roudet, 1996). Ce qui implique de positionner les jeunes comme acteurs, notamment dans la mise en œuvre d'actions et la mise en action de jeunes, réalisée par les jeunes (de Linares, 2009). Or, positionner les jeunes comme acteurs, c'est poser la question de leur participation.

Nous savons que cette idée de la participation des jeunes est née, au moins en France, à la conjonction d'une série de mouvements d'ordre pédagogique et politique (Richez, 2012)[39]. Nous savons également que plusieurs pays européens (dont la France) développent depuis le début des années 1990 des politiques publiques visant à encourager la participation des jeunes (Becquet, 2005).

[39] Le mouvement d'ordre pédagogique est composé de psychologues, de pédopsychiatres et de pédagogues. Selon Jean-Claude Richez (2012), celui-ci affirmait déjà avant la seconde Guerre mondiale que l'enfant ne peut se construire de façon satisfaisante, s'il est envisagé seulement comme sujet, et non comme acteur, à même d'agir et d'influencer son environnement. Ce courant a contribué à la mise en œuvre de pratiques éducatives novatrices axées sur la reconnaissance de l'enfant comme une personne ayant ses intérêts, ses besoins, ses démarches, ses rythmes propres, et comme un citoyen titulaire de droits et de libertés. Ce premier courant a été rejoint, selon Jean-Claude Richez, par un mouvement d'ordre politique regroupant des acteurs issus de tous les horizons, du parti communiste au gaullisme social, en passant par le parti socialiste et diverses organisations syndicales. Préoccupés par la rupture des liens intergénérationnels et la désaffection des structures de représentation et de socialisation traditionnels (partis politiques, Eglise, syndicats, par exemple), ceux-ci expérimentent dès le milieu des années 1960, les conseils municipaux de jeunes.

Par ailleurs, la question de la participation des jeunes a été le sujet de plusieurs recherches. Les travaux qui s'intéressent à cette question suivent trois principales directions (Richez, 2012). La première explore la participation sous l'angle des conseils (Becquet, 2007 et 2005 ; Jodry, 1999 et 1987 ; Rossini, 2003 et 1999 ; Rossini et Vulbeau, 1998 ; Rossini et Bazin, 1998). La deuxième orientation examine la participation des jeunes sous d'autres formes, c'est-à-dire autrement que sous formes de conseils de jeunes (Loncle, 2008 ; Miralles et *al*., 2006 ; Marquié, 2005 ; Labadie, 2002 ; Bier, 1998 ; Roudet, 1996). La troisième orientation, enfin, s'intéresse à l'engagement des jeunes en général (Becquet, 2008 ; Becquet et de Linares, 2005 ; Labadie et Ragi, 2002 ; Muxel, 2001).

La plupart de ces travaux se recoupent pour affirmer qu'il y a, d'un côté, une injonction à participation (Schlierf et Barbier, 2012 ; Alcaras, Gianfaldoni et Rostaing, 2011 ; Notte, 2011 ; Ion, 1999) qui est largement reprise à tous les niveaux de décision et de mise en œuvre et, de l'autre, une faible présence des jeunes en termes de codécision ou même de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse.

2.2.1) Une injonction à participation largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre

Le principe de pleine participation des jeunes fait aujourd'hui consensus (Fahmy, 2006 ; Becquet, 2005b). De plus en plus, des appels à participation se multiplient à tous les niveaux de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse (Loncle, 2008).

Au niveau européen, il y a une incitation à la participation des jeunes, qui est largement encouragée par les instances européennes. En 2002, Le Conseil de l'Europe et les ministres responsables de la jeunesse ont souligné le rôle fondamental de la participation des jeunes (Siurala, 2004), en affirmant que les objectifs d'une politique de jeunesse devaient être de créer les conditions pour permettre la participation active des jeunes aux décisions qui les concernent et les encourager à s'impliquer dans la vie de leur communauté (6^{e} Conférence des ministres européens responsables de la jeunesse, déclaration finale, 2002).

En mai 2003, le Conseil de l'Europe a également publié une Charte révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Dans cette Charte, il juge essentielle la participation active des jeunes aux décisions et actions aux niveaux locaux et régionaux « si nous voulons bâtir des sociétés plus démocratiques, plus solidaires et plus prospères » (Conseil de l'Europe, Charte révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, 2003 : 7). Cette Charte donne aux autorités locales et régionales des lignes directrices sur les modalités de mise en œuvre des politiques qui concernent les jeunes dans divers domaines ; elle recense les instruments permettant de favoriser la participation des jeunes et fournit des conseils sur la mise en place du cadre institutionnel de la participation des jeunes.

Figurant en haut de liste du cadre de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse, l'incitation à la participation des jeunes a également été l'objet, en 2006, d'une communication spécifique de la Commission européenne, qui a incité les Etats membres à associer les jeunes aux politiques qui leur sont destinées, à travers la « méthode ouverte de coordination » (MOC), une méthode de travail constituée de consultations nationales auprès des jeunes et des associations.

Au niveau national, il y a une volonté politique qui vise à rendre les jeunes acteurs dans le domaine des politiques publiques. Nous pensons ici au plan Santé des jeunes mis en place par les pouvoirs publics en février 2008 et dont l'une des priorités est de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur santé. Nous pensons également aux journées de la prévention organisées par l'Institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) en 2009 et dont l'un des axes de réflexion a porté sur la place accordée aux jeunes par la puissance publique (Etat et Collectivités locales) dans les politiques de santé, la façon dont ceux-ci s'en emparent et la réalité de leur mise en œuvre, même si cela n'a jamais été fait de manière effective.

Par ailleurs, certains rapports comme celui du Conseil économique, social et environnemental (2012) sur le recours aux droits sociaux des jeunes, préconisent d'associer les jeunes à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de jeunesse.

Au niveau local, on assiste à une multiplication des réflexions qui indiquent qu'on ne pourra élaborer des politiques cohérentes en faveur de la jeunesse qu'avec les jeunes eux-mêmes. C'est

le cas de la journée de réflexion sur l'élaboration et la conduite d'une politique locale pour la jeunesse, qui a été organisée pendant l'été 2010, à Poitiers, par Villes au carré et dont l'une des conclusions a été de dire que sans les jeunes « nous courons à l'échec » (www.villeaucarre.org, mise en ligne en février 2011). C'est aussi l'avis de la Commission jeunesse de l'Association des Régions de France (Meirieu, 2012) qui, lors du colloque « Jeunesse en Régions 2011 » et relativement à la place des Régions dans les politiques jeunesses de demain, a montré que si les Régions sont le bon échelon pour construire et mettre en œuvre des politiques publiques adaptées à leurs spécificités et singularités et si elles souhaitent le faire dans le cadre d'une politique concertée au niveau national, cette approche doit également permettre d'associer tous les acteurs concernés, et tout particulièrement les jeunes eux-mêmes aux décisions les concernant afin d'affiner leur mise en œuvre et légitimer leur application.

2.2.2) Une faible présence des jeunes en termes de codécision et de mise en œuvre

En dépit de ces injonctions à participation, certains travaux comme ceux de Patricia Loncle (2008) sur la participation locale des jeunes en Europe, ont mis en évidence un certain nombre de faiblesses relatives aux expériences de participation des jeunes. La première concerne l'action publique. Selon Loncle, les expériences de participation des jeunes apparaissent peu intégrées aux appareils de décision politico-administratifs, disposent de peu de ressources et sont souvent limitées, en ce sens que les procédures de consultation des jeunes ne concernent que la question des actions socioculturelles ou de vie associative.

La deuxième faiblesse concerne la dimension territoriale des expériences de participation des jeunes. Selon Loncle, les discours favorables à la jeunesse comme ressource (Territoires, 2007 ; Kay et *al*., 2006 ; Vulbeau, 2001)[40] sont largement mis en balance avec une perception de la

[40] L'idée de jeunesse ressource consiste à ne plus considérer la jeunesse comme danger ou comme problème, mais à reconnaître que les jeunes sont riches de potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer à condition que soit créé le « cadre d'expérience » pour ce faire ou que soient prise en compte les sociabilités et pratiques juvéniles dans leur diversité. Ainsi, en les encourageant et en accompagnant leurs initiatives (individuelles et/ou collectives), on les incite à s'inscrire dans une démarche de projet, de participation à la vie publique, autant de leviers pour reconnaître leur rôle comme acteurs de et dans la Cité.

jeunesse comme menace pour elle-même et pour la société : si le paternalisme est toujours de mise, il est doublé des questions de déviance et de mal-être. De plus, peu d'attention est accordée, toujours selon Loncle, à l'apport que peut constituer la participation des jeunes. Signe de cette frilosité, les jeunes sont souvent considérés comme des acteurs qui connaissent mal les enjeux et les compétences des collectivités locales, qui sont naïfs à l'égard de la complexité des problèmes, et qui ne comprennent pas le temps nécessaire à la prise de décision. Les expériences de participation font également l'objet de la méfiance, parce qu'elles sont souvent considérées comme étant à la solde des élus qui les instrumentalisent. Leur amateurisme aussi est souvent évoqué pour souligner leurs échecs et leur incapacité à changer l'action publique. Cet argument est souvent avancé pour mettre en évidence l'un des effets pervers potentiels des expériences de participation, à savoir la frustration des jeunes.

Relativement à la troisième faiblesse, l'analyse de Patricia Loncle (2008) a montré que le point de vue des jeunes est rarement pris en compte dans l'organisation des expériences de participation. Les jeunes bénéficieraient également de peu de formation à la participation, à la présentation de dossiers, au langage technique du processus de décision : on leur imposerait très souvent les formes plus institutionnalisées de participation sous la forme de conseils ou de parlements de jeunes ; ils seraient également cantonnés à une position consultative sur des sujets préétablis alors qu'ils souhaitent être entendus sur des sujets de fond comme la pauvreté des jeunes, les questions d'accès aux services publics ou à l'aménagement du territoire. Par ailleurs, les productions des jeunes seraient peu valorisées et mal utilisées (Fahmy, 2006) dans les expériences de participation, en dépit des nouvelles formes d'engagement qu'expérimentent les jeunes à travers les nouvelles technologies et à travers des réflexions sur les failles du système associatif traditionnel.

Cette faible présence des jeunes en termes de décision et de mise en œuvre est constatée au moment où un certain nombre d'acteurs de terrain déplorent l'absence des jeunes des lieux et des offres de participation. Dans une étude que la Métropole de Grenoble a confiée à l'association Cap-Berriot en 2006 (Miralles et *al*., 2006), les acteurs de la politique de la ville ou des services ont dressé le constat d'une absence singulière des jeunes dans les dispositifs de participation des habitants (Comités d'habitants, Conseils de quartiers ou consultatifs, Commissions, notamment).

Ce constat a également été fait lors d'un séminaire national sur les politiques locales de la jeunesse, à Brest, en 2006, où les partenaires associatifs et institutionnels de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS) et de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), élus, fonctionnaires d'Etat ou territoriaux, animateurs d'instances participatives de quartiers et d'équipements de proximité, ont été nombreux à souligner que les jeunes sont absents des lieux de participation et ne se retrouvent pas, en général, dans les offres de participation construites pour eux sur les différents champs des politiques locales.

Nous retenons donc que tous les travaux vont dans le même sens pour affirmer que, d'un côté, il y a une injonction à participation qui est largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse et, de l'autre, une faible présence des jeunes en termes de codécision ou de mise en œuvre. Sans vouloir contredire l'existence de ce paradoxe, nous verrons, en nous appuyant sur notre observation d'un certain nombre de dispositifs concrets, qu'à certains moments et dans certains territoires, les jeunes participent fortement à la mise en œuvre et à la définition de l'action publique lorsqu'on leur laisse de la place, c'est-à-dire leur donne des moyens pour s'exprimer.

3) Dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes, la prédominance de la prévention par la peur au détriment de l'approche par la promotion de la santé et la prévention par les pairs

Un autre élément qu'on a pu constater à la lecture de la littérature qui traite de la santé des jeunes est la prédominance, en matière d'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes, de la prévention par la peur au détriment de l'approche par la promotion de la santé et la prévention par les pairs.

Il est établi que la santé publique liste les choses à faire ou à ne pas faire pour rester en bonne santé sur la base des statistiques faites par des épidémiologistes, qui essaient de mettre en évidence des corrélations entre les comportements ou les expositions d'une part et des pathologies d'autre part (Peretti-Watel, 2012). Nous savons également que la mise sur pied d'un programme d'intervention en matière de prévention en santé est souvent présentée comme

résultant d'un processus qui, schématiquement, répond à une procédure au sein de laquelle il s'agit : 1) d'identifier les déterminants comportementaux les plus importants ; 2) de désigner les méthodes, le matériel et les tactiques d'intervention nécessaire et ; 3) d'élaborer une structure efficace de communication entre les scientifiques et les professionnels impliqués dans l'action préventive (Nache et Trudeau, 2000). Dans cette optique, l'élaboration des stratégies de prévention apparaît comme une étape cruciale, précisément parce qu'elle permet de passer de la théorie à la pratique.

Par ailleurs, l'un des enjeux le plus souvent évoqués lorsqu'on aborde la question de la prévention en santé des jeunes, concerne le type d'intervention publique en faveur des comportements de santé. Cet enjeu peut être formulé de la manière suivante : faut-il, dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes, privilégier les messages alarmistes, c'est-à-dire des campagnes de communication de santé publique qui tentent de modifier des attitudes et des comportements néfastes pour les individus en recourant à la peur ? Ou bien, comme en matière de promotion de la santé auprès des individus, s'agit-il de permettre aux individus d'assurer un meilleur contrôle sur leur état de santé et de leur donner le pouvoir de l'améliorer, en favorisant les mobilisations et les changements collectifs et en prenant en compte les déterminants psychosociaux et sociétaux à l'origine des comportements et des attitudes défavorables à la santé ?

D'autres dilemmes traversent l'approche et la démarche préventive en général, et donc celle en direction des jeunes en particulier. François Baudier (2009) a montré comment la santé publique et la prévention sont régulièrement partagées entre, d'une part, le fait de pouvoir donner à tous la même offre de prévention et, d'autre part, le fait de répondre aux besoins spécifiques de chacun. Aussi, un équilibre complexe est souvent recherché entre la responsabilité individuelle et la responsabilité collective. Selon Baudier, les politiques libérales sont plus enclines à mettre l'accent sur la nécessité pour chacun de s'engager de façon éclairée dans la préservation de son propre capital santé à travers des comportements individuels responsables, quand d'autres mettent l'accent sur le rôle majeur des déterminants de santé (en particulier sociaux et environnementaux) et l'importance d'agir d'abord sur ces derniers pour améliorer la santé de tous.

En dépit de ce « balancement » politique et idéologique entre l'individuel et le collectif (Baudier, 2009), François Bourdillon (2009) nous rappelle que si une société fonde sa politique de prévention sur des critères multiples, notamment sur la distinction entre le risque pour soi et le risque pour les autres, sur la quantification du risque (sa probabilité de survenue ou parfois sur un seuil, alcoolémie et conduite automobile, par exemple), sur sa gravité, sur l'analyse de tous les facteurs qui contribuent à ce risque, sur l'appréciation sociale du risque et son acceptabilité, et sur la volonté de la collectivité d'agir sur un risque, il importe de comprendre que le choix collectif est distinct du choix de l'individu qui décide de s'exposer ou non à un risque, même si cette décision individuelle dépend elle-même de nombreux facteurs propres à l'individu ou à son environnement, qui vont conditionner soit la prise de risque soit le recours à la prévention pour maîtriser le risque.

La question des méthodes de prévention aussi est souvent posée lorsqu'on aborde la question de l'approche et de la démarche préventive. Sur ce point, François Bourdillon (2009) nous rappelle qu'agir sur les choix collectifs relève de la politique publique, tandis qu'agir sur les choix individuels relève de l'éducation pour la santé. Il souligne que si les campagnes de communication sont un moyen d'intervention important pour modifier en profondeur les représentations et les connaissances, l'éducation pour la santé, elle, permet à un sujet de faire son choix de comportements en étant informé des risques éventuels pour sa santé, tout en tenant compte de multiples autres facteurs tels que le plaisir, les contraintes et les compromis d'une vie en société[41].

Rappelons aussi que si la prévention occupe aujourd'hui une place grandissante dans les politiques de santé (Bourdillon et *al*., 2009), un décalage important demeure entre les (bonnes) intentions et la réalité. C'est en tout cas ce que soutient François Baudier (2009), qui a montré comment ce décalage conduit les politiques, les professionnels de santé et la population tout

[41] Le dépistage aussi est une méthode de prévention, en ce sens qu'il vise, selon François Bourdillon (2009), à identifier une maladie ou un problème de santé à son stade le plus précoce chez une personne ne présentant pas de symptômes et à appliquer un traitement rapide et efficace pour en circonscrire les conséquences néfastes.

entière à se conforter dans le modèle dominant et à entretenir des représentations qui pourraient être autant de freins à un véritable « passage à l'acte » en prévention. Il fait remarquer que si tous les responsables nationaux en charge de la santé ont toujours affirmé, indépendamment de l'époque, leur attachement à la prévention, une faible corrélation demeure entre les déclarations et la réalisation.

Soulignons également avec San Marco (2009) qu'il y a deux modalités de prévention en santé, qui sont aujourd'hui non exclusives : d'une part, des mesures, des actions organisées, qu'elles soient médicales ou non, le plus souvent ponctuelles et presque toujours efficaces car elles agissent directement sur l'agent causal (vaccin contre une infection, radar contre l'excès de vitesse, par exemple) et, d'autre part, un comportement favorable à la santé que l'on cherche à faire acquérir par les sujets exposés grâce à une éducation, éducation pour la santé ou éducation thérapeutique selon que l'on s'adresse à une population tout venant ou à des malades : la première modalité protège contre, tandis que la seconde protège la santé ou la promeut.

Après avoir présenté les modèles de prévention dominants dans le domaine de la santé des jeunes, nous argumenterons, en nous appuyant sur quelques campagnes publiques de prévention diffusées ces dernières années en France, qu'il y a une prédominance de la prévention par la peur dans l'élaboration des stratégies de prévention à destination juvénile au détriment de l'approche par la promotion de santé et par les pairs.

3.1) Les modèles de prévention dominants dans le domaine de la santé des jeunes

Il est possible, à partir de l'analyse de la connaissance, d'identifier trois grands modèles de prévention dans le domaine de la santé des jeunes : le modèle biomédical et la dissuasion, l'approche par la promotion de la santé et la prévention par les pairs.

3.1.1) La prévention dans le modèle biomédical et la dissuasion

En matière de prévention sanitaire, le modèle biomédical fait aujourd'hui figure de référentiel dominant. Dans ce modèle, la prévention se résume, selon les mots de Patrick Peretti-Watel (2012 : 2), « à une traque obsessionnelle du risque sous toutes ses formes ». Guidée par un idéal

de sécurité absolue, elle serait même devenue, toujours selon Patrick Peretti-Watel (2009 et 2012), une technique de « mise en risque du monde », c'est-à-dire de transformation des dangers en risque[42]. L'assurance étant l'autre technique.

Les messages de prévention participent de cette « mise en risque du monde ». C'est en tout cas ce que soutient Patrick Peretti-Watel (2010), qui a montré comment les campagnes de prévention actuelles de lutte contre le tabagisme recourent plus que jamais à une rhétorique du chiffre et à des syllogismes statistiques pour mettre en scène le risque tabagique et tenter d'infléchir les comportements individuels (fumer multiplie par dix le risque de cancer de la gorge et par trois le risque de crise cardiaque, l'espérance de vie des fumeurs est de vingt à vingt-trois ans inférieur à celle des non-fumeurs, un homme a une chance sur six cent cinquante millions d'être dévoré par un requin tandis qu'un fumeur a une chance sur deux de mourir du tabac, comme pour dire que si vous avez peur du requin, vous ne devriez pas fumer). Dominique Houssonloge (2012) aussi a montré comment, en prévention des addictions (auprès des jeunes), la description des produits et de leurs effets sur l'organisme humain, les statistiques et les photographies chocs, constituent la majeure partie de la prévention dans l'objectif de dissuader en faisant peur au consommateur pour sa santé. Il note que dans cette approche épidémiologique, les assuétudes, qui sont un problème de société complexe, sont présentées simplement comme une maladie, une épidémie à enrayer[43].

---

[42] La notion de risque, telle qu'elle est comprise par Peretti-Watel, renvoie à une attitude prospective par rapport au danger que recèle l'avenir.

[43] Le concept de médicalisation (Zola, 1972) décrit assez bien cette extension croissante de la juridiction médicale, de son autorité et de ses pratiques sur la vie des gens. Il montre comment la médecine est devenue un nouvel agent de contrôle social non seulement en retraduisant les phénomènes singuliers en concepts médicaux et en les plaçant sous la juridiction d'instances médicales, mais aussi en appliquant par le biais de la relation médecin-malade, des pratiques médicales au corps vivant (Shim et Clarke et *al*., 2000). Dit autrement, le concept de médicalisation permet de saisir comment la dichotomie bien/mal a été remplacée par celle bien-portant/malade (Renaud, 1995 : 168) et comment on est passé de la compétence de la loi à celle de la médecine, désormais lieu pertinent de contrôle social, des problèmes sociaux particuliers, souvent en rapport avec le corps et posant des problèmes moraux (alcool, homosexualité, avortement, usages des drogues, par exemple) (Shim et Clarke et *al*., 2000). Dans cette optique, les conduites déviantes, par exemple, sont souvent étiquetées et traitées comme des questions médicales, « un mal à la maladie » pour reprendre Conrad et Schneider (1980).

Ce recours à la rhétorique du chiffre, à des syllogismes statistiques, à des photographies chocs, et cette description des produits et de leurs effets sur l'organisme humain, ne sont pas sans rappeler les actions éducatives issues de l'application du modèle biomédical dans l'objectif de réformer ou d'infléchir les comportements individuels à savoir une information objective sur les risques et les comportements préventifs, mais aussi une « pédagogie de la peur » (Expertise Collective Inserm, 2001).

En effet, en expliquant le comportement de santé d'une personne par ses prédispositions psychologiques (personnalité, motivation, capacités de compréhension, par exemple), par son profil sociodémographique (âge, sexe, instruction), et par certaines caractéristiques du comportement attendu (complexité, durée, par exemple) et du risque à éviter (prévalence et gravité, notamment), le modèle biomédical procède de l'application dans la compréhension des comportements de santé de la méthode analytique réductionniste des sciences classiques de la nature, dont la croyance directrice (et sa promesse illusoire) porte sur l'idée qu'on réussira à percer le mystère de la réalité et en acquérir une connaissance claire, distincte et certaine par la dissection progressive de cette réalité en éléments toujours plus petits.

Marco Vannotti (2006 et 2009) a montré comment l'importation, en médecine, de ce modèle analytique s'est accompagnée d'une décision initiale, qui peut schématiquement se résumer en ces termes : être malade (avoir mal, se sentir mal, être perturbé, par exemple) se réduit à avoir une maladie, une « entité morbide » à l'intérieur de l'organisme. Ce qui a obligé l'approche médicale à suivre, selon Vannotti, le schéma menant de l'homme qui « est mal » et qui vient demander l'aide du médecin, aux faits et processus morbides que celui-ci peut identifier dans son corps physique.

Cela a aussi transformé l'ancien projet « pathologique » institué par la médecine grecque hippocratique (le projet d'un savoir relatif aux souffrances ou aux passions du vivant) en une somatologie. Si cette réduction des souffrances ou des passions à des faits morbides objectifs dans l'organisme a entraîné une modification profonde de l'appréhension du corps lui-même, puisque celui-ci est réduit à un objet, à un agrégat d'organes et de fonction, et se trouvant amputé par-là de son rapport constitutif au monde et aux modalités concrètes de la vie (Onnis, 1998), elle

n'inclut pas, comme l'a souligné Engel (1980 : 536), le patient et ses attributs en tant personne et en tant qu'être humain.

Alors, dans la mesure où le modèle biomédical fait aujourd'hui figure de référentiel dominant en médecine, et surtout dans le domaine de la prévention en santé, il importe de commencer par préciser ce qu'est ce modèle.

3.1.1.1) Le modèle biomédical et ses postulats

L'histoire nous rappelle que la médecine moderne s'est établie au cours du XIXe siècle et que l'Homme, au sens qui lui est donné à cette époque, a été étudié par la dissection, l'examen physiologique ou médical. L'histoire nous apprend également que ce siècle révolutionnaire, après avoir identifié la place de l'Homme dans la nature, a suggéré que nous sommes une partie de cette nature, que nous nous développons à partir d'elle, et que nous sommes des êtres biologiques. Jane Ogden (2004 et 2008 pour la traduction française) a montré qu'en étudiant l'Homme de la même manière que les naturalistes avaient étudié les autres espèces dans les périodes précédentes, le modèle biomédical était en accord avec ces conceptions de notre place dans la nature.

Disons qu'en décrivant un être humain possédant une identité biologique commune à tous les autres êtres biologiques, le modèle biomédical s'appuie sur un certain nombre de postulats. Jane Ogden (2004) a regroupé ces postulats en six catégories.

La première concerne la cause des maladies. Selon Ogden, le modèle biomédical considère que les maladies ont soit une origine externe (elles envahissent l'organisme et y provoquent des changements), soit une origine interne due à des changements physiologiques involontaires. De telles maladies peuvent être déclenchées par des déséquilibres chimiques, des bactéries, des virus ou des prédispositions génétiques.

La deuxième catégorie renvoie à la question de savoir qui est responsable de la maladie. Sur ce point, le modèle biomédical soutient que les maladies étant vues comme des changements

physiologiques involontaires, les individus ne sont pas responsables de leurs maladies. Ils sont des victimes de forces externes provoquant des changements internes.

La troisième catégorie renvoie à la façon dont la maladie devrait être traitée. Sur ce versant, le modèle biomédical retient comme traitements la vaccination, la chirurgie, la chimiothérapie et la radiothérapie, tous ayant pour caractéristique de modifier d'une façon ou d'une autre l'état physiologique de l'organisme.

La quatrième catégorie concerne la responsabilité du traitement. Celle-ci incombe, selon le modèle biomédical, en premier lieu aux professionnels de la santé.

La cinquième catégorie concerne le rapport entre la santé et la maladie. De ce point de vue, le modèle biomédical voit la maladie et la santé comme qualitativement différentes : vous êtes soit en bonne santé, soit malade, il n'y a pas de continuité entre ces deux états.

La sixième catégorie, enfin, renvoie à la relation entre le corps et l'esprit. Sur ce point, le modèle biomédical soutient que le corps et l'esprit fonctionnent indépendamment l'un de l'autre (approche dualiste traditionnelle). Pour ce modèle, l'esprit ne peut influencer la matière physique et le corps et l'esprit sont définis comme des entités séparées : l'esprit est conçu comme abstrait et relié aux sentiments et aux pensées, et le corps est décrit à partir d'éléments concrets comme la peau, les muscles, les os, les organes. Un changement dans la matière est donc conçu comme indépendant d'un changement de l'esprit.

3.1.1.2) De l'influence de la prévention des maladies et des virus à celle du néolibéralisme

Sur le plan contextuel, le modèle biomédical trouve ses origines dans les progrès de la médecine, et plus précisément dans le modèle de la prévention des maladies et des virus développé à la fin du XIXe siècle (à tout problème son traitement), avec les découvertes de Pasteur sur les maladies infectieuses et la mise au point de vaccins (UNESCO, 1994). Alain Rouge (1988) a montré comment ce modèle médical de la prévention, né lui-même de la lutte contre les maladies infectieuses, est venu par son efficacité, rationnaliser les grandes peurs et sentiment d'impuissance de notre imaginaire collectif lié aux grandes épidémies, qui ont marqué l'histoire

de l'humanité. Selon Rouge, le modèle médical de prévention (sur lequel s'appuie le modèle biomédical) a acquis une crédibilité forte par sa capacité à conjurer les grandes peurs collectives du siècle dernier : avec les vaccins, la médecine a apporté une réponse aux questions majeures.

Or, certains travaux comme ceux de Thomas Mckeown (1979) sur l'impact de la médecine sur la santé depuis le XVIIe siècle et sur le développement de la santé et des maladies le long du XXe siècle, ont mis en évidence le déclin des maladies infectieuses. Cet auteur a montré que les maladies contemporaines sont causées par des raisons que les individus déterminent par leur propre comportement (fumer, manger, faire de l'exercice, par exemple).

Par ailleurs, la définition de la prévention contemporaine comme responsabilisation des individus vis-à-vis de leur santé témoigne du fait que l'ennemi n'est plus aisément identifiable que l'était l'agent pathogène. On en vient donc à l'évidence d'un individu qui serait lui-même par ses comportements son propre « agent pathogène », cela d'autant plus qu'un certain nombre de pathologies lourdes, parfois acquises au terme de conduites individuelles qualifiées le souvent d' « imprudentes », sont des pathologies dont la prise en charge est coûteuse et que les ressources de la personne malade ne sauraient suffire : c'est ainsi que la santé, en tant qu'affaire privée, est devenue publique, alors que les maux dont on parle ne sont ni contagieux ni transmissibles.

Frédéric Orobon (2012), en examinant les conduites par lesquelles on peut se nuire à soi-même dans le cadre du lien entre la santé publique et les libertés individuelles, a montré que l'idée de responsabilisation, associée à une prévention contemporaine qui s'attache aux risques liés aux conduites individuelles, renvoie, d'une part, à l'idée d'un individu qui, parce qu'il est mieux informé sur ce qui convient ou non à la santé saura ainsi adopter de « bonnes conduites » et, d'autre part, à un individu qui pourrait avoir à rendre compte à la collectivité de ses mauvaises conduites dès lors qu'existe un système socialisé de prise en charge des dépenses de santé.

Si cette idée de responsabilisation, très intimement liée à la prévention contemporaine, s'inscrit dans la quête de bien-être de l'individualisme moderne, où chacun étant défini comme administrateur de sa propre existence, désireux de s'échapper à la contrainte du collectif, est aussi défini comme l'artisan de sa propre santé (Orobon, 2012), elle s'explique, comme le rappelle

Patrick Peretti-Watel (2010 : 75), par le fait que nous vivons dans une société qui n'est plus tournée vers le passé mais vers le futur, dans laquelle l'individu est autonomisé, responsabilisé, et se voit exhorté à prendre sa vie en mains, à se projeter sans cesse dans l'avenir, à rester attentif aux risques et aux chances qu'il recèle, en s'appuyant pour cela sur le savoir des experts. C'est ce qu'Anthony Giddens a appelé la « culture du risque », cet « aspect culturel fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991 : 244). La « culture du risque » est un aspect de l'individualisme contemporain, en ce qu'elle cherche de plus en plus à responsabiliser et à autonomiser les individus afin qu'ils prennent les bonnes décisions aujourd'hui pour prévoir les obstacles qui pourraient se présenter à eux demain[44].

Dans cette optique, l'individu est promu, selon Peretti-Watel (2010 : 75), acteur de sa propre santé, décideur autonome auquel il incombe, une fois qu'il aura été convenablement informé par la prévention, de prendre soin de son capital santé et de gérer les risques qui menacent son bien-être[45]. En d'autres mots, qu'un sujet informé des conduites à risque saura ne pas s'y engager, puisqu'il est capable de choisir son bien en procédant à un calcul des bénéfices et des risques (Orobon, 2012). De ce point de vue, les messages de prévention vont vous dire explicitement qu'il faut préserver son capital santé, entendu, « on vous donne l'information pour que vous deveniez l'entrepreneur de votre propre santé » (Peretti-Watel, 2012 : 3).

Il y a derrière cette mise en risque de la santé et ce développement de la prévention, l'idée qu'on s'adresse à un « Homo medicus » (Peretti-Watel, 2009 et 2012 ; Peretti-Watel et Moatti, 2010), soit un individu rationnel, réellement autonome et responsable, capable de saisir des arguments probabilistes, de faire des calculs, de choisir ce qui est mieux pour lui, autrement dit, qui agirait et

---

[44] Nous sommes conscient, comme le rappelle Frédéric Orobon (2012) qu'il y a une ambiguïté inhérente à l'individualisme contemporain dans les sociétés démocratiques : d'une part l'individu s'est émancipé du poids des traditions et de la tutelle des hiérarchies, il y gagne une forme de liberté qui est l'indépendance, mais d'autre part, dans une société où chaque individu tente de poursuivre en toute indépendance la réalisation de ses buts privées, il y a de moins en moins de tissus social et de plus en plus de conflits entre les intérêts particuliers.

[45] C'est l'une des idées de la Charte d'Ottawa (1986) sur la promotion de santé, qui suggère, nous le verrons, de donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyen pour l'améliorer.

consommerait en ayant toujours à l'esprit la préservation de son capital santé. En ce sens, on peut dire que le modèle biomédical de la prévention perçoit l'individu comme un acteur isolé et rationnel de sa propre santé (Marsicano et Girard, Vih.org, 2010).

Si cette thématique d'un individu habile gestionnaire de son capital santé et acteur de sa santé est récurrente dans la rhétorique préventive actuelle (Peretti-Watel, 2012 ; Bajos et *al*., 2010), elle n'est pas sans rappeler les cadres de la pensée néolibérale où les individus sont désormais entrepreneurs d'eux-mêmes. Michel Foucault (2004) a montré que la promotion de la pensée néolibérale a pour mérite de ne pas induire une anthropologie de la normalisation et de la discipline. Nous savons également avec Frédéric Orobon (2012) que si l'inscription de la prévention dans le contexte individualiste contemporain vise à accompagner les individus que l'injonction d'autonomie fragilise[46], elle exploite la vogue actuelle d'un individu gestionnaire de soi, qui saura au mieux, s'il est bien conseillé, faire « fructifier » son capital santé[47]. Alain Ehrenberg (2002) a montré que si ce schéma individualiste s'inscrit dans un mode de socialisation qui vise à produire en permanence une individualité capable d'agir par elle-même, il s'agit moins de rendre les « corps dociles » (selon l'expression de Michel Foucault) sur le modèle de la machine que de les auto-organiser comme un système cybernétique. Dans cette optique, la

[46] Sur ce point, la prévention qui s'adresse aux comportements individuels s'institue, selon Orobon (2012), en paternalisme légitime (Dworkin, 1983), puisqu'elle consiste à interférer avec la liberté d'un individu (majeur) pour le bien-être de ce dernier, comme le ferait un père bienveillant pour un enfant contre lui-même, lorsqu'il se met en situation de danger. Précisons que le paternalisme est une restriction de l'espace de liberté des individus afin de les protéger contre eux-mêmes, lorsqu'ils s'exposent aux dangers. Selon Dworkin (1983), un paternalisme est dit légitime lorsque les personnes majeures qu'on souhaite protéger contre elles-mêmes sont des personnes dont on pense qu'elles n'agissent pas toujours en connaissance de cause, soit par ignorance des conséquences, soit par aveuglement légitime, ou lorsqu'on estime que des personnes, qui, par ailleurs, peuvent agir en connaissance de cause, sont placées, de par leur mode d'action, dans une situation de vulnérabilité.

[47] Précisons que l'usage de ce nouveau schéma individualiste ne se réduit pas à la santé. Selon Frédéric Orobon (2012), le monde du travail l'avait déjà utilisé dès le début des années 1970. Dans ce schéma, les individus, de plus en plus livrés à eux-mêmes, étaient sommés de conduire et d'optimiser leurs ressources propres, à travers des projets et, parfois, la réalisation d'objectifs inatteignables. Toutefois, Orobon (2012) a raison de souligner que si cette prévention ne semble pas renvoyer à la doctrine des doctrines envers soi, sur laquelle, l'hygiénisme du XIXe siècle faisait fond, elle sait aussi utiliser un souci de soi fondé plutôt sur une incitation hédoniste et narcissique à prendre soin de soi (Lipovestsky, 2000). Par ailleurs, Orobon fait remarquer qu'on ne doit pas sous-estimer le fait que l'injonction au bien-être qui émane de l'instrumentalisation, consciente ou non, d'un individualisme narcissique peut être aussi pesante qu'une doctrine hygiéniste des devoirs envers soi et envers les autres, parce que cette injonction au bien-être, qui convient si bien à l'individualisme narcissique, peut également conditionner une définition de la santé comme condition de rentabilité de l'individu.

prévention, comprise comme éducation et réforme des conduites individuelles, présuppose, comme le souligne Frédéric Orobon (2012), qu'un individu rationnel et informé ne peut vouloir que son bien, dont la santé est une incarnation incontestable.

De ce fait, les expressions telles que « rendre acteurs de notre santé », « habiles gestionnaires de notre capital santé », « prendre sa vie en main », « prendre soin de son capital santé », ou encore « gérer les risques qui menacent son bien-être » (signe d'une santé publique et d'une prévention orientées vers les conduites individuelles), apparaissent elles-mêmes marquées au coin de la pensée néolibérale et s'inscrivent bien dans le cadre d'une société qui, désormais, valorise les capacités de différenciation, d'autonomie et d'innovation des individus, alors que dans les sociétés disciplinaires et d'obéissance, l'individu était apprécié pour ses qualités d'exécution d'un travail prescrit par une autorité (Orobon, 2012).

3.1.1.3) Les limites du modèle

Si ce modèle biomédical de la prévention contemporaine fait figure aujourd'hui de référentiel dominant, il ne semble pas donner les résultats escomptés et peut même produire des effets contreproductifs, « boomerangs », voire des sentiments de stigmatisation (Lepape, 2010 ; Peretti-Watel, 2010). L'Unesco (1994), dans plusieurs études menées dans le domaine de la consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes, a montré qu'après une prévention essentiellement basée sur une approche biomédicale, les jeunes ont effectivement des connaissances accrues (physiologie et pharmacologie des drogues, conséquences légales, sociales et psychologiques), mais, paradoxalement, ces jeunes consomment plus, parce qu'ils ont le sentiment d'une plus grande maîtrise et donc moins de peur vis-à-vis du produit. Ce qui laisse penser que la maîtrise théorique n'implique pas pour autant une maîtrise dans la pratique.

La même étude note que si le film-choc provoque un effet immédiat chez les jeunes qui affirment qu'ils ne consommeront jamais de drogue, deux mois plus tard, aucune différence n'est observée entre les groupes, ce qui montre que le message effrayant n'est efficace qu'à court terme. Dans le

même ordre d'idées, nous savons qu'après les slogans « Fumer tue », « Fumer provoque le cancer »[48], tout le monde a bien en tête les photos chocs apposées au dos des paquets de cigarettes depuis quelques années. Or, plusieurs études ont montré que si ce type d'action permet d'ouvrir le débat, il ne conforterait que les fumeurs déjà prêts à arrêter et qui avaient une image dégradée du tabac, mais aurait peu d'impact, voire pas du tout pour les autres personnes, en ce sens que si cette campagne fait peur dans un premier temps en jouant sur l'émotionnel, l'effet s'estomperait rapidement.

Par ailleurs, le modèle biomédical a tendance à médicaliser les conduites à risque, en les associant à des pathologies comportementales qu'il faut éradiquer. Or, on sait très bien que ces conduites à risques sont, comme le rappelle Patrick Peretti-Watel (2012), des pratiques sociales qui sont ancrées dans des habitudes et souvent transmises par des pairs : elles ont du sens et des fonctions précises. C'est l'idée même d'un certain nombre de travaux (Questions Santé, 2008), qui ont soutenu que les assuétudes ne sont pas des maladies en elles-mêmes, mais un problème complexe faisant partie de l'expérience humaine, et par conséquent que leur éradication complète relève de l'utopie.

Aussi, plusieurs études ont montré qu'en matière de lutte contre la consommation des produits psychoactifs, l'approche biomédicale et du recours à la peur peut même séduire et inciter certains jeunes consommateurs, ou encore augmenter encore leur exclusion et leur stigmatisation (Lepape, 2010 ; Peretti-Watel, 2010), notamment lorsqu'elle présente les consommateurs comme des malades ou lorsqu'elle considère, nous le verrons, leurs pratiques comme le signe d'une infériorité morale[49]. De plus, Patrick Peretti-watel (2012) a montré que «l' homo medicus » est

[48] Il s'agit de l'une des trente-huit recommandations formulées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans sa Convention-cadre pour la lutte antitabac, et qui visait tout spécifiquement les jeunes dans l'objectif de les dissuader par l'information, la peur, voire le dégoût.

[49] De Haes et Schuurman (1975), en examinant l'impact de différents modèles de prévention sur la consommation des jeunes, ont voulu trouver laquelle des trois approches suivantes était la plus efficace : l'approche axée sur la peur (centrée sur la mise en garde), l'approche informative « neutre », « objective » (centrée sur le produit) et l'approche centrée sur les personnes et leurs problèmes offrant la place au dialogue, à la rencontre. Ils ont montré que les deux premières approches ont un effet pervers, tandis que la dernière est la seule à avoir un effet positif. Ce constat laisse penser que les programmes qui portent leur attention sur les jeunes, ce qu'ils font, comment ils vivent, leur apprenant

un être fictif. Enfin, prise dans une visée hygiéniste et une sémantique de l'éradication, cet ancrage biomédical de la prévention relègue souvent à l'arrière-plan la dimension relationnelle (Chamard et *al*., 2010).

3.1.2) L'approche par la promotion de la santé

Si, dans le modèle biomédical et la dissuasion, l'information objective sur les risques et les comportements préventifs, mais aussi le recours à la peur sont des stratégies de premier choix pour réformer ou infléchir les comportements liés à la santé, dans le modèle de la promotion de la santé, il ne s'agit pas de faire des actions qui visent directement à améliorer les comportements de santé des jeunes, mais plutôt de leur donner des moyens pour qu'ils prennent leur vie en main.

Selon Jean-Pierre Deschamps (2009), le terme de promotion de la santé est apparu dans les publications et le langage de la santé publique dans les années 1970, et a été utilisé dans le vocabulaire de la politique de santé en France dès 1982. Toutefois, l'approche en elle-même a été mise en avant dès 1984 (OMS-Europe, 1984) et formalisée en 1986 par la Première conférence internationale pour la promotion de la santé réunie à Ottawa. Nous savons que le projet de modifier l'environnement, les conditions de vie et les comportements individuels datent du mouvement hygiéniste, et que le système de Sécurité sociale français, en favorisant l'accès aux soins pour tous, a fortement contribué à promouvoir la santé (Bourdillon, 2009). Cependant, c'est la Charte d'Ottawa qui en constitue aujourd'hui le document de référence.

Cette Charte définit la promotion de la santé comme le « processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci » (OMS, Charte la promotion de la santé, 1986). Elle met l'accent sur un certain nombre de conditions et de ressources préalables (la paix, se loger, accéder à l'éducation, se nourrir convenablement, disposer d'un certain revenu, bénéficier d'un écosystème stable, compter sur un apport durable de

---

à surmonter leurs difficultés au jour le jour, sont efficients. Pas seulement dans la diminution de la consommation des produits psychoactifs, mais aussi dans leurs comportements rebelles et de recherche d'attention (Ceusters, 2004).

ressources, avoir droit à la justice sociale et à un traitement équitable) et a défini trois stratégies fondamentales pour la promotion de la santé : sensibiliser à la santé pour créer les conditions essentielles à la santé ; conférer à tous les moyens de réaliser pleinement leur potentiel de santé ; et servir de médiateur entre les différents intérêts présents dans la société en vue d'atteindre la santé.

Ces stratégies sont soutenues par cinq axes d'intervention, véritable référentiel de santé publique : promouvoir des politiques de bonne santé ; créer des environnements « supportifs » (milieux favorables à la santé, selon la traduction française) et agir sur les déterminants ; réorienter les services de santé trop centrés sur le curatif (les soins curatifs permettent de de promouvoir la santé, mais ils n'en sont qu'une composante) ; renforcer l'action communautaire (le développant d'une démocratie locale sur tout ce qui a trait à la santé, notamment) ; acquérir des aptitudes individuelles (en s'attachant, par des actions d'éducation pour la santé, à faire participer les individus à la construction même des messages qui leur sont destinés)[50].

Contrairement au modèle biomédical, l'approche par la promotion de la santé conçoit la santé comme ne consistant pas seulement en une absence de maladie, mais plutôt en un bien-être global, à la fois physique, mental et social, et la prévention, quel que soit l'objet que l'on souhaite prévenir, s'envisage comme une démarche visant l'acquisition des compétences et habilités favorables à la constitution de ce bien-être ou de cet équilibre psycho-social. De ce point de vue, prévenir certaines pratiques telles que la consommation de produits psychoactifs auprès des jeunes, ne consiste donc plus à faire peur ou à interdire, mais plutôt à construire un processus créant les conditions du développement d'aptitudes personnelles et sociales leur permettant de structurer leur identité, de consolider leur autonomie, de construire leur vision du monde et de développer leur pouvoir d'action (Guilhem de Crombugghe et *al*., 2011). L'objectif central de la

[50] Rappelons que la Déclaration de Jakarta sur la promotion de la santé au XXIe siècle (1997) a confirmé que ces stratégies et axes d'intervention sont valables pour tous les pays ; elle a également énoncé cinq priorités : promouvoir la responsabilité sociale pour la santé, augmenter les investissements pour le développement sanitaire, développer les partenariats pour la promotion de la santé, accroître les capacités des communautés et donner des moyens d'agir aux individus, mettre en place une infrastructure de promotion de la santé.

promotion de la santé est donc l'augmentation de la capacité des individus à s'approprier les savoirs et à autogérer leur santé. De ce fait, l'approche ne peut pas être directive, mais seulement accompagnatrice du développement : l'individu doit donc participer à la planification même du projet qui vise à créer des conditions favorables à l'émergence d'un changement de ses aptitudes et éventuellement de ses comportements. Il s'agit d'une approche où les jeunes sont placés en situation de décideurs ou de co-décideurs avec les adultes.

L'approche par la promotion de la santé serait née de l'échec des approches simplistes pour changer les comportements individuels, de la prise de conscience grandissante de l'écologie (Nutbeam, 1997), mais aussi du constat selon lequel il y a un ensemble de conditions sociales qui, au-delà des comportements individuels, jouent un rôle important sur la santé. Draper et *al*. (1980) avaient déjà souligné cette influence du contexte sur les comportements de santé. Ils ont montré que si le contexte dans lequel les choix des comportements ayant des conséquences sur la santé concerne les politiques générales et leur impact sur la santé, il suscite peu d'intérêt dans les analyses par rapport à l'hygiène physique et à l'utilisation optimale des services de santé.

La charte d'Ottawa (1986), en mettant l'accent sur les « milieux de vie »[51], a cristallisé ce tournant. Certains travaux comme ceux de Nutbeam (1997) sur la création des environnements de promotion de la santé, ont également souligné l'opportunité d'influer directement sur le cadre de l'environnement physique spécifique en plus des caractéristiques de l'environnement organisationnel et socioculturel.

---

[51] Pour mémoire, la troisième conférence internationale sur la promotion de la santé, réunie à Sundsval (Suède) en 1991, a repris le deuxième axe de la Charte d'Ottawa : créer des milieux favorables à la santé - et a tenté de faire le point sur une série d'initiatives prises dans ce domaine, parmi lesquelles les interventions centrées sur les villes, les écoles, les milieux de travail, les hôpitaux, les prisons, etc. Selon Mullen et al. (1995), les milieux de vie (communautés, écoles, milieu de travail, services de santé, par exemple) sont utilisés en recherche et en pratique comme des structures sociales importantes qui fournissent des voies et des mécanismes pour influencer des populations définies. Ces milieux auraient, toujours d'après ces auteurs, des niveaux élevés de communication et d'interactions entre leurs membres, des réseaux de politiques et de financements qui sont productifs pour les interventions. Sur le plan conceptuel, les milieux de vie se présentent tous, selon Mullen et ses collègues, comme des communautés où existent des degrés élevés d'identité partagée et de culture commune qui facilitent la conception et la mise en œuvre des programmes.

En France, la plupart des travaux s'accordent pour affirmer que si les professionnels de la prévention et de l'éducation à la santé mettent en application avec succès le concept et les méthodes de la promotion de la santé publiés par l'OMS, la politique de santé française refuse de la considérer comme un modèle possible de réflexion et de développement. Jean-Pierre Deschamps (2009) suggère un certain nombre de raisons qui expliqueraient ce refus de la promotion de la santé en France. La première concerne la méfiance, dans la politique française de santé, vis-à-vis de ce qui vient d'ailleurs, et de l'OMS en particulier.

La deuxième raison résiderait dans le manque quasi généralisé de culture et de compétences de santé publique dans les hautes sphères politiques et administratives du pays. Selon Deschamps, le modèle biomédical de l'organisation des soins persiste et reste exclusivement la référence dans les réflexions et les prises de décision.

La troisième raison renvoie à la prégnance du modèle gestionnaire, conjointement au modèle biomédical, qui empêche l'éclosion d'une politique de promotion de la santé. Selon Deschamps, la loi de santé publique de 2004, en enfermant la promotion de la santé dans la contrainte de l'annuité budgétaire et en exigeant que l'évaluation de ses résultats se fasse à court terme avec des indicateurs administratifs (loi d'orientation de la loi de finance LOLF), ne facilite pas l'éclosion d'une politique de promotion de la santé.

La quatrième raison concerne le manque de recherche et d'expertise de bon niveau : les universités préfèrent, selon Deschamps, privilégier les approches biomédicales (épidémiologie, recherche clinique), plus gratifiantes en termes de carrière des jeunes enseignants-chercheurs. En d'autres termes, la promotion de la santé n'apparaît pas comme un objet de recherche suffisamment prestigieux.

Au-delà du prestige, le refus de mettre en place une politique de promotion de la santé en France et de donner à ceux qui pourraient la mettre en œuvre les moyens nécessaires, tiendrait fondamentalement, selon Deschamps, au fait que la promotion de la santé fait peur à certains. Il raconte comment, peu de temps après la promulgation de la Charte d'Ottawa, un très haut

responsable médical de l'assurance maladie a qualifié la promotion de la santé de concept « subversif », ce qui serait le fond du problème :

> « La promotion de la santé donne du pouvoir aux gens, elle organise un processus démocratique, un développement de la citoyenneté pour ce qui touche à un intérêt partagé : le bien-être. Elle institue une démocratie sanitaire, non pas seulement comme le veut la loi de 2002 en donnant à juste titre des droits et un pouvoir aux malades, mais en faisant des populations et des personnes les acteurs de leur bien-être. Est-ce inacceptable ? Sans doute pour beaucoup de nos responsables politiques qui craignent de perdre là une part de leur pouvoir… Il reste encore des luttes à mener et des révolutions à faire. » (Deschamps, 2009 : 92)

Il plaide pour une approche raisonnée de la promotion de la santé, qui intégrerait explicitement la responsabilité dans les mandats des Agences régionales de santé (ARS), qui garantirait un juste financement de ses actions et de ses acteurs, et qui réviserait dans ce sens la loi de santé publique de 2004.

Certains travaux comme ceux de Nicolas Ducournau (2010) sur l'usage des drogues en milieu festif, en particulier les représentations de l'usage et des risques associés dans la définition de la santé des jeunes consommateurs, ont aussi montré que si le modèle pédagogique de promotion de la santé est celui qui est le plus en phase avec l'usage festif des drogues (il permet de mettre un bémol à l'excessivité apparente, de considérer la dimension rationnelle des conduites et d'appréhender cette recherche permanente d'équilibre entre mesure et démesure)[52], il se heurte à un certain nombre d'écueils, tout spécifiquement la priorité politique qui est accordée à l'interdiction de l'usage comme modèle privilégié de prévention des risques. Ducournau souligne

[52] Ducournau (2010) a mis en évidence trois constats. Le premier est que si le pouvoir constructif des usages se limite à des recours modérés et occasionnels, leurs effets destructeurs ont tendance à dominer à mesure qu'ils sont reproduits. Le deuxième constat concerne les différentes modalités d'usage des drogues par les jeunes. Selon Ducournau, celles-ci répondent à une variété d'effets qui renvoient à une volonté d'inscription sociale ou alors traduisent, au contraire, une forme de lâcher-prise. Le troisième constat, c'est qu'au nombre de différents motifs d'usage, le risque ne constitue pas un moteur explicite, en ce sens que les stratégies de réduction employées relèvent d'une volonté de l'écarter.

qu'en acceptant l'idée qu'un monde sans drogues n'existe pas, le modèle de promotion de la santé entre en contradiction avec le cadre légal qui affiche un objectif obstiné d'éradication des stupéfiants ; il repose aussi de fait sur un non-sens pédagogique dans son intention de proposer des outils de gestion d'usages interdits par la loi.

3.1.3) La prévention par les pairs

La prévention par les pairs s'inscrit dans le cadre de la promotion de la santé, tout spécifiquement de l'application de l'un des axes de la Charte d'Ottawa selon lequel la communauté doit être activement impliquée dans la recherche des priorités, l'identification des besoins, le choix des stratégies, l'implantation et l'évaluation de la promotion de la santé. Cette approche est de plus en plus à la mode et est aujourd'hui présentée comme l'un des moyens les plus adaptés pour transmettre des messages de prévention en direction des jeunes (Spire, 2012), mais aussi comme une forme innovante d'intervention qui permet de construire un pont entre le rôle de bénéficiaire et celui d'intervenant (Bellot et Rivard, 2007).

La prévention par les pairs fait appel aux compétences des jeunes pour informer et aider d'autres jeunes. En ce sens, elle s'inscrit dans un questionnement autour de la santé des jeunes au regard des actions de prévention menées par les adultes (Le Grand, 2012)[53]. Cette approche est souvent présentée comme située sur un axe dont la première extrémité correspond à une perception plutôt comportementaliste de l'éducation pour la santé (essentiellement considérée dans sa dimension physiologique), alors que l'autre attache de l'importance aux dimensions psychologiques et sociales de la santé, à l'*empowerment* et aux processus multidimensionnels de promotion de la

[53] Nous savons que les jeunes et les adultes ne définissent pas la santé de la même façon. Ces études (Pommier, Deschamps et LaurentBeq, 2007 ; Pommereau, 2002) ont montré que si pour les jeunes, la santé est avant tout « une forme physique », elle s'inscrit plus particulièrement dans le domaine de la relation à l'autre, de la joie de vivre, des relations amoureuses. Les questions d'hygiène, de consommation, l'absence de maladie n'interviennent qu'en dernière position dans leur définition de la santé. Les jeunes abordent donc la santé dans une perspective globale qui mêle aspects physiques, sociaux, sentimentaux, et non restreinte à la maladie. Nous savons également qu'aborder la santé uniquement sous le prisme de « dangers futurs », de « conduites à risque » a une faible incidence sur les comportements des jeunes, puisque ces derniers se sentent souvent « invulnérables » (Bantuelle et Demeulemeester, 2008).

santé (Expertise collective Inserm, 2001)[54]. Elle interroge le positionnement des professionnels, la notion de pairs et d'égalité entre les pairs, mais aussi le regard que les adultes portent sur la jeunesse (Le Grand, 2012).

Cette idée qui consiste à recourir aux compétences des jeunes pour intervenir auprès d'autres jeunes n'est pas nouvelle. L'histoire nous rappelle que l'approche par les pairs est née d'un mouvement pédagogique qui a commencé au XVIe siècle (Taramarcaz, 1996) et qui a gagné le champ de la prévention en santé dès les années 1970, avec de nombreux programmes mis en place dans les pays anglo-saxons (Le Grand, 2012). Certains travaux comme ceux de François Chobeaux (2012) sur les attentes et limites de l'éducation par les pairs, soulignent aussi le double ancrage historique et pragmatique de cette approche : d'une part, les mobilisations communautaires liées à la prévention de la diffusion du sida et, d'autre part, l'action humanitaire internationale, notamment la volonté légitime de soutenir l'émergence de dynamiques collectives et communautaires dans les actions d'urgence humanitaire et d'aide au développement.

Par ailleurs, nous savons que l'idée d'un projet d'intervention par les pairs a pris forme afin de pallier l'échec des campagnes de prévention fondées uniquement sur l'apport d'informations, sur la dramatisation des problèmes de santé (notamment en utilisant la peur) utilisés comme levier de changement de comportements (Le Grand, 2012). La prévention par les pairs devant alors soutenir un changement de comportement, en permettant d'aider le jeune à résister à la pression du groupe et à développer un sens critique par rapport à la réalité qui l'entoure. Cet objectif s'inscrit dans le cadre du développement des compétences psychosociales définies par l'OMS

[54] Pour les tenants des approches et des objectifs comportementalistes, le recours à la prévention par les pairs est plutôt invoqué pour des arguments d'efficacité, en termes de changements de comportements. Dans cette optique, les pairs sont appréhendés comme des pseudo-professionnels, les « pairs éducateurs », messagers des adultes auprès des jeunes sur des thématiques bien délimitées. De plus, l'accent est mis sur des changements quantitatifs et une perspective de prévention plutôt thématique (sida, grossesses non désirées, substances psychoactives). Dans la seconde optique, l'approche par les pairs constitue une des modalités stratégiques concourant au processus de promotion de la santé, et les pairs sont appelés plutôt à se situer dans une perspective qualitative d'entraide, de soutien de leurs camarades ou comme relais de leurs camarades auprès des adultes. L'objectif visé se situe davantage dans le registre du développement personnel et des relations sociales et l'accent est mis sur le processus plutôt que sur les résultats (Sandrin-Berthon, 1996).

(1993) et mises en œuvre en France aujourd'hui par les acteurs de la prévention dans leurs programmes (Le Grand, 2012)[55].

Comme stratégie et outil d'intervention, la prévention par les pairs repose sur le fait qu'à certains moments de la vie, en particulier dans la jeunesse, l'influence des pairs est plus grande que d'autres influences (Glossaire des termes techniques en santé publique, 2003). Cette idée implique elle-même le postulat selon lequel les pairs pourraient jouer un rôle spécifique en prévention des difficultés que rencontrent les jeunes ou dans une dynamique de promotion de changement dans les comportements, les valeurs ou les attitudes (Mc Donald et al, 2003 ; Shiner, 1999 ; Turner et Shepherd, 1999 ; Ward, 1997).

D'autres postulats font le lien, comme le rappelle Eric Le Grand (2012), avec les caractéristiques des populations juvéniles en termes de socialisation (les jeunes sont souvent des sources d'information pour les autres jeunes de leur âge), de soutien (ils se tournent plus volontiers vers les leurs quand ils ont des problèmes), d'entraide, de phénomène générationnel et de connaissance (les jeunes sont les mieux placés pour reconnaître et comprendre les problèmes de leurs pairs) et d'influence sociale positive pouvant permettre l'adoption de comportements favorables.

Tous ces éléments impliquent une dynamique d'intervention où l'accent est mis sur la ressemblance entre l'individu portant le rôle d'intervention et celui portant le rôle de bénéficiaire (Bellot et Rivard, 2007). Par exemple, dans le champ de l'éducation, le pair n'est plus

[55] Eric Le Grand (2012) a montré qu'en France, l'approche par les pairs a été introduite dans le domaine de la prévention en santé des jeunes en 1990, lors de l'épidémie de sida. Il souligne que différents projets de prévention par les pairs ont été mis en œuvre en France à la suite des journées de la prévention organisées par l'INPES en 2006. Eric Le Grand suggère deux raisons qui expliqueraient cet essor de la prévention par les pairs en France. La première concerne l'échec de la prévention traditionnelle en direction des jeunes. Selon Le Grand, cette dernière est trop souvent fondée sur la seule acquisition de connaissances, ce qui provoque incompréhension (Le Pape, 2010), saturation de messages et sentiment de stigmatisation au travers d'une accumulation de thématiques (sexualité, alcool, drogues, par exemple) (Peretti-Watel, 2010), et fait valoir, dans certains cas, l'idée d'un jeune « irresponsable », dangereux pour lui-même, voire pour les autres. La deuxième raison renvoie à la plus forte intégration, dans la culture de prévention en France, de l'application de l'un des axes de la Charte d'Ottawa (1986) selon lequel la communauté doit être activement impliquée dans la recherche de priorités, l'identification des besoins, le choix des stratégies, l'implantation et l'évaluation de la promotion de la santé.

simplement un étudiant, dans celui de la santé, un malade ou un patient, dans celui de l'insertion, une personne exclue ou marginalisée. Ainsi, en tant que personne du même âge, de même contexte social, fonction, éducation ou expérience, le pair est sollicité pour échanger et donner de l'information, corriger des informations fausses, stimuler des attitudes et des aptitudes positives vis-à-vis de la santé et mettre en avant des types de comportements et de valeurs.

Cette idée de ressemblance appelle une autre idée, celle de la proximité. Nous savons que la proximité est un thème majeur à la fois dans l'intervention sociale et dans le déploiement des politiques publiques (Breviglieri, 2005). Nous savons également que le foisonnement d'interventions utilisant l'approche par les pairs s'explique en partie par les difficultés constatées dans les interventions où le rapport entre l'aidant et l'aidé, entre savoir professionnel et savoir profane, identité professionnelle et identité d'aidé, est hiérarchisé (Bellot et Rivard, 2007). Dans cette perspective, l'exigence de proximité implique de mettre en avant l'intervention des relations plus naturelles, plus habituelles dans la communauté d'appartenance où les savoirs expérientiels ont autant de valeur que les savoirs professionnels (Bellot et Rivard, 2007). Elle interroge les manières de faire, puisqu'il ne s'agit plus uniquement de « faire pour », mais de redéployer de nouvelles formes d'intervention où « la prise en compte » et le « faire avec » sont de mise (Goyette et *al*., 2006 ; Karsz, 2004 ; Bellot, 2001).

En substituant la relation d'aide par la relation d'être (Bellot, 2005), l'approche par les pairs travaille différemment la notion de proximité : le Proche qui devient pair, s'inscrit d'abord dans des relations communes d'identité avant de jouer un rôle d'aide. Ce travail relationnel (Bellot et Rivard, 2007) se développe d'abord et avant tout autour de la construction d'une relation égalitaire entre les personnes. Ce postulat d'égalité entre les jeunes, ces dynamiques d'échange (définition de la personne dans un rôle de pair que de bénévole), mais aussi cette question de la proximité d'âge, fondent l'approche par les pairs, qui apparaît alors comme un modèle de « transmission horizontale » d'informations, dont l'efficacité semble supérieure à celle, « verticale », des adultes (Le Grand, 2012).

D'autres avantages sont à mettre à l'actif de l'approche par les pairs : le développement personnel, le renforcement de l'estime de soi et l'amélioration des compétences relationnelles des

pairs eux-mêmes. Les programmes qui sont basés sur cette approche peuvent favoriser également l'engagement social des jeunes dans la santé (domaine qui est a priori éloigné de leurs préoccupations), ainsi que le développement de leur autonomie (Le Grand, 2011). Par ailleurs, ces programmes sont définis avant tout en termes d'amélioration des relations humaines (aller vers l'autre, réfléchir ensemble, par exemple), de changement de mode de vie (plus coopérative) et non pas selon un principe d'acquisition de connaissances ; ils sont davantage centrés sur les jeunes eux-mêmes, sur leur valeur, plutôt que sur des thèmes de santé abordés par le prisme de l'image réductrice d'eux-mêmes en tant que sujets à risques.

Toutefois, cette approche laisse apparaître un certain nombre de limites. Différents travaux ont montré que la mise en œuvre des programmes de prévention par les pairs est une démarche exigeante tant pour les jeunes que pour les professionnels référents concernés, ce qui peut bousculer tant les pratiques pédagogiques existantes que les rapports de pouvoir, en particulier dans les relations adultes-jeunes (Chobeaux, 2012 ; Azorin et *al*., 2012).

Du côté du jeune pair, plusieurs études ont montré que l'un des risques serait de vivre la prévention comme un acte de « militantisme », en cherchant à convaincre à tout prix les autres jeunes du bien-fondé de l'action. La performance du jeune pair peut également être considérée comme une performance académique supplémentaire, notamment lorsque l'action se déroule en milieu scolaire (Poletti et Bertini, 2012). Aussi, comme le rappelle Eric Le Grand (2012), le jeune pair peut se trouver embarrassé pour gérer des « tensions internes » (je parle de tabac alors que je fume, je parle de préservatif alors que je n'en ai jamais utilisé, etc.,) ou bien à vouloir à tout prix aider l'autre dans ses difficultés. Il peut aussi être mis à l'écart de la communauté jeune, du fait de son nouveau rôle, les autres le définissant comme un « fayot » ou bien un « bouffon ».

Du côté des adultes, Eric Le Grand (2012) a souligné le risque d'instrumentalisation des groupes de jeunes pairs, notamment lorsqu'on leur demande de traiter des thèmes de santé qui, a priori, ne les intéressent pas. Un autre risque serait de vouloir définir les actions à la place des jeunes et de refuser de perdre son positionnement d'éducateur. Or, on sait très bien que ce passage est nécessaire, dans la mesure où il permet le développement de l'autonomie des jeunes. Eric Le Grand fait également remarquer que les adultes peuvent faire face au développement de

l'*empowerment* des jeunes. Il montre qu'il est bien rare qu'à partir des programmes de prévention par les pairs qui se construisent sur la base des thématiques de santé, d'autres revendications plus larges n'émergent.

Après cette rapide présentation des modèles de prévention les plus utilisés dans le domaine de la santé des jeunes, nous nous proposons à présent d'illustrer la prédominance du modèle de biomédicale au détriment des deux autres.

3.2) Modèles de prévention et campagnes publiques de prévention en direction des jeunes : des stratégies combinées, mais dominées par le recours à la peur

Pour y parvenir, regardons quelques-unes des campagnes de communication à destination des jeunes élaborées en France ces dernières années afin d'identifier les stratégies qui sont à l'œuvre. Nous savons que les campagnes de communication publique sont une composante essentielle de l'action publique en matière de santé et un outil à part entière de l'Etat (Ollivier-Yaniv, 2008 et 2010). En effet, lorsque des ministères ou des organisations publiques souhaitent modifier des comportements ou des attitudes néfastes chez les citoyens, ils utilisent principalement deux grands types de moyens (Rice et Atkin, 2001). Le premier consiste à agir sur l'environnement juridique, à modifier les lois et les réglementations. Le deuxième moyen consiste à élaborer des campagnes de communication de santé publique[56].

[56] Lise Renaud et Carmen Rico de Sotelo (2007) définissent la communication pour la santé comme l'étude et l'utilisation de stratégies de communication interpersonnelles, organisationnelles et médiatiques visant à informer et à influencer les décisions individuelles et collectives propices à l'amélioration de la santé. Cette définition complète celle de l'Organisation mondiale de la Santé (Glossaire de la promotion de la santé, 1999) selon laquelle la communication en matière de santé est une stratégie essentielle visant à informer le public au sujet de problèmes de santé et à faire en sorte que d'importantes questions de santé intéressent la population. Elle repose sur le présupposé selon lequel l'utilisation des médias, du multimédia et d'autres innovations technologiques pour diffuser d'utiles informations en matière de santé augmente la prise de conscience de certains aspects de la santé individuelle et collective, ainsi que de l'importance de la santé dans le développement, on peut supposer, individuel et/ou économique. Relativement à ce présupposé, certains travaux (St Leger, 1999a ; Hosman, 1999 ; Kann et al., 1995, etc.,) ont montré que les programmes de promotion de la santé reposant sur une théorie particulière, peuvent susciter l'intérêt du public pour la santé, renforcer les messages de santé, inciter les individus à obtenir plus d'informations et, dans certains cas, favoriser des modes de vie sains de façon durable.

Nous sommes donc conscient que si la communication en santé publique vise à améliorer l'état de santé des individus et des populations en leur transmettant grâce un dispositif de communication médiatique des informations dans le but de créer, de renforcer ou de d'instaurer des comportements d'avantage bénéfiques pour la santé, elle n'est qu'une modalité des actions de prévention (Le Luong, 2011). Elle est nécessaire, mais pas suffisante, et doit être complétée par d'autres mesures et actions (réglementaire, juridique et coercitive) à l'égard du comportement des individus (Ollivier-Yaniv et Rinn, 2009).

Par ailleurs, la communication en santé publique, c'est connu, ne sert pas seulement à informer ou à démontrer l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux problèmes majeurs de la santé. C'est en tout cas l'idée qu'a soutenu Caroline Ollivier-Yaniv (2008), qui a montré que la communication en santé publique relève d'un phénomène politique qui dépasse la mise en visibilité des politiques publiques, qu'elle est une composante de l'action publique et non son ornement ni son reflet, ni même la dissimulation de l'inaction politique, bref qu'elle est une politique du discours, en ce qu'elle cherche à éclairer le citoyen sur les comportements favorables à sa santé (fonction pédagogique), mais aussi à mettre à l'ordre du jour un problème de santé publique auprès de la population et auprès des relais d'opinion (médias, décideurs, professionnels, par exemple) (Le Luong, 2011).

Nous savons également que la communication en santé publique s'exerce dans des contextes multiples (relation patient-prestataire de services, recherche d'informations sur la santé par un individu ou un groupe, adhésion d'un individu ou d'un groupe à un traitement ou à des recommandations spécifiques, élaboration de campagnes de sensibilisation destinées au grand public, conscientisation aux risques de santé, diffusion de l'information relative à l'accessibilité aux soins de santé, communication auprès des décideurs afin qu'ils modifient l'environnement, etc.,) (Renaud et Rico de Sotelo, 2007). Si elle englobe plusieurs domaines (divertissement éducatif, journalisme axé sur la santé, communication interpersonnelle, action de sensibilisation dans les médias, communication sur les risques, communication sociale et marketing social) et si elle peut revêtir de nombreuses formes (communication par les médias et les multimédias, récit oral, représentations de théâtre par marionnettes, chansons, par exemple), elle peut également prendre la forme de messages de santé discrets, ou encore être incorporée dans des supports de

communication tels que les feuilletons radiophoniques ou télévisées (Glossaire de la promotion de la santé, 1999).

Soulignons, enfin, que différentes approches co-existent dans le domaine de la communication en santé publique. Lise Renaud et Carmen Rico Sotelo (2007) regroupent ces approches en trois grandes catégories : l'approche de la modernisation (modèle linéaire pour le changement d'attitudes et de comportements), l'approche de la dépendance (modèle de l'*empowerment* et de la conscientisation) et l'approche du nouveau développement (modèle de la participation ou du co-développement)[57].

Ceci étant dit, lorsque les campagnes publiques de prévention sont élaborées dans le but de créer, de renforcer ou d'instaurer des comportements davantage bénéfiques pour la santé auprès des jeunes, elles combinent le plus souvent plusieurs stratégies. Certaines campagnes combinent l'information objective sur les risques avec le recours à la peur. C'est ce qu'illustre cette campagne *« Boire Trop : des sensations trop extrêmes »* lancée en 2008 (et rediffusée pendant

[57] L'approche de la modernisation regroupe l'ensemble des interventions qui utilisent de manière planifiée et intégrée les démarches, techniques et ressources de l'information, de l'éducation et de la communication pour faciliter, au niveau d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté donnée, l'adoption, le changement ou la consolidation des comportements favorables au bien-être individuel et collectif (Waisbord, 2001). Celle de la dépendance serait issue, selon Renaud et Rico Sotelo, des constations qui ont remis en question le fait de s'attaquer uniquement aux comportements individuels des gens puisque les problèmes persistent toujours et sont attribuables à des facteurs extérieurs, notamment aux inégalités et injustices structurelles. Plus politique, cette approche s'inscrit en réaction aux inégalités macro-structurelles dénoncées dans le cadre du paradigme de la dépendance et privilégie des programmes de communication où les professionnels de la santé dialoguent avec des populations défavorisées, afin que ces dernières acquièrent du pouvoir sur leur vie en développant des capacités individuelles et communautaires pour se prendre en main. Contrairement au modèle axé sur les changements comportementaux, le modèle du nouveau développement se préoccupe de la réception des programmes par les populations locales et de la prise en considération des enjeux dans des perspectives plus larges. Cette approche appelle, selon Renaud et Rico Sotelo, à une participation active des populations et met les individus au centre du dispositif communicationnel, de manière à rendre le changement de comportement permanent. Elle implique aussi, toujours selon ces auteurs, de dépasser la conception de la santé omniprésente dans les modèles diffusionnistes et dans celui du changement de comportements/Information-Education-Communication pour parvenir à comprendre la santé en tant qu'ensemble de processus et de relations qui se tissent entre les personnes, comme participation, négociation de connaissances et de pratiques : on passe d'une position individuelle (je-tu) à une approche relationnelle (nous). Cette perspective dynamique signifie que les produits communicationnels ne doivent plus être le noyau des stratégies au détriment des publics destinataires ; elle suggère de ne plus centrer la stratégie exclusivement sur le produit à réaliser ou de faire passer la logistique et les ressources communicationnelles au premier plan pour laisser en arrière-fond les processus qui supportent les changements individuels et collectifs.

l'été 2011) par l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) et le Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative pour sensibiliser les jeunes aux risques immédiats liés à la consommation excessive d'alcool dans l'objectif de limiter les ivresses répétées.

Le spot télévisé de cette campagne met en scène la dimension de plaisir de l'alcool (du produit) et les risques qui sont associés à une consommation excessive. Cette ambivalence du produit est révélée au moment où tout bascule. Pour illustrer ce moment, le film reprend les codes publicitaires des *« soft drinks »* et autres publicités pour les jeunes. Il les détourne et vante au second degré les mérites de l'alcool « TROP », une marque créée pour l'occasion. De nombreux clichés montrent comment un tableau idyllique (soleil couchant, plage sans nuages musique entraînante, bande de jeunes beaux et « cools ») tourne au cauchemar (vomissement, comportements violents et agressions, abus sexuels, noyade, comas éthyliques, etc.,). L'affiche de cette campagne aussi illustre le risque de violence. Visible dans les toilettes des bars et des discothèques, elle montre, au premier regard, une bouteille d'alcool entourée d'un liquide sirupeux (qui a l'aspect ou la consistance d'un sirop) et de pastilles. Toutefois, en regardant mieux, on réalise que le liquide est du sang et les pastilles, des dents qui gravitent autour de la bouteille. Tous ces clichés et photographies chocs visent à dissuader en faisant peur aux jeunes à propos de leur consommation excessive d'alcool.

La campagne « A ta santé » lancée en 2008 par la Ville de Rennes et la Préfecture de Région s'inscrit dans le même sens. Les affiches de cette campagne sont constituées de photographies chocs, qui mettent en évidence les risques liés à la consommation d'alcool. L'une des photographies met en scène les comas éthyliques. Pour illustrer ce risque, la photographie montre un jeune homme allongé sur une civière, presque raide mort, avec un masque à oxygène et un secouriste (infirmier, médecin) penché sur lui. Tout cela accompagné du slogan *« Avec l'alcool, vous faites de belles rencontres »*. Une autre photographie met en scène les accidents liés à la conduite en état d'ivresse. Pour illustrer ce risque d'accident, l'affiche montre un véhicule accidenté couché sur le flanc en pleine nature, avec le slogan suivant : « L'alcool vous rapproche de la nature ». Une autre image met en scène une jeune fille avec un œil poché et un visage dégradé. Tout cela accompagné de ce slogan ironique *« L'alcool vous donne de belles couleurs »*.

Cette photographie met en scène la violence liée à la consommation d'alcool. C'est en tout cas ce que confirme cette vidéo avec le même visage dégradé, où une jeune fille raconte comment elle a été frappée violemment par son copain qui, lors d'une soirée chez leurs amis, a commencé à boire, à chanter et à hurler. C'est en voulant le calmer, parce que celui-ci s'était énervé contre les voisins qui sont venus se plaindre du bruit, qu'elle s'est retrouvée avec un œil poché et trois jours d'hospitalisation. La vidéo est ponctuée par le slogan suivant : *« Face à l'alcool, ne dites pas que je ne savais pas ».*

D'autres campagnes combinent la prévention par les pairs et le recours à la peur. C'est ce qu'illustre la campagne *« Trop boire, c'est un cauchemar »* lancée en 2009 par la Ville de Paris pour sensibiliser les jeunes face aux comportements de *binge drinking*. Cette campagne a invité les jeunes âgés de 15 à 25 ans habitant, travaillant ou étudiant à Paris, à réaliser des petits films d'horreur pour dégoûter leurs camarades du *binge drinking*. Il s'agissait plus précisément de susciter une prise de conscience plus large des risques liés à une consommation excessive d'alcool, en amenant les jeunes à réfléchir et à s'exprimer librement sur leur rapport à l'alcool ; à énumérer les effets négatifs du *« binge drinking »* avec leurs mots et leurs images ; à associer, mais de façon légère, *« binge drinking »* et horreur ; et à élaborer eux-mêmes des messages de prévention convaincants. Si cette campagne permet aux jeunes de se sensibiliser les uns les autres par le biais de la vidéo et avec des codes qui leur sont propres et non plus empruntés aux adultes et aux institutions (approche par les pairs), la référence au film d'horreur vise avant tout à dissuader et à dégoûter en faisant peur (approvhe biomédicale).

Les campagnes de prévention en direction des jeunes combinent souvent aussi le stéréotype d'un jeune très influençable et qui perd le contrôle de ses actes (Peretti-Watel, 2010), avec de l'information objective sur les risques et le recours à la peur. C'est ce qu'illustre cette campagne de prévention du tabagisme auprès des jeunes qu'a lancée, en 2010, l'association des Droits des non-fumeurs (DNF). Les photographies de cette campagne mettent en scène des adolescents à genoux devant un adulte, simulant une fellation avec une cigarette. Leur attitude de soumission est renforcée par la main posée sur leur tête, leur expression passive et leur regard tourné vers le haut. Pour choquer l'opinion, le slogan qui accompagne les photographies *« Fumer, c'est être l'esclavage du tabac »* compare l'esclavagisme de la cigarette à l'esclavagisme sexuel.

Dans une autre campagne web, télévision et cinéma réalisée par DNF, une vidéo met en scène une réunion d'urgence dans une entreprise qui cherche à se débarrasser de 60 tonnes de déchets toxiques (acétone, cadmium, ammoniac, etc.,). Le patron ouvre les débats en exposant les attendus de cette réunion d'urgence. Il attend des propositions. Plusieurs scénarios sont envisagés par les participants. L'un d'entre eux consiste à envoyer ces déchets toxiques dans une usine de retraitement, mais le patron juge cette solution trop chère. Un autre participant suggère de recourir à une solution déjà utilisée par le passé, c'est-à-dire acheter un terrain et y enfouir discrètement les déchets toxiques. Le patron rejette cette hypothèse, parce qu'il redoute le courroux des associations écologiques. Un autre scénario consiste à embarquer ces déchets dans un pays moins regardant, mais le patron trouve cette solution pas simple, pas économique et pas efficace. La dernière proposition, qui sera retenue, suggère de faire avaler ces déchets toxiques aux individus, à petite dose et un peu tous les jours. L'initiateur de cette proposition montre comment cette solution sera un succès, notamment auprès des jeunes et pas coûteuse, parce que, selon lui, « les jeunes sont prêts à payer pour avaler de la merde ».

Si cette campagne met en avant le cynisme qu'il peut y avoir à faire du marketing et à réussir à vendre des produits toxiques aux jeunes, elle considère également les jeunes comme une population inconsciente et qui agit sans réfléchir. Par exemple, le fait de considérer les jeunes comme une population « prête à payer pour avaler de la merde » illustre assez bien cette représentation risible, voire négative des jeunes. Ce recours à la stigmatisation (Peretti-Watel, 2010 ; Lepape, 2010) est couplé avec le recours à la peur dont l'objectif est de susciter le dégoût, mais surtout de dissuader les jeunes de ne pas fumer. Pour ce faire, la cigarette est décrite à travers les produits toxiques et cancérigènes que l'on inhale lorsqu'on fume : Arsenic (poison), acétone, DDT (insecticide), Ammoniac, Polonium 210 (produit radioactif). Le slogan qui accompagne cette campagne est également très alarmiste : *« Fumer, c'est servir de décharge aux pires produits toxiques »*.

D'autres campagnes encore associent information objective sur les risques et information sur les comportements préventifs. C'est ce que fait la récente campagne lancée en juin 2012 par l'INPES pour informer et sensibiliser les jeunes de 15 à 25 ans sur les risques auditifs liés à l'écoute de musique amplifiée dans les festivals et dans les discothèques. Le dépliant de cette campagne met

en évidence les troubles auditifs (surdité totale ou partielle qui peut apparaître prématurément, acouphènes, hyperacousie qui rend la personne intolérable au moindre bruit) et les gestes ou comportements préventifs à savoir. Sur ce dernier point, la campagne conseille, en concert et en boîte, de s'éloigner des enceintes, de porter des bouchons d'oreilles en cas d'inconfort ou de douleur (pour les retirer, il est conseillé d'être au calme pour ne pas exposer brutalement ses oreilles à un volume sonore élevé) et de faire des pauses, trente minutes toutes les deux heures ou dix minutes toutes les 45 minutes à l'extérieur ou dans une zone calme. Avec un casque ou des écouteurs, cette campagne conseille de régler le volume à la moitié du maximum du baladeur, d'utiliser les casques ou écouteurs fournis avec l'appareil, de régler le volume dans un endroit calme, de ne pas l'augmenter en fonction du bruit environnant et de limiter la durée d'écoute.

Les exemples ci-dessus confirment bel et bien la prédominance du modèle biomédical et du recours à la peur dans l'élaboration des stratégies de prévention en direction des jeunes. Or, nous l'avons vu, ces politiques, certes par la peur, n'ont pas véritablement donné de résultats. C'est pourquoi il nous semble digne d'intérêt d'étudier et de regarder les expériences qui cherchent une logique de co-construction des messages.

Au final, nous gardons donc à l'esprit que le traitement scientifique de la santé des jeunes a établi ces trois choses : 1) si les individus sont à la manœuvre des comportements, ils sont tout de même contraints par les déterminants sociaux ; 2) dans la construction des politiques publiques à destination des jeunes, il y a une faible prise en compte de la participation et du recours à la parole des jeunes ; 3) dans l'élaboration des stratégies de prévention à destination des jeunes, il y a une prédominance de l'approche biomédicale et de la persuasion au détriment de l'approche par la promotion de la santé et la prévention par les pairs.

Pour notre part, les expériences que nous analysons dans le cadre de ce travail de thèse sont des préventions par la santé : elles ont hérité d'une certaine tradition qui est celle de la peur et nous pensons qu'il est digne d'intérêt de les regarder afin de connaître les résultats qu'elles donnent.

Chapitre 3. Etat de la connaissance sur les transformations du journalisme et sur les rapports entre les médias et les adolescents

Le dernier détour par la connaissance qui va nous permettre de travailler sur la co-construction des messages passe par une analyse de la littérature qui traite des transformations du journalisme et des rapports que les jeunes entretiennent avec les médias.

Comme l'observent Ringoot et Utard (2005), le journalisme recouvre des phénomènes divers et souvent hors normes. Dans ce champ théorique, des études abondent. Certaines recherches tentent depuis longtemps de cerner les contours d'une identité professionnelle des journalistes, là où d'autres s'efforcent d'établir des corrélations entre les stratégies des entreprises médiatiques ou des institutions et les pratiques de ces mêmes professionnels. De même, alors que certains travaux examinent la transformation des pratiques des journalistes en lien avec les métamorphoses des territoires de leur exercice ou avec le développement des technologies de l'information et de la communication, d'autres questionnent l'articulation entre les pratiques discursives ou les processus de sémiotiques et les dispositifs et techniques de production. Un certain nombre de travaux interrogent aussi le rôle des publics dans les pratiques de production.

Par ailleurs, si certaines études mettent l'accent sur la manière dont le journalisme, entendu comme activité sociale, s'est progressivement configuré et positionné dans l'espace démocratique, d'autres l'appréhendent à la fois comme une des dimensions des stratégies économiques des entreprises de presse et comme une des formes culturelles de production de savoirs ou de croyances sur le monde. De même, si certains travaux examinent les manifestations du journalisme dans son fief traditionnel, à savoir la presse écrite d'informations générales, d'autres explorent, selon les mots de Ringoot et Utard (2005), les bastions plus récents (télévision, presse magazine, par exemple), les territoires en défrichement (Internet, notamment), voire interdits (la presse des organisations ou consumériste).

Aussi, si certains travaux analysent le journalisme sous l'angle des dispositifs organisationnels et techniques, d'autres s'attèlent à décrypter des courbes de vente et d'investissement, tandis que d'autres encore tentent de décrire des pratiques au quotidien et leurs effets structurants.

Enfin, alors que certaines études s'attachent à déchiffrer les discours d'acteurs ainsi que les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes, d'autres cherchent à mettre au jour des régularités dans la masse des productions discursives.

En passant par une analyse de la littérature qui traite des transformations du journalisme, nous souhaitons montrer que les journaux que nous étudions dans le cadre de cette thèse, le sont dans un contexte où le journalisme est travaillé par ses propres logiques, tout spécifiquement un lecteur actif et écrivant.

En revanche, deux principales raisons expliquent notre choix d'examiner la connaissance consacrée au rapport entre adolescents et médias. Tout d'abord parce que les magazines que l'on examine dans cette thèse sont des médias spécialisés. Ensuite, parce que la question du rapport qu'entretiennent les adolescents avec les magazines pour adolescent a été très peu analysée. Enfin, parce que tous les travaux sur les médias et les adolescents vont dans le même sens pour affirmer que les adolescents utilisent principalement des médias à des fins de sociabilité et de construction identitaire.

Cette analyse de la littérature sur les usages des médias par les adolescents va permettre de savoir si les magazines pour adolescents sont aussi utilisés pour les mêmes raisons.

Au final, cet état de l'art à la fois sur les transformations du journalisme et sur le rapport entre les médias et les adolescents pose le cadre qui va nous permettre de voir comment les producteurs de sens sont aussi des récepteurs.

Pour la rigueur, nous examinerons d'abord la littérature sur les transformations du journalisme, puis celle sur le rapport entre les adolescents et les médias. Cette double perspective est intéressante, parce qu'elle explicite davantage la perspective qui est la nôtre et qui pose la

question de la construction du sens par les récepteurs et parce qu'elle annonce notre travail sur le plan empirique.

1) Dans l'analyse des transformations du journalisme, une prédominance des travaux qui tentent d'extraire la recherche d'une approche trop centrée sur les médias dominants et sur les professionnels

Avant toute chose, il importe de préciser que nous ne faisons pas ici un état des études sur le journalisme, mais de celles qui ont, ces dernières années, et dans un certain courant interactionniste, abordé la transformation. Pour ce faire, nous examinerons tour à tour l'approche en termes de profilage des publics par l'industrie médiatique, le renouvellement par les marges et la perspective en termes d'ordinaire.

La première approche met en évidence les transformations inhérentes à la manière dont les publics sont construits et imaginés par les médias. La deuxième s'intéresse aux nouvelles pratiques apparues à la périphérie du journalisme. La troisième envisage le journalisme comme un interstice entre production et réception. Ces trois approches constituent trois focus différents, qui essaient d'extraire la recherche sur le journalisme d'une approche trop centrée sur les médias et sur les professionnels.

Avant de les développer, il nous a semblé pertinent de dire un mot sur les travaux qui ont étudié les transformations du journalisme dans une perspective historique. Ce préalable est particulièrement intéressant, parce qu'il montre que les transformations du journalisme ne résultent pas d'une transformation des normes professionnels, mais plutôt d'une transformation des pratiques.

1.1) Dans la perspective historique du journalisme, des pratiques qui changent et non des normes professionnelles

Beaucoup de chercheurs se sont interrogés ces dernières années sur les transformations du journalisme. Jean Charron et Jean de Bonville (2004 et 1996), par exemple, ont examiné cette question dans l'objectif de tracer les grandes lignes d'un modèle théorique du développement du journalisme. Après avoir conceptualisé le journalisme à partir de la notion de paradigme telle qu'elle est comprise par l'historien des sciences Thomas Kuhn (1962), à savoir comme un système normatif articulé sur quatre éléments (les généralisations symboliques, les croyances collectives, les valeurs relatives à l'institution, et les réussites exemplaires), ils ont mis en évidence quatre épisodes dans l'histoire du journalisme. Le premier correspond au journalisme de transmission (17^{e} siècle), où l'imprimeur agit, pour l'essentiel, comme un relais entre les « sources » et des lecteurs : il n'a pas à proprement parlé de droit de parole et s'il lui arrive de s'adresser de son propre chef à ses lecteurs, c'est sous couvert d'un pseudonyme et à titre de correspondant. Selon Charron et de Bonville, ni le gazetier, ni le journaliste n'avaient à cette époque une véritable identité discursive.

Le deuxième épisode correspond au journalisme d'opinion (19^{e} siècle). Ce dernier s'inscrit, selon Charron et de Bonville, dans un contexte de transformation des institutions politiques (débats sur le droit de vote, responsabilité ministérielle et développement d'un système partisan, par exemple) : devenu éditeur, le gazetier met son journal au service des luttes politiques. Charron et de Bonville constate que si le journal d'opinion ne nourrit pas de réelles visées commerciales, il prêche des convertis recrutés chez des élites (politique, religieuse et marchande) et est financé en partie par ses lecteurs, le mécénat et la publicité.

Le troisième épisode correspond au journalisme d'information. Celui-ci serait apparu entre 1880 et 1910, avant de se généraliser à partir de 1920. Charron et de Bonville suggèrent un certain nombre de facteurs qui auraient accompagné son émergence : l'intensification des échanges commerciaux à la faveur de l'amélioration des conditions de transport et de l'industrialisation de

la production de masse, l'apparition des pratiques de commercialisation fondées sur la marque de commerce et un usage intensif de la réclame et l'afflux de publicité (qui a créé de nouvelles « opportunités d'affaires »). Dans ce contexte, le journal se présente comme un commerce fort lucratif et des entrepreneurs réalisent, selon Charron et de Bonville, qu'en délaissant les débats politiques au profit de contenus plus susceptibles d'intéresser un grand nombre de lecteurs, même parmi les plus scolarisés, les journaux peuvent accroître substantiellement leur lectorat et, par conséquent, leurs revenus publicitaires[58].

Le dernier épisode renvoie au journalisme de communication. Charron et de Bonville situent son émergence à partir des décennies 1970 et 1980. Leur étude montre que pendant cette période, la pratique journalistique se conforme de moins en moins au journalisme d'information : les entrepreneurs de presse, en quête de nouveaux marchés à développer et stimulés par l'innovation technique et par le mouvement de déréglementation et de libération des marchés, vont favoriser la multiplication des supports médiatiques et des services d'information. Signe de cette remise en question des normes et des pratiques usuelles de production, de diffusion et de consommation de l'information qui place producteurs et consommateurs d'information dans un environnement médiatique en pleine mutation, la numérisation et la miniaturisation des équipements, le développement des télécommunications et, plus récemment, l'implantation rapide d'Internet.

Pour expliquer ces changements paradigmatiques, Charron et de Bonville, après avoir montré en quoi le journalisme est une pratique régulée, médiatisée et contingente, ont formulé l'hypothèse que ce sont les changements dans la pratique qui induisent des ajustements dans le système normatif plutôt que l'inverse. Pour le dire autrement, les transformations du journalisme ne résulteraient pas, selon ces auteurs, d'une transformation des normes professionnelles, mais plutôt d'une transformation des pratiques.

---

[58] Rendues possible par les conditions techniques et économiques, cette production et cette distribution sur une vaste échelle de biens de consommation courante a permis, selon Charron et de Bonville, de créer un réseau de collecte de nouvelles d'actualité (chemin de fer, télégraphe, téléphone, par exemple), d'accroître la pagination et le tirage (stéréotypie, rotatives, papier bon marché, notamment) et, enfin, d'étendre la distribution.

Ils distinguent deux types de changements dans cette théorie des mutations paradigmatiques. Le premier est qualifié de « normal » et serait inhérent à la pratique du journalisme. En effet, dans leur quête de l'attention du public, les journaux recourent, selon Charron et de Bonville, à des formes discursives qui, par l'effet de la récurrence, s'usent, se banalisent et perdent leur potentiel d'attraction, de sorte qu'elles doivent être constamment renouvelées (maquette des journaux périodiquement remaniée, style journalistique qui évolue pour épouser l'esprit du temps, déplacement imperceptible des frontières entre genres journalistique, titraille plus ostensive, thèmes à la mode qui tombent dans la désuétude, par exemple). Si ce changement endogène est le résultat permanent d'un processus continu, il n'est pas, toujours selon Charron et de Bonville, de nature à provoquer de véritables métamorphoses, c'est-à-dire des mutations profondes et durables : ils se déploient à l'intérieur du paradigme.

Le deuxième type de changement concerne les mutations paradigmatiques. Contrairement au changement « normal », ceux-ci se produisent, selon Charron et de Bonville, quand des changements importants et durables dans l'environnement du système forcent les journaux, et à travers eux, les journalistes, à réorganiser profondément les règles qui les régissent. Pour ces auteurs, le changement se présente comme une reconfiguration de l'environnement qui engage une pluralité de facteurs de diverses natures (politique, économique, technique, culturelle, sociale) dont on peut penser que certains sont plus décisifs que d'autres, mais qui agissent de manière plus ou moins interdépendante :

> « Le système de journaux s'adapte aux nouvelles conditions de son existence en redéfinissant ses règles de fonctionnement, ce qui va donner lieu à une crise paradigmatique, c'est-à-dire à une phase plus ou moins longue au cours de laquelle va se créer un décalage, une non-congruence entre les règles de fonctionnement de système de journaux et les règles de production discursive (le paradigme). La crise va se résorber au fur et à mesure où, à force d'innovations, de nouvelles règles congruentes vont se constituer en nouveau paradigme. » (Charron, 2007 : 6)

C'est ce qui aurait eu lieu à la fin du 19e siècle en Amérique du Nord, lorsque le journalisme d'opinion a été remplacé par le journalisme d'information[59]. Ces mêmes processus de mutation paradigmatiques ont également été à l'œuvre, selon Charron et de Bonville, dans l'avènement du journalisme de communication qui, lui, a été pensé comme un ajustement aux conditions internes et externes ayant donné lieu à de nouvelles pratiques et de nouvelles conceptions de l'information.

Cette perspective historique montre que si les mutations sont de nature paradigmatique, les transformations du journalisme résultent beaucoup plus d'une transformation des normes professionnelles que d'une transformation des pratiques.

1.2) Mutations du journalisme et profilage des publics par l'industrie médiatique

Les mutations du journalisme ont également été interrogées sous l'angle du profilage des publics par l'industrie médiatique. Les travaux qui s'inscrivent dans cette perspective montrent que parmi les mutations que connaît l'activité journalistique depuis la fin du siècle dernier, il y a aussi des ruptures. Celles-ci se situent non seulement dans la façon dont les publics des médias sont construits de facto, mais aussi dans la façon dont ils sont imaginés par les artisans producteurs de ces médias.

François Demers (2012), par exemple, s'est intéressé à l'une des transformations du journalisme contemporain à savoir l'abandon d'une représentation du public comme formé de citoyens au profit d'un destinataire-cible qu'il s'agit de trouver. Demers estime que ce changement découle de la précarité dans laquelle les médias sont plongés par le contexte d'hyperconcurrence[60], car se

[59] Sur ce point, Ringoot et Ruellan (2007), aussi, rappelle que le reportage a été le plus souvent présenté comme un marqueur fort du journalisme sur lequel s'est articulée la césure entre presse d'opinion et presse d'information.

[60] Concrètement, François Demers (2012) a examiné la double transformation des pratiques journalistiques sous le coup de l'hyper-concurrence dans laquelle les médias sont plongés par suite de la multiplication de leur nombre et des contenus offerts. Il a montré comment, d'une part, les journalistes sont poussés à abandonner leur conception idéale du public comme citoyens au profit de celle d'un marché de consommateurs qu'il s'agit d'attirer et de retenir et, d'autre part, comment les journalistes doivent se mettre à l'écoute des données recueillies par divers outils informatiques sur la fréquentation de leurs produits (nouvelles, analyses, blogues, forums, etc.) et s'ajuster de plus de

construire un public et le garder est devenu un défi majeur. François Demers montre comment les médias tentent de bénéficier des outils informatiques qui quadrillent de façon de plus en plus extensive les comportements des consommateurs sur Internet[61].

D'autres travaux ont interrogé la construction des publics des journaux sous l'angle de leur veille informatisée et de leurs comportements sur Internet. Denis Ruellan et Joël Langonné (2012), par exemple, se sont intéressés à la numérisation de la chaîne de fabrication des journaux qui a ouvert la voie à la fin des années 1990 à la circulation des contenus identiques ou enrichis sur plusieurs supports (papier, internet, télévision, mobiles, par exemple) et qui a favorisé la mise en place d'organisations nouvelles de travail et une modification de la compétence des journalistes. Leur étude indique que ce processus est moins dans la recherche d'une transformation des activités traditionnelles que dans la construction d'un discours de modernité et dans l'acculturation à des activités nouvelles qui peuvent être développées parallèlement au journal papier. A partir d'une étude de cas qui a porté sur le quotidien régional français *Le Télégramme*, ces deux auteurs montrent comment cette entreprise presse a diversifié ses activités et comment elle a produit des contenus pour plusieurs supports dans l'objectif de consolider le public de masse qu'elle recrutait auparavant uniquement par son quotidien papier.

De son côté, Pierre Barrette (2012), en analysant l'émission de télévision *Tout le monde en parle*, qui est diffusée par la chaîne de télévision publique francophone Radio-Canada, a voulu montrer

---

plus en plus rapidement à ces données que la direction des rédactions n'hésite plus à diffuser systématiquement à l'interne.

[61] Pour rappel, François Demers (2007) a montré comment, en matière de journalisme, les nouvelles technologies contribuent à désunir ce qui avait été assemblé et qui constituait jusqu'à récemment les formules gagnantes. Il a mis en évidence un certain nombre de déstructurations-restructurations devenues visibles au cours de la récente décennie. La première se produit au niveau des modèles d'affaires où émergent les télévisions transnationales en information continue, les quotidiens gratuits et l'internet. La seconde déstructuration-restructuration réorganise les contenus des médias généralistes : d'un côté, publicité, divertissement et information se dissocient et se donnent des médias spécialisés et, de l'autre, l'hybridation s'accélère quand les trois continuent de concert dans les mêmes supports. La dernière restructuration cible l'information elle-même dont les composantes se dissocient : la production de l'actualité demeure entre les mains des professionnels pendant que la fonction éditoriale (les commentaires) se répand du côté du « journalisme citoyen » sur Internet et que le magistère journalistique se replie sur la création d'images de journalistes-vedettes et de marques de commerce.

comment l'usage des réseaux sociaux (Twitter, notamment) pendant le déroulement de l'émission ainsi qu'avant et après, permet d'animer son public et ainsi de faire ressembler à une communauté d'interactions discursives. Si son étude laisse apparaître le caractère prioritaire dans l'univers actuel des médias dans la recherche des moyens qui permettent de retenir le public, elle entrouvre la porte, selon François Demers (2012), sur l'équation intellectuelle qui a dominé le cycle des grands médias de masse en situation de monopole et de quasi-monopole de la communication publique jusque dans les années 1980 (Demers, 2008), à savoir la triple isomorphie et l'équivalence entre la place publique médiatique, la sphère publique comme représentation de la totalité des échanges discursifs en public dans une société donnée et l'ensemble de l'information journalistique.

On retient particulièrement que l'approche en termes de profilage des publics par l'industrie médiatique interroge les transformations du journalisme à travers la façon dont les publics des médias sont construits de facto et, à travers la façon dont ils sont imaginés par les artisans producteurs de ces médias.

1.3) Le journalisme et son renouvellement par les marges

D'autres chercheurs, en particulier ceux du Réseau d'études sur le journalisme (REJ), ont interrogé le renouvellement du journalisme par les marges. Ces analystes, en s'intéressant à l'incorporation de nouvelles pratiques apparues à la périphérie ou en dehors du journalisme (Internet, par exemple), ont voulu extraire la recherche sur le journalisme d'une approche trop centrée sur les médias dominants et sur les professionnels, et finalement trop marquée par une vision d'un journalisme comme immobile. Cette perspective collective prolongeait en l'étendant une précédente étude qui s'est intéressée à l'irruption de l'Internet dans l'espace informationnel local (Damian, Ringoot, Thierry, Ruellan, 2002), et tout spécifiquement l'hybridation des genres, une expression qui entendait problématiser les phénomènes de porosité, de transfert et de mutation des identités (discours et pratiques) dans les activités d'information et de communication.

Roselyne Ringoot, Jean-Michel Utard et *al.* (2005) ont ainsi pensé les transformations du journalisme en termes de :

> « Guerres de tranchées ou franchissements de frontières par lesquelles les territoires s'étendent ou se rétrécissent, et où les identités s'imposent ou se diluent. » (Ringoot et Utard, 2005 : 15).

S'inspirant des concepts foucaldiens de « dispersion » et de « formation discursive », ils ont suggéré l'idée d' « invention permanente du journalisme » afin de rendre compte des transformations, voire des mutations observées dans les médias, sans les ramener, selon leurs mots, à des mouvements d'extension ou au contraire de subversion du modèle professionnel de la pratique journalistique :

> « Ce que cette notion affirme (invention permanente du journalisme), c'est que de nouvelles pratiques émergent de façon dispersée, c'est-à-dire non rapportables à une origine unique. Et donc, ce que cette notion interroge, c'est la possibilité de les identifier comme journalistiques, indépendamment des normes historiques construites. Non que celles-ci n'aient leurs raisons sociales, ni que le journalisme tel qu'il s'est institutionnalisé ne soit une dimension nécessaire de la logique démocratique. Mais il ne peut prétendre à lui seul occuper un espace qui déborde un territoire ou une fonction pour s'étendre à d'autres pratiques de production d'informations et de savoirs sur le monde, voire de visions du monde. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'idée d'un journalisme en invention. (…) Mais l'aspect duratif de la formule, qui instaure la rupture comme acte continu, veut signifier l'impossibilité d'identifier le journalisme de façon exclusive à une essence qui aurait trouvé son incarnation dans une profession. » (Ringoot et Utard, 2005 : 19)

Cette invention permanente du journalisme a été observée sous diverses formes : la presse consumériste, les quotidiens gratuits, les paroles rapportées d'usagers, les dispositifs d'auto publication, les politiques publiques d'incitation à la publication en Bretagne, les relations du journalisme et de la communication au Québec, la multiplication des discours publics et médiatisés des sources au Brésil, la convergence et les synergies productives dans la presse au Mexique, la création d'un espace public dans une société d'interconnaissance culturelle à la Réunion, etc.

Dans la lignée de ces travaux, Dominique Augey, François Demers et Jean-Fraçois Tétu et *al.* (2008), en observant la construction, l'évolution et les formes diverses de « crise » que traverse le journalisme dans différentes régions géographiques et culturelles, ont voulu montrer comment la conception euro-centrée d'un journalisme à fort ancrage politique a essaimé dans le monde, en particulier dans des espaces extra-européens. Jean-François Tétu (2008), par exemple, a posé les termes du débat en définissant le modèle « occidental » du journalisme tel qu'il a émergé en France et parallèlement en Angleterre et aux Etats-Unis. Sa réflexion montre comment, d'une part, le brouillage des limites entre le journalisme, la communication et le divertissement et, d'autre part, l'apparition de la presse gratuite ou l'inscription dans les sites des grands médias des blogs de journalistes, a modifié le modèle original. Jean-François Tétu fait remarquer que si évolution il y a, celle-ci est relative à l' « identité discursive » des médias et journal d'information politique qu'à la transformation des fonctions du journalisme.

De leur côté, Daniel Thierry et Olivier Trédan (2008) se sont intéressés à l'invention dans les marges du journalisme[62] et ont montré comment les technologies numériques conduisent à réinterroger le lien entre journalisme, média et public en prenant en compte une nouvelle composante, celle de l'intime des internautes qui interviennent dans l'espace public, et qui conduit à une modification des dispositifs de médiations centrés sur le journalisme professionnel vers une place croissante des « récepteurs actifs ».

En proposant l'idée d' « ethno-genres informationnels », Simonin et *al*. (2008) ont voulu caractériser non seulement les genres journalistiques dominants qui ont émergé dans l'océan Indien francophone, mais aussi souligner le caractère réducteur du concept « local », y compris quand celui-ci est mobilisé pour désigner les médias locaux en France métropolitaine.

Les chercheurs brésiliens (Oliveira Moura et *al*., 2008) ont, de leur côté, mis l'accent sur l'une des transformations du journalisme en cours dans ce pays, celle du « journalisme de source », une

[62] De manière empirique, ces deux auteurs ont examiné les déploiements d'Internet en territoire breton, tout spécifiquement les informations institutionnelles, les animations militantes et les blogs d'adolescents.

expression qui entend caractériser le journalisme d'influence qui relève non seulement de l'activité de production, mais aussi du lobbying et des professionnels de la communication.

Si ce modèle dispersif incite, comme le fait remarquer Denis Ruellan (2009a), à dissocier définitivement, d'une part, la catégorie professionnelle légitimée par les institutions et l'activité journalistique et, d'autre part, le journaliste du journalisme et s'il a l'avantage de faire avancer l'idée d'une transformation constante par l'incorporation de pratiques et de normes hétéroclites ainsi que le transfert d'usages à d'autres pratiques discursives (Ruellan, 2010), il maintient le regard focalisé sur le groupe journalistique lui-même et renvoie dans l'ombre d'autres dimensions de la pratique sociale du journalisme, comme l'avait déjà fait le modèle « agrégatif et constitutif du flou » (Ruellan, 2007 et 1993)[63]. En effet, dans ces modèles (dispersif et agrégatif et constitutif du flou) :

> « Le journalisme ne se distinguerait pas des autres activités qui, finalement, se transforment par incorporation de pratiques innovantes pour partie naissant en dehors du périmètre de légitimité, par exclusion et distinction aussi, au moyen notamment d'une lutte pour la nomination » (Ruellan, 2009a : 2)

Le reproche que fait ici Ruellan à la recherche sur le journalisme, c'est de ne pas prendre assez en compte le fait que des individus seuls ou plus souvent organisés, se saisissent du journalisme pour s'adresser à une communauté, prétendre à la voix dans un espace public élargi en s'émancipant des voies les plus légitimes. Pour Ruellan, ces pratiques sont non seulement déconsidérées à l'aune d'un professionnalisme érigé en mesure unique, mais aussi le plus souvent

[63] S'inspirant des analyses de Bucher et Strauss (1961) et de Luc Boltanski (1983) selon lesquels les groupes professionnels sont des amalgames lâches de segments parfois peu cohérents et se tenant agrégés à un moment de l'histoire, Ruellan (1993) a proposé une analyse de la construction et des modulations du journalisme basée sur le « flou », pour expliquer comment le journalisme incorpore constamment de nouvelles activités, de nouveaux segments professionnels, en remettant en cause des frontières hier jugées naturelles. Cette idée de « flou constitutif » montre comment, au cours du processus qui leur a permis de passer d'un état social mal défini à un statut professionnel (celui qui est acquis par la loi 1935), les journalistes français ont progressivement durci un discours sur la profession, le professionnalisme et la professionnalisation. Ce discours a révélé, selon Ruellan, une stratégie essentialiste qui visait à établir le journalisme comme une composante intangible et indiscutable des sociétés démocratiques, mais aussi prétendait que les professionnels sélectionnés, aux compétences vérifiées, organisés dans un groupe, avaient le droit à l'identité et à la pratique journalistiques. De ce point de vue, l'idée « d'ordre professionnel » visait à structurer le groupe et en limiter l'accès.

renvoyées à un rapport de domination, qui les rejette dans la classe de l'amateurisme incompétent et envieux :

> « Nombre d'observations récentes des sites autoproclamés « citoyens », « participatif », « collaboratifs », « pro-am », tel que *Oh my news*, *Agoravox*, *Cents papiers*, se sont empressées de souligner le rapport ambigu que les contributeurs entretenaient avec une professionnalisation latente de leur activité, signe que ces initiatives étaient au mieux des laboratoires d'inventeurs médiatiques peu sérieux, au pire des subversions des règles professionnelles de concurrence. Quand on sait le rapport très conflictuel que les journalistes (en France tout au moins) ont entretenu avec les « amateurs » au cours de leur processus de construction comme un groupe professionnel, on saisit l'urgence de ne pas entrer dans les termes de ce débat catégoriel. » (Ruellan, 2009a : 3)

Une autre limite des modèles dispersif et agrégatif est, toujours selon Ruellan (2009a), de ne faire aucune place à la réception :

> « Le public est une figure tout autant hypostasiée dans nos recherches, qu'elle l'est dans la conception partagée par les journalistes (Siméant, 1992). Légitimant une position professionnelle d'exception, au sein de l'entreprise comme dans l'espace public démocratique, le public est une figure tout aussi répulsive que l'amateur, à sa manière : si les médias œuvrent pour lui et en son nom, il n'est pas question pour autant que le public vienne s'interposer dans la définition des choix éditoriaux ; la forme de la bataille menée par les équipes rédactionnelles contre l'intrusion du marketing, ces vingt dernières années, est une illustration de cette réduction de la réception à un artefact, à une vision éthérée et caricaturale (de Madame Michu à Papy Mougeot) (Ruellan, 2009a : 3)

Rappelons que l'exclusion de l'amateur et celle du public ont ceci en commun : elles sont toutes les deux des constructions sociale et historique. Certains travaux (Ruellan, 1997 ; Delporte, 1999)[64] ont aussi montré comment l'exclusion de l'amateur a été la condition de base de la

[64] Sur ce point, Denis Ruellan (2007) a montré que la frontière entre professionnel et amateur a été établie au cours du 19e siècle, quand l'industrialisation de la presse a conduit les journalistes au salariat et le groupe professionnel à

construction du métier de journaliste et du groupe qui le pratique et en tire des moyens de vie, mais aussi de son institutionnalisation. Nous savons également que si l'exclusion du public a participé à l'activité de subsistance, elle est en partie liée à la liaison forte que le journalisme a entretenue avec le politique dès le départ (Ruellan, 2007) : comme les autres institutions de la modernité, le journalisme aussi devait produire un citoyen idéal, rationnel/bourgeois.

Jean-Michel Utard (2007) avait aussi souligné cette absence de rupture avec la vision essentialiste du journalisme. Il a montré comment le fait d'observer l'inclusion d'usages et de praticiens et d'analyser la présence des normes journalistiques dans des espaces autres, protégeait, sans l'interroger, l'idée qu'il y a un centre quelque part, un noyau dur qui contient assez de gènes originaux pour que l'on considère l'espèce distincte. Il a suggéré de renverser la perspective qui jusque-là privilégiait la prolifération du journalisme, pour penser sa raréfaction.

1.4) L'idée d'un ordinaire du journalisme comme interstice entre production et réception

Ces insuffisances ont amené les chercheurs du Réseau d'études sur le journalisme à se saisir de l'idée d' « ordinaire du journalisme »[65]. C'est Denis Ruellan qui leur a suggéré cette idée. Ces chercheurs, en s'emparant de cette idée d'un « ordinaire du journalisme », ont voulu, en observant un ensemble de pratiques, de dispositifs, d'acteurs, de stratégies et de produits, formuler l'hypothèse qu'ils relèvent tous d'un même mouvement de transformation permanente du journalisme, lequel s'inscrit dans un cadre plus large de mutation des rapports entre les individus et les médias.

---

se structurer pour occuper le territoire de travail dans les médias. La professionnalisation aurait donc construit l'amateurisme.

[65] L'expression d' « ordinaire du journalisme » est un détournement de Michel de Certeau et de Luce Girard (1983), lesquels n'ont défini que sommairement, selon Ruellan (2009), l' « ordinaire de la communication », qui a été le titre programmatique d'un rapport prospectif pour le gouvernement socialiste Mauroy. De Certeau et Giard, en proposant cette idée d' « ordinaire de la communication », ont voulu rompre avec le médiacentrisme qui résulte du schéma linéaire de la communication. Ils invitent à considérer, d'une part, que la communication n'est pas un produit, mais un usage et, d'autre part, que la « consommation » des produits médiatiques révèle une infinie diversité.

Cette perspective invitait à considérer : 1) tous les acteurs d'information comme constituant de l'élaboration de l'information avec une attention nouvelle à ceux qui ne se définissent pas par la position professionnelle ; 2) les produits d'information comme transitifs, dans un schéma qui renonce à la linéarité (de l'émetteur au récepteur) pour faire l'hypothèse de la réflexivité, de la source à la source, du récepteur à lui-même ; 3) les règles sociales et techniques de production de l'information comme des interdépendance acceptées, mais qui sont l'objet de luttes discursives intenses.

Cette ouverture du regard passe, selon Ruellan (2009a), par un certain nombre de choix épistémologiques : les interactions laborieuses, la médiation des productions ainsi que la généalogie et le contrôle du discours.

A propos de la médiation des productions qui nous intéresse particulièrement ici, l'heuristique de l'ordinaire invite à ajuster la focale sur le récepteur, autrement dit, à aller vers celui qui reçoit, en prenant en compte, comme le suggère Ruellan (2009a), qu'il est lui-même producteur par sa réception même, que cette activité productive est contingente de sa réception (ou non réception, ou de sa réception indirecte par les réseaux sociaux auxquels il appartient). Nous savons que si le média est incorporée dans les relations des individus et des groupes, son contenu circule et est utilisé par les acteurs sociaux (Goulet, 2010 ; Pasquier, 1999 ; de Certeau, 1983).

Une première chose que l'on retient de ces lectures, c'est que si l'on considère les mutations du journalisme d'un point de vue historique, les transformations se situent beaucoup plus au niveau des normes professionnelles qu'au niveau des pratiques.

L'approche en termes de profilage des publics par l'industrie médiatique montre comment nous sommes passé d'une représentation du public comme formé de citoyens à une représentation du public comme constitué de destinataire-cible qui s'agit de trouver ; elle nous a également permis de savoir comment les publics des médias sont construits de facto et comment ils sont imaginés par les artisans producteurs de ces médias.

Grâce à l'approche par les marges, on sait désormais comment les dispositifs de médiations centrées sur le journalisme professionnel se sont modifiés au profit d'une place croissante du

« récepteur actif ». On sait aussi dorénavant que le modèle « occidental » du journalisme, tel qu'il a émergé en France et parallèlement en Angleterre et aux Etats-Unis, a été modifié, d'une part, par le brouillage des limites entre le journalisme, la communication et le divertissement et, d'autre part, par l'apparition de la presse gratuite ou l'inscription dans les sites des grands médias des blogs de journaliste ; ou encore que dans certains pays comme le Brésil, il y a une forme de journalisme dit « de source » ou « d'influence », qui relève à la fois de l'acticité de production, du lobbying et des professionnels de la communication.

De même, grâce à l'heuristique de l'ordinaire du journalisme, on peut dès à présent considérer tous les acteurs d'information comme constituant de l'élaboration de l'information, les produits d'information comme transitifs et les règles sociales et techniques de production de l'information comme des interdépendances acceptées et comme l'objet de luttes discursives. On peut aussi désormais considérer que le récepteur est lui-même producteur de sa propre réception.

Pour notre part, l'approche en termes de profilage des publics par l'industrie médiatique va permettre de voir comment les magazines pour adolescents que nous examinons dans le cadre de ce travail de thèse, construisent et imaginent leur public, et donc de savoir comment la construction de l'auditoire se fait à partir des énoncés de l'auteur (Amossy, 2008 et 2010).

De son côté, l'heuristique de l'ordinaire va nous permettre de saisir les médiations de production qui sont à l'œuvre dans les magazines pour adolescents, et plus précisément le travail réciproque du destinateur (rédaction) et du destinataire (lectorat).

2) Dans le rapport que les adolescents entretiennent avec les médias, un usage à des fins de sociabilité et de construction identitaire

Dans la foulée de cet examen de la connaissance sur les transformations du journalisme, penchons-nous à présent sur la question des usages des médias par les adolescents.

La place des médias dans la construction de la catégorie adolescente est bien connue. Dans les années 1960, Edgar Morin (1969) évoquait déjà cette « culture jeune » qui permettait aux

adolescents de se construire une culture propre, en opposition à celle de leurs parents. La musique *yéyé*, les émissions de radio telles que *« Salut les copains »* contribuaient alors à rassembler les membres de la même classe d'âge autour d'un événement culturel fédérateur. Plus récemment, les tenants des médiacultures ont montré combien les médias de masse tels que la télévision (Pasquier, 1999), la radio, la littérature (Maigret, 1995), les émissions de libre antenne (Glévarec, 2003 et 2005), Internet et le téléphone portable (Pasquier, 2005) fournissent des cadres cognitifs, affectifs et moraux susceptibles d'être mobilisés ou rediscutés dans l'expérience ordinaire des adolescents.

Si les médias sont une composante importante de l'environnement éducatif et social des jeunes et si les jeunes d'aujourd'hui innovent leurs pratiques culturelles et développent leur propre imaginaire pour une large part nourri des représentations médiatiques (Dagnaud, 2003), il importe de rappeler avec Laurence Corroy et *al*. (2008) que les médias intéressent les jeunes à triple titre. Tout d'abord comme vecteurs d'informations (ils sont des filtres qui organisent et donnent sens aux nouvelles, aux événements). Ensuite, comme réflecteurs d'attitudes et de comportements (les médias proposent ou mettent en lumière des façons de se conduire, notamment à travers des émissions de témoignage). Enfin, comme supports communicationnels (les médias offrent la possibilité de prendre la parole, d'utiliser l'espace public à ses propres fins, de gérer avec subtilité l'exposition de soi, de jouer avec la frontière de l'intime).

Par ailleurs, le rapport entre les jeunes et les médias est aussi traversé par un débat constant entre, d'une part, ceux qui considèrent que certains outils, notamment les écrans (ordinateur, internet, consoles et télévision, par exemple), sont de simples activités de loisirs qui ne peuvent avoir de conséquences réellement dommageables sur les adolescents et, d'autre part, ceux qui soutiennent que leur usage tend à devenir une addiction[66], qui se manifesterait par un besoin incontrôlable de

[66] Dans le domaine des addiction aux TIC, par exemple, il y a d'un côté, ceux qui estiment que la dépendance à Internet doit être reconnue comme un désordre Psychique en soi avec ses propres critères et, de l'autre, ceux qui insistent sur le fait que ces formes de dépendance reposent sur des gratifications et des comportements qui peuvent exister dans le monde réel, indépendamment d'Internet. Rappelons que cette métaphore addictive aux TIC a fait l'objet de beaucoup de critique (Lenihan, 2007 ; Virole, 2007 ; Tisseron et *al*., 2006).

manier un clavier d'ordinateur ou une manette de jeu[67]. Signe de cette réelle ou supposée « passion obsédante » pour les écrans, le nombre d'heures passées devant un écran au détriment d'autres investissements sociaux et affectifs. Pourtant, dans une enquête un peu datée, Josiane Jouët et Dominique Pasquier (1999) ont montré que si les médias occupent une place considérable dans les loisirs des jeunes, celle-ci n'est pas nécessairement centrale, puisque le jeu et les sorties avec les amis ou encore la pratique du sport étaient fortement plébiscités par les jeunes qu'elles ont interrogés.

Le rapport du Sénat de 2009 (Assouline, 2009) a mis en valeur une autre tension, lorsqu'il a fait remarquer que si les nouveaux médias sont une chance pour la jeunesse (ils permettent de libérer la parole, ils sont un facteur de socialisation, ils sont un catalyseur de compétences, ils renforcent les capacités de persévérance des jeunes, ils sont un vecteur culturel et ils ont un intérêt pédagogique), ils constituent également une menace (amaigrissement de la sphère d'intimité, menace sur la santé, omniprésence de la publicité, impact de la diffusion de contenus violents, par exemple).

Soulignons, enfin, que si la production scientifique sur les relations entre les jeunes et les médias a surtout porté sur les enfants et non pas sur les adolescents, cette thématique a été confrontée à une imposition de la problématique des effets supposés ou réels de la télévision sur les comportements, alors que de nombreux travaux avaient permis, nous le verrons, de dépasser la problématique des effets pour s'intéresser aux usages et aux conditions sociales de réception.

---

[67] Sur ce point, Camélia Louacheni et *al.* (2007) nous rappellent que la consommation de loisirs devant écran a surtout été abordée d'un point de vue médical, à la suite de l'extension du champ des dépendances à l'ensemble des addictions comportementales, avec ou sans produits. Ces auteurs soulignent que la plupart des travaux réalisés sur les addictions sans substance concernent l'outil Internet. Ils font également remarquer que le concept de dépendance à Internet est entré dans le vocabulaire médical en 1995, ce qui correspond, à peu de chose, près, à l'entrée d'Internet dans les foyers américains. C'est donc à partir de cette date qu'un certain nombre de chercheurs auraient commencé à s'intéresser à la question de cyberdépendance dans l'objectif de l'évaluer. Young (1999) a défini la cyberdépendance comme une nouvelle maladie mentale qui se traduit par la difficulté à contrôler ses impulsions ainsi que par une incapacité à se déconnecter d'Internet.

En passant par une analyse de la connaissance dans le domaine des usages des médias par les adolescents, nous entendons particulièrement montrer comment l'usager des médias est pensé en termes d'acteur.

Cette idée a été travaillée dès les années 1960, dans la recherche empirique états-unienne où le courant des « usages et gratifications » a renversé le paradigme des effets (forts ou limités), en ne s'interrogeant plus sur ce que les médias font aux individus, mais plutôt sur ce que les individus font des médias. Dans cette nouvelle conception de la relation des usagers avec les outils de communication, le courant des « usages et gratifications » considère que les utilisateurs ne reçoivent pas passivement des messages, mais utilisent activement les médias pour en retirer des satisfactions spécifiques répondant à leurs besoins psychologiques. Si ce courant a été critiqué de réduire l'attrait pour la technologie à des mécanismes de compensation psychologique, il a permis à l'usage de s'émanciper d'un déterminisme unilatéral de la technique sur la société.

Cette idée a aussi été le sujet de recherche de ce que l'on a un temps appelé « l'école française des usages », initiée dans les années 1980 par Michel de Certeau. Dans *L'Invention du quotidien* (1990), Michel de Certeau reconnaît d'emblée la capacité des individus à l'autonomie et à la liberté et entend saisir les mécanismes par lesquels les individus deviennent des sujets en manifestant des formes d'autonomie dans un ensemble très larges de pratiques de la vie quotidienne (la consommation, la lecture ou la façon d'habiter, par exemple). A travers des descriptions fines des « arts de faire » et des « manières de faire » des usagers, il a montré comment les pratiques des usagers marquent un écart, une différence, avec le programme que cherchent à leur imposer les technocraties et les industries culturelles.

Pour de Certeau, les personnes ordinaires font montre de capacités créatives que ne soupçonnent pas les industriels : par le biais des ruses, de bricolages ou détournements, et finalement du « braconnage », elles sont à même de s'inventer une manière propre de cheminer dans les univers construits par les industries de la culture ou des technologies de communication. En mettant en branle un jeu subtil de tactiques (leur assurant le contrôle par le temps) qui s'opposent aux stratégies des grandes technocraties (ayant la main mise sur l'espace), les usagers manifestent, selon les mots de Michel de Certeau, une forme de résistance morale et politique.

A la suite de Michel de Certeau, de nombreux chercheurs, animés d'une tradition critique du pouvoir et d'une volonté de penser l'acteur social dans son autonomie, se sont intéressés à ce que les gens font effectivement, au sens de la factualité, avec les objets et les dispositifs techniques (Proulx, 2007). Si cette approche dite « des usages » n'est pas exempte des limites (surestimation de l'autonomie de l'usager, détermination sociale des usages et incapacité de renvoyer des usages aux courants macro-sociaux, par exemple), elle présente la qualité, comme le rappelle Jean-Yves Donnay (2010), de penser l'usager comme un acteur et non comme un consommateur passif.

Nous inscrivant dans cette perspective, nous nous proposons de rendre compte de la question des usages des médias par les adolescents en la mettant en relation avec deux autres questions qui nous ont semblé pertinentes pour l'analyse : la sociabilité juvénile et la construction identitaire.

2.1) Usages des médias par les adolescents et sociabilité juvénile

Il nous faut avant tout préciser que le terme de sociabilité est ici compris non pas comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont sociables de ceux qui ne le sont moins, mais plutôt comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations (Degenne et Forse, 1994 ; cités dans CREDOC, 2001 : 11).

En ce qui concerne les adolescents, Dominique Pasquier (2005) a montré que le travail de sociabilité dans cette catégorie de la population se nourrit et s'enrichit de toutes ces petites pratiques de la vie de tous les jours par lesquelles passent des formes d'affirmation de soi face aux autres : des vêtements ou des coiffures, mais aussi des échanges téléphoniques, des émissions de télévision, de la musique, des lectures, des jeux ou des passions particulières. Nous sommes aussi conscients avec Claire Balleys (2010) que la sociabilité adolescente se construit sur différentes scènes sociales, auxquelles correspondent différents registres de négociation.

Par ailleurs, certains travaux comme ceux de Josiane Jouët et Dominique Pasquier (1999) sur les usages des écrans (télévision, ordinateur, consoles de jeux vidéo, par exemple) par les enfants et les adolescents, ont montré comment les nouveaux écrans dessinent de nouvelles dynamiques de sociabilité et de partage au sein de la famille comme dans les relations avec les pairs. Leur étude

indique que si les médias alimentent des discussions avec des parents, et surtout la mère, qui, pour la plupart, portent sur les médias traditionnels (télévision, musique, lecture, par exemple), ils occasionnent également des conflits, qui apparaissent être moins liés à des questions de contenus qu'au problème des durées ou des lieux d'utilisation, et qui sont l'objet d'arbitrages complexes, eux-mêmes révélateurs à la fois des tentatives d'autorité des parents sur les enfants et des désirs d'émancipation des enfants, notamment vis-à-vis des autres membres de la fratrie.

D'autres travaux ont montré comment les réseaux socionumériques prolongent, intensifient et transforment des sociabilités qui préexistaient, et favorisent une augmentation et un élargissement des liens faibles (Endrizzi, 2012). Si cette « nouvelle économie relationnelle » (Cardon, 2011) introduit alors une logique de calcul dans les relations sociales, elle renforce, selon Dominique Cardon (2011), des logiques de réputation qui exacerbent les inégalités sociales et culturelles entre ceux qui restent enfermés dans un espace relationnel réduit et homogène.

D'autres travaux encore comme ceux de Fabien Granjon (2011) sur le lien social sur les sites des réseaux sociaux, ont montré comment ces nouvelles sociabilités appauvrissent la substance même des relations. De son côté, Stéphane Hugon (2011) a soutenu que si les relations en ligne ne revendiquent pas de fonction communautaire, elles font en quelque sorte communauté, au sens où elles se développent dans des contextes extrêmement normatifs qui favorisent l'établissement et le maintien du lien social.

Les réseaux sociaux juvéniles sont souvent aussi qualifiés de sociabilité « gigogne » (Bidart, 1997 : 219), c'est-à-dire moins engagée par les liens personnels que par des habitudes de fréquentation et la reconnaissance progressive d'autres habitudes.

Ceci étant dit, plusieurs travaux ont montré que les adolescents utilisent les médias à des fins de sociabilité, c'est-à-dire dans l'objectif de créer ou de maintenir des liens sociaux. Dominique Pasquier (1999), par exemple, a montré comment la série télévisée est un support actif de la sociabilité juvénile. Elle a montré comment les fans de ces séries, par exemple, utilisent celles-ci pour créer une « amitié télévisuelle », qui promet d'apporter quelque chose que les relations

ordinaires ne peuvent procurer : elle garantit le secret, échappe aux limites qui guettent les amitiés ordinaires et évite le contact physique.

De son côté, Céline Metton (2004), en s'intéressant à l'usage de l'internet par les adolescents, a voulu montrer que si l'internet constitue, aux yeux de ceux-ci un moyen privilégié pour se construire une sphère d'autonomie relationnelle dans la famille au profit de leur sociabilité horizontale, il permet à la fois de valider le sentiment d'affiliation du préadolescent à un groupe de pairs et de se distancier des normes imposées par celui-ci lors des interactions de face-à-face.

Sur le versant de l'intégration des collégiens au groupe des pairs, Metton a montré comment le *chat*[68], par exemple, sert à se donner rendez-vous à une heure précise sur le même « salon de discussion » et permet de revivre les événements que l'on n'a pas eu le temps ou pas pu dire devant le groupe : il prolonge le face-à-face du collège par des échanges médiatisés en soirée et réaffirme du lien. Son étude souligne aussi que dans cette modalité « connectée » (Licoppe, 2002), le fait de rester en contact prime tout autant que le contenu des échanges : la fréquence et la continuité des flux phatiques fonctionnant comme d'importantes validations du lien. Par leurs pratiques de *chat*, les adolescents visent également à étendre, selon Metton, le cercle de leurs relations amicales hors du collège, ce qui illustre le rôle majeur de la validation de soi par les pairs pendant la préadolescence. Disons qu'en jouant un rôle actif dans l'élaboration et le maintien de leur réseau de coopération, les adolescents témoignent qu'ils sont pleinement acteurs de leur socialisation.

S'agissant de la distanciation par rapport au groupe, Céline Metton (2004 : 71) a montré comment la communication par l'internet, et plus précisément par le *chat* permet d'éluder deux prescriptions particulièrement puissantes dans la cour de récréation : l'impératif de fidélité à son groupe de référence, et l'interdit de parole avec l'autre sexe.

---

[68] Le *chat* ou le bavardage en ligne appartient à la première génération d'applications d'Internet. Selon Jean-Yves Donnay (2010), les autres applications de cette première génération sont le Web, le courrier électronique et les forums de discussions.

A propos de la fidélité au groupe de référence, Metton fait remarquer qu'au sein d'un univers adolescent où l'une des plus fortes injonctions semble incontestablement le fait de rester fidèle à sa bande en « traînant » avec elle au fil de la journée (Dubet et Martuccelli, 1996), les nouveaux outils de communication permettent à l'adolescent d'engager des relations individuelles tout en restant affilié à son groupe, et par conséquent de se construire comme un individu autonome et singulier. De ce point de vue, le *chat* travaillerait, selon Metton, comme un lieu propice aux secrets et confidences difficiles à confier au collège, vu que dans cet espace synchrone et sans mémoire, les messages ne laissent pas de traces et les risques de divulgation sont amenuisés. Pour Metton, l'internet, au même titre que le téléphone, offre un cadre plus fluide pour les révélations.

Quant à l'interdit de parole avec l'autre sexe, la communication par l'internet, et plus précisément du *chat* faciliterait l'entrée en relation entre garçons et filles. En effet, dans un contexte où certaines études soulignent une dégradation des relations sociales de sexe au collège (Lagrange, 1999), où il s'agit davantage d'observer l'autre sexe que de lui parler, et où la confrontation à l'autre sexe se fait le plus souvent collectivement par l'interface de la bande des copains (qui établit et aide à apprendre les attitudes à tenir), la communication individualisée et neutralisée par l'interface électronique permettrait de parler de soi plus facilement, tout au moins avec plus d'authenticité.

De ce point de vue, Metton (2004) fait remarquer que l'internet, et plus précisément le *chat,* opère comme un instrument précieux pour entrer en relation amoureuse, puisque l'absence de visu et le caractère neutralisé de la communication rend la déclaration des sentiments à la fois moins impressionnante et moins risquée : il s'agit alors, selon Metton, de séduire celle que l'on n'ose pas approcher dans la cour de récréation par le *chat*, plus que par l'e-mail, puisque le caractère synchrone limite le suspens. A la différence des messages manuscrits d'autrefois, les déclarations par l'internet, et tout particulièrement le *chat* permettraient donc aux adolescents d'exposer leurs sentiments hors de la scène scolaire, où tout le monde se connaît et où les démarches sentimentales restent rarement secrètes.

Rappelons aussi que si, pour les garçons, le *chat* apparaît comme un lieu qui facilite l'apprentissage du jeu de séduction et de la grammaire amoureuse (il s'agit d'apprendre les

critères physiques qui plaisent, les attitudes et les mots à employer pour séduire), pour les filles, il permet certainement d'entretenir un rêve, celui du prince charmant.

Avec Internet et le *chat*, les adolescents peuvent également démultiplier leurs chances de rencontres potentielles. Il suffit alors, selon Metton, de se rendre sur un *chat* réputé propice aux jeux de séduction et choisir un interlocuteur en fonction de son âge, de son sexe et de sa ville, mais aussi de son pseudo et de son « CV ». Toutefois, Metton (2004) a raison de rappeler qu'à un âge où l'attention portée au physique est à la base des rapprochements amoureux et où les catégories s'établissent sur la base de la beauté et sur sa valorisation par les signes vestimentaires (Bidart, 1997), les mensonges sur le *chat* sont nombreux : les filles et surtout les garçons se vieillissent parfois afin d'accentuer ou d'occulter certains traits de leur physique.

Sur ce dernier point, Jean-Yves Donnay (2010) a aussi montré comment le « bavardage en ligne » (autre appellation du *chat*) et les mondes virtuels, tout particulièrement le jeu de rôle en ligne massivement multijoué (MMORPG et MMOG, par exemple) rendent respectivement possible le travestissement de soi (Par exemple, le fait de retrancher quelques années à son âge, quelques kilos en trop ou encore ajouter quelques années à son instruction, lors des relations affectives en ligne) et la démultiplication de soi (possibilité d'utiliser plusieurs avatars ou encore de changer d'apparence à volonté et à tout moment pour le joueur en ligne).

C'est l'idée même de Dominique Pasquier (2005 : 115), qui a soutenu que si les communications à distance n'ont absolument pas remplacées celles de face-à-face, elles en prennent parfois le relais, en reconfigurant le cercle des interlocuteurs possibles et en offrant de nouvelles formes d'intimité dans les échanges ou, au contraire, des occasions de jouer sur les identités. Cette manipulation de soi (notamment sur internet) serait le signe, d'après Francis Jauréguiberry (2002), de la souffrance ou de la difficulté de l'individu contemporain à être un sujet capable de relever le défi de la gestion de son identité.

De son côté, Hélène Delaunay-Téterel (2008), en examinant l'usage du blog par les adolescents, a voulu montré comment cette application de l'internet de seconde génération (le Web 2.0)[69] permet à l'adolescent de compter ses proches, de donner à chacun une place spécifique et de se constituer ainsi un ordre relationnel et intime. Pour Delaunay-Téterel, le blog apparaît avant tout comme un nouveau support de la sociabilité juvénile, en ce qu'il permet aux adolescents de construire et de renforcer les liens avec leur réseau personnel de pairs :

> « L'usage le plus répandu dans les blogs est donc celui de support aux sociabilités préexistantes, passant par la présentation de son réseau personnel et par la mémorisation d'événements collectifs. Rares sont les blogs ne faisant aucune référence au groupe de pairs et s'inscrivant clairement dans une logique d'anonymat. Les adolescents commencent par présenter une partie de leur réseau personnel, celle qui les définit au mieux à partir des plus proches, les amis et parfois la famille. Au fil du temps, peuvent apparaître d'autres parties du réseau personnel : les connaissances, la famille, le (la) petit(e) ami(e), les camarades de telles pratiques sportives. Parallèlement, ils relatent sur leur blog les activités communes au groupe : la dernière fête du samedi, l'après-midi au parc, le tout premier concert avec une copine, la soirée entre filles. Cela témoigne de la vivacité du groupe. » (Delaunay-Téterel, 2008 : 49)

Si, avec le blog, les jeunes peuvent se confronter à des réseaux relationnels plus ou moins élargis ou les reconfigurer à la suite d'un changement de vie ou d'un déménagement et si l'interactivité semble la caractéristique principale des blogs adolescents, il importe de rappeler avec Olivier Trédan (2005) que le blog permet à l'adolescent de s'engager potentiellement dans d'autres relations et de prolonger au-delà d'une co-présence les relations entretenues dans les lieux de socialisation primaires. A ce sujet, Cédric Fluckiger (2006) a aussi soutenu que, contrairement aux outils qui permettent des communications individuelles (téléphone, SMS ou messagerie instantanée), le blog permet à l'adolescent de s'adresser à l'ensemble du groupe de manière asynchrone : il serait avant tout utilisé par les collégiens dans l'objectif d'incorporer les normes

[69] Contrairement aux applications de la première génération de l'internet (Web, courrier électronique, forums de discussions, chat, etc. ;), le blog est une application de l'internet de seconde génération (le Web 2.0). Les autres applications de seconde génération sont : les sites d'édition collective, les sites de diffusion et partage de contenus et les réseaux sociaux numériques.

et valeurs de la culture juvénile, alors que pour les plus âgés, il se présente comme un outil au service de l'expressivité, puis de la construction identitaire. Nous le verrons.

Toutefois, Cédric Fluckiger (2008) prévient qu'à un âge où il devient primordial d'affirmer ses goûts, notamment musicaux, et de montrer qu'on est proche de ses amis, les collégiens ne créent pas des blogs dans l'objectif de s'exprimer en tant qu'individu, mais surtout pour montrer ce qu'ils aiment, et surtout qui sont leurs amis. De ce point de vue, le besoin de s'inscrire dans un réseau social, de marquer dans l'univers numérique son appartenance au groupe serait premier par rapport au besoin d'expressivité individuelle. Nous savons très bien que d'autres formats relationnels apparaissant avec l'âge. Les travaux d'Hélène Delaunay (2010) abondent dans le même sens, lorsqu'ils font remarquer que chez les lycéens, le blog est mobilisé pour partager ses goûts et son intériorité.

Dumez Féroc (2008) nous fait aussi remarquer que les blogs adolescents font converger deux logiques d'usage : d'une part, ils permettent aux jeunes d'adopter une posture de consommation médiatique audiovisuelle avec la consultation des sites web et, d'autre part, ils favorisent le développement d'une logique social d'échange participatif.

Lié à la « culture de l'écran » (Jouët et Pasquier, 1999) et en tant que scène médiatique, le blog permettrait également aux adolescents, selon les mots de Dumez Féroc (2008), de voir les autres (sorte de voyeurisme) et d'assouvir leur besoin d'expression personnelle écrite ou visuelle (sorte d'exhibitionnisme) : il leur permet de se soustraire quelque peu au carcan de la culture dominante (les normes orthographiques, par exemple), des codes sociaux (la pudeur, par exemple) et de l'exhortation à l'immédiateté (caractéristique des dispositifs de communication synchrone) qui régissent leurs relations sociales. Ainsi, pour les jeunes en pleine quête d'autonomie mais toujours contraints par leurs parents, par les limites de leur pouvoir d'achat et par les normes culturelles de l'école, le blog apparaît comme un véritable espace de liberté :

> « En réalisant de multiples médiations à la fois dans le rapport à soi, aux autres et le rapport à la « culture », le blog apparaît comme une instance de communication hybride originale, tout à fait en résonnance avec la culture numérique des adolescents (Lardellier, 2006) : ludique, personnalisée, dynamique, fulgurante et réticulaire » (Dumez Féroc, 2008 : 194)

La pratique du SMS est aussi assez exemplaire pour rendre compte du lien entre les usages des médias par les adolescents et la sociabilité juvénile. Francis Barbey (2008), en examinant l'usage des SMS chez les jeunes, a voulu saisir les enjeux majeurs de cette pratique, ce qui en fait un support apprécié par la jeunesse, mais aussi voir dans quelle mesure son utilisation peut être considérée comme un moyen de définir et de valoriser une appartenance sociale. S'inspirant des travaux de Michel-Louis Roquette (2005) sur la communication sociale, il a montré que si les jeunes entretiennent un rapport privilégié avec le support SMS (Martin, 2007 ; Fairon et *al.*, 2006 ; Desjeux, 2005 ; Gaglio, 2004 ; Rivière, 2002), c'est parce que celui-ci est lié à trois enjeux majeurs, qui garantissent le dynamisme et l'institutionnalisation de sa pratique : le maintien de réseaux sociaux, la performance ludique et l'autonomie expressive.

Relativement au maintien de réseaux sociaux, Francis Barbey fait remarquer que si la pratique du SMS ne sert pas à créer de nouveaux liens, mais plutôt à maintenir et à resserrer ceux qui existent déjà (Gaglio, 2004 ; Rivière, 2002) et si la valeur d'usage revendiquée du SMS reste attachée à l'expression d'une communication affective avec les amis intimes (Rivière, 2002 : 114)[70], les jeunes privilégient l'usage du SMS pour gérer les relations amicales qu'ils cherchent à maintenir et approfondir par la prise en compte de trois éléments fondamentaux : la valorisation du groupe, l'expression d'une sous-culture et la prise en compte des normes tacites[71].

[70] Selon Carole Rivière (2002), les SMS reposent principalement sur le désir de manifester sa pensée, sa présence de l'autre, de réassurer la permanence du lien de façon spontanée et impulsive. Par ailleurs, Rivière fait remarquer que la pratique du SMS chez les jeunes consiste à la mise en relief de ce qui est permis (par eux) au détriment de ce qui est prescrit (tenir compte d'un certain nombre de règles dans l'utilisation de la langue écrite, par exemple).

[71] Relativement à la performance ludique et à l'autonomie expressive, Francis Barbey fait remarquer qu'envoyer des SMS est pour les jeunes un acte de (re)création, de participation à un espace de convivialité dont chaque membre du groupe est sujet et acteur, espace qu'ils doivent à leur propre génie et à une créativité sans cesse renouvelée et motivée, d'une certaine façon par les autres. C'est l'idée même de Nicole Marty (2006), qui a soutenu que le SMS est dans une logique d'interpellation, de séduction et de captation de l'attention de l'autre, et par conséquent trouble la langue française, bouscule les interdits et stimule la créativité, ce qui provoquerait du plaisir chez les adolescents. Pour rappel, Eriksen-Terzian (2002 : 68) a montré que si l'usage et le développement permanent de la créativité permettent au jeune de se découvrir lui-même et d'exploiter le dispositif de production comme espace potentiel, l'invention de nouveaux codes chez les jeunes utilisateurs de SMS peut alors s'envisager comme une « autonomie expressive » (Mayer, 2001 : 127).

Laurent Gago (2008) a, de son côté, examiné les usages sonores en ligne chez les jeunes afin de mettre en valeur les nouvelles formes de sociabilité qui s'épanouissent[72]. Il a montré comment de nombreux sites dits « participatifs » ou « collaboratifs » (*MySpace*, par exemple) permettent aux internautes de mettre eux-mêmes en ligne leurs productions sonores et d'entrer en interaction avec les membres d'une communauté. Selon Gago, ces sites participatifs permettent aux utilisateurs d'enregistrer, de partager des productions sonores (radiophoniques, musicales, artistiques, par exemple), de reproduire, de diffuser et d'échanger sur les réseaux et dans l'espace public, tout type de contenu. Les internautes auditeurs pouvant choisir d'adhérer aux valeurs proposées, de se conformer à un groupe d'appartenance (connu ou inconnu) et de négocier de façon symbolique une place sociale.

Son étude met également en évidence la manière dont la pratique musicale se développe en dehors des régimes de distribution classiques. Par exemple, dans les plateformes *peer-to-peer*, c'est par l'intermédiaire de groupes de pairs (souvent déjà constitués) que les fichiers musicaux sont recensés. Certains travaux comme ceux de Fabien Granjon et Clément Combes (2007) sur les pratiques musicales des jeunes amateurs, avaient déjà montré que l'acquisition et le partage des contenus dépendent socialement des échanges ancrés dans les réseaux relationnels des amateurs (familles, amis, collègues) ainsi que de l'utilisation souvent couplée des services en ligne ouvrant d'autres possibilités de reproduction et d'échange de contenus musicaux. De ce point de vue, la musique permet de développer des réseaux et des groupes d'amis sur la base des goûts (voire de groupes) musicaux partagés : elle permet, au-delà des messages exprimés dans les morceaux, un certain vivre ensemble.

Pour rester dans le registre de la musique, certains travaux comme ceux d'Angie David (2007) sur les nouvelles mythologies de l'*i-pod*, ont montré comment cet outil peut créer une forme de

[72] De manière empirique, Laurent Gago a observé cinq catégories de sites afférentes à l'univers sonore sur le réseau : les plateformes *peer-to-peer*, les radios en ligne (webradios et hertziennes en ligne), les sites de diffusion audio, les sites FAI et portails diffusant des contenus musicaux (en ligne et/ou téléchargement) et les sites participatifs caractéristiques du Web 2.0 qui permettent également l'abonnement à des flux RSS (MySpace, par exemple).

sociabilité directe et tangible, notamment lorsque les participants d'une fête branchent, à la manière d'un DJ, leur lecteur MP3 pour passer une *playlist*, c'est-à-dire une sélection personnelle de musique. Par ailleurs, son étude souligne que chez un adolescent, le fait de porter un *i-pod* dans la rue, le bus ou même en cours, peut aussi traduire un rejet du contexte extérieur. C'est l'idée même de Bullich et *al.* (2006), qui ont soutenu que l'écoute au casque dans la sphère publique est indissociable d'un message envoyé aux personnes environnantes, pour signifier la volonté d'isolement ou de retrait que participer à une mise en scène de soi allant jusqu'à la provocation.

Outil privilégié pour entretenir le lien social avec le groupe de pairs, les médias participeraient à la conquête de l'autonomie des jeunes, indispensable à leur construction : ils représentent, comme nous allons maintenant le voir, un mode d'échange supplémentaire qui favorise aussi bien une forme de socialisation que de constructions identitaires personnelles et collectives.

2.2) Usages des médias par les adolescents et construction identitaire

Si les médias permettent aux adolescents de créer et/ou de maintenir leurs réseaux amicaux, ils servent aussi, par certains aspects, à la construction identitaire. Nous savons que l'adolescence est une période où le questionnement sur soi et sur les autres est parfois difficile à résoudre (TAP, 1991). Nous avons vu avec Dominique Pasquier (2005 : 58) que certains médias tels que la télévision, les jeux vidéo, le cinéma ou la musique ne sont pas seulement des univers de consommation ; ils sont aussi des supports d'affirmation des identités. Si cette construction de soi renvoie à la problématique de la socialisation contemporaine, c'est-à-dire à un contexte où il revient à l'individu de construire, en mobilisant sa subjectivité, sa propre socialisation (Dubet, 2002), il permet à l'individu, pour donner un sens à son existence, de ne plus se reposer uniquement sur les instances de socialisation, mais d'être l'acteur de sa propre vie, et donc d'inventer sa trame (Kaufmann, 2004).

De ce point de vue, Céline Metton (2004) a montré comment, chez nombre d'adolescents, l'anonymat protecteur de l'internet permet d'aborder certains questionnements trop délicats à exposer à la réalité et de se confier plus librement. A propos du *chat*, elle a mis en évidence un

certain nombre de raisons qui expliqueraient l'importance particulière que revêt ce média auprès des adolescents.

La première est qu'internet efface la dimension corporelle à une période où la puberté entraîne une modification profonde du corps parfois complexante, notamment chez les filles. En effet, la suspension des repères corporels permet, selon Metton, de se libérer de la « tyrannie des apparences » qui régit le quotidien des collégiens.

La deuxième raison, c'est qu'internet, et plus précisément le *chat,* offre un cadre d'expression plus libre que le collège. Si, dans l'enceinte du collège, il faut tenir son image devant le groupe sans pouvoir dévoiler ses fragilités (chez les garçons, par exemple), l'anonymat protecteur de l'internet permettrait de confier ses secrets avec moins de retenue à des pairs qui partagent des problèmes du même ordre. Dans ce contexte, le pseudonyme devient un des seuls moyens pour s'ouvrir totalement dans la mesure où il permet d'ôter le masque qu'on adopte devant les autres (Fornel, 1989). Par ailleurs, dans un contexte où certains jeunes se donnent pour vocation d'aider leurs pairs, être reconnu pour les conseils que l'on donne, c'est aussi vérifier, selon Metton (2004), que son identité est validée par ses pairs, et ainsi trouver sa place.

En plus de leur permettre de se confier librement, Internet permet également aux collégiens d'explorer des identités alternatives. C'est en tout cas ce que soutient Céline Metton (2004), lorsqu'elle fait remarquer que pour résoudre les questionnements angoissants, l'adolescent peut se transformer en un personnage fictif et camper ce rôle durant les interactions électroniques. Si ces jeux de travestissement (« mythos » dans le jargon des collégiens) ont parfois des visées purement ludiques, ils visent surtout, selon Metton, soit à répondre à des interrogations sur les rôles sociaux et sexués, soit à répondre à des questions qui sont intimes pour être abordées dans une relation de face-à-face.

On sait très bien qu'à cet âge, les questions sur les rôles de genre abondent. Ce qui amène souvent certains collégiens à changer de sexe sur internet afin de décoder plus directement encore l'autre sexe. Sur ce dernier point, Metton a constaté que si certains garçons se transforment en fille pour savoir ce que les filles pensent des garçons et pour connaître les critères physiques qui

plaisent, certaines filles, elles, se transforment en garçon pour décoder les jeux de la grammaire amoureuse, trouver des modèles pour comprendre les démarches des garçons pour plaire, ou encore pour saisir les réactions des filles à la séduction.

Les collégiens utilisent souvent aussi internet pour comprendre les rôles à tenir et décoder les normes sociales à l'œuvre. Sur ce point, Céline Metton (2004) a montré comment internet permet aux adolescents d'infiltrer le monde des plus âgés que soi, en allant par exemple sur un *chat* réservé aux personnes de vingt ans lorsqu'on en a dix : il y aurait donc derrière un but manifestement ludique, une volonté de comprendre « les coulisses » du monde des adultes, leurs modes de fonctionnement et la structure de leurs relations. Si cette exploration du monde des adultes ne concerne pas que les collégiens[73], il a la qualité de montrer qu'en se transformant en adulte et en fréquentant leurs « salons », l'adolescent découvre comment les adultes réagissent : il trouve des modèles et des indications sur leurs normes. Dominique Pasquier (1997) avait déjà montré comment les séries sont utilisées par les jeunes spectateurs pour explorer des identités alternatives concernant les rôles d'homme et de femme et pour discuter, dans le groupe des pairs, l'éthique des relations. De ce point de vue, les programmes apparaissent comme une sorte de territoire neutre, qui aide les adolescents à exposer leur propre position et à négocier la délimitation des valeurs morales du groupe[74].

---

[73] Meyrowitz (1995) avait déjà montré que si les enfants sont fascinés par les émissions de télévision pour adultes, c'est parce qu'elles sont un transmetteur de repères et d'informations nouvelles sur le « monde des grands », alors que leur expérience est encore limitée. De ce point de vue, l'internet, à l'instar de la télévision, permet aussi de mieux comprendre les « coulisses » de son environnement.

[74] Pasquier a montré que si les séries sont investies différemment selon les sexes, les générations, les milieux sociaux, elles s'intègrent dans les stratégies de distinction des groupes entre eux, mais aussi agissent comme les supports d'identité que le groupe souhaite se donner. Selon Pasquier, la série a créé plusieurs sortes de publics. La première est celle des fans. Celle-ci se met socialement en scène, d'après Pasquier, de manière visible : la fan se montre comme fan ; il porte les couleurs de son idole, vit avec elle, enfin, elle est au centre d'interactions avec d'autres fans. De ce point de vue, la participation à la communauté imaginée apparaît, selon les mots de Dominique Pasquier (1999 : 200), tout aussi importante que l'appartenance à des communautés humaines réelles. La deuxième communauté, c'est celle des « critiques et parodiques ». Structurée autour des mêmes rejets, Celle-ci est constituée des étudiants des universités les plus sélectives ou les grandes écoles, pour la plupart de sexe masculin, et qui prennent pour cibles les fans naïfs et crédules.

Si l'internet participe au processus d'initiation des adolescents aux rôles sociaux et si l'anonymat garanti par l'internet libère des confidences, il permettrait également à l'adolescent de tester ses limites. Sur ce point, Céline Metton (2004) a constaté que dans un contexte où les moqueries, dans les interactions juvéniles, jouent un rôle de catalyseur du groupe (Thorne, 1993) et dans un contexte où les provocations et les moqueries, notamment sur le *chat*, peuvent avoir libre cours sans pénalité dans la vie réelle, puisque l'allégement des procédures identificatoires entraîne celui de la responsabilité et des codes sociaux (Fornel, 1989), certains collégiens utilisent le *chat* comme un exutoire pour extérioriser leur agressivité. Il s'agit alors soit de transgresser les codes propres au *chat*, soit de générer de l'animosité entre les participants, soit encore de provoquer par le langage.

Par ailleurs, le *chat* semble aussi travailler comme un lieu de moqueries, notamment lorsqu'il permet à l'adolescent de camper un personnage imaginaire pendant la durée de la conversation avec un interlocuteur dont on se moque, ou lorsqu'il permet de se rendre dans les « salons seniors » afin de provoquer ses aînés. Disons que si l'internet autorise les fous rires, les délires et les pulsions d'agressivité, les adolescents, par ces transgressions mesurent avant tout, selon Metton (2004), les frontières du tolérable et cherchent des limites. Sur ce point, l'interface électronique apparaît libératrice et protectrice, en ce qu'il permet de s'affranchir temporairement des codes moraux sans pénalité. De ce point de vue, le *chat* apparaît, selon Metton, comme un moyen qui permet aux collégiens d'articuler des conduites et des sentiments différents voire contradictoires, et d'explorer leur personnalité en transition.

A ce niveau de notre exploration de la question des usages des médias par les adolescents en lien avec celle de la construction identitaire, il importe de souligner avec Céline Metton (2004) que les pratiques de communication sont tout d'abord un vecteur d'autonomisation pour le préadolescent vis-à-vis de ses parents : négocier les règles avec eux, les transgresser, c'est se construire et se percevoir comme un individu ayant certains droits et capable de les faire valoir, et s'éloigner de l'enfance. En effet, par et grâce à l'internet, les plus jeunes découvrent d'autres mondes que l'univers familial, des modèles différents qui leur permettent de construire leurs propres critères de jugement. Ils peuvent aussi, grâce au *chat*, partager des préoccupations

communes et des références communes, qui participent à la fois à l'élaboration de leur identité collective, et à leur construction singulière.

Olivier Martin (2004) a aussi montré que l'internet est un outil d'autonomisation qui permet la construction de styles ou de pratiques autonomes par rapport aux pairs et aux injonctions parentales. Pour cet auteur, les outils de communication, de manière générale, s'inscrivent dans le processus d'individualisation des jeunes vis-à-vis de leurs parents (Martin, 2007). Cédric Fluckiger (2006) a aussi remarqué que chez les adolescents, l'usage des blogs rend possible l'exploration d'autres mondes et d'autres codes sociaux comme ceux des plus âgés. Sites personnels interactifs et d'auto-publication, les blogs apparaissent également pour nombre d'adolescents comme des espaces d'expression de l'identité personnelle et sociale. C'est en tout cas ce que soutient Isabelle Dumez Féroc (2008), lorsqu'elle fait remarquer que le blog est particulièrement utilisé par les adolescents comme un outil de communication collective qui permet de recevoir une certaine forme de reconnaissance sociale de la part des amis ou d'autres jeunes inconnus, et même de négocier sa place au sein des groupes d'appartenance. Les travaux de Sarah Garez et Claire Lobet-Maris (2011) abondent dans le même sens, lorsqu'ils considèrent l'internet tour à tour comme une scène de travestissement et d'apprentissage, comme un moyen pour les jeunes de tester ou de s'exercer à la vie et comme une zone tampon entre leur vie de scène (l'école, par exemple) et leur vie domestique.

S'inspirant de la sociopolitique des usages de Thierry Vedel (1994), Laurent Gago (2008) a, de son côté, montré comment la musique tient lieu d'espace de socialisation chez les jeunes. D'une part, parce qu'elle permet d'accéder à une identité et, d'autre part, parce qu'elle est associée à une démarche de consommation partagée en groupe. Cette dimension subjective est solidaire de la dimension identitaire, notamment si l'on considère que les outils de communication numériques sont simultanément sources de construction de soi et de marquage social par des jeux de représentations et de mises en scène identitaires (Donnay, 2010).

Ainsi, si nous admettons avec Grenn (1997) que l'exposition, la consommation et l'usage constituent trois aspects de l'implication du public dans la musique et considérant que le rôle de la musique dans la construction de la vie sociale et culturelle des adolescents ne se limite pas aux

moments du contact avec les œuvres (soit l'exposition), mais aussi travaille comme un agent de socialisation, il importe de rappeler avec Laurent Gago (2008) que, chez les jeunes, les sites de diffusion sonores génèrent comme le faisaient autrefois les supports analogiques, la construction (voire l'affirmation) d'identités culturelles, notamment à travers l'identification ; ils véhiculeraient des productions culturelles qui, selon les mots de Gago (2008 : 230), loin d'être consommées comme de simples modes de contournement de la réalité, constituent des espaces où se jouent des stratégies de distinction sociale, voire d'existence sociale.

Il en va de même pour les usages des sites participatifs. Si ces derniers permettent de reproduire, de diffuser et d'échanger sur les réseaux, mais aussi dans l'espace public, tout type de contenu, les internautes auditeurs peuvent choisir d'adhérer aux valeurs proposées, de se conformer à un groupe d'appartenance (connu ou inconnu) et de négocier de façon symbolique une place sociale. Certains travaux comme ceux Danah Boyd (2007) sur les jeunes et *MySpace*, ont montré que les profils ne sont rien d'autre que des corps numériques, des étalages publics d'identité où l'on peut apprendre à gérer l'impression que l'on produit sur les autres. C'est l'idée même de Francis Jauréguiberry et Serge Proulx (2002 : 228) qui, dans leur travail sur les blogs, ont soutenu que les énonciateurs superposent des identités réelles et des identités virtuelles selon deux démarches distinctes : celle qui permettrait une reconnaissance sociale pour celui qui n'en disposerait pas ou peu dans le monde réel et celle de l'univers virtuel qui autoriserait des expériences inédites vécues d'une autre façon que dans le monde réel.

On retient trois principaux enseignements de cet état de l'art sur le rapport entre médias et adolescents.

Le premier a rapport avec le succès qu'ont les médias auprès des jeunes. Sur ce point, les travaux de Laurence Corroy et *al*. (2008) ont permis de savoir que les médias intéressent les jeunes à triple titre : comme vecteurs d'informations (ils sont des filtres qui organisent et donnent sens aux nouvelles, aux événements), comme réflecteurs d'attitudes et de comportements (les médias proposent ou mettent en lumière des façons de se conduire, notamment à travers des émissions de témoignage) et comme supports communicationnels (les médias offrent la possibilité de prendre

la parole, d'utiliser l'espace public à ses propres fins, de gérer avec subtilité l'exposition de soi, de jouer avec la frontière de l'intime).

Le deuxième enseignement concerne les tensions qu'il y a dans les analyses. Nous avons vu que certains travaux soutiennent que les médias, et plus précisément les nouveaux médias sont de simples acticités de loisirs qui ne peuvent pas avoir de conséquences réellement dommageables, là où d'autres montre que leur usage tend à devenir une addiction. Cette tension en rappelle une autre, celle qui consiste à dire que si les nouveaux médias sont une chance pour la jeunesse (ils permettent de libérer la parole, ils sont un facteur de socialisation, ils sont un catalyseur de compétences, ils renforcent les capacités de persévérance des jeunes, ils sont un vecteur culturel et ils ont un intérêt pédagogique), ils constituent également une menace (amaigrissement de la sphère d'intimité, menace sur la santé, omniprésence de la publicité, impact de la diffusion de contenus violents, par exemple).

Le troisième enseignement renvoie à ce que les adolescents font des médias. A ce sujet, nous avons appris que les adolescents utilisent principalement les médias, qu'il s'agisse du *chat*, de l'internet, de la musique, du blog, des séries télévisées ou encore des SMS, à des fins de sociabilité (créer et/ou maintenir des liens sociaux) et de construction identitaire (affirmer son identité, comprendre les rôles à tenir et décoder les normes sociales à l'œuvre, recevoir une forme de reconnaissance sociale de la part des amis et négocier sa place au sein du groupe d'appartenance, se confier librement et explorer des identités alternatives, construire des styles ou des pratiques autonomes par rapport aux pairs ou aux injonctions parentales, etc.)

Ce dernier enseignement est particulièrement intéressant, parce qu'il va nous permettre de voir ce que les adolescents font des magazines pour adolescents, ou, en d'autres mots, de connaître les usages dont ces journaux sont le support. La presse magazine pour adolescents ayant été très peu analysée. Nous verrons ainsi que les jeunes utilisent ces journaux spécialisés pour de multiples raisons : parler de soi pour se rassurer, se lâcher, répondre aux questions des autres, se mettre en scène, maintenir son réseau d'amies, apprendre la grammaire sentimentale, etc.

Ces différents usages illustrent assez bien la perspective que développe ce travail de thèse, celle de la construction du sens par le récepteur.

Partie 2. Approche empirique de la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles

La précédente partie avait pour objectif de présenter les outils théoriques et méthodologiques qui vont nous permettre de travailler sur l'idée de co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles. La présente partie expose le matériau qui va nous permettre de voir comment les politiques qui se veulent compréhensives, et donc de co-construction du message, fonctionnent.

Trois exemples sont ici examinés. Le premier concerne l'initiative rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques liés aux consommations et comportements des jeunes en matière de fête (Chapitre 4). Le deuxième exemple a pour sujet la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion et son dispositif de gestion des soirées étudiantes (Chapitre 5). Le dernier exemple a rapport avec les magazines pour adolescents et la manière dont ces journaux abordent les questions de santé. Quatre publications francophones destinées à la jeunesse française sont ici examinées : deux magazines mixtes (*Le Monde des ados* et *Phosphore*) et deux féminins (*Girls* et *Muteen*) (Chapitre 6).

Ces trois exemples constituent trois focus différents, qui mettent en évidence la tentative de trouver le moyen de faire passer le message préventif en associant le récepteur dans la construction dudit message.

Un autre point commun à ces initiatives, c'est leur période d'émergence : leur date d'apparition se situe au milieu des années 2000. Nous verrons que les expériences lannionnaises et rennaises ont été respectivement mises en place en 2005 et 2006. En revanche, si la presse pour adolescents a toujours laissé ses lecteurs s'exprimer et poser des questions (Charon, 2002), l'incorporation de la parole des adolescents par les magazines pour adolescents s'est aussi amplifiée à partir de 2005 avec l'internet, qui est alors devenu le support d'un certain nombre d'initiatives originales (Ruellan, 2007).

Chapitre 4. L'initiative rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques en milieu festif

Le premier exemple qui va nous permettre de travailler sur la co-construction des messages est l'initiative rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques liés aux consommations et comportements des jeunes en matière de fête.

La gestion publique de la fête en général, et en particulier des pratiques festives des jeunes est un sujet qui préoccupe et retient l'attention des pouvoirs publics. En témoignent le financement de 2008 à 2010 du « projet d'expertise et de concertation pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne » par la Région de Bretagne en réaction à des tensions et des scènes de guérilla urbaine que se sont livrés les brigades mobiles et les jeunes fêtards des jeudis soirs alcoolisés à Rennes (Moreau et Sauvage, 2006), ou encore les « Etats généraux de la nuit » qu'a organisé la Ville de Paris à la mi-novembre 2010, en collaboration avec la Région Ile-de-France et les services de la police, mais aussi les groupes de travail réunis à la fin mai 2010 à l'initiative du Ministère de la jeunesse et des solidarités actives afin de réfléchir sur la question de l'organisation des « apéros géants » via Facebook.

Cette question préoccupe aussi la société civile. Pour ne citer qu'un exemple, les Etats généraux de la fête qui se sont réunis à Rennes les 14 et 15 mai 2005, ont été initiés par un collectif d'associations préoccupé par les difficultés croissantes de faire la fête à Rennes[75].

Selon Christophe Moreau et son équipe (2010), cet intérêt des pouvoirs publics et de la société civile pour les pratiques festives jeunes s'expliquerait principalement par le fait que les rassemblements festifs dans les espaces publics des centres-villes (jeudis soirs étudiants, vendredis lycéens, apéros géants), génèrent souvent des tensions entre fêtards et riverains, ce qui

[75] Pour mémoire, ce collectif était constitué des associations suivantes : L'association Le Collectif/Jardin Moderne, l'Elaboratoire, les Ateliers du vent, l'Antipode, Kartasis, l'Amicale des éèves de l'INSA de Rennes, Korn'g heol, Bagad Roazhon, Kerig et divers citoyens.

préoccupe particulièrement les pouvoirs publics pour des questions sanitaires, de sécurité ou simplement de tranquillité publique.

Plusieurs études se sont intéressées aux pratiques festives des jeunes afin savoir comment on peut les gérer. Christophe Moreau et son équipe (2009 et 2010), en les examinant dans deux contextes particuliers, à savoir la fête en appartement (Moreau et Pecqueur, 2009) et la fête dans les bars et discothèques (Enquête JEUDEVI pour l'IREB, 2010), ont voulu identifier les facteurs de régulation des consommations festives.

A propos de la fête en appartement, leur étude indique qu'à côté des facteurs purement psychologiques liés aux limites du corps en état d'ivresse avancée (fatigue, perte d'équilibre, sensation de malaise, vomissement et endormissement), il existe plusieurs facteurs sociaux de régulation liés à la dimension sociologique des consommations en milieu festif.

Le premier est l'avancée dans le cycle, « l'âge social » qui se manifeste au travers de passages comme l'accès au logement autonome, la formation du couple ou la fin des études : il s'agit là, selon ces chercheurs, d'un facteur déterminant dans l'évolution des pratiques festives des jeunes.

Le deuxième facteur, le plus déterminant apparemment, c'est la capacité du fêtard à intégrer la présence d'un autre, réel ou symbolique, dans le cadre de la scène festive. Pour ces chercheurs, l'intergénération, la mixité filles-garçons (notamment la drague), la célébration d'un événement reconnu collectivement (anniversaire, crémaillère, par exemple), sont autant d'éléments qui mettent en jeu la confrontation au regard d'autrui et favorisent une prise à distance vis-à-vis de ses comportements.

S'agissant du second contexte, l'examen de la fête dans les bars et discothèques laisse apparaître une tempérance générale de la part des clients : les ivresses manifestes sont plutôt rares et elles ne débouchent qu'exceptionnellement sur des problèmes de comportement (agressivité, outrage, violence) ou de santé (malaise, coma éthylique et blessure).

Christophe Moreau et son équipe (2009) suggère plusieurs raisons relativement à cette tempérance. La première concerne l'action des professionnels qui assure une vigilance de tous les

instants : dès son arrivée, le client est scruté, reconnu ou jugé par le personnel de l'établissement dont la surveillance se prolonge tout au long de la soirée.

La deuxième raison, c'est que la simple présence des professionnels (adultes) implique la confrontation des jeunes à un regard extérieur au groupe des pairs, ce qui favoriserait, selon ces chercheurs, une prise à distance vis-à-vis de soi et de ses pulsions. En d'autres termes, c'est la confrontation au regard d'adultes (le personnel), mais aussi l' « esprit du lieu » qu'on se doit de respecter et l'exercice des sociabilités (discuter, danser, séduire) qui conduisent le fêtard à autolimiter ses consommations.

Chevrier et Moreau (2007) ont aussi analysé les comportements festifs des jeunes afin de mieux les comprendre. A partir d'un certain nombre de critères, dont l'histoire de la personne, sa construction identitaire, la présence de tiers lors des rassemblements festifs, les valeurs, la capacité d'engagement et la vision de l'avenir, ils ont construit une typologie des comportements festifs autour de deux axes d'analyse (l'habileté sociale et la régulation émotionnelle) et ont distingué cinq profils de comportements festifs :

1) Le fêtard (il ne recherche pas l'ivresse et il est en quête de plaisir et de relations amicales ou nouvelles) ;

2) Le mal-à-l'aise (il culpabilise vis-à-vis de ses consommations festives et il est sans cesse dans un rapport d'attraction/répulsion avec l'ivresse) ;

3) le conformiste (il entre dans la fête et l'ivresse par mimétisme et il fréquente toujours les mêmes personnes, qu'il respecte quels que soient leurs comportements) ;

4) Le casse-cou (il utilise la fête pour s'oublier et il s'affranchit de sa propre histoire par l'ivresse ; il évolue aussi d'un groupe à l'autre, dans une trajectoire empreinte du risque et de l'accident) ;

5) Le libertin (il valorise la fête et l'ivresse collective. Il n'a pas l'impression des risques, parce qu'il fait reposer sa sécurité individuelle sur une responsabilité collective idéalisée).

Ces sociologues du JEUDEVI ont réalisé d'autres études sur les fêtes des jeunes. En témoigne l'enquête « Qu'est-ce qu'une fête réussie ? » (2009) dont le but était de comprendre le vécu des populations lors des pratiques festives et de leurs représentations de ce qu'est, pour elles, une « fête réussie ».

Dominique Dagnaud (2009) a aussi analysé la « teuf » et les soirées débridées des jeunes à travers leurs rituels, leur déroulé (les métamorphoses de la nuit), la fin des festivités (retour et « trou noir ») et le profil des teufeurs. Son étude montre que si la fête permet de décompresser face aux pressions faites, et donc de pouvoir les assumer, de s'en évader, de les ignorer, les oublier, de s'en esclaffer, de jouer avec elles, le goût de ces virées nocturnes peut aussi être synonyme de mal-être ; il aurait également à voir avec les changements d'entrée dans la vie d'adulte (étirement de l'âge de la post-adolescence, déficiences du systèmes scolaire , barrière à l'entrée dans le monde du travail, brouillage des rapports d'âge, etc.).

Si cette situation faite aux jeunes incite, selon Dagnaud, certains d'entre eux à se construire une image personnelle dans les rituels de fête sans fin, ces sorties expriment la vitalité et l'insouciance de la jeunesse, mais aussi une certaine désespérance face à un monde qui n'a pas tenu ses promesse, notamment dans les familles qui ont espéré garantir une promotion en finançant des études pour leur progéniture, et qui se voient déçues.

C'est dans ce contexte de compréhension des pratiques festives des jeunes et de leur gestion publique par les pouvoirs publics et la société civile que nous nous proposons d'examiner cette expérience rennaise le Prév'en ville. Nous savons que cette initiative est l'une des réponses formulées en 2005 aux pratiques festives des jeunes Rennais pour prévenir et réduire les risques liés à leurs consommations et comportements (consommation de produits, risques liés à la sexualité et au retour après la fête, par exemple). Nous verrons aussi que si ce dispositif est piloté par le Centre régional information jeunesse de Bretagne (CRIJ) avec de nombreux partenaires (Orange bleue, Centre hospitalier Guillaume-Régnier, Planning familial, Aides 35, Relais centre-ville, LMDE, etc.,), il est co-financé par la Ville de Rennes et la Préfecture.

Nous verrons aussi que ce dispositif qui est destiné à intervenir sur des événements festifs organisés[76] sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole, fonctionne avec un espace ambulant (un bus) qui permet d'aller là où les jeunes font la fête, et dont le but est de permettre à ces jeunes d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe ; et disposer des informations et du matériel de prévention (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreille, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.,)[77]. Le dispositif peut aussi se matérialiser par des espaces plus classiques sous forme de stand, vu que son idée est d'être à la fois à l'extérieur et à l'intérieur des lieux festifs organisés.

Cependant, le Prév'en ville, c'est également un lieu de promotion d'initiatives des jeunes au travers des nuits alternatives baptisées « soirées Dazibao », et qui fonctionnent sur ce principe : des jeudis soirs organisés dans un lieu, jusqu'à 3h du matin, gratuits et ouverts à tous, avec une offre d'activités des jeunes des associations, des jeunes artistes et des jeunes acteurs de la ville.

En 2011 (année pendant laquelle nous avons mené notre enquête de terrain), par exemple, le Prév'en ville indique les chiffres suivants : 16 nuits d'intervention pour le dispositif mobile, 15 715 personnes rencontrées et accueillies, 9737 préservatifs distribués (8556 préservatifs masculins et 1181 préservatifs féminins distribués), 7362 gels lubrifiants distribués, 6153 éthylotests distribués, 10 730 bouchons d'oreilles distribués. Précisons aussi que quatre à huit bénévoles et professionnels expérimentés dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques interviennent généralement pour chaque soirée.

---

[76] Intervenir en milieu festif organisé, sous-entend que l'équipe du Prév'en ville n'intervient que si les organisateurs de l'événement ont fait appel au dispositif et si leur demande s'inscrit dans le cadre d'action du dispositif en termes de territoire (Rennes et Rennes Métropole). Toutefois, le dispositif n'a pas pu intervenir au moment des « apéro géant », parce que cela demandait de réinterroger son cadre d'action.

[77] L'idée ici est de proposer, pendant le temps de la fête, du matériel de prévention, de réduction des risques, de la documentation, une écoute et un accompagnement sur différentes thématiques, avec une orientation et la présence aussi des structures vers lesquelles l'on peut potentiellement orienter.

En choisissant cette expérience du Prév'en ville, l'une de nos préoccupations, c'était de saisir son émergence : comment ce dispositif a émergé ? Qui l'a créé ? Quand est-ce qu'il est né ? En quoi diffère-t-il des autres dispositifs de gestion des risques liés à la fête, qui opèrent sur le territoire rennais ? Et quel semble être son objectif ?

Une autre préoccupation était d'identifier les jeunes qui recourent au bus, car une fois que l'on a dit que le public du Prév'en ville est celui des manifestations organisées, ou que ce dispositif va là où les jeunes font la fête, on n'a pas dit grand'chose sur les jeunes qui fréquentent cet espace. Pour le dire autrement, la présence d'un bus de prévention sur le lieu de la fête n'indique nullement qui sont ses utilisateurs et ce qu'il représente pour ses utilisateurs : quels jeunes fréquentent et utilisent le bus ? Comment ont-ils eu connaissance de cet espace ? Pourquoi l'utilisent-ils ? A quel moment l'utilisent-ils ? Comment l'utilisent-ils ? Avec qui le fréquentent-ils ? Comment perçoivent-ils cet espace ? Comment est-il reçu ? Nous sommes conscients que le public des manifestations organisées sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole, varie en fonction de l'offre culturelle. La prise en compte des jeunes qui utilisent le bus est intéressante, parce qu'elle va permettre de voir si les jeunes adhèrent ou n'adhèrent pas à cette idée du bus de prévention en ville et, par cette évaluation, indiquer en quoi le récepteur du dispositif est producteur de sens de par sa présence dans ce bus en ville.

Pour tenter de répondre aux préoccupations ci-dessus, nous avons mené un travail de terrain principalement basé sur les entretiens et l'observation participante. Concrètement, nous avons commencé par effectuer deux visites informelles dans le bus itinérant le Prév'en ville. Non seulement pour voir comment ce bus est aménagé, mais aussi pour prendre contact avec ce dispositif et ses animateurs. Puis, nous avons réalisé quatre entretiens avec la coordinatrice du dispositif, une ancienne coordinatrice, un représentant du CRIJ et un responsable associatif. Il faut préciser que si la prise de contact avec la coordinatrice a eu lieu lors de nos deux visites informelles, l'accès aux trois autres interlocuteurs a été favorisé par la coordinatrice du dispositif, qui nous transmis leurs contacts.

L'objectif de ces entretiens était double : d'une part, il nous fallait comprendre ce qu'est cette initiative du bus en ville et, d'autre part, créer des conditions d'accès aux jeunes qui fréquentent cet espace itinérant.

Ces premiers entretiens avec les intervenants ont été suivis de séances d'observation participante. Nous avons observé et participé à cinq séances d'interventions du bus (deux soirées Dazibao de février et mars 2011, le festival Rock'n solex de mai 2011, la fête de la musique de juin 2011, les Quartiers d'été de juillet 2011). Les interventions du bus duraient de 22h à 3h du matin en moyenne. En allant dans le bus, nous voulions, d'une part observer les différentes opérations qu'effectuent les jeunes une fois dans ce espace mobile et, d'autre part, établir le contact avec eux en vue des entretiens plus approfondis.

Nous avons, enfin, réalisé des entretiens avec les jeunes. Le contact avec ceux-ci a été établi durant nos observations participantes. Disons qu'en tant qu'observateur participant, les usagers du bus nous considéraient comme un intervenant. C'est donc assez naturellement qu'ils venaient vers nous et vice-versa.

Pour accéder aux jeunes qui recourent au bus, notre démarche, après plusieurs tentatives, a été de parvenir à avoir un échange avec eux. Si la discussion s'enclenchait, nous leur expliquions ensuite ce que nous faisions dans le bus. L'objectif étant de pouvoir obtenir leur contact téléphonique ou leur adresse électronique, et donc de pouvoir les recontacter pour un entretien approfondi.

Deux raisons expliquent le choix de cette démarche. La première, plus technique, était lié au contexte même de la fête : la musique, le bruit sont autant d'éléments qui rendaient techniquement impossible la réalisation d'un entretien approfondi. La deuxième raison, c'est que le moment, celui de la fête ne s'y prêtait pas non plus. Sur ce point tous les jeunes rencontrés dans le bus nous ont fait comprendre qu'ils « n'avaient pas la tête à ça », entendu aux entretiens, occupés qu'ils étaient, à faire la fête et à passer du bon temps avec leurs amis.

S'en est suivie une longue période de négociation pour convenir d'un rendez-vous, car l'une des choses qu'on a pu constater quand il a fallu recontacter les jeunes rencontrés dans le bus, c'est que la plupart d'entre eux ne se souvenaient pas de nous avoir donné leurs coordonnées. On peut

penser qu'ils l'avaient tout simplement oublié ou alors qu'ils étaient un peu alcoolisés à ce moment-là.

Au final, sur les 17 jeunes qui nous ont donné leurs coordonnées, six seulement ont répondu favorablement à notre demande d'entretien. Les entretiens ont été réalisés à divers endroits : un à la gare de Vannes, un autre au parc des Gayeulles à Rennes, deux dans un bar situé à la place Sainte-Anne à Rennes et deux autres dans les locaux de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) à Rennes. L'objectif de ces entretiens était de faire revenir les usagers sur leurs propres pratiques, c'est-à-dire de confronter ce que nous avons pu observer dans le bus avec les représentations des principaux concernés.

Pour rendre compte de cette expérience rennaise le Prév'en ville, notre propos s'articulera autour de deux principaux points. Après une mise en perspective de l'émergence et de la mise en place de cette initiative, nous nous intéresserons plus spécifiquement à sa partie la plus visible, à savoir son bus itinérant. Le premier point permet de mieux saisir le contexte dans lequel ce dispositif est apparu. Le deuxième point permet de poser le cadre de nos observations, celui des interactions entre les professionnels/bénévoles de prévention et de réduction des risques et les jeunes et celui des rapports qu'entretiennent les jeunes avec ce dispositif.

1) Emergence et mise en place du Prév'en ville : entre actualité locale et préoccupations communes des acteurs de terrain

Dans *l'ordre du discours* (1971), Michel Foucault suggère de ne pas considérer l'observable comme venant de nulle part, qu'il émerge de rien qui aurait pu le précéder. L'initiative rennaise le Prév'en ville est née, nous allons le voir, à la fois de l'actualité locale et des préoccupations communes des acteurs de terrain qui travaillent depuis près d'une vingtaine d'années dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif sur le territoire rennais. Pour étayer cette idée, partons de la question des fêtes des étudiants Rennais le jeudi soir, car son traitement met en évidence le jeu politique qui a opposé la Ville de Rennes et l'Etat, et qui a conduit à la création de ce dispositif.

1.1) Rennes et la question des fêtes étudiantes

Les fêtes des étudiants le jeudi soir semblent poser un problème particulièrement aigu aux acteurs rennais de la jeunesse. C'est en tout cas ce que soutient Patricia Loncle (2008), qui a montré comment, par leur régularité, leur exubérance, par les incidents nombreux qu'elles suscitent avec les forces de l'ordre, par leur atteinte à la sécurité qui a pu conduire à la mort de trois jeunes en septembre 2007, les fêtes des étudiants contribuent à alimenter un débat entre des acteurs partisans de la tolérance et des acteurs partisans de la répression. On pourrait ajouter entre les tenants d'une approche compréhensive et les tenants d'une approche injonctive.

En nous saisissant ici de cette question, nous souhaitons montrer que les événements qui ont conduit à la création du Prév'en ville en 2005 ne commencent pas avec l'annulation, en décembre 2004, du *teknival* et de la *rave party* qui devaient se tenir, comme tous les ans, en marge du festival des Transmusicales, que les fêtes des étudiants rennais le jeudi soir étaient déjà l'objet de crispations autour de la consommation, du bruit et des tractations entre les associations de riverains et de la mairie.

1.1.1) Les fêtes des étudiants le jeudi soir, une mise à l'agenda récente

Pour cela, rappelons d'emblée que la mise à l'agenda (Boussaguet et *al*., 2004 ; Garraud, 1990) de la question des pratiques festives des jeunes Rennais est récente (Loncle, 2008). Certains travaux comme ceux de Beauparlant et *al.* (2006) sur la ville, la nuit et les nouvelles exigences de gestion urbaine, ont montré qu'avant les événements qui se sont produits en 2004, la jeunesse étudiante rennaise avait toujours occupé les rues du centre-ville sur un registre festif et selon des modes plutôt bien acceptés localement, car perçus comme une sorte de rites de passage à l'âge adulte. Ces fêtes des étudiants rennais relevaient jusque-là, selon Patricia Loncle (2008), d'une tradition ancienne qui participait de l'identité de cette ville traditionnellement universitaire qui compte aujourd'hui plus de 60 000 étudiants pour 207 000 habitants environ.

Nous savons que la collectivité rennaise s'est de tout temps donnée les moyens d'accompagner sa jeunesse dans son intégration à la ville, confortant par là l'image d'une cité jeune, dynamique,

ouverte et solidaire comme l'illustre le slogan « Rennes, vivre en intelligence ». Nous verrons également que c'est autour des activités nocturnes de la jeunesse que va s'ouvrir, en 2004, un conflit majeur entre institutions, qui va interpeller fortement les acteurs locaux sur une réalité nouvelle (Beauparlant et *al*. (2006). En d'autres termes, si le modèle rennais de prise en charge de la jeunesse a toujours considéré les jeunes non pas comme une menace pour l'ordre public, mais plutôt comme une ressource, ce modèle semble avoir été, selon Patricia Loncle (2008), au moins partiellement remis en cause par le traitement des pratiques festives des jeunes étudiants.

L'évolution du peuplement du centre-ville a partie lié avec cette remise en cause du modèle rennais de prise en charge de la jeunesse. C'est en tout cas ce que soutient Patricia Loncle (2008), qui a montré comment le centre historique de Rennes, à l'instar de la plupart des centres urbains, a connu depuis deux décennies un mouvement de « gentrification », en ce sens qu'il est aujourd'hui peuplé de deux groupes de population : d'un côté, des moins de trente ans qui représentent 52% de la population, et qui occupent des logements locatifs de petite taille et, de l'autre, des propriétaires plutôt âgés, de catégorie socioprofessionnelle élevée (AUDIAR, 2000).

C'est donc dans ce périmètre très restreint que se concentrent les lieux de festivités nocturnes. En effet, deux rues et deux places focalisent l'attention des pouvoirs publics et des associations de riverains au sein du centre-ville rennais (Loncle, 2008 ; Beauparlant et *al*., 2006 ; Moreau et Sauvage, 2006), car elles concentrent de nombreux lieux de consommation (« débits de boisson » et lieux de rassemblement des jeunes). Nous savons que la notoriété de ces « rues de la soif » rennaises dépasse les frontières de la ville, voire celles de la France. Nous savons également que l'ouverture de nouveaux bars au sein du centre-ville a amené les jeunes à se retrouver le plus souvent à l'extérieur du fait du prix des alcools dans les débits de boisson.

C'est aussi sur cet espace très resserré que vont se cristalliser les frottements entre « la ville qui s'amuse et celle qui dort » (Beauparlant et *al.*, 2006). Si les riverains se sont toujours mobilisés

contre les nuisances liées aux fêtes[78], c'est surtout le regroupement de jeunes sur la voie publique pour consommer de l'alcool le soir, avec un fort accent le jeudi soir, qui va accélérer la mise à l'agenda de la question des pratiques festives des jeunes Rennais, cela d'autant plus que la lutte contre l'alcool chez les jeunes figure en haut de liste du Projet d'action stratégique de l'Etat en Région Bretagne 2004/2006, dont la priorité n°3 est de détourner les jeunes des conduites à risque (alcool, drogue, tabac, suicide, par exemple).

1.1.2) Le basculement des pratiques festives des jeunes Rennais dans le registre conflictuel

Toutefois, deux événements vont précipiter l'émergence de formes inédites de présence des jeunes sur l'espace public et le basculement de la scène « jeunesse/centre-ville/nuit » (Beauparlant et *al*., 2006) dans un registre particulièrement conflictuel. Le premier correspond au durcissement de la réglementation concernant les bars de nuit : en juillet 2004, la Préfecture décide d'imposer la fermeture des bars à une heure du matin, suite à la pression croissante exercée par les résidents du centre-ville. Malgré des tentatives de négociation initiées par la municipalité à qui échappe la réglementation sur les débits de boisson, l'Etat maintient sa décision, ce qui s'est souvent traduit par des rassemblements de jeunes sur l'espace public une fois les bars fermés.

Le deuxième événement concerne l'annulation d'un *teknival* et d'une *rave party* en décembre 2004. En effet, suite à un différend sur le choix d'un terrain entre la Ville et la Préfecture, la préfète de Région Bretagne décide d'annuler, 24h avant son ouverture, le *teknival* et la *rave party* qui devaient se tenir, comme tous les ans, en marge des Transmusicales[79], ce qui s'est traduit, le

[78] Cette question de troubles à l'ordre public par le bruit ainsi que celle de risques d'accidents avaient déjà fait l'objet de mesures d'autorisations administratives, puis des interdictions, qui ont contribué à concentrer les publics sur de grosses teufs à partir de 2001, année où la teuf s'est tenue à la périphérie immédiate de la ville de Rennes (Prévalaye). Moreau et Sauvage (2006) ont montré comment le bruit (décibels) et les problèmes de circulation ont largement indisposé les riverains, et au-delà les habitants des quartiers, ce qui a suscité de vives remontées en direction de la mairie, qui a décidé de ne plus permettre la tenue de la *rave* sur cet espace.

[79] Festival de musique branché (Moreau et Sauvage, 2006), les Transmusicales constituent l'un des événements culturels qui ont pris racine en centre-ville de Rennes, en plus des Tombées de la nuit, Tout Rennes court, Tout Rennes glisse, Mythos, Rock'n Solex, Carnaval, Les Arts du feu, les braderies, ou encore les forums. Selon Moreau et Sauvage, ce festival a été à ses débuts comme la manifestation d'une vie musicale de cabarets, de cafés fréquentés

jeudi soir précédent l'ouverture de ce festival, dans les rues de Rennes, par des débordements (vitres brisées) et des heurts importants entre les services de la police et les jeunes[80]. Ces heurts faisaient suite à plusieurs semaines de jeudis soirs déjà très agités, puisque Bernadette Malgorn, la préfète qui était en poste à ce moment-là, avait décidé de mettre un terme à ce qu'elle estimait être des « débordements étudiants le jeudi soir ». La conjonction de ces jeudis soirs quelque peu réprimés avec l'interdiction d'un *teknival* s'est traduite par l'apparition, dans les rues de Rennes, des canons à eau pour disperser les jeunes qui étaient dans la rue.

Cette brutalité sans retenue (Moreau et Sauvage, 2006) a très vite pris l'allure d'une guerre civile et a mis le centre-ville en état de choc et de peur, ce qui a amené les résidents et commerçants à descendre dans l'enceinte municipale pour exprimer leur ras-le-bol face à ce phénomène que la Préfecture a qualifié d' « ivresse publique généralisée ». Les résidents et commerçants du centre-ville estimaient être abandonnés à eux-mêmes. Certains résidents se plaignaient de ne pouvoir dormir qu'avec des calmants. Dénonçant une politique de la « défausse face à la défonce » (Moreau et Sauvage, 2006 : 152), les associations de riverains (quartier Sainte-Anne, Vivre à Rennes Centre, Action quartier Sainte-Anne) se sont même demandées combien d'affrontements il faudrait pour que les responsables locaux réagissent.

---

par les étudiants, avant que les organisateurs professionnels ne lui donnent une dimension internationale. Récemment installé dans l'agglomération sud (Saint-Jacques-de-la-Lande), le festival s'est d'abord développé dans le centre-ville (autour de la salle de la Cité), avant d'essaimer dans les quartiers. Il constitue, toujours selon Moreau et Sauvage, le genre d'événement qui illustre une progressive frustration d'une part des passionnés de ce type de musique. Moreau et Sauvage rappellent que si, au départ, les organisateurs ont squatté des friches industrielles (une déchetterie) pour tenir la *rave* durant les Trans, sur la zone industrielle de la route de Lorient, c'était pour répondre à une philosophie, celle d'instaurer des zones autonomes temporaires de festival où un certain nombre de règlements implicites s'appliquent dans la *free party*.

[80] Moreau et Sauvage (2006) racontent que si les interdictions ont empêché le *teknival* de se tenir, les quelques 700 policiers mobilisés n'ont pas eu la capacité de détourner les flots des arrivants qui convergeaient vers la Bretagne. Arrivés pour participer à une manifestation annulée au dernier moment, les teufeurs (les plus radicaux) se sont alors rabattus, selon Moreau et Sauvage, vers les off des musiques actuelles, c'est-à-dire les « Bars en trans ». Le samedi soir, les fêtards ont commencé par chambrer les compagnies sur l'air en scandant « mais où ils sont, mais où ils sont les CRS ? », avant de déclencher des menaces de saccages de vitrines, de mobilier urbain et d'un manège. Ce qui amené la maréchaussée à passer à l'offensive : d'un côté, canettes, feux, bras d'honneur, harcèlements et, de l'autre, charges de policiers, grenades lacrymogènes, coups de matraque, battue et canon à eau diligenté de de Paris pour disperser les fêtards qui refusaient de se replier après 3h du matin.

1.2) Des interprétations antagonistes des enjeux entre la Ville et l'Etat

Cette situation de tension a été abordée différemment par les acteurs locaux, qu'ils relèvent des services de l'Etat, des collectivités locales ou des associations intervenant dans le champ de la prise en charge de la jeunesse. Si, face à la formulation du problème assurant que les « jeunes étudiants boivent massivement parce qu'ils ont des pratiques déviantes ou bien parce qu'ils souffrent de mal être » (Loncle, 2008), tous les acteurs publics ont privilégié des réponses en matière de santé publique (Loncle, 2008) et de tranquillité publique (Beauparlant et *al*., 2006), l'opposition conflictuelle qui est apparue entre la Ville et l'Etat met en évidence l'incompréhension des enjeux.

Pour tenter de réduire les effets non souhaités de la fête, l'Etat va développer une série d'actions répressives : envoi des forces de police à partir d'une heure du matin pour « canaliser » les « fêtards » dans la zone géographique identifiée comme problématique, instauration d'un périmètre sans alcool dans les rues du centre-ville dans l'objectif d'empêcher les phénomènes de *botellon* (les policiers saisissent et vident toutes les bouteilles trouvées sur les jeunes), développement de messages de prévention, notamment la campagne « la Bretagne face à ses démons ». Ces actions étaient le fait de la préfète Bernadette Malgorn, qui avait décidé de mettre un terme à ce qu'elle estimait être des « débordements étudiants le jeudi soir » :

> « Elle voulait que les étudiants étudient, qu'ils se remettent un peu au travail (sourire), qu'on rassure les commerçants du centre-ville, qu'on vienne un peu combattre cette consommation d'alcool assez excessive qu'il pouvait y avoir. La manière dont ça a été fait, a été d'envoyer les CRS, les canons à eau, et ça a vite dégénéré en confrontation. Les étudiants descendaient en ville pour provoquer un peu finalement les CRS qui étaient là, puisqu'autant qu'ils servent à quelque chose (sourire). Ça finissait un peu comme une bagarre de rue. Les casseurs aussi ont profité. Pour eux, c'était pain béni. » (entretien responsable associatif, octobre 2010)

Face à cette volonté de répression affichée par la Préfecture (il faut dégager le problème), la mairie de Rennes fait connaître son désaccord. D'abord parce qu'elle estime que les interventions

mises en place par l'Etat en termes de sécurité publique pour assurer la tranquillité et pacifier l'espace public, sont insuffisantes. Ensuite, parce qu'elle entend prendre ses responsabilités par rapport aux événements, même si elle est consciente que la question de la tranquillité publique ne relève pas de l'autorité municipale. Pour la Ville, la présence des CRS est décalée face à ce phénomène inédit et difficilement classable, puisqu'il ne s'agit ni d'une manifestation, ni d'un événement festif ou culturel. Remettant en cause l'efficacité de ce dispositif ostentatoire, la mairie de Rennes s'est même demandée si cette forme de présence policière dans la rue ne s'apparentait pas à une agression contre la jeunesse, symbole identitaire de la ville.

Deux logiques de l'action se dégagent de ces façons d'interpréter les enjeux liés au traitement des pratiques festives des jeunes Rennais : l'une répressive, l'autre compréhensive. Alors que la Ville entend agir au nom de la « cohésion sociale » et « du vivre ensemble » (logique compréhensive), la Préfecture et les CRS agissent au nom de l'entrave à l'ordre public et à la sécurité publique (logique répressive). En d'autres mots, pour rétablir les conditions d'habitabilité du centre-ville, et donc dépasser l'opposition conflictuelle entre la « ville qui dort » et celle « qui s'amuse » (Beauparlant et *al*., 2006), la Ville a mis l'accent sur le vivre ensemble et la cohésion sociale, là où la Préfecture prônait le rappel à l'ordre et à la sécurisation de l'espace public : d'un côté, on a une action publique au nom du vivre ensemble et de la cohésion sociale et, de l'autre, une action publique au nom de l'entrave à l'ordre public et à la sécurité publique.

En effet, pour la Ville, il fallait expérimenter autre chose que le seul rappel à la règle et la seule sécurisation de l'espace public. C'est pourquoi elle va lancer un appel aux différents acteurs de la ville afin que ceux-ci proposent des alternatives à la répression policière.

C'est dans ce contexte que le Centre régional information Bretagne (CRIJ) a mis en place l'expérience des nuits alternatives baptisées « soirées Dazibao », sur ce principe : des jeudis soirs organisés dans un lieu, jusqu'à 3h du matin, gratuits et ouverts à tous, sans alcool en vente à l'intérieur, avec une offre d'activités des jeunes des associations, des jeunes artistes et des jeunes acteurs de la ville. En donnant ainsi des moyens aux jeunes pour qu'ils inventent et organisent des soirées ouvertes, gratuites, mais encadrées, et où ils pouvaient partager autre chose que des

soirées beuveries, l'idée était de les accompagner et de les aider à faire la fête, tout en réduisant leurs prises de risque.

Cela s'est traduit par la définition d'un cadre sur la base de l'intervention en milieu festif, qui s'est concrétisée par la mise en place de quatre groupes de réflexion et d'un groupe de pilotage, qui devait faire le lien entre les groupes. L'intérêt d'une telle démarche, comme l'explique cette ancienne coordinatrice du Prév'en ville, c'était d'être réactif, puisque leur constat, en matière de prévention et de réduction des risques, était de ne pas aller souvent assez vite par rapport à l'évolution des comportements des jeunes :

> « Les jeudis soirs étudiants étaient un sujet brûlant au niveau de l'actualité, donc bah les acteurs se sont mobilisés très très vite. C'est vrai qu'on a pu suivre les évolutions et s'adapter au fur et à mesure. Donc là, l'idée, c'était d'être réactif, c'est pour ça qu'il y a eu plusieurs groupes de travail, pour essayer d'avancer vite, d'expérimenter, de réfléchir, de réexpérimenter, d'être tout le temps dans l'expérimentation. » (Entretien une intervenante du Prév' en ville, novembre 2010)

Le premier groupe a travaillé sur les modalités d'intervention (quel espace, quels outils, qui, comment, à quel comment ?). Le deuxième a réfléchi sur la question spécifique du retour après la fête, puisque ce moment-là semble souvent associé à beaucoup de prises de risques. Sur ce point, l'idée était de faire évoluer l'offre en matière de transport en commun, en s'appuyant sur les besoins et les comportements des jeunes en matière de déplacements pendant les soirées ; il s'agissait aussi de réfléchir à une meilleure diffusion de l'information concernant les modalités de retour et de proposer des actions visant à améliorer les services proposés[81].

[81] Soulignons qu'une plaquette nommée « Comment rentrer après la fête » a été élaborée pour le public consommateur de produits. Celle-ci intègre des messages de prévention et de responsabilisation entre pairs. L'objectif étant d'adapter au mieux sa lisibilité et son maniement pour des personnes en état d'ébriété, sous l'effet de produits psychoactifs ou sobres. L'opération SAM, Capitaine de soirée, a également consisté à mettre en place un stand, notamment lors des Transmusicales afin d'offrir aux conducteurs la possibilité de laisser leur clef pendant la soirée et de faire évaluer leur consommation avant de reprendre la route.

Le troisième groupe, lui, s'est intéressé à la question spécifique des bars, vu que ces derniers étaient désignés par l'Etat et la Préfecture comme l'une des causes de l'alcoolisation massive des jeunes (s'il y avait moins de bars, il y aurait peut-être moins de soucis dans les rues du centre-ville). Or, pour les acteurs de la prévention et de la réduction des risques, il fallait plutôt valoriser les bars, puisque ceux-ci, en associant la consommation d'alcool au partage de la musique, maintenaient une activité de concerts. Acteurs de la vie culturelle, les bars contribuaient également au renforcement du lien social. Par ailleurs, consommer dans un bar, ce n'est pas consommer dans la rue. Ainsi, plutôt que d'éliminer les bars dans le centre-ville comme le souhaitaient l'Etat et la Préfecture, il s'agissait d'imaginer comment travailler avec eux, pour qu'ils puissent, tout en continuant à développer leurs activités, devenir des acteurs de prévention et de réduction des risques.

Le quatrième groupe, enfin, a travaillé avec les organisateurs d'événements festifs, en particulier les salles ou associations qui organisent des concerts ou des festivals à l'année, et qui reçoivent du public régulièrement (association Transmusicales, UBU, Jardin Moderne, Antipode). Sur ce point, il s'agissait de saisir les représentations de ces organisateurs d'événements afin de voir dans quelle mesure ces structures s'approprient (ou ne s'approprient pas) cette dimension de la prévention et de la réduction des risques avec leurs publics.

Comme on peut le constater, ce projet visait tout spécifiquement à mutualiser les compétences de différents champs professionnels et d'acteurs qui intervenaient déjà sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole dans l'objectif de faire évoluer les pratiques en matière de prévention et de réduction des risques, mais surtout de les adapter aux nouvelles pratiques des jeunes en matière de fête :

> « On savait déjà, en construisant ce projet, qu'on ne pouvait pas être partout, et qu'il fallait quand même partager cette mission qui est pour nous une mission de service public. C'était aussi une façon d'aller vers les jeunes, un positionnement de l'adulte par rapport aux jeunes, de ne pas forcément juger ce qu'ils font, mais plutôt d'accompagner des choses, et puis de partager la responsabilité, on va dire. » (entretien une intervenante du Prév'en ville, novembre 2010)

Maintenant que nous savons que c'est le CRIJ qui a mis en place les soirées Dazibao dans le but de désengorger les rues du centre-ville une fois les bars fermés, il nous faut nous arrêter sur cette structure dans l'objectif de mieux cerner la place qu'elle occupe dans l'espace rennais.

1.3) La place du CRIJ dans l'espace rennais

En travaillant la question de la place du CRIJ dans l'espace rennais, nous entendons particulièrement montrer comment la position de cette structure par rapport à la mairie de Rennes a permis à la préfecture de co-financer le dispositif la tête haute. Pour ce faire, deux questions vont ici nous servir de fil conducteur. Premièrement qu'est-ce que le CRIJ ? Deuxièmement pourquoi le CRIJ ?

1.3.1) Le CRIJ et son cahier des charges

Par rapport à la première question, à savoir qu'est-ce que le CRIJ, une manière d'y répondre a été d'examiner son cahier des charges, parce que celui-ci permet de mieux cerner les missions de cette structure. De cet examen, il apparaît que le CRIJ est un lieu de ressources du réseau information jeunesse régional[82]. Il en assure l'animation et le développement en liaison avec la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) et les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS), dans le cadre des orientations débattues au sein de la commission régionale de la jeunesse, des sports et de la vie associative (CRJSVA). Il élabore et diffuse aussi la documentation régionale en complément de celle qui est produite au niveau national (guides, affiches, par exemple). Adhérant à la démarche « Qualité des services de l'information jeunesse » initiée par le ministère chargé de la jeunesse et décrite dans

[82] L'Information Jeunesse (IJ) est une mission d'intérêt général définie et garantie par l'Etat. A ce titre, le ministère chargé de la jeunesse labellise les structures qui constituent, aux plans régional et infrarégional, le réseau Information Jeunesse (centres, bureaux et points Information Jeunesse). Il coordonne et soutient leur développement avec le concours des collectivités territoriales. Il existe un réseau Information Jeunesse qui permet aux jeunes d'avoir accès librement aux informations qui les concernent et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé conduit par des professionnels. Assurant une mission de service public et soutenu par l'Etat et les collectivités territoriales, le réseau Information Jeunesse a pour objectif de permettre aux jeunes d'obtenir des réponses à leurs préoccupations. Soulignons que le réseau Information Jeunesse est constitué de 1500 structures dont 26 Centres régionaux Information Jeunesse (CRIJ).

le référentiel des bonnes pratiques (AFNOR, 2006), le CRIJ accueille et informe des jeunes conformément aux dispositions de la charte de l'information jeunesse (Eyica, 2004)[83].

Lieu de ressources régional pour la jeunesse, le CRIJ assure la promotion et la représentation du réseau régional des bureaux et points information jeunesse (BIJ et PIJ). Il met à jour et diffuse l'annuaire information jeunesse régional ; il organise également des actions de communication en direction des jeunes, des médias et des élus locaux. Le CRIJ anime, coordonne et développe aussi le réseau régional des structures information jeunesse selon huit axes : le renforcement de la qualité de services rendus ; l'élaboration et la diffusion de la documentation régionale ; la coordination d'actions communes ; la conception d'outils méthodologiques ; la mise en place d'espaces d'échanges et d'informations ; le soutien techniques aux structures ; le conseil et l'accompagnement à la création de nouvelles structures en relation avec la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports et les directions départementales de la jeunesse et des sports ; la mise en œuvre d'un dispositif annuel de mesure du niveau de satisfaction des usagers du réseau.

Rappelons que le CRIJ accueille les jeunes de façon à renforcer leur autonomie, à les accompagner et à les sensibiliser si nécessaire. Pour cela, ses locaux doivent être constitués au minimum d'un accueil identifiable, d'un espace d'information en auto-documentation organisé par thématiques, d'espaces spécifiques sur des sujets et services (initiative et aide aux projets, Europe, logement, jobs, santé, par exemple) ainsi que d'un espace qui préserve la confidentialité.

---

[83] Cette charte s'articule autour des règles déontologiques suivantes : une information qui est accessible de manière égale à tous les jeunes, au plus près de leurs lieux de vie ; une information qui répond en priorité aux besoins et aux demandes directes des jeunes, qui sont accueillis dans un souci de disponibilité et de respect de leur identité ; une information qui traite de l'ensemble des sujets qui intéressent ou concernent les jeunes ; une information qui se présente comme exhaustive, objective, exacte, pratique et actualisée ; une information qui utilise les technologies de l'information et de la communication pour promouvoir l'accès des jeunes à de nouvelles formes d'expression culturelle et citoyenne ; un accueil dans un réseau Information Jeunesse qui est gratuit, personnalisé et adapté à la demande, allant de la mise à disposition de l'autodocumentation à l'entretien avec conseil et aide aux démarches, et à l'accompagnement pour les projets personnels ; un accueil du jeune qui répond à des critères de confidentialité : respect du secret professionnel et de l'anonymat du jeune ; un accueil et une information qui sont assurés par des professionnels qualifiés.

Les actions du CRIJ Bretagne s'inscrivent dans le cadre de ce cahier des charges. Concrètement, elles s'articulent autour des axes suivants : le journal d'expression des jeunes Rennais (ZAP), le Fonds rennais d'initiatives jeunes (FRIJ), la bourse à initiatives durables (subvention des projets dans le domaine du développement durable), les bourses d'été (aide financière pour réaliser un petit projet de vacances, de proximité), Graff Rennes (dispositif permettant aux graffeurs de pratiquer leur activité en toute légalité), les soirées Dazibao, le festival de bienvenue des jeunes Rennais (Tam-Tam), les Quartiers d'été, la scène CRIJ (mise en avant des jeunes artistes talentueux lors de la fête de la fête de la musique), Tremplin label Mozaïc (pour soutenir la jeune scène locale), Les Inouïs du printemps de Bourges (soutien des jeunes talents en région Bretagne en s'appuyant sur des relais fidèles) et le Prév'en ville.

Précisons que le dispositif santé du CRIJ Bretagne comporte : un Point accueil écoute jeunes, le Prév'en ville, les bourses santé et les espaces santé en événementiel (Quartiers d'été, Tamtam, par exemple). Rappelons également que le CRIJ Bretagne compte environ 150 professionnels qui sont en relation avec les jeunes.

1.3.2) Une proximité par rapport à la mairie de Rennes

Dans la foulée de cette brève mise en perspective du CRIJ au travers de son cahier de charge, tentons à présent de répondre à notre deuxième question, à savoir pourquoi le CRIJ ? Nous venons de voir que cette structure a dans ses missions, la coordination des actions communes, la conception d'outils méthodologiques et la mise en place d'espaces d'échanges et d'informations. En plus de ces missions d'ordre général, le CRIJ Bretagne entretient surtout une relation de proximité avec la mairie de Rennes.

Rappelons qu'avant la création du Prév'en ville, le CRIJ Bretagne pilotait déjà un certain nombre d'initiatives mises en place ou co-financées par la mairie de Rennes (le journal des jeunes Rennais créé depuis 1991 à l'initiative de la Ville de Rennes ; le Fonds rennais d'initiatives jeunes, qui est co-financé par la Ville, la Direction départementale de la cohésion sociale et Aiguillon Construction ; le dispositif Graff Rennes initié par la Ville en 2002, par exemple et par Rennes Métropole et sa bourse à initiatives durables et ses bourses été.

Aussi, en 1994, la mairie de Rennes avait déjà chargé le CRIJ d'organiser des débats entre chercheurs, professionnels et acteurs de la jeunesse sur le thème « jeunes et cité ». Ce qui s'est traduit par la création d'une « mission jeunesse » dont l'objectif était de bâtir les références d'une politique locale de la jeunesse, mais aussi de mettre en œuvre les chantiers préconisés dans le rapport « jeunes et cité », notamment en sensibilisant les services de la collectivité à une approche transversale des questions de jeunesse. Cela a également favorisé l'émergence d'une culture de partenariat et de délégation de service public autour des références partagées suivantes : cohésion sociale et vivre ensemble, participation citoyenne, donner la parole aux jeunes, démocratisation des pratiques de loisirs (Loncle, 2008).

Soulignons aussi que la Ville de Rennes s'est toujours appuyée sur les associations locales qui œuvrent dans le domaine des politiques de jeunesse. La question des jeunes des quartiers populaires, par exemple, avait déjà mobilisé divers professionnels autour de la collectivité locale, ce qui amené celle-ci à créer, dès la fin des années 1970, un fond d'initiatives jeunes afin de soutenir les réseaux d'acteurs qui lui sont proches, en déléguant des services aux associations pour la gestion des équipements (Bonneau, 2013 ; Loncle 2008).

A présent que nous savons que le CRIJ Bretagne occupe une place centrale dans l'espace rennais en matière d'actions en direction de la jeunesse (coordination d'actions communes, conception d'outils méthodologiques, mise en place d'espaces échanges et d'informations, par exemple) ; maintenant que nous savons que cette structure entretient une relation de proximité avec la mairie de Rennes, penchons-nous sans attendre sur l'expérimentation des Dazibao mise en place et portée par cette structure.

1.4) De l'expérimentation des soirées Dazibao à la création du Prév'en ville

Deux raisons au moins expliquent notre intérêt pour ces nouveaux jeudis soirs mis en place par le CRIJ. La première, c'est que ces nouveaux jeudis soirs vont eux-mêmes favoriser des prises de risque et, par conséquent enclencher la réflexion qui a conduit à la création du Prév'en ville. La deuxième raison découle de la première, car ce sont les prises de risque à l'extérieur et à la sortie des Dazibao, qui vont permettre à la Préfecture de co-financer le dispositif la tête haute.

1.4.1) La question des prises de risque à l'extérieur des Dazibao

Posée comme alternative à la répression policière, l'expérimentation des Dazibao démarre en mars 2005 et fonctionne pendant douze semaines consécutives (de mars à juin 2005), dans la salle du Liberté ou quand celle-ci n'était pas libre, sous chapiteau à la caserne Mac Mahon. Selon un responsable du CRIJ, ces nuits alternatives et sans alcool en vente à l'intérieur ont progressivement rassemblé de nombreux jeunes et sont rapidement apparues comme une réponse pertinente à la bagarre de rue qui pouvait s'engager entre les jeunes et les forces de l'ordre, car là où les services de la police et la Préfecture faisaient venir des CRS et des canons à eau, ces soirées ont réussi à faire en sorte que les jeunes ne soient plus place Saint-Michel, à la sortie des bars, mais viennent plutôt participer aux soirées Dazibao, puis décident de rentrer chez eux, quand la soirée prenait fin, plutôt que de rester dans les rues de Rennes :

> « On a contribué, on va dire, à desserrer l'étau, à calmer le jeu, à faire qu'il n'y ait plus autant de CRS en tout cas dans des rues et pas d'affrontements. » (entretien représentant du CRIJ, octobre 2010)

Pour autant, ces douze semaines d'expérimentation ont montré que si ces nouveaux jeudis soirs sont agréables et si les jeunes adhèrent majoritairement à leur principe alors qu'il n'y a pas de consommation d'alcool proposée, des centaines de jeunes restaient à l'extérieur à terminer leurs bouteilles et à consommer de l'alcool, ou alors n'entraient pas forcément dans la salle du Liberté, parce que l'alcool était interdit d'entrer. Un représentant du CRIJ raconte ainsi comment, pendant ces douze semaines, il a pu constater, en fermant la salle du Liberté à 4h du matin (une heure après la fermeture officielle, pour laisser le public partir), qu'un certain nombre de jeunes était dans une extrême précarité à l'extérieur de la salle, que la consommation d'alcool était excessive, que beaucoup de jeunes filles étaient de plus en plus concernées par des comas éthyliques, et que la consommation de produits était de plus en plus présente.

Ces constats laissent penser que si les soirées organisées par le CRIJ servent à désengorger les rues de Rennes après la fermeture des bars[84] et si elles représentent un refuge pour nombre de jeunes qui n'ont pas assez de moyens pour fréquenter les bars et les discothèques, elles ne constituent pas une solution miracle à l'arrêt de la consommation de l'alcool chez les jeunes, qui relève plus d'autres considérations sociales, notamment la façon d'appréhender l'avenir pour la jeunesse et le rapport à l'alcool :

> « On sait qu'il y a des jeunes qui boivent avant de rentrer dans nos soirées. Nous, on a dit qu'on est tout à fait disposé à discuter avec eux à l'extérieur de la salle. On ne se soucie pas moins des 500 qui sont dehors que des 3000 qui sont dedans, mais donnez-nous des moyens pour pouvoir discuter avec eux. » (entretien représentant du CRIJ, octobre 2010)

En juin 2005, le CRIJ arrête l'expérimentation des nuits alternatives. Non pas parce qu'elle s'était essoufflée, mais plutôt parce que cette période coïncide avec la fin de l'année étudiante. Au mois de septembre suivant (à la rentrée), la Ville valide le dispositif Dazibao et demande au CRIJ de poursuivre l'expérimentation. Toutefois, la question suivante demeure : alors que la Mairie de Rennes vient de valider le dispositif des soirées alternatives, comment peut-on accompagner la prise de risque à l'extérieur des Dazibao ?

1.4.2) La création du Prév'en ville pour accompagner les prises de risque générées par les Dazibao : entre volonté de l'Etat de ne pas être en reste et préoccupations communes des acteurs de terrain

Face à ce questionnement, la Préfecture, en parallèle à son intervention musclée, propose au CRIJ de financer la prévention à l'extérieur et à la sortie des Dazibao. Dit autrement, là où la Ville soutient les Dazibao à hauteur de 100 000 euros par an, la Préfecture, elle, entend subventionner la prévention et la réduction des risques à l'extérieur de ces mêmes Dazibao et d'autres soirées

[84] Selon les sociologues rennais de Jeunesse-développement-Intelligents-activité de recherche développement en sciences humaines et sociales (JEUDEVI), on observe depuis les années 2000, une massification des populations festives dans les rues après la fermeture des bars, surtout dans les centres-villes.

organisées à concurrence de 40 000 euros[85]. Un responsable du CRIJ explique cet intérêt soudain de l'Etat en ces termes :

> « Je pense qu'il y a eu un conflit politique fort. Une volonté de la part de l'Etat de ne pas être en reste sur les efforts que la Ville avait pu faire de son côté pour calmer le jeu, et donc de pouvoir amener quelque chose, si je puis dire, dans l'affaire. » (entretien représentant du CRIJ, octobre 2010)

Disons qu'en finançant la prévention et la réduction des prises de risque à l'extérieur et à la sortie des nuits alternatives, la Préfecture a manifesté sa volonté de proposer une autre réponse, c'est-à-dire une réponse moins répressive aux consommations festives des jeunes Rennais.

Dans la foulée de cette proposition, le CRIJ, en tant qu'organisateur des nouveaux jeudis soirs, se rapproche des associations et des structures qui intervenaient déjà de façon ponctuelle dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques, et leur suggère de créer ensemble un collectif dans l'optique d'accompagner les prises de risque nées de ces nouveaux jeudis soirs, mais aussi d'autres manifestations festives ayant lieu autour de Rennes (Transmusicales, festival Rock'n solex, fête de la musique, par exemple). Si le CRIJ a voulu faire bénéficier cette subvention de l'Etat à ses partenaires, son choix de créer un collectif tient surtout du fait que cette structure n'est pas spécialisée dans les questions de prévention et de réduction de risques en milieu festif :

> « On n'était pas spécialiste. On ne pouvait pas assumer ça tout seul. C'est pourquoi on a réuni les partenaires avec qui on travaillait à l'occasion des Transmusicales depuis de nombreuses années en leur disant, nous, tous seuls, on ne peut pas y arriver, il y a une demande, les jeunes viennent chercher l'information, du matériel ; ils continuent à être dehors. Nous, on ne sait pas faire. Comment peut-on faire en sorte que cette réponse à

[85] Relativement au modèle économique, il fonctionne sur ce principe : le CRIJ perçoit les subventions et les structures qui interviennent (par l'intermédiaire de leurs salariés ou de leurs bénévoles), reçoivent une subvention qui est calculée en fonction de la durée de l'intervention (de 22h à 3h du matin, soit 6h environ).

certains débordements, entre guillemets, puisse être une réponse cohérente, pour qu'on ne nous dise pas : vous ouvrez un événement festif, vous ne faites qu'augmenter les prises de risque. » (entretien une intervenante du Prév'en ville, novembre 2010)

Cette réflexion collective des acteurs de terrain s'est traduite par la création du Prév'en ville, sur ce principe : proposer, sur un certain nombre de temps festifs identifiés sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole, la présence d'un certain nombre d'acteurs de prévention et de réduction des risques, du début à la fin de la manifestation et du site, que ce soit en plein air ou en salle. Ainsi, plutôt que de tenter de supprimer la consommation d'alcool, il était question de travailler sur les risques liés aux consommations et sur les attitudes à développer pour mieux les gérer, ou alors pour moins s'exposer.

Si la Préfecture, en finançant la prévention et la réduction des risques à l'extérieur des Dazibao, a contribué à la création du Prév'en ville, les expériences du Sid coz café et du Prév'en Trans aussi ont été d'un apport non négligeable.

Pour rendre compte de leur influence, soulignons d'emblée qu'avant la création du Prév'en ville, en 2005, des dispositifs de prévention et de réduction des risques en milieu festif existaient déjà depuis le milieu des années 1990 à Rennes. Cette action était organisée et proposée lors du festival des Transmusicales, autour d'un dispositif qui s'appelait le Sid coz café. Cette appellation n'avait pas de signification particulière si ce n'est que les Transmusicales avaient un espace qui était assuré par un certain nombre d'associations de prévention et d'aide en direction des toxicomanes autour du sida (AIDES, les éducateurs du Relais, les acteurs de la réduction des risques en matière d'addictologie, etc.,), que les campagnes nationales de prévention, à l'époque, mettaient l'accent sur la prévention du sida, et que les crédits qui permettaient aux associations d'agir et d'être en situation de rencontre avec le public étaient essentiellement ciblés sur le sida (entretien représentant du CRIJ, octobre 2010 ; entretien responsable associatif, octobre 2010).

Petit à petit, le Sid coz café a investi les sites des concerts et le cercle d'intervenants s'est élargi avec l'intégration aussi bien des acteurs et des structures de prévention moins spécialisés sur les comportements à risque et les produits (La mutuelle des étudiants, le Centre information jeunesse, le Planning familial, etc.,) que ceux qui avaient des compétences médicales (les

infirmiers et les médecins du Centre hospitalier, Médecins du monde, par exemple). Disons qu'en proposant une *rave party* en marge de leur festival, les Transmusicales ont accentué la consommation d'alcool et des drogues, ce qui voulait dire qu'en plus du sida, il fallait prendre en compte les questions liées à la consommation d'alcool et des drogues pour tenter de prévenir et de réduire les risques en milieu festif.

C'est pourquoi le Sid coz café a pris le nom de Prév'en Trans dans l'objectif de proposer, une fois par an, pendant les trois ou quatre jours des Transmusicales, la présence d'acteurs de la prévention et de la réduction des risques sur le site du festival. Soulignons que si les organisateurs des Transmusicales ont accepté de faire une place aux associations et structures de prévention et de réduction des risques, cette présence leur a semblé dans un premier temps stigmatisante, puisqu'elle pouvait laisser penser que la question des consommations festives ne se posait que lors des Transmusicales.

Au moment de formuler une réponse aux prises de risque à l'extérieur et à la sortie des Dazibao, le Prév'en ville est alors apparu comme une évolution naturelle des expériences du Sid coz café et du Prév'en Trans : il y avait déjà eu des expériences et là, à nouveau, il y a une expérience du bus :

> « Il y avait le Sid coz café, après, le dispositif s'appelait Prév'en Trans, pour les Transmusicales, et du coup, les acteurs du Prév'en Trans, au moment où on les a réunis, on s'est dit : bon allez, qu'est-ce qu'on peut proposer là, c'est le moment ou jamais, est-ce qu'on y va, qui y va, comment on y va, qu'est-ce qu'on écrit, à qui on écrit (rire), et il faut un nom toute suite, et hop, Prév'en ville. C'était logique, puisque l'idée, c'était d'intervenir sur d'autres événements festifs en ville. Le mot est né comme ça. Je crois qu'on avait tellement déjà partagé de choses, et on avait émis tellement d'idées qu'on savait presque ce qu'il aurait fallu faire (rire). » (entretien une intervenante du Prév'en ville, novembre 2010)

Ce responsable associatif abonde dans le même sens. Pour lui, le Prév'en ville, bien que géré par le CRIJ, découle des expériences du Sid coz café et du Prév'en Trans qui, elles, étaient portées par l'AAPF :

« Cela découle du Prév'en Trans qui a été porté par l'AAPF au départ. Et donc le Prév'en ville est porté par le CRIJ, parce que celui-ci portait déjà les soirées Dazibao. Naturellement, comme ils avaient [le Crij] un volet qui travaille sur la question de la santé, notamment par l'intermédiaire des bourses santé de la ville de Rennes, ils ont été naturellement déterminés à porter ce projet-là. On a passé un peu le flambeau du Prév'en Trans sur le Prév'en ville, donc il y a eu un glissement. Et nous, on a gardé l'AAPF et la gestion du collectif Orange bleue. » (entretien responsable associatif, octobre 2010)

C'est aussi l'avis de ce représentant du CRIJ, qui reconnaît que sa structure n'a pas inventé la réduction des risques en milieu festif ; elle a seulement initié la mise en place d'une intervention régulière avec des acteurs de réduction des risques qui le faisaient que très ponctuellement, en l'occurrence une mobilisation sur les Transmusicales une fois par an, et qui faisaient régulièrement savoir qu'il y a d'autres moments dans l'année où il est nécessaire d'être présent :

« En tant qu'organisateur de ces nouveaux jeudis soirs, on a simplement dit à ces acteurs qu'on voit bien cette réalité, et on vous propose d'y faire face. C'est donc à notre initiative qu'un savoir-faire qui n'était que trop peu exploité a pu être mis en place collectivement. Mais le Centre information jeunesse n'a pas dans ses missions de faire de la prévention santé, ni de la réduction des risques. Les acteurs de la réduction des risques, ils ont un savoir-faire particulier, une connaissance particulière des produits. Donc, on leur a simplement proposé de nous rejoindre sur une dynamique collective, dans la mesure où nous avions été désignés comme les acteurs possibles de quelque chose de nouveau. Donc, je ne vous dirai pas que nous l'avons inventé, nous l'avons suscité dans un cadre qui nous appartenait. » (entretien représentant du CRIJ, octobre 2010)

Ces différents extraits confirment notre intuition, à savoir que l'idée du Prév'en ville est née à la fois de l'actualité locale (les fameux jeudis soirs des étudiants rennais) et des préoccupations communes des acteurs de terrain qui se retrouvaient déjà, plusieurs nuits, en contact direct avec le public du milieu festif, et qui se croisaient régulièrement à l'année, dans le cadre de différents projets.

Cette préoccupation commune des acteurs de terrain a consisté à dire que l'intervention en milieu festif a du sens et de la cohérence ; elle permet une première prise de contact entre les jeunes et les acteurs de santé ; elle permet de repérer des structures et de mettre en mots certains questionnements des jeunes ; elle est aussi porteuse de ce message : plutôt que de limiter la fête, il faut l'accompagner. Un autre message a été de dire qu'il existe d'autres gros rassemblements festifs dans l'année, et que ce qui ferait sens, ce serait de donner des moyens aux acteurs de prévention et de réduction des risques afin de pouvoir les accompagner. En ce sens, on peut dire que le jeu politique entre la Ville de Rennes et la Préfecture a été en quelque sorte une fenêtre d'opportunité (Kingdon, 1995), qui a permis à ces différents messages de trouver des moyens pour exister (entretien une intervenante du Prév'en ville, novembre 2010).

Avant de ponctuer cette mise en perspective de l'émergence et de la mise en place du Prév'en ville, un dernier point mérite d'être abordé, à savoir la place de ce dispositif dans le contexte rennais de l'intervention en milieu festif.

1.4.3) La place du Prév'en ville dans le contexte rennais de l'intervention en milieu festif

En nous saisissant de cette question, nous souhaitons davantage mettre en évidence la spécificité de ce dispositif. Pour ce faire, tentons de le situer par rapport à deux autres dispositifs qui opèrent sur le territoire rennais : le collectif Orange bleue et le Noz'ambule. L'intérêt de cette mise en perspective est de comprendre en quoi le Prév'en ville diffère des autres dispositifs de prévention et de réduction des risques qui interviennent en milieu festif.

1.4.3.1) Le Prév'en ville et l'Orange bleue

N'ayant aucune signification particulière si ce n'est que « la terre est bleue comme une orange », une référence au poème de Paul Eluard, l'Orange bleue est un collectif de trois associations : l'Association d'addictologie d'aide de prévention et formation (AAPF), l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) et l'association Liberté couleurs.

L'AAPF est une réponse apportée en 1977 à la demande de formation à la fois des particuliers, des parents, des adultes, mais aussi des infirmières et des médecins au sujet de la question des

drogues illicites et des addictions. Selon un responsable associatif, le Centre de soins de l'hôpital Guillaume Régnier n'était pas à mesure de répondre à ladite demande non seulement faute de crédit, mais surtout parce que les crédits fléchés autour de l'hôpital avaient des traits spécifiques sur le soin. C'est dans ce contexte que les soignants et les professionnels dudit Centre ont décidé de créer une association dans l'objectif d'avoir des financements autre que ceux de l'hôpital public. Aujourd'hui l'action de l'AAPF s'articule autour de quatre axes : information (auprès des parents, adultes, bénévoles, professionnels, etc.,), prévention (intervention en milieu scolaire, étudiant, d'insertion, culturel, sportif ; réduction des risques, d'une part, en milieu festif avec le collectif Orange bleue et, d'autre part, auprès de publics vulnérables avec les échangeurs/distributeurs de seringues), aide (écoute et accompagnement dans le cadre du Point accueil écoute jeune et soutien aux personnes en démarche de soins) et formation (programme de formation annuel et formations ad hoc adaptées à la demande) en partenariat avec le Pôle addictions précarité et d'autres structures spécialisées œuvrant dans le domaine des drogues et des addictions.

Créée en 1999, Liberté couleurs est, elle, une association de prévention qui essaie d'aborder les conduites et comportements à risque des jeunes de 10 à 30 ans de manière ludique et interactive. L'idée étant de favoriser une prise de conscience chez le public visé. Intervenant auprès des structures consacrées à la jeunesse, elle peut être contactée soit par l'intermédiaire des jeunes qui ont des questions et qui souhaitent échanger autour des thèmes de santé, soit par l'intermédiaire des professionnels qui, dans le cadre de projets de santé, travaillent avec les jeunes (lycée, collège, maisons de quartier, milieu carcéral, par exemple). Les thèmes suivants se situent en haut de liste des sujets abordés par Liberté Couleurs : la vie affective et amoureuse, la sexualité et l'orientation sexuelle, les risques sexuels (IST et Sida). D'autres thèmes sont également traités : la consommation de produits licites et illicites, les violences à caractère sexiste, la question de la gestion de soirées et de gestion des uns et des autres, les relations aux autres, les relations entre les filles et les garçons, etc.

Enfin, l'action de l'ANPAA est de promouvoir une politique globale de prévention et de réduction des risques et des conséquences liés à la consommation de produits psychoactifs (alcool, tabac, médicaments psychotropes, cannabis et autres drogues. D'autres addictions

comportementales sont également visées : jeux vidéo, Internet, etc. L'ANPAA développe également des activités de prévention, de soins et d'accompagnement social, en prenant en compte l'ensemble des facteurs individuels et environnementaux à l'origine des conduites à risque. Ces activités s'articulent autour des missions de coordination de projets de prévention, de conseil méthodologique, de création d'outils pédagogiques, de formation et documentation. En Bretagne, l'ANPAA gère plusieurs Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ; l'association collabore avec de nombreux partenaires pour développer des actions d'éducation et de promotion de la santé ; elle aide aussi des personnes en difficulté avec leurs pratiques addictives ainsi que leur entourage.

Au sein de l'Orange bleue, l'AAPF s'occupe beaucoup plus des drogues illicites, tandis que l'ANPAA et Liberté couleurs s'occupent respectivement de l'alcool et des risques sexuels.

Ceci étant dit, le Prév'en ville et l'Orange bleue sont deux collectifs qui fonctionnent selon un même principe : une association support qui perçoit les subventions, et qui propose à d'autres équipes d'intervenir contre une rémunération (les structures sont souvent rémunérées pour une intervention de 6h). Toutefois, ces deux collectifs se distinguent sur deux principaux points. Le premier a rapport avec le territoire d'intervention. Alors que le Prév'en ville intervient sur le territoire de Rennes et de Rennes Métropole, l'Orange Bleue, bien que faisant partie du Prév'en ville, intervient dans toute la Région Bretagne.

Le deuxième point concerne leur mode d'organisation : le collectif Orange bleue dispose d'un coordinateur général et des intervenants qui sont, pour certains, des professionnels des trois structures qui le composent et, pour d'autres des bénévoles qui sont formés à l'intérieur du dispositif, ce qui n'est pas le cas du Prév'en ville qui ne forme pas du tout de bénévoles. Toutefois, il importe de souligner que certains bénévoles qui interviennent dans le Prév'en ville le font pour le compte de l'Orange bleue. Par ailleurs, si le Prév'en ville dispose d'un espace mobile (le bus), l'Orange Bleue, lui, n'intervient que sous tente et mène principalement ses actions en milieu festif techno.

1.4.3.2) Le Prév'en ville et le Noz'ambule

Relativement au Noz'ambule, il nous faut avant tout préciser qu'il ne s'agit pas d'un collectif comme le Prév'en ville, mais plutôt d'un outil de la Ville de Rennes, qui intervient par l'intermédiaire de deux prestataires : l'ANPAA et la mutuelle des étudiants (LMDE). Une autre différence se situe au niveau du territoire d'intervention, puisque le Noz'ambule intervient dans l'hyper-centre-ville rennais, avec un temps de soirée qui est différent de celui du Prév'en ville. Les deux dispositifs se distinguent aussi par leur mode d'intervention : alors que le Prév'en ville intervient dans un lieu bien ciblé où l'on propose des activités, le Noz'ambule, lui, intervient sur l'espace public avec un premier temps de déambulation d'étudiants qui, dans le cadre de la prévention par les pairs, sillonnent les rues du centre-ville, et vont dans les bars, avec un point fixe autour d'une camionnette. Cette déambulation des étudiants de la mutuelle des étudiants est suivie de celle des professionnels de santé (infirmiers, animateurs de prévention, éducateurs), qui font à la fois de la médiation (lorsque les gens sont agités) et de la veille sanitaire autour des personnes qui peuvent être plus ou moins conscientes dans le froid ou blessés par des bouts de verre.

Par ailleurs, alors que le Noz'ambule intervient deux soirs par semaine (le jeudi soir pour les étudiants et le vendredi soir pour les lycéens), le Prév'en ville, en revanche, n'effectue qu'une vingtaine de sorties par an et n'intervient que lors de grands rassemblements festifs (Dazibao, Transmusicales, fête de la musique, festival Rock'n solex, Quartiers d'été, etc.). De plus, contrairement au Prév'en ville qui n'intervient que dans des lieux formels, le Noz'ambule mène ses actions dans lieux informels, et avec cette spécificité qui consiste à donner l'information pour en discuter. Rappelons que le Prév'en ville a constitué l'un des groupes ressources pour la Ville de Rennes, lors des réflexions et des préconisations qui ont conduit à la création du Noz'ambule en 2007.

Comme on peut le constater, les trois dispositifs sont plutôt complémentaires. L'on peut même noter le fait qu'il y a un travail en réseau sur le territoire rennais autour de cette question de la prévention et de la réduction des risques en milieu festif, avec des acteurs qui mutualisent leurs compétences, et qui se regroupent dans différents projets. Toutefois, ce qui fait la spécificité du

Prév'en ville par rapport à l'Orange bleue et au dispositif Nozambule, c'est sa partie mobile, son bus.

Maintenant que nous savons que l'initiative rennaise le Prév'en ville est née à la fois de l'actualité locale et des préoccupations communes des acteurs de terrain qui se retrouvaient plusieurs nuits en contact direct avec le public du milieu festif ; maintenant que nous avons montré en quoi ce dispositif diffère des autres dispositifs qui opèrent sur le territoire rennais, intéressons-nous à sa partie la plus visible et la plus opérationnelle, à savoir son bus itinérant.

2) Le « 4 bus »[86], l'espace itinérant du Prév'en ville

Deux raisons au moins expliquent notre intérêt pour cette partie mobile du Prév'en ville. D'abord parce que c'est celle sur laquelle il y a eu plus de communication. Ensuite, parce que c'est celle que nous avons observée dans le cadre de notre travail.

Pour rendre compte de cet espace mobile, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous tenterons de comprendre comment cette idée du bus est apparue aux concepteurs du projet. Dans un second temps, nous essaierons une mise en perspective du paysage de cet espace, en insistant tout particulièrement sur sa configuration, les structures qui y interviennent et le profil de son public. Une fois que ce travail cela fait, nous nous intéresserons ensuite à ce que disent les jeunes à propos du « 4 bus », mais aussi à ce qu'ils « fabriquent » avec cet espace ambulant.

2.1) L'idée du bus dans l'élaboration du projet

Soulignons d'emblée que si le Prév'en ville a rapidement pris la forme d'un dispositif ambulant, d'un bus, l'idée d'un dispositif itinérant de prévention et de réduction des risques en milieu festif n'est pas née avec cette initiative rennaise, car d'autres expériences avaient déjà été menées

[86] Cette appellation fait écho au « 4 bis », qui est à la fois le nom du bâtiment qui abrite les locaux du CRIJ et une autre manière pour désigne le CRIJ Bretagne.

auparavant. Pensons au bus de prévention de Médecins du Monde, ou encore aux *Chill out* (espaces de repos avec de grandes tentes) de Techno Plus ou du Tipi[87], qui permettaient déjà, dans le milieu des années 1990, à ces associations d'intervenir en milieu festif.

Pour autant, si cette idée du bus s'est rapidement imposée aux concepteurs du projet, c'est parce que le bus, en plus d'être un espace visible dans lequel on peut « se poser » pour discuter, disposer d'information et du matériel de prévention, permet à l'équipe d'intervention de bouger en ville en fonction des déplacements du public :

> « L'idée du bus, c'est l'idée de voyage, de trip ; ce n'est pas un lieu formel, ça peut se déplacer, c'est sympa, surtout quand il est décoré. Du coup, on savait que ça marchait plus ou moins. On ne prenait donc pas beaucoup de risques en développant cet aspect-là. Les gens aiment bien cette idée de bus, et puis c'est mobile, on peut en déplacer, on peut aller là où sont les gens. C'est pratique. »
>
> Qu'est-ce qui vous fait penser que les jeunes aiment cette idée du bus ?
>
> « D'abord, ce sont eux-mêmes (les jeunes) qui le disent. Ensuite, je pense que ça fait partie un peu du monde alternatif. Ça fait penser au voyage, c'est moins formel qu'un centre de soins. Je pense que c'est plus facile d'entrer dans un bus que de pousser la porte d'un centre de soins, d'un dispensaire ou d'un hôpital. Et puis, ça se situe au milieu de la fête, et c'est ça qui est important pour ne pas déplacer un centre de soins. On peut

[87] Créée en 1995, Techno Plus (ou Techno +) est une association qui, en plus de promouvoir la musique techno, s'est lancée dans une mission de réduction des risques liés aux pratiques festives, et tout spécifiquement la consommation des substances psychoactives. L'association mène des actions de réduction des risques en milieu festif (*free party* et *teknival*, par exemple). Ses volontaires vont sur le terrain et mettent à disposition de l'information par des flyers dans l'objectif d'informer sur les risques (consommation de drogues, sexualité, risques auditifs, piercing, prévention routière, etc.,) et du matériel pour réduire ces risques (préservatifs, éthylotests, matériel propre et usage unique de sniff et d'injection, eau, etc.,). Le TIPI aussi mène des actions de réduction de risques en milieu festif, en particulier auprès des jeunes qui estiment que la fête a un rôle primordial dans la vie tant au niveau de l'appartenance sociale et du collectif que du point de vue de leur équilibre personnel. Ses actions d'accompagnement et de prévention ont commencé en 1994, grâce à la scène ouverte de consommation qu'était le milieu festif free des années 1990. Elles ont pour objectif de responsabiliser l'usager face à lui-même et à sa propre santé par la gestion de l'usage à défaut. S'agissant de Médecins du Monde, c'est depuis 1997 que cette association mène une action de prévention et de réduction des risques liés à l'usage des produits psychoactifs au sein des événements festifs en milieu urbain.

déplacer le bus, on peut avoir un espace confidentiel dans le bus » (entretien responsable de l'Orange Bleue, intervenant du Prév'en ville, octobre 2010)

Disons qu'en partant sur cette idée du bus, les concepteurs du projet ont voulu créer un intérieur le plus modulable possible pour que les usagers puissent s'approprier ce lieu, car il y avait, depuis les années 1970, en France, cette tradition qui était de proposer des lieux de soin spécialisés qui, pourtant, semblent faire peur au public visé. La nouveauté du bus et de son idée de voyage était donc de trancher avec cette tradition de lieux un peu aseptisés et sanitaires afin de susciter cette appropriation du lieu :

« C'est plus facile avec un bus qu'avec un lieu aseptisé, sanitaire, des mots qui font peur et qui ne sont pas sympathiques. L'idée du bus, c'est l'idée de la fête qui est l'idée de voyage. Après, c'est vrai que le Crij a développé de la documentation autour de l'emploi, de la culture, etc. Ça peut être aussi un lieu d'écoute, puisque le Crij a un Point écoute, un SAS, qui participe aussi du Prév'en ville. Donc l'idée, c'était de pouvoir proposer toute cette ressource qu'il peut y avoir au Crij, parce qu'il y a des tas de gens qui n'iront jamais au Crij, soit parce qu'ils habitent des quartiers, soit parce qu'ils trouvent que le Crij n'est pas leur truc, mais plutôt une vitrine. Le bus c'est autre chose, et l'idée est de mettre à disposition de la documentation en proximité, pour que les gens puissent la côtoyer un petit peu, c'est-à-dire s'apercevoir qu'il y a des ressources. Donc ça passera peut-être par le bus avant d'accéder au Crij. » (entretien responsable de l'Orange bleue, intervenant du Prév'en ville, octobre 2010)

Si le bus devait permettre une première prise de contact entre les jeunes et les acteurs de santé et s'il devait servir de porte d'entrée vers d'autres structures plus spécialisées, les concepteurs du projet, en adoptant cette idée du bus, ont également voulu que l'extérieur de l'événement ne soit pas uniquement investi par la police et les agents de sécurité (rondier, rondier intervenant, agent cynophile de sécurité, par exemple) :

« C'était important d'être dehors, d'avoir une présence adulte, professionnelle et bienveillante. Il fallait une autre présence à l'extérieur, et pas uniquement celle de la

police et de l'encadrement public. » (entretien animatrice du Prév'en ville, novembre 2010)

Avec un bus de prévention en dehors de l'événement, il s'agissait aussi de faire en sorte que les individus qui fréquentent et participent aux nouveaux jeudis soirs organisés par le CRIJ, mais qui restent à l'extérieur parce que l'alcool est interdit d'entrer, puissent accéder au bus tout en conservant leur alcool ou leurs animaux (les chiens, notamment) :

> « Le bus a été l'occasion de dire qu'on peut faire avec le bus. C'est un accès facile, facilement repérable, qui plaît aux marginaux, entre guillemets, et qui va nous permettre de pouvoir approcher tout un public qui échappe plus ou moins à la prévention. » (entretien responsable associatif, octobre 2010)

Nous savons donc que quatre raisons au moins ont amené les concepteurs du projet à adopter l'idée du bus : pouvoir bouger en ville en fonction des déplacements du public, créer un espace le plus modulable possible pour faciliter son appropriation par les jeunes, faire en sorte que l'extérieur de l'événement ne soit pas uniquement investi par la police et les agents de sécurité, pouvoir atteindre le public qui restait à l'extérieur des nouveaux jeudis soirs organisés par le CRIJ, parce que l'alcool était interdit.

2.2) Le paysage du « 4 bus » : configuration, structures qui interviennent et profil du public

L'autre élément intéressant à analyser dans cette présentation du bus itinérant du Prév'en ville est son aménagement. Cette perspective est particulièrement intéressante, parce qu'elle pose le cadre qui va nous permettre d'interroger les relations qu'entretiennent les jeunes avec cet espace mobile. Pour cela, intéressons-nous à la configuration intérieure de ce bus, au profil des structures qui y interviennent et à celui de son public.

2.2.1) Un intérieur divisé en trois parties non étanches

Schématiquement, ce bus de prévention peut être divisé en trois principales parties. La première, située à l'avant du bus (côté du conducteur), est composée de trois banquettes-lit, qui font office à

la fois de lieu de repos pendant la fête et d'écoute pour les personnes qui souhaitent des entretiens individuels avec les intervenants. La deuxième partie, située à l'arrière du bus, comprend une sorte de bar/comptoir, qui sert à la fois de lieu de discussion et où l'on peut se faire servir un thé ou un café. C'est aussi le côté où l'on peut solliciter des kits pour des drogues à paille. La partie centrale du bus, elle, est le domaine du matériel de prévention et de réduction des risques le plus consommé, à savoir les préservatifs (masculins et féminins), les gels lubrifiants, les éthylotests et les bouchons d'oreilles.

Evidemment, ces trois parties ne sont pas étanches, puisqu'elles accueillent toutes une documentation sur différentes thématiques (alcool, tabac, cannabis et autres drogues, rapports sexuels non protégés, violence, suicide, etc.,), qui est disposée sur les côtés du bus. De plus, l'intérieur du bus a été aménagé de manière à faciliter la circulation des usagers d'un sous-espace à l'autre. Un exemple, l'usager qui accède par l'avant du bus peut choisir de se limiter à l'espace dédié au repos qui s'offre en premier à lui ; il peut choisir de s'avancer vers la partie centrale bus afin de récupérer le matériel de prévention ; il peut également s'approcher du bar/comptoir pour se faire servir un café ou un thé. De même, celui qui entre par la partie centrale du bus peut, soit directement récupérer le matériel de prévention et de réduction de risques qui se trouve en face de lui, soit se diriger vers le bar/comptoir, soit encore marcher vers l'espace de repos.

Soulignons qu'un espace de repos est souvent aussi aménagé à l'entrée du bus. Ici, on peut s'attabler pour discuter autour d'un verre, d'un café ou d'un thé. On peut aussi y fumer sa cigarette, puisqu'il interdit de fumer dans le bus.

2.2.2) Des structures aux compétences variées et complémentaires

Une autre manière de présenter cet espace du bus est de faire connaître les structures qui prennent part à cette action. Nous savons que quatre à huit bénévoles et professionnels expérimentés dans le domaine de la prévention et de la réduction des risques, interviennent généralement pour chaque soirée. Plutôt qu'une présentation individuelle des intervenants, nous avons choisi de mettre l'accent sur les structures, puisque ce ne sont pas les mêmes personnes qui interviennent à chaque sortie du bus. Par ailleurs, le CRIJ pilote ce dispositif avec de nombreux partenaires. Ce

sont ces partenaires qui retiendront ici notre attention, puisque le Crij a largement été présenté lorsqu'on a examiné la place de cette structure dans l'espace rennais. En nous arrêtant sur ces structures, nous entendons mettre en évidence l'apport de chacune d'entre elles dans le dispositif, notamment en termes de compétences[88].

Composée de l'ANPAA, de l'association d'addictologie d'aide de prévention et de formation en Bretagne (AAPF) et de l'association Liberté couleurs, L'Orange bleue, par exemple, travaille spécifiquement sur les problématiques des drogues illicites (AAPF), de l'alcool (ANPAA) et des risques sexuels chez les jeunes (Liberté couleurs). Dans le Prév'en ville, l'Orange bleue apporte des compétences à la fois sur la réduction des risques auprès des personnes qui s'injectent des drogues et sur l'usage de certains outils (éthylotests, réglettes pour calculer sa consommation). Ses intervenants proposent également de l'écoute aux jeunes qui veulent discuter des risques liés à la sexualité, la violence et à leurs consommations.

Le Centre de soins de l'hôpital Guillaume-Régnier, lui, est une structure publique[89] qui prend en charge les personnes. Comme beaucoup de Centres de soins en France, il propose de l'écoute et des consultations aux personnes qui veulent discuter de leurs consommations, non pas dans le but de les dissuader d'arrêter, mais plutôt d'échanger autour de l'évaluation que ces personnes peuvent elles-mêmes avoir de leurs consommations (est-ce que cela lui plaît ou pas, est-ce qu'elle souhaite le faire autrement ou pas, etc.,). Dans le bus, le Centre de soins s'occupe principalement des personnes qui sont en demande de soins.

Le Planning familial mène des actions d'accompagnement de jeunes filles en ce qui concerne le repérage et le test de grossesse, tandis que AIDES est l'acteur majeur de la lutte contre le Vih/sida et les hépatites en France. Dans le Prév'en ville, l'association créée en 1984 par le

---

[88] Comme nous l'avons déjà souligné, ces structures mettent à disposition des professionnels et/ou des bénévoles, que le Prév'en ville rémunère pour chaque intervention d'environ 6h.

[89] En France, il y a à peu près 40% du dispositif de soins qui sont des structures publiques. Les 60% restant sont essentiellement des structures associatives (loi 1901). La particularité du Centre de soins de Rennes, c'est d'être un service hospitalier avec des crédits qui sont fléchés autour de l'hôpital avec des traits spécifiques sur le soin.

sociologue Daniel Defert, s'occupe principalement des thématiques du Sida et des Hépatites, mais aussi de l'échange des seringues[90].

Deux structures semblent ne pas prendre part à l'action du bus comme le font toutes les autres, notamment parce qu'elles interviennent en déambulation : le Relais centre-ville et la Mutuelle étudiante LMDE.

Le Relais, par exemple, est un service de prévention spécialisée qui assure une présence sociale dans les quartiers, un travail éducatif auprès des jeunes et des actions collectives de médiation et de développement social local en lien avec les quartiers. Ses équipes interviennent dans cinq quartiers à Rennes (Alma-Clôteaux, Maurepas, Le Blosne, le Centre-ville et Villejean). Si son public cible est celui des jeunes, celui-ci est élargi par les réalités des réseaux, les familles, le quartier, le collège, les bandes, les groupes et leur mouvance (rapprochement, alliance, rejet, exclusion, etc.,). Concrètement, Le Relais cible des jeunes qui n'adhèrent pas aux structures, qui sont « hors champ », « hors les murs », « hors tout », mais aussi en mal de reconnaissance, en besoin d'affirmation, en recherche de soi, avec l'attirance de l'aventure, de la violence et la fascination des conduites à risque. Le Relais tente d'approcher ces jeunes afin de prendre en compte leurs besoins et attentes ; il essaie de les soutenir et de les orienter vers les structures de droit commun. Dans le cadre du Prév'en ville, le Relais va souvent en déambulation à la rencontre des jeunes qui sont à proximité ou présents à un concert.

De son côté, la Mutuelle des étudiants intervient principalement dans le cadre de la prévention par les pairs. Les étudiants formés vont soit en déambulation à la rencontre du public sur un temps de soirée en amont (avant minuit), soit intervenir sur les Dazibao avec une table dotée de la documentation sur différentes thématiques. Toutefois, nous avons constaté la présence des étudiants de la LMDE dans le bus lors de certaines interventions du Prév'en ville.

---

[90] Pour mémoire, l'association AIDES a été créée pour identifier et faire connaître les besoins sociaux des malades du Sida, créer des réseaux de soutien aux malades, diffuser une information scientifique dans les milieux à haut risque et auprès du public, encourager la recherche sur le Sida par des interventions publiques et un soutien financier, organiser des campagnes d'information, de prévention, de financement et de défense de l'image et de la dignité des malades (Journal Officiel de la République française, août 1990).

On peut donc penser que cette « absence » parfois du Relais et de la LMDE dans le bus a à voir avec les logiques qui régissent leur mode d'intervention, à savoir la déambulation.

Maintenant que nous avons présenté ce bus en nous intéressant à la manière dont il est aménagé et au profil de ses intervenants, tentons de mettre en évidence les figures de jeunes qui y recourent.

2.2.3) Le public du « 4 bus » : quels jeunes ?

Le public du bus est intéressant à analyser pour au moins deux raisons. D'abord parce qu'un tel examen met en scène les figures de jeunes qui fréquentent cet espace. Ensuite, parce qu'il permet d'introduire le récepteur dans notre réflexion.

Afin de pouvoir identifier les jeunes qui fréquentent cet espace ambulant, nous sommes partis des données collectées pendant les cinq séances d'observation participante que nous avons effectuées dans le bus. Nous sommes conscients que cinq séances d'observation ne sont pas représentatives pour un dispositif qui s'est fixé un objectif de 20 interventions par saison, soit de septembre (du début de l'année scolaire) à juin (fin de l'année scolaire). Nous savons également que le public du bus varie non seulement en fonction des événements organisés, mais aussi de l'offre culturelle. Un exemple, le public des soirées Dazibao n'est pas forcément celui des Transmusicales, ni celui de la fête de la Musique, du festival Rock'n solex ou encore des Quartiers d'été.

Pour autant, il a fallu que l'on se donne les moyens pour tenter de dépasser ces écueils, car c'est aussi grâce à la présence des jeunes dans le bus, que l'intervention publique en direction des pratiques festives des jeunes Rennais prend sens et se légitime aux yeux des différents groupes d'intérêt qui œuvrent sur cette question.

Nos différents passages dans le bus ont montré que nombre de jeunes avaient tendance, une fois dans cet espace, à faire un peu le tour, mais en s'arrêtant un peu plus longtemps dans la partie centrale du bus, c'est-à-dire là où il y a des préservatifs, des gels lubrifiants, des éthylotests et des bouchons d'oreilles. Nous avons également vu des jeunes (alcoolisés, moins alcoolisés et sobres) en train de discuter de tout et de rien dans différents endroits du bus (banquettes-lit, bar/comptoir,

couloir, espace de repos aménagé à l'entrée bus, etc.,). Le plus souvent entre eux, mais parfois avec des intervenants.

Nous nous sommes aussi retrouvé en présence de jeunes qui ont utilisé le bus comme un refuge occasionnel. Nous pensons particulièrement à cette ancienne étudiante de l'Institut national des sciences appliqués (INSA) de Rennes qui, lors du festival Rock'n solex, en mai 2011, est venue dans le bus afin d'esquiver une vieille connaissance. Nous pensons également à ce jeune qui, lors de la fête de la musique, en juin 2011, est venu se réfugier dans le bus pour éviter une bagarre. Pendant nos séances d'observation dans le bus, de nombreux jeunes sont également venus nous demander les horaires des transports en commun. D'autres encore nous ont confié qu'ils venaient dans le bus parce qu'ils ont envie ou besoin de « parler ». C'est le cas de ce jeune qui travaille dans le secteur automobile à Rennes et avec qui l'on a beaucoup discuté de belles voitures, avant qu'il ne nous raconte comment il a séjourné dans un hôpital psychiatrique, suite au décès d'un proche.

Ces constats indiquent déjà quelques repères dans la constitution des figures de jeunes qui recourent à ce bus en ville. Toutefois, dans notre effort de rendre compte d'une typologie plus affinée des jeunes usagers du bus, nous avons croisé ces constats avec les entretiens, non seulement avec les jeunes, mais aussi avec les professionnels/bénévoles qui interviennent dans le bus : les jeunes constituent vraisemblablement le public que cible le dispositif. Les intervenants professionnels/bénévoles sont des acteurs de terrain qui sont, pendant la nuit, au contact des jeunes. De ce croisement, nous avons dégagé sept principales figures de jeunes qui recourent au bus :

Le curieux, c'est-à-dire celui qui a vu la lumière, un bus, qui entre, découvre, qui ne comprend pas au départ, et à qui les intervenants expliquent pourquoi le bus est là et ce qu'ils font. Le curieux peut choisir de prendre ou de ne pas prendre du matériel de prévention et de réduction des risques ; il peut aussi décider de discuter ou de ne pas discuter avec les intervenants.

Le jeune qui connaît déjà la prévention et la réduction des risques : il sait qu'il peut venir chercher du matériel de prévention et vient dans le bus dans le seul but de prendre son matériel ; il sollicite très rarement l'aide des professionnels ou des bénévoles qui interviennent dans le bus.

Le jeune qui a besoin de « causer » : c'est celui qui trouve le prétexte pour échanger, qui s'installe, et qui se raconte, soit parce qu'il ne se raconte pas ailleurs, soit parce qu'il trouve que c'est plus facile de se raconter dans le bus.

Le jeune qui a besoin d'accompagnement et que les intervenants peuvent orienter vers d'autres structures spécialisées.

L' « habitué » du bus : c'est celui qui revient, qui a repéré le bus, et qui apprécie quand les intervenants le reconnaissent. L' « habitué du bus » a surtout besoin de repères et de reconnaissance.

Le jeune qui vient se « poser » : c'est celui qui vient dans le bus pour se reposer un peu ou faire des pauses pendant la fête.

Le « préventologue de la nuit », qui tout d'un coup se découvre une vocation et se sent responsable et en devoir de transmettre le message aux autres, en leur expliquant ce qu'il faut faire et comment il faut faire.

Une typologie dégagée sur l'observation de cinq séances d'intervention du bus (de 22h à 3h du matin en moyenne), de six entretiens approfondis avec les jeunes et de quatre entretiens approfondis avec les intervenants limite sa portée. Nous ne pouvons donc pas prétendre à l'exhaustivité ni généraliser ce résultat. L'absence de certaines figures d'usagers du bus ne doit pas être interprétée comme leur absence dans cet espace. Notre but a surtout été de mettre en évidence l'ensemble (même incomplet) des principales figures de jeunes qui recourent au bus, en croisant à la fois nos observations, les entretiens avec les jeunes et ceux avec les professionnels/bénévoles qui interviennent dans le bus.

Nous savons que le principe de ce bus est d'aller là où les jeunes font la fête afin de leur permettre d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe ; et disposer des informations et du matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.). Nous savons également que ce bus a été aménagé de manière la plus modulable possible pour faciliter son appropriation.

Alors, dans la mesure où notre intuition se confirme, que les figures de jeunes issues de nos observations et entretiens croisent celles issues des entretiens avec les professionnels/bénévoles qui interviennent dans le bus, que six principales figures de jeunes fréquentent le bus, il importe d'examiner le rapport que les jeunes entretiennent avec ce bus.

2.3) Les jeunes et le « 4 bus » : représentations et usages

Afin de mener cet examen, nous allons jouer sur deux tableaux : ce que disent concrètement les jeunes à propos de ce bus et ce qu'ils « fabriquent » avec cet espace ambulant. A travers cette double perspective, nous nous attendons à voir comment le récepteur est au centre du processus de production.

2.3.1) Ce que disent les jeunes à propos du « 4 bus »

Pour rendre compte de ce premier point, nous nous sommes particulièrement intéressé à la manière dont les jeunes interrogés ont eu connaissance de l'existence de ce bus et à la manière

dont ils se représentent cet espace[91]. Cette double démarche va permettre de voir si les jeunes adhèrent ou n'adhèrent pas au principe du bus.

2.3.1.1) Une connaissance de l'existence du bus qui relève de la curiosité et du hasard

S'agissant de notre première préoccupation, l'analyse des entretiens avec les jeunes montre que leur premier contact avec le bus est le fait du hasard et de la curiosité. C'est en tout cas ce que soutiennent ces deux jeunes usagers du bus, qui se souviennent avoir découvert cet espace pour la première fois, en 2011, lors de la fête de la musique. Le premier prépare le concours en soins infirmiers. Le deuxième travaille dans une entreprise de nettoyage rennaise et suit en parallèle une formation dans le domaine du multiservices :

> « On se baladait avec mes amis sur chaque concert qu'il y avait place Saint-Anne. C'est vraiment par hasard que je suis tombé dans ce bus. On est passé par hasard dans la rue où il y avait le bus. Et comme on passait devant, on s'est dit, tiens on va aller à l'intérieur pour voir ce qui se passe. C'est parce qu'on voulait voir ce qu'il y avait à l'intérieur. Honnêtement, je crois que c'est parce qu'ils donnaient des préservatifs. On est passé et on a vu qu'ils donnaient des préservatifs, des alcootests, des trucs comme ça. » (entretien jeune préparant le concours en soins infirmiers, 21 ans, juin 2011)

> « On se baladait à Sainte-Anne pour voir s'il y avait d'autres groupes de musique, on a vu le bus, on voyait plein de couleurs sur le bus, on voyait assez bien le bus, et puis on a dit, tiens on va aller voir un bus, ce qu'il y a comme ça, juste par curiosité, c'est là qu'on a discuté, et c'est là qu'une bagarre a commencé après. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011).

[91] Nous avons interrogés ces jeunes quelques semaines après les avoir rencontrés dans le bus. Ce choix s'est un peu imposé à nous, car certains de nos interlocuteurs étaient plus ou moins alcoolisés. D'autres nous ont dit qu'ils ne voulaient pas se prendre la tête, ce qui veut dire que le temps de la fête est ni le bon moment, ni le bon endroit pour échanger sur les questions de prévention. En revanche, le fait d'avoir différé nos entretiens a la qualité de faire réagir nos interlocuteurs à propos de leur passage dans le bus.

Cet étudiant en ergothérapie à la faculté de médecine de l'Université de Rennes 1 aussi n'avait jamais été dans le bus avant cette fête de la musique de l'année 2011. Il se rappelle avoir vu un bus, qui a aiguisé sa curiosité :

> « Je l'ai vu (rire), je me suis dit, allez, je vais faire un tour. Je suis allé voir comme ça. Je suis entré sans *a priori*. C'est le genre de choses que, tu passes devant une fois, deux fois, et puis la troisième fois, on dit, on va aller voir ce qu'il y a dedans, par curiosité. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

De son côté, cette élève en première littéraire option théâtre au lycée de Lanester confie avoir découvert le bus pour la première fois en 2011, lors du festival Rock'n solex. Elle se souvient s'être retrouvée à proximité du bus et d'avoir décidé d'y entrer, parce qu'elle a vu beaucoup de personnes qui y entraient et sortaient sans arrêt :

> « On est entré sur le site vers 21h30. C'était un cadeau d'anniversaire de mon petit copain. Je me suis retrouvée devant, j'étais avec des amis, j'ai vu des gens qui rentraient et ressortaient, on est allé voir ce qui se passait. » (entretien élève lycée de Lanester, 18 ans, juin 2011)

On voit très bien que la plupart des jeunes interrogés ont eu connaissance de l'existence de ce bus de prévention par curiosité et qu'ils y recourent le plus souvent en groupe, c'est-à-dire en compagnie de leurs amis. En revanche, les extraits d'entretien mobilisés ne doivent pas laisser penser qu'on a uniquement eu affaire aux jeunes qui étaient à leur premier passage dans le bus, ou bien que ceux qui ont l'habitude de fréquenter cet espace ne l'ont pas découvert par curiosité. Au contraire. Les entretiens avec les jeunes qui ont l'habitude d'aller dans ce bus aussi ont confirmé que le premier contact avec le bus est le fait du hasard et de la curiosité.

2.3.1.2) Le « 4 bus » : représentations des jeunes

Relativement à notre seconde préoccupation, l'analyse des entretiens avec les jeunes montre que nombre d'entre eux associent ce bus à un stand de prévention « original » où l'on peut

s'informer, mais surtout où l'on peut gratuitement se procurer des préservatifs et d'autres outils de réduction des risques :

> « C'est comme dans les concerts, c'est un stand de prévention qui a pour but d'informer les jeunes par rapport à des sujets qu'on retrouve, c'est-à-dire de la contraception, des MST, l'alcool, la conduite automobile, et puis aussi au niveau auditif. Je pense que c'est ce qu'on retrouve en général. Les addictions et tout. Donc les jeunes savent qu'ils peuvent retrouver des préservatifs, des bouchons d'oreilles et puis des éthylotests. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

Même les plus sceptiques, qui doutent de l'intérêt de parler de prévention pendant le moment de la fête, reconnaissent ce côté pratique du bus :

> « Je ne pense pas que c'est le bon moment justement pour prévenir les jeunes, parce qu'on n'y pense pas et puis on n'a pas envie de penser à ça non plus, on est avec des amis, on a envie de profiter du festival, et puis ça ne nous intéresse pas plus que ça, surtout à ce moment-là. Je ne pense pas que c'est le bon moment ou le bon endroit, parce que c'est quand même sur le site, c'est l'endroit où tout le monde retrouve ses amis, et puis on commence à boire, à faire la fête, à profiter. En tant que festivalière, c'est pas ma principale priorité. Après, c'est pratique pour les bouchons d'oreilles ou les préservatifs, parce qu'on peut en prendre comme ça, et puis on n'est pas obligé d'en chercher partout. » (entretien élève dans un lycée de Lanester, 18 ans, juin 2011)

Par la gratuité du matériel de prévention et par son ambiance bon enfant, ces deux étudiantes en BTS option Communication dans un lycée rennais que nous avons rencontrées lors d'une soirée Dazibao et qui connaissent assez bien ce bus, comparent le bus du Prév'en ville au « Bus magique » d'un dessin animé bien connu du monde de l'enfance, et qui a bercé leur préadolescence :

> « C'est un bus jaune qui parle, et qui amène les enfants dans les bouches des gens. En fait, c'est un truc pour apprendre aux enfants comment est constitué le corps humain, ce genre de chose. Et les gens y vont, c'est une classe qui va dans le bus, et en fait le bus devient

tout petit, et il peut aller dans les corps des gens ou dans les gouttes d'eau. Ça avait l'air drôle d'aller dans le *bus magique*. Donc on associe le bus à *bus magique*, car ça va bien ensemble. Il y a plein de trucs rigolo. C'est là à chaque soirée, où tout le monde sait qu'il va y avoir un peu de débordements. Je sais qu'il y a des préservatifs, des lubrifiants, des éthylotests et des boules quiès. Il y a aussi des *zope*, des gens qui parlent, t'aident et te renseignent. La moitié des gens qui passent dans le bus, c'est vraiment pour un truc particulier, un éthylotest... Parfois la plupart des gens y vont pour rigoler avec ses potes et non pas prendre un truc dont ils n'ont pas forcément besoin. » (entretien étudiante 1 en BTS dans un lycée rennais, 19 ans, juin 2011)

Le terme « cadeaux » que mobilisent ces deux jeunes usagers du bus, éclaire assez bien la connexion qui est faite entre le bus du Prév'en ville et celui du dessin animé canadien créé de la série de livres de Joanna Cole :

« Il y a des trucs marrants dedans, il y a plein de cadeaux. C'est tout le temps de voir forcément que c'est gratuit, je vais en prendre, tu sais très bien que si ça ne te sert pas toi, ça va servir à quelqu'un d'autre, ça évite juste d'en acheter. C'est peut-être pour ça qu'il est magique, et puis même, c'est marrant d'aller dans un bus. » (entretien étudiante 1 en BTS dans un lycée rennais, 19 ans, juin 2011)

Et vous pensez à quoi quand vous parlez de cadeaux ?

« Tout ce qui est distribué. Tout ce qu'on peut servir. C'est gratuit, donc c'est des cadeaux. » (entretien étudiante 2 en BTS dans un lycée rennais, 19 ans, juin 2011)

Disons que si bon nombre de jeunes trouvent ce bus « magique », c'est aussi parce qu'il fonctionne comme un distributeur gratuit sur le lieu de la fête :

« Pour ceux qui n'ont rien à foutre, c'est plus ou moins une sorte de distributeur. Mais vaut mieux avoir ces outils-là quand même. Le distributeur, tu ne vas pas le chercher à droite à gauche si tu es coincé. Si tu dois prendre ta voiture ou quoi, ton éthylotest, tu ne vas pas le chercher à l'autre bout de la ville. Là, tu l'as sur toi, c'est à côté de toi, c'est

gratuit, t'as pas besoin de t'emmerder à aller à droite à gauche. Et puis aussi, il ne faut pas se voiler la face, on sait que c'est gratuit, on va beaucoup moins hésiter que si ça avait été payant, il y aurait moins de monde, même si ça ne valait pas très cher. Il suffit de mettre juste dix centimes, et il y aura dix fois moins de personnes, c'est sûr et certain. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

« Je ne vais pas cacher que les préservatifs, c'est gratuit, donc ça évite d'en acheter » (entretien jeune préparant le concours en soins infirmiers, 21 ans)

En plus d'être « magique » et de fonctionner comme un distributeur gratuit, ce bus est également reçu comme un point d'écoute, de dialogue et de partage avec les jeunes :

« C'est une structure où il y a des intervenants qui sont dedans pour informer les jeunes, prévenir les risques et pour répondre aux questions s'il y a besoin, donc beaucoup de choses comme ça, beaucoup de dialogue et d'écoute à mon avis. Après, pourquoi dans le bus, c'est original d'un côté, en plus c'est plus facile à faire bouger. Là ils conseillent des informations, tout ce qu'il y a besoin sur la sécurité et la prévention. Et puis aussi, il ne faut pas se voiler la face, on sait que c'est gratuit, on va beaucoup moins hésiter que si c'était payant. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

« Pour moi, c'est un bus de prévention, c'est vraiment de l'écoute, un point d'écoute pour les jeunes, pour vraiment leur donner des conseils, répondre à leurs questions. Un point vraiment d'écoute pour jeunes pour leur donner des conseils efficaces. Les intervenants sont là pour écouter, leur mission, c'est de partager avec les jeunes. » (entretien jeune préparant le concours en soins infirmiers, 21 ans, juin 2011)

« Là-dedans, il y a des personnes prêtes à écouter si jamais j'ai une question à poser. Ça ne m'est jamais arrivé pour le moment, mais je sais qu'ils sont là. C'est ça, c'est de savoir qu'il y a des gens qui sont là. On se sent rassurer. On n'est pas dans le flou, car s'il y a quelque chose à demander, c'est là qu'on devrait y aller, c'est avoir un cadre, un truc de

proximité. Et c'est pas un contexte de bureau où, dès lors qu'on va chez le médecin, il y a une distance qui s'établit, c'est-à-dire que la personne, elle est là pour répondre, elle est au-dessus. D'ailleurs, pour l'écouter, on sait très bien qu'il n'y aura pas d'échange, alors que dans ce bus-là, il y a de quoi échanger, il y a des façons simples, avec des mots qui peuvent être compréhensibles et qui peuvent s'adapter à la situation. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

Par ailleurs, ce bus itinérant est accueilli par certaines jeunes interrogés comme un lieu de déclic. Tout d'abord parce qu'il rappelle les risques liés aux consommations et comportements en matière de fête :

« A partir du moment où l'on boit, on se lâche beaucoup plus, et si on boit trop, on fait des conneries : des bagarres, ça peut aller loin, vers des viols ; ça peut être des cassages de vitres, brûler des voitures, agresser des gens, voler des choses, tous les délits. La conduite en état d'ivresse et le fait de conduire rapidement. Quand tu bois, tu t'en fous de tout, tu n'as peur de rien, t'es invincible, t'es immortel, tu peux faire ce que tu veux et t'es pas forcément conscient de tout ce que tu fais. On n'a plus de notion du danger, le facteur peur n'y est plus, on ne réfléchit plus, on fonce, tant pis, ça passe ou ça casse. Dans ces moments-là, le meilleur, c'est quelqu'un qui ne boit pas, et qui te remet un petit peu droit. A la base, on a des déclics, mais le problème, c'est que l'alcool les enlève. Quand on boit, les déclics partent, et le fait qu'il y a le bus, là c'est les déclics qui reviennent contre l'alcool qui les enlève. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

Ensuite, parce qu'il donne des outils pour lutter contre ces risques :

« Quand tu as un éthylotest, tu testes, tu vois, c'est encore un déclic en plus, le fait de dire ça, par exemple, dans la soirée tu bois, tu ne penses à rien, tu vas dans le bus, tu regardes ça, c'est peut-être là que tu te dis, ah oui, qui est-ce qui nous ramène, qui est-ce qui ne va pas boire, tu vas penser à ça, faire un peu plus gaffe, faire un peu plus attention à moins boire quand même, je ne vais pas trop déconné ; c'est pas forcément énorme, mais le fait

que ce soit un petit peu par-là, au final ça peut éviter des trucs. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

Pour ce jeune usager du bus, le déclic peut s'opérer soit par les outils, soit par la discussion, ou alors les deux à la fois. Quelle que soit sa forme, il remet, selon lui, une « petite couche » dans ce qu'ils savent déjà :

« Quand on fait la fête, on ne porte pas forcément tout. S'il n'y avait pas eu le bus, on n'a pas forcément d'éthylotest et on aurait pas regardé avant de prendre la voiture, on l'aurait pris directement. Là, le fait qu'il ait un éthylotest, il y a un petit blocage dans la tête, et tu réfléchis à deux fois. Le matériel, ça fait moins de déclics que si tu discutais avec un intervenant. En fait, t'as les outils, mais t'as pas le déclic mental. T'as le déclic de l'outil, mais dans ta tête, tu ne vas pas repenser, tu sais que tu l'as sur toi et direct tu ne réfléchis que si l'intervenant te parle bien et comme il faut. Le déclic mental, c'est un déclic de plus qui se fait. Là, que ce soit les intervenants ou le matériel, ça te fait un minimum réfléchir. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

C'est aussi l'idée de cet étudiant en ergothérapie qui, pour rester dans le registre métaphorique, associe ce bus à une « piqûre de rappel », car il permet de se rappeler des bonnes pratiques pendant le temps de la fête :

« Même si tous les jeunes ne vont pas forcément dans ce bus, il y en a qui, en passant, vont se dire, je ne vais pas y aller, mais je sais pourquoi il est là. Le fait de savoir qu'ils sont là, on sait qu'on est entouré, qu'il y a des gens autour de nous et là ils sont à proximité ; des personnes à qui on peut poser des questions ; voilà, c'est qu'on sait qu'il y a des gens qui s'occupent de prévention, et qu'ils sont à côté si on a besoin d'aller parler. Sauf qu'en arrivant à la soirée, on ne savait pas forcément, on n'y pensait pas, et en les voyant, tac, on se dit, bon bah voilà, je me rappelle, ils sont là. Et puis je me redis pourquoi ils sont là, c'est qu'il faut que je fasse attention, car ça s'oublie au moment où

on a envie de se dire qu'on va s'amuser, et qu'on n'a pas envie de penser à ça. C'est un rappel, ça construit aussi sa conduite, de ne pas complètement faire le fou, et de savoir quels gestes on doit adopter. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

Précisons que, dans l'imaginaire de certains jeunes, faire la fête sans penser à la prévention, c'est être libre :

« Inconsciemment, on y pense toujours, parce qu'on sait qu'il y a des gestes à éviter. On sait que les risques sont là, mais si on pense qu'à ça, on ne vit pas, on ne prendrait pas sa voiture comme ça. Après, on ne décide pas d'oublier les méfaits de l'alcool, on y pense de temps en temps, même pendant la soirée, mais à chaque verre, on ne se dit pas il faut que je fasse attention. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

C'est aussi ne « pas se prendre la tête » :

« Bah, t'as pas envie de réfléchir, t'as pas envie de te casser la tête dans le bus, pas envie qu'on te fasse la morale, pas envie vie qu'on te rabâche des trucs tout le temps, pas envie qu'on te dise, fais gaffe à ce que tu bois, mais plutôt qu'on vienne te dire, salut, ça va, t'as fait quoi ce soir, enfin, si tu t'intéresses à la personnes, t'as bu quoi, il te dit ce qu'il a bu, tu lui dis, ouais, bah fais gaffe quand même. Ça passera beaucoup mieux que : arrête de boire, fais gaffe à ce que tu bois direct comme ça. Tu vois, c'est juste la manière de le dire qui est important, car les gens n'interprètent pas les choses de la même façon, et encore plus quand t'as bu quoi. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

A l'instar de ce jeune usager, la plupart des jeunes que nous avons croisés dans ce bus de prévention itinérant le trouvent très convivial :

« Je me rappelle de ce que je vois dans le bus, c'est déjà des jeunes qui sont en train de discuter avec des personnes comme toi, qui s'occupent peut-être de faire des enquêtes, et puis faire de la prévention auprès des jeunes. Et puis l'impression que ça me laisse, non,

c'est assez convivial, c'est ça aussi l'impression que j'ai eue dans ce bus. » (entretien jeune préparant le concours en soins infirmiers, 21 ans, juin 2011)

A ce niveau de notre mise en perspective des représentations des jeunes à propos du « 4 bus », il apparaît que non seulement ce bus est « magique », un « lieu de déclic » et une « piqûre de rappel », mais aussi un « distributeur gratuit » et un « lieu d'écoute, de dialogue et de partage avec les jeunes ». En revanche, il importe de souligner que si les jeunes interrogés ne parlent pas du tout directement des professionnels, ils y font sûrement allusion, notamment lorsqu'ils parlent de « personnes prêtes à écouter si jamais j'ai une question à poser », de « jeunes qui discutent avec des gens », « des aînés qui informent les plus jeunes », ou encore de « *zope* ». Pour aller plus loin de cette mise en regard de la manière dont les jeunes se représentent ce bus, il nous faut maintenant nous interroger sur le rapport qu'ils entretiennent avec le principe même de ce bus.

2.3.1.3) Un principe du bus qui semble bien intégré chez les jeunes

Sur ce point, l'analyse des entretiens avec les jeunes indique que ceux-ci adhèrent au principe du bus qui, rappelons-le, est d'aller là où les jeunes font la fête afin de leur permettre d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe ; et disposer des informations et du matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.). C'est le cas de ce jeune usager, qui reformule ici cette logique compréhensive du bus comme une manière qui consiste à « faire comprendre sans réprimander » :

« Le principe du bus, c'est de faire comprendre sans réprimander, sans emmerder si t'as pas envie, donc c'est pas dérangeant, c'est pas mal comme concept. Quand la police te dit, monsieur vous allez arrêter de boire, c'est moins bien. C'est pas la même chose. Le bus, c'est pas la police, c'est un lieu neutre, on ne risque rien si on va dedans. Si on demande des choses, on sait que ça ne nous engage à rien, on ne risque pas des problèmes et on peut se faire aider, mais sans risques, sans obligations, sans rien. L'avantage du bus, c'est

qu'on ne se prend pas la tête. Ceux qui ne veulent pas vraiment se faire chier, ils prennent des outils et ils partent. La police, c'est pas pareil, c'est la répression, alors qu'avec le bus, tu ne crains rien, tu te sens moins réprimé, c'est ça qui est intéressant. Quand tu vas discuter avec la police, tu évites de trop faire le con, alors que là, tu peux faire le con, tant que ça reste bon enfant. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

Pour ce jeune usager du bus, l'approche du bus a la qualité d'encourager le jeune à ne pas adopter une attitude hostile à l'égard du message qu'on souhaite lui transmettre. Lorsqu'on sait que les prises de risque actuelles des jeunes ont la réputation de transgresser les normes de la société actuelle, tout spécifiquement son autorité, qu'il s'agisse de celle des parents, des enseignants ou des représentants de l'ordre (Grégory, 2001 ; Selosse, 1998a), on comprend donc pourquoi nombre de jeunes se sentent concernés par cette logique compréhensive du bus :

« Tu ne bloques pas. Si on t'engueule directement, tu bloques. Globalement, c'est ça quand t'es jeune, enfin t'es contre le système, mais ce que je veux dire, c'est que tu ne vas pas laisser faire, tu es un peu rebelle, le fait qu'on t'engueule, c'est chercher le contact, ça ne marche pas quand t'es jeune. C'est pas ce qui est mieux si tu veux faire comprendre quelque chose à quelqu'un. Après, ça dépend des personnes, mais je pense que savoir bien expliquer, savoir bien faire l'intégrer, c'est aussi efficace, c'est une façon innovante, même si ça dépend des personnes. C'est une façon d'expliquer différente que par exemple la police qui va te dire, arrêtez de boire. Là, c'est plus du conseil que de la répression, ça bloque beaucoup moins. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

Cet étudiant en ergothérapie à l'université de Rennes 1 pense aussi la même chose, lorsqu'il soutient que l'autorité, qu'il s'agisse de celle du policier ou de celle du médecin, met une barrière entre le jeune et ces personnes :

« Quand, par exemple, on voit la blouse blanche, il y a une supériorité qui s'instaure, qui est dans le dialogue, et le jeune ne va pas forcément pouvoir se livrer, parce qu'il y a la

supériorité, on a envie de lui livrer moins de choses. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

Par ailleurs, la plupart des jeunes interrogés ont parfaitement compris qu'avec ce bus, ce sont eux qui doivent, pendant le temps de la fête, aller dans le bus si jamais ils ont besoin des informations et/ou des outils de prévention :

> « C'est plus facile pendant une soirée de prendre cinq minutes d'aller poser des questions. En revanche, si on nous balance une information, on ne va pas l'écouter au bout d'un moment. J'ai l'exemple des paquets de cigarette. Plus on nous la met, moins on l'écoute. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

On touche ici, comme on l'a vu dans notre introduction générale, à la question qui sous-tend le cadre général de ce travail de thèse, celle du positionnement entre, d'une part une approche injonctive et, d'autre part, celle qui consiste plutôt à construire un espace de relation et de discussion : l'injonction ou la discussion ? Les entretiens avec les jeunes confirment notre intuition, à savoir que la relation est, en termes de portée, plus efficace que l'injonction.

Pour bien mettre en perspective ce point de vue, partons de la comparaison que font les jeunes interrogés entre les campagnes publiques de prévention mises en place par l'Etat et l'approche du bus :

> « Le contexte est complètement différent. C'est vrai que dans le bus, on a l'information en direct, c'est-à-dire qu'on peut parler vraiment avec des gens qui vont nous informer, alors que quand c'est de la pub, des spots, des choses comme ça, c'est une image avec un texte ou c'est quelqu'un qui parle, je pense qu'on y fait beaucoup moins attention. Je pense que chez nous, chez les jeunes, on est tellement à se dire, on nous dit sida, maladies sexuellement transmissibles, on nous en parle tellement et je pense qu'il y en a beaucoup parmi nous qui ne s'intéressent pas vraiment, c'est banal, alors que l'information en direct, c'est avec quelqu'un, on parle directement en contact avec une personne, et là, c'est vraiment beaucoup mieux. »

Et quand tu dis que c'est banal, peux-tu me préciser pourquoi tu trouves cela banal ?

« C'est que, depuis, on le sait très bien, on est quand même bien informé, ce serait idiot de dire qu'on n'est pas assez informé. Non, c'est banal, et ce que je veux dire, c'est que tout le temps, régulièrement, on a des informations, maintenant, c'est devenu monnaie courante. Comme pour le tabac, on a eu des campagnes de prévention, il y a maintenant sur les paquets de cigarettes, fumer tue, avec des images. » (entretien jeune préparant le concours en soins infirmiers, 21 ans, juin 2011)

Cet usager livre aussi la même analyse. Pour lui, le bus, c'est du concret par rapport aux spots publiés à la télévision :

« Là, c'est du direct en fait, c'est pas par exemple à la télé, donc là, c'est du concret, c'est quelque chose que tu vois en face de toi, que tu peux toucher, donc là, c'est différent. Quand on est devant la télé, ça va faire de regarder, on est obligé, alors que dans le bus, on n'est pas obligé, on fait comme on veut. Après, le fait que ce soit pendant une fête, il y a beaucoup de monde partout, ça laisse pas beaucoup de temps aux intervenants aussi. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

L'on comprend mieux pourquoi les jeunes usagers du bus préfèrent les « cadeaux » qu'offre ce bus par rapport à la documentation qui y est exposée, car celle-ci relève dans leur esprit de l'imposition du message :

« Je prends souvent les préservatifs, les boules de quiès et parfois des éthylotests. Il y a des flyers sur les drogues aussi. C'est aussi pour rigoler. On sait très bien pour ce qui est dit dedans. Je ne sais pas, on est assez conscient de tout ce que la drogue, c'est mal et donc faire attention. On a passé l'âge de se renseigner. Je pense que les flyers comme ça, c'est ce qu'on me donnait au collège, parce qu'on avait souvent des journées à parler de drogue machin, et c'est ce qu'on nous donnait, enfin, à l'époque, peut-être que ça m'a servi quand j'ai dû les lire. Mais là, je suis au courant de tout ce qu'ils nous disent de

toute façon. Après, je pense que ça sert à des plus jeunes. » (entretien étudiante 1 en BTS dans un lycée rennais, 19 ans, juin 2011)

Selon les jeunes interrogés, la documentation exposée dans le bus intéresserait plus les moins jeunes que les jeunes qui le fréquentent réellement. C'est le cas cet usager de 21 ans, qui préfère discuter avec les personnes qui sont dans le bus plutôt que de s'encombrer avec de la paperasse :

> « Même en me levant, quand, à la sortie du métro, on me donne des papiers et tout, je regarde et deux minutes après (il sifflote), c'est la poubelle. Tu t'en fous, t'as regardé, t'as lu, c'est fini, tu ne vas pas forcément regarder s'il y a des numéros, les trucs comme ça. Tu ne t'emmerdes pas, c'est clair et net. Le jeune, c'est le côté gratuit et outils qui l'informe, c'est aller à l'essentiel, tu ne t'emmerdes pas ; le côté papier, ça marche beaucoup moins tout le temps. On n'ira pas s'emmerder avec de la documentation. On connaît ce qui est marqué sur la doc ou presque. C'est pour ça que je dis que le rôle des intervenants serait beaucoup plus intéressant s'ils venaient les voir, plutôt que de la paperasse. Les jeunes, ils s'en foutent, alors que discuter avec une personne, c'est vachement plus intéressant. On préfère parler que s'emmerder à lire. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

Maintenant que nous savons que la documentation qui est exposée dans le bus peine à accrocher les jeunes qui, par ailleurs, semblent majoritairement en adéquation avec le principe du bus, tentons à présent de mettre en perspective ce que les jeunes « fabriquent » pendant le temps passé dans le bus.

2.3.2) Ce que les jeunes « fabriquent » avec le bus

En nous saisissant de cette question, nous souhaitons compléter la mise en perspective des représentations qu'ont les jeunes de ce bus de prévention par celle des opérations qu'ils y effectuent. Nous suivons en cela Michel de Certeau qui, dans *L'invention du quotidien* (1990), suggère de compléter l'analyse des représentations (images diffusées par la télévision, par

exemple) et des comportements (temps passés en stationnement devant le poste, par exemple) par l'étude de ce que le consommateur culturel « fabrique » pendant ces heures et avec ces images :

> « La fabrication à déceler est une production, une poiétique, mais cachée, parce qu'elle se dissémine dans les régions définies et occupées par les systèmes de la production (télévisée, urbanistique, commerciale, etc.) et parce que l'extension de plus en plus totalitaire de ces systèmes ne laisse plus aux consommateurs une place où marquer ce qu'ils font des produits. A une production rationalisée, expansionniste autant que centralisée, bruyante et spectaculaire, correspond une autre production, qualifiée de consommation : celle-ci est rusée, elle est dispersée, mais elle s'insinue partout, silencieuse et quasi invisible, puisqu'elle ne se signale pas avec des produits propres mais en manières d'employer les produits imposés par un ordre économique dominant. » (de Certeau, 1990 : XXXVII)

Nous sommes conscients que les opérations que nous tentons ici de tirer au jour se déroulent dans un cadre stratégique (de Certeau, 1990), un bus (lieu physique et bien circonscrit) dont nous connaissons le principe (être là où les jeunes font la fête, bouger en fonction de leurs déplacements pour tenter de réduire les risques liés à leurs consommations et comportements), et qui est amené à gérer les relations avec une extériorité de cibles (le public des manifestations festives organisées en général, et les jeunes en particulier). Notre but est surtout de montrer en quoi ces opérations, bien que s'inscrivant dans un cadre qui les quadrille, sont de type tactique (Certeau, 1990), c'est-à-dire révélatrices d'une activité productrice. Pour cela, nous allons jouer sur trois éléments d'analyses : les séances de débriefing de fin d'intervention du bus, les entretiens avec les jeunes et nos propres observations.

2.3.2.1) Analyse des séances de débriefing de fin d'intervention du bus : un discours de jeunes qui s'insinue dans celui des intervenants

Les séances de débriefing de fin d'intervention du bus se déroulent souvent à huis clos. Moment d'échange, elles permettent aux intervenants de faire le point sur l'intervention à partir d'un certain nombre d'éléments : l'âge estimé du public, les consommations observées, les

thématiques qui ont fait l'objet de demandes d'entretien et l'ambiance générale qui a régné dans le bus. C'est aussi le moment où l'on calcule les outils utilisés (préservatifs, éthylotests, bouchons d'oreilles, kits pour les drogues à paille, stéribox, etc.).

L'analyse de ces séances de débriefing, tout spécifiquement de nos propres notes, montre comment les jeunes, en recourant au bus, créent une communication et produisent un discours, qui s'insinue dans le discours des intervenants.

Ainsi, lorsque les intervenants soulignent lors de la séance de débriefing du festival Rock'n solex de mai 2011 que la moyenne d'âge du public était de 16-30 ans, que les demandes d'entretien ont porté sur différents thèmes (MST, Cannabis, décès, alcool, violence, sida, viol, hépatite, conduite avec alcool, affect, risques auditifs, fellation et risques buccaux), et que les consommations observées étaient principalement le LSD, la cocaïne, le cannabis et l'alcool, ils produisent un discours qui est lui-même le produit de nombreuses interactions qu'ils ont eues avec les jeunes usagers du bus. Ils dressent un état des lieux de l'intervention dans lequel les paroles, gestes et comportements des jeunes se sont insinués. Dit autrement, les jeunes, en recourant au bus, créent la communication et produisent un discours qui alimente à la fois la conversation et le compte-rendu des intervenants. Ce discours est logé dans celui des intervenants. Il en est la principale ressource.

Cette insinuation du discours des jeunes dans les conversations des intervenants et de leurs comptes rendus, signe de leur activité productrice, est lisible dans toutes les séances de débriefing de fin d'intervention, à l'instar de celle de la fête de la musique, en juin 2011, qui indique les éléments suivants : une fréquentation fluide et continue, une moyenne d'âge de 18-25 ans, une atmosphère de soirée « électrique » jusqu'à minuit, des thématiques abordées tel que « relou » en fin de soirée, sexualité, préservatif masculin, contraception, drogue, dépendance aux médicaments, alcool et hépatite, insertion sociale et professionnelle et question du logement. S'agissant des consommations observées, cette séance révèle qu'elles concernent principalement les produits suivants : le Spid, la cam et l'alcool. Par ailleurs, une personne a été envoyée à la SNSM, suite à une bagarre et sept kits de drogues à paille ont été distribués.

Quant à la séance de débriefing des Quartiers d'été, en juillet 2011, elle indique une fréquentation calme, une moyenne d'âge de 20-25 ans, une ambiance sobre (pas casse-couilles selon les propos des intervenants). Dans le registre des sujets abordés, on y trouve deux thématiques : alcool et rupture de couple. L'alcool et le tabac figurent en haut de liste des consommations observées. Par ailleurs, dix « roule ta paille » ont également été distribués.

2.3.2.2) Invention de la mémoire, création d'une communication qui n'appartient à personne

L'analyse des entretiens avec les jeunes laisse aussi apparaître l'activité productrice des usagers du bus. Certains jeunes, par exemple, ressassent le paysage de leur enfance dans l'approche du bus. Pensons à ces deux étudiantes en BTS Communication dans un lycée rennais qui, en comparant le bus le Prév'en ville à celui du dessin animé pour enfants « Bus magique », se remémorent leur enfance. Dans cette « invention » de la mémoire (de Certeau, 1990 : XLIX), le recours au bus, les « cadeaux » qu'on y trouve et l'ambiance qui y règne, se changent en mémorable : ils constituent autant d'occasions qui rendent possible cette « invention » de la mémoire.

Cette « invention » de la mémoire ne s'applique pas qu'au paysage de l'enfance. Elle peut également se retrouver dans le rapport que les jeunes entretiennent avec les messages préventifs. Ainsi, lorsque certains jeunes associent le bus à un « lieu de déclic » ou à une « piqûre de rappel », ils se remémorent à la fois les risques liés aux consommations et aux comportements en matière de fête et les bonnes pratiques à adopter pour tenter de les gérer. Ces deux jeunes usagers, cités plus haut, réitèrent ici :

> « T'as le déclic de l'outil, mais dans ta tête, tu ne vas pas repenser, tu sais que tu l'as sur toi et direct tu ne réfléchis que si l'intervenant te parle bien et comme il faut. Le déclic mental, c'est un déclic de plus qui se fait. Là, que ce soit les intervenants ou le matériel, ça te fait un minimum réfléchir. » (entretien jeune travailleur suivant parallèlement une formation dans le domaine du multiservices, 21 ans, novembre 2011)

> « (…) C'est un rappel, ça construit aussi sa conduite, de ne pas complètement faire le fou, et de savoir quels gestes on doit adopter. » (entretien étudiant en ergothérapie, 20 ans, novembre 2011)

On peut donc supposer que d'autres opérations effectuées par les jeunes, à l'instar de cette ancienne étudiante de l'INSA qui est venue dans le bus pour esquiver une ancienne connaissance, participent de cette « invention » de la mémoire.

Si l'usage du bus permet une invention de la mémoire, cette activité productrice des jeunes est également logée dans les bourdonnements de messages éparpillés, parfois à la hâte, qui circulent dans le comptoir/bar, sur les banquettes-lits dédiées au repos, dans l'allée du bus, dans l'espace consacré au matériel de prévention, dans la place aménagée à l'entrée du bus, dans tous ces sous-espaces du bus qui, pour reprendre Michel de Certeau (1994), ne sont ni mien ni vôtres, mais qui sont faits pour passer, pour échanger, pour servir à tous, pour échanger des paroles, pour s'approcher des autres, pour s'informer sans s'effaroucher, pour se mêler sans se livrer, pour commenter et discuter, ou encore pour vérifier et réactiver son appartenance à une communauté de voisinage, de travail, et on pourrait ajouter de goût. Par ces bourdonnements, les jeunes usagers du bus créent une communication qui n'appartient à personne. Par la conversation qu'ils entretiennent soit entre eux, soit avec des intervenants, ils rendent ce bus de prévention habitable.

L'activité productrice des jeunes se donne également à voir au travers de certaines pratiques de détournement. C'est le cas des « ballons » que fabriquaient certains usagers plus ou moins alcoolisés, avec les préservatifs qu'ils venaient de récupérer dans le bus. En effet, comme le travailleur qui « fait la perruque » rusait, sur les lieux mêmes où règne la machine qu'il doit servir, pour le plaisir d'inventer des produits gratuits destinés seulement à signifier par son œuvre un savoir-faire propre et à répondre par une dépense à des solidarités ouvrières ou familiales (de Certeau, 1990), certains jeunes, certes alcoolisés, rusaient, sur le lieu même où ils venaient de récupérer le matériel de prévention et de réduction des risques, pour le plaisir d'inventer des produits (ballons) pour signifier par leur œuvre un savoir-faire propre à s'amuser et à faire rire l'assistance sauf, bien sûr, les intervenants du bus, qui pénalisaient cette attitude.

Que conclure de cette présentation de l'initiative rennaise le Prév'en ville ?

Deux préoccupations ont guidé cette présentation de l'initiative rennaise le Prév'en ville : son émergence et l'identification des jeunes qui fréquentent sa partie mobile.

S'agissant de la première préoccupation, l'examen de l'émergence et de la mise en place du Prév'en ville laisse apparaître un certain nombre d'enseignements. Non seulement que ce dispositif est une réponse formulée en 2005 aux pratiques festives des jeunes Rennais pour prévenir et réduire les risques liés à leurs consommations et comportements (consommation de produits tel que l'alcool, risques liés à la sexualité comme les viols et les rapports sexuels non protégés, risques liés au retour après la fête, notamment la conduite en état d'ivresse, ainsi que les différentes formes de violences tel que les bagarres ou le cassage des vitres), mais aussi le jeu politique qui a opposé la mairie de Rennes et la Préfecture autour de cette question et le rôle qu'ont joué les acteurs de terrain qui travaillent depuis une vingtaine d'années dans le domaine de la prévention et la réduction des risques en milieu festif sur le territoire rennais.

Non seulement le Prév'en ville, qui a très vite pris la forme d'un dispositif mobile (un bus), va là où les jeunes font la fête, mais il leur permet d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe ; et disposer des informations et du matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.). Nous savons non seulement comment ce bus a été aménagé afin de faciliter son appropriation, mais aussi les différentes structures qui y interviennent. Nous savons également que c'est la partie mobile (le bus) du Prév'en ville qui le différencie principalement des deux autres dispositifs de prévention et de réduction des risques en milieu festif qui opèrent sur le territoire rennais.

Relativement à notre seconde préoccupation, plusieurs leçons émergent également quant aux rapports que les jeunes entretiennent avec ce bus de prévention en ville. Non seulement les principales figures de jeunes qui y recourent (les curieux, les jeunes qui connaissent déjà la

prévention et la réduction des risques, ceux qui ont besoin d'accompagnement, ceux qui viennent dans le bus pour « se poser », ceux qui ont besoin de « causer » et les habitués du bus), mais aussi les différentes représentations qu'ont les jeunes de cet espace mobile (« Bus magique », « lieu de déclic », « piqûre de rappel », « distributeur gratuit », « lieu d'écoute, de dialogue et de partage avec les jeunes », etc.).

L'analyse des entretiens avec les jeunes indique que non seulement les jeunes privilégient le matériel de prévention par rapport à la documentation qui y est exposée, mais aussi qu'ils adhèrent majoritairement au principe du bus qui, en privilégiant une approche compréhensive (aller vers les jeunes et ne pas juger ce qu'ils font), exprimée au moyen de l'écoute, du dialogue et du partage avec les jeunes, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement social : être là pour les aider à trouver leur solution, leur parler pour qu'ils décident (et ne pas décider à leur place par des discours d'imposition). Cette logique de l'action, nous l'avons vu, contraste avec la logique répressive, exprimée au moyen de l'envoi et de la présence de la police sur le lieu de la fête. Signe de cette adhésion des jeunes au principe du bus, tous les jeunes interrogés ou croisés dans le bus souhaitent, sans exception, le maintien de l'action du bus. Toutefois, ils aimeraient que cet espace soit plus *fun*, c'est-à-dire qu'il s'adapte davantage aux tons et à l'esprit des jeunes, notamment en y mettant une musique d'ambiance qui susciterait encore plus l'envie d'y aller et d'y rester le plus longtemps possible. Pour mieux le développer, d'autres suggèrent de solliciter les jeunes, en organisant, par exemple, un concours avec des récompenses.

De ce premier exemple, se déduisent deux idées fondamentales que nous devons avoir présentes à l'esprit pour la suite de notre travail. La première, c'est que la logique compréhensive, même pour les jeunes, peut se définir comme une logique qui s'oppose à l'envoi de la police sur le lieu de la fête et qui privilégie le dialogue et le partage avec les jeunes. La deuxième idée concerne l'activité productrice des usagers du bus. En recourant au bus, nous avons vu comment les jeunes produisent un discours qui alimente la conversation et les comptes rendus des intervenants et comment ils « inventent » de la mémoire, créent une communication qui n'appartient à personne, mais qui rend le bus habitable.

Chapitre 5. L'IUT de Lannion et son dispositif d'accompagnement de la vie étudiante

Le second exemple qui va nous permettre de réfléchir sur la dynamique de la co-construction des messages a pour sujet la Mission du bureau de la vie étudiante (BVE) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Lannion et la manière dont ce dispositif accompagne la vie étudiante.

La question de la vie étudiante à l'université est un enjeu récent pour les établissements en France. Certains travaux, comme ceux de Florence Kunian et Olivier Rey (2006) sur l'émergence des politiques de vie étudiante dans les universités françaises, ont montré comment, jusqu'aux années 1990, la vie étudiante était encore séparée des questions universitaires. Pour Kunian et Rey, quand la problématique étudiante était abordée, c'était de façon logique, comme un fait social, soit directement lié à la politique de l'Etat, soit largement autonome de la question universitaire proprement dite :

> « Les ouvrages les plus connus qui évoquent les étudiants (à l'image des Héritiers de Bourdieu et Passeron, 1964) s'interrogent sur leur place dans la société plus qu'ils n'observent leur situation dans les universités considérées comme peu structurantes par ailleurs. » (Kunian et Rey, 2006 :1)

Guillaume Houzel et Florence Kunian (2009) ont aussi évoqué cette faible implication de l'Université française dans la conduite des politiques de vie étudiante avant les années 1990. Cette ignorance des campus en France comme les connaissent les pays du nord de l'Europe et où sont régis l'ensemble des enjeux studieux, sociaux et matériaux intéressant les étudiants serait liée à la tradition académique elle-même. C'est en tout cas ce que soutiennent Houzel et Kunian lorsqu'ils affirment que l'Université, en France, est d'abord un lieu de recherche, construite autour du rayonnement de ses laboratoires et départements, dispensant des enseignements destinés à détecter et à former les futurs enseignants-chercheurs, même si la certification des connaissances s'est ajoutée à la fin du XXe siècle :

> « L'unique rôle que les établissements se reconnaissent alors vis-à-vis des étudiants est d'assurer la transmission des connaissances. Il revient à d'autres, l'Etat, les étudiants eux-mêmes, de se préoccuper des questions sociales et matérielles. » (Kunian et Houzel, 2009 : 9)

Si la vie étudiante est un sujet neuf pour les universités françaises, elle se présente aujourd'hui comme un chapitre obligé de tout affichage de politique universitaire, dans une acception bien plus large que les simples aides sociales (Kunian et Rey, 2006) : elle fait désormais l'objet d'un programme particulier de Loi organique relative à la Loi de Finances (LOLF) et la plupart des contrats d'établissement passés entre l'Etat et les universités comporte des chapitres sur la vie étudiante ; elle est également intégrée dans toutes les évaluations menées par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), qui juge alors l'action des universités en matière de vie étudiante (Guide AERES, 2009).

Thème incontournable aujourd'hui de tout affichage politique des universités, la vie étudiante reste cependant un enjeu secondaire (périphérique) de la communauté universitaire, qui vivrait, selon Kunian et Houzel (2009), dans une tension de réponse à des objectifs disjoints : former le grand public étudiant tout en réalisant une recherche de pointe, renforcer son internationalisation et son ancrage économique et local, le tout avec un sous-financement chronique, comparé à celui des autres pays européens (Duport, 2008).

Par ailleurs, si la création des bureaux de la vie étudiante (BVE) est fortement encouragée dans les universités (Circulaire du ministère de l'Education nationale sur le Développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes, 29 août 2001 ; Circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et recherche sur le Développement de la vie associative et des initiatives étudiantes, 3 novembre 2011), ceux-ci semblent avoir du mal à se développer. Selon Kunian et Houzel (2009), l'organisation d'un BVE comme point de relais dynamique vers les services, impliquant des étudiants élus, des chargés de mission, des responsables associatifs, ou encore initiateur de nouveaux programmes d'action à l'université, reste peu fréquente.

Kunian et Houzel suggèrent trois principales raisons qui expliqueraient ce relatif isolement des BVE. La première renvoie aux problèmes de moyens chroniques dans les établissements : les universités consacrent, selon Kunian et Houzel, peu de personnels au BVE.

La deuxième raison, c'est le fonctionnement encore facultaire dans certaines universités, où la vie étudiante est avant tout organisée par les composantes, et où un niveau transversal peine à exister.

La troisième raison, qui serait le frein majeur à leur développement selon ces auteurs, concerne la tradition nouvelle, participative que ces BVE tendent à instaurer, dont les universités ne sont pas familières et qu'elles ne perçoivent pas clairement. D'autant qu'il subsiste, selon Kunian et Houzel, des réticences de fond, entre enseignants et étudiants qui peuvent opposer vie studieuse et vie associative, ou encore élus étudiants et associations transversales qui souhaitent voir leur rôle et leur légitimité à participer mieux reconnus.

La vie étudiante mobilise de plus en plus l'attention en France depuis que le Ministère de l'enseignement supérieur a créé en 1989 l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), une structure d'études et de recherche chargée d'éclairer la réflexion politique et sociale sur les conditions de vie des étudiants et sur leurs rapports aux études. Le grand tournant dans la connaissance scientifique de cette question serait intervenu à partir de 1994 (Rey, 2005), quand les résultats d'enquêtes commandées par l'OVE ont commencé à être publiés: les conditions de vie des étudiants (Grignon, Gruel et Bernard Bensoussan, 1996), les manières d'étudier (Lahire, 1997), le financement de la vie étudiante (Gruel, Eicher et *al*., 1996), les parcours des étudiants (Cam et Molinari, 1998), la vie matérielle des étudiants (Grignon, 1998).

Depuis, il existe une enquête triennale *Conditions de vie des étudiants* de l'OVE, qui aborde différents aspects des conditions de vie et d'études des étudiants : le choix des études, les rythmes des études, la vie dans l'établissement, les stages et perspective d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, les ressources, les pratiques culturelles, le bien-être et la santé.

La vie étudiante sert parfois de prétexte à d'autres problématiques : son influence sur l'accès à l'emploi (Tchibozo, 2006), la diversité du monde étudiant (Galland, Verley et Vourc'h et *al*., 2011), les politiques de vie étudiante des communes (Picaud, 2012), la vie étudiante et le territoire (Manifet, Domergue et Rio, 2007).

En revanche, la vie étudiante a été très peu analysée à travers les politiques de vie étudiante conduites par les universités françaises. Les seules travaux que nous ayons trouvés sur ce sujet

sont les travaux déjà cités de Florence Kunian et Olivier Rey (2006) sur l'émergence des politiques de vie étudiantes dans les université françaises et celui de Florence Kunian et Guillaume Houzel (2009) sur les politiques de vie étudiantes des universités.

Kunian et Houzel, par exemple, ont étudié ces politiques à travers un certain nombre de thèmes : le pilotage des actions de vie étudiante, les politiques d'accueil d'information et d'orientation des étudiants, l'action des universités pour l'insertion professionnelle des étudiants, les politiques d'aide sociale des universités, les politiques d'accueil des étudiants étrangers, les actions et soutien à la mobilité des étudiants, l'accompagnement des étudiants handicapés, la vie associative et le soutien aux engagements bénévoles des étudiants, la culture et la vie étudiante à l'université, la vie sportive à l'université.

Nous inscrivant en droite ligne de ce travail de Kunian et Houzel (2009), nous entendons ici interroger la politique de vie étudiante conduite par l'IUT de Lannion en général, et en particulier celle relative à la question des fêtes des étudiants. Ces soirées, qu'il s'agisse de celles qui ont lieu en début d'année scolaire ou celles qui sont organisées tout au long de l'année, posent un problème particulièrement aigu à la communauté universitaire de l'IUT de Lannion : par l'absentéisme, le décrochage et l'échec scolaire auxquelles elles exposent les nouveaux étudiants et les étudiants les plus fragiles scolairement, notamment lorsqu'elles se multiplient pendant les premiers mois de l'année scolaire, par leur atteinte à l'intégrité physique qui a pu conduire à la mort d'un étudiant en décembre 2008, elles interrogent l'IUT sur la manière de les gérer, de trouver le moyen de les maîtriser. Cet enjeu que représente la gestion des fêtes des étudiants à l'IUT s'est traduit par la mise en place de la Mission du bureau de la vie étudiante, une structure créée par la direction de l'établissement dans l'objectif d'accompagner la vie étudiante en général, et en particulier les manifestations festives des étudiants.

Cet exemple est particulièrement intéressant à analyser parce qu'il interroge l'idée même d'un processus participatif et contributif : au début (c'est-à-dire avant la mise en place de la Mission de la vie étudiante), la vie étudiante à l'IUT de Lannion était beaucoup plus ouverte et dynamique. Regroupés par centre d'intérêt, par département ou par affinité autour d'un projet et sous forme d'associations, les étudiants s'autogéraient et organisaient leurs rassemblements

festifs, sans que cela retienne forcément l'attention de l'IUT ni que celui-ci s'y implique. Puis, l'IUT a décidé de contrôler les fêtes des étudiants, faisant de cet objectif de contrôle une priorité, puisque les objectifs sont assignés : comment les fêtes des étudiants sont-elles devenues un sujet d'attention à l'IUT de Lannion ? Comment cet objectif de contrôle est devenu prioritaire et à quel titre l'IUT intervient-il dans les fêtes des étudiants ? Et comment les étudiants utilisent-ils ce dispositif ?

Par ailleurs, nous savons qu'il y a derrière cet objectif de contrôle des fêtes étudiantes, la tentative de lutter contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et les dangers de la consommation excessive d'alcool, en y associant les étudiants dans la construction du message. Comment ces deux messages sont-ils co-construits pour être appropriés ? La situation ne se prêtant pas à une interprétation facile, nous avons décidé de l'investiguer plus à fond afin de comprendre ce qui se joue à travers les significations données aux événements vécus par les acteurs.

Pour saisir cet univers, nous avons mené un travail de terrain basé sur 17 entretiens individuels dont 14 avec les étudiants et trois avec le personnel chargé de la vie étudiante (les trois personnes qui composent le BVE de l'IUT). Les entretiens avec le personnel chargé de la vie étudiante ont permis de mieux saisir ce qu'est cette initiative et la manière dont le bureau de la vie étudiante travaille concrètement avec les associations étudiantes, alors que ceux avec les étudiants ont éclairé le rapport que ceux-ci entretiennent avec ce dispositif.

L'accès aux étudiants a été facilité par le personnel chargé de la vie étudiante, qui nous a transmis une liste de 50 étudiants des promotions DUT 2 de 2011 et DUT 1 de 2012, dont neuf étudiants qui ont suivi la formation Malle de prévention, mise en place par la Communauté de communes Lannion-Trégor-Agglomération (LTA) dans le cadre des actions de prévention des conduites addictives menées sur le territoire.

Nous sommes conscients que le fait de n'avoir pu interroger que 14 étudiants sur les 700 à 800 environ qu'accueil l'IUT tous les ans n'est pas assez représentatif. Toutefois, quand on sait qu'il n'y a qu'une quarantaine d'étudiants qui compose le corps des associations et qu'une vingtaine

seulement s'implique par exemple dans l'organisation de la Journée d'accueil, on saisit très vite l'urgence de ne pas entrer dans les termes d'un débat sur la représentativité de notre échantillon. De plus, nous savons que les étudiants qui s'investissent dans les associations étudiantes, servent de relais vers la masse d'étudiants que le BVE ne parvient pas à atteindre. Les propos d'étudiants mobilisés ici sont donc ceux des étudiants qui ont déjà eu affaire avec le bureau de la vie étudiante, soit parce qu'ils s'investissent dans les associations étudiantes, soit parce qu'ils ont participé à la formation Malle de prévention.

Parallèlement aux entretiens, nous avons aussi travaillé sur des documents écrits, en particulier sur cinq rapports/bilans portant sur la Journée d'accueil, l'événement fêtant l'arrivée des nouveaux étudiants et marquant le début de l'année scolaire à l'IUT, soit de 2007 (première Journée d'intégration) à 2011 (année de notre travail de terrain). Ces rapports/bilans ont permis d'évaluer l'évolution du projet, mais aussi de comprendre les bases et la nature du lien qui lie l'IUT et les associations étudiantes relativement à la question de la gestion des pratiques festives des étudiants.

Ces deux modalités d'enquête ont été complétées par l'observation de trois événements : la Journée d'accueil de 2011, l'édition 2011 de Art tension (un festival organisé tous les ans par l'association des étudiants du département Information-Communication) et la réunion de changement des bureaux des associations entre les nouveaux et les anciens étudiants. Ce rendez-vous regroupe souvent le personnel chargé de la vie étudiante et les associations étudiantes. L'observation de ces trois événements nous a permis de mesurer et d'évaluer l'implication des étudiants aussi bien dans la définition des projets que dans leur mise en œuvre.

Ce chapitre est divisé en deux sections. D'abord nous présentons le contexte d'apparition et de mise en place de la Mission du bureau de la vie étudiante, lequel laisse apparaître une émergence et une institutionnalisation progressive. Puis nous examinons la co-construction à travers deux messages, soit celui contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et celui contre les dangers de la consommation excessive d'alcool.

1) La Mission du Bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion : émergence et institutionnalisation d'une initiative originale de politique de vie étudiante

A l'IUT de Lannion, la vie étudiante est le sujet de toute une mission. Depuis 2009, il existe officiellement un bureau de la vie étudiante, structure créée par l'équipe de direction (cf. notre première sous-section consacrée à la présentation de l'IUT) dans l'objectif d'accompagner les activités des associations étudiantes. Un responsable administratif a été nommé par le directeur de l'IUT pour piloter cette mission et deux membres du personnel technique se sont spécialisés (20 à 30% de leur temps de travail) pour animer ce dispositif.

L'émergence du BVE de l'IUT de Lannion s'inscrivait dans le cadre la circulaire du 29 août 2001 relative au développement de l'engagement associatif et des initiatives étudiantes. Dans ce texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie, aux vice-recteurs des territoires d'Outre-Mer et aux présidentes et présidents d'universités, le ministère de l'Enseignement supérieur, recherche et technologie, suggère de généraliser les bureaux de la vie étudiante dans les universités françaises. Il y expose ainsi les défis à relever :

> « Dans quelques établissements existent sous diverses appellations des structures correspondants aux bureaux de la vie étudiante. Là où ce n'est pas le cas, ces bureaux seront créés. Ils constituent une interface entre l'étudiant et l'université, un premier interlocuteur de l'étudiant et un point d'ancrage pour les associations étudiantes dans l'établissement. L'objectif est que les étudiants puissent trouver, en un lieu bien identifié, l'ensemble des informations utiles à leur vie d'étudiant, à leurs démarches administratives et à la réalisation de leurs projets associatifs qu'ils soient dans le domaine culturel, sportif ou social. » (Circulaire n°2001-159 du 29 août 2001 du ministère de l'Enseignement supérieur, recherche et technologie)

Le bureau de la vie étudiante est ainsi pensé comme un point d'information dans divers secteurs (médecine préventive, accueil des étudiants étrangers, accompagnement des étudiants handicapés et des activités culturelles et sportives), voire un lieu où on y trouvera des informations, notamment sur le financement des études et le logement en liaison avec le CROUS et des antennes de la Préfecture et de la Ville. Chaque établissement pouvant, en fonction de ses

spécificités, adjoindre d'autres points d'information comme, par exemple les stages, la création d'entreprise ou encore la mobilité. Selon la circulaire suscitée, un autre rôle que doit jouer le bureau de la vie étudiante, est d'informer et de conseiller les étudiants qui veulent fonder des associations et conduire des projets collectifs. De ce point vue, le bureau est amené à avoir des antennes sur chaque site d'implantation de l'Université afin d'offrir à tous les étudiants, quels que soient leurs lieux d'étude, les mêmes informations.

Relativement à sa composition, cette circulaire du 29 août 2001 invite à associer étroitement les élus étudiants à la constitution de ces bureaux de la vie étudiante, qui comprendront, en outre, des personnes ressources professionnelles, chargées de mettre en œuvre des moyens d'information et de communication :

> « Présences physiques reconnues, référentes dans divers domaines, elles seront à la fois outil de mémoire et de liaison. Elles apporteront conseils et assistances, aideront à la création de réseaux et à la recherche de partenariat. Elles encourageront la naissance de nouvelles associations et tâcheront de conforter celles qui existent. Elles mettront en œuvre des actions de formation pour les élus étudiants et les responsables associatifs étudiants ; les porteurs de projets trouveront auprès d'elles une aide à la réalisation de leur projet. Elles pourront utilement participer comme personnalités qualifiées à la commission chargée d'examiner les projets étudiants en vue de l'attribution de financement. » (Circulaire n°2001-159 du 29 août 2001 du ministère de l'Education Nationale).

La circulaire sur le développement de la vie associative et des initiatives étudiantes publiée en novembre 2011 par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche réaffirme l'existence des bureaux de la vie étudiante dans les universités. Si, dans cette nouvelle circulaire, le bureau de la vie étudiante est aussi perçu comme une interface entre l'étudiant et l'Université, il a désormais vocation à participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de vie étudiante de l'établissement. A ce titre, l'Université est amenée à communiquer sur son existence et ses missions, mais aussi à lui donner de la visibilité en le situant, de préférence, dans les lieux dédiés à la vie étudiante tels que les Maisons de l'étudiant. De ce point de vue, le bureau de la vie étudiante participe aux guichets uniques d'accueil mis en place par les Universités, avec une

attention portée aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants étrangers sportifs de haut ou bon niveau, aux étudiants ultramarins, salariés ou à charge de famille.

Dans cette nouvelle circulaire, le BVE constitue un lieu d'accompagnement des étudiants pour la création des associations, la formation des responsables associatifs et des élus étudiants et la réalisation des projets associatifs. Bref, dans ces BVE, les étudiants doivent y trouver des conseils et une assistance technique sur le montage des projets, le fonctionnement du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), la constitution du budget, la recherche de cofinancement et de partenariats.

Ce nouveau texte rappel l'utilité d'associer étroitement les élus étudiants ainsi que les responsables d'associations les plus importantes de l'établissement dans la constitution du bureau de la vie étudiante :

> « Le vice-président étudiant en est un membre de droit compte-tenu des compétences qui lui sont conférées par la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités et il participe à son pilotage. En outre, des personnes ressources professionnelles y sont affectées. » (Circulaire n°2011-1021 du 3 novembre 2011)

Une rapide mise en regard de ces deux Circulaires laisse apparaître au moins trois évolutions. La première, c'est que le BVE a désormais vocation à participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique de vie étudiante de l'établissement : les universités doivent non seulement communiquer sur son existence et ses missions, mais aussi veiller à lui donner plus de visibilité en le situant de préférence dans des lieux dédiés à la vie étudiante à l'instar des Maisons de l'étudiant.

La deuxième évolution a rapport avec le groupe d'étudiants qui nécessite une attention particulière de ce dispositif. Sont désormais concernés en plus des étudiants en situation du handicap et en mobilité nationale et internationale, les étudiants sportifs de haut ou de bon niveau, les étudiants ultramarins, les étudiants à charge de famille, mais aussi ceux qui sont salariés.

La troisième évolution concerne la constitution du BVE. En plus d'affecter des personnes ressources professionnels et d'associer les élus étudiants dans la composition du dispositif, les universités sont invitées à y intégrer les responsables des associations étudiantes les plus importantes de leur établissement ainsi que le vice-président étudiant, qui y devient membre de droit et, par conséquent participe à son pilotage compte tenu des compétences qui lui sont conférées par la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités.

Si ces deux circulaires mettent l'accent sur le rôle et la composition du bureau de la vie étudiante, le concept de « vie étudiante », aujourd'hui présenté comme un facteur d'attractivité des universités, n'y est pas clairement défini. Dans la pratique, la définition de la vie étudiante va diverger d'une institution à l'autre. C'est en tout cas ce qu'affirment certains travaux comme ceux de Loïka Forzy, Jessica Jannot et Véronique Micout (2009) sur les enjeux et les pratiques de la vie étudiante, lorsqu'ils considèrent le concept de « vie étudiante » comme un « périmètre à géométrie variable ».

Pour ces auteurs, le concept se définit, selon les institutions et les acteurs, selon les universités, en un nombre plus ou moins important de thèmes, qui ont trait à plusieurs registres et qui peuvent concerner strictement les conditions de vie des étudiants (logement, transport, restauration, santé, par exemple), davantage se rapporter aux conditions d'études proprement dites (bibliothèques, accès numériques, bourses) ou plus largement faire référence à l'animation du campus, la vie associative, l'engagement étudiant et la participation de celui-ci à la vie de l'université et à la vie de la Cité.

Il s'inscrit aussi dans plusieurs dimensions auxquelles peut s'ajouter une lecture particulière pour des publics spécifiques, les étudiants boursiers par exemple, mais aussi les étudiants dits étrangers ou encore les étudiants en situation du handicap :

> « La vie étudiante recouvre une importance et des périmètres différents selon les sites universitaires. Les discours tentent à devenir consensuels sur l'importance de ce thème. Cependant, la prise en compte des différents thèmes qui le composent, l'organisation et les moyens mis en place par les universités pour traiter ce thème sont différents. » (Forzy, Jannot et Micout, 2009 : 2 et 14)

C'est donc dans ce contexte où les BVE sont amenés à se généraliser et à être créés dans les universités, où le concept de « vie étudiante » se présente comme un facteur d'attractivité des universités et où la définition de ce concept diverge d'une institution à l'autre, que nous allons tenter de comprendre l'émergence de la Mission du BVE de l'IUT de Lannion.

Nous verrons d'abord que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'intervention en faveur de la vie étudiante à l'IUT de Lannion n'est pas, à la base, une réponse apportée aux pratiques festives des étudiants. Elle l'est devenue à partir du moment où l'IUT a formulé le problème assurant que la multiplication des fêtes des étudiants en début d'année scolaire favorise l'absentéisme, le décrochage et l'échec scolaire des nouveaux étudiants, puis à la suite du d'un décès étudiant lors d'une soirée privée. Nous nous appliquerons ensuite à montrer que le démarrage du bureau de la vie étudiante n'est pas au départ une volonté de l'équipe de direction de l'IUT, mais plutôt celle de deux membres du personnel technique, qui ont commencé à donner un « coup de main » aux étudiants, notamment en les aidant à structurer leurs associations étudiantes.

Avant de développer ces deux idées, il nous a semblé pertinent de présenter le cadre institutionnel dans lequel ce dispositif a émergé, à savoir l'IUT de Lannion.

1.1) Dans la présentation de l'IUT, une vie étudiante qui se fait d'abord et avant tout dans les associations de départements

Créé en 1970 (Décret du 20 mars 1970, paru au JO du 1er avril 1970, page 3086), l'IUT appartient à l'Université de Rennes 1. Il compte quatre départements : Réseaux et télécommunications, Information-Communication (option journalisme et option communication des organisations), Informatique, Mesures Physiques.

Réunissant des équipes pédagogiques composées à la fois d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels, l'IUT de Lannion est dirigé par une équipe de direction composée de la manière suivante : un directeur, une directrice adjointe en charge de la recherche, les quatre chefs de départements et un responsable administratif.

L'IUT accueille 700 à 800 étudiants tous les ans. Au moment de notre travail de terrain (en 2011 plus exactement), l'IUT comptait 746 étudiants, dont 558 en Diplôme universitaire de technologie (DUT), 161 en Licence professionnelle (LP), 15 étudiants en Diplôme universitaire d'études technologiques internationale (DUETI) et deux auditeurs libres. La même année, 10 étudiants étaient inscrits en contrat de professionnalisation (LP) et 30 étudiants avaient opté pour la formation continue (LP et DUT).

Il héberge aussi une dizaine d'associations étudiantes, dont celles de départements (ALIVE pour le département Informatique, Well'com pour celui d'Information-Communication, ALAE pour le département Mesures Physiques et ANGEL pour celui de Réseaux et Télécommunication) et des associations inter-départements (BPM pour la musique, Club photo pour la photographie, Com'On Action en ce qui concerne l'humanitaire, Les Mots Dits pour le théâtre, Tannoz pour le jonglage, Talk to U pour la radio). Il y a aussi l'Interassociation (Inter AssO), qui regroupe toutes les associations étudiantes de l'IUT. Cette structure a été créée en mai 2009 par la direction de l'établissement dans le but d'avoir un interlocuteur unique. L'une des spécificités de cette association mère, c'est que les personnes chargées de la vie étudiante y sont aussi membres de droit, au même titre que les présidents des associations étudiantes domiciliées à l'IUT (*cf. annexe n°3*). Parmi les raisons qui sont souvent avancées par les personnes chargées de la vie étudiante pour justifier leur présence au sein cette association mère, il y a les notions de suivi des associations et de gestion financière.

Nous pouvons déjà noter qu'à l'IUT de Lannion, la vie étudiante se fait d'abord et avant tout dans les quatre départements. Ensuite, dans les associations thématiques qui ont parfois pris leur envol depuis un département. La troisième strate étant l'association mère.

Après cette rapide (et partielle présentation) de l'IUT, intéressons-nous maintenant au démarrage de sa Mission de vie étudiante. Pour cela, partons du mouvement contre le Contrat première embauche (CPE) de 2006, qui a été un moment important de mobilisation à l'IUT de Lannion.

1.2) Un intérêt pour la vie étudiante introduit à la suite du mouvement contre le CPE

Le mouvement contre le Contrat première embauche (CPE) est un élément intéressant à analyser dans cette mise en perspective de l'émergence du bureau de la vie étudiante de l'IUT Lannion, parce qu'il permet de voir comment deux membres du personnel technique, en tentant de formuler une réponse aux guerres de clocher entre étudiants de départements, ont commencé à s'intéresser aux associations étudiantes, ce qui a permis à l'équipe de direction de les identifier comme un relais auprès des étudiants, puis à mettre un nom sur ce travail avec les associations étudiantes.

1.2.1) Le mouvement anti-CPE, un amplificateur des guerres de clocher entre étudiants de départements

Avant de montrer comment le mouvement contre le CPE a amplifié les guerres de clocher entre étudiants de départements, il convient de donner une précision pour éviter une confusion qu'on pourrait faire à tort : contrairement à ce que l'on pourrait penser, la vie étudiante a toujours existé à l'IUT de Lannion. En effet, avant le mouvement contre le CPE et, avant la création de la mission du bureau de la vie étudiante, l'IUT comptait déjà au moins six associations étudiantes : les quatre associations de départements, l'association de radio étudiante et l'association de théâtre. Ces associations vivaient en parallèle de l'institution : les étudiants et leurs associations s'autogéraient. C'est en tout cas ce qu'affirme ce responsable administratif, lorsqu'il souligne qu'avec les associations étudiantes, le contact était purement juridique :

> « Les associations étudiantes existaient, on savait qu'elles existaient, c'était le minimum. Pour avoir une existence légale dans la maison, il fallait quand même qu'elles aient un minimum de contacts avec nous, donc petit à petit, on les a aidés avant même qu'il y ait un bureau de la vie étudiante à se structurer en associations, en les convaincant de l'intérêt de le faire simplement par le biais financier, à savoir qu'à partir du moment qu'il y a association reconnue, il peut y avoir subvention et vice-versa. La structuration de la vie étudiante s'est faite comme ça : il faut se regrouper par centre d'intérêt, par département ou par affinité autour d'un projet, sous forme d'association, et ça, je pense que ça remonte à assez longtemps. Mais d'un côté, il y avait des

> associations et, de l'autre, l'IUT, avec très peu de contacts et très peu de collaboration et de discussion. » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Signe de cette absence de collaboration et de discussion entre l'IUT et les associations étudiantes, l'agacement qu'affichait la direction de l'établissement, notamment lorsqu'elle découvrait, par hasard, les appels pour des fêtes des étudiants avec alcool dans le hall des bâtiments ou à la cafétéria. A l'époque, l'IUT n'était pas encore, comme nous le verrons, dans une logique d'accompagnement de la vie étudiante et, *a fortiori,* dans la rhétorique de prévention en milieu festif :

> « Certains directeurs étaient fâchés de voir ça, parce qu'il voyait le mot alcool, il voyait fête. Souvent, je les ai vus aller enlever les affiches ou me demander de les enlever. » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Si les associations étudiantes s'autogéraient, il y avait cependant une sorte de guerre de clocher entre étudiants de départements. Signe de ces querelles purement locales et sans grand intérêt, les surnoms qu'avaient les étudiants de chaque département. Les étudiants en Information-Communication (Info-Com), par exemple, étaient identifiés comme des filles et leur surnom, c'était des « infocones ». Ceux de Mesures Physiques (MP) étaient reconnus comme étant de « gros fêtard et buveurs », tandis que ceux des départements Informatique (Info) et Réseaux et Télécommunications (R&T) étaient considérés comme des « geeks » :

> « Il y avait pas mal de bisbilles entre les étudiants, c'est-à-dire que ça ne se mélangeait pas trop. Les Info-com, c'étaient ceux qui étaient supérieurs à tout le monde. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

C'est aussi l'analyse que livre cet autre personnel chargé de la vie étudiante, notamment lorsqu'il parle de « petits surnoms un peu débiles » ou des « gué-guerres un peu bête » :

> « Ils faisaient des petites guerres de clocher, de dire vous êtes les Info-Com ; nous, nous sommes des Mesures Physiques ; vous, vous êtes des informaticiens, etc. Chacun avait ses petits surnoms un peu débiles, un petit peu des gué-guerres qu'on trouvait un peu bête. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

Le mouvement contre le Contrat première embauche (CPE) du premier trimestre 2006 va tirer au jour ces divisions entre étudiants de départements. En effet, c'est durant cette mobilisation que le futur personnel chargé de la vie étudiante, s'est aperçu, au moment où il se retrouvait à faire des banderoles avec les étudiants pour les manifestations, qu'il n'y avait pas assez de cohérence et d'entente entre les étudiants.

Si, le mouvement contre le CPE a révélé les guerres de clocher entre étudiants de départements, il va également permettre aux étudiants de se rapprocher les uns des autres :

> « On s'est aperçu que, quand ils ont un truc en commun, ils oublient de quel bâtiment ils sont et ils arrêtent de pourrir les bâtiments les uns des autres et de dire qu'ils sont différents. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

C'est aussi ce mouvement qui a permis aux deux futurs membres du personnel chargés de la vie étudiante, eux-mêmes partisans de la mobilisation, d'établir le contact avec les étudiants. L'un d'eux se rappelle ici comment ces moments d'échange et de partage, lors des *sit-in* et autres actions menées en ville (le « blocus » des bâtiments publics notamment), les ont davantage rapprochés des étudiants :

> « C'était prendre des micros, ramener son ampli de la maison avec ses enceintes pour que les étudiants fassent leur speech, les choses comme ça où le relationnel s'est instauré encore plus que d'habitude dans un fonctionnement normal de l'IUT. Après, ça découle sur le fait que les mêmes gars qui sont là, on leur donne un coup de main, parce qu'on me dit, par contre, [personnel chargé de la vie étudiante 2], tient, vu que tu avais ton ampli la dernière fois, est-ce que tu peux nous le prêter. Et puis ça se découle, on les aide pour leurs associations. Finalement, tu aides un, et puis il y en a d'autres et de fil en aiguille, tu finis par valider ça au niveau de la direction et le faire officiellement, un peu plus rigoureusement. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

Cet extrait donne déjà un avant-goût du processus qui a conduit à la création du bureau de la vie étudiante. Voyons de plus près comment les choses se sont passées.

1.2.2) Dans l'idée de mettre les étudiants autour de projets communs, le démarrage de la Mission de la vie étudiante

Immédiatement après le mouvement anti-CPE, les deux futurs membres du personnel chargés de la vie étudiante décident alors de rapprocher davantage les étudiants, c'est-à-dire de trouver le moyen de les toucher pour qu'ils aient des liens autres que pendant les manifestations, c'est-à-dire qu'ils ne se disent plus, par défaut, qu'untel n'est pas « mon copain » parce qu'il ne fait pas partie de mon département, mais plutôt qu'ils se sentent étudiants et partie intégrante de l'IUT. Selon ce membre du personnel chargé de la vie étudiante, cette idée qui a consisté à se dire qu'il faut mettre les étudiants autour de projets communs, est sans conteste le déclencheur de la création de la Mission de la vie étudiante à l'IUT :

> « Le fait que nous, on dise, on va peut-être essayer d'organiser des choses pour qu'ils se rencontrent. Ça, c'est la version officielle de consacrer la Mission vie étudiante. Après, moi, personnellement, c'est parce que je baigne dans le milieu associatif de la musique. En discutant avec n'importe quel étudiant, forcément à un moment ou un autre, j'allais lui proposer de l'aider à monter un concert. Je le fais dans la vie personnelle. Je côtoyais ce public de 18-20 ans, qui commence pour certains à avoir des envies. Je pense que même s'il n'y avait pas eu une version officielle de la vie étudiante, j'aurais aidé un petit groupe d'étudiants qui sont dans les associations. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011).

Cette idée de travailler avec les étudiants, et c'est là le plus intéressant, serait née au cours d'un échange de paroles, d'une discussion entre les deux futurs membres du personnel chargés de la vie étudiante et leurs « amis étudiants » du mouvement anti-CPE, comme le soutient dans l'extrait qui suit l'un d'entre eux :

> « C'est le CPE qui me paraît déclencheur sur le contact avec eux, mais entre le tout début du CPE et le montage du premier chapiteau qui nous a pris beaucoup de temps à taper à la masse sur des pieux de deux mètres de haut, il y a eu sûrement des trucs, mais je pense que si ça n'a pas été marquant, c'est que c'est plus dans le *time* d'une discussion pendant laquelle j'ai proposé l'aide sur un projet qui me paraissait être enrichissant pour eux et pour nous. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

Alors que jusque-là, la Mission en faveur de la vie étudiante ne figurait pas encore sur leur fiche de poste, les deux membres du personnel technique choisissent dans un premier temps de créer une association de musique avec les étudiants (qu'ils ont créée en définitive), avant de se rendre compte que, plutôt que de créer une nouvelle association, il serait judicieux de travailler avec celles qui existent déjà. Jusqu'à la validation officielle de leur intervention par la direction de l'établissement, ils ont aidé les associations étudiantes de manière informelle, notamment en vérifiant si leurs bureaux étaient à jour à la sous-préfecture et en s'occupant des demandes de subventions. Le but étant de montrer qu'en donnant les moyens aux étudiants, ils pouvaient être porteurs d'initiatives :

> « En gros, on a pris de la place, on s'est installé dans un espace qui était complètement vacant du fait de cette distance avec Rennes 1, puisqu'il n'y avait pas encore cette attention particulière à la vie étudiante qui ramène des étudiants. » (personnel chargé de la vie étudiante 1)

A ce stade de notre propos, nous retenons que si le mouvement contre le CPE est au départ du processus qui a conduit à la création de la Mission de la vie étudiante à l'IUT, l'intervention en faveur de la vie étudiante en elle-même reste informelle, car portée par deux membres du personnel qui agissent sans que cette activité soit officiellement reconnue par l'équipe de direction de l'IUT. Il nous faut maintenant voir comment l'IUT s'est appuyé sur ce travail informel avec les associations étudiantes, pour créer ce qu'on appelle aujourd'hui la Mission du bureau de la vie étudiante. Nous souhaitons mettre l'accent sur cet aspect afin de mettre en évidence un phénomène assez éclairant : l'institutionnalisation de l'intervention en direction de la vie étudiante à l'IUT de Lannion.

1.3) L'institutionnalisation de l'intervention en faveur de la vie étudiante à l'IUT

Selon Pierre Lascoumes et Patrick le Galès (2007), le processus d'institutionnalisation repose sur les dynamiques par lesquelles les règles et les procédures apparaissent, se développent, au point de constituer un espace social et produisent en définitive les comportements chez les acteurs qui les ont générées et/ou intégrées :

> « De manière précise, le processus d'institutionnalisation s'observe ainsi lorsque les règles et les procédures sont de plus en plus nombreuses, gagnent en précision et deviennent réellement prescriptives. » (Lacoumes et Le Galès, 2007 : 98)

Nous inscrivant dans cette perspective, nous nous sommes appuyés sur nos entretiens avec le personnel chargé de la vie étudiante afin de saisir comment l'intervention en faveur de la vie étudiante est devenue un espace social, et donc, produit des comportements chez les étudiants et chez l'IUT. La lecture de leurs réponses montre que si l'institutionnalisation de l'intervention en faveur de la vie étudiante a commencé à partir du moment où l'équipe de direction a eu envie de porter un projet comme l'organisation d'une journée d'intégration des nouveaux étudiants, celle-ci s'est stabilisée lorsque l'IUT a basculé dans le registre de la prévention en milieu festif.

1.3.1) Une impulsion institutionnelle exprimée au moyen de la commande d'une journée d'intégration par la direction de l'établissement

Concrètement, les événements se seraient déroulés comme suit. Au cours de l'année scolaire 2006/2007, Denis Ruellan, alors responsable du département Information-Communication, suggère à Pierre Jobert, le directeur de l'IUT de l'époque, d'organiser une journée intégration des étudiants façon « grande école », en s'appuyant sur les deux membres du personnel technique qui travaillaient déjà de manière informelle avec les associations étudiantes.

Dans la foulée de cette suggestion, l'équipe de direction se rapproche des principaux concernés et leur propose le projet. A l'époque, le mot intégration était encore toléré et il n'y avait pas encore eu, comme nous le verrons, le drame de l'étudiant à l'occasion d'une fête privée :

> « Ils nous ont dit [l'équipe de direction] que si vous voulez y aller, on vous suit avec 7000 euros ; enfin, nous, on a évalué la commande, c'est-à-dire que si on y va, il nous faut 7000 euros de l'IUT et 8000 euros de l'université de Rennes 1. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Ce projet d'intégration des nouveaux étudiants constitue un tournant important dans la représentation de la vie étudiante. En effet, alors que jusque-là, la représentation dominante en

matière de vie étudiante était celle de l'autogestion des associations étudiantes et du rejet des appels à fêtes étudiantes qui agaçaient la direction, car mentionnant le terme alcool, on assiste, avec cette notion d'intégration, à un changement de représentation qui appelle à l'accompagnement de l'entrée dans la vie universitaire par un moment festif.

Il marque aussi l'identification de deux membres du personnel technique, qui sont alors reconnus par l'équipe de direction comme étant un potentiel lien vers les associations étudiantes, et plus précisément comme un relais pour une animation un peu plus structurée de la vie étudiante.

Si cette première journée d'intégration a amené les étudiants à prendre conscience de l'existence de cet embryon de bureau de la vie étudiante (ce que celui-ci peut faire pour eux et jusqu'où il peut les accompagner), c'est, en revanche, en fédérant les associations étudiantes, que les deux futurs chargés de la vie étudiante se sont faits connaître, non seulement par leurs propres collègues et par leur université de tutelle (Université de Rennes 1), mais aussi par certaines institutions locales (Communauté d'agglomération Lannion-Trégor, Ville de Lannion, sous-préfecture, par exemple). Ce membre du personnel chargé de la vie étudiante se félicite des liens qu'ils ont pu tisser en ces termes :

> « Ça nous a ouvert sur tous les réseaux locaux et sur l'université de Rennes 1, puisqu'ils nous ont vu et ils nous ont identifiés. Avant, personne n'est venu nous chercher, personne ne nous a rien demandé. Au début, j'ai beaucoup entendu un certain nombre de collègues nous dire qu'un étudiant, ça bosse, ça ne fait pas la fête et on ne va pas en plus les accompagner pour faire la fête. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

En ce sens, s'occuper de l'organisation de cette première journée d'intégration était aussi, pour ces deux chargés de la vie étudiante, une occasion rêvée pour faire évoluer la figure du jeune étudiant aux yeux des adultes, autrement dit, leur montrer qu'un jeune :

> « Ça ne fait pas juste bosser, se bourrer la gueule, et que quand on est jeune, si on a la chance de croiser quelqu'un qui nous ouvre une porte, on a le monde à décrocher et la lune avec. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Cela voulait aussi dire que le travail en direction de la vie étudiante a du sens : il constitue une réelle valeur ajoutée pour le bien-être des étudiants, mais aussi pour la dynamique de l'IUT et de son attractivité[92]. Pour ce chargé de la vie étudiante, l'animation de ce dispositif n'est pas leur « jouet », mais plutôt un « vrai travail », au même titre que celui des animateurs socio-culturels. Il y a derrière ce parallèle une expression de la reconnaissance officielle de leur intervention par l'équipe de direction de l'IUT :

> « C'était bien pour permettre de travailler dessus sans que les collègues disent, ce sont les techniciens de Mesures physiques ou d'Info-Com. Quand c'est officiel, ça permet de le faire sans avoir un truc caché entre guillemets. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

Cette impulsion institutionnelle, exprimée au moyen de l'organisation d'une journée d'intégration, s'est accompagnée du projet de création d'une Maison d'étudiants, qui inclurait les notions des étudiants étrangers qui ne peuvent pas rentrer chez eux pendant les vacances et qui n'ont pas d'activités ni de voiture pour se déplacer. Or, malgré cet affichage politique de l'IUT, il manquait toujours aux yeux des personnes chargées de la vie étudiante un cadre qui légitime leur intervention en faveur de la vie étudiante :

> « C'était du si vous ne voulez pas le faire, si c'est trop lourd pour vous, surtout ne le faites pas, on ne vous a rien demandé. Il n'y avait aucune volonté de clarifier la situation. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

---

[92] Il faut rappeler que le thème selon lequel la vie étudiante est un facteur d'attractivité de l'université est de plus en plus d'actualité. Certains travaux comme ceux Loïka Forzy, Jessica Jannot et Véronique Micout (2009) sur les enjeux de la vie étudiante, en analysant les discours des acteurs de l'université et de leurs responsables, ont voulu montrer que dans un contexte international et national où règne une concurrence de plus en plus vive entre universités et dans un contexte de baisse démographique, les établissements d'enseignements supérieurs sont amenés à multiplier les éléments de séduction pour attirer les meilleurs étudiants et les chercheurs les plus brillants. Leur étude indique que si la qualité de l'enseignement reste le facteur de choix déterminant, la qualité de vie et les conditions d'études offertes par les différents sites universitaires et les villes qui les hébergent sont de plus en plus perçus comme des facteurs possibles de différenciation. Pour ces auteurs, les questions de logement, de transport, de vie culturelle seraient, à qualité d'enseignement comparable, susceptibles d'influencer le choix des étudiants entre tel ou tel site.

On voit très bien que malgré la volonté affichée par l'IUT de porter un projet comme celui de l'intégration, la légitimité des personnes chargées de la vie étudiante n'est pas claire, les représentations des problèmes sont incertaines et les manières de faire sont à inventer. Autant d'éléments qui laissent penser que cette institutionnalisation de l'intervention en faveur de la vie étudiante était encore faiblement institutionnalisée (Lascoumes et Le Galès, 2007).

1.3.2) Le basculement de l'IUT dans un accompagnement plus structuré de la vie étudiante et dans le registre préventif en milieu festif

Les événements qui se sont produits dans la nuit du 19 au 20 décembre 2008 vont bouleverser la communauté universitaire de l'IUT et précipiter le basculement de l'IUT dans un accompagnement plus structuré de la vie étudiante. Cette nuit-là, un étudiant âgé de 19 ans est retrouvé mort lors d'une soirée privée organisée avec ses camarades à son domicile, à Lannion, pour « arroser » la fin du trimestre et le début des vacances de Noël. Le jeune homme serait mort étouffé, en vomissant, après avoir ingéré de très fortes doses d'alcool. Selon la presse locale, ce drame s'est produit dans un contexte d'alcoolisation massive sur la ville de Lannion, puisque la fête organisée, le même soir, à la cité universitaire de l'IUT, avant le départ en boîte peu avant minuit, avait également dégénéré, ce qui a contraint le responsable de l'antenne lannionnaise du Crous à appeler la police. La même nuit, dix étudiants ont été placés dans une cellule de dégrisement, tandis que trois autres ont été hospitalisés pour ivresse. Les discours des responsables du bureau de la vie étudiante de l'IUT semblent converger. Ce drame de l'étudiant aurait, selon cette personne chargée de la vie étudiante, traumatisé toute la ville d'un point de vue image :

> « Lannion qui perd un étudiant, la sous-préfecture, ça fout mal, disant, qu'est-ce que vous foutez sur la prévention les gars, quand est-ce que vous vous y mettez ? (…) C'était une soirée privée, c'était ni les associations étudiantes, ni le bureau de la vie étudiante, mais ça a tellement traumatisé les gens sur l'image qu'on pouvait porter dans ces cas-là que c'est devenu politique. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Dans la foulée de ces événements, Didier Domigny, fraîchement réélu directeur de l'IUT par le conseil d'institut, crée la Mission du bureau de la vie étudiante et nomme un responsable

administratif pour la piloter, c'est-à-dire pour servir d'interface entre les deux membres du personnel qui travaillaient déjà avec les associations étudiantes et l'équipe de direction. Ce responsable administratif du bureau de la vie étudiante se rappelle comment son directeur lui a demandé de construire un projet, une sorte de lettre de mission, mais pas davantage :

> « C'est nous, avec mes deux collègues du bureau de la vie étudiante, qui avons construit une sorte de lettre de mission que nous avons fait valider par le directeur, et qui est évolutive, puisqu'il y a des partenaires qui sont venus se greffer. » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Dans la lettre de mission produite, la prévention en milieu festif, comme on pouvait s'y attendre, est placée en haut de liste des priorités du bureau de la vie étudiante, devant le développement de projets culturels et associatifs. Selon le responsable administratif du BVE, il y a eu une réflexion suite au drame de l'étudiant, qui a abouti à l'idée selon laquelle l'une des missions de la vie étudiante et de la direction et de tous les partenaires avec lesquels elles pourraient travailler serait d'améliorer la prévention en milieu festif. Dans ce contexte, les Journées d'intégration mises en place par ses deux collègues de la vie étudiante se sont révélées comme une occasion rêvée pour atteindre cet objectif.

Dans le même temps, les deux membres du personnel en question saisissent l'équipe de direction afin qu'ils soient reconnus comme les acteurs officiels du bureau de la vie étudiante avec cette mission prioritaire, qui est d'accompagner la prévention auprès des étudiants :

> « On a tapé du poing sur la table, en disant : stop, on arrête les heures supplémentaires. On veut aussi que ça soit reconnu parce que la vie étudiante est un atout pour attirer les étudiants et parce qu'il y a la loi LRU (loi sur l'autonomie des universités), avec le nouveau contrat d'objectifs et de moyens de l'université, où tu dis, on met les moyens sur ça, ça, ça. La vie étudiante est l'une des priorités du ministère, donc ça fait bien, et ils [l'équipe de direction de l'IUT] se sont dits que deux fois 20% sur la prévention et l'accompagnement de la vie étudiante, ça faisait bien dans un contrat d'objectifs et de moyens. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

A la rentrée 2009/2010, ils obtiennent gain de cause. Dorénavant, leur fiche de poste indique qu'ils consacrent 20%, voire 30% (dans le cas de l'organisation de la journée d'accueil) de leur

temps de travail pour animer le bureau de la vie étudiante (veille administrative, changements au sein des associations étudiantes, systèmes de subvention, projets pour l'année, aide technique, etc.,) et pour accompagner la prévention en milieu festif.

Ainsi, s'il est difficile d'affirmer que l'institutionnalisation de l'intervention en faveur de la vie étudiante est aujourd'hui achevée à l'IUT, à tout le moins, il existe désormais une mission exclusivement dédiée à la vie étudiante. Un responsable administratif a été nommé pour piloter cette mission et deux autres membres du personnel se sont spécialisés, pour 20 à 30% de leur temps de travail, dans l'animation de ce dispositif. Désormais, la prévention en milieu festif se situe en haut de liste des thèmes prioritaires de la mission du bureau de la vie étudiante. Nous verrons également qu'en matière de gestion des fêtes des étudiants, un contrat moral lie dorénavant l'IUT et les associations étudiantes. Ces éléments laissent penser que des représentations des problèmes et des solutions sont stabilisées.

Toutefois, comment ne pas mentionner que si les routines sont fixées, si cette mission est aujourd'hui gouvernée par des règles de jeu (contrat moral, par exemple) et si des routines et des façons de faire sont formalisées, l'une des spécificités de ce BVE, est qu'il ne comporte pas de représentants d'étudiants.

1.4) Dans la composition du bureau de la vie étudiante de l'IUT, l'absence des étudiants

Pour mémoire, les circulaires relatives à la vie étudiante, qu'il s'agisse de celle du 29 août 2001 ou de celle du 3 novembre 2011, recommandent d'associer les élus étudiants ainsi que les responsables des associations les plus importantes de l'établissement dans la constitution du bureau de la vie étudiante. La circulaire du 3 novembre 2011 précise même que le Vice-président étudiant en est un membre de droit compte tenu des compétences qui lui sont conférées par la loi du 10 août relative aux libertés et responsabilités des universités : il participe à son pilotage. Or, lorsque l'on regarde le BVE de l'IUT de Lannion, on s'aperçoit très vite qu'il ne compte pas d'étudiants parmi ses membres : les étudiants sont absents.

Une recherche sur Internet nous a permis de voir que les étudiants sont associés à la constitution des BVE dans un certain nombre d'établissements en France. A l'Université de Bordeaux

Segalen, par exemple, trois vice-présidents étudiants sont membres d'une équipe composée de cinq membres. A l'Université de Poitiers, ce sont dix étudiants (un vice-président étudiant, deux représentants d'étudiants élus au Conseil d'administration de l'Université, trois représentants étudiants élus au conseil des études et de la vie universitaire et de quatre représentants des associations étudiantes de l'université de Poitiers) qui sont membres d'une équipe composée, entre autres, du vice-président du Conseil des études et de la vie universitaire chargé des formations, du directeur de la Maison des étudiants ou du chargé de mission culturelle auprès de l'Université et des vice-présidents délégués chargés de missions auprès de l'Université de Poitiers en charge de la culture, du handicap ou de la vie étudiante. A l'Université de Provence, un vice-président étudiant fait partie d'une équipe de quatre personnes.

Or, rien de pareil à l'IUT de Lannion où le bureau de la vie étudiante, en tout cas tel que nous l'avons étudié et en attendant la mise en place de la future Maison des étudiants, est uniquement composé du personnel de l'IUT : un responsable administratif et deux membres du personnel technique.

Selon son responsable administratif, il y a eu, après les événements de décembre 2008, une demande de la direction de l'établissement de créer une organisation un peu plus structurée qu'auparavant pour essayer d'encadrer la vie étudiante, c'est-à-dire pour l'accompagner, ce qui expliquerait cette absence d'étudiants :

> « C'est un dialogue entre le bureau de la vie étudiante et les associations. C'est uniquement le personnel et on est en dialogue avec les associations étudiantes, et notamment l'Inter AssO, l'association mère, interlocutrice essentielle de la direction de l'établissement » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Nous retenons donc que, contrairement aux recommandations ministérielles invitant les universités à associer étudiants et personnes ressources professionnelles dans la constitution du bureau de la vie étudiante, l'IUT de Lannion a choisi un chemin différent, en créant un modèle de bureau de la vie étudiante uniquement constitué de son personnel de l'IUT.

Dans cette configuration, le responsable administratif remplace le directeur de l'IUT pour tous les sujets qui concernent la vie étudiante. Dans l'extrait qui suit, il tente de préciser son rôle à travers celui de ses deux collègues chargés de la vie étudiante :

> « Les deux collègues de la vie étudiante essaient de réagir par rapport aux dires des étudiants, ils essaient de se mettre dans leur peau pour écouter ce qu'ils ont à nous dire, pour répondre et pour que ça interagit. Ils sont vraiment, eux, dans cette logique-là. Nous, je veux dire le directeur et moi, *ex* qualité, on est un peu moins dans le discours, le directeur beaucoup moins. Il met les moyens et il doit obtenir un résultat. Et moi, je suis entre les deux, c'est-à-dire je dois à la fois être à l'écoute de ce discours co-construit, et en même temps être porteur d'instructions et de s'assurer que ça se réalise comme le directeur le souhaite. » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Schématiquement, tout projet en matière de vie étudiante doit venir des étudiants, doit être mis en forme par le personnel chargé de la vie étudiante, et doit être bétonnée par le responsable administratif pour être validée par le directeur de l'IUT. En d'autres termes, le rôle du responsable administratif du BVE consiste principalement à toujours s'assurer de la présence du personnel de l'IUT lors des activités festives des étudiants. Ce point est particulièrement intéressant, parce qu'il montre que l'IUT, en choisissant d'accompagner les pratiques festives des étudiants pendant, et au-delà des horaires d'ouverture de l'établissement, voit l'intérêt d'une présence d'adultes là - et au moment où - les jeunes font la fête.

Le responsable administratif a également un rôle de contact avec les autorités (sous-préfecture, mairie, notamment). Un exemple, lors de la Journée d'accueil, il est chargé de trouver la salle des fêtes auprès de la Ville de Lannion, en fournissant, au nom de l'IUT et de son directeur, un protocole dans lequel l'IUT et le bureau de la vie étudiante prennent beaucoup d'engagements. Ce positionnement est d'ailleurs très apprécié des étudiants qui, à l'instar de ce membre de l'association de jonglage, savent pertinemment qu'il est difficile, voire impossible aujourd'hui d'obtenir une salle des fêtes dans les environs sans l'intervention de l'IUT :

> « Rien que quand je vois pour réussir à louer une grande salle comme les Ursulines ici à Lannion, pour ce genre de soirée [Journée d'accueil], l'image de l'IUT qui en quelque sorte nous parraine

> derrière, ça nous permet quand même d'avoir une plus grande facilité pour justement obtenir cette salle-là. C'est une grande image, on est représenté par l'IUT. Et si nous, une bande de copains qui se rangent dans une association étudiante, on venait les voir [Ville de Lannion], ce n'est pas dit qu'on l'obtienne et qu'on puisse réussir à faire vraiment aboutir le projet qu'on va faire. Pour moi, l'IUT, c'est déjà une image, et puis ils nous soutiennent vraiment dans le sens où ils vont nous aider tout au long, et même les professeurs vont nous aider pendant l'intégration. » (entretien étudiant 1, mars 2011)

Il faut rappeler qu'avant la création de la mission du bureau de la vie étudiante, l'ensemble des communes aux alentours de Lannion ne voulaient plus prêter ou louer leurs salles des fêtes aux étudiants qui voulaient faire la fête, car perçus comme « des jeunes voyous qui ne pensent qu'à boire et à casser » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011). C'est d'ailleurs ce refus des mairies de prêter leur salle des fêtes aux étudiants, qui a amené le personnel chargé de la vie étudiante à organiser les deux premières Journées d'intégration (2007 et 2008) sous chapiteau, dans le parking des terrains de foot qui jouxtent le campus de l'IUT.

A l'inverse du responsable administratif, les deux autres personnes chargées de la vie étudiante sont plutôt en contact direct avec les associations étudiantes. Etablie, comme nous l'avons vu, depuis le mouvement contre le CPE, cette relation se construit d'année en année, depuis la première Journée d'intégration, avec les nouvelles générations d'étudiants, c'est-à-dire lorsque celles-ci commencent à reprendre les associations pour préparer l'édition de la Journée d'accueil suivante.

Ces deux intervenants sont chargés d'une double mission. En premier lieu, ils doivent servir de relais auprès des étudiants qui, du fait de la distance physique qui sépare Lannion de Rennes, n'ont pas accès aux services de la vie étudiante de l'Université de Rennes 1 (Université de tutelle). Dans le même ordre d'idée, ils assurent aussi un rôle de mémoire et de liaison entre les différentes générations d'étudiants qui, du fait de la durée des études en IUT (deux à trois ans au maximum), n'ont qu'une année d'activités pour s'impliquer dans la vie étudiante, comme le témoigne ici ce responsable d'association :

> « Le souci à l'IUT, c'est qu'on reste qu'un an dans les bureaux étudiants. Donc à peine on arrive, on commence à s'habituer, à savoir comment fonctionne le truc, on fait déjà le transfert des bureaux aux suivants, ainsi de suite. Donc là, il y a vraiment un fil conducteur, enfin des personnes qui, au fur et à mesure, font toutes les démarches. Je pense qu'on n'aurait pas fait tout ce qu'on a fait s'ils [personnel chargé de la vie étudiante] n'étaient pas là. Ils nous aident beaucoup à ce niveau-là » (entretien étudiant 2, février 2011)

De ce point de vue, leur rôle consiste à aider les étudiants, qui souhaitent s'investir dans la vie étudiante, à acquérir rapidement des outils leur permettant d'arriver au plus vite dans la phase active de leurs projets, c'est-à-dire comment faire une demande de subvention et quels sont les devoirs et les règles de gestion d'une association :

> « Ils ont relativement entre 18 et 19 ans quand ils arrivent et ils n'ont pas forcément l'habitude de porter et de développer des projets. Donc nous, on est là pour leur donner des pistes et des outils pour raccourcir ce temps de préparation de projets, c'est-à-dire de gagner du temps là où ils galèreraient s'ils étaient tous seuls, et d'arriver plus vite à la phase active du projet, en leur donnant des pistes et des outils pour tout ce qui est administratif et financier. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

La seconde mission, plus spécifique, a rapport avec la Journée d'accueil qui est organisée en début d'année scolaire. Nous verrons que, si cette journée permet de marquer un temps de fête pour les nouveaux étudiants, elle vise surtout, avec la notion de contrat moral qui lie les associations étudiantes et l'IUT, à limiter les risques liés à la multiplication des soirées étudiantes en début d'année scolaire. Sur cet événement, les deux chargés de la vie étudiante sont aussi porteurs de projet dans le sens ou ils recherchent les financements nécessaires et sont présents sur le site le jour de l'événement afin de gérer les équipes. Nous y reviendrons dans notre seconde section.

Ces deux missions correspondent à des périodes de travail clairement identifiables. Le mois d'octobre, par exemple, correspond à la préparation du budget prévisionnel avec les étudiants, autrement dit la rédaction des demandes de subvention. C'est aussi au cours de ce mois d'octobre que l'association de la radio étudiante Talk to You a souvent besoin d'eux pour lancer sa radio.

Au mois de décembre, ils enclenchent, avec l'association du département Information-Communication (Well'com), le « dossier sécurité » du festival culturel Art tension ; ils montent aussi avec eux l'événement (demandes officielles auprès des autorités et communication auprès des collègues enseignants et non enseignants, par exemple). En janvier, ils travaillent avec les associations de départements Réseaux et Télécoms et Informatique dans le cadre de l'organisation de LAN, la soirée de jeux en réseau et de poker en ligne. Le mois suivant, ils réunissent toutes les associations étudiantes afin de s'assurer des changements des bureaux entre étudiants de première année et ceux de deuxième année. A partir du mois de mars, ils commencent, avec les étudiants, à organiser la journée d'accueil qui a lieu en début d'année scolaire.

Par ailleurs, ces deux animateurs collaborent avec le service santé de l'IUT (l'infirmière, notamment) dans le cadre de l'organisation de la formation « gestion de la malle de prévention » qui est assurée par le service santé de la Communauté d'Agglomération Lannion-Trégor : ce sont eux qui élaborent les plannings et qui contactent les étudiants soit, pour leur rappeler qu'ils se sont inscrits à cette formation, soit pour les inciter à s'inscrire.

Maintenant que nous savons comment cette Mission du BVE de Lannion a émergé ; à présent que nous savons que les étudiants ne sont pas - contrairement aux recommandations ministérielles qui incitent à les associer dans la constitution des BVE et contrairement à ce que l'on trouve dans d'autres universités où ils y sont étroitement associés - membres de ce dispositif, qui fonctionne uniquement avec le personnel de l'IUT, il nous faut, dès cet instant, regarder ce qui pourrait être un processus de co-construction dans cette expérience inédite d'accompagnement de la vie étudiante.

2) Ce qui pourrait être un processus de co-construction des messages dans l'accompagnement de la vie étudiante à l'IUT de Lannion

Afin de mener cet examen, intéressons-nous à ces deux messages qui se situent en haut de la liste des préoccupations de l'IUT en matière d'accompagnement de la vie étudiante : celui sur les

dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et celui sur la consommation excessive d'alcool chez les étudiants.

2.1) Sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire

Pour travailler ce premier point, nous procéderons en trois temps. Dans un premier temps, nous tenterons de saisir comment a émergé ce problème que constituent les soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire, ce qui nous permettra de mettre en évidence la réponse apportée par l'IUT pour tenter de résoudre ce problème. Ces deux éléments posent le cadre qui va nous permettre, dans un troisième temps, de voir comment ce message est concrètement co-construit pour être approprié.

2.1.1) Les soirées à répétition des étudiants en début d'année universitaire comme facteurs d'absentéisme, d'échec et de décrochage scolaire : émergence d'une préoccupation à l'IUT de Lannion

En tentant ici de saisir comment a émergé le problème que constituent les soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire, nous entendons montrer comment les fêtes d'intégration qu'organisaient autrefois les associations étudiantes, tout particulièrement celles de départements, sont devenues un sujet d'attention et ont fait l'objet d'une catégorisation, car considérées comme problématiques par l'équipe de direction de l'IUT. Il s'agit plus précisément de comprendre comment, alors qu'il y avait une vie étudiante plus ouverte, l'IUT en est arrivé à l'idée qu'il fallait impérativement contrôler les fêtes des étudiants.

Pour cela, nous avons croisé les données issues des rapports/bilans portant sur cette fête de la rentrée avec les entretiens réalisés auprès des membres du BVE et des étudiants. Ces différentes sources d'information s'accordent pour affirmer qu'avant la création de la Mission du bureau de la vie étudiante, puis de l'Inter AssO, chacune des associations étudiantes que compte l'IUT, en particulier celles de départements, avait l'habitude d'organiser sa propre soirée d'intégration des nouveaux étudiants. Pour aller vite, chaque département organisait « son jeudi soir ». Afin de

permettre aux étudiants des autres départements d'y participer, ces soirées commençaient dès la rentrée et s'étalaient sur presque un mois et demi : la première semaine pour les Mesures physiques, la deuxième pour les Information-Communication, et ainsi de suite.

Ainsi, de la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint, c'était la fête toutes les semaines et certains étudiants, entraînés par le groupe, allaient à toutes ces soirées. Les plus fragiles scolairement pouvaient ainsi être affectés par l'échec scolaire ou tout simplement perdre plusieurs journées à récupérer de ces multiples soirées festives ou encore à rattraper le retard accumulé, et donc à suivre les programmes. Les lendemains de soirées étaient aussi marqués par un fort taux d'absentéisme ou un manque de concentration pendant les cours. Bref, comme le rappelle ici ce membre du personnel chargé de la vie étudiante, les amphithéâtres se retrouvaient vides le vendredi matin, les fêtes ayant lieu le jeudi soir :

« Ça faisait quatre vendredis matin foirés. Quatre vendredis matin où les amphis, soit les étudiants ne sont pas là, soit ne suivent pas, et donc un échec scolaire assez important et des difficultés à reprendre après un rythme normal. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Son collègue abonde dans le même sens, notamment lorsqu'il soutient qu'il y avait comme une routine chez les étudiants qui contrariait l'équipe de direction. Celle-ci consistait à se dire que :

> « Le jeudi prochain, quoi qu'il arrive, il y a une fête et le vendredi matin, quoi qu'il arrive, on ne va pas en cours. Ces fêtes posaient problème sur des vendredis, c'était récurrent, et puis les nouveaux qui arrivaient, ça mettait quand même une habitude de dire, bah il y a des fêtes un peu tout le temps, le fait de sécher le vendredi matin, ce n'est pas grave, c'est coutume, ça fait un peu partie intégrante du fonctionnement de l'IUT. Or, il y a des modalités contre l'absence qui sont faites et des textes qui les régissent, c'est-à-dire que si tu es absent à un TD, tu peux avoir une croix et au bout de trois croix, tu as un zéro suspensif, sauf si tu justifies (…) Dans le système IUT, ils [les étudiants] ont une obligation de présence, et je pense que le directeur a voulu cadrer un peu plus le côté, on fait l'impasse, on fait les études à la carte. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 2, mai 2011)

Les étudiants semblent aussi avoir pris la mesure des risques que redoute l'IUT dans le cadre des soirées à répétition en début d'année scolaire. Cet étudiant en deuxième année Mesures Physiques et organisateur d'événement, par exemple, reconnaît que si chaque association de

département continue d'organiser sa fête de la rentrée, personnes ne prendront pas un rythme de travail dès le démarrage des cours :

> « Ce qu'avait peur l'IUT, c'était de voir le nombre d'élèves qui auraient pu décrocher au niveau des cours, parce que sans travailler, on n'arrive pas à grand-chose, donc on est vite largué, soit on démissionne, soit on redouble, et l'IUT avait très peur de ça, de l'absentéisme et éventuellement d'autres événements qui auraient pu intervenir. » (entretien étudiant 3, février 2011)

Son camarade livre la même analyse, lorsqu'il fait remarquer que le fait de ne pas pouvoir se lever le vendredi matin pour aller en cours, contribue au décrochage des étudiants fragiles du « circuit IUT » :

> « Les élèves les plus faibles déjà en cours, si on leur met deux jours, enfin une journée ainsi que le vendredi où ils ne seront pas là, parce qu'ils n'ont pas pu se lever, ça peut freiner les étudiants, ça peut les obliger de décrocher totalement du circuit IUT. » (entretien étudiant 2, février 2011)

Si ces soirées à répétition exposent les étudiants à un certain nombre de dangers (absentéisme et décrochage scolaire, par exemple), leurs débordements peuvent aussi renvoyer une mauvaise image des étudiants. En témoigne, comme nous l'avons vu, ce refus des mairies de prêter leur salle des fêtes aux étudiants lorsque ceux-ci en font la demande.

On retient donc que les risques qui préoccupent l'IUT dans le cadre des fêtes à répétition des étudiants (soirées privées, en salle ou dans un bar) durant les premiers mois de l'année scolaire sont principalement l'absentéisme scolaire, le décrochage et l'échec scolaire.

2.1.2) Une réponse exprimée à travers l'organisation d'un moment festif d'ampleur pour célébrer l'arrivée des nouveaux étudiants et pour marquer le début de l'année universitaire

Face à cette formulation du problème assurant que la multiplication des fêtes des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire favorise l'absentéisme, le décrochage des nouveaux étudiants et l'échec scolaire, l'IUT a proposé une réponse en termes d'accompagnement de la fête, exprimée à travers l'organisation d'un moment festif d'ampleur pour célébrer l'arrivée des nouveaux étudiants et pour marquer le début de l'année universitaire. Ce temps de fête mérite

qu'on s'y attarde un peu. Non seulement parce qu'il constitue le point de départ de toutes les actions qui sont menées en faveur de la vie étudiante, mais aussi parce qu'il permet de voir comment les étudiants sont associés dans cette action sociale publique de lutte contre les dangers des soirées en début d'année scolaire.

2.1.2.1) Un événement qui présente un triple intérêt

Cet événement festif de la rentrée présente un triple intérêt. Premièrement, il s'agit d'un projet global qui concerne l'ensemble des étudiants de l'IUT : alors que, jusque-là, les nouveaux étudiants étaient respectivement accueillis par les étudiants de leur propre département, ce sont tous les étudiants de l'IUT qui prennent désormais date à la rentrée pour marquer un temps de fête.

Le deuxième intérêt, c'est que ce moment festif est régi par un contrat moral qui lie les associations étudiantes et l'IUT. En effet, pour limiter le nombre de fêtes étudiantes en début d'année, soutenir la réussite scolaire, lutter contre l'échec scolaire qui pourrait affecter les étudiants les plus fragiles scolairement, améliorer l'entente entre les départements et accompagner l'émergence de la vie associative au sein de l'établissement, les associations étudiantes et l'IUT ont mis en place un contrat moral. Ce dernier a été établi avant l'organisation de la première Journée d'intégration. Concrètement, les événements se sont passés comme suit : l'IUT s'est d'abord tourné vers les présidents des associations étudiantes, qui, dans un deuxième temps, se sont temps chargés de sonder les dispositions et les intentions des étudiants de chaque département. Sur la base de ce sondage, l'IUT a établi unilatéralement un contrat moral, qui a été, par la suite, proposé aux associations étudiantes.

D'après ce contrat (version en cours au moment de l'enquête), l'IUT co-organise et co-finance les soirées étudiantes et missionne son personnel pour accompagner les événements festifs des étudiants, en assurant les notions de sécurité, de prévention, de responsabilités administratives et de recherche de financements. En contrepartie de l'aide financière et humaine apportée par l'IUT,

les associations étudiantes s'engagent à ne pas recréer de soirées privées en salle ou dans un bar, ni à appeler à des regroupements jusqu'aux vacances de la Toussaint (soirée d'Halloween)[93], ce qui offre un temps de pause dans les fêtes à l'IUT ; elles s'engagent également à mettre systématiquement en place des actions de prévention lors de leurs soirées festives (stand de prévention, transport collectif pour rentrer chez soi en toute sécurité après la fête, par exemple).

Même si nous sommes conscient que les étudiants se réunissent et font des fêtes chez eux, l'IUT, en imposant cette trêve dans les fêtes des étudiants pendant les premiers mois de l'année universitaire, s'attendait à ce que les nouveaux étudiants soient épargnés, qu'il y ait moins d'absentéisme, que les étudiants soient plus concentrés sur leurs études et qu'ils aient une sensation d'appartenance à l'IUT : ils sont accueillis par les étudiants de l'IUT et non plus seulement par ceux d'un département. Il s'agit aussi de responsabiliser les étudiants, c'est-à-dire les amener à comprendre que :

> « On peut très bien faire la fête, mais qu'après on se concentre sur ses études. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Si ce moment festif de la rentrée permet de marquer un temps de fête qui est suivi d'une trêve, il constitue, et c'est là son troisième intérêt, le point de départ de tous les autres projets de l'année : c'est à cette occasion que le personnel chargé de la vie étudiante rencontre les étudiants, qu'il les « forment » sur la manière dont est – concrètement - organisé une soirée et qu'il se fait connaître. Bref, c'est à ce moment que :

> « Tout ce qui est actions de prévention, présence de la Croix-Rouge, organisation autour du stand de prévention, la sécurité, les transports, les navettes collectives, tout ça, ils l'apprennent avec nous, on les guide, c'est-à-dire qu'en gros, on leur donne un canevas, on leur dit, voilà, s'il y a soirée, elle se passe comme ça, avec tel impératif : une équipe de sécurité, des navettes qui font des transports, etc. Et derrière, ils le recréent, c'est-à-dire qu'ils s'approprient ces outils-là, ces

[93] La soirée d'Halloween est le premier événement festif que peuvent officiellement organiser les étudiants en dehors du pacte qui les lie à l'IUT. C'est aussi le premier événement qu'ils peuvent organiser avec de l'alcool.

> réflexes-là de sécurité et de prévention, et ils les remettent en place assez facilement dans les soirées qui suivent, où on est moins présent. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Secondairement à ces trois principaux centres d'intérêt, la Journée d'accueil apparaît aussi, dans un contexte où il est question de rendre l'université attractive (loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités communément appelée loi sur l'autonomie des universités), comme un outil qui permet de faire connaître l'IUT et d'attirer les étudiants : elle montre que l'IUT dispense des formations de qualité, mais aussi que les étudiants y découvriront une réelle vie étudiante, qu'ils seront bien accueillis, et qu'ils trouveront un cadre propice au développement de leurs projets.

2.1.2.2) Un événement qui a fait l'objet d'un changement d'appellation et d'un recadrage

Ce moment festif a aussi fait l'objet d'un changement d'appellation et d'un recadrage. En effet, le terme « Journée d'intégration », utilisé au cours des deux premières éditions (2008 et 2009) a officiellement été remplacé par celui de « Journée de rentrée » en 2009, qui a lui-même été substitué depuis 2010 par celui de « Journée d'accueil ».

Cette évolution serait liée aux crispations affichées par l'IUT relativement à la question des fêtes étudiantes. Selon le responsable administratif du BVE, le directeur (celui de l'époque) a souhaité clarifier les choses, c'est-à-dire qu'on ne pense pas que :

> « C'est l'IUT qui organise une grande fête au mois de septembre et qui prive les étudiants de cours pendant deux jours pour faire la fête, mais plutôt que les étudiants s'autogèrent. » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

Dit autrement, l'équipe de direction ne voulait pas être tenue pour responsable en cas de problèmes, notamment si la fête venait à déraper ou à être mal perçue par les autorités locales. C'était aussi une façon de prendre au mot des étudiants qui avaient envie de s'autogérer, notamment en les aidant à obtenir des autorisations auprès des autorités locales et à mettre en place des actions de prévention.

Pourtant, si le nom de l'événement a changé, le contenu demeure toujours le même. Ce qui fait dire à cet étudiant organisateur d'événements en Mesures Physiques que ce changement d'appellation n'est que du « politiquement correcte » par rapport aux autorités locales :

> « Soirée d'intégration, dans la tête des gens, ça va être une grosse beuverie, enfin dans la tête, on dit dans une soirée d'intégration que ça va être une grosse cuite, alors que journée d'accueil, je pense que dans l'esprit des gens, c'est un peu plus dit soft, ça fait mieux. A l'administration et aux extérieurs, à la mairie, on ne dit pas intégration, on dit journée d'accueil, parce que ça fait mieux. » (entretien étudiant 3, février 2011)

C'est aussi ce que pense son camarade, lorsqu'il soutient qu'aux yeux de l'IUT, le terme intégration rime avec bizutage et consommation d'alcool :

> « Les dirigeants pensent que s'il y a beaucoup des 1e années qui viennent, c'est aussi parce qu'il y a la journée d'accueil et qu'ils savent qu'ils ne vont pas y aller en se faisant bizuter. C'est l'IUT qui a influencé là-dessus, que ça se passe bien avec des 1e années, et puis toujours au niveau de l'alcool, on y pense moins quand on pense journée d'accueil que si on pense journée d'intégration : on pense à une grosse fête. » (entretien étudiant 2, février 2011)

Il faut rappeler qu'avant la mise en place du projet de la rentrée 2009, c'est-à-dire au lendemain des événements survenus en décembre 2008, l'IUT a engagé une réflexion quant à son implication dans l'organisation des fêtes des étudiants. Cet examen a porté sur un certain nombre de points, dont son partenariat avec l'Inter-AssO, la responsabilité de l'IUT et les retombées négatives en cas de problème, la légitimité de l'IUT à inciter les étudiants à mettre en place des actions de prévention s'il n'en était pas co-organisateur et, enfin, le risque de voir les soirées se multiplier à nouveau en cas d'annulation de la Journée d'accueil. Si l'équipe de direction a finalement décidé de soutenir l'accompagnement mis en place par le personnel chargé de la vie étudiante, elle va exiger de ne plus utiliser le terme de « Journée d'intégration ».

Cette attitude circonspecte et précautionneuse s'est également traduite par le recadrage de l'organisation de la journée d'accueil. Alors que jusque-là, l'ancienne Journée d'intégration était portée et co-organisée par l'IUT, ce sont les associations étudiantes qui, en théorie, organisent

désormais la journée d'accueil et l'IUT met les moyens et missionne certains membres de son personnel pour assurer les notions de sécurité et de prévention. Autrement dit, c'est l'Inter AssO qui est officiellement responsable de l'organisation de la Journée d'accueil : on est donc passé d'un projet porté par l'IUT à un projet porté par les associations étudiantes, du partenariat à l'accompagnement.

Toutefois, l'IUT pourrait difficilement se retirer totalement de sa responsabilité pour au moins quatre raisons. La première, c'est que le financement de la Journée d'accueil est, aux deux tiers, public. En effet, sur les 20 000 euros (environ) alloués chaque année à l'organisation de la Journée d'accueil, l'IUT de Lannion, l'université de Rennes 1 (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) et la communauté des communes Lannion Trégor Agglomération apportent respectivement 6000, 7000 et 1000 euros environ.

La deuxième raison concerne l'implication du personnel de l'IUT. Le responsable administratif du bureau de la vie étudiante se charge de trouver la salle de fêtes auprès de la mairie de Lannion et que les deux personnes chargées de l'animation du BVE sont fortement impliqués dans la recherche des subventions et dans la mise en place de cet événement.

La troisième raison a rapport avec l'Inter AssO ; l'équipe du BVE étant membre de droit de cette structure qui organise toutes les activités liées à la vie étudiante.

La quatrième raison, concerne les Olympiades qui, comme nous allons le voir, se déroulent désormais au sein du campus de l'IUT. Or, les directions d'établissement sont responsables, y compris pénalement, des faits qui se déroulent dans leur établissement, l'IUT peut difficilement se soustraire de toute responsabilité en cas de faute.

2.1.2.3) Un événement divisé en deux parties

Concrètement, la journée d'accueil est divisée en deux parties : les Olympiades et la soirée repas/concert.

S'agissant de la première partie, les Olympiades sont un rallye pédestre et sans alcool, qui permet aux nouveaux étudiants de se rencontrer autour d'activités ludiques et ainsi éviter les risques d'isolement en début d'année, de favoriser la rencontre des étudiants des différentes formations, découvrir le campus (bâtiments, infirmerie, bibliothèque, par exemple), de permettre les rencontres avec les membres du personnel de l'IUT et du Crous et de maintenir les étudiants ensemble et en activité avant la soirée.

Elles commencent souvent par la constitution des équipes : les étudiants se regroupent en équipes sur la base d'un tirage au sort. Ces équipes vont ensuite de stands en stands pour se mesurer à travers un certain nombre d'épreuves : béret glissant, coton tige, tire à la corde, danse, course à sac, port de lunettes qui simulent l'ivresse. Chaque épreuve permet de marquer des points et l'équipe qui en totalise le maximum remporte la compétition.

La soirée repas/concert, seconde partie de cette journée, répond à deux objectifs. Le premier vise à favoriser le rassemblement des étudiants autour d'un repas, moment convivial permettant de diminuer les risques liés à la consommation excessive d'alcool avant la soirée.

Le second est d'organiser une soirée regroupant l'ensemble des étudiants et ainsi diminuer les risques liés à la répétition de soirées privées et/ou dans les bars durant les premiers mois de l'année universitaire.

Cette soirée commence par la remise des lots aux gagnants des olympiades : l'équipe la plus sympathique, la plus sportive, etc. Cette remise de prix vise principalement à inciter les étudiants à rester sur le lieu de la fête. Elle est suivie d'un repas, servi par les cuisiniers du restaurant universitaire, et d'un concert jusqu'à 2h du matin.

Après avoir montré comment les soirées des étudiants sont devenues un sujet d'attention à l'IUT, mis en évidence la réponse qu'a apporté cet établissement pour tenter de résoudre ce problème (Journée d'accueil de tous les étudiants), souligné l'intérêt de cet événement, tentons maintenant de repérer des traces de co-construction dans ce message sur les dangers des soirées à répétition en début d'année scolaire.

2.1.3) Dans la définition du projet d'accueil, une prise en compte de la parole des étudiants indicative de la co-construction

Pour examiner ce point, nous nous sommes intéressé à deux éléments : l'élaboration du projet initial et le débat qui a opposé l'IUT et les associations étudiantes quant à la suppression des Olympiades. Le premier a permis de définir le contenu de l'événement. Le second a failli mettre à mal le contrat moral.

A propos du premier élément, une lecture attentive du rapport/bilan du projet initial montre que celui-ci a été défini à partir d'éléments demandés à la fois par les associations étudiantes et par les chefs de départements. Concrètement, les associations étudiantes ont sollicité les éléments suivants : un temps d'activités partagé par tous les étudiants de l'IUT, un temps d'activités pour chaque département et un temps de soirée. De leur côté, les chefs de départements ont souhaité que ce moment festif se déroule, non seulement pendant la première semaine de l'année scolaire, mais aussi en fin de semaine.

L'on apprend aussi qu'au terme d'une réflexion qui a consisté à examiner les propositions des uns et des autres, les associations étudiantes et la direction de l'IUT se sont finalement accordées sur un planning étalé sur trois jours (de mercredi à vendredi) et incluant les activités suivantes : un pot offert par l'IUT pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux étudiants et aux nouveaux membres du personnel, la pratique d'activités sportives ou un rallye pédestre, une soirée/concert, des activités par département et une « soirée barbecue » pour les étudiants restant le week-end.

Ces différents éléments montrent que si l'idée d'une intégration commune aux quatre départements a été initiée par la direction de l'IUT, la parole des étudiants a fortement été prise

en compte lorsqu'il a fallu penser le contenu du projet : les éléments réclamés par les étudiants, à savoir un temps d'activités partagé par tous les étudiants de l'IUT, un temps d'activités pour chaque département et un temps de soirée, se sont respectivement traduits par la pratique d'activités sportives et/ou un rallye, l'après-midi parrainage par département et l'organisation d'une soirée/concert.

La parole des étudiants a également été prise en compte quand il a fallu rediscuter le projet, et plus précisément, lorsque que la direction de l'IUT a voulu supprimer le rallye pédestre de la programmation de la Journée d'accueil, car perçu comme favorisant la consommation excessive d'alcool.

Face à cette volonté de suppression du rallye affichée par l'équipe de direction, les associations étudiantes ont fait connaître leur désaccord, expliquant alors préférer le rallye à la soirée/concert.

Nous mesurons ici la profondeur du problème qui se dessine en creux à travers cette négociation/discussion et qui menace le contrat moral qui régit l'organisation de cet événement. Il signifie que toute action menée dans le cadre du contrat moral ne peut pas être imposée : ou bien le rallye pédestre est supprimé, comme le souhaite la direction de l'établissement dans l'objectif de limiter les risques liés à la consommation excessive d'alcool, ce qui mettrait à mal le contrat, car qui dit annulation de la Journée d'accueil, dit retour à la multiplication des fêtes en début d'année. Ou bien, le rallye est maintenu à l'extérieur de l'établissement, mais alors, ce sont les dangers redoutés par l'équipe direction qui menacent.

Cet étudiant organisateur d'événements a participé à ce débat. Il se rappelle comment, en rediscutant du projet, l'équipe de direction leur a proposé le campus afin qu'ils puissent organiser des rencontres, des jeux, des débats, et donc donner une autre image de la Journée d'intégration :

> « C'était difficile de remettre cette idée du rallye à la plage si on n'avait pas eu le soutien du personnel de l'IUT. Et sur la proposition qu'ils nous ont faite, on s'est tous regardé, on s'est tous dit, c'est plutôt une bonne proposition qu'ils nous font, ce sera peut-être pas une journée comme on a pu en faire, à la plage, mais il faut garder cette image de la journée d'accueil, donc on a discuté de certaines choses. »

Et quelles étaient vos exigences ?

> « Nous, on avait toujours l'idée d'un concert derrière. Et le fait d'avoir fait remonter cette idée-là et que l'IUT nous a fait remonter son idée d'organisation, on est venu à faire un mixte de nos deux idées pour faire toute une journée. Donc on s'est plié à certaines faveurs que demandait l'IUT comme l'IUT a fait des efforts envers nous. On a dit, on va tenter et voir comment ça se passe. Et comme ça s'est bien passé, on a dit qu'on va poursuivre l'aventure. » (entretien étudiant 3, février 2011)

Ce membre du personnel chargé de la vie étudiante se souvient aussi de ce débat où les étudiants ont tenu à montrer en quoi les Olympiades leur permettent de mieux se connaître entre différents départements :

> « Les étudiants sont allés négocier avec la direction pour qu'il ait un rallye, en disant, on veut qu'il soit présent, parce que c'est là qu'on rencontre les gens, ce n'est pas forcément pendant la soirée, donc on veut pouvoir jouer à des jeux bêtes quelque part. » (entretien personnel chargé de la vie étudiante 1, mai 2011)

Il nous semble qu'il y a derrière ce débat autour de la suppression des Olympiades, une trace indéniable de la prise en compte de la parole des étudiants, et donc de la co-construction. D'un côté, les associations étudiantes ont fait comprendre à la direction de l'IUT qu'elles tenaient particulièrement à leur raid pédestre, quitte à se plier à certaines exigences de l'IUT et, de l'autre, l'IUT, pour ne pas mettre à mal le contrat moral qui le lie aux associations étudiantes, s'est ravisée devant sa volonté de suppression affichée du rallye et a finalement proposé aux étudiants de rapatrier le rallye au sein du campus.

2.1.4) Dans la mise en œuvre du projet d'accueil, un investissement des étudiants qui laisse apparaître des traces de co-construction

La mise en œuvre du projet d'accueil laisse aussi apparaître un fort investissement des étudiants. Ce sont eux qui choisissent le thème général de l'événement (les Amériques en 2011, les années *seventeen* en 2010, la plage palmier en 2009), les jeux des Olympiades, les groupes de musique pour le concert, etc.

Cet étudiant en deuxième année communication des organisations était membre de la commission qui s'est occupée des Olympiades de l'édition 2010. Il revient ici sur les principales tâches qu'il a accomplies avec son équipe :

> « Moi, l'intégration, c'était juste l'après-midi, toute l'après-midi. De 13h 30, l'accueil sur le grand parvis de tous les 1e années, donc ils [les nouveaux étudiants] étaient environ 150, les mettre en équipes, les amener sur les ateliers et ensuite faire commencer le jeu. Peu avant, c'est réserver donc du coup tout ce qui était structures gonflables, avoir le matériel nécessaire pour les 15 jeux proposés, recruter les bénévoles pour tenir les jeux parce que ce sont les 2e années qui assurent les jeux, aller en ville et trouver des lots dans les magasins, des ballons, des verres, des tee-shirts, des trucs comme ça. Tout le monde avait des lots, mais les meilleures équipes avaient des lots un peu mieux. » (entretien étudiant 4, mars 2011 »

Etudiant en deuxième année Informatique, cet autre étudiant de la commission musique se réjouit même d'avoir convaincu un groupe de musiciens de renom pour composer l'affiche du concert de l'édition 2010 :

> « On a fait venir Merzin quand même, c'est un groupe pas mal dans le coin. Donc ça nous a occupé pas mal de temps, faire des groupes. Après, il y avait au niveau du matos tout ça aussi à gérer. On était dans la salle des Ursurlines à s'occuper de tout ce dont avaient besoin les musiciens. C'était du boulot, mais au final, on est content de voir que ça a plu à toutes les personnes. Quand on a demandé à tout le monde, vraiment tout le monde était content. » (entretien étudiant 5, février 2011)

Son collègue de la commission boissons/repas et étudiant en deuxième année Mesures Physiques se félicite aussi d'avoir concocté un cocktail sans alcool en lien avec la thématique générale de l'événement, à savoir les années 1970 :

> « C'était plus une déco pour marquer les esprits. Il y avait des fruits en forme de fleurs comestibles. C'était un cocktail sans alcool avec des petits fruits dessus. » (entretien étudiant 2, février 2011)

L'investissement des étudiants dans la mise en œuvre du projet se donne aussi à voir pendant les préparatifs. Au moment de notre entretien, cet étudiant en première année Mesures Physiques et membre de la commission musique de l'édition 2011 s'activait en coulisse pour trouver des artistes devant composer l'affiche du concert :

> « Je recherche des groupes pour l'an prochain [prochaine édition], je demande l'avis de tout le bureau, savoir qu'est-ce qui leur plaît et qu'est-ce qui ne leur plaît pas. J'ai un budget assez conséquent dans ma commission, donc je peux me permettre d'inviter des groupes pas mal. J'ai invité un DJ qui revient d'une tournée aux Etats-Unis. Sinon, j'ai invité les Wankin' Noodels, un groupe de Saint-Brieuc qui a eu un concert à l'Olympia, qui tourne pas mal et qui, même sur scène, envoie du lourd. Et comme le thème de cette année, c'est l'Amérique, je vais aussi faire venir un sosie d'Elvis Presley, qui est sur Lannion. Je trouve rigolo de mettre un peu une bonne ambiance. On va juste finir de manger et là, Elvis qui arrive sur scène. J'espère que ça va avoir l'effet escompté. » (entretien étudiant 6, mai 2011)

Cet investissement des étudiants aussi bien dans la définition que dans la mise en œuvre du projet d'accueil nous semble un marqueur indéniable de co-construction du message : des étudiants font des choix, planifient et conduisent des actions. D'ailleurs, tous les étudiants interrogés, à l'instar de cet étudiant en première année Mesures Physiques, trouvent logique que ces choix et décisions reviennent aux étudiants eux-mêmes, car connaissant mieux les préoccupations et les envies de leur génération :

> « Je sais que quand on est adulte, on devient beaucoup plus responsable que quand on est étudiant. Mais en même temps, quand on est étudiant, il faut aussi garder cette part de non responsabilité. Il faut à la fois être responsable, et puis en même temps savoir se lâcher. Je sais que s'il n'y avait que les profs à s'occuper de ça [Journée d'accueil], les soirées seraient ennuyeuses. Même si certains profs sont restés jeunes dans leur tête, je pense que cela les embêterait, alors que, nous, ça nous tient à cœur d'organiser tout cela. » (entretien étudiant 6, mai 2011)

Il apparaît aussi que, contrairement à une équipe de direction préoccupée par les risques liés à leurs fêtes, les étudiants s'attachent davantage à organiser une soirée, décorer la salle, aller voir les cuisiniers du CROUS pour le repas, s'occuper des boissons, inviter des artistes pour le

concert, et donc permettre aux nouveaux étudiants de s'amuser comme ils ont pu eux-mêmes le faire quand ils sont arrivés à l'IUT.

2.2) Sur les dangers de la consommation excessive d'alcool

La lutte contre les dangers de la consommation excessive d'alcool est aussi exemplaire de la co-construction des messages à l'IUT de Lannion.

Dans la littérature scientifique, la consommation excessive d'alcool se définit par la consommation de cinq verres ou plus (homme) et de quatre verres ou plus (femme), un à la suite de l'autre. Une consommation équivalant à une bouteille de bière de 355 ml ou un verre de vin de 150 ml ou à 40 ml de boisson forte (liqueur).

Cette consommation excessive peut avoir des répercussions très graves. Une personne ivre peut manquer de jugement, se comporter de manière compulsive, et peut donc se retrouver dans des situations embarrassantes, telles que des relations sexuelles à risque élevé, des bagarres ou être victime d'un accident. Elle peut aussi s'intoxiquer[94], pouvant entrainer des lésions cérébrales permanentes, voire même la mort. Disons, pour aller vite, que la consommation excessive d'alcool peut avoir de graves conséquences aussi bien à court terme (diminution des réflexes et de la vigilance, d'où un risque accru d'accidents de la circulation, du travail ou de la vie courante ; perte du contrôle de soi, comportements agressifs, violence, risque de rapport sexuel non voulu ou non protégé ; coma éthylique pouvant aller jusqu'au décès ; etc.,) qu'à moyen ou long terme (apparition ou augmentation de troubles psychologiques ; détérioration des liens familiaux, sociaux et professionnels ; dépendance physique ou psychique ; détérioration de la santé physique et mentale : cirrhose, cancers, maladies du système nerveux, etc.)

[94] Les signes et symptômes de l'intoxication qui sont le plus souvent cités sont les suivants : confusion, vomissements, difficultés respiratoires, peau moite et baisse de température corporelle, perte de fonction de la vessie et perte de conscience.

En ce qui concerne les jeunes, les études récentes (Richard, Spilka et Beck, 2013) ont montré que les motivations d'alcoolisation juvénile sont nombreuses et variées, qu'on se réfère à l'anthropologie (ancrage culturel du boire, rite de passage de l'adolescent à l'adulte), à la psychologie (mal-être et désir de transgression liés à l'adolescence) à la sociologie (baisse de l'influence des parents, pression scolaire qui justifieraient des périodes récurrentes de « lâcher prise », influence du milieu de vie) ou aux paroles d'experts spécialisés dans la prise en charge des jeunes ayant des problèmes avec l'alcool.

Certains travaux comme ceux de Sophie Le Garrec (2007) sur les rites d'alcoolisation, indiquent que la consommation excessive d'alcool chez les jeunes et, spécialement chez les adolescents, exprime un besoin de réappropriation de leur cadre temporel. Pour Le Garrec, face à une temporalité quotidienne qui leur échappe (imposée par le monde adulte) et qui génère des angoisses (nécessité permanente de se projeter face à un avenir incertain), les jeunes instituent un « temps à-côté », celui des soirées festives, qui leur permet à la fois de rompre avec les temps sociaux ordinaire et de s'ouvrir sur un ailleurs dont ils seraient les acteurs.

En France comme dans de nombreux pays au monde, la prévention et la réduction des risques liés à la consommation d'alcool, notamment chez les jeunes, sont une préoccupation majeure de santé publique (Richard, Spilka et Beck, 2010 ; Godeau, Navarro et Arnaud, 2012).

A l'IUT de Lannion, les risques ciblés dans le cadre de l'action publique de lutte contre les dangers de la consommation excessive d'alcool sont principalement les accidents de voiture liés au retour après la fête, les comas éthyliques, les rapports sexuels non protégés et les viols. Cette action est menée en collaboration avec un certain nombre de partenaires extérieurs, en particulier le service santé de la Communauté de commune Lannion-Trégor- Agglomération.

Les étudiants s'impliquent aussi fortement dans cette action sociale publique. Lors de notre observation de la Journée d'accueil de 2011, des étudiants ont mis en place des navettes de prévention pour assurer le retour chez soi après la fête et des animations (initiation au jonglage, par exemple) dans certains points de ramassages des navettes, comme ceux qui jouxtent le

campus de l'IUT, dans le but d'inciter les étudiants qui se réunissent à l'IUT à ne pas attendre dans les bâtiments de la résidence universitaire.

Notre observation du festival Art tension a aussi montré comment les étudiants sont porteurs d'un projet qui consiste à passer un moment convivial et sans alcool. C'est aussi le cas pour la soirée de jeux en réseau et de poker en ligne qu'organisent souvent les étudiants des filières Informatique et Réseaux et Télécommunications, le jeudi soir, afin de limiter la consommation d'alcool.

En étant porteurs de ces différents projets, les étudiants co-produisent (Villancourt, 2012) l'action sociale publique de lutte contre les dangers de la consommation excessive d'alcool.

2.3) Des indices d'une appropriation des messages par les étudiants

L'examen à la fois des rapports/bilans, des entretiens et de nos notes d'observation laisse aussi apparaître des indices d'une appropriation des messages par les étudiants, qu'il s'agisse de celui contre les dangers des soirées à répétition pendant les premiers mois de l'année scolaire ou celui contre les dangers de la consommation excessive d'alcool.

Un premier indice a rapport avec le respect du contrat moral. L'analyse montre que les associations étudiantes respectent le contrat moral qui les lie à l'IUT : elles n'ont jamais organisé de fêtes entre le concert de la Journée d'accueil et les vacances de la Toussaint. Cette trêve dans les fêtes prouve que le message est bien intégré, même si l'on est conscient que les étudiants se voient et font la fête chez eux. Des organisateurs de soirées proposent aussi des actions de prévention (transports collectifs, stands de prévention, présence de la Croix-Rouge, présence d'une équipe de sécurité) pour chaque soirée de l'année universitaire.

Le respect de ce contrat moral montre que, non seulement les étudiants comprennent qu'on peut très bien faire la fête et après se concentrer sur ses études, mais aussi qu'en proposant facilement des actions de prévention lors de leurs fêtes, ils recréent des réflexes de prévention et de sécurité qu'ils apprennent avec le personnel chargé de la vie étudiante, qui leur propose un canevas en leur disant que s'il y a une soirée, elle se passe de cette manière et avec tel impératif.

Un deuxième indice d'appropriation des messages concerne les actions de prévention, qui semblent bien ressenties. En témoigne la mesure selon laquelle « toute sortie est définitive » dès l'entrée dans la salle, qui est bien intégrée comprise par la majorité des étudiants. Rappelons que cette mesure a été mise en place par les organisateurs afin que certains étudiants n'aillent pas boire l'alcool laissé dans leurs voitures. Les étudiants semblent aussi avoir intégré l'intérêt des navettes et choisissent de plus en plus volontiers cette option plutôt que leur véhicule personnel ou le covoiturage.

Nos entretiens, et c'est là le troisième indice, ont aussi montré que les étudiants qui organisent la Journée d'accueil avec le personnel chargé de la vie étudiante, sont aussi ceux qui servent de relais lors des soirées suivantes : ce sont eux qui viennent chercher des contacts de la police, de la Croix-Rouge et des agents de sécurité auprès du personnel chargé de la vie étudiante. Il apparaît également que les étudiants (1e année) qui organisent la soirée d'au revoir aux 2e années (soirée de « désintégration »), sont aussi ceux que l'on va retrouver, l'année suivante, à l'organisation de la Journée d'accueil, puis lors de la soirée d'Halloween, et ainsi de suite.

Cette rotation montre qu'il y a un message qui passe. Elle permet de voir que les jeunes qui sont porteurs de situations de prévention et de sécurité lors de la mise en place des manifestations étudiantes, ne l'étaient pas forcément lorsqu'ils sont arrivés à l'IUT. De ce point de vue, l'organisation de la Journée d'accueil en compagnie du personnel chargé de la vie étudiante apparaît comme un moment d'apprentissage des principes de prévention et de sécurité.

Il y a indéniablement derrière ces différents indices, des traces de co-construction des messages.

Que conclure ? Deux préoccupations nous ont servi de fil conducteur dans cette présentation de la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion : son contexte d'apparition et à la façon dont, dans ce dispositif, le message sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et celui sur les dangers de la consommation excessive d'alcool sont co-construits pour être appropriés.

Par rapport à notre première préoccupation, il apparaît que le démarrage de la Mission du bureau de la vie étudiante a commencé avec une intervention informelle de deux membres du personnel

technique de l'IUT, a été impulsée quand cet établissement a eu envie de porter un projet d'intégration des nouveaux étudiants, avant d'être officialisée par l'IUT. Cette reconnaissance institutionnelle s'est concrétisée par la nomination d'un responsable administratif chargé de piloter la mission, puis en demandant aux membres du personnel qui travaillaient déjà avec les associations étudiantes de consacrer 20 à 30% de leur temps de travail à l'animation du dispositif. L'analyse a aussi permis de mettre en évidence l'une des spécificités de ce BVE, à savoir l'absence des étudiants parmi ses membres, puisque le dispositif est uniquement composé du personnel de l'IUT. Cette absence d'étudiants laisse penser que l'IUT était dans une logique de contrôle des fêtes des étudiants.

A propos de notre seconde préoccupation, il se dégage que, pour lutter contre les dangers des pratiques festives des étudiants, l'IUT a formulé une réponse en termes de fête. En d'autres termes, pour limiter les soirées à répétition des étudiants pendant les premiers, et donc réduire l'absentéisme, l'échec et le décrochage scolaire, l'IUT a mis en place un outil : la Journée d'accueil. Organisée en collaboration avec les associations étudiantes, celle-ci permet à tous les étudiants de marquer un temps de fête à la rentrée, puis d'observer une trêve dans les soirées jusqu'aux vacances de la Toussaint. C'est donc en s'appuyant sur le besoin du festif (Crédoc, 2012) des étudiants et en les rendant acteurs à travers un contrat moral, que l'IUT tente de faire passer le message. Quelques indices laissent penser que le message passe : le respect du contrat moral, des étudiants qui mettent systématiquement en place des actions de prévention chaque qu'ils organisent une fête, des actions de prévention qui sont bien ressenties, mais aussi des étudiants qui sont toujours motivés, d'année en année, de génération en génération, à apprendre des principes de prévention et de sécurité auprès du personnel chargé de la vie étudiante.

Chapitre 6. Les magazines pour adolescents et l'incorporation de la parole des adolescents lecteurs dans la manière d'aborder les questions de santé

Le dernier exemple qui va nous permettre de travailler sur la co-construction des messages concerne les magazines pour adolescents et la manière dont ceux-ci incorporent la parole des adolescents dans leur façon d'aborder les questions de santé des jeunes.

La santé des jeunes est peu analysée dans sa dimension médiatique, du moins dans la littérature en langue française. En France par exemple, la seule étude que nous ayons trouvée sur ce sujet est la thèse de médecine de Suzanne Bies Deruelle (1980), qui a analysé 13 magazines pour adolescents parus en 1979.

Si les questions de santé des jeunes sont peu étudiées relativement à la communication par les médias, la presse magazine pour adolescents l'est encore moins. Pourtant, cette presse connaît une très large diffusion malgré des débuts difficiles (Fourment, 1987). Charon (2002) a analysé à la fois son histoire, son cadre juridique, ses segmentations, ses publics, son industrie, ses métiers, ses principaux intervenants et son impératif créatif[95]. Caroline Caron (2003) a examiné ce que lisent les jeunes filles au Québec et montre que près des deux tiers des articles publiés dans la presse féminine insistent sur l'importance de la beauté, de la mode, des relations avec les garçons, de l'hétérosexualité et des vedettes masculines. Florence Rio (2008) s'est intéressée aux conditions matérielles et thématiques des magazines pour jeunes femmes afin de comprendre leur succès auprès des jeunes lectrices.

La presse des jeunes sert parfois de prétexte à d'autres problématiques : la « construction » de la différence des sexes (Cromer *et al.*, 2008), l'éloge de la compétition pour trouver sa place dans le

[95] Dans notre corpus, *Muteen* et *Phosphore* ont changé de formule, tandis que *Girls* a arrêté sa version papier pour ne conserver que sa version Web.

monde dans les « revues pour les bons élèves » (La Défenseure des enfants, 2009), comment on devient « une vraie femme » grâce au courrier des jeunes lectrices (La Défenseure des enfants, 2009), la ségrégation des publics et la marchandisation des inquiétudes parentales (Bruno, 2005), à quoi sert la lecture d'un magazine destiné à la jeunesse (Grandaty, 2011).

Par ailleurs, plusieurs études ont montré que la posture discursive des magazines pour adolescents sur les questions de santé a évolué (Romeyer, 2010), passant de la simple retranscription des avancées de la recherche médicale dans les médias à la remise en cause des expertises traditionnelles, pour laisser la parole aux malades (Pailliart et Lafon, 2007, cités dans Romeyer, 2010). Cette socialisation du discours médiatique sur la santé (Walter, 1998 ; Barbot, 2002 ; Pailliart et Lafon, 2007) a été favorisée par le recours au témoignage, ce qui n'a pas empêché les médias de conserver leur rôle de relais des politiques publiques sur les aspects de prévention (Romeyer, 2010), de façonnement des normes en matière de santé (Renaud *et al.*, 2007), ou d'être un acteur à part entière dans la naissance et le renforcement des normes de santé (Renaud *et al.*, 2010).

Si la presse pour adolescents a toujours laissé ses lecteurs s'exprimer et poser leurs questions (Charon, 2002) et si cette presse est globalement d'accord sur l'importance de la santé publique, elle n'adopte pas la même posture discursive que les campagnes de communication publique de santé, qui sont un outil à part entière de l'État (Ollivier-Yaniv, 2008). Ce chapitre montre que les magazines francophones destinés à la jeunesse française abordent des sujets de santé qui ont une résonnance avec l'action publique de prévention, mais qu'ils ont mis en place des dispositifs qui peuvent être qualifiés de co-constructifs, dans la mesure où ils s'appuient en partie sur la parole des lecteurs et lectrices.

Le traitement des questions de santé dans les magazines pour adolescents a été le sujet de plusieurs études en langue anglaise. McRobbie (1991) a analysé les questions de santé dans cinq magazines britanniques pour adolescentes et a mis en évidence l'attrait du *problem page* (la page « aux problèmes »). Il fait remarquer que cette page est très lue non seulement parce qu'elle aborde en toute confidentialité les problèmes et préoccupations des adolescentes, mais aussi parce qu'elle offre des conseils et suggère aux lectrices les définitions les « plus fortes » (*strongest*

définitions) de leur féminité. Currie (1999 et 2001) a étudié les magazines pour adolescents sous l'angle du *teenage fashion culture* (la culture de la mode adolescente). Son étude souligne que les filles se retrouvent dans la rubrique « Questions/réponses » : 75 % des 13-14 ans et 90 % des 15-16 ans lisent cette rubrique à la recherche de conseils.

Même si les lectrices considèrent le contenu de cette rubrique comme de l'information utile, Currie (1999) fait remarquer que l'attractivité de la rubrique tient surtout au fait qu'elle réussit à « cadrer » les problèmes auxquels font face les lectrices. L'information contenue dans cette rubrique est utile non seulement parce qu'elle permet de résoudre des problèmes individuels, mais aussi parce qu'elle a une fonction normative, au sens où elle permet d'éclairer les types de problèmes que vivent les lectrices. Cette fonction normative, rattachée aux *health secrets* (secrets pour une meilleure santé), a également été soulignée par Chow (1999) dans son analyse[96].

Grâce aux entretiens réalisés avec des jeunes filles, Currie (1999 et 2001) note qu'elles acceptent comme véridiques les conseils qu'offrent les magazines et que de ces conseils se dégage une « normalité » sur laquelle ajuster leurs comportements. Elle ajoute que souvent, la presse pour adolescents oriente les jeunes lectrices vers des professionnels de la santé masculins qui se réfèrent à des *patriarchal definitions of womanhood* (conception patriarcale de la féminité). Cependant, Currie n'explique pas si ou comment cette « normalité » amène les filles à soumettre leur corps à l'autorité médicale (Mc Cabe, 2005).

De son côté, Oinas (1998) a analysé les lettres des lectrices et les réponses des médecins au sujet de la menstruation publiées en 1991 dans les magazines finlandais de santé, les magazines pour adolescents et les magazines féminins. Son étude montre que les questions posées par les jeunes femmes sont rarement de nature médicale et expriment plutôt des préoccupations relatives à la normalité. Dans leurs réponses, les médecins se montrent rassurants en affirmant que la profession médicale peut et pourra régler tous leurs problèmes et préoccupations.

---

[96] L'étude de Chow reposait sur un travail de terrain s'appuyant sur une analyse du discours des groupes de discussion avec les filles.

Ces résultats ont amené Mc Cabe (2005) à s'intéresser aux rubriques qui traitent des conseils de santé dans quatre magazines destinés à la jeunesse américaine (deux magazines grand public et deux magazines alternatifs). Son étude montre que les conseils et chroniques de santé sont médicalisés : le langage est celui de la médecine et les préoccupations des lectrices sont « cadrées » comme autant de « problèmes médicaux particuliers ». Plus prononcée dans les magazines grand public que dans les alternatifs, cette médicalisation des conseils et des chroniques montre que ces magazines analysent rarement, voire méconnaissent les conditions sociales à l'origine des préoccupations des adolescentes.

Trois constats émergent de ces études. Le premier renvoie au terrain d'observation : toutes ces recherches portent sur des revues destinées aux adolescentes et aucune ne porte sur des magazines s'adressant à un lectorat mixte. Or, l'on sait très bien que certains messages sur la santé sont différenciés selon le sexe, notamment en ce qui concerne la sexualité. Le deuxième concerne les dispositifs de convocation de la parole des adolescents. Toutes les études citées mettent en évidence la convocation de la parole des adolescents par les magazines pour adolescents. Cependant, elles nous en apprennent très peu sur les dispositifs d'incorporation de cette parole relativement aux questions de santé. Le dernier constat est d'ordre méthodologique. Les recherches mentionnées ci-dessus examinent les questions de santé dans les magazines pour adolescents en combinant l'analyse du contenu rédactionnel à celle des entretiens avec les lectrices. Aucune n'étudie cette question en se plaçant du côté des producteurs et des responsables des magazines.

À partir d'une analyse du discours de quatre magazines francophones destinés à la jeunesse française (deux magazines mixtes, *Le Monde des ados* et *Phosphore*, et deux féminins, *Girls* et *Muteen*) et d'une analyse de nos entretiens avec leurs principaux responsables, nous nous proposons ici d'examiner la manière dont ces magazines traitent des questions de santé, tout spécialement les particularités et les formes du discours préventif et les manières dont ces discours sont présentés. Il s'agit plus précisément d'examiner la façon dont la parole des adolescents lecteurs est incorporée dans ces discours, de savoir si ce dispositif discursif co-constructif favorise la transmission d'un discours public préventif et de voir en quoi on peut affirmer cela.

Pour cela, nous tenterons d'abord de dresser un portrait du poids économique de notre corpus dans le marché français du magazine pour adolescents, du profil de ses producteurs et de ses lecteurs, des différences en matière de politique éditoriale et de public cible. Cette mise en perspective nous permettra par la suite de voir si ces magazines mettent différemment l'accent sur les thèmes et les sujets qui se rapportent à la santé. Une fois que le discours des magazines sera dégagé, nous essaierons alors de nous donner les moyens pour analyser ce qui pourrait être un processus de co-construction dans ces publications.

1) La presse francophone destinée à la jeunesse française

Une première définition de la presse des jeunes serait tout titre s'adressant exclusivement à un public de 6 mois à 18 ans. Cette presse se présente en France comme un éventail de publications modernes et innovantes, créatives et très diversifiées, ce qui en fait un cas unique en Europe et dans le monde (Charon, 2002 ; Cromer et *al.*, 2008). La presse destinée à la jeunesse française compte environ 210 titres, soit 10,71% de la presse spécialisée grand public : 123 titres sont destinés aux enfants, 49 aux adolescents, 11 aux lycéens ou étudiants et 27 pour les jeux et l'éveil (Direction générale des médias et des industries culturelles, 2011). Cette presse compte 3 quotidiens, 4 hebdomadaires, 85 mensuels, 114 trimestriels et 4 inclassables[97]. Par ailleurs, avec un tirage annuel de 153 942 exemplaires et une diffusion de 116 683 (soit 24,2 %d'invendus), la presse des jeunes représente 6,9 % du chiffre d'affaires total de la presse spécialisée grand public[98] (Direction générale des médias et des industries culturelles, 2011). Selon la direction générale des médias et des industries culturelles, la répartition du tirage total se détaille ainsi : vente au numéro (16,8 %), vente par abonnement (46 %), service gratuit (13%) et invendus (24,2 %).

[97] De son côté, le Syndicat de la presse des jeunes (SPJ) estime que celle-ci représente aujourd'hui 9 éditeurs, 66 titres et 12 millions de lecteurs de 6 mois à 25 ans (http://www.pressedesjeunes.com, consulté le 4 octobre 2011)

[98] En France, la presse spécialisée grand public (segment auquel appartient la presse des jeunes) compte 1 960 titres pour un tirage annuel de 2 227 019 exemplaires et une diffusion annuelle de 1 566 009 exemplaires. A titre de comparaison, la presse des loisirs compte 891 titres pour un tirage annuel de 281 323 et une diffusion de de 141 278 exemplaires, tandis que la presse féminine dispose de 140 titres pour un tirage et une diffusion respectifs de 276 030 et 200 239 exemplaires.

Près de 90 % des enfants et des adolescents lisent aujourd'hui la presse des jeunes (Cromer et *al*., 2008). L'un des objectifs de cette presse est d'associer progressivement la distraction et le jeu aux projets pédagogique et moral de socialisation, ces « individualités en construction » (Charon, 2002 : 5)[99], et d'apprentissage (Cromer et *al.*, 2008). Depuis quelques années, l'âge moyen du lectorat s'est abaissé de six mois chez certains éditeurs (Fleurus), et il existe désormais une presse pour les filles de plus en plus en plus jeunes (Destal, 2004). La presse des jeunes démultiplie aussi ses thématiques : à côté des publications généralistes, des magazines sont consacrés à l'apprentissage de la lecture, aux animaux, aux langues, aux sciences, à l'actualité, etc.

2) Les magazines pour adolescents : caractéristiques générales et choix du corpus

Charon (2002) distingue trois grandes catégories éditoriales de la presse des jeunes : éducative, distractive et « ado ». Pour examiner le traitement des questions de santé dans la presse francophone destinée à la jeunesse française et pour aborder la problématique de l'incorporation de la parole des adolescents dans l'élaboration du sens, nous excluons de notre analyse les deux premières catégories.

La presse pour adolescents serait née de la vague yéyé des années 1960 et de la mythique émission *Salut les copains*. Elle participerait selon Charon aux phénomènes de socialisation qui ont marqué les communautés de goûts, d'aspirations et d'identification à des vedettes de la chanson. En France, la presse pour adolescents représente 27,1 % de la presse des jeunes. Son chiffre d'affaires atteint 19,7 %, et elle compte 49 titres : 1 quotidien, 2 hebdomadaires, 15 mensuels, 30 trimestriels et 1 inclassable (Direction générale des médias et des industries culturelles, 2011). Dans le cadre de notre étude, nous regroupons à la fois la presse des enfants

[99] Selon Charon, l'enjeu de socialisation de la presse des jeunes est l'inscription du jeune lecteur dans les différents niveaux de sociabilité, notamment sa famille, les enfants de son environnement proche (voisins, copains), sa classe et l'école, les bandes des copains, les communautés de goûts et de styles des adolescents, la commune, la ville et même le monde. L'expression « individualités en construction » fait référence à des préoccupations particulières propres à une période de la vie où l'individu, la personne, se trouve en construction, individuellement et collectivement, dans un cadre particulier, celui de la famille, et un cadre collectif, celui de l'école.

(*Le Monde des ados*), celle des lycéens ou des étudiants (*Phosphore*) et celle des adolescentes (*Girls* et *Muteen*).

2.1) La constitution du corpus de journaux

Ce corpus de journaux a été constitué par l'interrogation d'anciens lecteurs et lectrices et leurs proches[100]. Nous avons ensuite dressé un premier inventaire en visitant des kiosques à journaux.

Nous avons affiné notre liste de titres de magazines en appliquant un ensemble de critères dont, principalement, ceux d'accessibilité physique, de longévité (production continue depuis sa création) et de maison d'édition reconnue. Ont ainsi été retirés de notre liste les magazines institutionnels, les magazines publiés par des lycéens ou des étudiants, les magazines spécialisés dans l'apprentissage scolaire.

En croisant les données statistiques de l'enquête Audience et études de la presse magazine (Audipresse, 2010) et celles de l'Office de justification de la diffusion (2010-2011) avec nos entretiens, nous avons arrêté notre choix sur quatre titres : *Phosphore*, *Girls*, *Muteen*, *Le Monde des ados*.

[100] Ce travail exploratoire a été réalisé dans le cadre de mon mémoire de master 2 à l'Institut d'études politiques de Rennes.

Tableau 1. Récapitulatif des magazines sélectionnés

Revue	Date de création	Éditeur	Lectorat	Hommes	Femmes	Foyer AB+	Tirage moyen	Diffusion totale	Prix (en euros)
Phosphore	1981	Bayard Presse	608 000	234 000	375 000	353 000	71 201	47 911	5,95
Girls	1993-1997	Éditions Bauer	848 000	102 000	746 000	189 000	232 125	178 504	2,40
Muteen	2001	Éditions Jalou	inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu	12 000	55 000	1,50
Le Monde des ados	2003	Fleurus Presse	Inconnu	Inconnu	Inconnu	inconnu	52 297	42 225	4,95

2.2) Girls et Muteen ou la presse des adolescentes

Combinant le sérieux ou le divertissement, la presse adolescente vise à créer une communauté de lectrices (rien de semblable n'existe chez les garçons) et à rassembler les jeunes filles (dès 10-12 ans) autour des préoccupations communes, en leur proposant des réponses aux questionnements existentiels de l'adolescence : les relations amoureuse et sexuelle, l'apparence corporelle, l'affirmation de soi, l'appartenance à un groupe de pairs, la recherche d'identité, etc. Cette épreuve identitaire (Dubet, 2010) correspond à un âge où la jeune fille a envie d'affirmer qu'elle a grandi et qu'elle accède désormais à des comportements sociaux, économiques, amoureux proches de ceux qu'elle imagine être les comportements des adultes (La Défenseure des enfants, 2009). Si l'avis des pairs est recherché, c'est généralement les industries culturelles qui fournissent les codes de comportements et d'attitudes à adopter (Dubet, 2010). Dans un marché de l'adolescence (Galland, 2009), chaque revue achetée est lue par plusieurs, grâce à la circulation de main en main. Les textes sont brefs et travaillés par des relances. Le ton est au tutoiement. Le vocabulaire est facile d'accès afin que la lectrice moyenne ne soit pas tributaire de son niveau scolaire. La presse adolescente a aussi cette particularité de pratiquer des prix faibles.

Edités respectivement par les éditions Bauer et Jalou, *Girls* et *Muteen* sont représentatifs de cette presse adolescente. Cette identité de « presse féminine » est soulignée par des titres qui, c'est connu, représentent un enjeu symbolique important en création éditoriale (Ringoot, 2004). *Girls* est la traduction en langue anglaise du mot français *filles*, tandis que *Muteen* résulte de la fusion de *mutin* et *teen* de *teenager*, et désigne les filles réputées pour être intelligentes et à contre-courant. Selon son rédacteur en chef, *Muteen* évoque la notion de mutinerie et renvoie à une « jeunesse qui bouge ».

Né de la refonte en 1997 du magazine allemand *Bravo Girls* (créé en 1993), *Girls* cesse de publier sa version papier début 2011, pour ne conserver que sa version Web *Girls.fr*. Cette fin de publication est redevable à la baisse des ventes, qui sont passées de près de 232 125 exemplaires (Office de justification de la diffusion, 2009) à environ 80 000 (entretien avec la responsable du site girls.fr, avril 2011). La version papier de *Girls* regroupait six « cahiers » ou thématiques (Fais-toi une beauté, Crée ton look, C'est tout toi, La vie des people, Les sorties, Tes questions et nos réponses). Pour une diffusion de 143 415 exemplaires (Office de justification de la diffusion, 2009), *Girls* rejoignait 848 000 lectrices âgées de 18 à 24 ans, mais avec une forte concentration chez les 17 ans. Ce lectorat venait de tous les milieux sociaux et était présumé avoir déjà eu une relation sexuelle. Deux préoccupations majeures s'affichent dans *Girls*, soit l'apparence corporelle et le *love* :

> « Ce qui se passe quand tu as 17 ans aujourd'hui, une fille, on a deux problèmes majeurs, ce sont l'apparence (je me trouve grosse) et le love (je ne suis pas aimée, je n'ai pas de mec et je suis malheureuse, j'ai plein de mecs et je suis malheureuse parce que j'en ai trop, etc.). C'est tous les problèmes d'adolescents, on les a clairement identifiés. Mais ce qui est intéressant, c'est que chaque cas est particulier (entretien avec le rédacteur en chef, juin 2008)

A l'inverse de *Girls*, le magazine de mode féminin *Muteen*, qui a aussi cessé de paraître depuis le mois de mai 2011[101], dresse un portrait de lectrices « les plus branchées, les plus informées et les plus pointues de leur groupe », autrement dit, des jeunes filles « sophistiquées, parisianistes et élitistes, qui ont un langage branché et qui s'intéressent à la mode avec un regard plus pointu » (entretien avec le rédacteur en chef, juin 2008). Avec un tirage de 12 000 exemplaires pour un lectorat de 55 000 personnes (entretien avec le rédacteur en chef, juin 2008), *Muteen* cible les filles âgées de 16 à 20 ans, même si le journal compte parmi ses lectrices des filles de 13 ans.

Quand Laurent Jalou, directeur du groupe Jalou, a créé en septembre 2001 le magazine *Muteen*, il visait le groupe des 14-24 ans, soit celui de ses deux filles. En tant que patron de presse et père, il s'était laissé convaincre par une journaliste de la presse alternative que les attentes d'un tel public n'étaient pas la mode, mais le désir de s'exprimer au moyen d'un lien direct avec des rédactrices. Le magazine place la lectrice en page couverture et lui réserve des espaces où elle peut s'exprimer et intervenir : des chroniques, des micros-trottoirs, des entretiens, des jeunes en *casting* sauvage, etc. Par la suite, le magazine s'est transformé en une revue de mode classique qui cible des adolescentes sophistiquées, et les mannequins ont remplacé le *casting* sauvage de jeunes filles en page de couverture.

2.3) Le Monde des ados et Phosphore ou les revues « de bibliothèque » et pour bons élèves »

Contrairement à *Girls* et *Muteen*, *Le Monde des ados* (pour les collégiens) et *Phosphore* (pour les lycéens) inscrivent résolument leurs lecteurs et lectrices dans l'univers de l'éducation et de l'école, univers dans lequel le jeune prépare son avenir. Il s'agit d'accompagner celui-ci dans cette épreuve d'investissement obligatoire en vue d'occuper des places et des positions de choix (Dubet, 2010). Se démarquant d'une presse commerciale de consommation et de masse (La Défenseure des enfants, 2009), il s'agit d'une presse dite éducative. Sous des apparences

[101] Le groupe Jalou réfléchit à un projet Internet autour de la marque *Muteen*, voire à des numéros spéciaux couplés éventuellement à d'autres publications du groupe, comme le mensuel féminin *Jalouse*.

ludiques, elle vise à compléter et à ancrer des compétences acquises tant personnelles que sociales chez l'adolescent lecteur.

Phosphore est un magazine généraliste et mixte qui tente de répondre aux questions des lycéens (15-19 ans), du décryptage rapide de l'actualité à la découverte d'un monde dans lequel ils devront se tailler une place. Au programme, Phosphore propose de grands reportages photo sur la diversité du monde et le dossier « Génération », qui aborde les sujets qui touchent directement les adolescents, ceux de la « génération Y » (Dagnaud, 2011), c'est-à-dire « qui naviguent sur les réseaux sociaux et qui ont besoin de comprendre ce que les uns et les autres expérimentent » (entretien avec la nouvelle rédactrice en chef de Phosphore, avril 2011).

On y trouve également une section culturelle et une section plus intimiste réservée aux récits de vie, aux témoignages, aux récits à caractère plus psychologique, à la sexualité, à l'amour, à l'amitié et à la santé. Enfin, le magazine consacre une part importante de son contenu rédactionnel aux études : « ma vie au lycée », « les grandes étapes de mon année », du « coaching pour bien m'organiser pour réussir mon parcours », les « choix d'orientation » et la « projection vers l'avenir », « quel avenir ? », « quels choix ? ». Pour renvoyer aux adolescents une image d'eux-mêmes qui soit à la fois réelle, sympathique et étonnante, tous les sujets sont traités avec des reportages photo réels et dans une gamme d'écritures qui va de la connivence à la gravité, en passant par des points d'humour.

Edité par le groupe Bayard Presse, *Phosphore* annonce un tirage moyen de 71 201 exemplaires et une diffusion de 47 911 (Audipresse, 2010). Son lectorat, estimé à 608 800 (circulation de main en main), se recrute dans différents milieux, mais principalement dans les classes moyennes. Pour caricaturer, le lecteur « type » de *Phosphore* est le fils ou la fille d'un professeur, c'est-à-dire « des classes moyennes qui croient à la vertu des études et au savoir » (entretien avec l'ancienne rédactrice de en chef, août 2008). Créé en 1981, à une époque où 30 % d'adolescents fréquentaient le lycée et se rendaient jusqu'au bac, le magazine se voulait incisif pour encourager les jeunes à poursuivre le plus loin possible leurs études. D'où ce parallèle avec le phosphore, une matière chimique luminescente et qui dope la mémoire.

Le Monde des ados se présente comme un *news* destiné aux 11-14 ans, l'équivalent de *L'Express* ou du *Nouvel Observateur* pour les adultes. Tiré à 52 297 exemplaires et ayant une diffusion de 42 225 (Office de justification de la diffusion, 2010-2011), ce magazine comprend trois grandes sections (Actualité-dossier, Culture et Psy). Il traite aussi bien de l'actualité internationale, nationale et culturelle que des préoccupations quotidiennes de son lectorat qui appartient aux milieux économiquement favorisés (cadres moyens, cadres supérieurs et enseignants). L'écart entre son tirage et sa circulation donne à penser que le magazine se vend plutôt par abonnement et circule peu de main à main.

Edité par le groupe Fleurus Presse depuis 2003[102], le bimensuel *Le Monde des ados* se distingue par ses relations entre son lectorat et son contenu. Chaque semaine, le magazine reçoit, à même un échantillon de lecteurs volontaires, deux stagiaires en plus d'organiser des débats dans les collèges. Son contenu aborde l'actualité des adolescents, en prenant comme sources toutes les enquêtes publiées sur les adolescents : leurs comportements, la mode, la musique, etc.

Son titre, *Le Monde des ados*, renvoie à « espèce de tribu, voire de communauté », composée d' « ados ». Son ancien rédacteur en chef raconte que le magazine avait sondé ses lecteurs quant à un référent identitaire : jeunes, junior, préadolescents, enfants, adolescents, etc. Une majorité, même les jeunes de 11 ans, ont choisi de s'identifier au monde de l'adolescence, dans la mesure où « ça les projette vers le futur, et ils ont l'impression qu'on les prend plus au sérieux » (entretien, août 2008).

Cette trop brève présentation dresse un portrait relativement juste du poids économique de notre corpus dans le marché français du magazine pour adolescents, du profil de ses producteurs et de ses lecteurs, des différences en matière de politique éditoriale et de public cible. Ces magazines vont-ils aborder différemment les questions de santé ? Vont-ils tenir des discours qui mettent différemment l'accent sur des thèmes et les sujets qui se rapportent à la santé ?

---

[102] Avant, le magazine s'appelait *Hebdo des juniors*, une publication hebdomadaire.

3) Le discours de prévention en santé

Conscients qu'une réflexion sur la santé des jeunes doit dépasser celle sur le système des soins, Pommier et *al*. définissent ainsi la santé des jeunes :

> « C'est l'état de son corps mais c'est aussi la manière de vivre avec, de se l'approprier ; c'est aussi la vie en société, le rapport aux autres, à la famille, à la collectivité, autant d'éléments du bien-être » (2007 : 78)

Cette définition rejoint celle de l'Organisation mondiale de la santé (1986), selon laquelle la santé est un état de bien-être physique, mental et social, et celle de l'Expertise collective (2001), qui insiste sur les aspects psychosociaux. Cette « psycho-socio-épidémiologie » englobe non seulement les problèmes de santé des jeunes et leurs déterminants politiques, environnementaux, organisationnels, mais aussi les représentations, préoccupations, savoirs, attitudes, priorités et ressources en matière de santé.

Nous inscrivant dans cette approche globale, nous adoptons la grille d'analyse de Ringoot, qui propose de croiser deux discours : le discours du journal (ce qui est construit dans le journal) et le discours sur le journal (ce que les journalistes, les responsables de publications, voire les lecteurs, disent de leur journal). Concrètement, nous nous attardons à analyser le rubricage :

> « Posé comme évident eu égard à la fonction de miroir social attribué à la presse et aux habitudes de lecture qui le rendent transparent, le classement des informations sous les entrées génériques de rubriques relève bel et bien d'une construction de sens : le rubricage construit l'espace public propre au journal. Il instaure des paradigmes informationnels fixes ou ponctuels. » (Ringoot, 2004 : 104)

Nous avons donc procédé à une analyse par niveaux. Le premier a servi à repérer, dans chaque rubrique de chaque magazine, tous les sujets en prenant soin d'isoler ceux qui donnent la parole aux adolescents. Le deuxième débusque les sujets dans les courriers des lecteurs. Le troisième regroupe les intentions que les adolescents expriment dans leurs courriers. Le dernier fait la synthèse des trois premiers. Notre but est de faire ressortir les modalités discursives des

adolescents lecteurs à propos de la santé et de dresser en parallèle celles des principaux responsables des magazines.

3.1) Muteen

Dans *Muteen*, les relations sexuelles sont très présentes dans les préoccupations sur la santé. Ce sujet est annoncé systématiquement à la une de chaque numéro[103] à la rubrique « Sexe ». À titre d'exemple, dans son numéro 63, *Muteen* y consacre un dossier intitulé « Parlons sexe » sous huit angles : « Le Kama sutra en 10 étapes », « Le sexe, c'est encore mieux quand on en parle », « Les bourdes sexuelles », « Alors, heureu(x)se si vous devriez noter votre dernière nuit d'amour ? », « Les asexuels », « Avez-vous besoin d'être amoureux pour faire l'amour ? », « Quel est votre âge sexuel ? », « Connaissez-vous votre corps ? ». Le tantrisme, une forme de bouddhisme (*Muteen*, n° 62), est présenté non pas comme une séance de torture destinée à repousser l'orgasme, mais comme une philosophie qui enseigne comment élever le niveau de conscience par l'acte sexuel. Les fantasmes sexuels font également l'objet d'un dossier (*Muteen*, n° 64), tout comme la pornographie (*Muteen*, n° 66) — « Pourquoi les hommes aiment les films X ? », « Aimeriez-vous regarder des films pornos avec votre copine ? » — et l'homosexualité (*Muteen*, n° 67) — « Lesbienne raisonnable », « Préfériez-vous qu'elle vous quitte pour une fille ? ».

Les relations amoureuses sont également présentes dans la rubrique ponctuelle « Love », où sont traitées par exemple l'infidélité — « Haute infidélité », « Lui pardonneriez-vous un faux pas ? » (*Muteen*, n° 65) — et les grossesses précoces — « Baby blues » (*Muteen*, n° 67).

La mode et la beauté occupent les trois quarts de l'espace rédactionnel dans une panoplie de rubriques : « Dress code », « Look des stars », « Cheap et Chic », « Il me les faut », « Zap mode » (*news*, coups de cœur, tendances), « Zap beauté » (bons plans, tendances, égéries, nouveautés, incontournables du mois), « Mode », « Beauté » (objet du mois, avant/après ou

[103] La rubrique « Doctor ès cool » au moyen de laquelle les lectrices étaient invitées à poser des questions visant la santé, la sexo et la psycho a été supprimée, faute des courriers de lectrices.

comment changer sa tête, comment appliquer les paillettes sans excès, comment rattraper une couleur ratée).

En revanche, certains thèmes comme le surpoids ou les rondeurs sont absents. Le rédacteur en chef s'explique, en arguant que *Muteen* est avant tout un magazine de mode :

> « À partir du moment où tu es un magazine de mode, tu dois produire des images de mode. Et à partir du moment où tu travailles avec les vêtements, tu dois travailler avec des personnes qui vont les porter. Et il se trouve que ces vêtements sont faits pour aller sur des personnes comme ci, comme ça.Si tu fais une série de mode avec des jeunes filles rondes, ça ne sera plus une série mode, ça sera une mascarade, parce que les vêtements sont pensés de façon surdimensionnée. » (entretien, juin 2008)

En qualifiant la « série de mode avec des jeunes filles rondes » de « mascarade », la rédaction confirme le façonnement et la réactualisation de la minceur comme norme esthétique chez les femmes, et ce, dès l'adolescence.

La question de la consommation des produits psychoactifs (alcool, tabac, cannabis) est au cœur du plan Santé des jeunes 2008 lancé par le gouvernement français alors qu'elle est très peu discutée au sein de l'équipe rédactionnelle et très peu présente dans les pages de *Muteen.* Selon le rédacteur, la prévention n'est pas la fonction première de son magazine même s'il est conscient que plusieurs de ses lectrices s'adonnent au tabagisme.

3.2) Girls

L'amour, les relations amoureuse et sexuelle, l'apparence corporelle et physique (ventre plat, boutons dans le dos, nuque « nickel », poignées d'amour, maquillage des yeux, coupe de cheveux, etc.) sont les sujets les plus souvent abordés, comme en témoignent les nombreux articles et rubriques. En six mois de publication (novembre 2007 à avril 2008), nous avons recensé plus de 300 textes et témoignages dans les différentes rubriques : « Tes questions/Nos réponses » (une centaine), « Sexo » (94), « Paroles de mecs » (24), « Love story » (5), « Moi et les autres » (8), « Moi et les mecs » (36) et « C'drôle » (8).

Des sujets plus « intimes » sont également traités : la pornographie, les questions sur les crèmes et les objets à utiliser pour se raser le sexe sans avoir d'irritation, l'épilation intégrale du sexe, la sodomie et de l'usage d'un lubrifiant, le sexe des hommes et son côté esthétique, les articles et témoignages sur les positions sexuelles, le respect de la jeune fille par rapport au désir masculin, les conseils sexo du « plus soft au plus hot ».

La contraception, le sida et les maladies sexuellement transmissibles font leur apparition dans certaines rubriques : « Questions sexo » (risque de grossesse), « Sexo » (« Oublis de pilule, rapports non protégés… Comment réagir ? » [février 2008], « Spécial sida. 1 000 façons d'aimer, une seule pour se protéger » [avril 2008]).

D'autres sujets apparaissent de façon ponctuelle. C'est le cas du suicide (trois témoignages), de la mutilation (cinq témoignages), des problèmes familiaux (trois témoignages), de la mucoviscidose (un témoignage). En revanche, comme dans *Muteen*, l'alcool, le tabac ou encore le cannabis sont passés sous silence. Par exemple, de novembre 2007 à avril 2008, nous avons un seul courrier de lectrice sur le tabac et deux avis opposés sur la consommation de l'alcool et le cannabis. L'ancien rédacteur en chef argue que ce n'est pas le rôle de son journal de discuter de ces questions, mais bien celui des parents et de l'école.

À la différence des revues pour adolescentes où dominent l'amour, les relations amoureuse et sexuelle, l'apparence corporelle et physique, rien de tel dans les revues généralistes et mixtes « pour bons élèves ».

3.3) Le Monde des ados

La grande préoccupation des lecteurs du *Monde des ados* est celle des relations interpersonnelles, notamment la timidité, l'impossibilité de communiquer, le mal-être dans le groupe, la solitude.

Toutefois, une lecture plus attentive révèle que les lecteurs se questionnent aussi sur la sexualité et les relations amoureuses. À titre d'exemple, *Le Monde des ados* (n° 191) aborde la question de la sexualité à l'âge de la puberté, le désir et la séduction, ainsi que la perte de sa virginité. Cette dernière question est aussi évoquée dans les numéros 180 et 198. Comme on peut s'y attendre, les

préoccupations des adolescents se situent en amont des relations sexuelles. La fécondation in vitro, l'homosexualité (rubrique « C'est perso »), les problèmes et les conflits familiaux sont aussi abordés (« Mes parents se disputent de plus en plus », « Père trop sévère », « Je veux arrêter de la musique et mes parents veulent que je continue », etc.), tout comme la peur (« J'ai peur d'aller en seconde, car je n'aurai que 13 ans »).

La question de la consommation des produits psychoactifs occupe une place importante dans *Le Monde des ados*, qui y consacre un dossier intitulé « Tabac, cannabis, alcool. Attention danger ! ». Nous avons trouvé un dossier sur la mode (n° 174), mais qui évacue la question de l'apparence corporelle.

3.4) Phosphore

Phosphore est dirigé depuis novembre 2010 par une nouvelle rédactrice en chef et a renouvelé sa formule. Ce changement à la direction nous permet d'observer si les thèmes de santé sont ou non marqués par la continuité avec l'introduction de la nouvelle formule. Celle-ci se veut de plus en plus en écho et en accompagnement avec le lecteur lycéen.

L'amour et les relations amoureuses sont, ici aussi, omniprésents. Les questions liées à la sexualité sont abordées par l'intermédiaire de la contraception ou encore de la pornographie. *Phosphore* accorde aussi un intérêt particulier à l'habillement, à la souffrance psychique (complexes, stress, peur, etc.), aux relations interpersonnelles et à la consommation des produits psychoactifs. Nous n'avons noté aucun changement dans le choix et le traitement des sujets depuis l'arrivée de la nouvelle direction.

4) Des thèmes qui croisent ceux du plan santé des jeunes

L'étude de quatre magazines sur une période de six mois limite sa portée. Nous ne pouvons donc pas prétendre à l'exhaustivité ni généraliser nos résultats. L'absence de certains thèmes dans notre étude ne doit pas être interprétée comme leur absence dans les magazines.

Notre but est surtout de mettre en évidence le croisement entre l'ensemble (même incomplet) des thèmes abordés dans les magazines de notre corpus et ceux du plan Santé des jeunes lancé en février 2008 par le ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports : entre autres, les conduites à risque (alcool, cannabis, comportements et habitudes alimentaires déséquilibrés), la souffrance psychique, la souffrance psychique liée à l'homosexualité, la contraception, le suicide. Nous savons que les campagnes d'information et de prévention à destination des jeunes, mises en place par les pouvoirs publics, utilisent très peu les publications pour adolescents (La Défenseure des enfants, 2009)[104].

Nous savons également que cette presse, dont la vocation n'est pas de faire de la prévention mais de capter des publics adolescents[105], instrumentalise, indirectement, la question de la santé (Charaudeau, 1997).

Alors, dans la mesure où notre intuition se confirme, que les questions de santé qu'abordent, même indirectement, les magazines pour adolescents croisent ceux qui sont mis en avant dans le plan gouvernemental de la santé des jeunes pour capter les publics adolescents, il importe d'examiner ce que disent concrètement ces publications à leur sujet.

5) Ce que disent les magazines

Afin de mener cet examen, nous nous sommes particulièrement intéressé à deux thèmes : les relations amoureuses et sexuelles ainsi que la consommation des produits psychoactifs. Le premier constitue vraisemblablement la première préoccupation chez les adolescents alors que le second se situe en haut de liste des préoccupations chez les adultes et les décideurs.

[104] Par exemple, les encarts de prévention insérés comme des publicités payantes dans les revues pour adultes n'ont que très peu de place dans les magazines qui sont lus par les adolescents.
[105] Il existe un « marché de l'adolescence » investi par les industries du loisir (Galland, 2009) et que ciblent les magazines pour adolescents à structure oligarchique.

5.1) Au sujet des relations amoureuses et de la sexualité

L'apparence corporelle, les relations amoureuses et la sexualité soulèvent, effectivement, le plus de questions chez les publics jeunes. Dans *Le Monde des ados*, les messages véhiculés renforcent l'idée que l'amour et la sexualité inquiètent ses lecteurs et que ces sujets ne sont pas discutés avec les parents :

> « Première fois, masturbation, désir, plaisir, contraception (…) L'amour et la sexualité, ça vous inquiète et ça vous intéresse. Mais vous avez du mal à en parler à vos parents. Et c'est normal ! Du coup, vous nous posez plein de questions. » (n° 191)

Sous forme de questions-réponses entre les lecteurs et lectrices et une psychologue, la puberté, le désir et la séduction, la perte de sa virginité, la contraception sont discutés de manière factuelle et rassurante, tout en insistant sur les différences (comportements, émotions, attitudes) liées à la biologie. Voici deux exemples tirés des 20 questions-réponses qui composent le dossier : à Nicolas (13 ans) qui souffre de complexes à cause de son petit sexe, la psychologue lui répond de ne pas se fier aux films pornos, parce que les acteurs y sont recrutés pour leur taille « hors norme » et qu'il ne faut pas les considérer comme des modèles. L'experte lui fait remarquer qu'un pénis au repos n'a rien à voir avec un pénis en érection, et que le sien n'a pas encore atteint sa taille d'adulte. À Sarah (13 ans) qui se plaint de douleurs à ses seins à peine développés, elle lui rappelle que la poussée des seins est l'un des premiers signes de la puberté et la rassure que tout cela rentrera bientôt dans l'ordre.

Plusieurs encadrés nourrissent ce discours d'information et d'accompagnement. Nous y trouvons des compléments d'information sur l'âge moyen des premières règles (12-13 ans), sur la première éjaculation (13-15 ans), sur l'âge moyen du premier rapport sexuel en France (17 ans et deux mois chez les garçons et 17 ans et six mois chez les filles), sur le nombre de spermatozoïdes qui sont libérés lors d'une éjaculation (500 millions) et le nombre de ceux qui arrivent à rejoindre l'ovule (500). Un petit « dico » définit aussi les termes courants en matière de sexualité : règles, sperme, hormone, ovule, etc.

En matière d'amour et de sexualité, le discours du *Monde des ados* se limite à expliquer la sexualité, à indiquer le moment où les premiers désirs apparaissent et à éviter des grossesses non désirées. Pour sa part, *Phosphore*, bien que ciblant des adolescents qui sont à l'âge des premiers rapports sexuels, tente d'aller au-delà de l'acte, en privilégiant les relations d'amour. Il s'agit par exemple d'expliquer aux lecteurs « comment savoir si c'est la bonne personne » pour « éviter de s'empêtrer dans une relation foireuse » (n° 353), de décrypter les rapports ambigus entre l'amour et l'amitié (n° 318), de montrer comment l'amour « ça booste ou ça plombe » (n° 359) ou encore d'indiquer aux lecteurs comment et dans quelles circonstances dire « Je t'aime » (n° 356).

Dans l'article intitulé « Le jour où j'ai dit <je t'aime> », *Phosphore* croise deux témoignages (rubrique « Côté filles, côté garçons ») afin de montrer que le sentiment amoureux — un amour déçu et l'amour « qui dure » — peut être vécu et par les filles et par les garçons.

En s'appuyant sur les témoignages des lecteurs, *Phosphore* veut montrer comment l'amour peut un jour « nous propulser dans un nuage », et un autre « nous faire mordre de la poussière ». Cette projection de l'instant dans le futur vise à détailler les effets immédiats et souvent imprévisibles de l'amour. À titre d'exemples : « Je n'ai plus confiance en moi », « L'amour a fait chuter ma moyenne », « Je n'arrive pas à me concentrer », « Ça m'a cassé le moral », « Nos goûts trop différents nous ont séparés », « J'avais moins de 10, maintenant je plafonne à 12 de moyenne », « Ça m'a donné envie de travailler », « Ça m'a donné des ailes », « Grâce à mon copain, j'ai appris le français ».

Il s'agit d'insister sur le fait qu'aimer quelqu'un, « ce n'est pas le dominer », « ça ne veut pas dire qu'on sacrifie ses études pour lui », ni de « tout plaquer pour n'être qu'avec lui », ni « lui imposer ses goûts », que « c'est génial à condition de lui déclarer sa flamme », de « l'aider à trouver des ressources pour se dépasser », de « l'aider à réussir dans ses projets », de « lui ouvrir les portes sur son monde et sa culture ». Cela peut aussi « donner la pêche (presque) en permanence ». Le lecteur ou la lectrice est amené à découvrir par soi-même « à quel rythme bat son cœur, pour mieux connaître et se connaître soi-même ».

Le discours de *Phosphore* consiste à aider son lecteur à faire son propre bilan sur les relations amoureuses et sur la contraception. D'abord en passant en revue les questions que le lecteur-amoureux doit se poser (« Est-ce bien vous qui l'aviez choisi[e] ? », « Avez-vous trouvé la bonne distance ? », « Vous sentez-vous respecté[e] ? »), tout en évitant les déclarations intempestives (« C'est ma moitié ! »), pour finalement privilégier « la preuve par la confiance ». Ensuite en insistant auprès de ses lecteurs et lectrices sur le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des rapports sexuels pour s'informer sur la contraception et qu'il vaut même mieux y penser avant. Sous forme du jeu vrai ou faux, le magazine conteste certaines idées reçues : « une grossesse est possible même sans pénétration » (vrai), « pendant les règles, il n'y a aucun risque de grossesse » (faux).

Le discours de *Phosphore* peut clarifier certaines situations ambiguës comme le « flirte entre l'amitié et l'amour » (n° 318) en montrant comment l'amour et l'amitié sont « deux sentiments très forts qui peuvent parfois se confondre » et « comment savoir s'il s'agit d'amour et d'amitié », avec en arrière-plan cette question : peut-on passer de l'amitié à l'amour ?

Phosphore ne se concentre pas exclusivement sur les pratiques et comportements sexuels, comme en témoigne l'exemple de la pornographie (n° 356). Il s'agit avant tout de montrer que « la porno, ça trompe énormément » (titre de l'article), de rappeler ses effets supposés — « Les films X peuvent exciter, choquer, faire rire, dégoûter… » — avant d'inviter le lecteur à différencier la fiction du réel : « Vous avez beau savoir que ce n'est pas qu'un film, ça vous fait cogiter. En regarder ou pas, c'est votre choix. Nous, on vous aide juste à différencier la fiction du réel. »

Dans cet exemple, l'accent est mis sur ce que montre la porno pour surtout inciter le lecteur à « ne pas se mettre la pression », puisque la sexualité est partie prenante d'une rencontre. À propos de ce comportement sexuel, *Phospore* insiste pour dire que la porno ne représente pas la liberté sexuelle, qu'il faut « laisser parler ses sens et savoir faire la part des choses ». Son discours s'appuie sur les propos et les réactions de ses lecteurs, à qui il demande de donner leur avis sur les films X (« Et vous, le porno, qu'en pensez-vous ? »).

Contrairement au *Monde des ados* et à *Phosphore*, *Girls* et *Muteen* entendent discuter ouvertement de l'amour et de la sexualité, sans tabou. Chez *Muteen*, la sexualité est même considérée comme un « thème vendeur » (entretien avec son rédacteur en chef, juin 2008). Dès lors, le discours en matière de relations amoureuses et de sexualité consiste à indiquer la marche à suivre, avec ses étapes et sa chronologie. À titre d'exemple, au dossier « Parlons sexe » (n° 63), *Muteen* présente les dix positions du Kama sutra, de la plus simple (position Andromaque) à la plus spectaculaire (l'arc-en-ciel), en passant par les petites cuillères, l'équerre, l'amazone, celui qui reste à la maison, l'homme debout, prendre ses jambes à son cou, le marteau-piqueur et le cheval au galop. Les dessins illustrent les propos du journaliste.

Le dossier « Le sexe, c'est encore mieux quand on en parle » donne la parole à cinq filles âgées de 17 ans à 24 ans qui discutent de leur sexualité, de leur corps, de leurs orgasmes, des mecs, etc. Cette discussion se déroule dans le cadre d'un « apéro » entre filles un vendredi soir, où l'on peut justement parler de sexe de manière décontractée. Dans ce « entre filles », la journaliste de *Muteen* joue le rôle de modératrice et fait réagir les filles sur un certain nombre de sujets : que savaient-elles avant de faire l'amour et qui leur avait enseigné, l'âge de la « première fois », l'échange avec son copain, ce qu'elles se racontent entre filles. Les participantes sont aussi invitées à dire si elles connaissaient déjà leur corps avant de faire l'amour.

Chez *Muteen*, parler ouvertement de sexe, c'est aussi mettre l'accent sur les « bourdes sexuelles » et montrer que la vie sexuelle comporte son lot de questionnements comme l'infidélité, la pornographie, l'inceste, le viol.

Discuter ouvertement de sexe sans interdit caractérise aussi le magazine *Girls*. Il s'agit par exemple de conseiller les lectrices sur les façons de caresser son partenaire ou de se caresser soi-même pour atteindre l'orgasme, de faire monter le plaisir, de lui faire oublier ses « ex », de lui dire non sans le froisser, de recycler un « mec nul », d'exposer son corps sans complexe, de savoir si on est séropositive, sur ce qu'il faut faire pour éviter le VIH.

Dans *Girls*, ce discours est aussi celui du bilan. Par exemple, on aborde « les 100 conseils sexo, du plus soft au plus haut », les positions à expérimenter, des plus classiques (Andromaque,

missionnaire) aux plus « pigmentées » (le papillon, la levrette), les positions que les filles apprécient et préfèrent, les jeux de l'amour, ce que les mecs aiment, ce que les filles n'osent pas faire, les risques de l'amour.

Le discours de *Girls* consiste aussi à expliquer, dans le détail, certains « phénomènes » : les huit raisons d'aimer un mec moche, les douleurs de l'amour, « Tout sur le sexe des mecs ». De façon générale, ce discours s'appuie sur les témoignages des lectrices et des lecteurs ou encore s'inspire des questions-réponses entre adolescentes et expertes.

5.2) La consommation des produits psychoactifs

L'amour et la sexualité occupent plus d'espace rédactionnel dans ces magazines que la consommation des produits psychoactifs, qui ne figure que de façon ponctuelle et souvent liée à l'actualité. Pendant la période étudiée, on a repéré un dossier « Tabac, cannabis, alcool. Attention danger ! » *(Le Monde des ados*, n° 179), une seule entrée dans la rubrique *Enquête 15/25*, « Faut-il avoir peur du cannabis ? » (*Phosphore*, n° 318), un article sur la dépénalisation du cannabis, le témoignage d'un jeune de 16 ans qui raconte son coma éthylique, trois courriers de lecteurs et lectrices (*Phosphore*, n° 353), une question et six avis divergents dans *Girls*. La question n'est presque jamais discutée chez *Muteen*. Mais alors, que disent ces magazines ?

Le Monde des ados alerte ses lecteurs sur les dangers liés à la consommation de l'alcool, du tabac et du cannabis : « Alcool, un ami qui nous veut du mal », « Tabac, un poison violent », « Cannabis, un vrai danger ». Parmi les dangers, on signale les effets immédiats (perte de conscience, évanouissement, vomissements, etc.), les risques sur la santé (cancer, fertilité, etc.) ou encore les répercussions indirectes sur le travail scolaire, les démêlés avec la justice, les accidents de la route. *Le Monde des ados* utilise les questions-réponses entre les lecteurs et lectrices et les journalistes ou experts, ainsi que le témoignage de trois adolescents pour expliquer pourquoi certaines personnes se droguent.

Malgré le peu de résonnance chez ses lecteurs et lectrices, l'ancien rédacteur en chef du *Monde des ados*, pour justifier son choix de traiter cette question, évoque le fait que les adolescents consomment ces produits de plus en plus jeunes et sur une base de plus en plus régulière :

> « Il y a une consommation alarmante d'alcool et de tabac chez les adolescents. Les chiffres le montrent. On s'est dit que ce n'est plus quelque chose qui va arriver plus tard, ça les concerne de plus en plus directement. Donc notre boulot, c'est d'expliquer que c'est un phénomène de société, et on prend position en disant qu'il y a des dangers. Et s'il y a des dangers, on explique pourquoi. On ne dit pas aux lecteurs ce qu'il faut faire ou non. Mais on dit, voilà, le cannabis, ce n'est pas anodin, si vous le prenez, voilà ce que vous risquez pénalement mais aussi par rapport à votre corps et à votre esprit, le travail scolaire, etc. Donc on donne cette information-là, mais à partir du moment où on choisit cet angle, on considère que c'est quelque chose de suffisamment grave, et qu'il est important qu'on alerte dessus. » (entretien, août 2008)

Ce discours se retrouve aussi dans *Phosphore*. Dans son dossier sur le cannabis, le magazine multiplie les alertes sur les effets néfastes de ce produit devenu « un classique des soirées et des cours des lycées » et souligne la « banalisation stupéfiante » de sa consommation, ses risques, tout en affichant l'adresse des services de consultation.

Les courriers et les témoignages des lecteurs sont cités soit pour dénoncer « la belle hypocrisie du coin non fumeur », soit pour étaler les méfaits de la surconsommation : « Où est le plaisir de l'alcool, ma mère est morte d'une cirrhose de foie », « Je me suis réveillé à l'hôpital, le lendemain matin. Je ne me souvenais de rien » (*Phosphore*, n° 353).

Dans *Girls*, en revanche, on se montre très prudent sur la question de la consommation des produits psychoactifs. Le ton est neutre, et la rédaction ne s'en tient qu'aux témoignages et aux avis de ses lecteurs et lectrices.

Contrairement à l'amour et à la sexualité, la question de la consommation des produits psychoactifs n'est pas au centre des préoccupations des adolescents qui utilisent abondamment leur droit de parole (courriels, témoignages, questions-réponses).

6) La dimension argumentative de la parole des adolescents

En dépit de leurs divergences éditoriales, les magazines donnent à la parole des adolescents une dimension argumentative (Amossy, 2008 et 2010), c'est-à-dire qui porte en elle l'intention d'agir sur les croyances et sur les représentations d'autrui.

6.1) Le témoignage

Convoquée par incitation (« donnez votre avis », « que pensez-vous de… », « posez une question ») et par citation (guillemets d'ouverture et de fermeture, italique), ou encore au moyen de rubriques « miroir » (pour susciter un témoignage spontané), l'incorporation de la parole des adolescents par les magazines permet un partage d'expériences, comme l'illustre l'usage du témoignage. Celui-ci est mobilisé pour donner à voir le vécu d'une lectrice, susciter l'émotion ou servir de point d'entrée au commentaire de l'expert :

> « Une fille qui raconte qu'est tombée enceinte, et que malheureusement elle a été obligée d'avorter, il y a beaucoup d'émotion et c'est beaucoup plus authentique qu'un journaliste qui va dire comment ça se passe, un avortement. On s'en fout d'ailleurs comment ça se passe. Ce qu'on veut savoir, c'est pourquoi est-elle tombée enceinte. Parce que le préservatif a craqué ou parce qu'elle n'a pas fait attention ? C'est ça qui est intéressant. Et moi, si je suis dans ce cas-là, comment je pourrais réagir (…). Après, on peut mettre un petit encadré de cinq lignes sur l'avis du psychologue, et là, ça sera beaucoup plus lu que l'inverse. » (entretien avec le rédacteur en chef de *Girls*, juin 2008)

Dans *Muteen*, le témoignage permet aux filles non seulement de « parler entre elles » pour connaître l'expérience de l'autre, mais encore de s'identifier au magazine. Quand le témoignage devient un micro-trottoir, il dévoile le profil du public cible du magazine.

En brisant l'isolement que ressentent certains lecteurs et lectrices, le témoignage peut offrir aux adolescents la possibilité d'exercer leur liberté de parole pour participer à la construction de certaines normes, par exemple la performance sentimentale et sexuelle :

> « Quand vous lisez des témoignages dans les magazines féminins pour la tranche d'âge, il va y avoir beaucoup de témoignages autour de la performance sentimentale ou sexuelle. Nous, on va plutôt donner la parole pour dire : on se calme, la performance sentimentale et sexuelle, c'est pas la norme, c'est pas vrai. » (entretien avec l'ancienne rédactrice en chef de *Phosphore*, août 2008)

Dans certains cas, notamment dans *Le Monde des ados*, le témoignage accroît la confiance du lecteur qui ose exprimer ce qu'il n'arrive pas à dire à ses parents, à ses professeurs ou encore à un membre de la profession médicale.

Dans *Girls* et *Muteen*, le témoignage est parfois mobilisé pour aborder les questions de santé de manière détournée, notamment en opposant les avis de deux garçons qui s'expriment sur une question posée par le journal. À titre d'exemples : « Que pensez-vous des filles qui fument ? », « Que pensez-vous des filles qui disent je t'aime ? » (*Girls*), « Préfériez-vous qu'elle vous quitte pour une fille ? », « Lui pardonneriez-vous un faux pas ? » (*Muteen*). Ces avis et témoignages permettent aux filles de « voir ce que les garçons ont dans la tête » (entretien avec le rédacteur en chef de *Muteen*, juin 2008).

6.2) Le jeu de la question-réponse

L'usage du jeu de la question-réponse permet également de cerner la dimension argumentative de la parole des adolescents eu égard à des questions de santé. Nous avons déjà souligné (Currie, 1999) que les questions-réponses permettent non seulement aux adolescents d'apprendre à résoudre leurs problèmes personnels, mais aussi de reconnaître les problèmes qui leur sont communs. Ce jeu de la question-réponse est mis en œuvre de trois manières : 1) les adolescents posent des questions à des spécialistes par l'intermédiaire du journal qui tentent d'y répondre ; 2) le journal publie les interrogations des lecteurs et demande à d'autres lecteurs de réagir ; 3) les témoignages d'adolescents sont commentés par un spécialiste.

Parfois, ce jeu se transforme en consultation médicale :

« La question, c'est le spécialiste qui va me répondre, c'est ma question personnelle, c'est mon problème à moi où je vais avoir tout de suite une réponse. Par exemple, j'ai mal au ventre pendant mes règles. Je pose ma question au spécialiste qui va me répondre comme une consultation médicale, ça va me toucher et mon problème sera résolu. Après, si c'est trop compliqué, le médecin va lui permettre d'aller voir un spécialiste ou d'aller à l'hôpital. » (entretien avec le rédacteur en chef de *Girls*, juin 2008)

En plus de régler un problème personnel, le jeu permet aussi d'aborder des problèmes communs. Contrairement au témoignage qui projette ce qui pourrait arriver ou ce qu'a vécu une lectrice, la question se pose au nom de tous ceux et de toutes celles qui ont le même problème :

« Une fille qui dit : je suis grosse et je n'arrive pas à m'en sortir, et ce poids suscite des moqueries des autres, déjà si elle arrive à l'exprimer, ce qui n'est pas forcément facile, nous, on est là pour recueillir sa parole, c'est une parole qu'elle n'a pas pu forcément exprimer auprès de ses parents, des enseignants ou de l'infirmière. Ensuite, si elle entend qu'il y a d'autres jeunes de son âge qui ont vécu la même chose, et parfois ont réussi à trouver des solutions pour s'en sortir, et ensuite il y a un psy, un médecin ou quelqu'un qui arrive à donner quelques pistes de guérison pourquoi pas, c'est bien. Ça veut dire qu'on ne le laisse pas seul face à son problème. On n'est pas un magazine de santé. On entend un lecteur qui envoie un message. On est un relais, on est un médiateur, voilà. » (entretien avec l'ancien rédacteur en chef du *Monde des ados*, août 2008)

« On a fait un débat dans un collège et on a demandé aux jeunes qui étaient là de nous poser toutes les questions qu'ils avaient à poser sur le tabac, l'alcool et le cannabis. On a fait une liste de questions, et on a travaillé avec des experts par rapport à ces questions-là. On leur a dit : voilà des questions que des jeunes peuvent se poser, ce ne sont pas toutes les questions, ce ne sont pas tous les jeunes, qu'est-ce que vous avez à répondre à ça. » (entretien avec l'ancien rédacteur en chef du *Monde des ados*, août 2008)

Contrairement au témoignage, plus la question est précise, plus la réponse est concise :

> « Une question amène généralement une réponse. Tu n'as pas besoin de développer 50 lignes pour répondre à la question. Ce qui est bien, c'est que ça amène à faire des réponses courtes, donc des articles courts. Ça ne veut pas dire qu'on ne dit rien, mais des réponses concises, parce qu'on s'est aperçu qu'au bout d'un moment, le lectorat décroche, excepté dans les témoignages. » (entretien avec le rédacteur en chef de *Girls*, juin 2008)

Que retenir ? Tout d'abord que les thèmes et sujets de santé abordés par les magazines pour adolescents croisent systématiquement quelques-uns de ceux du plan Santé des jeunes mis en place par les pouvoirs publics en février 2008 : les conduites à risque (alcool, cannabis, comportements et habitudes alimentaires déséquilibrés), la souffrance psychique, la souffrance psychique liée à l'homosexualité, la contraception, le suicide. Ce croisement est d'autant plus significatif que les campagnes publiques d'information et de prévention qui ciblent les jeunes se servent très peu des publications pour adolescents. Au-delà du croisement, ce constat suggère qu'en matière de santé, les magazines traduisent les préoccupations des jeunes alors que les campagnes d'information et de sensibilisation traduisent les préoccupations des adultes et des pouvoirs publics.

L'analyse de contenu et nos entretiens avec les rédacteurs en chef indiquent que non seulement le discours des magazines privilégie certains thèmes (les relations amoureuses et sexuelles, la consommation de produits psychoactifs), mais aussi qu'en incorporant la parole des lecteurs et des lectrices, exprimée au moyen de témoignages et du jeu des questions-réponses, il recentre les questions de santé sur la démarche, les étapes à suivre, le bilan à dresser, les explications à détailler, les conséquences à considérer et à éviter. Si le discours banalise certains aspects, il « collectivise » les problèmes personnels en brisant l'isolement et en révélant ce que les adolescents ont en commun. En sollicitant les avis et les témoignages, les magazines incitent leur lectorat à s'exprimer ouvertement sur des sujets qu'ils n'osent pas aborder avec des figures d'autorité (parents, professeurs, profession médicale). Finalement, en incorporant la parole des adolescents dans leur discours, les magazines que nous avons analysés reconnaissent à cette parole sa propre logique argumentative.

En inscrivant notre étude dans l'approche co-constructiviste dans notre tentative de dégager les discours des quatre magazines pour adolescents, nous voulions souligner l'importance de saisir dans une même pensée le travail réciproque du destinateur (rédaction) et du destinataire (lectorat), le choix des thèmes et des contenus par la rédaction et l'incorporation de la parole du lectorat dans ces choix. Il nous faut à présent examiner ce qui pourrait concrètement être un processus de co-construction dans ces publications.

7) Ce qui pourrait être un processus de co-construction

Afin de mener cet examen, nous allons jouer sur deux types de perspective : l'analyse des discours et la perspective sociodiscursive. La première va permettre de tenter de déduire des traces de co-construction à partir des messages établis, tandis que la seconde va permettre de repérer des traces de co-construction à partir de la réception des messages.

7.1) L'examen de la co-construction à partir de l'analyse des contenus (messages établis)

Pour examiner la co-construction à partir des messages établis, nous adoptons la grille d'analyse de Ringoot qui préconise de croiser le discours du journal (ce qui est construit dans le journal) et le discours sur le journal (ce que les journalistes, les responsables de publication, voire les lecteurs disent de leur journal), mais aussi propose trois axes d'étude permettant de dégager la ligne éditoriale d'un journal[106] : l'étude de la construction du sens liée à la morphologie du journal (format, segmentation, distribution des surfaces), l'étude des identités énonciatives journalistiques (nom du journal, noms des auteurs, fonction catégorisante des rubriques et des pages externes, propriétés des genres, de l'angle et des titres) et l'étude de la polyphonie journalistique (qui fait-on parler dans le journal, comment et pourquoi, les discours rapportés). Concrètement, nous nous attarderons à observer un certain nombre de niveaux énonciatifs, dont le niveau de parole, la rubrique, la signature, les angles, les genres journalistes et les titres des

[106] Roselyne Ringoot (2004 : 88) définit la ligne éditoriale « d'un côté, comme un construit discursif qui démarque les journaux les uns des autres (centres d'intérêt, ton, style) et, d'un autre côté, comme un préconstruit discursif du journal (politique en matière de tirage, genre, citations… »

articles. Cette observation des niveaux d'énonciation vise principalement à repérer les traces de co-construction dans les discours que tiennent les magazines pour adolescents à propos de la santé.

Pour cela, une des modalités a été de comparer ce que reçoivent effectivement comme courrier brut ces publications avec les contenus que « finalement » elles éditent. Cette perspective nous semble particulièrement intéressante, parce qu'elle permet de mettre en évidence un certain nombre d'éléments, dont le non publié, les tensions, le refusé ou encore le reformulé.

Nous savons que si le journal peut traiter l'information par une personne extérieure, cette intervention peut aussi émaner du lectorat, notamment à travers certaines rubriques comme le courrier des lecteurs ou le « Forum » (Ringoot, 2004). Nous sommes aussi conscients que cette parole que l'on lit dans les pages Courrier des magazines n'est pas une parole ordinaire, mais plutôt une parole sélectionnée par les journalistes en charge de la rubrique et conditionnée par le journal (Goulet, 2004 ; Doury, 2004 ; Branca-Rosoff et Marinelli, 1994). Représentation de ce que les rédactions se font de leur lectorat (Hubé, 2008), cette parole passe donc par un processus de formatage journalistique (Harzimont, 2004), puisqu'elle se doit, pour se faire entendre, respecter les normes discursives du journal (Boltanski, Darré et Marie-Ange Schiltz, 1984).

Tous les magazines étudiés insèrent la parole des adolescents en rubriques. Dans la nouvelle formule de *Phosphore*, ce sont les rubriques « micro-trottoir » (4 pages) et « Vos lettres » (6 pages). Dans la version papier de *Girls*, ces rubriques étaient les suivantes : « Tes questions/nos réponses », « C'est tout toi », « Moi et les autres », « Paroles de mecs », « Love story », « C'ma vie ». Chez *Muteen*, ces rubriques avaient pour noms : « Duel de mecs », « le courrier des lecteurs », « la vida loca ». Dans *Le Monde des ados*, ces rubriques sont principalement les suivantes : « C'est perso » et « Vous le dites », qui ont respectivement été renommées « Entre nous » et « Courrier ».

L'accès au courrier n'a pas été facile. En effet, parmi les quatre journaux de notre corpus départ, un avait cessé de paraître durant notre étude (*Muteen*), un autre avait arrêté sa version papier pour ne conserver que sa version web (*Girls*). Par ailleurs, quand le courrier de *Phosphore* nous est

parvenu, nous étions déjà assez avancé dans l'analyse. Notre examen ne portera donc que sur *Le Monde des ados* (n° 304). Une attention particulière est portée sur le courrier brut qu'a reçu ce magazine pour sa rubrique « Entre nous » et celui qu'il a « finalement » édité. Pour mémoire, cette rubrique fonctionne sur ce principe : dans chaque numéro, le magazine annonce la question d'un adolescent lecteur qui sera traitée dans le prochain numéro, et demande à d'autres de lui répondre ou de poser une question, en indiquant leur âge, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Nous sommes conscients que l'étude d'un corpus d'une dizaine de lettres éditées dans une rubrique d'un seul magazine limite sa portée. Notre but est surtout de nous donner les moyens pour tenter de rendre compte de ce qui pourrait être un processus de co-construction.

7.1.1) Dans l'insertion du discours rapporté en rubriques, des traces indéniables de co-construction

Dans *Le Monde des ados*, la rubrique « Entre nous », autrefois appelée « C'est perso », est assez exemplaire de l'insertion du discours rapporté en rubriques. Pour mémoire, cette rubrique fonctionne sur ce principe : dans chaque numéro, le magazine publie la question d'un adolescent lecteur qui sera traitée dans la livraison suivante, et demande à d'autres adolescents lecteurs de lui répondre ou de poser une question, en indiquant leur âge, leur adresse et leur numéro de téléphone.

Dans *Le Monde des ados* n° 304, c'est la question de Marie qui est traitée. Pour tenter de rendre compte de ce qui pourrait être un processus de co-construction, présentons tour à tour le courrier qui a été édité et le courrier brut.

Courrier édité de Marie :

> Ma mère me propose de me faire opérer, mais j'ai peur de l'anesthésie et résultat. Marie, 12 ans (91)
>
> **« J'ai les oreilles décollées »**

Courrier brut de Marie :

> J'ai les oreilles décollées. Ma mère me propose de les faire recoller chez un chirurgien, mais j'ai peur de me faire endormir et du résultat. Marie, 12 ans (91)

Cette mise en regard laisse apparaître au moins deux choses. La première, c'est que le message édité apparaît avec un titre en gras (**« J'ai les oreilles décollées »**), ce qui n'est pas le cas du courrier brut, qui ne comporte pas de titre. Cependant, lorsqu'on regarde de plus près ces deux courriers, on s'aperçoit très vite que le titre du courrier édité n'est rien d'autre que la première phrase du courrier brut. En revanche, cette première phrase du courrier brut ne disparaît pas dans le courrier édité ; elle est tout simplement glissée et transformée en titre du message par le journal (ou le journaliste). Disons que si, dans le message brut, cette première phrase (J'ai les oreilles décollées) situe la préoccupation de du lecteur-écrivant, dans le courrier édité, elle (**« J'ai les oreilles décollées »**) fonctionne comme un micro-récit : elle opère désormais comme un cadrage programmatique (Ringoot, 2004) du courrier qui est adressé au lecteur destinataire. Il nous semble que le journal (ou le journaliste), en empruntant un bout du courrier d'origine pour en faire un titre pour le courrier édité, a voulu davantage mettre en valeur la préoccupation du lecteur-écrivant afin que celle-ci soit rapidement comprise par le lecteur destinataire.

La deuxième chose, c'est la reformulation du message d'origine par le journal (ou le journaliste). Ainsi, « Ma mère me propose de les faire recoller chez un chirurgien » (message d'origine) devient « Ma mère me propose de me faire opérer » (message édité). De même, le « j'ai peur de me faire endormir » (message d'origine) devient « j'ai peur de l'anesthésie ». Toutefois, même si le message d'origine a été reformulée, cette reformulation ne modifie ni la structure argumentative originelle, ni le sens premier du message : nous avons une adolescente lectrice qui trouve que ses oreilles sont décollées et à qui la mère propose de se faire opérer, mais qui veut d'abord se rassurer auprès de ses pairs par rapport aux effets de l'anesthésie et du résultat final.

Cette mise en valeur du message et cette reformulation du message d'origine du lecteur-écrivant par le journal (le journaliste) apparaissent comme des indices d'une énonciation collective, d'une co-construction du message qui est adressé au lecteur destinataire.

Alors, dans la mesure où le lecteur-écrivant peut retrouver le cheminement sémantique initialement posé dans son courrier brut, les lecteurs destinataires vont-ils, à leur tour comprendre la pertinence de ce néo-récit ? Pourront-ils aussi retrouver le cheminement sémantique initialement posé dans leurs réponses brutes dans les réponses éditées ? Et ceux qui liront ces réponses éditées, vont-ils, à leur tour comprendre ces néo-récits ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons comparé les réponses brutes des lecteurs destinataires et celles qui ont éditées par *Le Monde des ados*. Il faut rappeler que la question de Marie a suscité de nombreuses réponses, qui ont par la suite alimenté la rubrique « Entre nous ».

Une lecture rapide des réponses brutes montre que cette parole des lecteurs destinataires est principalement parvenue au magazine par l'intermédiaire du courrier électronique (mail). Le seul courrier classique qu'indique le corpus de courriers édités est la lettre de Lucile, une adolescente qui se présente comme ayant 11 ans et demi et qui habiterait le « 75 ».

Dans ces réponses brutes, Capucine, par exemple, invite Marie à se poser les bonnes questions avant de prendre une décision.

Réponse brute :

> Pourquoi as-tu envie de faire cette opération ? Cela te gêne ? Pose toi les bonnes questions ! Et réfléchie y bien !! Si des gens se moque de toi, ignorent les ! C'est ton ORIGINALITE ! Capucine 12 ans (75)

Réponse éditée :

> **Ta Coquetterie**
>
> Pourquoi as-tu envie de faire cette opération ? Cela te gêne ? Pose-toi les bonnes questions. Si des gens se moquent de toi, ignore-les. C'est ton originalité ! Capucine, 12 ans (75)

Marine, elle, lui conseille de subir cette opération pour apporter une réponse à ce complexe.

Réponse brute :

> Pour répondre à la question de Marie, Je te conseille de faire cette opération car d'une elle est remboursée par la sécurité social et de deux tu n'aura plus ce complexe car le résultat est très convainquant. Marine, 13 ans (74)

Réponse éditée :

> **Efficace**
>
> Je te conseille de le faire car : d'une, c'est remboursé par la Sécurité sociale et de deux, tu n'auras plus ce complexe, car le résultat est très convaincant. Marine, 13 ans (74)

Même s'il confie en prendre des remarques tous les jours avec ses oreilles décollées, Valentin, lui, n'est pas prêt de subir une opération chirurgicale à cause des remarques des autres.

Réponse brute :

> Moi aussi j'ai les oreilles décollés. Je me prend des remarque tout les jours. Mais je n'y fait pas attention et je n'ai pas envie de faire d'opération chirurgicale. Je suis bien comme je suis et ce n'est pas l'avis des autres qui me fera changer. Valentin, 13 ans (81)

Réponse éditée :

> **Droit dans ses bottes**
>
> Moi aussi, je me prends des remarques tous les jours. Mais je n'y fais pas attention car je n'ai pas envie de subir d'opération. Je suis bien comme je suis, et ce ne sont pas les remarques des autres qui me feront changer d'avis. Valentin, 13 ans (81)

C'est aussi l'avis de Maëlle, qui n'a pas envie de se faire opérer de son oreille décollée de peur de le regretter par la suite.

Réponse brute :

> Moi, j'ai une seule oreille décollée mais je n'ai pas envie de me faire opérer. Si tu n'es pas sur, attend parce que si ce n'est pas ce que tu attend tu le regretteras toutes ta vie. Donc réfléchis avant d'avoir la culpabilité. Maëlle, 11 ans (85)

Précisons qu'avant l'édition du courrier de Maëlle, la responsable de la rubrique a demandé quelques détails au principal concerné :

> Bonjour Maëlle, Et toi, elle te gêne cette oreille décollée ou tu arrives avec ? Tu entends des moqueries parfois ? Comment fais-tu pour passer outre ? Merci à toi, Solène Chardronnet-Setton

Réponse éditée :

> **Je fais avec**
>
> J'ai une seule oreille décollée mais je n'ai pas envie de me faire opérer. Il faut avouer que parfois elle me gêne. Quand c'est le cas, soit je me détache les cheveux, soit je mets des boucles d'oreille et cela passe plus inaperçu. Et on m'a toujours appris à ne pas faire attention aux moqueries, même si c'est très difficile ! Maëlle, 11 ans (85)

Après avoir elle-même subi cette opération, Lucile semble satisfaite du résultat et rassure Marie de ne pas en avoir peur :

Réponse brute :

> L'opération réussie
>
> Moi je me suis faite opérée l'année dernière et il n'y a pas de quoi avoir peur. Pour l'anesthésie, tu auras le choix entre une piqûre et le masque. Moi, j'ai choisi le masque. Ils te mettront un masque et tu sentiras une odeur bizarre, 1 fois, 2 fois et à la 3ème fois, puis

tu t'endormiras. Pour le résultat, je ne suis pas déçue. Au début, tes oreilles sont très collées mais petit à petit elles se décolleront un peu ce qui te fera des oreilles PARFAITES. Cette opération n'est pas trop douloureuse, j'ai eu mal seulement le jour après l'opération. Lucile, 11 ans ½ (75)

Réponse éditée :

Opération réussie

Je suis passée par par là l'année dernière et il n'y a pas de quoi avoir peur. Pour l'anesthésie, j'ai eu le choix entre une piqûre et le masque. J'ai choisi le masque. Au départ, tu sens une odeur bizarre, puis tu t'endors. Ce n'est pas très douloureux, j'ai eu seulement le lendemain. Et je n'ai pas été déçue. Au début, tes oreilles sont très collées mais elles se redécollent un peu et, au final, tu as des oreilles parfaites. Lucile, 11 ans et demi (75)

De sa Suisse natale, Marie aussi est ravie du résultat. Avant de subir cette opération, ses camarades l'ont Surnommé « Jumbo l'éléphant ». Aujourd'hui, elle confie ne plus avoir peur de montrer ses oreilles.

Réponse brute :

Bonjours,

Moi j'ai fait cette opération il y a quelques mois. Au départ tu as un peu peur mais après quand il te font l'anesthésie ; tu ne sens rien, tu sentiras un peu des chatouilles et c'est tout. Moi personnellement j'ai pas trop eu mal. J'ai porté ensuite une bande durant 10 jours. Je l'ai mise tel un bandeau et personne ne c'est moqué de moi. Je suis très ravie de l'opération, je n'ai plus peur de montrer mes oreilles. Marie, 14 ans, Suisse.

Il faut préciser qu'avant son édition, le courrier brut ci-dessus a fait l'objet d'un échange entre le lecteur-écrivant et la responsable de la rubrique, qui lui a alors demandé d'apporter plus détails relativement à son expérience :

> Merci Marie. Avant tu n'osais pas montrer tes oreilles ? Tu les cachais ? On se moquait de toi ? Et toi, c'est toi qui a demandé à tes parents de te faire opérer ? Merci pour ces détails ! Amitié, Solène Chardronnet-Setton

Nouvelle réponse brute de Marie de Suisse :

> C'est moi qui a demandé a mes parents. Oui ils se moquaient de moi à l'école de jumbo, éléphant. Oui je les cachées avec mes cheveux. N'hésitez pas si vous avez d'autres questions ! Marie

Réponse éditée :

> **Vieux souvenirs**
>
> J'ai été opérée il y a quelques mois. C'est moi qui l'ai demandé à mes parents car on se moquait de moi, on m'appelait « Jumbo l'éléphant ». Je n'ai pas eu trop mal. J'ai porté une bande comme un bandeau pendant dix jours, et personne ne s'est moqué de moi. Je suis ravie de l'avoir fait et je n'ai plus peur de montrer mes oreilles. Marie, 14 ans (Suisse)

Que constate-t-on ? Contrairement aux réponses brutes, la quasi-totalité des courriers édités sont chapeautés par un titre que le lecteur destinateur devenu lecteur-écrivant n'a pas forcément formulé, mais qui ressort de ses propos (« Droits dans ses bottes », « Vieux souvenirs », « Je fais avec », « Efficace », « Ta coquetterie »). La seule réponse brute qui dispose d'un titre, et dont le titre a été reconduit dans le courrier édité est le courrier de Lucile (« Opération réussie »).

Un autre élément significatif de cette comparaison, ce sont les échanges qui peuvent avoir lieu entre le lecteur-écrivant et la responsable de la rubrique juste avant l'édition du courrier du lecteur-écrivant. Initiés par la responsable de la rubrique, ces échanges permettent de recueillir des informations complémentaires auprès du lecteur-écrivant. En effet, c'est grâce à ces échanges qu'on apprendra que Marie s'est faite opérer des oreilles parce qu'elle se faisait appeler « Jumbo

l'éléphant », que Maëlle, pour cacher son oreille décollée, peut soit se détacher les cheveux, soit mettre des boucles d'oreille.

Pour le reste, le processus de mise en valeur et de reformulation du message d'origine décrit plus haut est confirmé dans cette comparaison des réponses brutes et des réponses éditées. Si ces courriers bruts ne sont pas représentés en intégralité (ce qui serait d'ailleurs une illusion), leur sens premier, en revanche, n'est pas modifié. Dans ces réponses éditées, le lecteur-écrivant peut donc retrouver le cheminement sémantique initialement posé dans son courrier brut, et les lecteurs destinataires, comprendre la pertinence de ce néo-récits.

7.1.2) L'insertion du discours rapporté dans les articles des journalistes

L'objectif du propos ci-dessus était de tenter de repérer les traces de ce qui pourrait être un processus de co-construction à partir de l'insertion du discours rapporté en rubriques. Concrètement, nous avons comparé le courrier brut qu'a reçu *Le Monde des ados* (n° 304) pour sa rubrique « Entre nous » et celui qui a finalement été édité. Dans le présent propos, nous entendons, tout en restant dans le niveau de parole, tenter de déduire les indices de la co-construction en nous attardant sur l'insertion du discours rapporté dans les articles des journalistes.

Nous savons avec Roselyne Ringoot (2004 : 112) que l'essence du travail journalistique est dans l'extraction des éléments qui vont être rapportés dans l'article (extraction dans ce qui a été dit, sélection d'éléments de description, des circonstances et de la personne), et que les contraintes d'écriture, au-delà des contraintes de format des articles et de celles de la relation aux sources, impliquent en soi une reconstruction. L'acte de signifier, en journalisme, renvoyant au système de signes et de représentations qui le rendent possible.

Nous savons aussi avec Patrick Charaudeau (1997) que si le discours rapporté[107] se construit au terme d'une double opération de reconstruction/déconstruction[108], le discours d'origine peut être rapporté de quatre façons par le locuteur rapporteur : il peut être « cité », il peut être « intégré », il peut être « narrativisé » et il peut être « évoqué »[109]

[107] Dans son analyse du discours d'information médiatique, Patrick Charaudeau (1997 : 178) définit ainsi le discours rapporté : « c'est l'acte d'énonciation par lequel un locuteur, qu'on appellera rapporteur (Loc/r), rapporte le dit rapporté (Dr) à l'adresse d'un certain interlocuteur, celui du discours rapporté (Interloc/r), dans un certain lieu, l'espace de l'acte de discours rapporté (Er), et à un certain moment, le temps du discours rapporté (Tr), les propos tenus antérieurement, le dit d'origine (Do), par le locuteur d'origine (Loc/o), lequel s'était adressé, en un certain lieu (Eo) et en un certain temps (To), à son propre interlocuteur qu'on appellera interlocuteur d'origine (Interloc/o). »

[108] « Reconstruction puisqu'il s'agit d'emprunter un dit pour le réintégrer dans un nouvel acte d'énonciation, ce dit passant par la dépendance du locuteur rapporteur. A ce titre tout discours rapporté opère une transformation énonciative du déjà dit qui témoigne de la position d'appropriation ou de rejet qu'adopte le locuteur rapporteur vis-à-vis de ce dernier. Déconstruction puisqu'il affiche en même temps qu'il s'agit bien d'un dit emprunté à un autre acte d'énonciation, le dit rapporté se démarquant du dit d'origine. A ce titre, tout discours rapporté opère, dans un mouvement inverse au précédent, une réification du déjà dit qui témoigne de l'authenticité de celui-ci et de son responsable, le locuteur d'origine. De là, que le discours rapporté fonctionne stratégiquement comme un discours de preuve vis-à-vis de l'autre ou vis-à-vis de soi. » (1997 : 179)

[109] Selon Charaudeau, dans la citation du dit (ou style direct) : « le dit d'origine est rapporté (plus ou moins intégralement) dans une construction qui est censée le reproduire tel qu'il a été énoncé, avec des marques qui le désignent comme ayant une autonomie dans le dire du locuteur qui rapporte (ce qui correspond à ce qu'on appelle « le style direct » dans la grammaire traditionnelle). Les marques les plus usitées sont les deux points et les guillemets, mais on peut avoir deux types de construction : identification ou non du locuteur d'origine suivie de deux points, lesquels sont suivis du discours d'origine encadré par les guillemets (…) Mais parfois aussi avec un seul point, procédé classique dans la presse (…) Identification ou non du locuteur d'origine suivie des deux points, ou d'un seul point, puis le discours, puis le discours d'origine sans guillemets (procédé fréquent dans le roman moderne), parfois la taille ou le style des caractères sont différents. Dans l'intégration du dit (ou style indirect) : « le dit d'origine est rapporté à la troisième personne (en *il*) dans une construction qui l'intègre partiellement au dire de celui qui rapporte, ce qui entraîne des modifications dans l'énoncé d'origine. Ainsi, 'Ma vie est en danger' sera rapporté : 'Il a dit que sa vie était en danger'. » Dans la narrativation du dit : « le dit d'origine est rapporté de telle sorte qu'il s'intègre totalement, voire disparaît, dans le dire de celui qui rapporte. Le locuteur d'origine devient l'agent d'un acte de dire. Ainsi : 'Je t'aime' pourra être rapporté : 'Il lui a déclaré son amour', procédé que l'on trouve fréquemment dans les titres de journaux qui résument volontiers une longue déclaration par un 'Jean-François Deniau précise sa mission sur la réforme de la cour d'assises', ou bien un 'Charles Pasqua et Philippe Séguin veulent réveiller leur association'. » Il y a là à la fois la condensation du discours d'origine et la modalisation du dit (précise, déclare, par exemple). Dans l'évocation du dit (l'allusion) : « le dit d'origine n'apparaît plus que comme une touche évocatrice de ce que le locuteur d'origine a dit ou, plus souvent, a l'habitude de dire (…) La presse utilise également ce procédé, soit en évoquant seulement un mot ou une expression de la déclaration d'origine : 'Million juge la situation de l'emploi ''très préoccupante'', soit en introduisant une expression qui est dans l'air du temps, sans que le locuteur d'origine l'ait employée : 'Le premier ministre met l'accent sur le ''dialogue social''. »

Si l'analyse du discours rapporté en fonction de ces quatre procédés permet d'évaluer le positionnement du journaliste, ou celui du journal (Ringoot, 2004)[110], elle nous semble aussi pertinente pour observer l'implication du récepteur dans l'élaboration du sens.

Pour mettre cette idée à l'épreuve des faits, nous avons plongé dans l'analyse du contenu d'un dossier qu'a réalisé *Phosphore* sur « l'amour, ça booste ou ça plombe? » (n° 359). Dans ce dossier complètement construit autour des témoignages d'adolescents, *Phosphore*, nous l'avons vu, s'appuie sur la parole des adolescents pour montrer comment l'amour peut un jour « nous propulser dans un nuage », et un autre « nous faire mordre de la poussière » : il projette l'instant dans le futur pour détailler les effets immédiats et souvent imprévisibles de l'amour, mais aussi pour tenter de cerner ce qu'est aimer quelqu'un.

Nous avons choisi cet exemple non seulement parce que les relations amoureuses sont une préoccupation chez les adolescents et les adolescentes, mais surtout parce que les 10 témoignages que compte ce dossier (5 montrent comment l'amour plombe, 4 montrent comment il booste et le dernier montre comment l'amour peut à la fois booster et plomber), ne sont signés ni par le journaliste, ni par la source.

Notre but n'est pas de comparer ces témoignages entre eux, ni avec ceux qui sont étudiés dans les autres magazines du corpus. Il s'agit, au contraire, d'observer si les acteurs qui parlent dans ces textes laissent apparaître la co-construction telle est comprise dans ce travail, à savoir la construction du sens avec le récepteur. Pour la rigueur de l'analyse, nous n'examinerons qu'un

---

[110] Selon Roselyne Ringoot, la situation et les propos recueillis sur le terrain sont une chose et leur référenciation dans l'écriture en est une autre : « En journalisme, la fidélité aux propos recueillis ne peut pas se concrétiser par la reproduction pure de ce qui a été vu et entendu dans la situation vécue, car elle est tout simplement illusoire ; c'est par ses choix lexicaux, grammaticaux, sémantiques et référentiels que le journaliste construit la réalité. Les verbes de modalité (déclarer, dire, prétendre, affirmer, juge…) marquent un rapport particulier à ce qui est rapporté, les modes et temps verbaux marquent la virtualité ou la performance. L'incontournable travail de condensation de l'information fait intervenir des choix impliquant une interprétation de l situation d'origine. C'est pour cela que le discours rapporté est un véritable enjeu pour le journaliste : il y joue l'intelligibilité du texte et la confiance du lecteur, il y joue sa crédibilité professionnelle auprès de ses sources et de ses pairs. » (Ringoot, 2004 : 114)

seul témoignage. Bien entendu, l'exercice vaut aussi pour les neuf autres, qui sont présentés et traités de la même façon.

Pour dérouler notre propos, partons de ce témoignage qui montre comment l'amour peut « nous faire mordre la poussière :

> **« Je n'ai plus confiance en moi »**
>
> **L'histoire de Laurie et Raphaël avait bien commencé**. Le week-end, ils se motivaient pour faire leurs devoirs ensemble. « Raphaël était très fort dans les matières scientifiques, il m'aidait beaucoup! » assure Laurie. Mais en Tle, il est devenu le meilleur de sa classe, tandis que Laurie redoublait péniblement sa 2nde. « C'est là qu'il a commencé à prendre la grosse tête. » Puis Raphaël a quitté le lycée pour étudier la physique dans une grande école. « Il ne parlait plus qu'avec des termes scientifiques, il voulait sans cesse démontrer qu'il était le meilleurs et il me dévalorisait. Je me suis sentie nulle. » Par amour et par rage, Laurie songe alors à faire de longues études de chimie. Mais c'est en intégrant un groupe de musique, et donc un nouveau cercle d'amis, que le déclic se produit. « J'ai relativisé : il n'y a pas que les cours dans la vie! » Lassée par l'attitude de plus en plus arrogante de son petit ami, elle finit par le quitter. **Aimer quelqu'un, ce n'est pas le dominer**.

Que constate-t-on? Tout d'abord, il est difficile de définir la nature de ce texte journalistique, qui n'affiche ni le nom de son auteur, ni celui de la source. C'est en lisant qu'on s'aperçoit que les propos qui y sont rapportés sont ceux d'une adolescente qui se prénomme Laurie. Mis à part le fait qu'elle dit avoir intégré un groupe de musique, on n'en sait pas plus sur son âge, ses études et son milieu social.

Quant au texte proprement dit, son titre est accompagné des guillemets, ce qui signale la reproduction d'un fragment du discours d'origine. Ce discours d'emprunt se retrouve également dans le corps du texte (« Raphaël était très fort dans les matières scientifiques, il m'aidait beaucoup! », « C'est là qu'il a commencé à prendre la grosse tête. », « Il ne parlait plus qu'avec des termes scientifiques, il voulait sans cesse démontrer qu'il était le meilleurs et il me

dévalorisait. Je me suis sentie nulle. », « J'ai relativisé : il n'y a pas que les cours dans la vie! »). Dans certains passages, en revanche, le journaliste intègre partiellement, en la modifiant, la parole de l'adolescente (Le week-end, ils se motivaient pour faire leurs devoirs ensemble ; Par amour et par rage, Laurie songe alors à faire de longues études de chimie ; Lassée par l'attitude de plus en plus arrogante de son petit ami, elle finit par le quitter). Par moment, la parole de l'adolescent disparaît dans celle du journaliste (L'histoire de Laurie et Raphaël avait bien commencé ; Puis Raphaël a quitté le lycée pour étudier la physique dans une grande école ; Mais c'est en intégrant un groupe de musique, et donc un nouveau cercle d'amis, que le déclic se produit).

Puis, il y a cette petite phrase, une sorte de conclusion que la personne qui parle (ici l'adolescente) n'a pas forcément formulé, mais qui ressort de ses propos : « Aimer quelqu'un, ce n'est pas le dominer. » Cette reformulation nous semble révélatrice du processus de co-construction, au même titre que la reproduction de fragments de discours et l'intégration partielle ou totale du propos d'origine dans le discours du journaliste.

A travers cette comparaison entre courrier brut et courrier édité, nous avons aussi observé, certes indirectement, la co-construction au niveau des certaines identités énonciatives journalistiques, dont la rubrique (insertion du discours rapporté en rubriques) et les genres journalistiques (insertion du discours rapporté dans le témoignage), ou encore les titres d'articles, notamment des témoignages, qui sont systématiquement chapeautés par d'un extrait de la parole des lecteurs. Avant de ponctuer cette analyse de la co-construction à partir à partir des discours établis, un dernier niveau énonciatif mérite d'être exploré : l'angle journalistique.

7.1.3) Angle journalistique et co-construction : l'exemple de la fabrication du dossier sur « l'alcool, le tabac et le cannabis » dans *Le Monde des ados*

Le choix de l'angle, c'est connu, est un pré-construit énonciatif journalistique. Certains auteurs comme Roselyne Ringoot (2004), le comparent à la problématique du chercheur, dans la mesure où il pose un cadre à l'information et à la manière de l'aborder. D'autres comme ceux de Denis Ruellan (2006) sur le processus angulaire, ont montré que si le choix angulaire est lié à la

manière de projeter l'acte de produire vers un lecteur imaginé, l'angle, lui-même travaillerait comme une clé de lecture du projet éditorial relativement à un état de marché.

Nous avons vu qu'en incorporant la parole des lecteurs et des lectrices, exprimée au moyen des témoignages et du jeu de question-réponses, les magazines pour adolescents recentre les questions de santé sur la démarche, les étapes à suivre, le bilan à dresser, les explications à détailler, les conséquences à considérer et à éviter. Notre objectif est ici de voir si ce recentrage privilégie la co-construction.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressé au dossier « alcool, tabac et cannabis » qu'a réalisé Le Monde des ados (n° 179) pour alerter ses lecteurs et lectrices sur la consommation de ces produits.

En effet, quand *Le monde des ados* a décidé de fabrique ce dossier, il est parti, comme l'explique ici son ancien rédacteur en chef, du constat que les adolescents consomment ces produits de plus en plus jeunes et sur une base de plus en plus régulière :

> « Il y a une consommation alarmante d'alcool et de tabac chez les adolescents. Les chiffres le montrent. On s'est dit que ce n'est plus quelque chose qui va arriver plus tard, ça les concerne de plus en plus directement. Donc notre boulot, c'est d'expliquer que c'est un phénomène de société, et on prend position en disant qu'il y a des dangers. Et s'il y a des dangers, on explique pourquoi. On ne dit pas aux lecteurs ce qu'il faut faire ou non. Mais on dit, voilà, le cannabis, ce n'est pas anodin, si vous le prenez, voilà ce que vous risquez pénalement mais aussi par rapport à votre corps et à votre esprit, le travail scolaire, etc. Donc on donne cette information-là, mais à partir du moment où on choisit cet angle, on considère que c'est quelque chose de suffisamment grave, et qu'il est important qu'on alerte dessus. » (entretien, août 2008)

L'angle choisi par *Le Monde des ados* a donc été de montrer à ses lectrices et lecteurs que le fait de consommer l'alcool, le tabac et le cannabis n'est anodin. A ce niveau l'angle indique la co-construction, parce que le récepteur est sollicité pour poser le cadre de l'information que compte transmettre le magazine.

Pour rendre compte de cet angle, *Le Monde des ados*, qui s'adresse principalement aux collégiens, sollicite à nouveau ses potentiels lecteurs, en choisissant d'aller d'organiser un débat dans un collège et en demandant aux adolescents qui y étaient présents de lui poser toutes les questions qu'ils ont à poser au sujet de l'alcool, le tabac et le cannabis. Une liste de questions a pu ainsi être établie, puis travaillée avec les experts :

> « On leur a dit (aux experts), voilà les questions que les jeunes peuvent se poser, ce ne sont pas toutes les questions, ce ne sont pas tous les jeunes, néanmoins certains jeunes, qu'est-ce que vous avez à répondre à ça? » (entretien avec l'ancien rédacteur en chef du Monde des ados, août 2008)

Il nous semble que *Le Monde des ados*, en choisissant d'organiser un débat dans un collège, a voulu placer le lecteur au centre de la production. De ce point de vue, on peut dire que l'angle privilégie la co-construction non seulement par la sollicitation spontanée de l'opinion des adolescents quant à l'alcool, le tabac et le cannabis, mais aussi parce que ce sont les questions qu'ont posées les adolescents au cours du débat, qui vont alimenter la conversation entre les journalistes et les experts.

Quant au dossier proprement dit, il introduit par les « mots de la drogue » afin de mieux comprendre ce qu'on entend par drogues (celles qui « calment », celles qui déforment la réalité et celles qui excitent), toxicomane, dépendance, polyconsommation, addiction et réduction des risque. Par la suite, *Le monde des ados* alerte ses lecteurs sur les dangers liés à la consommation de l'alcool, du tabac et du cannabis : « Alcool, un ami qui nous veut du mal », « Tabac, un poison violent », « Cannabis, un vrai danger ».

Parmi les dangers, *Le Monde des ados* signale les effets immédiats (perte de conscience, évanouissement, vomissement, par exemple), les risques sur la santé (cancer, fertilité, notamment) ou encore les répercussions indirectes sur le travail scolaire, les démêlés avec la justice, les accidents de la route. Il utilise également les questions-réponses entre les lecteurs et lectrices et les journalistes ou experts, ainsi que les témoignages de trois adolescents pour expliquer pourquoi certaines personnes se droguent. *Le Monde des ados* invite aussi ses lecteurs

à se poser les cinq questions suivantes « pour savoir où tu en es dans ta consommation de tabac, d'alcool et (ou) de cannabis : 1) quel âge as-tu ? Ta consommation est-elle régulière ? Augmente-t-elle de mois en mois ? As-tu remarqué des effets sur ta santé ? Tes copains sont-ils tous des consommateurs de produits toxiques ?

Au nombre de ces différentes entrées, celle qui consiste à expliquer pourquoi certaines se droguent, nous semble indiquer la co-construction dans la mesure où elle privilégie soit la compétence des adolescents (témoignages), soit la compétence simultanée des adolescents et des spécialistes (questions-réponses).

7.2) Le repérage de la co-construction à partir de la réception du message : l'exemple du site *Girls.fr*

Une autre manière d'analyser ce qui pourrait être un processus de co-construction des messages dans les magazines pour adolescents est de s'intéresser à la réception du message. L'idée de réception du message sera employée ici telle qu'elle est comprise par l'Ecole de Constance (Jauss, 1990), à savoir comme un phénomène temporel, social (et non pas psychologique) et pratique, autrement dit, comme une « esthétique de la réception » (Jauss, 1990), qui se donne pour objet d'explorer les différentes manières dont le récepteur est affecté par ce qu'il lit, entend ou voit, y réagit et investit sa compréhension dans ses pratiques.

Pour retrouver ces dimensions temporelles, sociales et pratiques de la réception, Louis Quéré (1996) a distingué trois aspects dans le processus de la réception : la réception comme activité située (lire son journal, regarder la télévision, seul ou avec d'autres, « zapper » sur son téléviseur seraient des activités en soi, dont la réalisation reposerait sur des opérations mettant en œuvre des compétences, des *skills* et des méthodes), la réception comme « acte configurant » (elle dote un texte ou une émission d'un sens ou d'une intention) et la réception comme « appropriation » (le lecteur utilise le texte pour éclairer sa propre situation, pour modifier son environnement cognitif, corrigés ses préjugés, ses croyances ou ses évaluations de la réalité, enrichir ses désir ou ses attentes, réorienter sa pratique, etc.).

A partir de ces trois aspects, L'auteur suggère d'envisager la réception :

1) comme une expérience temporelle : « elle n'est pas instantanée et limitée au seul moment où l'on est plongé dans la lecture du journal ou capté par une émission de TV. En tant qu'activité, elle se temporise, c'est-à-dire se structure à travers un jeu de miroir entre les dimensions du passé, du présent et du futur qu'elle fait surgir en elle ; en tant qu'acte configurant, outre qu'elle présente une certaine durée, elle implique un jeu de protentions et de rétentions, de même que des échanges entre des attentes, qui ne cessent de se modifier, et des souvenirs, qui se transforment. Enfin, en tant qu'appropriation, elle excède le moment de lecture ou de l'activité d'écouter ou de regarder proprement dit, et il est difficile de dire quand est-ce qu'elle est vraiment close » ;
2) comme une expérience sociale, car « les médiations qu'elle met en œuvre sont des médiations publiques, que ce soit des stéréotypes, des conventions, des attentes d'arrière-plan, des savoirs socialement distribués ou des rôles institués (Odin, 1994). Par ailleurs, dans la mesure où la réception inclut des occasions de discussion sur ce qui a été lu, vu ou entendu, on peut dire qu'elle se forme aussi dans les jeux de communication sociale » ;
3) comme une dimension pratique : « elle est liée à la fois à son caractère d'activité située et à l'aspect pratique de l'appropriation à laquelle elle donne lieu. Sur ce point, Dominique Pasquier (1996) a montré que la réception est informée par une multitude de micropratiques, par exemple celles par lesquelles les attributs normaux liés au genre sexuel sont actualisé et manifestés ; par ailleurs, elle est elle-même investie dans une multitude de pratiques sociales, qui vont, pour reprendre l'exemple traité par Dominique Pasquier, de l'apprentissage des choses de l'amour à la constitution des identités sociales à travers la présentation de soi. »

A travers ce repérage sociologique de la co-construction, nous nous attendons à voir comment les contenus attribués à des lecteurs sont reconstruits par ces mêmes lecteurs. Pour cela, nous nous appuierons principalement sur un corpus de six entretiens avec les lectrices du magazine *Girls*, et plus précisément encore de celles de sa version en ligne *Girls.fr*. Ces entretiens ont été complétés par l'observation de quelques séances de *chat* entre les jeunes et les experts chargés de répondre à leurs questions.

7.2.1) *Girls.fr*, choix et caractéristiques générales

Le choix de ne s'appuyer que sur *Girls.fr* s'est un peu imposé à nous. En effet, au nombre des quatre magazines de notre corpus, les jeunes usagers de *Girls* sont les seuls avec qui nous avons pu réaliser des entretiens. Nous n'avons donc pas pu accéder aux jeunes lectrices et lecteurs des trois autres magazines de notre corpus de journaux (*Phosphore, Le Monde des ados et Muteen*), soit parce que certains responsables de journaux n'ont pas donné suite à notre demande, soit parce que d'autres nous ont proposé un protocole d'accès (envoi d'un questionnaire) qui, malheureusement, nous posait un sérieux problème de timing, même si nous savons que ce mode d'entrée aurait été riche d'enseignements, soit encore parce qu'entre temps, le journal avait cessé de paraître (*Muteen*, par exemple).

Le fait de ne s'appuyer que sur les entretiens réalisés avec les lectrices d'un seul magazine limite sa portée. Nous ne pouvons donc pas prétendre à l'exhaustivité ni généraliser nos résultats. Notre but est surtout de mettre en évidence l'activité des jeunes (même non représentatifs) dans les médias.Il faut aussi rappeler que l'accès aux jeunes qui recourent à *Girls.fr* n'a pas été facile. Pour trouver les lecteurs de ce magazine, nous nous sommes dans un premier inscrit sur le « Forum » du site. Nous y avons ensuite créé un sujet intitulé « Besoin de vous pour une étude » articulé autour des quatre points suivants : résumé de notre travail, objet de l'échange, importance de leur point de vue, garantie de la confidentialité de la discussion. Nous leur avions aussi laissé nos coordonnées afin de pouvoir nous contacter, mais cette modalité s'est révélée infructueuse.

Au final, l'accès aux jeunes interrogées a été facilité par la rédactrice en chef du magazine, qui nous a transmis leurs contacts (adresses *e-mail*). Le courrier électronique que nous avions adressé à chaque usager précisant très bien que « c'est la rédactrice en chef (son nom) qui m'a donné ton contact ». Les entretiens ont eu lieu par l'intermédiaire de Facebook (5 entretiens) et de MSN (1 entretien). Tout comme pour le choix du magazine, cette modalité d'entretien s'est aussi imposée à nous. En effet, au cours de nombreux échanges que nous avions eu avec les jeunes pour convenir d'un rendez-vous, aucun d'entre eux n'a répondu favorablement à un entretien en face à face ou téléphonique. Ce sont donc, en réalité, les jeunes interrogés qui nous ont imposé cette modalité d'échange.

Ceci étant dit, *Girls.fr* a été créé en novembre 2006 pour compléter la version papier du magazine qui, lui, a cessé de paraître début 2011. Son but, à l'époque, était de cibler les filles qui sont plus sur le *web* et, par conséquent de garder une proximité avec les lectrices :

> « ce sont vraiment les annonceurs aussi, qui ont voulu faire un bi-média et la pub dans le magazine et aussi sur le site web, parce qu'ils savaient que les ados étaient sur le web, et aussi surtout, c'est vraiment pour garder la relation avec les filles, parce qu'elles n'écrivent plus des lettres de lettres comme avant ; avant, il y avait énormément des lettres, il y avait une salle entière de courriers de lectrices qu'il fallait ouvrir les enveloppes, et on est arrivé à un petit carton, et voir deux, trois lettres après qu'on nous posait sur le bureau, parce que les filles de ma génération avaient plus le réflexe des lettres. Après, elles envoyaient des mails, donc on s'est dit nous-mêmes dit que c'était quand même dingue qu'on n'ait pas un site où elles pouvaient retrouver tous leurs conseils. C'était vraiment pour garder cette relation avec la lectrice, parce que le magazine était un mensuel, donc entre les deux numéros de Girls, qu'il ait quand même un lien avec nos lecteurs, c'est-à-dire que nous, on avançait sur le site entre les numéros, elles pouvaient se retrouver, discuter du numéro. » (entretien avec la rédactrice en chef de *Girls.fr*, avril 2011)

Girls.fr regroupe sept « cahiers » ou thématiques (Look et beauté, Love et sexo, People, Tests, Témoignages, Astro, Forum). En 2011, le site annonçait 400 000 visiteurs uniques et près de 500 000 membres âgés de 12 à 25 ans, pour 4 000 000 de pages vues par mois (entretien avec la rédactrice en chef de *Girls.fr*, avril 2011). Les relations avec les garçons se situent en haut de liste de ce public qui vient de tous les milieux sociaux.

En novembre 2013, *Girls.fr* indiquait 21 028 thèmes de questions aux experts répartis de la manière suivante : les mecs et moi (3087), mon couple (1610), sexe (1514), cheveux (1258), contraception (1158), corps (1087), mon intimité (1041), Mode (998), visage (870), épilation/poils (858), maquillage (857), coup de blues (808), grossesse (796), rupture/ton ex (720), mes complexes (662), ma famille et moi (599), amitiés (519), poids (424), santé (294), amour et amitié (280), masturbation (268), anorexie/boulimie (227), IST et MST (219),

vergetures/cellulite (186), ongles (172), forme (136), homosexualité (126), agression sexuelle (91), dépendances (alcool, drogues, etc.,) (70), violences (54), IVG/avortement (39).

A la même date, le site indiquait 3893 sujets des témoignages répartis de la manière suivante : agression sexuelle (278), amour et amitié (759), anorexie/boulimie (104), chirurgie esthétique (21), coup de blues (344), dépendances (alcool, drogues…) (115), enceinte/jeune maman (103), homosexualité/bisexualité (94), IVG/avortement (47), j'ai testé (63), j'assume mon corps ! (66), les mecs et moi (267), look (32), ma famille et moi (324), maladies (136), mes complexes (184), mes copines (132), mes expériences sexuelles (167), mon couple (317), piercing/tatouage (13), ruptures (198), violences (129).

Par ailleurs, lorsque nous avons consulté le Forum de *Girls.fr* (le 14 novembre 2013 par exemple), celui annonçait 204 701 membres enregistrés et 1 139 954 messages dans 10 740 discussions.

Pour mieux cibler son public, *Girls.fr* fonctionne un peu comme une grande sœur : on se tutoie. Et lorsque *Girls.fr* vouvoie ses lectrices (« vous les filles ! »), c'est pour mettre en valeur l'idée de communauté :

> « On a un peu un rôle de Grande sœur, on ne juge pas, surtout pas. On essaie de donner des conseils de la façon la plus détachée possible. On leur dit ce qu'on pense. Quand on conseille, on essaie de ne pas être trop moralisateur. Ce n'est pas notre but, on ne veut pas faire de la morale, on veut juste les aider, les accompagner dans cette étape de la vie qui est un peu compliquée surtout quand on est une fille à cet âge-là (…) On ne les fait pas culpabiliser, parce qu'on sait que c'est pas évident, à cet âge, d'imposer quelque chose, mais on leur dit, voilà ; c'est important, il faut que tu le fasses, c'est pour toi. On leur donne plus d'infos, même pour l'IVG. Elles attendent de nous qu'on leur donne de véritables infos (…) Le but vraiment, c'est ça, c'est de les accompagner dans ces étapes-là ; aujourd'hui encore, on se rend compte que certaines ne savent pas, par exemple, comment on attrape le sida ; d'autres pensent qu'on ne peut pas tomber enceinte lors du premier rapport, etc. » (entretien avec la rédactrice en chef de *Girls.fr*, avril 2011)

Pour cet accompagnement, *Girls.fr* fonctionne avec une rédactrice en chef, et trois experts en mode, love et santé (sexualité) :

> « J'aime bien marcher en expert, c'est-à-dire qu'il y a une fille qui représente le *love*, on voit son visage, on sait que c'est elle qui répond à toutes les questions amoureuses en fait ; elle fait des articles, elle est là au Chat, elle répond aux questions, c'est la même fille, c'est vraiment notre experte. On a la même chose en mode, qui est une autre fille. Et le docteur Solano en santé. C'est important, on voulait vraiment avoir un médecin à ce niveau-là, et qui explique un peu aux filles comment ça se passe, parce que ce sont des sujets délicats. » (entretien avec la rédactrice en chef de *Girls.fr*, avril 2011)

Après cette trop brève présentation des sujets abordés dans *Girls.fr* et de son public cible, penchons-nous concrètement aux rapports qu'entretiennent les jeunes interrogés avec ce magazine en ligne.

7.2.2) Les rapports qu'entretiennent les jeunes avec *Girls.fr*

Pour rendre compte de cet aspect, nous procéderons en deux temps. Dans un premier temps, nous aborderons la manière dont les jeunes interrogés ont eu connaissance de l'existence de ce magazine en ligne, ce qui nous permettra dans un deuxième temps de mettre en évidence la manière dont ils se représentent cette publication.

7.2.2.1) Des modes de connaissance de l'existence du magazine différents

L'examen des entretiens avec les jeunes interrogés laisse apparaître que ceux-ci n'ont pas eu connaissance de l'existence de ce magazine de la même façon. Certaines lectrices comme Lisa (qui habite la Suisse), bientôt 16 ans, se souviennent l'avoir connu un peu par hasard. Elle avait alors 13 ans :

> « On allait partir en vacances ma famille et moi. Pour ne pas nous ennuyer, mes frères et moi durant le voyage, on est allé acheter les magazines, et je ne savais pas trop quoi prendre. Je pense que j'ai dû le prendre, parce que la couverture et les sujets abordés

dedans me plaisaient. Pour le site, il y a à chaque fois l'adresse du site inscrite dans le magazine. Et par curiosité, j'y suis allée. » (entretien avec Lisa, bientôt 16 ans, avril 2011)

C'est aussi le cas de Justine, 19 ans, qui se rappelle l'avoir découvert à 15 ans, en cherchant un magazine à acheter :

> « C'était juste avant les vacances de Noël, et en feuilletant celui-là, ça m'a bien plu donc je l'ai pris. J'avoue ne pas me souvenir de ce qu'il y avait dedans (ça remonte à novembre 2007), mais je sais que j'aimais beaucoup la façon dont les sujets étaient abordés. Quelques mois plus tard, j'étais inscrite sur le site. » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

Si Carolyne, 21 ans, nous a confié avoir eu connaissance du magazine *Girls* quelques semaines seulement avant notre entretien (avril 2011), elle reconnaît que c'est en cherchant un site qui évoque « les sujets des jeunes adultes » sur Internet, qu'elle est tombée sur *Girls.fr* qui l'a toute suite intéressé par rapport à sa future spécialisation en tant qu'assistante sociale :

> « Je souhaitais pouvoir accéder aux informations concernant les adolescents et les jeunes adultes (les informations concernant la santé, les relations sexuelles ou sentimentales). J'aimerais bien me spécialiser en tant qu'assistance sociale ou en tant qu'éducatrice spécialisée. » (entretien Carolyne, 21 ans, avril 2011)

Alors que certaines jeunes lectrices affirment avoir connu ce magazine par hasard, d'autres comme Aline et Emilie G. se souviennent l'avoir découvert respectivement à 12 ans et 10 ans, parce que leur grande sœur y était déjà abonnée :

> « Ma grande sœur lisait les magazines, et je suis tombée dessus étant petite, donc je les lisais, j'avais 12 ans. Et plus tard, j'ai vu qu'il y avait l'adresse d'un forum dans les questions des girls sur le magazine, donc je suis venue pour y trouver conseil. » (entretien Aline, 20 ans, avril 2011)

« Ma sœur était, il y a quelques années, abonnée au magazine et un jour, mon autre sœur m'a montré le site. C'était il y a je pense deux ans. J'y vais très régulièrement depuis quelques mois. » (Entretien Emilie, 16 ans, élève en première S, avril 2011)

Aujourd'hui aide-soignante, la Belge Emilie H. se rappelle avoir d'abord découvert *Girls* grâce à une amie, avant de découvrir par la suite sa version *web*. A l'époque, elle avait entre 16 et 17 ans. N'habitant pas la France pour souscrire un abonnement, elle achetait alors le magazine papier presque tous les mois en librairie.

7.2.2.2) Parler de soi pour se rassurer, se lâcher, répondre aux questions des autres, se mettre en scène, maintenir son réseau d'amies…

Dans la foulée de cette rapide présentation de la manière dont les jeunes usagers de *Girls* ont eu connaissance de l'existence de ce magazine, intéressons-nous à leurs usages proprement dits.

Sur ce point, la lecture des entretiens avec les jeunes interrogés montre une diversité d'usages. Pour la plupart des jeunes usagers, *Girls.fr* est un espace qui permet de parler de soi, c'est-à-dire de raconter les problèmes de la vie quotidienne, que ce soit pour demander des conseils, se confier ou trouver de l'attention. L'adolescence étant, comme nous l'avons vu, une période de questionnement sur soi et sur les autres, certains jeunes usagers recourent à *Girls.fr* pour se rassurer par rapport aux questions que l'on se pose à cet âge de la vie : l'amour, l'amitié, la sexualité, la santé, la beauté et les questions d'ordre psychologique :

« On se pose beaucoup de questions à ce propos, et on aime avoir des conseils sur comment faire et des interprétations pour savoir quoi penser. Et si ça parle de ça dans un magazine, c'est que c'est pas une histoire 'anormale' qui sort de l'ordinaire, donc ça rassure quelque part. » (entretien Aline, 20 ans, avril 2011)

Les relations amoureuses et sexuelles constituant, comme on l'a vu, la première préoccupation chez les adolescentes, Aline, par exemple, se souvient qu'elle lisait *Girls* et qu'elle recourait à sa version *web Girls.fr* afin de se rassurer par rapport aux garçons :

« C'était pour savoir si je pouvais lui plaire. C'était important dans le cas où lui me plaisait donc je voulais savoir si c'était réciproque en comparant ma situation avec les situations du magazine. L'avis des filles est important, parce qu'elles peuvent facilement se mettre à notre place et nous conseiller, elles ont même pour beaucoup déjà vécu ça. Un garçon ne comprendrait pas forcément les réactions typiquement féminines lol. » (entretien Aline, 20 ans, avril 2011)

Si les conseils et les histoires des autres filles qu'elle lisait dans le magazine papier étaient de bons conseils (« d'être souriante », « d'être positive », « d'être naturelle »), elle se rappelle qu'elle s'est inscrite sur le forum de *Girls.fr* pour « exposer en détails », les questions qu'elle se posait par rapport à son petit copain de l'époque :

« J'ai vu dans le magazine l'adresse du forum en bas d'une page où des filles parlaient de leur histoire, où ils proposaient si on voulait des conseils de s'y rendre. Je me suis inscrite. J'avais même pas en tête de poster, juste regarder et là j'ai vu que j'y trouverais sûrement de bons conseils, donc j'ai écrit un topic. Je voulais avoir l'avis objectif des filles, voir peut-être des torts que j'avais et que bien souvent on ne voit pas, et puis trouver des solutions que j'aurais pu là encore ne pas voir. »

Peux-tu me dire pourquoi l'avis des autres filles est important en pareilles circonstances ?

« Parce qu'elles peuvent facilement se mettre à notre place et nous conseiller ; elles ont même pour beaucoup déjà vécu ça ! Un garçon ne comprendrait pas forcément les réactions typiquement féminines lol. » (entretien avec Aline, 20 ans, avril 2011)

Cette inscription sur le forum s'est traduite par la création du fameux sujet « comment vont les amours », qui revendique aujourd'hui près de 124 000 messages pour 2 350 discussions :

« J'avais en tête un topic où on pourrait chaque jour venir dessus juste pour se lâcher, dire si ça va. Parfois, on a envie de le dire, juste dire que ça va, raconter un peu, comme pour se défouler quand ça va mal ! A la base, c'était juste s'exprimer, car c'est pas pour avoir des conseils, simplement le dire. Mais il a pris une autre tournure, car les filles se sont

répondues entre elles, se sont aidé automatiquement, du coup, on est plusieurs *habituées* à venir chaque jour raconter nos nouvelles et se soutenir, et beaucoup de nouvelles filles viennent s'ajouter à cette habitudes. » (entretien avec Aline, 20 ans, avril 2011)

Aujourd'hui âgée de 20 ans, Aline est devenue la modératrice de la section amour/amitié du forum depuis ses 17 ans. Elle tient cette reconnaissance de son activité sur le forum :

« C'est pas moi qui l'ai choisi, ce sont les autres modératrices de l'époque et l'administratrice du site (Admin) trouvaient que j'étais pas mal présente et que je conseillais pas mal dans la section amour/amitié. Du coup, elles m'ont proposé d'être modératrice de cette partie-là. » (entretien avec Aline, 20 ans, avril 2011)

Son travail de modératrice consiste principalement à repérer « les topics dits doublons » et les disputes qu'il peut y avoir entre filles et bien sûr les calmer, à veiller à ce que les règles soient respectées (politesse, ne pas écrire en abrégé, par exemple), à renseigner les filles sur le fonctionnement du forum ou des problèmes qu'elles sont susceptibles de rencontrer et à renseigner l'administratrice du site sur des *bugs* informatiques et les questions des filles auxquelles elle ne serait pas à même de répondre.

Précisons que les habituées du forum sont des filles qui y viennent chaque jour ou plusieurs fois par semaine, et qui forcément postent « pas mal de messages » (entretien Aline). Elles se connaissent entre elles et viennent principalement sur le forum pour se raconter leur journée.

Comme Aline, Emilie aussi voulait se rassurer par rapport à son copain pour au moins deux raisons. D'abord parce que celui-ci ne lui avait pas donné de nouvelles pendant « un week-end complet ». Ensuite, parce qu'elle avait un problème « sexo ». Ne pouvant pas aborder son problème avec ses amies, elle a choisi de l'exposer sur le forum :

« Je me voyais pas trop en parler et soûler mes amies qui ne l'avaient jamais fait donc je me suis dit que j'allais en parler sur le forum. En fait, la dernière fois que j'avais vu mon copain, j'en avais pas du tout envie alors que lui si, beaucoup et donc ça l'avait un peu déçu et énervé que je ne veuille pas. Donc bon je voulais savoir si c'était déjà arrivé à

d'autres filles. Franchement elles ont toutes été adorables et tout. Elles m'ont rassurée ! En fait, je pense que quelque part ce qu'on désire c'est d'être rassurée. C'est important d'avoir l'avis des autres filles dans la mesure où ça nous conforte dans nos choix et à l'inverse dans la mesure où ça nous fait réfléchir et on se demande si on a pris la bonne décision. Ça peut être sur des choses futiles comme sur des vêtements mais bon, c'est toujours ça de pris. » (entretien Emilie, 16 ans, avril 2011).

De son côté, Lisa, 15 ans, voulait particulièrement se rassurer par rapport à son apparence corporelle :

« Je regarde les conseils de beauté attentivement surtout ce qui a un rapport avec la peau. Je trouvais ma peau trop pâle et avec des joues beaucoup trop rouge. J'avais besoin de conseils genre comment enlever les rouges des joues, quels sont les bons autobronzants, comment perdre du poids facilement sans tomber dans l'anorexie, comment avoir de belles mains, mais aussi de bons produits de maquillage qui ne coûtent pas trop chers, etc. » (entretien Lisa, 15 ans, avril 2011)

Grâce au forum de *Girls*, elle a pu reprendre confiance par rapport à ses problèmes de piercing au nez :

« Mon piercing a commencé à me faire assez mal et j'ai redouté une infection et j'ai demandé aux filles si ça leur avait déjà arrivé et ce qu'il faut faire. Les filles qui en avaient un m'ont toutes répondues chaleureusement. Elles m'ont donné des conseils sur quel sorte de pommade cicatrisante je devais mettre. » (entretien Lisa, 15 ans, avril 2011)

Ces extraits montrent assez bien comment la magazine et son forum, en plus de permettre à ses usagers de reprendre confiance par rapport aux questions qu'ils se posent, opèrent comme un espace propice aux sujets et préoccupations que l'on peut confier, ni à ses « vraies amies », ni à sa famille (sœurs ou parents). Certains sujets comme la sexualité n'étant pas abordés dans nombre de familles, comme celle Emilie G. :

> « Bah je ne parle pas trop de ce genre de trucs avec mes parents ni avec mes sœurs donc bon, c'est plus facile en se documentant. » (entretien Emilie, 16 ans, élève en première S, avril 2011)

En couple depuis bientôt quatre ans, Justine se rappelle combien il était impossible d'évoquer les passages difficiles de son couple avec ses copines célibataires d'il y a deux ou trois ans sans les mettre mal à l'aise, non seulement parce que celles-ci ne pensaient qu'à sortir pour aller « draguer », mais aussi parce qu'elles pensaient que son couple était le modèle de « couple parfait », c'est-à-dire sans embrouilles. Aujourd'hui, ce sont les inquiétudes relatives à son avenir professionnel qu'elle évite d'évoquer avec ses copines actuelles :

> « Sur mes deux copines, l'une souhaite travailler dans les banques, l'autre est en fac de Droit. Je souhaite devenir éducatrice des jeunes enfants, sauf qu'elles n'ont pas encore l'ambiance 'concours' et ne comprennent pas tellement mes inquiétudes. Et je ne pense pas forcément comprendre l'ambiance BTS et fac. Ça restreint donc les sujets de conversations, alors que sur *Girls*, on peut tout aborder et les personnes qui se sentent également concernées peuvent interagir avec nous. On se sent moins seule, plus épaulée. » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

En plus d'être le support de la formulation des préoccupations de ses jeunes usagers, le magazine permet également aux adolescentes de se « lâcher », c'est-à-dire de parler de soi non pas pour avoir des conseils, mais juste pour se raconter :

> « On vient écrire sans attendre un retour, de conseils, qu'on dise juste ça va pourquoi ou ça va pas pourquoi. Des choses futiles dont normalement les autres s'en moquent un peu car ce ne sont pas des soucis d'importance ; et puis aussi se rendre compte et pas que du négatif. Je voulais qu'on y voit du positif et qu'on se rende compte aussi qu'on n'est pas seule à avoir des soucis en couple, aider à relativiser quelque part. » (entretien avec Aline, 20 ans, avril 2011)

Lisa aussi affirme recourir au forum de *Girls* la plupart du temps pour se détendre et parler aux autres filles :

> « Après une journée de cours et de boulot, Girls me permet de discuter et de rigoler avec d'autres filles. Tout simplement parce que ça te fait oublier les misères de la journée. » (entretien Lisa, 15 ans, avril 2011)

S'appuyant sur leur expérience personnelle, bon nombre d'usagers de *Girls* utilisent également ce magazine pour tenter de répondre aux questions et préoccupations d'autres adolescentes, qu'il s'agisse de donner des renseignements sur la contraception (l'implant, par exemple) ou d'éclairer les autres jeunes sur les troubles du cycle menstruel (règles irrégulières, par exemple). Justine, par exemple, affirme recourir souvent au magazine pour tenir le rôle informatif que certains parents n'ont pas voulu endosser :

> « J'ai un entourage qui répond relativement facilement à mes questions, sans tabou, ce qui est loin d'être le cas de toutes les miss. Donc de voir des questions qui paraissent 'bêtes', puisque moi, depuis toute petite, on m'a fourni ces réponses-là, ça m'a donné envie de les informer à leur tour. » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

Le magazine, et plus précisément le forum permet également de maintenir son réseau d'amies. Lors des discussions sur le forum, Justine, par exemple, avoue avoir l'impression de parler à des copines qu'à des inconnues :

> « Les miss de ce forum, ça fait des mois et des années que je leur parle, je les ai sur Facebook, on discute souvent, on se confie beaucoup de choses… Sur les autres forums, jamais je ne raconterais autant de choses, l'ambiance n'est pas du tout la même. Ici, c'est différent, ça ressemble plus à un groupe de copines. » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

Pour cette ancienne étudiante qui a arrêté ses études en première année de Droit dans l'objectif de préparer le concours d'éducatrice de jeunes enfants, le magazine *Girls* est un lieu pour se retrouver. On va retrouver les « miss » sur le forum comme on va retrouver ses amis au bar du coin :

> « C'est là qu'on voit le moral des filles, si ça va avec leurs copains, si elles se sont prises la tête avec leurs amies, si elles ont réussi leur exam… Bon après, il y a des limites, si on me propose une sortie, je ne vais pas dire 'non je reste sur le forum', loin de là, j'éteins mon ordi et j'irai dessus le lendemain. Je peux sans souci me déconnecter quelques jours, voire même quelques mois, mais je finirai toujours par revenir lire un sujet, répondre à un, puis deux, puis dix. » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

Soulignons également que pour certains usagers de *Girls*, tout spécifiquement ceux qui recourent au magazine non pas pour qu'on réponde à leurs questions, mais plutôt pour savoir quels sont les problèmes des gens de leur âge (10-12 ans), le magazine se présente avant tout comme un support d'apprentissage du jeu de séduction et de la grammaire amoureuse. Sur ce point, l'intérêt que les plus jeunes lectrices accordent aux tests et aux romans photos est assez exemplaire. Aline, par exemple, se souvient que lorsqu'elle a découvert le magazine à l'âge de 12 ans, elle ne lisait que les blagues, les « hontes » et les romans photos. Elle appréciait particulièrement les romans photos non seulement parce que les photos étaient attrayantes, mais surtout pour les histoires que ces romans mettaient en scènes :

> « C'étaient des histoires dans lesquelles on pouvait facilement se retrouver en étant jeune ou alors nous imaginer plus tard. En plus y'a souvent une morale dans l'histoire. »
>
> Et ces histoires dans lesquelles on pouvait se retrouver, elles renvoient concrètement à quoi ?
>
> « Les histoires d'amour banales où on voyait la rencontre, les histoires d'amitié où la copine te vole ton copain, et que finalement il revient vers toi, des choses comme ça. » (entretien Aline, 20 ans, avril 2011)

Mentionnons, enfin, que *Girls.fr* est un espace où ses usagers peuvent se mettre en scène, notamment en y postant leurs propres photos.

7.2.2.3) Un principe de Girls.fr qui semble particulièrement bien intégré

Par ailleurs le principe de *Girls.fr* semble aussi bien intégré ses usagers. Carolyne, par exemple, conçoit ce magazine en ligne comme un forum pour les adolescentes qui ont besoin d'aide dans divers domaines (mode, beauté, relations sentimentales ou sexuelles, contraception), qui permet de parler de soi en général, des activités qui « nous passionnent » (sport, lecture, cuisine…) et de s'informer des films à l'affiche (entretien Carolyne, 21 ans, avril 2011).

C'est aussi l'avis de Justine qui définit ce site comme « quelque chose qui regroupe la quasi-totalité des attentes des ados :

> « Il y a une partie chat pour discuter en live, une partie forum pour discuter « en différé », se donner des conseils, s'amuser, échanger, débattre, parler…Mais également des jeux concours, des chats people ou beauté, sexo et compagnie avec des professionnels, les romans photos, les tests de personnalité, des articles sur plein de sujets différents, des témoignages. C'est complet dans le sens où il y a la partie sérieux (les professionnels qui interviennent, les conseils des girls sur les sujets sérieux…), la partie où on rêve un peu (avec les sujets dans amour/amitié, les témoignages, les romans photos), la partie un peu rigolade (les jeux, jeux-concours, tests) et la partie « à la mode » avec des tendances mode, les nouveautés people… Il y en pour tous les goûts ! » (entretien Justine, 19 ans, avril 2011)

Alors que pour certaines jeunes comme Emilie H., *Girls.fr* est un site internet où l'on peut discuter par l'intermédiaire de son forum avec d'autres gens, avoir des informations sur la santé (sexe, hormones) et sur ceux des autres, avoir des réponses aux questions que l'on se pose, d'autres comme Aline ou Emilie G., y voient tout simplement un site d'entraide entre les adolescentes :

> « On y trouve des articles de différentes rubriques, des questions/réponses par des experts, des tests, des romans photos, un chat (avec des chats conseil dans les mêmes rubriques et des chat people), le forum et d'autres petits « accessoires » comme son horoscope. Le fonctionnement, il est ouvert à toutes, ensuite si on veut jouer à des jeux concours ou

encore poster sur le forum, il faut s'inscrire, mais sinon le forum et les conseils peuvent être lus sans inscription. » (entretien Aline, 20 ans, avril 2011)

« C'est un site global mais qui contient entre autre un forum. Le site, je pense est destiné aux ados, les filles. Il laisse une grande place aux filles elles-mêmes, puisqu'on peut désormais écrire des articles. » (entretien Emile G., 16 ans, avril 2011)

D'autres encore comme Lisa, apprécient particulièrement son forum :

« Le forum est juste génial. Toutes les filles sont super sympa et très compréhensives. » (entretien Lisa, presque 16 ans, avril 2011)

Que conclure de cet exemple du traitement des questions de santé dans les magazines pour adolescents ?

Au moins deux choses. Tout d'abord que ces magazines, pour aborder des sujets de santé qui ont des résonnances avec une action publique de prévention, ont mis en place des dispositifs discursifs qu'ils peuvent être qualifiés de co-constructifs dans la mesure où ils s'appuient en partie sur la parole des lecteurs. Si cette incorporation de la parole des lecteurs est exprimée au moyen de témoignages et du jeu des questions réponses-réponses, il recentre les questions de santé sur la démarche, les étapes à suivre, le bilan à dresser, les explications à détailler, les conséquences à considérer et à éviter. Si le discours banalise certains aspects, il « collectivise » les problèmes personnels en brisant l'isolement et en révélant ce que les adolescents ont en commun. En sollicitant les avis et les témoignages, les magazines incitent leur lectorat à s'exprimer ouvertement sur des sujets qu'ils n'osent pas aborder avec des figures d'autorité (parents, professeurs, profession médicale). Finalement, en incorporant la parole des adolescents dans leur discours, les magazines que nous avons analysés reconnaissent à cette parole sa propre logique argumentative.

La deuxième chose renvoie à notre tentative de dégager ce qui pourrait être un processus de co-construction des messages dans ces publications pour adolescents. Pour cela, nous avons joué sur deux perspectives : l'analyse des messages établis et la réception des messages.

S'agissant de l'analyse des discours établis, la mise en regard du courrier brut que reçoivent les magazines avec celui que ceux-ci éditent finalement, laisse apparaître un certain nombre d'enseignements. Non seulement que les titres qui chapeautent les courriers édités ne figurent pas dans les courriers bruts reçus, mais aussi que cette intervention du journal (du journaliste) qui consiste à emprunter un bout du courrier brut pour en faire un titre dans le courrier édité, vise principalement à mettre en valeur la préoccupation du lecteur écrivant afin que celle-ci soit rapidement comprise par le lecteur destinataire.

Non seulement que les courriers bruts sont reformulés, mais aussi que cette reformulation ne modifie ni la structure argumentative originelle, ni le sens premier du message. En effet, dans le message qui est finalement édité, le lecteur-écrivant peut retrouver le cheminement sémantique initialement posé dans son courrier brut, et le lecteur destinataire peut comprendre la pertinence du néo-récit.

Nous avons également pu observer qu'avant d'être édités, certains courriers bruts ont fait, à l'initiative de la responsable de la rubrique, l'objet d'échanges entre la responsable de la rubrique et le lecteur-écrivant.

Pour rester dans l'analyse du niveau de parole, l'insertion de la parole des adolescents dans les écrits du journaliste laisse aussi apparaître un certain nombre de leçons. Non seulement que le journaliste emprunte parfois les bouts de parole des adolescents pour construire un titre d'article, mais aussi que ces fragments de parole viennent alimentent souvent son propos. Non seulement qu'il intègre partiellement ou totalement les propos d'origine dans son discours, mais aussi certains témoignages d'adolescents sont ponctués par une sorte de conclusion que l'adolescent n'a pas forcément formulé, mais qui résume sa parole.

L'analyse des identités énonciatives journalistiques, et plus précisément de l'angle journalistique, montre également que non seulement le récepteur peut être sollicité pour poser le cadre de

l'information qu'on suite lui transmettre, mais aussi que certains angles privilégient la co-construction soit en sollicitant spontanément l'opinion de l'adolescent (réaction), soit en privilégiant sa compétence (témoignages, questions-réponses, par exemple).

Relativement à notre perspective socio-discursive de la co-construction, nous gardons aussi à l'esprit un certain nombre de leçons par aux rapports que les jeunes entretiennent avec les médias, et plus précisément du magazine en ligne *Girls.fr*, qui nous a servi de préalable. Non seulement les différentes représentations que les usagers ont de ce magazine en ligne (« forum génial », « site d'entraide entre les adolescentes », « un forum pour les adolescents qui ont besoin d'aide », « un lieu où on va retrouver les miss comme on va retrouver ses amis au bar du coin »), mais aussi une bonne intégration du fonctionnement de de ce magazine en ligne.

L'analyse des entretiens avec les usagers du magazine étudié indique que non seulement ceux-ci l'utilisent pour « parler de soi », « se rassurer par rapport aux garçons », mais aussi pour répondre aux questions des autres filles, « se mettre en scène », ou encore pour maintenir son réseau d'amies.

En inscrivant notre analyse à la fois dans une double perspective en termes d'analyse des messages établis et une perspective sociologique, dans notre tentative d'examiner ce qui pourrait être un processus de co-construction des messages dans les publications pour adolescents, nous voulions souligner l'importance de saisir dans une même pensée le travail réciproque du destinateur (rédaction) et du destinataire (lectorat), la phase « amont » de la co-construction et sa phase avale, la production des messages et la réception de ceux-ci.

Chapitre conclusif : Analyse des formes et des résultats de la co-construction des messages et perspectives de recherche

Ce travail de thèse s'est intéressé à la prévention des risques par la co-construction des messages en général, et en particulier la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles. Notre intérêt pour cette question est partie d'un constat, celui d'un développement aujourd'hui, dans le domaine de la prévention en santé des jeunes, d'un certain nombre d'actions sociales publiques qui s'opposent à la prescription forte, mais qui vont chercher une logique de co-construction des messages, c'est-à-dire qui essaient de faire passer le message préventif en associant le récepteur-destinataire dans la construction dudit message. Cette implication de certains publics dans la construction des messages de prévention les concernant nous a amené à nous interroger sur ce que sont ces nouvelles initiatives qui se veulent de co-construction et comment elles fonctionnent. Une attention particulière a ainsi été portée à la manière dont se fait et se représente le travail de co-construction des messages, sur les caractéristiques qui décrivent le mieux cette construction et en quoi celle-ci contribue « réellement » à la construction du sens par le récepteur-destinataire.

Pour travailler cette question, nous avons développé une double approche. La première a consisté à approfondir les écoles qui effectivement cherchent à saisir à la fois le risque et les modalités de gestion du risque, mais aussi les outils théoriques et méthodologiques qui nous ont permis de réfléchir sur la co-construction. Trois principaux domaines ont été explorés dans cette mise en perspective de notre sujet à travers la connaissance : celui de l'adolescence et de la jeunesse (adolescents et jeunes adultes), celui de la santé des jeunes et de la prévention en santé des jeunes et celui relatif aux transformations du journalisme et aux rapports qu'entretiennent les jeunes avec les médias.

Ce tour d'horizon de la littérature a montré qu'il y a parfois des tensions, des oppositions, des dilemmes et des paradoxes dans les analyses. Nous pensons ici aux approches épistémologiques

sur l'adolescence (certains travaux mettent l'accent sur l'individu, là où d'autres vont insister sur les déterminants et le contexte. De même, alors que certaines études défendent la thèse d'une crise d'adolescence, d'autres s'attèlent à prouver que celle-ci n'a pas lieu), sur le poids des conditions matérielles sur les comportements individuels (les tenants des mécanismes psychosociaux soutiennent que les conditions matérielles défavorables ont moins d'influence sur la santé, là où les « matérialistes » considèrent que les comportements individuels de santé sont le produit de structures sociales plus que de responsabilités individuelles), ou encore sur le rapport que les jeunes entretiennent avec les médias (un exemple, certains travaux soutiennent que les médias, et plus précisément les nouveaux médias sont de simples activités de loisirs qui ne peuvent pas avoir de conséquences réellement dommageables, là où d'autres montrent que leur usage tend à devenir une addiction).

Nous pensons également à certains paradoxes, dont celui de la participation des jeunes (avec, d'un côté, une injonction à la participation qui est largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse et, de l'autre, une faible présence des jeunes en termes de codécision ou de mise en œuvre), mais aussi aux dilemmes qui traversent la question de la prévention en santé des jeunes (un exemple, il y a d'un côté ceux qui privilégient la prévention par la peur et, de l'autre, ceux qui prônent la prévention par la santé, etc.,).

La deuxième perspective a consisté à étudier la co-construction de manière empirique. Trois exemples ont ainsi été décrits : 1) l'expérience rennaise le Prév'en ville et son dispositif de prévention et de réduction des risques liés aux consommations et comportements des jeunes en matière de fête ; 2) l'exemple lannionnais de la Mission de la vie étudiante de l'IUT de Lannion et la manière dont ce dispositif travaille avec les associations étudiantes pour lutter contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et ceux relatifs à la consommation excessive d'alcool ; 3) les magazines pour adolescents et la manière dont ceux-ci incorporent la parole des adolescents dans leur façon d'aborder les questions de santé des jeunes.

Ces trois terrains constituent trois focus différents, qui mettent en évidence la tentative de trouver le moyen de faire passer le message préventif en associant le récepteur dans la construction dudit message.

En écho à cette double approche thématique (état de l'art et état social), dans le présent chapitre conclusif, nous souhaitons proposer une analyse à la fois des formes et des résultats de la co-construction des messages. Cet examen va s'articuler autour de six points : la participation des jeunes ou le recours à leur parole dans la construction des politiques publiques en faveur de la jeunesse, l'effectivité ou non de la co-construction des messages, le sens de la co-construction, la présence ou non de la manière prescriptive dans les expériences qui se veulent de co-construction des messages, les tensions qui traversent ces actions et les logiques de préventions qui y sont développées.

S'agissant du premier point, une analyse de la participation des jeunes ou de recours à leur parole va permettre de voir comment les jeunes sont effectivement associés à la construction des politiques les concernant et à quel niveau du processus ils interviennent exactement. Cet aspect est particulièrement intéressant, notamment parce qu'il montre qu'à certains moments et dans certains territoires, les jeunes participent fortement quand on leur laisse la place.

A propos du second élément, une analyse de l'effectivité ou non de la co-construction des messages va permettre de mieux cerner les indices de cette réalité sociale. Sur ce point, nous verrons qu'elle est exprimée à travers l'incorporation de la parole des jeunes dans celle des personnes acteurs qui sont en lien direct avec eux, les évolutions entre le projet de départ et le projet actuel et l'appropriation du message par les jeunes.

Concernant le troisième élément, une analyse du sens de la co-construction va permettre de porter un regard critique sur le fonctionnement de ces actions sociales publiques de prévention qui se veulent de co-construction des messages. Sur ce point, nous verrons que si la co-construction fonctionne, c'est surtout parce qu'elle obéit à d'autres logiques que celles qui sont explicitement affichées.

S'agissant du quatrième élément, un examen de la démarche déployée par des expériences qui s'opposent à la prescription forte va permettre de montrer que la manière prescriptive n'en est pas totalement évacuée, mais aussi comment les acteurs qui sont en lien avec les jeunes vont retravailler cette manière prescriptive, qui est alors intégrée de manière subtile et diffuse à l'attitude compréhensive.

Relativement au cinquième élément, un examen des tensions qui traversent ces expériences qui se veulent compréhensives va permettre de voir que ces actions sociales publiques de prévention ne sont pas certaines de leur capacité à faire et à réussir.

A propos du dernier élément, une analyse des logiques de prévention laisse apparaître la coexistence de deux logiques de prévention : celle qui va dans le sens de la culture jeune et celle qui va dans le sens de l'obtention d'un résultat de paix et de tranquillité publiques. Sur ce point, nous verrons que cette coexistence de logiques est surtout significative d'un positionnement politique des acteurs qui, tout en s'assurant de la tranquillité publique, laisse la culture jeune s'exprimer.

1) Dans les expériences qui se veulent de co-construction des messages, il y a une prise en compte effective de la participation des jeunes ou du recours à leur parole

Une des données qui ressort de l'analyse de nos terrains est la prise en compte effective de la participation des jeunes ou du recours à leur parole dans la construction des politiques publiques. Contrairement à ce qui est établi dans la littérature scientifique, ce constat montre qu'à certains moments et dans certains territoires, les jeunes participent fortement lorsqu'on leur laisse la place. L'impact de ce constat sur l'action publique est double : il relativise le paradoxe de la participation des jeunes et il montre que les jeunes sont de véritables partenaires dans la construction des politiques publiques qui les concernent.

1.1) Des jeunes qui participent fortement lorsqu'on leur laisse la place

S'il y a un invariant qui se dégage des travaux menés sur la participation des jeunes, c'est bien le fait qu'il est essentiel de les positionner comme acteurs, et cela, jusqu'à la mise en œuvre d'actions et la mise en action des jeunes, réalisée par ceux-ci. Ce constat s'inscrit en droite ligne des recherches menées par Olivier Galland (1990), qui a soutenu que les jeunes s'insèrent aujourd'hui dans des logiques d'expérimentation plus que d'identification, tant notre société est en mouvement et tant ils ont à inventer le monde dans lequel ils vont vivre. Cela veut dire que si on leur permet cette expérimentation, les jeunes vont développer des compétences relationnelles, organisationnelles, mais aussi comprendre qu'on leur fait confiance (Linarès, 2009).

Or, la lecture de certains travaux empiriques, notamment ceux qui s'intéressent à la dimension territoriale des expériences de participation des jeunes, a montré que, dans ces dispositifs, les jeunes sont souvent considérés comme des acteurs qui connaissent mal les enjeux et les compétences des collectivités locales, qui sont naïfs à l'égard de la complexité des problèmes, et qui ne comprennent pas le temps nécessaire à la prise de décision. Si cette littérature indique une forme de scepticisme à l'égard des expériences de participation des jeunes, souvent taxées comme étant à la solde des élus qui les instrumentalisent, elle souligne également leur amateurisme. Parmi les raisons qui sont souvent avancées pour expliquer ce dilettantisme, on peut citer leurs échecs et leur incapacité à changer l'action publique. Ce dernier argument, nous l'avons vu, est souvent mobilisé pour mettre en évidence l'un des effets pervers potentiels des expériences de participation, à savoir la frustration des jeunes.

Par ailleurs, il a été établi que le point de vue des jeunes est rarement pris en compte dans l'organisation des expériences de participation : les jeunes seraient, en effet, cantonnés à une position consultative sur des sujets préétablis, quand ils souhaitent être entendus sur des sujets de fond tels que la pauvreté, les questions d'accès aux services publics ou à l'aménagement du territoire.

Bref, de cette littérature, il ressort deux choses essentielles pour notre analyse. La première est que si les jeunes sont absents des lieux et des offres de participation, c'est parce qu'ils ne se

retrouvent pas, en général, dans les offres de participation construites pour eux, notamment dans les différents champs de politiques locales. La seconde chose, c'est que même quand il leur arrive de prendre part à ces expériences, leur présence est, en général, faible en termes de décision et de mise en œuvre de l'action publique en direction de la jeunesse.

Or, il n'y a rien de tel dans les expériences que nous avons étudiées, où nous avons plutôt remarqué que les jeunes participent fortement lorsqu'on leur laisse la place : ils prennent part, mais aussi reçoivent leur part, leur « part de gâteau » comme l'observe trivialement Bernard Bier (2009). Concrètement, nous verrons que, si, à l'IUT de Lannion, les étudiants sont porteurs d'initiatives et participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique, à Rennes, les jeunes, bien qu'étant porteurs d'initiatives, participent plus au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision. Dans les magazines pour adolescents, c'est plus dans la mise en œuvre de la politique éditoriale que les lecteurs adolescents interviennent.

1.1.1) A l'IUT de Lannion, des étudiants qui participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique en matière de lutte contre les risques liés aux soirées étudiantes

L'IUT de Lannion, nous l'avons vu, mène depuis 2007 une action publique en matière de lutte contre les dangers des soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire (l'absentéisme, l'échec et le décrochage scolaire) et contre les dangers de la consommation excessive d'alcool (rapports sexuels non protégés, viols, accidents de voiture liés au retour après la fête, par exemple). L'une des choses qu'on a pu observer en travaillant cette initiative, c'est que les étudiants sont fortement associés à la définition et à la mise en œuvre de cette politique. A titre d'exemple, quand les étudiants organisent et gèrent l'événement fêtant l'arrivée des nouveaux étudiants et marquant le début de l'année universitaire à l'IUT, ils sont porteurs d'un projet et participent à la définition et la mise en œuvre de la politique de lutte contre la multiplication des soirées étudiantes en début d'année et, par conséquent au décrochage des étudiants fragiles ; ils sont également porteurs d'un projet qui vise à rassembler les étudiants ailleurs que dans un bar.

Toujours à propos de ce moment festif de la rentrée, lorsque les étudiants choisissent la thématique générale, les jeux d'équipe et de piste incitant à la découverte du campus, les tee-

shirts, les groupes de musique, la décoration de la salle, ou encore lorsqu'ils préparent les stands des Olympiades, conduisent ces jeux, installent la scène du concert, tiennent le bar, nettoient la salle à la fin de l'événement, etc., ils participent à la définition et à la mise en œuvre du projet « Journée d'accueil » et, par conséquent, à l'action publique de lutte contre les soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire.

Pour aller plus loin dans cette mise en évidence de l'implication des étudiants comme acteurs dans la définition et la mise en œuvre de cette action publique de lutte contre les soirées à répétitions des étudiants en début d'année scolaire, arrêtons-nous un peu sur les termes du contrat moral qui lie l'IUT et les associations étudiantes, et qui régit la gestion des fêtes étudiantes. Ce contrat stipule ceci : en contrepartie de l'aide financière et humaine qu'apporte l'IUT pour que les étudiants puissent organiser leurs soirées, les associations étudiantes s'engagent à ne pas organiser de soirées (en salle ou dans un bar), ni d'appeler à des regroupements jusqu'aux vacances de la Toussaint ; elles s'engagent aussi à mettre en place des actions de prévention lors de leurs soirées festives (stand de prévention, transport collectif pour rentrer plus sûrement chez soi après la fête, par exemple).

Il nous semble donc que quand, pendant les soirées, les étudiants mettent en place des navettes pour assurer le retour chez soi après la fête, ou lorsqu'ils mettent en place et gèrent un stand de prévention pendant la fête, ils sont également porteurs d'actions et de situations de prévention de réduction des risques et des dommages liés à la fête.

Par ailleurs, nous savons que les fêtes étudiantes, le jeudi soir, sont devenues un rituel dans la plupart des villes universitaires françaises. Nous savons également que ces fêtes du jeudi soir sont souvent associées à la consommation d'alcool, et préoccupent de ce fait, les pouvoirs publics, notamment pour des raisons de sécurité publique, mais aussi de tranquillité publique. Ainsi, quand les étudiants de l'IUT mettent en place des jeux en réseau et le poker en ligne le jeudi soir, ils sont porteurs d'initiatives et d'innovations qui permettent de limiter la consommation d'alcool.

De même, la tenue des festivals, du moins en France, préoccupe les pouvoirs publics, parce qu'ils sont le plus souvent associés au bruit et à la consommation des produits (alcool, cannabis et autres drogues). Ainsi, lorsque les étudiants de l'IUT organisent leur festival Art tension, ils sont porteurs d'un projet et ils mettent en œuvre, et donc co-produisent (Vaillancourt, 2012) une action qui consiste à la fois à montrer les talents de l'IUT (étudiants et enseignants) et à passer un moment convivial et sans alcool.

Aussi, on sait très bien que les étudiants ont souvent tendance à se rassembler à la résidence universitaire du campus avant de se rendre à la soirée, et que ces soirées « before » constituent souvent des moments de forte alcoolisation. Ainsi, lorsque, pendant la journée d'accueil, les étudiants organisateurs d'événements mettent en place des animations (initiation au jonglage, par exemple) dans certains points de ramassage des navettes comme ceux qui jouxtent le campus de l'IUT afin d'inciter les étudiants qui se réunissent à l'IUT à ne pas attendre dans les bâtiments de la résidence universitaire, ils participent à l'action publique de lutte contre une « alcoolisation d'attente ».

Si, à l'IUT de Lannion, les étudiants sont porteurs d'initiatives et participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique, à Rennes, les jeunes, bien qu'étant porteurs d'initiatives, participent plus, comme nous allons maintenant le voir, au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision de l'action publique en matière de prévention et de réduction des risques et des dommages liés à la fête.

1.1.2) A Rennes, des jeunes qui portent des initiatives mais qui participent plus au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision

L'initiative rennaise le Prév'en ville est aussi assez exemplaire de la façon dont les jeunes participent en tant qu'acteurs dans la construction de l'action publique en faveur de la jeunesse. Imaginé dans un cadre plus large à la fois d'expérimentation et de mise en place de temps de réflexion et d'échange avec tous les acteurs (opérationnels et institutionnels) sur la dimension de l'intervention en milieu festif, ce dispositif, nous l'avons vu, est l'une des réponses formulées aux pratiques festives des jeunes Rennais afin de réduire les dangers liés à leurs consommations et

comportements : le bruit, les consommations des jeunes, et les ivresses alcooliques, les rapports sexuels non protégés, les viols, le retour chez soi après la fête, notamment).

Nous savons que si cette initiative fonctionne avec un espace ambulant (un bus) qui permet d'aller là où les jeunes font la fête, et dont le but est de permettre à ces jeunes d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles de soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux, venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe, et disposer des informations et du matériel de prévention (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles, seringues pour les injecteurs de drogues, par exemple), il constitue également un lieu de promotion d'initiatives des jeunes à travers des soirées Dazibao et nuits des quatre jeudis. Celles-ci consistent principalement à proposer aux jeunes des soirées sans alcool le jeudi soir, autrement dit, à leur donner des moyens pour qu'ils inventent et organisent des soirées ouvertes, gratuites, mais encadrées, et où ils peuvent partager autre chose que les soirées « beuveries ».

De ce point de vue, il nous semble que quand, dans le cadre des nuits alternatives (soirées Dazibao), les jeunes donnent des concerts, se livrent aux activités sportives, ils sont porteurs de projets et ils participent fortement à la mise en place de l'action publique qui consiste à réduire les rassemblements festifs en centre-ville le jeudi soir, mais aussi à limiter les consommations, notamment de l'alcool, puisque celui-ci est souvent interdit d'entrée.

Les jeunes Rennais participent également de par leur usage du Prév'en ville. Un exemple, quand les étudiants de l'INSA font appel au Prév'en ville lorsqu'ils organisent leur festival Rock'n solex, ils participent en tant qu'usagers, à la mise en œuvre de l'action publique de prévention et de réduction de risques en milieu festif à Rennes. Rappelons que le festival Rock'n solex est aussi connu à travers l'alcoolisation massive. Un autre exemple, lorsque les jeunes vont dans le bus itinérant le Prév'en ville pour se « poser », récupérer le matériel de prévention (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreilles), ils participent, de par leur présence dans le bus, à la mise en œuvre, et donc à la co-production (Vaillancourt, 2012) de la politique de prévention et de réduction des risques en milieu festif à Rennes.

Par ailleurs, quand les jeunes Rennais font partager leurs avis, leurs questions, leurs « coups de gueule » et leur « coups de cœur » à travers un journal qu'ils produisent eux-mêmes pour d'autres jeunes (Zap), ils sont à la fois porteurs et acteurs de la mise en œuvre d'une initiative de la Ville de Rennes, qui vise à permettre à tous les jeunes qui le souhaitent, de s'exprimer librement.

1.1.3) Dans les magazines pour adolescents, des lecteurs qui participent à la mise en œuvre de la politique éditoriale

Cette participation des jeunes à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique en direction des jeunes n'est d'ailleurs pas limitée aux expériences rennaise et lannionnaise : dans notre analyse des magazines pour adolescents, nous avons vu comment les lectrices et lecteurs prennent fortement part à la mise en œuvre de la politique éditoriale.

Cette contribution des lecteurs se situe d'abord au niveau de la définition des angles journalistiques. Nous savons que le choix de l'angle est un pré-construit énonciatif journalistique, qui pose un cadre à l'information et à la manière de l'aborder (Ringoot, 2004). Nous savons aussi avec Ruellan (2006) que si le choix angulaire est lié à la manière de projeter l'acte de produire vers un lecteur imaginé, il travaille comme une clé de lecture du projet éditorial relativement à un état de marché. Par ailleurs, notre propre examen du traitement des sujets de santé dans les magazines pour adolescents a montré qu'en incorporant la parole des lecteurs et lectrices, exprimée au moyen de témoignages et du jeu de questions-réponses, ces journaux recentrent les questions de santé sur la démarche, les étapes à suivre, le bilan à dresser, les explications à détailler, les conséquences à considérer et à éviter.

En regardant de manière attentive la manière dont *Le Monde des ados* a fabriqué son dossier « Tabac, cannabis, alcool. Attention danger ! » (n°179), nous avons vu comment les adolescents ont répondu présent, notamment lorsque ce journal a spontanément sollicité leur opinion quant à ces produits, en allant organiser un débat dans un collège. Ainsi, en posant des questions qui ont alimenté la conversation entre les journalistes et les experts, les collégiens sollicités (public cible du journal) ont participé à la définition de l'angle choisi par *Le Monde des ados* pour rendre

compte de ce sujet, à savoir montrer à ses lectrices et lecteurs que le fait de consommer l'alcool, le tabac et le cannabis n'est pas anodin.

Disons qu'en incorporant la parole des adolescents dans leur discours, les magazines pour adolescents reconnaissent à cette parole sa propre logique argumentative. De ce point de vue, il nous semble qu'en posant des questions, qui ont par la suite permis au journal d'aborder le sujet sous la forme d'un jeu de questions-réponses avec les experts, et en témoignant sur leur consommation, les adolescents ont fortement pris part à la définition de l'angle permettant d'expliquer pourquoi certaines personnes se droguent.

Cette contribution des lecteurs à la mise en œuvre de la politique éditoriale apparaît également au niveau des rubriques qui sont exclusivement dédiées aux lecteurs : « Entre nous » et « Courrier » (*Le Monde des ados*), « Micro-trottoir » et « Vos lettres » (*Phosphore*), etc. La littérature scientifique ayant établi que le journal peut traiter l'information par une intervention du lectorat, il nous semble que lorsque les lectrices et lecteurs alimentent les rubriques qui leur sont exclusivement dédiées, ils participent au traitement de l'information en général, et aux questions de santé des jeunes en particulier.

Les adolescents n'alimentent pas que les rubriques qui leur sont consacrées. Ils nourrissent également les textes des journalistes. Sur ce point, l'examen du contenu d'un dossier qu'a réalisé *Phosphore* sur « l'amour, ça booste ou ça plombe » nous a permis de voir que, quand les journalistes reproduisent les fragments de discours des adolescents dans leurs articles et quand ils intègrent partiellement ou totalement la parole des adolescents dans leur propre discours, ils témoignent de la participation des lectrices et lecteurs dans la construction de leurs textes.

Comme on peut le constater, ces actions sociales publiques de prévention redonnent des espaces de prise en compte de la participation des jeunes : on a des jeunes qui participent et qui sont engagés. Ils sont peut-être plus présents au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision, mais ils sont là, actifs et présents : ils sont porteurs d'initiatives et d'innovations en termes d'action publique et ils ont un espace qui leur est dédié pour le faire et pour s'exprimer. En laissant ainsi la place aux jeunes, ces lieux de prise en compte de la participation des jeunes se

révèlent comme des exemples positifs par rapport au paradoxe de la participation que nous avons mis en évidence dans notre analyse de la littérature.

1.2) Des exemples positifs par rapport au paradoxe de la participation des jeunes

Pour mémoire, le paradoxe de la participation des jeunes, c'est cette contradiction qui a été établie dans la connaissance, et qui consiste à dire qu'il y a, d'un côté, une injonction à la participation qui est très largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre de l'action publique en faveur de la jeunesse (niveau européen, national et local) et puis que, de l'autre côté, les jeunes sont assez peu présents en termes de co-décision ou de mise en œuvre des actions publiques qui les concernent.

Pour montrer en quoi les exemples que nous avons étudiés atténuent et relativisent ce paradoxe, reprenons à notre profit ces trois éléments qui sont le plus souvent évoqués pour souligner les faiblesses des expériences de participation des jeunes : les ressources, la formation à la participation et l'intégration aux appareils de décision politico-administratifs.

Par rapport au premier élément, il a été souligné que les expériences de participation disposent généralement de peu de ressources. C'est tout le contraire pour les espaces que nous avons observés. A l'IUT de Lannion, les étudiants ont un budget d'environ 20 000 euros par an pour organiser leur journée d'accueil de la rentrée. Les sources de financement sont multiples : l'IUT de Lannion et l'Université de Rennes 1 participent respectivement à hauteur de 6000 et 7000 euros. La communauté de communes Lannion-Trégor Agglomération prend en charge la moitié du coût des transports (1000 euros environ) et fournit gratuitement, lorsque les étudiants en font la demande, une mallette de prévention contenant du matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, documentation, par exemple). Il y a aussi l'agence lannionnaise du Crédit mutuel de Bretagne qui subventionne cette action à concurrence de 300 euros. L'Inter-AssO, l'association qui regroupe toutes les associations étudiantes de l'IUT, finance également l'événement sur ses reliquats des années précédentes et ses recettes du concert et des consommations. Les adultes et les institutions qui soutiennent les étudiants sont également très mobilisés en ce qui concerne l'accompagnement et la mise à disposition du

matériel de prévention. A titre d'exemple, les deux membres du personnel chargé de la vie étudiante consacrent 30% de leur temps de travail à l'animation de la vie étudiante.

A Rennes, le Prév'en ville bénéficie d'un budget annuel de 100 000 euros de la Ville pour soutenir les initiatives des jeunes. Il reçoit également une subvention de 40 000 euros de l'Etat pour faire une saison de prévention et de réduction des risques en milieu festif. Ce dispositif participe à l'action des jeunes organisateurs d'événements et de concerts à travers une présence gratuite (de 22h à 2h du matin), une mise à disposition du matériel de prévention, d'un espace de prévention et de document de prévention.

L'examen de la littérature a également montré que les jeunes bénéficient de peu de formation à la participation, à la présentation des dossiers et au langage technique du processus de décision. Dans les lieux de prise en compte de la participation des jeunes que nous avons observés, nous avons constaté que les jeunes bénéficient de la formation, même si celle-ci est plus centrée sur la gestion du matériel de prévention (formation mallette de prévention pour les étudiants de l'IUT de Lannion) et l'accompagnement méthodologique, en particulier le montage des dossiers de subvention et de demande d'autorisation auprès des autorités (IUT et Prév'en ville)

Par ailleurs, et contrairement à ce que laisse apparaître l'analyse de la littérature, certains lieux de prise en compte de la participation des jeunes que nous avons étudiés sont largement intégrés aux appareils de décision politico-administratifs. A l'IUT de Lannion, par exemple, le bureau de la vie étudiante comporte deux membres du personnel et le responsable administratif de l'IUT. Ce dernier est en charge du pilotage de la mission du bureau de la vie étudiante et assure de ce fait le lien entre cet espace et l'équipe de direction. Par ce rôle, il assure aussi le contact avec les autorités locales (la Sous-Préfecture et la mairie, par exemple). S'agissant des deux autres membres chargés de la vie étudiante, ils sont élus à la commission de personnel, au comité de direction et au conseil d'institut, où ils portent des messages et des positions de la Mission de la vie étudiante. Ils sont également (y compris le responsable administratif chargé de la vie étudiante) membres de droit de l'Inter-AssO, l'association qui regroupe toutes les associations étudiantes de l'IUT et qui organise les activités qui touchent l'ensemble des étudiants.

Quant au dispositif le Prév'en ville, il est porté par le Centre régional information jeunesse (CRIJ) de Bretagne et est, de ce fait, intégré à l'appareil politico-administratif rennais. C'est d'ailleurs le CRIJ qui, face au désaccord de la mairie de Rennes par rapport à la répression affichée des pratiques festives des jeunes par l'Etat, a proposé de mettre en place une expérimentation autour des jeudis soirs organisés gratuitement dans un lieu, jusqu'à 3h du matin, avec une offre d'activités pour les jeunes.

En revanche, nos recherches ne nous ont pas permis d'évaluer les ressources dont disposent les magazines pour adolescents et de savoir si les lecteurs et lectrices dont la parole est mobilisée dans ces journaux bénéficient de la formation. La seule certitude est que ces publications ne sont pas intégrées aux appareils de décision politico-administratifs, car appartenant toutes à des groupes de presse privés.

1.3) Des exemples qui éclairent la construction des politiques publiques en faveur des jeunes

En plus d'atténuer et de relativiser le paradoxe de la participation des jeunes, les espaces que nous avons observés éclairent par certains aspects la construction des politiques publiques. Tout d'abord parce qu'ils montrent comment les institutions peuvent aussi adhérer aux projets des jeunes, comme l'attestent les exemples lannionnais et rennais. A Lannion, on trouve l'IUT qui s'implique dans l'organisation des soirées étudiantes, tandis qu'à Rennes, le Prév'en ville est très mobilisé dans les activités des jeunes organisateurs d'événements et de concerts. En ce sens, les jeunes apparaissent comme de véritables partenaires : ils n'adhèrent plus uniquement au projet des institutions ou des professionnels. Ils bousculent les adultes et les conduisent à penser les choses autrement et à les écouter.

Ces espaces de prise en compte de la participation des jeunes créent également de la réciprocité, notamment lorsqu'ils mettent en œuvre de la reconnaissance. Dans certaines initiatives, notamment à l'IUT de Lannion, cette reconnaissance est matérialisée, nous l'avons vu, sous forme d'un contrat moral entre l'équipe de direction de l'IUT et les associations étudiantes. Si ce cadre a été initié par la direction de l'IUT, il est progressivement construit à travers les initiatives portées par les jeunes et est en permanence réaménagé en fonction de ces initiatives, ce qui

confirme cette idée de Jean-Claude Richez (2012) selon laquelle il n'y a possibilité de participation que s'il y a à partager, que ce qui est à partager soit donné ou gagné à travers le développement d'un rapport de forces.

Par ailleurs, les expériences que nous avons étudiées se présentent comme des lieux où les jeunes prennent fortement part à la mise en œuvre, mais sont aussi porteurs d'initiatives et d'innovations en termes d'action publique. A l'IUT de Lannion et, dans une moindre mesure dans le Prév'en ville, les jeunes sont même très présents en termes de codécision.

Il y a donc derrière ces expériences qui se veulent compréhensives, une forme de reconnaissance d'un statut social (Bier, 2007), celui du jeune, qui ne s'arrête pas à la seule identité, mais cherche des dénis institutionnalisés (Frazer, 2005).

2) Dans ces actions sociales publiques de prévention, la co-construction des messages est effective

Un autre élément ressort de l'observation de ces actions sociales publiques de prévention que nous avons examinées : l'effectivité de la co-construction des messages. Trois éléments au moins permettent de vérifier cette réalité : l'incorporation de la parole des jeunes dans le discours des personnes chargées d'animer ces dispositifs, les évolutions entre le projet de départ et le projet actuel et la présence ou non d'indices attestant d'une appropriation du message par les jeunes.

2.1) Une incorporation de la parole des jeunes dans le discours des personnes chargées d'animer ces dispositifs

Le premier indice de la réalité de la co-construction est exprimé à travers l'incorporation de la parole des jeunes dans le discours des personnes qui animent les dispositifs étudiés. Dans l'expérience rennaise le Prév'en ville, par exemple, l'analyse des séances de débriefing de fin d'intervention du bus, et plus de précisément de nos propres notes, nous a permis de voir comment les jeunes qui recourent à cet espace créent et produisent un discours qui s'insinue dans

celui des intervenants, autrement dit, qui va par la suite alimenter la conversation et les compte-rendu des intervenants.

Nous avons aussi vu comment, dans les magazines étudiés, les journalistes insèrent la parole des adolescents lecteurs dans leur texte. Nous avons vu que si, dans certains passages, le journaliste intègre partiellement la parole du jeune tout en la modifiant, par moment, cette parole disparaît dans celle du journaliste. La présence, dans le texte du journaliste, de fragments de discours accompagnés de guillemets, est aussi significative d'un discours d'emprunt.

Dans certains témoignages d'adolescents, nous avons aussi noté la présence d'une petite phrase à la fin, une sorte de conclusion que la personne qui parle n'a pas forcément formulée, mais qui ressort de ses propos. Cette reformulation nous semble également révélatrice de l'intégration de la parole du jeune dans celle du journaliste.

En revanche, même si nous savons que le personnel chargé de la vie étudiante est très proche des étudiants et des associations étudiantes, nous n'avons pas pu vérifier si le discours des étudiants s'insinue dans le leur. Tout simplement par défaut de moyens d'observer cela.

2.2) Des évolutions par rapport à l'idée ou projet de départ

Cette réalité de la co-construction apparaît également lorsqu'on compare le projet ou idée de départ avec le projet ou idée actuelle. Dans les magazines pour adolescents, par exemple, on voit bien une évolution entre ce que reçoivent effectivement comme courrier initial ces journaux et les contenus que « finalement » ils éditent. Une mise en regard du courrier initial et du courrier édité dans la rubrique « Entre nous » du *Monde des ados* (n° 304) nous a ainsi permis de voir non seulement que les titres qui chapeautent les courriers édités ne figurent pas dans les courriers bruts reçus, mais aussi que le journal (le journaliste) a emprunté un bout du courrier brut pour en faire un titre dans le courrier édité. Le but étant de mieux mettre en valeur la préoccupation du lecteur écrivant afin que celle-ci soit rapidement comprise par le lecteur destinataire. Cette mise en parallèle a également montré que si les courriers bruts sont reformulés, cette reformulation ne modifie ni la structure argumentative originelle, ni le sens premier du message : dans le message

édité, le lecteur écrivant peut, en effet, retrouver le cheminement sémantique initialement posé dans son courrier brut, et le lecteur destinataire peut comprendre la pertinence du néo-récit.

Une autre évolution, celle-là plus générale, a rapport avec le renouvellement de la formule. En effet, si certains magazines modifient constamment leur offre éditoriale (*Le Monde des ados* et *Phosphore)*, d'autres ont délaissé la version papier pour ne garder que la version *web* (*Girls*, notamment). D'autres encore ont arrêté de paraître (*Muteen*).

L'initiative rennaise le Prév'en ville présente aussi quelques évolutions par rapport au projet de départ. Alors que la première intention visait principalement à désengorger les rues de Rennes après la fermeture des bars (soirées Dazibao), le projet actuel vise à accompagner les prises de risque en milieu festif au cours d'un certain nombre d'événements organisés dans le territoire de Rennes et de Rennes Métropole. Nous savons aussi que le Prév'en ville a rapidement pris la forme d'un dispositif ambulant (un bus) dans l'objectif de permettre à l'équipe d'intervention de pouvoir bouger en ville en fonction des déplacements du public, mais aussi pour créer un intérieur le plus modulable possible pour que les usagers puissent s'approprier et, par conséquent trancher avec la tradition de lieux un peu aseptisés et sanitaires des années 1970.

Des évolutions sont également constatées dans l'exemple lannionnais de l'IUT, à commencer par les objectifs de l'événement fêtant l'arrivée des nouveaux étudiants et marquant le début de l'année universitaire à l'IUT. Sur ce point, la lecture des rapports/bilans produits entre 2007 et 2011 montre que si, jusqu'en 2008 (les deux premières éditions notamment), ce moment festif visait principalement à réduire le nombre de soirées en début d'année, à épargner les étudiants les plus fragiles, à améliorer l'entente entre les départements et à accompagner l'émergence de la vie associative à l'IUT, à partir de 2009 (troisième édition), un nouvel objectif fait son apparition. Celui-ci consiste à inciter les étudiants à mettre systématiquement en place des actions de prévention lors de leurs manifestations festives.

La lecture des termes du contrat moral qui lie l'IUT et les associations étudiantes révèle aussi quelques changements : alors que, jusqu'en 2009 (trois premières éditions), l'événement fêtant l'arrivée des nouveaux étudiants est organisée par l'IUT en partenariat avec les associations

étudiantes, depuis 2010, ce sont, en théorie, les associations étudiantes, regroupées au sein de l'Inter-AssO, qui organisent désormais ce moment festif. D'autres évolutions ressortent de cet examen des termes de ce contrat moral : 1) la construction du message sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année universitaire (idée de départ) s'est doublée de la construction du message sur les dangers de la consommation excessive d'alcool ; 2) le thème de la prévention en milieu festif a supplanté celui du développement de projets culturels et associatifs dans l'ordre des priorités de l'action en faveur de la vie étudiante ; 3) l'introduction, à partir du projet de la rentrée de 2010, de la notion de transport collectif dans la construction du message sur les dangers de la consommation excessive de l'alcool.

Dans cette expérience lannionnaise de l'IUT, une dernière évolution concerne spécifiquement l'introduction de la notion de prévention (en milieu festif) dans les statuts de l'Inter-Association (Inter-AssO), une structure créée par la direction de l'IUT en 2009 et qui regroupe toutes les associations étudiantes de cet établissement. Cette évolution a un impact très grand en matière de vie étudiante : elle traduit l'institutionnalisation de la prévention en milieu festif à l'IUT et elle oblige les associations étudiantes à mettre systématiquement en place des actions de prévention chaque fois qu'elles organisent leurs activités festives.

2.3) Des indices d'une appropriation des messages par les jeunes

On voit aussi très bien qu'il y a une appropriation du message par les jeunes. Dans l'exemple rennais, l'analyse de nos observations et de nos entretiens avec les jeunes usagers du bus le Prév'en ville indiquent que non seulement ce bus permet une invention de la mémoire (certains jeunes ressassent le paysage de leur enfance, en comparant le bus du Prév'en ville à celui du dessin animé pour enfants « Bus magique », alors que d'autres le considèrent comme un « lieu de déclic », ou encore une « piqûre de rappel », qui permet de se remémorer à la fois les risques liés aux consommations et aux comportements en matière de fête et les bonnes pratiques à adopter pour tenter de les gérer), mais aussi qu'en recourant à cet espace, les jeunes créent une communication qui n'appartient à personne.

Nous pensons ici à tous ces « bourdonnements » de messages éparpillés, parfois à la hâte, qui circulent dans le comptoir/bar, sur les banquettes-lits dédiés au repos, dans l'allée du bus, bref dans tous ces espaces du bus qui, pour reprendre Michel de Certeau (1994), ne sont ni mien ni vôtres, mais qui sont faits pour passer, pour échanger, pour servir à tous, pour échanger des paroles, pour s'approcher des autres, pour s'informer sans s'effaroucher, pour se mêler sans se livrer, pour commenter et discuter, ou encore pour vérifier et réactiver son appartenance à une communauté de voisinage, de travail, et on pourrait ajouter de goût.

L'exemple lannionnais de l'IUT indique aussi quelques indices d'appropriation des messages. En effet, les étudiants semblent toujours plus nombreux, motivés et sensibilisés aux notions de prévention et les associations étudiantes respectent le contrat moral qui les lie à l'IUT. Premier signe du respect de ce contrat moral, les associations étudiantes n'ont jamais organisé de soirées entre le concert de la Journée d'accueil et les vacances de la Toussaint. Même si l'on est conscient que les étudiants se voient et font la fête chez eux, cette trêve prouve que le message sur les dangers des soirées à répétition pendant les premiers mois de l'année scolaire est bien intégré. Autre signe du respect de ce contrat moral, des organisateurs de soirées qui proposent des actions de prévention (transports collectifs, stand de prévention, présence de la Croix-Rouge, présence d'une équipe de sécurité, etc.) pour chaque soirée de l'année universitaire.

Le respect de ce contrat moral montre que, non seulement, les étudiants comprennent qu'on peut très bien faire la fête et après on se concentre sur ses études, mais aussi qu'en proposant facilement des actions de prévention lors de leurs fêtes, ils récréent les réflexes de prévention et de sécurité qu'ils apprennent avec le personnel chargé de la vie étudiante, qui leur propose un canevas en leur disant que s'il y a une soirée, elle se passe comme ceci et avec tel impératif.

Les actions de prévention semblent également bien ressenties par les étudiants. Un exemple, la mesure selon laquelle « toute sortie est définitive » dès l'entrée dans la salle, est bien comprise par la majorité des étudiants. Pour mémoire, cette mesure a été mise en place par les organisateurs afin que certains étudiants n'aillent pas boire l'alcool laissé dans leurs voitures. Un autre exemple, malgré une absence de chiffres fiables, les étudiants semblent avoir intégré

l'intérêt des navettes et choisissent de plus en plus volontiers cette option plutôt que leur véhicule personnel ou le co-voiturage.

Par ailleurs, nos entretiens ont montré que les étudiants qui organisent la journée d'accueil avec le personnel chargé de la vie étudiante, sont aussi ceux qui servent de relais lors des soirées suivantes, à commencer par celle d'Halloween : ce sont eux qui viennent chercher des contacts de la police, de la Croix-Rouge, des agents de sécurité auprès du personnel chargé de la vie étudiante. De même, les étudiants (1e année) qui organisent la soirée d'au revoir aux 2e années (soirée de « désintégration »), sont aussi ceux que l'on va retrouver, l'année suivante, à l'organisation de la journée d'accueil, puis lors de la soirée d'Halloween, ainsi de suite. Cette rotation montre qu'il y a un message qui passe. Elle permet de voir que les jeunes qui sont porteurs de situations de prévention et de sécurité lors de la mise en place des manifestations étudiantes, ne l'étaient pas forcément lorsqu'ils sont arrivés à l'IUT. En ce sens, l'organisation de la journée d'accueil en compagnie du personnel chargé de la vie étudiante apparaît comme un moment d'apprentissage des principes de prévention et de sécurité.

En ce qui concerne les magazines pour adolescents, notre perspective socio-discursive nous a permis d'en savoir un peu plus sur ce que font les jeunes avec les médias. Sur ce point, l'analyse des entretiens avec les usagers du magazine *Girls.fr* laisse apparaître une diversité d'usages : « parler de soi », « se rassurer par rapport aux garçons », répondre aux questions des autres filles, « se mettre en scène », ou encore pour maintenir son réseau d'amis.

Si, dans ces actions sociales publiques de prévention, plusieurs éléments attestent l'effectivité de la co-construction, cette réalité peut cependant vouloir dire plusieurs choses, comme nous allons maintenant le voir.

3) Ce que peut vouloir dire la co-construction des messages

Rappelons d'emblée que l'idée de co-construction peut paraître naïve car présentée le plus souvent comme une évidence[111], voire comme une modalité commune d'action sur à peu près tous les sujets aujourd'hui, et donc *a fortiori* sur les messages visant l'adoption ou le changement de comportements. Conscient de cet état de fait, nous avons prédéfini la co-construction en la plaçant à l'intérieur de l'ensemble plus vaste des explications qui rendent compte du fonctionnement des initiatives qui prétendent impliquer certains publics dans la construction des messages préventifs qui leur sont destinés.

En tentant ici de comprendre ce que la co-construction veut dire, nous entendons porter un regard critique sur le fonctionnement de ces actions sociales publiques de prévention, en montrant que si la co-construction fonctionne, c'est parce qu'elle obéit à d'autres logiques que celles qui sont explicitement affichées. Disons, pour aller vite, que si toutes les expériences étudiées essaient de faire passer le message préventif en associant le récepteur dans la construction dudit message, cette co-construction ne renvoie pas à la même réalité. En effet, alors qu'elle est significative d'un intérêt partagé et bien compris de chacune des parties à l'IUT de Lannion, elle peut se lire comme une présence dans la rue dans l'initiative rennaise et comme une mise au travail du consommateur en ce qui concerne les magazines pour adolescents.

3.1) A l'IUT de Lannion, une co-construction significative d'un intérêt partagé et bien compris entre l'IUT et les associations étudiantes

A l'IUT de Lannion, la co-construction apparaît significative d'un intérêt partagé et bien compris entre l'IUT et les associations étudiantes : d'un côté, il y a l'IUT qui s'implique dans l'organisation des fêtes des étudiants afin de lutter à la fois contre les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et contre les dangers de la

[111] Nous pensons notamment à l'ancrage nécessairement interactionnel des significations sociales, culturelles, psychique, ou encore aux phénomènes d'élaboration conjointe des énoncés.

consommation excessive de l'alcool et, de l'autre, des étudiants qui se soumettent, parce qu'ils savent qu'en échange, ils vont obtenir des subsides leur permettant de réaliser leurs projets. Cette relation d'échange est dirigée et régulée par un contrat moral.

Cette forme de co-construction avec un intérêt partagé et bien compris de chacun des côtés n'est pas sans rappeler un échange de type « don et contre-don » (Mauss, 1923-1924). Pour mieux illustrer cela, partons de cette théorie maussienne du « don et contre-don ».

3.1.1) Rapide retour sur la théorie maussienne du « don et contre-don »

La théorie maussienne du « don et contre-don » s'intéresse au fonctionnement des relations d'échange établies et ininterrompues dans le temps qui admettent, dans leur régulation, des déséquilibres et des décalages temporels entre ce qui est donné (le don) et ce qui est rendu (le contre-don) sans pour cela mettre en péril l'engagement des parties prenantes. S'écartant fondamentalement d'une conception de l'engagement fondée sur les seuls principes de contentement des intérêts recherchés (donner pour recevoir) et de réciprocité synchronique (donner et recevoir) où les actions sont pensées de manière discrète et indépendante, l'approche du don et contre-don retient que toute relation d'échange est à l'origine de la création du lien social singulier entre les parties. Si ce lien social est ce qui lie l'acte du don au contre-don et si sa pérennité autant que sa protection constitue un moteur d'action et d'engagement quotidien, l'échange repose ici sur une triple obligation : donner, recevoir, puis rendre, où l'action de recevoir implique que l'on accepte d'entrer en relation avec l'autre en ne lui rendant pas immédiatement, mais de façon différée.

Etablie dans le temps, cette relation d'échange est, selon Mauss (1923-1924), un « fait social total », qui doit être compris comme un « tout », c'est-à-dire comme un système global encastré dans des dimensions dynamiques et interdépendantes d'ordre symbolique, identitaire, social, affectif, relationnel, etc., propres à l'espace considéré. Pour Mauss, l'individu inscrit dans ce type

de relation est engagé totalement, c'est-à-dire subjectivement, symboliquement, affectivement : ce qu'il est et la manière dont il agit à l'intérieur est inséparable et indissociable du milieu particulier dans lequel il évolue et de sa construction, lequel contribue à faire que ce que l'individu donne est inséparable de ce qu'il est socialement au sein de cet espace.

Mauss définit l'échange de type « don et contre-don » à partir de quatre dimensions. Pour lui, il comprend à la fois une dimension intéressée (lutte d'honneur, intérêts économiques, etc.,) et désintéressée (les acteurs sont conduits à se dessaisir, à sacrifier leurs intérêts immédiats au nom du lien). Il inclut également une dimension contrainte ou obligée (car les obligations de toutes sortes pèsent sur la relation : donner, recevoir et rendre) et une dimension libre et spontanée (chacun décide du moment où il donne et de l'initiative du pas fait vers l'autre).

3.1.2) La co-construction avec un intérêt partagé et bien compris, un échange de « don et contre-don » ?

Plusieurs éléments de ce paradigme maussien du « don et contre-don » se trouvent dans la relation d'échange qu'entretiennent l'IUT et les associations étudiantes relativement à la gestion des fêtes des étudiants. Prenons la dimension intéressée, et plus précisément les termes de l'échange. Lorsque l'IUT fournit une aide financière et humaine aux associations étudiantes pour qu'elles puissent célébrer l'arrivée des nouveaux étudiants (don effectué), il attend, en contrepartie des 20 000 euros et des 30% du temps de travail que son personnel y met, que les associations étudiantes respectent un certain nombre d'engagements (contre-don attendu), dont le fait de ne pas organiser d'autres soirées (ni appel à rassemblement) pendant un mois et demi après la rentrée (c'est-à-dire entre la journée d'accueil et le jeudi précédant les vacances de la Toussaint) et la mise en place systématique des actions prévention lors de toutes leurs manifestations festives (transport collectif, stand de prévention, par exemple). A l'inverse, les associations étudiantes, en respectant leurs engagements (don effectué), s'attendent à ce que l'IUT leur apporte les moyens dont elles ont besoin pour mettre en place leurs manifestations festives (contre-don attendu).

Chacune des parties en tire donc avantage, ce qui n'invalide pas la dimension désintéressée. Sur ce point, le débat qui a opposé l'IUT et les associations étudiantes quant à la suppression des olympiades de la programmation de la journée d'accueil est riche d'enseignements. Il montre comment les deux parties ont sacrifié certains de leurs intérêts immédiats au nom du lien établi.

Nous savons que l'IUT a voulu dans un premier temps supprimer ce rallye qui se déroulait jusque-là sur la côte (sur la plage plus exactement), car perçu comme favorisant la consommation excessive d'alcool. Nous savons que, face à cette volonté de suppression affichée de ce raid pédestre par l'IUT, les associations étudiantes ont fait connaître leur désaccord, en expliquant à la direction de l'établissement que s'ils avaient à choisir entre le rallye et la soirée/concert, ils choisiraient le rallye.

Pour ne pas mettre en péril le lien social créé au travers du contrat moral qui lie les deux parties et qui régit l'organisation de la journée d'accueil, l'IUT est revenu sur sa décision et a pris le risque de proposer son campus aux étudiants afin que ceux-ci mettent en place leurs jeux. Disons qu'en renonçant à sa résolution de supprimer le rallye, l'IUT a dans le même temps posé comme condition à sa participation, le rapatriement des Olympiades dans le campus. Réciproquement, les associations étudiantes, face à la volonté affichée de l'IUT de ne plus soutenir un raid pédestre hors des murs de l'établissement et conscientes de l'importance des subsides versées par l'IUT, ont été obligées, à leur tour, de se dessaisir de leur idée d'un rallye à la plage qui, pourtant, constituait un cadre agréable en termes de paysage, mais qui permettait de ne pas être sur le lieu d'étude et d'être loin du regard des autres.

Cet exemple témoigne incontestablement que nous sommes en présence d'un échange de don et de contre-don, notamment parce qu'il montre comment l'introduction non négociée d'un principe (suppression des Olympiades), a failli être fatale à la relation qui lie l'IUT et les associations étudiantes. Le paradigme du « don et contre-don » posant que l'échange peut, à tout instant, basculer de la confiance à la défiance et à l'hostilité, et de façon extrême à la défection dès lors que l'une des parties estime avoir été « flouée » ou avoir été victime d'une iniquité, on peut donc dire que cette volonté de suppression affichée des Olympiades par l'IUT, a conduit les

associations étudiantes à « faire les comptes » de la relation et à réviser les conditions de leur participation.

Par ailleurs, le fait que ni l'IUT ni les associations n'ont refusé de se conformer à l'obligation de donner, recevoir et rendre, atteste également le caractère contraint de la relation qu'ils entretiennent : les associations étudiantes se soumettent année après année au contrôle de leurs fêtes par l'IUT et celui-ci continue de leur verser les subventions nécessaires à la réalisation de leurs projets. En effet, un refus, d'un côté comme de l'autre, serait sortir du système et ne pas se lier à l'autre.

On voit très bien que la relation à l'œuvre n'est pas une relation de subordination. Il s'agit plutôt d'un partenariat où chacun trouve son compte.

3.2) Dans l'exemple rennais le Prév'en ville, une co-construction synonyme d'une présence dans les rues

Si, dans l'exemple lannionnais, la co-construction est significative d'un intérêt partagé et bien compris entre les associations étudiantes et la direction de cet établissement, dans l'expérience rennaise le Prév'en ville, elle peut tout simplement se lire, au-delà de la prévention, comme une présence dans les rues.

3.2.1) L'idée de présence sociale dans la rue

Axe de travail fondateur de la prévention spécialisée[112], la présence sociale dans la rue, plus communément appelée « travail de rue », est une démarche éducative et sociale qui consiste à aller vers les personnes dans leur milieu, autrement dit, aller à la rencontre de l'autre sur son

[112] Selon le Rapport du groupe interinstitutionnel sur la prévention spécialisée (2004), la prévention spécialisée est une action socio-éducative auprès des jeunes et avec les jeunes dans leur milieu de vie. Née d'initiatives militantes à la moitié du siècle dernier, fortement portée, après la seconde guerre mondiale, par les nombreux courants idéologiques de l'époque, personnalistes, politiques, elle a pour objectif de rejoindre là où ils pourraient l'être, les groupes de jeunes et les jeunes en rupture ou en souffrance.

terrain de vie, se faire accepter dans son espace relationnel sans cautionner ses conduites, assurer, à partir de relations construites au fil des situations partagées et par la mise en œuvre de pratiques aussi bien individuelles que de groupes, une mission d'éducation et de socialisation (Monnier, 1997).

En matière de politique en direction de la jeunesse, cette action « hors les murs » consiste souvent en une présence dans les lieux fréquentés par les jeunes (cafés, square, pieds d'immeubles, par exemple). L'objectif étant d'établir dans un premier temps un contact qui, s'il est accepté, autrement dit, si le lien de confiance est créé et si le jeune en fait la demande, enclenche dans un deuxième temps l'action éducative.

S'organisant dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés qu'occupent les jeunes (espaces non institutionnels), la présence dans la rue est souvent présentée comme l'un des modes d'action permettant de nouer des relations avec un milieu qui n'en fait pas spontanément la demande, ce qui la place souvent en haut de liste des moyens permettant d'atteindre un public qui entretient des rapports difficiles avec les institutions.

Porté par un réseau de partenaires associatifs impliquant le service addictions-précarité de l'hôpital Guillaume Régnier et soutenu par l'Etat et la Ville, le Prév'en ville vise, dans le cadre des soirées Dazibao et Nuits des quatre jeudis et sur les principales manifestations festives organisées sur le territoire de Rennes et de Rennes métropole (fête de la musique, festival des Transmusicales, festival Rock'n solex, Quartiers d'été, par exemple), à prévenir l'usage de drogues et réduire les risques et les dommages liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, cannabis), aux relations sexuelles et à d'autres comportements (conduite automobile, écoute de musique amplifiée, par exemple).

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que lorsque ce dispositif propose, sur ces différents temps festifs, la présence d'un certain nombre d'acteurs de prévention et de réduction des risques, du début à la fin de la manifestation et du site, que ce soit en plein air ou en salle, il assure aussi, de par cette présence fréquente et régulière sur des lieux et aux moments où les jeunes ont l'habitude de se réunir pour faire la fête, quels que soient le jour et l'heure, une action et une présence

sociale de proximité auprès des jeunes : il va au-devant des jeunes non seulement pour leur apporter du matériel de prévention et de réduction des risques, mais aussi pour favoriser une première prise de contact et servir de porte d'entrée vers d'autres structures plus spécialisées. En allant là où les jeunes font la fête, le Prév'en ville s'inscrit dans le domaine de la prévention spécialisée.

A travers cette présence fréquente et régulière dans les lieux de fête et aux moments où les jeunes font la fête, le Prév'en ville assure également une fonction de repère. Nous savons que ce bus en ville compte parmi ses usagers, des habitués, c'est-à-dire ceux qui reviennent, qui ont repéré le bus, qui apprécient quand les intervenants les reconnaissent, et qui ont besoin de repère et de reconnaissance. Nous avons aussi vu que si ce bus sert parfois de refuge occasionnel aux jeunes qui veulent esquiver une connaissance, il permet à d'autres de se raconter, soit parce qu'ils ne se racontent pas ailleurs, soit parce qu'ils trouvent que c'est plus facile de se raconter dans le bus. Relativement à cette fonction de repère, nos entretiens nous ont également permis de savoir que les soirées Dazibao sont un refuge pour les jeunes Rennais qui n'ont pas assez de moyens pour fréquenter les bars et les discothèques.

De plus, en allant régulièrement et fréquemment là où personne ne va, c'est-à-dire là où les jeunes font la fête, le bus le Prév'en ville et ses intervenants luttent également contre la stigmatisation : il bouge en ville en fonction des déplacements du public pour trouver les jeunes. Non pas pour les débusquer, mais pour être avec eux et permettre que se joue l'entrée en relation.

Par ailleurs, nous savons que les actions sociales menées dans le cadre de la présence dans la rue ont souvent une résonnance avec une action de bienfaisance. Pour les personnes en grande difficulté et sans domicile fixe (SDF), cette présence est le plus souvent assurée par des associations caritatives (Secours catholique, par exemple) et revêt différentes formes : bus d'accueil, maraudes de nuit et distribution alimentaire (soupe et boissons chaudes), des couvertures et des duvets.

Il nous semble donc que lorsque le bus le Prév'en ville et ses intervenants mettent gratuitement du matériel de prévention et de réduction des risques (éthylotests, préservatifs masculins et

féminins, bouchons d'oreille, gels lubrifiants, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.) à la disposition des usagers du bus, ou encore lorsque ses intervenants distribuent gratuitement du café, du thé ou de la soupe aux jeunes qui viennent dans ce bus, ils mènent non seulement une action de prévention et de réduction des risques en milieu festif, mais aussi une action de bienfaisance : ils font du bien à autrui dans un intérêt social.

Toutefois, cette présence dans la rue, exprimée à travers une logique de bienfaisance et de proximité sociale auprès des jeunes, renvoie aussi à une logique policière et sécuritaire, au sens de la paix de la paix publique. Les soirées Dazibao et nuits des quatre jeudis sont sur ce point assez exemplaires, notamment lorsqu'elles visent, à travers des jeudis soirs organisés dans un lieu, jusqu'à 3h du matin, gratuits et ouverts à tous, sans alcool en vente à l'intérieur, avec une offre d'activités des jeunes des associations, des jeunes acteurs de la ville, à désengorger les rues de Rennes après la fermeture des bars.

3.2.2) Une coexistence de logiques qui fait appel aux logiques professionnelles des acteurs

Cette coexistence de logiques à la fois de bienveillance et de contrôle est exceptionnelle, parce qu'elle montre que la co-construction n'est pas seulement un travail de médiation, mais aussi un travail où vont intervenir différents acteurs. Au-delà, elle fait surtout appel aux logiques professionnelles des acteurs. Il y a, en effet, trois logiques professionnelles à l'œuvre chez les intervenants de Prév'en ville : les professionnels du CRIJ qui viennent de l'éducation populaire ; les professionnels de l'Association d'information régionale sur les drogues, les dépendances et le sida (AIRDDS)[113] qui viennent de la réduction des risques ; les professionnels de la sauvegarde qui viennent de l'éducation spécialisée.

[113] Pour mémoire, l'AIRDDS est une association qui est intervient sur l'ensemble des questions liées à l'addictologie (tabac, alcool et autres drogues) et à la vie affective et sexuelle (santé sexuelle, dépistage, contraception, par exemple). Elle assure l'organisation, la gestion et le fonctionnement de trois pôles : le Centre d'information régional sur les drogues et les dépendances (CIRDD), le Pôle coordination pour prévention sida (PCPPS) et l'Association d'addictologie d'aide, de prévention et de formation en Bretagne (AAPF). L'AIRDDS assure également la gestion

A propos de l'éducation populaire, la Charte qui la régit (2005) indique que les valeurs fondamentales que défend celle-ci et qui fondent son action sont les suivantes : l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice. D'après ladite Charte, l'éducation populaire travaille, dans une perspective d'expérimentation et de confrontation des points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions. Son objectif étant de fonder en actes une participation égale de chacun à une démocratie continuée qui soit le produit d'une vie en société riche et diversifiée. Pour cela, elle œuvre à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes en prenant le risque de développer, pour chaque question posée à la société, l'ensemble des points de vue possibles.

Les processus qu'elle développe et les méthodes qu'elle utilise sont des compagnonnages actifs qui visent à agir avec ceux qu'ils concernent et non à leur place. Fondée sur une conception de l'éducation comme un échange réciproque entre savoirs et savoir-faire égaux en dignité, l'éducation populaire proclame que seuls le débat et la négociation collectifs entre les savoirs particuliers produisant une connaissance partagée, sont aptes à modifier réellement et durablement les rapports sociaux.

S'agissant de la réduction des risques, le récent référentiel national de la réduction des risques en milieu festif de l'Association française pour la réduction des risques et de la Direction générale de la santé (2012) indique dans son préambule que l'ensemble des interventions qui y sont consignées s'inscrivent dans le cadre des politiques de réduction des risques, mais aussi que la réduction des risques (liée à l'usage des drogues, par exemple) est une approche éducative, pragmatique et objective issue de la reconnaissance du savoir de l'usager, qui se réalise avec la participation active des personnes et dont la finalité est de leur permettre de mettre en place des stratégies individuelles face à l'usage ou non de produits psychoactifs, afin de diminuer les risques encourus, corriger des informations fausses, discuter les représentations, favoriser et stimuler des comportements et des aptitudes positives vis-à-vis de sa santé.

---

administrative du collectif inter-associatif de prévention et de réduction des risques en milieu festif l'Orange Bleue (Libreté couleurs, ANPAA Bretagne et AAPF).

En mettant l'usager au centre de la démarche, la réduction des risques prône la responsabilisation des personnes dans leurs choix individuels, contribue à modifier les conditions sanitaires et sociales et s'inscrit dans une démarche d'éducation à la santé. Les politiques de réduction des risques font appel à un ensemble de règles éthiques, dont le respect des choix individuels et l'absence de jugement face à ces choix, le principe d'autonomie (la personne a le droit de décider pour elle-même), la nécessité de tout mettre en œuvre pour que les personnes reçoivent toutes les informations objectives disponibles sur les produits qu'elles consomment, leurs effets, les risques et les moyens d'éviter ou de réduire ceux-ci (principe de véracité) et, enfin la confidentialité et l'anonymat. De ce point de vue, la pratique des intervenants de la réduction des risques va s'articuler autour d'un certain nombre d'aspects essentiels, dont l'écoute, la relation d'aide et la réassurance.

Enfin, le référentiel professionnel de l'éducation spécialisée (Annexe I de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et sa version consolidée au 08 août 2013) indique que l'éducateur spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Impliqué dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans une temporalité, il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné et élabore son intervention en fonction de son histoire et de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Intervenant principalement, mais sans exclusive, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale, il contribue, du point de vue éthique, à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités de leur milieu de vie.

Relativement à l'exercice professionnel, la récente Charte d'éthique professionnelle des éducateurs spécialisés en France (Organisation nationale des éducateurs spécialisés, avril 2014)

précise que l'éducateur spécialisé mène ses actions selon les connaissances, des savoir-faire, des valeurs, un savoir-être explicités qui visent à permettre à des personnes en difficultés d'agir sur elles-mêmes et sur leur environnement pour que les conditions sociales, éducatives, psychiques, matérielles ou de santé s'améliorent, dans un but immédiat et/ou plus lointain. Si ses actions s'inscrivent sur le territoire et si celles-ci peuvent être engagées en direction des mineurs, d'adultes isolés, de couples, de familles ou de groupes, elles sont cliniques (en ce sens qu'elles ont lieu au plus près des personnes auprès desquelles il intervient), éducatives (car elles visent à transmettre et à développer un ensemble de connaissances, de savoir-faire, savoir-être et des valeurs considérées comme essentielles), sociales (puisqu'elles favorisent la vie en société) et coopératives (dans la mesure où elles réunissent les efforts de tous les intéressés et les fait concourir à l'amélioration de chacun). L'éducateur spécialisé agit dans le respect des droits et libertés de la personne et sans discrimination. Il ne doit condamner l'avenir des personnes auprès desquelles il intervient du fait de leur passé, de ce qu'elles ont éventuellement commis, de leurs difficultés, de leur état physique ou psychique. Son attitude est celle de non-jugement face aux personnes auprès desquelles il intervient. Menant ses actions de façon désintéressée et recherchant le consentement libre et éclairé de la personne aux actions qu'il met en œuvre, il travaille dans un rapport de confiance, de confidentialité et de secret professionnel.

Ce rapide (et très partiel) rappel des logiques professionnelles à l'œuvre chez les intervenants de Prév'en ville montre que ces acteurs, vu d'où ils viennent, n'ont jamais été dans le contrôle des individus, car leur référentiel professionnel respectif ne le leur permet pas : les professionnels de l'éducation populaire sont dans une logique d'émancipation, de coopération, de solidarité et de justice vis-à-vis des jeunes et ceux de l'éducation spécialisée sont dans une logique de protection à l'égard de cette population. Certes, on peut effectivement parler de contrôle avec les acteurs qui viennent de la réduction des risques, et plus précisément de l'éducation pour la santé, dont on sait que les actions constituent la manifestation la plus visible d'une tentative pour instaurer une bio-politique de la population (Foucault, 1976). Ce qui n'est pas le cas en promotion de la santé.

Comme on peut le constater, ces acteurs professionnels ont plutôt des logiques bienveillantes à l'égard des jeunes, qui s'opposent à toute forme de contrôle. Ce qui laisse penser qu'ils sont plutôt dans la réinterprétation du message des autorités publiques.

3.2.3) Une traduction des injonctions à la répression et au contrôle qui fait penser au travail des *street-level bureaucrats*

Cette réinterprétation du message des autorités publiques rappelle par certains aspects le travail des *street-level bureaucrats* (Lipsky, 1980). Ces agents qui sont en interaction directe avec des citoyens dans la mise en œuvre des politiques publiques tout ayant un certain pouvoir discrétionnaire dans l'exercice de leurs fonctions. Vincent Dubois (2012) parle des agents de base qui reçoivent des usagers, traitent leurs demandes et instruisent des dossiers. Pour Isabelle Astier (2007), il s'agit de ceux qui œuvrent en marge de l'institution et qui ne peuvent invoquer son autorité pour justifier leurs actes (Astier, 2007).

La théorie des *street-level bureaucracy* entend démontrer le rôle de ces petits bureaucrates dans la fabrication des politiques publiques (Lipsky, 1980). Selon cette théorie, le travail de ceux qu'on appelle les agents d'exécution se réduit rarement à une simple et stricte application de règles et d'instructions au demeurant jamais suffisamment univoques pour empêcher la possibilité de réinterprétations ni suffisamment complètes pour dispenser d'adaptations aux cas singuliers (Dubois, 2012). Les *street-level bureaucrats* disposeraient, comme le rappellent Alexis Spire (2012), des marges de manœuvre pour arranger les règlements à chaque situation singulière (Warin, 2002 ; Weller, 1999) ou pour les adapter en situation d'interaction (Jeannot et Joseph et *al*, 1995). Alors qu'on a souvent tendance à situer la « souplesse » au sommet de la hiérarchie et la « rigidité » en bas (Dupuy et Thœnig, 1985), ces agents de base pratiquent également « l'arrangement » et, au-delà, peuvent s'engager activement dans la définition du contenu concret des politiques publiques (Lipsky, 1980). Comme le fait remarquer Vincent Dubois (2012), les politiques publiques contemporaines laisseraient une responsabilité croissante aux échelons subalternes pour apprécier les conditions et modalités de leur mise en œuvre.

Cette théorie montre comment les agents administratifs peuvent, y compris lorsqu'ils occupent des positions subalternes, décider et pas seulement exécuter (Spire, 2005 et 2008). Spire (2008), par exemple, a montré comment le pouvoir discrétionnaire des agents de base oriente la politique de l'immigration en un sens plus répressif que ne le prévoit les textes, non du fait d'écarts incontrôlés, mais parce que les pratiques administratives viennent réaliser ce qui ne peut être

officiellement prescrit. Les travaux sur les politiques de lutte contre la fraude fiscale et sociale en France ont aussi montré que le pouvoir discrétionnaire des agents de base s'exerce dans un système relationnel qui l'oriente plutôt vers la mansuétude envers les « oublis » des gros contribuables dans le cas de la fraude fiscale (Spire, 2009) et plutôt vers la sévérité à l'égard des « tricheurs » dans le cas de la fraude sociale (Dubois, 2009a).

Pour notre part, la théorie des *street-level bureaucrats* permet de voir comment les agents qui sont en lien avec le public retravaillent la commande en fonction de leurs logiques et de leurs valeurs professionnelles.

Ainsi, si la Préfecture était dans une logique de contrôle et si la Ville de Rennes était inquiète des questions de sécurité, de paix et de tranquillité publiques, les intervenants de Prév'en ville, eux, ont réinterprété le message. En d'autres mots, peut-être que les autorités publiques pensaient l'action du Prév'en ville comme une présence de contrôle. Cependant, au final, ce n'en est pas une, car les acteurs professionnels qui sont en lien avec les jeunes ont retravaillé la commande des autorités publiques en fonction de leurs valeurs professionnelles : ils ont « traduit » des injonctions à la répression et au contrôle qui viendraient heurter leur référentiel professionnel en leur donnant des contenus positifs et relevant de la réduction des risques.

Disons que si on avait eu affaire aux policiers et aux gendarmes, on aurait pu dire que cette présence dans la rue relevait probablement du contrôle, parce que ceux-ci auraient fait appel à leurs propres logiques professionnelles. Cependant, le fait que l'on confie ce genre d'action à des personnes qui viennent d'autres logiques professionnelles, c'est-à-dire qui sont complètement hors de la logique de contrôle, a permis d'obtenir autre chose. En d'autres termes, on aurait pu considérer qu'on était en train de verser dans une logique sécuritaire, mais ce qui se passe, c'est que les agents en contact avec la population des jeunes ne peuvent pas être dans le contrôle, car ce serait revenir sur toutes leurs valeurs professionnelles.

3.3) Dans les magazines pour adolescents, une co-construction qui s'apparente à une « mise au travail du consommateur »

Alors que dans les exemples lannionnais et rennais, la co-construction apparaît respectivement comme un intérêt bien partagé et bien compris entre l'IUT et les associations étudiantes et comme une présence dans la rue, dans les magazines pour adolescents, elle s'apparente plutôt à une « mise au travail du consommateur ».

3.3.1) L'idée d'une mise au travail du consommateur

L'idée d'une mise au travail du consommateur s'inscrit dans le sillage d'une récente littérature, qui annonce la confusion des rôles entre producteur et consommateur ainsi que l'avènement d'un nouveau type de consommateur. Alors que la théorie classique du consommateur le suppose passif, pour cette récente littérature, le consommateur, qu'il soit consom'acteur (Maillet, 2008), coproducteur (Dujarier, 2008), amateur (Assouly et *al*., 2010) ou *prosumer* (Ritzer et Jurgensen, 2010, Ritzer, 2009 ; Ritzer, 2005 ; Toffler, 1989), crée activement de la valeur[114].

La mise au travail du consommateur désigne le processus d'imprégnation du consommateur au *process* de production. Ce concept, central chez Ritzer (1998) et Dujarier (2008), s'appuie sur l'idée que le consommateur co-produit les biens et les services qu'il consomme au quotidien. Cette approche a été développée par Alvin Toffler (1989), qui a inventé la notion *prosumer* (cet individu qui serait à la fois producteur et consommateur) afin de pouvoir penser la porosité de frontières entre production et consommation. Pour Ritzer (1998), qui reprend cette notion, il y a

[114] Il faut rappeler que si tous ces travaux supposent que le consommateur peut être intégré à l'entreprise ou que certaines fonctions de l'entreprise peuvent être externalisées vers les consommateurs, ils ne s'accordent pas sur le fait qu'il y a ou non un travail du consommateur. En effet, si certains estiment que le consommateur est intégré à l'entreprise et considéré comme un employé partiel (Cova et Dalli, 2009 ; Dujarier, 2008), d'autres soutiennent que le consommateur participe certes activement, mais que cette participation ne peut être assimilée à une véritable coproduction (Assouly et *al*., 2010 ; Maillet, 2008). Aussi, alors que certains pensent que la prosumption apporte un équilibre entre consommation et production, et que le consommateur cumule les deux (Ritzer et Jurgensen, 2010), d'autres estiment que le consommateur apporte sa touche personnelle aux produits qu'il consomme sans que cela lui coûte un véritable effort (Tseng et Piller, 2003).

deux types de prosumers : les prosumers traditionnels qui participent à la production des services (le fait de faire ses courses à l'aide du dispositif « scanlib » et que l'on paie à la caisse automatique, par exemple) et les nouveaux prosumers qui, eux, participent à la production des produits (le fait de concevoir le design de sa cuisine à partir d'un « IKEA Kitchen Planner », par exemple). C'est donc pour rendre intelligible ce concept de co-production, que Ritzer (1998) a avancé cette notion de mise au travail du consommateur. Pour cet auteur, le consommateur doit être encadré et on doit lui donner des outils lui permettant de s'organiser afin qu'il devienne un employé efficace.

Dujarier (2008) formalise ce point de vue et met en évidence trois formes principales de mise au travail du consommateur. La première est l'autoproduction dirigée. Cette première forme externalise des tâches et des coûts sur le consommateur qui, parce qu'il y est fortement contraint, travaille pour consommer : le fournisseur externalise la réalisation de tâches simplifiées vers le consommateur qui termine le produit en assemblant des éléments de l'offre standardisée. Il s'agit alors de conférer à cette activité un sens éloigné du travail dans le but de naturaliser, voire de rendre invisible cette dimension. Si le but affiché est d'augmenter le sentiment d'autonomie, le but dissimulé est de réduire les coûts de production.

La deuxième forme est la coproduction collaborative, qui permet aux entreprises de recueillir gratuitement un certain nombre de données. Cette forme consiste plus précisément à capter des informations, comportements et productions à forte valeur ajoutée. En effet, par l'intermédiaire de multiples outils, le consommateur offre des informations sur ses pratiques et celles de ses proches. Cette coproduction collaborative est consentie, car elle est souvent perçue comme un acte de création associé à la maîtrise de l'information, voire de la conception. Selon Dujarier, l'individu coproduit pour travailler et sa participation à la production est volontaire dans la mesure où elle offre des occasions de développements sociaux et subjectifs par l'activité.

Le troisième type de travail que réalise le consommateur, c'est lorsqu'il contribue à la création de la valeur. Il effectue à cet effet un travail d'organisation, qui consiste, selon Dujarier, à trouver des solutions pratiques et acceptables à des contradictions politiques, sociales, morales et subjectives dans sa consommation. Disons qu'en participant au travail d'organisation, le

consommateur absorbe la contradiction éprouvée par de nombreux marketers. Chez le consommateur, cette dualité peut s'exprimer de la manière suivante : être un client Roi tout en étant au service de l'entreprise. Dans cette optique, le consommateur doit trouver par lui-même les solutions acceptables lui permettant de faire face à cette dialectique qui le fait souverain et sujet.

Si, dans les deux premières formes de mise au travail, l'entreprise donne au consommateur des outils (automate et outil de collecte de données) lui permettant de réaliser sa mission, dans la troisième forme, cette mise au travail s'apparente à un véritable travail du consommateur, notamment parce que l'entreprise lui demande un rôle actif dans la réalisation de l'offre.

3.3.2) Une mise au travail du consommateur qui vise à économiser le travail en le reportant sur des rédacteurs extérieurs

Dans les journaux que nous avons examinés, un certain nombre d'éléments vont dans le sens d'une mise au travail du consommateur. Un exemple, lorsque les magazines pour adolescents mettent en place des rubriques exclusivement dédiées aux lecteurs (rubriques « miroir » pour susciter un témoignage spontané), ils incitent certes leur lectorat à s'exprimer ouvertement sur des sujets qu'ils n'osent pas aborder avec les figures d'autorité (parents, professeurs et profession médicale), mais dans le même temps ils économisent aussi le travail en le reportant sur des rédacteurs qui sont extérieurs dans la mesure où ces rubriques sont principalement alimentées par les courriers de lecteurs. Disons qu'il y a derrière cette incorporation de la parole des adolescents par ces publications, une sorte d'ambiguïté dans le fait d'externaliser le travail et de faire travailler les jeunes lectrices et lecteurs, qui sont principalement tenus par leur aspiration à s'exprimer. En ce sens, ces rubriques « miroirs » se présentent comme autant d'outils que les magazines donnent aux lecteurs et lectrices afin qu'ils réalisent leur mission.

Par ailleurs, les journaux étudiés, en reconnaissant la dimension argumentative de la parole des adolescents, utilisent différents moyens pour faire parler les jeunes (par incitation ou en créant les rubriques « miroir », par exemple). En effet, lorsque ces publications encouragent la parole des jeunes, c'est le plus souvent pour les inciter soit à exprimer un sujet qui leur tient à cœur, soit à

faire part de leurs idées, soit encore à donner leur avis non seulement sur les articles et dossiers publiés dans un précédent numéro, mais aussi sur une question posée par un autre jeune. Sur ce dernier point, nous croyons que lorsque ces publications demandent à leur lectorat d'évaluer les articles et dossiers publiés dans un précédent numéro, ou encore de donner leur opinion sur les questions posées par d'autres lecteurs et lectrices, et ce, en indiquant leur âge, leur adresse et leur numéro de téléphone, elles font de leur lectorat un travailleur productif sans qu'il le sache (« Vous aussi, soyez publié(e) »). Le travail réside dans la fourniture plus ou moins enthousiaste d'informations captées par ces entreprises de presse à des fins productives.

Bien entendu, cette coproduction collaborative vaut aussi pour les concours qu'organisent souvent ces publications. Nous pensons ici à *Girls.fr* qui, dans le cadre de son partenariat avec une enseigne de parfums pour adolescents (Parfum Séveline), a lancé un concours pour choisir la fille qui devait apparaître sur la vidéo, c'est-à-dire en devenir l'égérie. Ici le lectorat-internaute a travaillé doublement. Tout d'abord en participant au concours. Ensuite, en votant pour l'égérie dudit parfum. Nous pensons également au jeu concours qu'organisait le magazine de mode *Muteen* du temps où il paraissait, pour choisir sa *new face* du mois (rubrique de relooking). Pour cela, les lectrices candidates devaient poster leurs photos sur l'espace *MySpace* du journal. Nous pensons aussi que *Girls.fr* fait travailler ses internautes, lorsqu'il leur demande de poster leurs astuces *love* et mode sur le site du journal.

Cette coproduction collaborative contribue également à fabriquer le marché, notamment à travers les informations (âge, sexe, adresse, numéro de téléphone, etc.,) que les lectrices et lecteurs laissent en ligne sous formes d'évaluation et de jeu concours. Nous savons par exemple que les filles qui sont sur le forum de *Girls.fr* ont chacune une page avec leur profil, leur âge et leur signe astrologique.

Dans certains magazines comme *Girls.fr*, les internautes réalisent également un travail d'organisation. C'est évidemment le cas de cette modératrice du forum, dont le travail consiste principalement à repérer « les topics dits doublons » et les disputes qu'il peut y avoir entre les filles, et bien sûr les calmer, à veiller à ce que les règles soient respectées (politesse, le fait de ne pas écrire en abrégé, par exemple), à renseigner les filles sur le fonctionnement du forum ou des

problèmes qu'elles sont susceptibles de rencontrer, mais aussi à renseigner l'administratrice de ce magazine en ligne sur les bugs informatiques et les questions auxquelles elle ne serait pas à même de répondre.

Au final, on retient que si, dans ces actions sociales publiques de prévention, la co-construction fonctionne, il faut comprendre qu'ici elle est une mise au travail du consommateur, là, un échange de don et de contre-don, là encore, une présence dans la rue qui rappelle le travail des *street-level bureaucrats*.

En revanche, une piste que nous n'avons pas explorée et qui mérite d'être mentionnée ici, est celle du don et contre-don que constitue la publication par un journal des contributions du lecteur : celui-ci trouve dans le journal un espace de publicisation de son point de vue et de lui-même, sans devoir payer ni organiser sa publication. Il donne de son travail, et en contrepartie il est publié.

4) Dans la démarche des actions sociales de prévention étudiées, les messages alarmistes et l'autoritarisme sont toujours présents

Une autre préoccupation, en allant regarder ces expériences qui se veulent compréhensives, était de savoir si, au fond, dans ces nouvelles actions sociales publiques de prévention, il n'y a pas là manière prescriptive. Nous savons que la grande originalité des initiatives étudiées réside dans leur tendance à s'opposer à la prescription forte, autrement dit, dans leur volonté de privilégier l'écoute, le dialogue et le partage avec les jeunes : aller vers les jeunes et ne pas juger ce qu'ils font. De ce point de vue, leur perspective s'inscrit dans une démarche d'accompagnement social : être là pour aider les personnes à trouver une solution, leur parler pour qu'elles décident (et ne pas décider à leur place par des discours d'imposition).

Cette logique d'action, nous l'avons vu, contraste avec la logique prescriptive et répressive (imposition des messages, envoi et présence de la police sur le lieu de la fête, par exemple), ce qui explique d'ailleurs l'intérêt qu'elle suscite souvent auprès des jeunes. Lors de notre enquête de terrain, tous les jeunes interrogés ou croisés avaient, sans exception, une perception positive

du dispositif pour lequel leur opinion a été sollicitée : ceux de Rennes souhaitent tous le maintien de l'action du bus le Prév'en ville et ceux de Lannion ne se plaignent absolument pas du fait que l'IUT contrôle leurs fêtes. Les lectrices et lecteurs des magazines disent aussi se sentir concernés par le principe des publications qu'ils lisent.

Or, malgré cette adhésion des jeunes et contrairement à ce que l'on pourrait penser, nous nous sommes aperçu que les acteurs de ces dispositifs sont plutôt dans la difficulté du positionnement qu'on a bien vu du point de vue théorique entre une attitude compréhensive et une attitude autoritaire. En effet, les messages alarmistes et l'autoritarisme (trop d'autorité) sont toujours présents dans leur démarche.

4.1) Des messages alarmistes qui combinent information objective sur les risques, usage du stéréotype et recours à la peur

A propos des messages alarmistes, nous avons vu qu'ils sont au cœur de l'un des enjeux qui est le plus souvent évoqué lorsqu'on aborde la question de la prévention en santé des jeunes, à savoir le type d'intervention publique en faveur des comportements de santé. Nous savons que cet enjeu est le fruit d'un clivage qui oppose, d'une part, ceux qui estiment qu'il faut privilégier les messages alarmistes, c'est-à-dire des campagnes de communication de santé publique qui tentent de faire modifier des attitudes et des comportements néfastes pour les individus en recourant à la peur et, d'autre part, ceux qui soutiennent qu'il faut plutôt permettre aux individus d'assurer un meilleur contrôle sur leur état de santé et leur donner le pouvoir de l'améliorer, en favorisant les mobilisations et les changements collectifs et en prenant en compte les déterminants psychosociaux et sociétaux à l'origine des comportements défavorables à la santé.

Or, si les expériences que nous avons examinées se posent comme des dispositifs de prévention par la santé, il n'empêche que bon nombre d'actions qu'elles mènent tentent de modifier des attitudes et des comportements néfastes pour les jeunes en recourant aux messages alarmistes. Selon les terrains, ces messages alarmistes combinent information objective sur les risques, usage du stéréotype et recours à la peur.

Dans les magazines pour adolescents, certains journaux combinent information objective sur les risques et recours à la peur. Un exemple, quand *Le Monde des ados* (n° 179) alerte, chiffres à l'appui, ses lecteurs sur les risques liés à la consommation de l'alcool, du tabac et du cannabis (« Alcool, un ami qui nous veut du mal », « Tabac, un poison violent », « Cannabis, un vrai danger), signale les effets immédiats (perte de conscience, évanouissement et vomissement, par exemple), les risques sur la santé (cancer, fertilité, notamment) ou encore les répercussions indirectes sur le travail scolaire, les démêlés avec la justice ainsi que les accidents de la route, il met en scène le risque tabagique, alcoolique et cannabique, mais aussi décrit ces produits et leur effet sur l'organisme humain et sur la vie sociale dans l'objectif de réformer ou d'infléchir les comportements de ses lecteurs : il combine donc l'information objective sur les risques et les comportements préventifs avec la « pédagogie de la peur » (Expertise collective INSERM, 2001).

Bien entendu, ceci vaut aussi pour le magazine *Phosphore*, notamment lorsqu'il multiplie des alertes sur les effets néfastes du cannabis, qui est devenu « un classique des soirées et des cours des lycées », lorsqu'il souligne la « banalisation stupéfiante » de sa consommation, ses risques, tout en affichant l'adresse des services de consommation (n° 318), ou encore lorsqu'il s'appuie sur le témoignage d'un jeune afin de mieux mettre en évidence certains dangers de la consommation d'alcool, en particulier le coma éthylique (n° 353).

Dans l'exemple lannionnais de l'IUT, le message sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire, par exemple, associe le stéréotype de l'étudiant influençable par les fêtes étudiantes (il faut limiter les fêtes en début d'année pour épargner les étudiants les plus fragiles scolairement) et l'information sur les risques qui y sont souvent associés (absentéisme, échec et décrochage scolaire), alors que celui sur les dangers de la consommation excessive d'alcool combine l'information objective sur les risques (accidents de la route, coma éthylique, rapports sexuels non protégés et non consentis) et le recours à la peur (le rappel permanent de l'étudiant qui est décédé en 2008 des suites de la consommation excessive d'alcool, au cours d'une soirée privée).

Aussi, si la documentation qui est proposée dans le bus rennais le Prév'en ville porte sur différents thèmes (alcool, tabac, cannabis et autres drogues, rapports sexuels non protégés, etc.,),

celle-ci combine l'information objective sur les risques qui y sont souvent associés et le recours à la peur. Par ailleurs, nous savons que la Ville et la Préfecture de Région qui subventionnent le Prév'en ville, sont partisans d'une approche par la peur. Nous pensons particulièrement ici à la campagne de communication sur les ravages de l'alcool (« A ta santé ») qu'ils ont lancé en 2007 et réédité en 2008 pour à la fois exprimer une parole publique forte et sans complaisance sur ce problème de santé publique et sur les conséquences parfois dramatiques des excès d'alcoolisation sur l'espace public et créer une rupture avec la perception présentant l'alcool comme un rite d'émancipation chez les jeunes et les étudiants.

Les affiches de cette campagne, par exemple, sont constituées de photographies chocs, qui mettent en évidence les risques liés à la consommation d'alcool. L'une des photographies met en scène les comas éthyliques. Pour illustrer ce risque, la photographie montre un jeune homme allongé sur une civière, avec un masque à oxygène et un secouriste (infirmier, médecin) penché sur lui. Tout cela accompagné du slogan *« Avec l'alcool, vous faites des belles rencontres ».* Une autre photographie met en scène les accidents liés à la conduite en état d'ivresse. Pour illustrer ce risque d'accident, l'affiche montre un véhicule accidenté couché sur le flanc en pleine nature, avec le slogan suivant : *« L'alcool vous rapproche de la nature ».* Une autre image met en scène une jeune fille avec un œil poché et un visage dégradé. Tout cela accompagné de ce slogan ironique *« L'alcool vous donne de belles couleurs ».* Cette photographie met en scène la violence liée à la consommation d'alcool. C'est en tout cas ce que confirme cette vidéo avec le même visage dégradé, où une jeune fille raconte comment elle a été frappée violemment par son copain qui, lors d'une soirée chez leurs amis, a commencé à boire, à chanter et à hurler. C'est donc en voulant le calmer, parce que celui-ci s'était énervé contre les voisins qui sont venus se plaindre du bruit, qu'elle s'est retrouvée avec un œil poché et trois jours d'hospitalisation. La vidéo est ponctuée par le slogan suivant : *« Face à l'alcool, ne dites pas : je ne savais pas. »* Constituée de photographies et de vidéos chocs, cette campagne sur les comportements addictifs essaie donc de faire infléchir la consommation d'alcool chez les jeunes en recourant à la peur.

4.2) Un rapport d'autorité exprimé à travers la présence des figures de l'autorité et à travers un certain nombre de rapports de force

Tout comme les messages alarmistes, l'autoritarisme n'est pas totalement évacué. Ce rapport d'autorité peut être mis en évidence en considérant la présence des figures de l'autorité ainsi qu'un certain nombre de rapports de force.

A l'IUT de Lannion, par exemple, il nous semble qu'il y a une forme de rapport d'autorité lorsque la direction de l'établissement veut que les présidents des associations étudiantes deviennent leurs courroies de transmission (des « capos » en quelque sorte) et imposent les messages aux autres étudiants. Sur ce point, nous avons vu que, quand il a fallu mettre en place l'idée d'une journée d'accueil commune à tous les départements, l'IUT s'est d'abord tourné vers les présidents des associations étudiantes, qui se sont dans un deuxième temps chargés de sonder les dispositions et les intentions des étudiants de chaque département.

Nous croyons aussi qu'il y a un rapport d'autorité lorsque, dans le cadre de la mise en place des Olympiades, le responsable administratif rencontre les membres des associations étudiantes pour leur rappeler la loi sur le bizutage ainsi que leurs responsabilités en tant qu'organisateurs. Signe de ce rapport à d'autorité, la fermeture, en milieu d'après-midi, lors des Olympiades 2011, du stand réservé au jeu « la chenille »[115], car perçu par la direction comme du pur bizutage, alors qu'aucun participant ne s'était plaint.

Nous savons aussi que la direction de l'établissement qui soutient aujourd'hui l'implication de l'IUT dans l'organisation des fêtes des étudiants, est aussi celle qui arrachait les affiches comportant des appels pour des fêtes, et qui convoquait ces « petits cons » (entretien responsable administratif du bureau de la vie étudiante, février 2011) qu'étaient alors les étudiants organisateurs afin de leur faire part de son agacement.

---

[115] Le principe de ce jeu est le suivant : en ligne les uns derrière les autres, les participants effectuent un parcours semé d'obstacles légers, tout en étant arrosés de farine, d'eau et d'œufs.

Pour rester dans cet exemple lannionnais, il nous semble également qu'il y a un rapport d'autorité lorsque le sous-préfet de Lannion organise une réunion chaque veille de vacances de Noël avec l'ENSSAT, l'IUT (personnel chargé de la vie étudiante et responsables d'associations étudiantes), l'école d'infirmières et le lycée en présence des autorités de la gendarmerie et de la mairie pour leur rappeler la loi. Toujours à propos de cette soirée de Noël, on peut aussi voir une forme de rapport d'autorité quand la sous-préfecture veut transformer le personnel chargé de la vie étudiante en auxiliaire de police, notamment quand elle lui demande de l'aider à accompagner cette soirée-là, ou de lui communiquer la date et le lieu du déroulement de cet événement qui, pourtant, n'est pas accompagné par le BVE de l'IUT.

L'autoritarisme est également présent dans l'exemple rennais le Prév'en ville. Tout d'abord parce que la Préfecture qui subventionne aujourd'hui la prévention et la réduction des risques à l'extérieur des soirées Dazibao et d'autres moments festifs organisées sur le territoire de Rennes et de Rennes métropole, a aussi été le principal acteur partisan de la répression des pratiques festives des jeunes Rennais. Ensuite, parce qu'à la Ville de Rennes, il y a des personnes dont c'est le travail d'être en contact permanent avec les services de la police et de la gendarmerie.

Les réunions de coordination qu'organise souvent la Ville lors de certains événements festifs (fête de la musique, festival des Transmusicales, par exemple), en présence des intervenants du bus le Prév'en ville, des représentants de la police et de la SNSM, témoignent également de la présence des figures de l'autorité.

Certes, cette autorité peut être interprétée comme une marque d'attention envers les jeunes ; certes, elle peut traduire une forme de reconnaissance pour cette catégorie de la population, mais il n'empêche que l'autoritarisme est toujours présent dans ces dispositifs qui se veulent compréhensifs et tolérants.

En revanche, sur l'ensemble de nos observations, nous n'avons rien vu qui allait dans le sens d'un rapport d'autorité ni entre les intervenants du bus et les jeunes qui recourent à cet espace, ni entre le personnel chargé de la vie étudiante (celui qui est en contact direct avec les associations étudiantes) et les étudiants qui s'investissent dans les associations à l'IUT. De même, si les

magazines pour adolescents incitent leur lectorat à s'exprimer ouvertement sur des sujets qu'ils n'osent pas aborder avec des figures d'autorité (parents, professeurs, profession médicale), nos recherches ne nous ont pas permis d'éclairer si effectivement il y a une forme de rapport d'autorité entre les rédacteurs en chef de ces publications et les jeunes lecteurs et lectrices.

Cette absence tiendrait, à notre avis, au fait que ces acteurs ont des logiques professionnelles qui s'opposent à tout rapport d'autorité. Disons que si ces acteurs se trouvaient dans une telle logique, ils iraient contre leurs valeurs professionnelles dont on sait qu'elles sont centrées sur l'écoute, le dialogue et le partage avec les jeunes. Un exemple, nous avons vu que la relation de confiance qu'entretient le personnel chargé de la vie étudiante de l'IUT avec les étudiants tire sa force non pas d'un rapport d'autorité, mais plutôt du fait qu'elle est sans rôle pédagogique : les personnels chargés de la vie étudiante ne se considèrent pas comme des enseignants vis-à-vis des étudiants et ceux-ci ne les considèrent pas non plus comme des enseignants, mais comme des personnes qui les aident à réaliser leurs projets. De même, les intervenants du bus et les jeunes qui recourent à cet espace semblent beaucoup plus dans une forme d'apprivoisement mutuel et réciproque que dans un rapport d'autorité. Cela vaut aussi pour les journalistes et les magazines pour adolescents, qui se trouvent plus dans une logique à la fois d'information et de captation de leur public (Charaudeau, 1997) que dans un rapport d'autorité avec celui-ci.

Au final, cette intégration de la manière prescriptive (usage des messages alarmistes et rapport d'autorité) dans la démarche des expériences qui se veulent de co-construction des messages montre comment les acteurs de ces dispositifs sont dans la difficulté de positionnement entre une attitude compréhensive et une attitude prescriptive.

5) Des actions sociales publiques de prévention très significatives d'une incertitude et d'un débat constant sur les manières de faire

Ces actions sociales publiques de prévention sont également très significatives d'une incertitude et d'un débat constant sur les manières de faire. En effet, en analysant ces politiques, nous avons également remarqué qu'elles ne sont pas certaines de leur capacité à faire et à réussir du fait qu'elles sont en tension et sont traversées par des tensions. Ces désaccords sont assez vifs sur au

moins deux thèmes : la représentation des jeunes par les acteurs et la démarche préventive en direction des jeunes. Ces deux points permettent de voir comment un certain nombre de débats mis en évidence dans notre analyse de la littérature se retrouvent également au niveau local.

5.1) Dans la représentation des jeunes par les acteurs, des conceptions et des analyses différentes par rapport à ce qu'est un jeune et ce que c'est l'accompagner dans sa vie d'adulte

Après avoir rappelé les perceptions sociales ambivalentes de la jeunesse, nous tenterons, dans un deuxième temps, de montrer, exemples à l'appui, comment cette tension est à l'œuvre.

5.1.1) Bref rappel des perceptions sociales ambivalentes de la jeunesse

Dans notre analyse de la littérature consacrée à la jeunesse, nous avons vu qu'il y a une tension dans les représentations sociales de cette catégorie de la population. En effet, tous les travaux consultés allaient dans le même sens pour affirmer que les représentations sociales de la jeunesse ont pris des formes variées et contradictoires à travers l'histoire : une forme critique (les jeunes étant définis avant tout par défaut, par excès, ou encore par opposition) et une forme positive (qui exalte et glorifie leurs capacités d'innovation et d'enthousiasme). En d'autres mots, il est établi dans la littérature scientifique que les perceptions sociales de la jeunesse mettent l'accent tantôt sur sa capacité d'innovation, tantôt sur le danger potentiel qu'elle représente pour la cohésion du corps social. Nous avons vu que selon les périodes historiques, l'une ou l'autre de ces formes de représentations a dominé, selon que le corps social avait intérêt à insister sur son unité ou au contraire sur sa volonté de changement. Selon les contextes et les sensibilités, on a donc parlé de la jeunesse comme d'un acteur capable de renouveler le monde ou, au contraire, de le conduire à sa perte.

Il est également démontré que, si, du point de vue de la transmission et des valeurs, la jeunesse est perçue comme insouciante, irresponsable, décadente, triviale, légère et consumériste, toutes ces tares sont conçues comme des vertus si l'on considère que l'autonomie est la valeur cardinale de l'éducation moderne. On aurait aussi une jeunesse qui, d'un côté, est « dorée, moderne et gâtée par la consommation » et, de l'autre, est « libérée du poids du passé, authentique et à

l'avant-garde du renouvellement du monde en lançant les mouvements politiques et sociaux du XXe siècle. » : d'une part, une jeunesse perçue comme un marché docile et, d'autre part, une jeunesse perçue comme dangereuse.

5.1.2) Une tension confirmée dans les initiatives qui vont chercher une logique de co-construction

Cette tension par rapport aux représentations sociales de la jeunesse est confirmée dans les initiatives que nous avons examinées. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les acteurs des dispositifs ont aussi des conceptions et des analyses différentes par rapport à ce qu'est un jeune et ce que c'est l'accompagner dans sa vie d'adulte.

A l'IUT de Lannion, par exemple, nous savons que l'attention qui est portée sur la vie étudiante alimente un débat permanent entre les acteurs qui disent qu'un étudiant est avant tout là pour étudier et non pour faire la fête, et des acteurs qui pensent que les étudiants sont des adultes responsables, et qu'il faut leur faire confiance si l'on veut construire quelque chose avec eux. Aussi, nous savons qu'il y a, d'un côté, les acteurs qui sont persuadés qu'un étudiant, on doit lui dire que tu fais ci et il se tait et, de l'autre, ceux qui soutiennent qu'il faut plutôt leur donner des moyens pour qu'ils puissent se construire.

Par ailleurs, nous avons remarqué que si le personnel chargé de la vie étudiante est bien identifié par les partenaires extérieures (Sous-préfecture, Ville de Lannion, communauté de communes de Lannion-Trégor Agglomération, par exemple) comme un relais auprès des étudiants, l'inverse ne s'est pas totalement produit : le personnel chargé de la vie étudiante est toujours à la recherche d'un interlocuteur auprès de certains partenaires comme la sous-préfecture. Ce qui peut expliquer pourquoi il rechigne souvent, comme nous l'avons vu, à répondre favorablement à certaines demandes de la Sous-préfecture, notamment lorsque celle-ci lui demande de lui fournir des informations relatives à la soirée de Noël (soirée que l'IUT n'accompagne), car ne s'estimant pas dans le rôle de renseigner la Sous-préfecture sur les activités des étudiants.

Ces différentes conceptions et analyses sont aussi présentes dans l'exemple rennais le Prév'en ville où il y a, d'un côté, les acteurs qui reconnaissent des ressources et du dynamisme chez les jeunes (les intervenants du bus notamment) et, de l'autre, les acteurs qui les considèrent comme une menace et comme un danger (la Préfecture, par exemple). Nous savons aussi que certains acteurs comme la Préfecture estiment que les étudiants doivent uniquement se concentrer sur leurs études, quand d'autres, notamment les intervenants du bus, pensent qu'à côté des études, les jeunes ont aussi le droit de s'amuser.

En revanche, nos recherches ne nous ont pas permis de voir si effectivement les journalistes ont des conceptions et des analyses différentes par rapport à ce qu'est un jeune et ce que c'est que l'accompagner dans sa vie d'adulte.

5.2) Des points de vue, logiques et attentes distincts par rapport à la démarche préventive en direction des jeunes

Sur le versant de la démarche préventive en direction des jeunes, l'analyse montre aussi que les acteurs ont des points de vue, des logiques et attentes distincts.

A l'IUT de Lannion, par exemple, la question de l'accompagnement des fêtes des étudiants alimente un débat permanent entre, d'une part, les acteurs qui soutiennent que l'implication de de l'IUT ne doit pas engager sa responsabilité en cas de fautes, de dérives ou d'accidents et, d'autre part, les acteurs qui soutiennent que l'établissement ne peut pas se permettre de dire aux étudiants qu'ils seront les seuls responsables en cas de problème, alors qu'il accompagne la sécurité et la prévention auprès des étudiants, en leur apportant à la fois une aide financière et humaine.

La vie étudiante est également au centre d'un débat entre, d'un côté, ceux qui s'interrogent sur les moyens que l'IUT est prêt à mettre sur la table pour que les étudiants puissent exercer leurs activités et, de l'autre, ceux qui se demandent quels projets intéressent l'IUT pour que celui-ci ait envie de mettre les moyens.

Nous savons également que les associations étudiantes et la direction de l'IUT n'ont pas les mêmes impératifs. En effet, si, d'un côté, les étudiants ont des envies (envie de s'amuser, mais

aussi envie de contribuer à la vie sociale et d'apprendre à organiser, par exemple) et sont demandeurs d'aide et de finance pour cela, à l'autre bout de la chaîne, il y a une direction de l'établissement qui, tout en souhaitant que les choses se fassent, est d'abord et avant tout garante d'un bon ordre et d'une bonne marche de l'établissement. Schématiquement, il y a donc, d'un côté, des étudiants qui ont des envies (envie de s'amuser et ne pas seulement suivre les cours ; envie aussi de prendre au mot une direction de l'établissement qui se dit prête à les accompagner) et, de l'autre, une direction de l'établissement qui reste quand même plus proche des contraintes et du message sécuritaire et qui ne cherche pas à savoir si :

> « On va boire de la bière et ce que l'on va faire après l'avoir bu, ou encore si l'on mange, si l'on s'amuse et s'il y a de la musique » (entretien responsable administratif du BVE, février 2011)

En d'autres mots, si les étudiants veulent s'amuser, la direction, de son côté, est beaucoup plus préoccupée par les effectifs, c'est-à-dire de remplir l'IUT.

Aussi, si l'implication de l'IUT en matière de prévention n'a fait qu'augmenter depuis quelques années, elle nourrit cependant un débat entre ceux qui ont une obligation de moyens (la direction de l'établissement) et ceux qui ont une obligation de résultats (certains partenaires extérieurs tels que la mairie et la sous-préfecture). En effet, si la direction de l'IUT se donne une obligation de moyens pour accompagner la vie étudiante (elle n'a pas une obligation de résultats sur cette mission qui reste périphérique ; elle est aussi consciente qu'elle ne répondra jamais assez aux demandes de ses étudiants et qu'elle n'aura jamais la certitude de bien faire), les autorités locales (sous-préfecture et mairie notamment), en revanche, semblent demandeuses d'actions de la part de l'IUT : elles demandent quasiment une obligation de résultat à l'IUT (écoutez, vous avez un projet, faites donc tout ça). Le problème, c'est que ces partenaires sont aussi ceux qui reprochent à l'IUT de ne pas en faire assez, comme cela a été le cas lors du décès de l'étudiant en 2008 : il y a donc d'un côté ceux qui ont une obligation de résultats vis-à-vis de leur hiérarchie et, de l'autre, ceux qui ont une obligation de moyens vis-à-vis des projets des étudiants.

Nous avons aussi vu que si les membres du personnel chargés de la vie étudiante cherchent un lien auprès de la sous-préfecture, celle-ci, en revanche, veut plutôt les transformer en auxiliaire de police.

Cette divergence de points de vue et d'attentes se retrouve aussi dans l'exemple rennais le Prév'en ville, où il existe un clivage entre des acteurs partisans de la tolérance, c'est-à-dire ceux qui sont en contact direct avec les jeunes (les intervenants du bus notamment) et les acteurs partisans de la répression (la Préfecture).

Toujours à propos de cet exemple rennais, nous savons également que la question spécifique des bars et de leur intégration dans le projet le Prév'en ville alimente un débat constant entre, d'un côté, ceux qui désignent les bars comme l'une des causes de l'alcoolisation massive des jeunes (la Préfecture, par exemple, estime que s'il y a moins de bars, il y aurait peut-être moins de soucis dans les rues du centre-ville) et, de l'autre, ceux qui pensent que, plutôt que de chercher à éliminer les bars dans le centre-ville, il faut les valoriser et travailler avec eux pour qu'ils puissent, tout en continuant à développer leurs activités, devenir des acteurs de prévention et de réduction des risques.

En revanche, comme pour les représentations sociales de la jeunesse, nos recherches ne nous ont pas permis de voir si effectivement les journalistes ont des points de vue et des attentes différents par rapport à la démarche préventive en direction des jeunes.

6) Dans ces expériences qui se veulent de co-construction des messages, deux logiques de prévention coexistent

Une autre remarque se dégage de cet examen des expériences qui se veulent de co-construction des messages : la coexistence de deux logiques de prévention. L'une va dans le sens de la culture jeune, quand l'autre va dans le sens de l'obtention d'un résultat de paix publique. Après avoir montré comment ces deux logiques de prévention sont à l'œuvre, nous verrons en quoi cette coexistence de logiques est significative d'un positionnement politique des acteurs de « laisser faire » la culture des jeunes.

6.1) Une prévention dans le sens de la culture jeune exprimée à travers la proposition et le soutien des moments festifs alternatifs pour les jeunes

Comme nous l'avons vu, l'existence d'une culture jeune est désormais bien établie dans la littérature : les jeunes auraient, en effet, de nombreux points communs depuis longtemps et ils se regroupent entre eux, autour de ces points communs, car ils vivent une période instable. Cette culture jeune, pour aller vite, se définit par un certain nombre de valeurs et d'idéaux (les modes de socialisation et l'idée selon laquelle chacun peut librement choisir sa manière de vivre), mais aussi par un certain nombre de pratiques communes. Sur ce point, un récent rapport du Crédoc (2012) nous a montré que les jeunes ont ceci en commun : leur sociabilité interactive, leur besoin du festif[116], leur degré d'autonomie, leur aisance dans la société contemporaine, avec la nécessité de disposer d'une multiplicité de sources pour leur permettre de faire leur choix de consommation face à un domaine des possibles plus large mais avec des contraintes financières plus importantes.

On retient donc que même si cette culture jeune n'est pas uniforme (les jeunes peuvent être différents, malgré leurs points communs et la culture jeune ne peut pas être considérée comme une culture à part entière, car les jeunes ont aussi des points communs avec d'autres classes d'âge), elle a au moins ses propres piliers (Mayol, 2000). Parmi ceux-ci, on peut citer la musique (le credo d'une écrasante majorité des jeunes)[117], la culture d'appartement (chaîne hi-fi, téléviseur, console ou micro-ordinateur) ; l'image, qu'elle soit réelle (cinéma en salle, BD et autres magazines, par exemple) ou relative à l'apparence (l'apparence que les jeunes renvoient à

[116] Ce besoin du festif s'expliquerait, selon Philippe Meirieu (le journal *Le Monde* du samedi 3 septembre 2011), par le fait que nous vivons, pour la première fois, dans une société où l'immense majorité des enfants qui viennent au monde sont des enfants désirés : les enfants seraient élevés dans un environnement festif auquel on aurait supprimé des contraintes. Et une fois devenus adolescents et plus âgés, ils développent à leur tour cet environnement festif qui donne tout le succès aux manifestations qui répondent à cette ambiance (fête de la musique, Nuits blanches, apéritifs géants, par exemple).

[117] Selon un récent rapport du Crédoc (2012), la consommation de musique est au diapason des mutations des pratiques de loisir des jeunes : l'écoute de la musique serait intégrée par les jeunes à leur environnement quotidien, d'une manière quasi systématique, au point d'accompagner la plupart de leurs déplacements, mais aussi les temps qu'ils passent à étudier.

travers leur tenue vestimentaire, par exemple) ; le voyage, qu'il soit réel (les jeunes voyagent beaucoup plus que leurs parents au même âge) ou virtuel (à travers la chanson, le récit ou l'attrait pour les métiers où l'on bouge) ; la liberté de mouvement à travers les deux-roues et parfois la voiture (symbole de l'émancipation du clan familial) ; la curiosité intellectuelle (toutes les statistiques confirment que les jeunes sont assoiffés de connaissances, de tous ordres), le refus du travail imposé ou de l'autorité (c'est l'idée selon laquelle la liberté de la jeunesse doit durer un maximum de temps et qu'il faut savoir en profiter), etc.

Nous savons également que si la culture jeune s'est massifiée et affermie depuis deux décennies, elle est de plus en plus consumériste (car fondée sur la stylisation de l'apparence et des goûts à laquelle répondent des industries culturelles) et relationnelle (puisque les jeunes construisent aujourd'hui leur capital amical pas grâce au foyer familial, mais plutôt grâce aux nouveaux moyens de communication, et donc hors de la coprésence physique des parents). De plus, nous avons vu que, contrairement à la culture jeune des années 1960, la socialisation juvénile actuelle n'est ni interclassiste, ni contestataire : elle se déploie plutôt dans des produits musicaux, télévisuels et vestimentaires diffusés à grande échelle. Tous ces éléments montrent qu'il y a un enracinement dans la culture jeune.

La logique de prévention qui va dans le sens de la culture jeune est, pour sa part, fondée sur ce constat qu'il y a effectivement un ancrage dans la culture jeune, et donc l'idée que cela permettrait de toucher d'autres jeunes différemment. Remettant en cause toute vision mécaniciste, elle s'inscrit dans un cadre plus large qui considère que les messages sont reçus par les personnes qui ont une culture particulière, et qu'il faut suffisamment tenir compte de cette esthétique de la réception (Jauss, 1990) si l'on veut les toucher par les messages préventifs.

Dans les expériences lannionnaise et rennaise qui retiennent ici notre attention, la prévention qui se fait au nom de la culture jeune consiste soit à proposer des rassemblements et moments festifs alternatifs aux jeunes, soit à encourager ceux qui sont initiés par les jeunes eux-mêmes.

6.1.1) A L'IUT de Lannion, une prévention dans le sens de la culture jeune fondée sur le besoin du festif des étudiants

A l'IUT de Lannion, cette logique de prévention consiste principalement à réduire les effets non souhaités des fêtes des étudiants en encourageant et en s'impliquant dans la mise en place des projets associatifs et culturels des étudiants. Cette prise en compte de la dimension culturelle peut être mise en évidence en considérant les deux messages que cet établissement veut faire passer aux étudiants : celui sur les dangers des soirées à répétition des étudiants pendant les premiers mois de l'année scolaire et celui sur les dangers de la consommation excessive d'alcool.

Par rapport au message sur les dangers des soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire, nous savons qu'il a émergé à partir du moment où l'IUT a formulé le problème assurant que les soirées d'intégration qu'organisaient autrefois les associations étudiantes, tout particulièrement celles de départements, étaient sources d'absentéisme, d'échec et du décrochage des étudiants les plus fragiles scolairement. Conscient que ces fêtes d'intégration de départements témoignaient d'un besoin de rencontre, celui d'accueillir les nouveaux étudiants de son département, nous avons vu que la réponse apportée par l'IUT pour tenter de résoudre ce problème consiste à organiser, année après année et en collaboration des associations étudiantes, un moment festif qui permet non seulement de célébrer l'arrivée de tous les nouveaux étudiants et de marquer le début de l'année universitaire à l'IUT, mais aussi d'observer une trêve dans les fêtes des étudiants pendant un mois et demi après la rentrée, soit le jeudi précédant les vacances de la Toussaint.

Ces éléments montrent déjà qu'en proposant et en accompagnant un moment festif alternatif aux « soirées sauvages des étudiants » (entretien personnel chargé de la vie étudiante1), l'IUT a formulé une réponse qui tient compte de l'un des éléments que les jeunes ont en commun, à savoir leur besoin de rencontre et leur besoin du festif. Schématiquement, on peut dire qu'aux maux soulevés par la fête, l'IUT a répondu par la fête.

Ce besoin de rencontre et du festif est encore plus perceptible lorsqu'on considère le contenu de ce moment. Prenons les Olympiades. On sait très bien que ces jeux d'équipes et jeux de pistes

traduisent, du point de vue des étudiants, une nouvelle façon d'être ensemble et de se retrouver physiquement. On sait aussi que ce sont les étudiants qui ont demandé à avoir ce moment ludique, qui permet aussi d'éviter les risques d'isolement en début d'année.

Il nous semble donc que lorsque l'IUT encourage les étudiants à se rassembler autour de jeux ludiques choisis et animés par les étudiants eux-mêmes, il prend en compte non seulement le fait que les étudiants ont besoin d'un temps d'activités partagé, mais aussi qu'ils ont une sociabilité festive et interactive. On peut aussi penser que l'IUT, en intégrant une soirée concert dans la programmation de la journée d'accueil, a tenu compte du fait que l'écoute de la musique est intégrée par les jeunes à leur environnement quotidien, d'une manière quasi-systématique, au point d'accompagner la plupart de leurs déplacements et les temps qu'ils passent à étudier, mais aussi que la sortie au concert vient, après le cinéma, au deuxième rang des sorties de divertissement des jeunes (Credoc, 2012). D'ailleurs, nous avons vu que ce sont les étudiants eux-mêmes qui choisissent les groupes de musique devant se produire lors de ce concert.

Sur le versant du message sur les dangers de la consommation excessive d'alcool, il nous semble que quand, lors de la journée d'accueil, le personnel chargé de la vie étudiante demande aux membres de l'association de jonglage de mettre en place des animations (initiation au jonglage) avec de la musique dans les points de ramassage des navettes adjacents au campus de l'IUT, il tient compte à la fois du besoin du festif des jeunes, de leur curiosité intellectuelle et de la place qu'occupe la musique dans leur vie pour inciter les étudiants qui se réunissent à l'IUT à ne pas attendre dans les bâtiments de la résidence universitaire et, par conséquent lutter contre l' « alcoolisation d'attente ».

Par ailleurs, nous savons que la jeunesse a non seulement une forme de sociabilité axée autour des technologies de l'information et de la communication (TIC) et une construction identitaire médiatisée, mais aussi un rapport communautaire et ludique aux TIC (Dauphin, 2012). Nous savons aussi que parmi les TIC, les jeux de rôle en ligne constituent l'un des produits les plus purs de la modernité mondialisante (Donnay, 2010). A l'IUT, la soirée de jeux en réseau et de poker en ligne qu'organisent année après année les associations étudiantes des départements Informatique et Réseaux et Télécommunications est assez exemplaire de ce rapport

communautaire et ludique que les jeunes entretiennent avec les TIC. Réunissant une centaine de personnes, ces jeux en réseau proposent aux utilisateurs de résoudre des quêtes, de se réunir en Guilde (c'est-à-dire en communauté de jeu), de mener des batailles entre diverses factions, etc. Représenté par un avatar, chaque joueur noue des échanges avec les autres utilisateurs par l'intermédiaire des avatars les représentant.

Ainsi, quand, un jeudi soir, l'IUT met du personnel, des salles et des ordinateurs à la disposition des étudiants pour que ceux-ci puissent jouer en ligne, il soutient là un rassemblement festif qui est le fruit de la culture numérique des jeunes et de leur sociabilité interactive afin de réduire la consommation excessive d'alcool et les soirées beuveries du jeudi soir. Bien entendu, cela vaut aussi pour l'accompagnement d'Art tension, un festival qui est organisé par l'association étudiante du département Information et Communication, et qui consiste à la fois à montrer les talents de l'IUT (étudiants et enseignants) et à passer un moment convivial et sans alcool.

La dimension culturelle est également prise en compte lorsque l'IUT, en partenariat avec la communauté de communes de Lannion-Trégor Agglomération, envoie ses étudiants de 1^{e} année voir une pièce de théâtre qui porte sur la prévention de la consommation d'alcool : il s'appuie sur la place qu'occupent les images (en temps réel ou en temps virtuel) dans les espaces quotidiens des jeunes, en espérant que la manière dont les jeunes étudiants percevront la pièce, pourra évoquer des choses chez eux, et donc éventuellement les amener à modifier leurs comportements relativement à l'alcool.

6.1.2) A Rennes, une prévention dans le sens de la culture jeune qui propose des moments festifs alternatifs pour les jeunes

Comme à l'IUT de Lannion, Rennes a aussi pris en compte un certain nombre d'éléments constitutifs de la culture jeune pour tenter de limiter les effets non souhaités des pratiques festives des jeunes Rennais.

Nous avons vu que non seulement les fêtes des étudiants le jeudi soir posent un problème particulièrement aigu aux acteurs rennais de la jeunesse, mais aussi qu'elles contribuent à

alimenter un débat entre des acteurs partisans de la tolérance et des acteurs partisans de la répression. En effet, plus que les actions répressives développées par l'Etat (il faut dégager le problème), ce sont les réponses formulées au nom de la réduction des risques qui vont suffisamment tenir compte de cette dimension culturelle.

Ainsi, quand dans le cadre des actions visant à encadrer les pratiques festives, le CRIJ, avec le soutien de la Ville, a mis en place les soirées Dazibao et nuits des quatre jeudis consistant à proposer aux jeunes des soirées sans alcool tous les jeudis soirs, il a formulé une réponse qui tient compte du besoin de rencontre et du besoin du festif des jeunes. Visant à désengorger les rues du centre-ville après la fermeture des bars, cette réponse repose sur un certain nombre de piliers de la culture jeune. Parmi ceux-ci, on peut citer le fait que la fête du jeudi soir soit désormais un lieu et un moment de rencontre des jeunes, la musique (ces nuits sont souvent marquées par des concerts des jeunes artistes), l'image (en marge des concerts les jeunes peuvent aussi s'occuper en jouant aux jeux vidéo) ou encore le voyage (à travers la chanson notamment), etc.

Nous savons aussi que les opérations du Prév'en ville se sont concrétisées par la présence le jeudi soir d'un bus de prévention offrant aux jeunes des informations et des kits pour tester leur alcoolémie, les produits qui circulent dans les fêtes, pour se protéger (préservatifs, bouchons d'oreille, par exemple). Cette traduction du Prév'en ville en un dispositif ambulant atteste aussi la prise en compte de la culture jeune. Nous avons vu que si cette idée du bus s'est rapidement imposée aux concepteurs du projet, c'est parce que ceux-ci voulaient avoir un espace non seulement visible dans lequel on peut « se poser », discuter et disposer d'informations et du matériel de prévention, mais aussi permettre à l'équipe d'intervention de bouger en ville en fonction des déplacements du public. Il nous semble donc qu'en transformant le Prév'en ville en un dispositif itinérant (un bus), les concepteurs du Prév'en ville ont tenu compte de ce pilier de la culture qu'est le voyage. Nous savons que non seulement les jeunes voyagent beaucoup plus que leurs parents au même âge, mais aussi qu'il y a derrière cette idée de « trip », celle d'un monde alternatif et d'un lieu moins formel par rapport à un centre de soin ou à un hôpital.

Bien entendu, ce registre du voyage vaut aussi par rapport à la manière dont ce bus a été aménagé : un intérieur le plus modulable possible avec des banquettes-lits (qui font office à la fois de lieu

de repos pendant la fête et d'écoute pour les personnes qui souhaitent des entretiens individuels avec des intervenants), une sorte de bar/comptoir (qui sert à la fois de lieu de discussion, où l'on peut se faire servir un thé ou un café, ou encore solliciter des kits pour des drogues à paille) et une partie dédiée au matériel de prévention et de réduction des risques. Nous avons vu qu'un autre espace de repos est souvent aménagé à l'entrée du bus pour permettre aux personnes de s'attabler pour discuter autour d'un café ou d'un thé, ou encore pour fumer sa cigarette, puisqu'il est interdit de fumer. Tous ces sous-espaces, parce qu'ils ne sont pas étanches, permettent donc de « voyager » et de circuler d'un point à un à un autre sans être tenu de respecter un quelconque ordre.

Pour rester dans cet exemple rennais, la dimension culturelle a également été prise compte relativement à la question spécifique des bars. Nous croyons donc que quand les acteurs partisans de la réduction des risques disent qu'au lieu de chercher à éliminer les bars dans le centre-ville, il faut plutôt les valoriser et travailler avec eux, ils fondent leur propos sur un certain nombre de piliers de la culture jeune, dont la musique (les bars associent la consommation d'alcool au partage de la musique) et le fait que la sortie au concert soit une pratique de divertissement très active chez les jeunes (les bars maintiennent également une activité de concerts). De plus, lorsqu'on sait que la massification et l'affermissement de la culture jeune actuelle se sont accompagnés d'un délitement du lien social, et que les bars, en tant qu'acteurs de la vie culturelle et points de rencontre des jeunes renforcent ce lien social, on comprend très vite cette urgence qui a été de travailler avec les bars.

6.2) La prévention au nom de l'obtention d'un résultat de paix et de tranquillité publiques

La deuxième logique de prévention qu'on a pu mettre en évidence en observant ces expériences qui se veulent de co-construction, est celle qui va dans le sens de l'obtention d'un résultat de paix et de tranquillité publique.

6.2.1) Rapide retour historique sur la notion de tranquillité publique

Historiquement, la tranquillité publique serait une notion originellement religieuse qui, dans les textes du 16e siècle, définit le « repos public » des « Cytadins croyants » du royaume de France (Bayle, 1737) : à l'époque, ce sont des païens qui sont désignés comme les perturbateurs contre lesquels il est bon et louable d'employer le bras séculier du pouvoir des souverains à maintenir le repos public. Avec la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les semeurs de trouble à la tranquillité publique sont désignés dans les textes officiels comme des séditieux, mutins et délinquants : des ennemis de l'ordre d'un point de vue aussi bien politique que policier.

En 1764, l'économiste et criminaliste italien Marquis Cesare Bonesana Beccaria publie « Des délits et des peines » et définit des délits qui troublent la tranquillité publique et le repos des citoyens comme :

> « Les rumeurs et les batteries dans les voies publiques destinées au commerce ou au passage, et les discours fanatiques, toujours propres à émouvoir facilement les passions de la populace curieuse, discours dont l'effet augmente en raison du nombre des auditeurs, et surtout par les secours de cet enthousiasme obscur et mystérieux, bien plus puissant que les raisonnements tranquilles, qui n'échauffent jamais la multitude. » (Beccaria, 1764, chapitre XI, cité dans l'édition numérique réalisée par Jean-Marie Tremblay, 2006 : 42)

Dès lors, le terme de tranquillité désignera dans les textes de lois, les prérogatives des services de policiers, chargés de rétablir l'ordre public, qui est alors défini comme le bon ordre, la sécurité et la tranquillité publique.

Si, en 1936, la tranquillité publique relève de la police administrative, qui est alors chargée de veiller au repos des habitants, elle dépend aujourd'hui de la police municipale, qui a le soin :

> « De réprimer les atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits, les troubles de voisinage, les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants et tous les actes de nature à compromettre la tranquillité publique » (Article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Si le terme a une longue existence légale dans les textes, son utilisation reste marginale jusqu'en 2006. En 2002, le maire de Bordeaux Alain Jupé crée la polémique avec un arrêté municipal anti-bivouac où il cible les rassemblements d'individus pouvant troubler la tranquillité publique. Cependant, c'est surtout dans les textes d'analyse de l'Institut national des hautes études de la sécurité (Gorgeon, Estèbe et Leon, 2000) ou encore de l'Institut d'aménagement urbain d'Ile de France (Rapport sécurité et tranquillité publique en Ile de France, année) qu'on retrouve beaucoup le terme de tranquillité publique. En 2006, Dominique de Villepin le sort de l'anonymat en appelant à la constitution d'une « police de tranquillité publique ». Depuis 2001, quelques villes comme Nantes, se dotent d'adjoints à la tranquillité publique et les politiques de droite comme de gauche appellent de leurs vœux des pactes de tranquillité publique. Une thèse de science politique soutenue à Rennes (Le Goff, 2003) évoque la réactivation d'un rôle politique du maire comme garant de la tranquillité publique.

Ces dernières années ont vu, à l'initiative des communes, l'émergence de politiques locales de tranquillité publique (Estèbe et Léon, 1998). De plus en plus, les services ou cellules de tranquillité publique se multiplient et on ne compte plus de petite ville ou grande agglomération qui n'ait le sien, sous le patronage du Comité interministériel de prévention de la délinquance et du Comité interministériel des villes, qui a élaboré, en 2012, un guide sur la médiation sociale en matière de tranquillité publique afin d'identifier ce qui caractérise cette action sociale, ce qui la singularise dans le champ de la médiation sociale, mais aussi de fixer un cadre de référence à partir des expériences locales réussies.

Si ces politiques locales de tranquillité publique sont indissociables de la politique de prévention de la délinquance (Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes 2010-2012 et Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017)[118] et si ces nouvelles

[118] Comme l'observe le Comité interministériel de prévention de la délinquance (2013), la politique de prévention de la délinquance a profondément évolué depuis son origine. Au-delà de la prévention dite « primaire » à caractère éducatif et social et s'adressant à de larges publics, complétée ces dernières années par une approche « situationnelle » et par le développement de la vidéo protection, elle s'appuie désormais sur des approches plus

compétences assumées par les collectivités locales prennent ancrage à travers un partage peu discuté des rôles respectifs de l'Etat et des collectivités (Gorgeon, Estèbe et Léon, 2000)[119], elles marquent la fin du partage entre prévention et répression, mais aussi l'intervention croissante des collectivités locales dans le champ de la sécurité (Gorgeon, Estèbe et Léon, 2000) ; elles interpellent également le système d'acteurs, et en particulier les maires, qui sont des interlocuteurs privilégiés des habitants « préoccupés » ou « insécurisés (Estèbe et Léon, 1998), notamment à propos de la gestion de la nuit, qui apparaît aujourd'hui comme un enjeu de politique urbaine (Beauparlant et *al*., 2006).

La loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, en reconnaissant cette question comme une politique publique permanente, a fait du maire l'animateur et le coordinateur de la tranquillité publique. La Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017[120] a réaffirmé ce rôle du maire en matière de tranquillité publique. Elle indique que, non seulement les maires sont de plus en plus sollicités par la population exposée au quotidien à une certaine forme d'insécurité (incivilités, nuisances, dégradations, agressions, etc.,) pour rétablir la tranquillité publique, mais aussi que l'attente de sécurité des habitants concerne la voie publique, les réseaux de transport, les abords des bâtiments publics, les établissements scolaires ou sportifs, le patrimoine des bailleurs sociaux (halls d'immeubles et parties communes, par exemple) ainsi que les zones de commerce et d'activité économique.

---

individualisées en vue d'actions ciblées de prévention « secondaire » (c'est-à-dire tournées vers les publics les plus exposées à un premier passage à l'acte délinquant) et tertiaire (c'est-à-dire de prévention de la récidive).

[119] Dans ce partage de rôle, l'Etat se charge implicitement de ce que les acteurs qualifient d'insécurité objective et qui recouvre en réalité l'activité traditionnelle de police sur la voie publique, alors que les collectivités interviennent sur ce que d'aucuns appellent l'insécurité subjective (le sentiment d'insécurité et les incivilités qui lui sont le plus souvent associées), c'est-à-dire interviennent sur les espaces semi-publics ou privés comme les centres commerciaux, les espaces verts, les parcs de loisirs, les cités HLM, etc.

[120] Cette stratégie nationale de prévention de la délinquance s'articule autour de trois programmes d'actions : le programme d'actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, le programme d'actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes et le programme d'actions pour améliorer la tranquillité publique.

Pour améliorer la tranquillité publique, la stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017 (Comité interministériel de prévention de la délinquance, juin 2013) suggère une démarche globale favorisant une utilisation coordonnée des outils existants, impliquant une participation élargie aux habitants et aux usagers et débouchant sur un schéma local de tranquillité publique, qui englobe quatre axes : 1) l'équipement en vidéo protection, qui doit être intégré dans une approche situationnelle globale et cohérente associant la présence humaine afin de favoriser la sécurisation des espaces publics ; 2) la mise en place d'actions de médiation à vocation de tranquillité publique, dans les espaces publics, à proximité des établissements scolaires, à proximité des logements (mobilisant par exemple les correspondants de nuits et articulée avec les autres interventions de prévention spécialisée) ; 3) la prise en compte de l'action de prévention spécialisée qui s'inscrit dans l'aide sociale à l'enfance confiée à l'autorité des Départements, intervenant dans le cadre de ses missions et de ses pratiques professionnelles en complémentarité avec les autres dispositifs et les autres professionnels en charge de la prévention de la délinquance ; 4) des plans d'actions adaptés aux champs du logement social et des transports publics de voyageurs, qui donneront lieu à des mesures spécifiques, y compris juridiques si besoin.

6.2.2) Rennes et Lannion, une question de paix et de tranquillité publiques étroitement liée aux pratiques festives des jeunes et à la consommation excessive d'alcool

Dans les initiatives rennaise et lannionnaise qui retiennent ici notre attention, la question de la paix et de la tranquillité publiques apparaît étroitement liée à celle de la nuit, et plus précisément à celle des pratiques festives des jeunes, et plus précisément encore à celle de la consommation excessive d'alcool. Nous verrons que si, dans l'expérience rennaise, les actions qui y sont menées s'inscrivent dans une politique locale de sécurité publique et de tranquillité publique, dans l'exemple lannionnais, cette quête de tranquillité publique varie en fonction des attentes des acteurs impliqués.

6.2.2.1) L'initiative rennaise le Prév'en ville comme l'un des leviers de la politique rennaise en matière de tranquillité publique

Précisons d'emblée qu'à Rennes, le vivre ensemble qui sous-tend l'ensemble des actions développées par la Ville est déclinée dans une « politique claire, affirmée et assumée de sécurité publique et de tranquillité publique, qui englobe des actions de sécurité proprement dite, une politique de prévention de la délinquance et des démarches de présence dans l'espace public et de médiation » (Extrait du programme municipal 2008-2014, cité dans Chardonnet, 2010 : 3). Organisée autour de quatre principes transversaux[121] et d'un cadre d'action formalisé[122], cette politique poursuit neuf principaux objectifs (Chardonnet, 2010 : 8-11) : 1) développer la présence humaine de médiation et prévenir les conduites à risques sur les horaires et dans les espaces les plus sensibles ; 2) lutter contre l'alcoolisation excessive et les conduites à risques ; 3) renforcer la capacité d'action des forces de sécurité dans le cadre de missions précédemment définies ; 4) expérimenter la vidéo-protection ; 5) assurer une gestion attentive de l'espace publique et des problématiques d'errance ; 6) développer la médiation, l'accès aux droits, l'accueil et le soutien des victimes ; 7) favoriser le partenariat pour lutter contre la délinquance des mineurs ; 8) prévenir les violences faites aux femmes ; 9) améliorer la prise en charge des fragilités psychologiques.

Relativement à la question de la gestion de la nuit, Rennes espère depuis quelques années les conditions d'une vie nocturne de qualité, qui permette non seulement d'assurer la sécurité de tous, le respect collectif des règles de vivre en ensemble, la conciliation des intérêts des différents acteurs de la nuit, des riverains, mais aussi d'acter l'engagement de l'ensemble des acteurs

[121] Ces quatre axes sont les suivants : agir dans une politique globale de cohésion sociale, assumer ses responsabilités, faire preuve de fermeté et investir sur un pragmatisme basé sur des principes éthiques.

[122] Relativement à ce cadre d'action, la Ville de Rennes dispose d'un contrat local de sécurité, et le maire préside un Conseil local de sécurité et de la prévention de la délinquance (CLSPD). Les priorités de lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance sur le territoire y sont définis. Concrètement, il s'agit d'anticiper les difficultés, de coordonner les actions de prévention, de présence humaine, ou de répression, par des contacts réguliers avec les acteurs concernés. Que ce soit les services, la police nationale, les bailleurs sociaux, les équipements de quartiers ou encore les associations. Pour mener ce dispositif et mener à bien cette politique de tranquillité publique, la ville a élaboré une Charte de la vie nocturne et s'est dotée d'une convention de coordination avec la police nationale.

concernés à agir en matière de prévention des conduites à risque, de régulation ou médiations, et d'action de répression lorsque cela est nécessaire.

Cette volonté a pris la forme d'une charte de la vie nocturne[123], qui s'articule autour de quatre axes : 1) développer les actions de prévention de conduites à risque et les interventions de présence et de médiation sur l'espace public aux horaires les plus sensibles, pour réguler et prévenir certains abus, repérer les situations sensibles, prévenir si besoin d'autres intervenants ; 2) s'assurer de la bonne tenue des débits de boissons en développant une démarche d'engagements réciproques entre les exploitants et les pouvoirs publics, permettant de mieux s'assurer du respect de la réglementation, de lutter contre l'alcoolisation excessive et de mieux réguler les fins de soirée ; 3) renforcer l'action et la coordination des forces de sécurité ; 4) expérimenter la mise en place d'une vidéo-protection de voie publique sur certains points sensibles[124].

Nous savons donc que différentes actions sont engagées à Rennes pour limiter ou mieux réguler la consommation d'alcool sur l'espace public en soirée[125], mais aussi pour prévenir et limiter les nuisances, conséquences ou risques pour les personnes et pour les habitants et autres usagers de l'espace public.

Ainsi, quand, la Ville de Rennes, en partenariat avec le Centre régional information jeunesse (CRIJ), des collectifs d'association de jeunes et des associations gestionnaires d'équipements

---

[123] Elaborée en 2009, cette charte de la vie nocturne a été signée par les acteurs suivants : le maire, le préfet, la Chambre de commerce et d'industrie, le procureur de la République, le Carré rennais (associations de commerçants du centre-ville) et l'Union des métiers de l'industrie hôtelière 35.

[124] Le comportement de la clientèle des établissements dans la vie nocturne étant essentiel au vivre ensemble, cette charte prévoit également le renforcement des engagements des exploitants de bar, cafés et établissements de nuit, le professionnalisme et la responsabilité de ceux-ci ; elle rappelle les règles régissant les activités des exploitants des débits de boissons, et prévoit des engagements complémentaires en matière de santé publique (participation aux campagnes de prévention en apposant des affiches proposées par les pouvoirs publics et en mettant à disposition des clients les outils de prévention proposées dans ce cadre) et de tranquillité (assurer un service continu de boissons chaudes non alcoolisées jusqu'à la fermeture, proposer des boissons sans alcool à un tarif accessible, inférieur pour la plupart de celles-ci au tarif des boissons alcoolisées, proposer l'appel gratuit d'un taxi, par exemple).

[125] Nous savons également qu'il existe un plan rennais de la consommation excessive d'alcool, mais aussi une charte rennaise de lutte contre l'alcoolisation des jeunes.

(MJC et Maisons de quartiers, par exemple), la Direction des sports, soutient le dispositif « Nuit des quatre jeudis » (soirées « Dazibao », « Nuits du sport », « Nuits découvertes » et « Nuits des arts »), un programme de loisirs alternatifs qui permet aux jeunes de faire la fête autour d'activités ludiques, culturelles et sportives, sans que cela se traduise par de la consommation d'alcool, elle vise sûrement à lutter contre l'alcoolisation excessive sur l'espace public en soirée et les conduites à risques.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que cette action, parce qu'elle s'inscrit dans le cadre de la charte de la vie nocturne, est également engagée pour prévenir et limiter les nuisances, incivilités et dégradations, qui sont considérées comme des conséquences ou risques pour les personnes et pour les habitants et autres usagers de l'espace public, mais qui constituent aussi autant de remises en cause de la tranquillité publique, car perçues comme alimentant le sentiment d'insécurité au sein de la population. Sur ce point, on se souvient que lors de la bagarre de rue qui a opposé jeunes Rennais et CRS en 2005, les habitants et les commerçants des secteurs concernés sont allés, dans l'enceinte municipale, témoigner leur sentiment d'être abandonnés. Certains affirmant ne pouvoir dormir qu'avec des calmants. Ce sentiment d'abandon a aussi été exprimé par les associations de riverains, notamment lorsqu'elles se sont interrogées par rapport au nombre d'affrontements qu'il allait falloir pour que les responsables locaux réagissent.

Un autre élément témoigne du rôle des soirées Dazibao et nuits alternatives en termes de paix et de tranquillité publiques : le fait qu'elles servent à désengorger les rues du centre-ville après la fermeture des bars. Cet aspect est particulièrement intéressant, parce qu'il permet d'atténuer les tensions entre la « ville qui dort » et celle « qui travaille » ou « qui s'amuse » (Gwiazdzinski, 2005).

Aussi, nous savons que le contenu de l'action de l'expérience le Prév'en ville consiste à prévenir et réduire les risques dans les bars et cafés concerts, à améliorer les conditions de retour, à construire des pratiques communes avec les organisateurs de moments festifs (concerts, festivals) et assurer une présence sur l'espace public lors des rassemblements festifs. Nous savons également que si cette initiative est portée par un réseau de partenaires associatifs, impliquant le

service addictions-précarité de l'hôpital Guillaume Régnier, elle est principalement financée par l'Etat et la Ville.

Ainsi, quand l'Etat et la ville subventionnent cette action et lorsque le bus du Prév'en ville va là où les jeunes font la fête, ils tentent certes de prévenir et de réduire un certain nombre de risques en milieu festif dans le territoire de Rennes et de Rennes métropole, dont l'usage des drogues, des risques et dommages liés à la consommation de substances psychoactives, aux relations sexuelles et d'autres comportements (conduite automobile, écoute musicale amplifiée, par exemple). Reste que quand le bus le Prév'en ville va là où les jeunes font la fête, il ne permet pas seulement à ces jeunes d'avoir un lieu où ils peuvent à la fois rencontrer des professionnels ou des bénévoles du soin, de la prévention et de la réduction des risques, et avoir des échanges avec eux ; venir se « poser » un peu autour d'un café ou d'une soupe, et disposer des informations et du matériel de prévention (éthylotests, préservatifs masculins et féminins, bouchons d'oreille, seringues pour les injecteurs de drogues, kits pour les drogues à paille, etc.,), il répond aussi, de par sa présence fréquente et régulière sur les lieux et aux moments de la fête, à un impératif de paix et de tranquillité publiques.

6.2.2.2) Dans l'exemple lannionnais de l'IUT, deux formes de tranquillité publique sous-tendent l'action des acteurs

Si cette logique de prévention est aussi présente dans l'exemple lannionnais de l'IUT et si elle est principalement portée par la direction de l'établissement et par les autorités locales (sous-préfecture, mairie, services de la police et de la gendarmerie, Lannion-Trégor Agglomération), elle ne veut pas dire la même chose, selon qu'on se situe du côté de la direction de l'IUT ou du côté des autorités locales.

Du côté de la direction de l'IUT, la tranquillité recherchée se situe plus au niveau scolaire qu'au niveau d'une population qui serait exposée à une forme d'insécurité (incivilités, nuisances sonores et dégradations, par exemple). En d'autres termes, c'est plus une tranquillité dans les fêtes des étudiants en début d'année scolaire qui est recherchée par l'IUT qu'une tranquillité publique visant à rassurer les habitants préoccupés et insécurisés.

Nous savons que les soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire constituent une préoccupation au sein de l'équipe de direction, car perçues comme favorisant l'absentéisme, l'échec et le décrochage scolaire (le lendemain de ces soirées était marqué par un fort taux d'absentéisme ou un manque de concentration pendant les cours, et les étudiants les plus fragiles scolairement qui allaient à toutes ces fêtes, avaient par la suite du mal à rattraper le retard accumulé, et donc à suivre les programmes). Sur ce point, nous avons vu que la réponse formulée aux soirées à répétition des étudiants en début d'année a été d'organiser, en collaboration des associations étudiantes, un moment festif d'ampleur commun à tous les départements pour célébrer l'arrivée des nouveaux étudiants et pour marquer le début de l'année universitaire à l'IUT. Nous savons également que cet événement est régi par un contrat moral qui stipule qu'en contrepartie de l'aide financière et humaine qu'apporte l'IUT pour l'organisation de ce rassemblement, les membres des associations étudiantes s'engagent, entre autre, à ne pas organiser d'autres soirées (ni appel à rassemblement) pendant un mois et demi après la rentrée, soit le jeudi précédant les vacances de la Toussaint.

Ces éléments montrent très bien que quand l'IUT fournit une aide financière et humaine aux étudiants pour qu'ils mettent en place ce moment festif de la rentrée, c'est sans doute pour obtenir une trêve dans les fêtes des étudiants. Si cette pause dans les soirées étudiantes est un résultat de paix et de tranquillité publiques, celui-ci comme on peut le remarquer, est d'ordre scolaire. A travers cette paix et cette tranquillité dans les soirées étudiantes, l'IUT espère ainsi qu'il y ait moins d'absentéisme, mais aussi préserver les étudiants les plus fragiles scolairement de l'échec et du décrochage scolaire.

Du côté des autorités locales, nous avons vu que si les partenaires extérieurs (sous-préfecture, Ville de Lannion, Lannion-Trégor Agglomération, par exemple) sont venus se greffer à la politique d'accompagnement de la vie étudiante mise en place par l'IUT, c'est parce qu'il y a souvent des problèmes de financement et des problèmes de sécurité dans l'espace public. A partir de là, on comprend très vite que la philosophie qui sous-tend leur action n'est pas la même que celle de l'IUT.

Disons, pour aller vite, que si la philosophie de l'IUT de Lannion en matière de paix et de tranquillité publiques relève, comme on vient de le voir, du registre scolaire, celle qui sous-tend l'action des partenaires extérieurs s'inscrit plutôt dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (Contrat local de sécurité «stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance » 2013-2015, février 2013), qui définit la politique mise en œuvre du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) autour de six axes : connaître la situation locale pour mieux la traiter, répondre aux situations de délinquance et d'incivilité, améliorer l'accès aux droits et l'aide aux victimes, prévenir la récidive et accompagner les publics vulnérables, prévenir les facteurs de passage à l'acte (addictions, violence, sécurité routière, risques liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux) et soutenir les parents sur leur fonction éducative[126].

Nous savons que pour chacun des six axes, un programme d'action est défini en lien avec les « Cellules de citoyenneté et de tranquillité publique » qui sont réunies dans chacun des trois cantons (Lannion, Perros-Guirec et Plestin-les-Grèves), où la problématique de la consommation d'alcool, notamment chez les jeunes, reste, plus que celle de la délinquance, la priorité.

Ainsi, si, lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants, la Ville de Lannion met gracieusement sa salle des fêtes, du matériel nécessaire à la sécurité (barrières sur le campus pour les Olympiades et autour de la zone non-fumeurs lors du concert), des plantes pour la décoration la salle ainsi que du personnel (pour donner un coup de main) à la disposition des organisateurs, c'est parce que l'IUT lui a préalablement fournit, en échange, un protocole dans lequel il prend beaucoup d'engagements en termes de prévention et de sécurité. On sait très bien que les maires et conseils municipaux des communes de Lannion et des environs ont été pendant longtemps

[126] Signée par le sous-préfet de Lannion, le procureur de la République, l'inspectrice de l'éducation nationale, un représentant du Conseil général et le président de Lannion-Trégor Agglomération, cette stratégie est, en effet, celle du président et du conseil communautaire, puis que la loi du 5 mars 2007 en a fait le pivot de la politique locale de prévention de la délinquance, en lien avec les maires qui sont garants de la tranquillité publique dans leur commune ; elle est aussi celle de l'Etat, étant donné les responsabilités exercées par ses représentants en matière de sécurité, de justice ou encore d'éducation ; elle l'est aussi pour d'autres partenaires comme les départements qui exercent la compétence sociale de droit commun ou encore les acteurs locaux (bailleurs, associations, par exemple).

réticents à l'idée d'accueillir une soirée étudiante, sans doute à cause de quelques antécédents (souvenirs souvent anciens de dégradations et de comportements peu civiques des étudiants), mais aussi pour privilégier la tranquillité des populations riveraines plutôt que de faire plaisir aux étudiants qui veulent faire la fête.

Bien entendu, cette logique vaut aussi pour la sous-préfecture, notamment lorsque celle-ci organise, comme on l'a vu, une réunion chaque veille de vacances de Noël avec les responsables d'établissements d'enseignement supérieur, le maire, les services de la police et de la gendarmerie, le personnel chargé de la vie étudiantes et les responsables d'associations étudiantes pour leur rappeler la loi en matière de fête. C'est aussi au nom de cette logique de paix et de tranquillité publiques que cette même sous-préfecture demande souvent au personnel chargé de la vie étudiante de lui fournir des informations relatives aux lieux et dates de certaines soirées étudiantes, ou encore de l'aider à encadrer la fête que les étudiants organisent souvent dans une boîte de nuit locale chaque veille de vacances de Noël.

6.3) S'assurer de la paix et de la tranquillité publiques tout en laissant la culture jeune s'exprimer : une coexistence de logiques significative d'un positionnement politique des acteurs de laisser la culture jeune

Cette coexistence de deux logiques de prévention (celle qui va dans le sens de la culture jeune et celle qui va dans le sens de l'obtention d'un résultat de paix et de tranquillité publiques) est particulièrement intéressante, parce qu'elle montre que le fait d'être dans une logique de paix et de tranquillité publiques n'empêche pas de permettre aux jeunes de s'exprimer, de les encourager à développer des activités et d'avoir des démarches innovantes.

Dans d'autres collectivités locales et dans d'autres établissements d'enseignement supérieur, la réponse aurait peut-être été de ne rien faire ou encore de sommer les jeunes de rester tranquilles. Là, les acteurs prennent quand même le risque de laisser faire. De ce point de vue, il nous semble qu'il y a un positionnement politique des acteurs à laisser l'expression de la culture jeune. Cette prise de position politique des acteurs a consisté à dire qu'on a une population jeune, certes on doit s'assurer de la paix et de la tranquillité publiques, mais on la laisse s'exprimer.

Bien sûr que la paix et la tranquillité publiques dominent, car l'accident (décès, coma éthylique, par exemple) est sans conteste la pire chose qui puisse arriver aux collectivités locales et aux établissements d'enseignement supérieur. Disons qu'après le décès de l'étudiant à Lannion en décembre 2008, l'IUT aurait pu se raviser quant à son implication dans la gestion des fêtes des étudiants. De même, la Préfecture de région et la Ville de Rennes auraient pu purement et simplement interdire les pratiques festives des jeunes Rennais suite aux incidents nombreux qu'elles suscitent et suite à l'atteinte à la sécurité publique qui a pu conduire à la mort de trois jeunes en septembre 2007. Toutefois, ce qui est étrange, c'est que ces acteurs institutionnels (IUT de Lannion, Préfecture de Région et Ville de Rennes) prennent quand même le risque de laisser faire. On peut faire l'hypothèse que ces acteurs se disent que c'est sans doute moins risqué d'autoriser les pratiques festives des jeunes en les encadrant que de laisser faire de manière sauvage. Ils se sont donc forgés une conception politique de la gestion des pratiques festives des jeunes.

7) Apports de notre travail et perspectives de recherche

Pour conclure cet examen à la fois des formes et des résultats de la co-construction des messages, il nous semble important de rassembler ici les différents apports de notre étude ainsi que les pistes de travail et de réflexion qu'elle ouvre.

7.1) Du point de vue empirique

Avant toute chose, il nous faut rappeler que cette thèse est très nouvelle, notamment parce qu'elle est l'une des rares recherches qui étudient dans une même pensée ces trois thèmes que sont : les jeunes, les médias et la santé. En effet, s'il existe une abondante littérature sur les jeunes, sur la santé des jeunes et sur les jeunes et les médias, articuler ces trois domaines comme nous le faisons dans le cadre de ce travail est tout à fait nouveau. Cette thèse apporte donc des connaissances nouvelles par rapport à l'action publique en direction des jeunes, à la recherche sur les actions de communication dans le domaine de la prévention à destination des jeunes, au rôle des magazines pour jeunes dans la sensibilisation des questions de santé, par rapport aux théories et recherches en communication, aux travaux menés au sein du Réseau d'étude sur le journalisme

(REJ), par rapport à mon laboratoire d'accueil, le Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE), mais aussi par rapport à l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), qui a financé cette recherche.

Du côté de l'action publique en direction des jeunes, on doit souligner que dans un contexte où la participation des jeunes est considérée comme un instrument assez faible (les jeunes sont absents des lieux et des offres de participation et on leur laisse très peu de place en termes de codécision) et où l'on déplore l'absence de participation des jeunes ou de recours à leur parole dans la construction des politiques publiques les concernant, ce travail montre comment certains initiatives redonnent des espaces de prise en compte de la participation des jeunes. En d'autres mots, contrairement à l'idée qui consiste à dire qu'on laisse très peu de place aux jeunes en termes de codécision, les expériences que nous avons examinées sont plutôt des lieux où les jeunes participent fortement à la mise en œuvre et où ils sont porteurs d'initiatives et d'innovation en termes d'action publique.

Ce constat a un impact sur la connaissance et sur la construction des politiques publiques en faveur des jeunes. Du point de vue de la connaissance, il atténue et relativise le paradoxe de la participation des jeunes. En effet, alors que la littérature a établi qu'il y a, d'un côté, une injonction à participation qui est largement reprise par tous les niveaux de décision et de mise en œuvre et, de l'autre, une faible présence des jeunes en termes de codécision ou de mise en œuvre, nos observations montrent plutôt qu'à certains moments et dans certains territoires, les jeunes participent fortement lorsqu'on leur laisse la place.

Du point de vue de la construction des politiques publiques, nous avons montré que, dans ces espaces de prise en compte de la participation des jeunes, les populations juvéniles peuvent être de véritables partenaires, que les institutions peuvent aussi adhérer aux projets des jeunes et que la reconnaissance du statut social du jeune (Bier, 2007) ne s'arrête pas à la seule identité, mais cherche des torts institutionnalisés (Frazer, 2005).

Un exemple, notre travail, en soulignant comment les institutions et les acteurs professionnels adhèrent aux projets des jeunes, les impulsent et les accompagnent, laisse apparaître cette

inversion de perspective que Bernard Pissaro (1992) appelait de ses vœux, lorsqu'il s'était « amusé », selon ses propres mots, à faire une typologie de la participation des habitants. Après avoir distingué la participation-approbation (« voilà les beaux plans qu'on a faits pour vous ; c'est ce que vous souhaitiez, n'est-ce pas ? »), la participation-consommation (« on ouvre un centre de santé, un centre social et si les gens viennent, c'est qu'il approuvent ce que l'on a fait »), la participation-alibi (« on met trois habitants dans une commission, qui n'ont pas l'information et qui de toute façon ne savent pas lire un budget, mais qui sont là. »), ses préférences sont allées à la participation-action, « où les habitants sont impliqués dans l'ensemble de la démarche, depuis le début jusqu'à l'évaluation finale, voire même la participation-gestion ». Il suggère alors d'inverser le problème, autrement dit,

> « de voir comment nous, les professionnels, les élus, les experts, nous pouvons participer aux projets des habitants, comment nous pouvons soutenir, épauler, impulser les projets des habitants et les accompagner, c'est-à-dire, comment nous pouvons nous situer dans une perspective de partage du savoir, partage de leur savoir, de leurs connaissances sur leur vie, sur leur quotidienneté, sur la manière qu'ils ont de pouvoir ou de ne pas pouvoir les résoudre, savoirs confrontés, je dis bien confrontés, avec nos savoirs de professionnels souvent plus théoriques. Ce qui ne veut pas dire que les uns, ou les autres, soient systématiquement bons ou mauvais. Mais c'est dans la confrontation de ces savoirs, dans une action délibérée de confrontation et d'élaboration ensemble, qu'on peut monter des projets de développement. » (Pissaro, 1992, « Les inégalités dans la ville », Congrès international de Liège du 18-20 novembre 1992 sur « Le social dans la santé », en ligne)

En soutenant et en adhérant aussi aux projets des jeunes, les acteurs institutionnels et professionnels des expériences que nous avons examinées s'inscrivent dans cette inversion de perspective, celle de partage du savoir avec les jeunes, de leurs connaissances sur la vie et sur leur quotidienneté.

Pour rester dans le registre de l'action publique, notre travail, en mettant en évidence la coexistence de deux logiques de prévention (celle qui va dans le sens de la culture jeune et celle qui va dans le sens de la paix et de la tranquillité publiques) dans les expériences qui se veulent

de co-construction, montre comment il y a un positionnement politique des acteurs de s'assurer de la paix et de la tranquillité publiques tout en laissant la culture jeune s'exprimer. Si cette prise de position politique des acteurs traduit le fait d'autoriser en encadrant que de laisser faire de manière sauvage, elle met également en évidence la capacité des institutions et des professionnels, à créer les conditions d'une bonne inscription des jeunes dans la cité : reconnaissance d'un droit de cité, d'une place, d'une reconnaissance tout court (Bier, 2005).

Cette thèse apporte également des connaissances nouvelles quant à la recherche sur les actions de communication dans le domaine de la prévention à destination à des jeunes. Nous savons qu'il y a une demande publique de connaissances sur la manière de s'adresser aux jeunes, de trouver le moyen de les toucher avec les messages préventifs, puisque les jeunes se détournent le plus souvent de cette logique de prévention pour de multiples raisons, dont le fait de considérer que leur capital santé est inépuisable (Bonin, 1995), ou encore que les questions de prévention ne les concernent pas encore (Expertise collective Inserm, 2014 ; Salomon, 2013 ; Oddoux et al., 2000 ; Fabre, 1993).

Ainsi, en établissant l'effectivité de la co-construction des messages et en caractérisant cette réalité sociale à la fois comme un échange de don et contre don (dans l'exemple lannionnais de l'IUT), comme une mise au travail du consommateur (dans l'exemple des magazines pour adolescents), ou comme une réinterprétation de la commande publique par les acteurs professionnels qui sont en lien avec le public, et plus précisément comme un travail de *street-level bureaucrats* (dans l'exemple rennais le Prév'en ville), ce travail offre un angle d'analyse novateur dans la recherche sur les actions de communication du domaine de la prévention à destination des jeunes : la co-construction des significations comme cadre théorique.

En s'intéressant à la manière dont certains publics sont associés à la construction des messages de prévention, cette thèse montre comment le fait d'impliquer le récepteur-destinataire dans la construction des messages peut rendre le message plus accessible, et donc permettre de mieux faire passer celui-ci auprès d'une population juvénile, que l'on sait réfractrice à des discours normatifs risquant d'être moralisateurs, car sur des sujets qui impliquent des comportements sociaux et intimes, tels que notre manière de boire ou de faire l'amour.

Pour rester dans la recherche sur les actions de communication du domaine de la prévention à destination des populations juvéniles, cette thèse apporte aussi des connaissances nouvelles sur le rôle plus spécifique des magazines pour jeunes dans la sensibilisation aux questions de santé. Nous avons vu que si cette presse a toujours laissé ses lecteurs s'exprimer et poser leurs questions (Charon, 2002) et si cette presse est globalement d'accord sur l'importance de la santé, elle n'adopte pas la même posture discursive que les campagnes de communication publique de santé, qui sont un outil à part entière de l'Etat (Ollivier-Yaniv, 2008). Pour le dire autrement, si cette presse aborde des sujets de santé qui ont une résonnance avec l'action publique de prévention, elle a mis en place des dispositifs qui peuvent être qualifiés de co-constructifs, dans la mesure où ils s'appuient en partie sur la parole des adolescents. Cet aspect est particulièrement intéressant, parce qu'il montre en quoi la question de la prévention, dans le cadre volontariste qu'elle pose, est véritablement un enjeu d'une presse qui n'a pas pour vocation de faire de la prévention mais de capter des publics adolescents sur la base, entre autres, de cette prévention mais indirectement en quelque sorte.

Cette problématique de l'implication de certains publics dans la construction des messages de prévention est aussi intéressante par rapport aux recherches et théories en communication. En effet, en inscrivant notre analyse dans une perspective à la fois socio-discursive et socio-organisationnelle, dans notre tentative d'examiner ce qui pourrait être un processus de co-construction dans trois scènes sociales différentes qui tentent de faire passer le message en associant le récepteur dans la construction dudit message (les publications pour adolescents, le bus, les associations étudiantes), notre travail souligne l'importance de saisir dans une même pensée le travail réciproque du destinateur et du destinataire, la phase « amont » de la co-construction et sa phase aval, la production des messages et la réception de ceux-ci.

Par ailleurs, ce travail montre que le fait de développer une approche compréhensive n'évacue pas totalement la manière prescriptive ou injonctive. Disons qu'en laissant apparaître comment les acteurs professionnels sont dans la difficulté de positionnement entre une attitude compréhensive et une attitude autoritaire (les messages alarmistes et l'autoritarisme sont toujours présents dans la démarche de ces expériences qui se veulent de co-construction des messages), cette thèse montre comment la manière prescriptive peut être intégrée dans l'attitude

compréhensive, sans pour autant heurter les valeurs des acteurs professionnels qui sont aussi dans un rôle de relais ni rebuter les jeunes.

De même, si l'examen des expériences qui se veulent compréhensives confirme certaines tensions établies dans la littérature (des acteurs qui ont des conceptions et des analyses différentes par rapport à ce que c'est qu'un jeune et ce que c'est que l'accompagner dans sa vie d'adulte, mais aussi des points de vue, des logiques et attentes distincts par rapport à la démarche préventive en direction des jeunes), la connaissance de ces tensions peut permettre aux acteurs de ces initiatives d'être un peu plus certains de leur capacité à faire et à réussir.

Relativement au CRAPE, cette thèse sur les jeunes, les médias et la santé et la co-construction des messages est inédite, notamment parce que, quelque part, elle est l'une des rares études, sinon la seule étude qui lie les trois axes autour desquels s'organise ce laboratoire : l'axe Santé, régulation des risques et des incertitudes, l'axe Journalisme et espace publique et l'axe Mobilisations, citoyenneté et jeunes.

En ce qui concerne l'EHESP, ce travail qui interroge la prévention des risques sous la focale de la co-construction des messages à destination des populations juvénile, lie deux des chaires de recherches qui sont implantées dans cette structure : la chaire Jeunesse et la Chaire internationale de promotion de la santé.

Par rapport au REJ, cette thèse, en ajustant la longueur de la focale sur le récepteur-destinataire, traite de la médiation des productions. Il s'agit là de l'un des trois choix épistémologiques que les chercheurs du REJ avaient faits, en 2009, dans leur tentative de construire *l'ordinaire du journalisme*. Les deux autres choix étant les interactions laborieuses et la généalogie et le contrôle du discours.

A propos de la médiation des productions qui nous intéresse particulièrement ici, l'heuristique de l'*ordinaire*, entendu comme un interstice entre production et réception, forçait à retourner la perspective usuelle qui concentre toute l'attention sur le producteur et le produit, et d'aller vers celui qui reçoit, en prenant en compte qu'il est lui-même producteur par sa réception même, et

que cette activité productive est contingente de sa réception ou de sa non réception, ou de sa réception indirecte par les réseaux sociaux auxquels il appartient (Ruellan, 2009a).

De ce point de vue, ce travail, en envisageant l'*ordinaire* comme une mise à l'ordinaire du discours de prévention dans les médias, montre comment celui-ci peut permettre de réduire, sinon de résoudre, le problème posé par Patrick Charaudeau (1997 : 73), lorsqu'il a défini la finalité du contrat de communication médiatique comme une finalité double, en tension entre, d'une part, une visée de « faire savoir », ou visée d'information à proprement parler, qui tend à produire, un objet de savoir, selon une logique civique : informer le citoyen et, d'autre part, une visée de « faire ressentir », ou visée de captation, qui tend à produire un objet de consommation marchande selon une logique commerciale : capter le plus grand nombre pour survivre à la concurrence, mais aussi éthique : séduire pour éduquer. Sur ce point, le traitement des questions de santé dans les magazines pour adolescents a montré comment la parole des adolescents est conçue comme susceptible de mieux faire passer le message de prévention auprès des jeunes lecteurs et lectrices.

7.2) Par rapport aux propositions théoriques évoquées dans notre introduction générale

Cette thèse valide aussi un certain nombre de propositions théoriques évoquées dans notre introduction générale, en particulier celles qui nous ont permis de poser notre approche. Nous pensons ici à la discussion entre la co-construction et la participation (Akrich, 2013), à la distinction entre la co-production et la co-construction des politiques publiques (Vaillancourt, 2012, 2010, 2009a), au lien entre la co-construction et le dialogisme (Orvig et Grossen, 2010), mais aussi à la tension clairement énoncée, dans le domaine du journalisme, entre la participation et la co-production (Cireau, 2012 ; Aubert, 2011 ; Touboul, 2010 et 2006 ; Ruellan, 2009a et 2007 ; Noblet et Pignard-Cheynel, 2008 ; Falguère, 2006).

En ce qui concerne la discussion entre la co-construction et la participation, il a été souligné que si la co-construction apparaît à première vue comme appartenant de plein droit à l'univers de la participation, elle suppose des modes d'engagement des acteurs sensiblement plus forts que ceux qui sont associés à la concertation ou à la consultation. Notre travail illustre cette idée de manière

assez nette. Pour ne citer qu'un exemple, dans l'expérience de l'IUT de Lannion, nous avons vu que l'IUT et les associations étudiantes sont engagés dans une relation de don et contre don où le premier fournit une aide financière et humaine aux associations étudiantes qui, en contrepartie, s'engagent à ne pas organiser de soirées (en salle ou dans un bar) de la rentrée jusqu'aux vacances de la Toussaint, mais aussi à mettre systématiquement en place des actions de prévention lors de leurs manifestations festives. Il nous semble qu'il y a derrière cette co-construction avec un intérêt partagé et bien compris, d'une part, un positionnement politique assez fort de la part d'un établissement universitaire qui n'a pas vocation de s'impliquer dans l'organisation des fêtes des étudiants (en plus d'apporter une aide financière et humaine aux étudiants, c'est l'IUT qui se charge souvent de trouver et de réserver la salle des fêtes auprès des autorités locales) et, d'autre part, un engagement assez fort de la part des étudiants, qui renoncent à organiser des soirées pendant les premiers mois de la rentrée scolaire.

A propos de la distinction entre la co-production et la co-construction des politiques publiques, il a été fait état que, contrairement à la co-production qui renvoie à la dimension organisationnelle des politiques publiques, la co-construction signifie davantage que faire du *lobbying* efficace, mais plutôt entrer dans un processus délibératif avec une variété de parties prenantes dans le but de travailler ensemble pour construire des décisions de politiques publiques. Cette distinction entre co-construction et participation s'est vérifiée dans notre travail.

Dans l'exemple de l'IUT de Lannion, nous avons vu comment les étudiants sont porteurs d'initiatives et comment ils participent à la définition et à la mise en œuvre de l'action publique de lutte contre les dangers des soirées à répétition des étudiants en début d'année scolaire et contre les dangers de la consommation excessive d'alcool.

En revanche, l'expérience rennaise le Prév'en ville a montré que si les jeunes sont porteurs de projets, ils participent plus au stade de la mise en œuvre qu'au stade de la décision de l'action publique en matière de prévention et de réduction des risques et des dommages liés à la fête.

Dans notre analyse des magazines, enfin, nous avons vu comment les jeunes lectrices et lecteurs prennent fortement part à la mise en œuvre de la politique éditoriale, notamment en contribuant à

la définition des angles journalistiques, en alimentant les rubriques qui leur sont exclusivement dédiées et en nourrissant les textes des journalistes.

Notre travail confirme aussi par certains aspects la parenté qui a été établie entre la co-construction et le dialogisme, en particulier le fait que l'une et l'autre s'opposent à toutes les perspectives qui isolent le sujet (parlant, pensant et agissant), son développement, ses apprentissages de son contexte social et interactif, mais aussi à l'idée d'un locuteur seul face au monde qu'il mettrait en mots et corrélativement à l'idée selon laquelle les énoncés seraient le produit d'énonciations uniques et isolés. Sur ce point, nous avons vu que comment les initiatives qui se veulent de co-construction des messages (le Prév'en ville et le bureau de la vie étudiante notamment) veulent s'assurer de la paix et de la tranquillité publique, elles laissent aussi la culture des récepteurs s'exprimer : elles construisent leurs actions en prenant suffisamment en compte le cadre social du récepteur-destinateur, et plus précisément son esthétique de la réception (Jauss, 2007) afin de faire passer le message. Il y a derrière ce parti-pris, une sorte de présupposé selon lequel ce serait plus efficace en termes de portée.

La tension entre participation et co-production que nous avons relevée dans le domaine du journalisme, enfin, met en valeur le débat entre la simple consultation (on participe) et l'action collective (on est acteur, on est co-producteur). Elle nous a permis de nous demander si les jeunes lecteurs sont en quelque sorte les témoins d'une action dont l'acteur réel est le journal ou le journaliste (ils sont spectateurs, consultés, voire utilisés), ou, au contraire, s'ils sont pris au sérieux, c'est-à-dire réellement insérés dans la production et non pas seulement consultés en amont pour vérifier l'adéquation des messages à leur pensée et à leurs pratiques. Sur ce point, notre examen des magazines a mis en évidence une activité productrice des lectrices et lecteurs. Pour ne citer qu'un exemple, nous avons vu, en mettant en regard ce que reçoivent effectivement comme courrier brut ces journaux avec les contenus que « finalement » ils éditent, que si les courriers bruts sont reformulés par le journaliste ou le journal, cette reformulation ne modifie ni la structure argumentative originelle, ni le sens premier du message. En effet, dans le message qui est finalement édité, le lecteur écrivant peut retrouver le cheminement de sémantique initialement posé dans le courrier brut, et le lecteur destinataire peut comprendre la pertinence de ce néo-récit.

7.3) Perspectives de recherche

Ce retour sur les propositions théoriques ouvre sur de nouveaux terrains. Une des pistes de travail à explorer, serait de comparer les espaces que nous avons examinés et qui se situent surtout à gauche de l'échiquier politique, avec ceux qui se situent à droite. Cette comparaison des logiques gauche/droite permettrait de mieux mettre en valeur leurs zones de recouvrement et leurs divergences.

Aussi, après avoir mis en évidence le rôle des magazines pour adolescents dans la sensibilisation aux questions de santé, il serait intéressant de prolonger notre analyse vers les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les réseaux sociaux, le téléphone portable et l'Internet, puisqu'il est établi que les adolescents de toutes les régions du monde ont largement intégrés ces nouvelles technologies dans leur vie courante (Michaud et Bélanger, 2010). Bien entendu, cela vaut aussi pour les sites internet qui se sont développés depuis dix à quinze ans à l'intention des adolescents et des jeunes adultes pour leur fournir des informations sur la santé, mais aussi leur délivrer des messages préventifs et répondre à des questions individuelles sur des problèmes de santé (Ybarra et al, 2008 ; Gray et al., 2005 ; Michaud et Colom, 2003).

Bibliographie

ADES J. et M. LEJOYEUX (2004), « Conduites de risque », *EMC-Psychiatrie*, n° 1 : 201-211.

AKRICH, M. (2013), « Co-construction », *in* CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, ISSN : 2268-5863. URL : http://www.dicopart.fr/fr/dico/co-construction.

AKRICH, M. (1989), « La construction d'un système socio-technique. Esquisse pour une anthropologie des techniques », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2 : 31-54.

AMOSSY, R. (2008), « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et analyse du discours* [En ligne], n° 1, mis en ligne le 6 septembre 2008.http://aad.revues.org/200 (Page consultée le 21 octobre 2011)

AMOSSY, R. (2010), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin. DOI : 10.3406/litt.2005.1911

ANDRIEU, P. (2004), *La prévention spécialisée : enjeux actuels et stratégies d'action – rapport du groupe de travail interinstitutionnel*, Délégation interministérielle à la famille, Paris.

ANGIE, D. (2007), *L'iPod, les nouvelles mythologies*, Le Seuil, Paris.

ARENES, J. et M.-P. JANVRIN et F. BAUDIER (1998) (dir.), *Baromètre santé jeunes 97/98*, éditions du CFES. Vanves.

ASSAILLY, J.-P. (2003), « Les conduites à risques : du danger à la loi, des gènes aux pairs », *Revue Toxibase*, 11, p. 1-14.

ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA REDUCTION DES RISQUES et DELEGATION GENERALE DE LA SANTE (2012), « Réduction des risques en milieu festifs. Référentiel national des interventions », www.A-F-R.org

ASSOULY, O (2010) (dir.), *L'amateur : juger, participer et consommer*, Editions IFM/Regard.

ASTIER, I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, PUF, Paris.

AUBERT, A. (2011), « Le participatif perçu par les professionnels du journalisme : état des lieux », *Les cahiers du journalisme*, n°22-23 : 42-55.

AUDIPRESSE (2010), *Étude AEPM. Cumul de juillet 2009 à juin 2010 : l'audience de la presse magazine titre par titre* [En ligne].http://www.audipresse.fr (Page consultée le 28 octobre 2011)

AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (2008) (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec.

AUSLOOS, G. (2007), *La compétence des familles. Temps, chaos, processus*, Erès, Ramonville Sainte-Agne.

AZORIN, J.-C et L. BURCHERI et M. LHOSMOT (2012), « Face à l'éducation par les pairs, quel positionnement pour les adultes référents ? », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 27-29.

BAUDELOT, C. et M. ABSAY et P. DUMOULIN (1979), « Les élèves de LEP. Anatomie d'une population », *Revue française des affaires sociales*, n° 2 : 79-98.

BANTUELLE, M. et R. DEMEULEMEESTER (dir.) (2008), *Comportements à risques et santé : agir en milieu scolaire. Programmes et stratégies efficaces*, Saint-Denis, Inpes.

BAKHTINE, M. (1975/1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.

BAKHTINE, M. (1979/1984), *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

BALLEY, C. (2010), « Comment s'observe la sociabilité adolescente ? Une étude sur trois fronts», in Actes du colloque *Enfance et cultures : regards des sciences humaines et sociales*, OCTOBRE, S. et R. SIROTA (dir.), [en ligne] http://www.enfanceetcultures.culture.gouv.fr/actes/balleys.pdf, Paris, 2010.

BANTIGNY, L et I. JANBLONDA (ed.) (2009), *Jeunesse oblige, histoire des jeunes en France, XIXe-XXIe siècles*, PUF, Paris.

BARBEY, F. (2008), « L'usage des SMS. Quand une catégorie d'utilisateurs en fait son affaire… », dans CORROY, L. (dir.), *Les jeunes et les médias. Les raisons du succès*, Vuibert, Paris : 196-211.

BARBOT, J. (2002), *Les malades en mouvements. La médecine et la science à l'épreuve du sida*, Balland, Paris.

BARRETTE, P. « Le dispositif télévisuel de la version québécoise de *Tout le monde en parle* », *tic&société* [En ligne], Vol. 6, N°1 | Second semestre 2012, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 02 novembre 2014. URL : http://ticetsociete.revues.org/1237 ; DOI : 10.4000/ticetsociete.1237

BAUDIER, F. (2009), « La prévention dans les politiques de santé », dans BOURDILLON, F. (dif.), *Traité de prévention*, Flammarion Médecine-sciences :125-131

BAUDIER, F. et C. CHAN CHEE et C. DRESSEN et J. ARENES (1997), « Enquête OMS-CFES : Comportements de santé des enfants d'âge scolaire : 11-13-15 ans. Principaux résultats », *Actualité et Dossier en Santé Publique*, n° 19 : 16-22.

BAYER, R. (2008) « Stigma and ethics of public health. Not can we but should we », *Social Science and Medicine*, vol. LXVII, n° 3 : 463-472.

BAYLE, P. (1737), *Œuvres divers de M. Pierre Bayle*, (ed. 1737)

BECCARIA, M.C.B (1764), *Traité des délits et des peines*. Un document produit en version numérique par TREMBLAY, J.-M. : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue

BECK, F. et J.-B. RICHARD (2013), « La santé des jeunes au cœur des enjeux stratégiques de santé publique », dans BECK, F. et J.-B. RICHARD (dir.), *Les comportements de santé des jeunes. Analyse du Baromètre santé 2010*, INPES, Paris : 19-23.

BECK, F. et E. GODEAU et S. LEGLEYE et S. SPILKA (2007), « Les usages de drogues des plus jeunes adolescents : données épidémiologiques », *Médecine/science*, vol. 23, n° 12 : 1162-1168.

BECK, F. et P. GUILBERT et A. GAUTIER (2006), *Baromètre santé 2005*, INPES, coll. « Baromètre Santé », Saint-Denis. [En ligne] : http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1109.pdf

BECK, F. et S. LEGLEYE et S. SPILKA (2004), *Drogues à l'adolescence. Niveaux et contextes d'usage de cannabis, alcool, tabac et autres drogues à 17-18 ans en France. ESCAPAD 2003*, OFDT, Saint-Denis.

BECQUET, V. (dir.) (2008), *Agora débats/jeunesse*, « Volontariats civils : dispositifs publics, expériences juvéniles », n°47.

BECQUET, V. et C. LINARES (dir.) (2005), *Entre expérimentations et constructions identitaires,* l'Harmattan/INJEP, Paris.

BECQUET, V. (2007), *10 ans de conseils de la jeunesse*, INJEP, Marly-le-Roi.

BECQUET, V. (dir.) (2005), *La participation des jeunes à la vie publique locale en Europe*, INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », n°2, Marly-le-Roi.

BECKER, H.S. (1988), *Les mondes de l'art*, traduction française, Flammarion, Paris.

BEDIN, V. (2009) (dir.), *Qu'est ce que l'adolescence ?*, Sciences Humaines Editions, Auxerre.

BEFFY, M. et H. GUEDJ (2013) (dir.), *France, portrait social. Edition 2013*, INSEE, Paris.

BELLOT, C. et J. RIVARD (2012), « Québec : l'intervention par les pairs investit la promotion de la santé », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 18-19.

BELLOT, C. et J. RIVARD (2007), « L'intervention par les pairs : un enjeu multiple de reconnaissance ». Deuxième Congrès international des formateurs en travail social et des professionnels francophones de l'intervention sociale, Namur, Belgique, du 3 au 7 juillet 2007.

BELTZER, N. et L. SABONI et C. SAUVAGE et C. SOMMEN (2011), *Les Connaissances, attitudes, croyances et comportements face au VIH/sida en Île-de-France en 2010. Situation en 2010 et 18 ans d'évolutions*, ORS Île-de-France, Paris.

BERHOUD, A.-C., (1996), *Parole à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.

BERNIER, M.-F. et F. DEMERS et A. LAVIGNE et C. MOUMOUNI (2008), « Québec. A propos des catégories de contenus médiatiques : information, publicité, opinion, divertissement »,

dans AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec : 147-170.

BEAUPARLANT, C. et G. DARRIS et A. LEMOINE et H. LEON (2006), « La ville, la nuit. Rennes et Nantes, de nouvelles exigences de gestion urbaine », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 61 : 7-23.

BIDART, C. (2006) (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationale*s, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris.

BIDART, C. et D. LAVENU (2006), « Se dire adulte en France : le poids des origines sociales », dans BIDART, C. (dir.), *Devenir adulte aujourd'hui. Perspectives internationale*s, L'Harmattan, coll. « Débats Jeunesses », Paris : 163-180.

BIDART, C. (1997), *L'amitié, un lien social*, La Découverte, Paris.

BIER, B. (2009), « Les acteurs de leur santé », Intervention comme discutant, *Journées de la prévention*, 2 avril 2009, INPES.

BIER, B. (1998), « Participation des jeunes (1996-1997 », in *Participer, disent-ils !*, Ministère de la jeunesse et des sports.

BIES DERUELLE, S. (1980), *La santé à travers la presse des adolescents : analyse des treize magazines pour adolescents parus en France en 1979*. Thèse de médecine, Nancy, Université de Nancy.

BIJKER, W.E. et T.P, HUGHES *et al*. (dir.) (1989), *The Social Construction of Technological Systems*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press.

BLAIS, M. et S. RAYMOND et H. MANSEAU et J. OTIS et J. LAVIGNE (2009), « La sexualité des jeunes Québécois et Canadiens. Regard critique sur le concept d' « hypersexualisation », *Globe,* vol. 12, n° 2 : 23-46.

BLOSS, T. et I. FERONI (1991), « Jeunesse : objet politique, objet biographique », *Enquête* [En ligne], n° 6, mis en ligne le 16 novembre 2005, consulté le 05 mai 2014. URL : http://enquête.revues.org

BOLOGNINI, M. et B. PLANCHERE, (1994), *Préadolescence. Théorie, recherche et Clinique*, ESF, coll. « Vie de l'enfant ».

BOLTANSKI, L. et Y. DARRE et M.-A. SCHILTZ (1984), « La dénonciation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 51 : 3-40.

BONNIN, F. (1994), « Approche par les pairs et santé des adolescents », Séminaire international francophone, 5-7 décembre 1994, Besançon, France.

BORRAZ, O. et P. LONCLE (2000), « Permanences et recompositions du secteur sanitaire, les politiques locales de lutte contre le sida », *Revue française de sociologie*, vol 41, n° 1 : 37 : 60.

BORRAZ, O. (1998), *Gouverner une ville, Besançon*, 1959-1989, PUR, Rennes.

BOURDILLON, F. (2009), « Avant-propos », dans BOURDILLON, F. (dif.), *Traité de prévention*, Flammarion Médecine-sciences : XXVII-XXXI

BOUSSAGUET, L. et S. JACQUOT et P. RAVINET (2004) (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, Paris.

BOYD, D. (2007), « Pourquoi les jeunes adorent Myspace ? », *Médiamorphoses*, n° 21. URI : http://hdl.handle.net/2042/23565

BRACONNIER, A. (2002) « Prises de risque. Adolescente/adolescent », *Gynécologie obstétrique fertilité*, vol. 30, n° 10 : 787-792.

BRANCA-ROSOFF, S. et C. MARINELLI (1994), « Faire entendre sa voix. Le courrier des lecteurs dans les trois quotidiens marseillais », *Mots. Les langages du politique*, n° 40 : 25-39.

BRES, J. (2005), « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie », In J. BRES et al (eds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boek Duculot ; 47-61.

BRES, J. et A. NOWAKOWSKA (2005), « Dis-moi avec qui tu *dialogues*, je te dirai qui tu es… de la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », Marges linguistiques, 9 : 137-153.

BREVIGLIERI, M. (2005), *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, Economica, Paris.

BROCAS, A.-M. et L. OLIER (2009), *Conférence biennale sur la santé des jeunes*, Paris, DREES.

BRUNO, P. (2005), « La presse jeune : ségrégations des publics et marchandisation des inquiétudes parentales », *Acrimed* [En ligne], mis en ligne le 5 décembre 2005. http://www.acrimed.org/article2211 (Page consultée le 8 mai 2011).

BULLICH, V. et P. GUILLAUD et D. BIEUVELET (2006), « Les usages des baladeurs MP3 ». Compte rendu du colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication, Université de Grenoble 3, GRESEC, septembre 2006.

BURRY, J.A. (1988), *L'éducation pour la santé, la promotion de la santé et la prévention,* De Boeck-Wesmael éds, coll. « savoir et santé », Bruxelles.

CAILLAVET, F. et N. DARMON et A. LHUSSIER et F. REGNIER (2005), « L'alimentation des populations défavorisées en France. Synthèse des travaux dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel », *Travaux de l'Observatoire*, vol. 2006 : 279-322.

CALLON, M. (1981), « Pour une sociologie des controverses technologiques », *Fundamenta Scientiae*, vol. 12, n° 4 : 381-399.

CAM, P. et J.-P. MOLINARI (1998), *Les parcours des étudiants*, La Documentation française, Paris.

CANIARD, E. (2000), « La place des usagers dans le système de santé », *Rapport au Ministre de la santé,* Paris, 2000.

CARDON, D. (2011), « Réseaux sociaux de l'internet », *Communications*, n° 88 : 141-148.

CAREIL, C. et C. MOREAU et G. DRONIOU et C. DUBOIS et C. PECQUEUR et J. MONMARQUE et R. MOUEZY (2010), *Résultats et analyse de l'enquête sur la fête réussie*, Actes du colloque « La fête réussie et les rassemblements festifs dans l'espace public », Rennes, 6 et 7 décembre 2010.

CAREIL, C. et C. MOREAU et G. DRONIOU et E. GAUTIER et R. MOUEZY et F. EVRARD et C. PECQUEUR (2009), « Pour une meilleure gestion publique de la fête en Bretagne », Synthèse des Séminaires d'Adrénaline.

CARON, C. (2003), « Que lisent les jeunes filles ? Une analyse thématique de la <presse ados> au Québec », *Pratiques psychologiques*, 3, p. 49-61.

CAVALLI, A. et O. GALLAND (1993) (dir.), *L'allongement de la jeunesse*, Actes du Sud, Arles.

CERTEAU (de), M. (1990), *L'invention du quotidien. Arts de faire*, Gallimard, Saint-Armand.

CERTEAU (de), M. et L. GIARD (1983), *L'ordinaire de la communication*, Rapport au Ministère de la culture, Dalloz.

CHARAUDEAU, P. (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan/INA.

CHARON, J.-M. (2002), *La presse des jeunes*, Paris, La Découverte.

CHARRON, J. (2007), « Les mutations paradigmatiques du journalisme », Notes pour une communication au CELSA, Paris, le 12 juin 2007.

CHARRON, J. et J. DE BONVILLE (2004), « Les mutations du journalisme : modèles explicatif et orientations méthodologiques », in BRIN, C. et J. CHARRON et J. DE BONVILLE (dir.), *Nature et transformations du journalisme. Théories et recherches empiriques*, PUL, Québec : 87-120.

CHARDONNET, H. (2012), *La politique de sécurité, de tranquillité, de prévention de la délinquance et de médiation de la Ville de Rennes*, Extrait du programme municipal 2008-2014, Direction générale de l'information et de la communication de Rennes métropole. Rennes.

CHARRON, J. et J. DE BONVILLE (1996), « Journalisme en mutation. Perspectives et orientations méthodologiques », *Communication*, 17/2 : 15-49.

CHARTE Rennaise de la vie nocturne, 11 septembre 2009.

CHARTE D'OTTAWA (1986), *Conférence internationale pour la promotion de la santé. Vers une nouvelle santé publique, 17-21 novembre 1986*, Ottawa (Ontario), Canada.

CHARTIER, J.-P. (2003), « L'adolescence en crise. Rapport d'information». Audition, *Sénat*, n° 242.

CHEVRIER, S. et C. MOREAU (2007), *Le deuil de l'enfance, ethnologie des pratiques festives des adolescents et des jeunes adultes,* Rapport de recherche pour le PREDIT, LARES.

CHOBEAUX, F. (2012), « L'éducation par les pairs : attentes et limites », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 15-16.

CHOBEAUX, F. (2011), « La prévention par les pairs : attentes et limites », *Le courrier des addictions*, vol. 13, n° 3 : 13-14.

CHOQUET, M et C. LEGADIC (2000), « La santé des adolescents », in LESCLERC, A. et al. (éd.), *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte, Paris : 207-222.

CHOQUET, M. et D. MARCELLI et S. LEDOUX (1993), « Les comportements à risque des adolescents : approche épidémiologique et clinique », in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris : 111-128.

CHOVY, G. (1985) (éd.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Editions du Cerf, Paris.

CHOW, J.D. (1999), « Wanna know a secret ? » *Advances in Nursing science*, 22(2), p. 49-61.

CICCHELLI, V. et C. MARTIN et C. PUGEAULT-CICCHELLI (2007), «Les jeunes adultes en France, un débat politique et scientifique », in LONCLE, P. (éd.), *Les jeunes, questions de politique, questions de société*, La Documentation française, Paris : 25-44.

CICCHELLI, V. et C. PUGEAULT-CICCHELLI (2006), « Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives », *Papers*, n°79 : 101-120.

CIREAU, C. (2012), « Les blogues, un atout pour le journalisme scientifique ? », *Les Cahiers du journalisme,* n° 24 : 98-113.

CNAJEP (2005), « Charte de l'Education populaire adoptée par l'Assemblée générale », 15 décembre 2005.

COMITE INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE (2013), « Stratégie nationale de prévention de la délinquance 2013-2017. Fiches pratiques, chantiers nationaux » : www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr

COMITE INTERMINISTERIEL DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE et COMITE INTERMINISTERIEL DES VILLES (2012), *Guide sur la médiation sociale en matière de tranquillité publique*, www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr et www.ville.gouv.fr

CORROY, L. (2008) (dir.), *Les jeunes et les médias. Les raisons du succès*, Vuibert, Paris.

COSLIN, P. G. (2006), *Les conduites à risque à l'adolescence*, Armand Colin, Paris.

COSLIN, P. G. (2003), « Bientraitance familiale et violences adolescentes »,

COUM, D. (2009), « Etre parent d'adolescent », dans BEDIN, V. (dir.), *Qu'est-ce que l'adolescence ?*, Sciences Humaines Editions, Auxerre : 86-100.

CREDOC (2012), « La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française ». Rapport réalisé à la demande du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (Ministère de l'économie et des finances) et de l'Autorité de régulations des communications électroniques et des postes.

CREDOC (2001), « Quelques aspects de la sociabilité des Français », *Cahier de recherche*, n° 169.

CROBRUGGHE (de), G. et M. DUPUIS et D. KAUFFMAN et J. NEVE (2011), « Comment organiser la prévention des assuétudes à l'école. Promouvoir plutôt que prévenir », *Prospective Jeunesse*, n° 59.

CROMER, S. *et al.* (2008), « Comment la presse pour les plus jeunes contribue-t-elle à élaborer la différence des sexes ? », *Dossier d'étude*, 104, tome 2, CNAF, p. 1-108.

CRUBELLIER, M. (1979), *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Armand Collin, Paris.

CUNNINGHAM, H. (2000), « Pourquoi les jeunes anglais quittent-ils si tôt leurs parents ? » *Revue de l'OFCE-Observations et diagnostics économiques*, n° 72 : 207-215.

CURRIE, D.H. (1999), *Girl talk: Adolescent magazines and their readers*, Toronto, University of Toronto Press.

CURRIE, D.H. (2001), « Dear Abby: Advice pages as a site for operation of power », *Feminist theory*, 2(3), p. 259-281. DOI : 10.1177/14647000122229523

DAGNAUD, M. (2011), *Génération Y. Les jeunes et les réseaux sociaux, de la dérision à la subversion*, Paris, Presses de Sciences Po.

DAGNAUD, M. (2003), *Enfants, consommation et publicité télévisée*, La Documentation Française, Paris.

DAGNAUD, M. (2009), « La teuf : ethnographie de soirées débridées », *Psychotropes*, vol. 15, n° 4 : 41-61.

DAHLGREN, G. et M. WHITEHEAD (1991), « What can we do about inequalities in health », *The Lancet*, n° 338 : 1059-1063.

DAMIAN, B. et R. RINGOOT et D. THIERRY et D. RUELLAN (dir.) (2002), *Inform@tiontion.local. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique,* L'Harmattan, Paris.

DANET, S. (2012), « L'état de santé de la population en France. Rapport suivi des objectifs de la loi de santé publique 2011 », *Etudes et Résultats*, n° 805, juin 2012, DREES.

DAUPHIN, F. (2012), « Culture et pratiques numériques juvéniles : quels usages pour quelles compétences ? », *Questions vives* [En ligne], vol. 7, n° 17, mis en ligne le 15 octobre 2012, consulté le 03 mai 2013. URL : http://questionsvives.revues.org

DEBESSE, M. (1958), « L'adolescence est-elle une crise ? », *Enfance*, vol. 11, n° 4 : 287-302.

DEBESSE, M. (1941), *La crise d'originalité juvénile*, PUF, Paris.

DEGENNE, A. et M. FORSE (1994), *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, Paris.

DE HAES et SCHUURMAN (1975), « Results of an evaluation study on three drug education models », *Journal of health education*, n° 18, supplement.

DELAROCHE, P. (2000), *L'adolescence. Enjeux cliniques et thérapeutiques*, Nathan Université, coll. « Psychologie ».

DELAROCHE, P. (2000), *Adolescents à problèmes*, Albin Michel, coll. « Question de parents », Paris.

DELAUNEY-TRETEREL, H. (2008), « Sociabilité juvénile et construction de l'identité », *Informations Sociales*, vol. 145, n° 1 : 48-57.

DELPORTE, C. (1999), *Les journalistes en France, 1860-1930,* Le Seuil, Paris.

DELZENNE, Y. et L. Lalman (2010), « La crise d'adolescence entre crise familiale et crise de la société », dans DELZENNE, Y. (dir.), *Les ados sur le dos*, Conférence, 22 avril 2010, (En ligne), Bruxelles : CEFA-ASBL, 2010. URL : www.asblcefa.be/cefa/images/pdf/crisegoffin.pdf

DEMERS, F. (2012) « Le défi de la construction d'un public pour le journalisme au temps de Google Analytics », *tic&société* [En ligne], Vol. 6, N°1 | Second semestre 2012, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 02 novembre 2014. URL : http://ticetsociete.revues.org/1162 ; DOI : 10.4000/ticetsociete.1162

DEMERS, F. (2007). « Les logiques financières dans le capital des entreprises médiatiques du Canada. L'élargissement de la liberté d'expression », in : KIYINDOU, A. et M. MATHIEN (Dir.). *Évolution de l'économie libérale et liberté d'expression*, Bruylant. Bruxelles : 199-222.

DE ROSNAY, J. et C. REVELLI (2006), *La révolte du pronétariat : Des mass média aux médias des masses*, Paris, Fayard.

DESCHAMP, J.-P. (2009, « La promotion de la santé », dans BOURDILLON, F. (dif.), *Traité de prévention*, Flammarion Médecine-sciences : 88-93.

DESCHAMP, J.-P. (1997), « Prendre soin des adolescents » dans P.-A. MICHAUD et P. ALVIN (dir.), *La santé des adolescents : approches, soins, prévention*, Lausanne, Payot/ Paris : Doin/Montréal : Presse de l'Université de Montréal : 94-99.

DESTAL, C. (2004), « La presse pour fillettes », rencontre-débat du 25 mars 2004, GRREM, Université de Bordeaux 3 [En ligne], mis en ligne le 25 mars 2004. http://www.grrem.org (Page consultée le 7 octobre 2011)

DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES (2011), *Chiffres de l'année 2009 pour la presse écrite – définitifs* [En ligne], mis en ligne le 25 août 2011. http://www.ddm.gouv.fr (Page consultée le 10 et le 21 octobre 2011)

DONNAY, J.-Y. (2010), « Les TIC : essai de contextualisation », in MINOTTE, P. et J.-Y. DONNAY (dir.), « Les usages problématiques d'internet et des jeux vidéo », *Les Cahiers de l'Institut Wallon pour la santé mentale*, Cahier 6 : 5-37.

DOURY, M. (2004), « Entre discours scientifique, polémique et vulgarisation : un cas de controverse à thème scientifique », dans DELAMOTTE-LEGRAND, R. (éd.), *Les médiations langagières*. Des discours aux acteurs sociaux, Publications de l'Université de Rouen, Rouen

DRAPER, P. et J. GRIFFITHS et J. DENNIS et J. POPAY (1980), Three types of health education, *BMJ*, n° 281 : 493-495.

DRUHLE, M. (2000), « Fin de siècle et inégalités sociales de santé en France : l'amorce d'un débat ? », in LECLERC, A. et al. (éd.), *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte, Paris.

DUBET, F. (2010), « La jeunesse n'est-elle qu'un mot ? » dans J. HAMEL *et al*. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, Presses universitaires de Rennes : 13-21.

DUBET, F. et D. MARTUCCELLI (1996), *A l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Le Seuil, Paris.

DUBET, F. (2002), *Le déclin de l'institution*, Seuil, Paris.

DUBOIS, V. (2012), *Le rôle des street-level bureaucrats dans la conduite de l'action publique en France*. 2012. <halshs-00660673>

DUBOIS, V. (2009a), « Le paradoxe du contrôleur. Incertitude et contrainte institutionnelle dans le contrôle des assistés sociaux », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 178 : 28-49.

DUCOURNAU, N. (2010), « Usage de drogue en milieu festif. Rapport au risque et définition de la santé chez les jeunes consommateurs », *Agora Débats/Jeunesses*, n°54 : 113-124.

DUJARIER, M.-A. (2008), *Le travail du consommateur*, La découverte, Paris.

DUMEZ FEROC, I. (2008), « Ils bloguent à part… Pratiques juvéniles de production et de réception de l'écrit et de l'image en ligne », dans CORROY, L. (dir.), *Les jeunes et les médias. Les raisons du succès*, Vuibert, Paris : 171-195.

DUPORT, J-P (2008), « Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence », avis n° 2008-04, http://www.ces.fr/rapport/doclon/08060304.pdf.

DUPUY, F. et J.-C. THOENIG (1985), *L'administration en miettes*, Fayard, Paris.

DURANTI, A. (1986a), « The audience as co-author : An introduction », *Text 6* : 239-247.

ECO, U. (1985), *Lector in fabula*, Paris, Grasset.

EICHER, J.C. et GRUEL, L. (1998), *Le financement de la vie étudiante*, Cahier de l'OVE, La Documentation française, Paris.

EMBERSIN, C. et I. GREMY (2000), *Conduites à risque chez les jeunes de 12 à 19 ans en Ile-de-France. Analyse régionale du Baromètre santé jeunes 97/98*, ORS Ile-de-France, Paris.

ENDRIZZI, L. (2012), « Jeunesses 2.0 : les pratiques relationnelles au cœur des médias sociaux », *Dossier d'actualité veille et analyses*, n° 71, février 2012. Institut Français de l'Education (IFE).

ENJOLRAS, B. (eds) (2008). « Introduction » dans Gouvernance et intérêt général dans les services sociaux et de santé, Bruxelles : P.I.E. Peter Lang.

ENGEL, G.-L. (1980), « The clinical application of the biopsychosocial model », *Am. J. Psychiatry*, vol. 137, n° 5 : 535-544.

ENGEL, G.-L. (1977), « The need for a new medical model : a challenge for biomedicine », *Science*, New series, vol. 196, n° 4286 : 129-136.

ERIKSON, E. (1972), *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Flammarion, Paris.

ESTEBE, P. et H. LEON (1998), « L'émergence des politiques locales de tranquillité publique. L'exemple des Pays de la Loire », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 33 : 129-148.

EVART-CHMIELNISKI, E. (1958), « Syndrome d'inertie fataliste et de découragement chez certains adolescents », *Enfance*, vol. 11, n° 4 : 419-438.

EVERS, A. et J.-L LAVILLE (eds) (2004). *The third sector in Europe.* Cheltenham, UK : Edward Elgar.

EXPERTISE COLLECTIVE INSERM (2001), *Éducation pour la santé des jeunes. Démarches et méthodes*, Paris.

EXPERTISE COLLECTIVE INSERM (2014), *Conduites addictives chez les adolescents : Usages, prévention et accompagnement. Principaux constats et recommandations*, Paris.

FABRE, G. (1993), « Les résistances aux messages préventifs : l'équivoque et le détournement des sens », in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, INSERM, Naves : 223-245.

FALGUERE, S. (2006), *Les forums de discussion des sites web de la presse quotidienne nationale : entre repositionnement identitaire des journaux et constitution de publics presse. Etude des articulations entre les pratiques des modérateurs et des participants des forums du monde.fr, liberation.fr et du figaro.fr*, sous la direction de Bruno PEQUINAT, Université de la Sorbonne Nouvelle.

FASSIN, D. (dir.) (2004), *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute,* Paris, La Découverte, Coll. « Alternatives sociales ».

FASSIN, D. (2000), « Qualifier les inégalités », in Leclerc A. et al. (éd.), *Les inégalités sociales de santé*, la Découverte, Paris : 123-146.

FASSIN, D. (éd.) (1998), *Les figures urbaines de la santé publique, enquête sur les expériences locales*, La Découverte, Paris.

FIZE, M. (2009), « Naissance de la culture adolescente », dans BEDIN, V. (dir.), *Qu'est-ce que l'adolescence*, Editions Sciences Humaines, Paris : 102-106.

FIZE, M. (2009), *Les adolescents*, Le Cavalier Bleu, coll. « Idées reçues », Paris.

FIZE, M. (2006), *L'adolescent est une personne*, Seuil, Paris.

FIZE, M. (2003), *Ne m'appelez plus jamais crise ! Parler de l'adolescence autrement,* Erès, Toulouse.

FLUCKIGER, C. (2008), « L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves », *Revue française de pédagogie*, n° 163 : 51-61.

FLUCKIGER, C. (2006), « La sociabilité juvénile instrumentée, l'appropriation des blogs dans un groupe de collégiens », *Réseaux*, vol. 4, n° 138 : 109-138.

FORD, C.E. et S. THOMPSON (1996), « Interactional units in conversation : syntactic, intonationa, and pragmatic ressources for the management of turns », In E. OCHS et al, (eds), *Interaction and grammar*, Cambridge, Cambridge University Press : 132-134.

FOUCAULT, M. (1976), *Histoire de la sexualité, vol. 1 : La volonté de savoir,* Gallimard, Paris.

FOUCAULT, M. (1971), *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Gallimard.

FOURMENT, A. (1987), *Histoire de la presse des jeunes et des journaux pour enfants (1768-1988)*, Paris, Éole.

FORNEL, M. (1989), « Une situation interactionnelle négligée : la messagerie télématique », *Réseaux*, vol. 7, n° 38 : 31-48.

FRAZER, N. (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, La Découverte, coll. « Textes à l'appui/politique et sociétés, Paris.

GAGLIO, G. (2004), « Comment une nouveauté devient un bien de consommation de masse ? L'exemple de l'appropriation du téléphone portable en France », *Informations sociales*, n° 116 : 72-79.

GAGO, L. (2008), « Les pratiques sonores en ligne : des dispositifs numériques aux modalités de réception », dans CORROY, L. (2008) (dir.), *Les jeunes et les médias. Les raisons du succès*, Vuibert, Paris : 212-233.

GALLAND, O. et E. VERLEY et R. VOURC'H (2011) (dir.), *Les Mondes étudiants. Enquête Conditions de vie 2010*, La Documentation française.

GALLAND, O. (2009), *Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur ? Éléments de réponse*, Paris, Armand Colin.

GALLAND, O. (2008), « Une nouvelle adolescence », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 4 : 819-826.

GALLAND, O. (2007), *Sociologie de la jeunesse*, 4e éd., Armand Colin, Paris.

GALLAND, O. (2001), « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue de sociologie française*, année 2001, vol. 42, n° 4 : 611- 640.

GALLAND, O. (1995a), « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie d'adulte », *Economie et statistique*, n° 283-284 : 33-52.

GALLAND, O. (1993), « Adolescence et post-adolescence : la prolongation de la jeunesse », in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris : 29-40.

GALLAND, O. (1990), « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 4 : 529-551.

GALLEZ, S. et C. LOBET-MARIS (2011), « Les jeunes sur Internet », Communication [En ligne], vol. 28/2, 2011, mis en ligne le 01 novembre 2013, consulté le 03 novembre 2013. URL : http://communication.revues.org/1836 ; DOI: 10.4000/communication.1836

GARRAUD, P. (1990), « Politiques nationales : élaboration de l'agenda », *L'année sociologique*, vol. 40 : 17-41.

GARRIGUET, D. (2005), « Relations sexuelles précoces. Rapport sur la santé », *Statistiques Canada*, vol. 16, n° 3 : 11-21.

GAUDINEAU, A. et V. EHLINGER et S. NIC GABHAINN et C. VAYSSIERE et C. ARNAUD et E. GODEAU (2010), « Use of emergency contaceptive pill by 15-year-old girls : results from the international Health behaviour in school-aged children (HBSC) study », *British Journal of Obstetrics and Gynecology*, vol. 117, n° 10 : 1197-1204.

GAUTIER, A. et D. KERSAUDY-RAHID et N. LYDIE (2013), « Pratiques contraceptives des jeunes femmes de moins de 30 ans », dans BECK, F. et J.-B. RICHARD (dir.), *Les comportements de santé des jeunes. Analyse du Baromètre santé 2010*, INPES, Paris : 145-154.

GENOLINI, J.-P et H. ESCALON (2012), « Activité physiques, sportives et sédentaire », dans GODEAU, E. et F. NAVARR0 et C. ARNAUD (dir.), *La santé des collégiens en France/2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, INPES, coll. « Etudes santé », Saint-Denis : 125-137.

GIDDENS, A. (1991), *Modernity and Self-Identity. Self and Society in Late Modern Age*, Stanford University Press, Standford, California.

GILNERT, C. et E. HENRY (2009), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte, Coll. « Recherches. Territoire du politique ».

GLÉVAREC, H. (2005), *Libre antenne. La réception de la radio par les adolescents*, Paris, Colin/INA.

GLÉVAREC, H. (2003), « Le moment radiophonique des adolescents : rites de passage et nouveaux agents de socialisation », *Réseaux*, n° 119 : 27-61.

GODEAU, E. et F. NAVARRO et C. ARNAUD (dir.) (2012), *La santé des collégiens en France/2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, INPES, coll. « Etudes santé », Saint-Denis.

GODEAU, E. et C. ARNAUD et F. NAVARRO (2008), *La santé des élèves de 11 à 15 ans en France/2006. Données françaises de l'enquête internationale Health behavior in school-aged*

children, INPES, coll. « Etude santé », [en ligne] : http://www.inpes.sante.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1132.pdf

GODEAU, E et H. GRANDJEAN et F. NAVARRO (2005), *La santé des élèves de 11 à 15 ans France/2002 – Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School (HBSC)*, INPES, Saint-Denis.

GODIN, G. (2009), « Comportements et santé : quel rôle joué par l'environnement ? », *La Santé de l'Homme*, n° 402 : 45-46.

GODIN, G. et F. COTE (2006), « Le changement planifié des comportements liés à la santé » [chapitre 10], in CAROLL, G. (dir.), *Pratiques en santé communautaire*, Chenelière Education, Montréal : 129-140.

GODIN, G. (1991), « L'éducation pour la santé : les fondements psychosociaux de la définition des messages éducatifs », *Sciences sociales et santé*, vol. 9, n° 1 : 67-94.

GOFFIN, M. (2010), « La crise d'adolescence. Entre crise familiale et crise de la société ». Cycle de conférences du CFFA asbl.

GOODWIN, C. (1992), « The negociation of coherence within conversation », In M.A. GERNSBACHER, T. GIWON (eds), *Coherence in spontaneous text*, Amsterdam, John Benjamins, 117-137.

GORGEON, C. et P. ESTEBE et H. LEON (2000), « De la prévention sociale à la tranquillité publique. Glissement sémantique et renouveau de l'action publique », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 39 : 223-241.

GOULET, V. (2004), « Le médiateur de la rédaction de France 2. L'institutionnalisation d'un public idéal », *Questions de communications*, n° 5 : 281-299.

GOYETTE, M. et C. BELLOT et J.-P. PANET-RAYMOND (2006), *Le Projet SOLIDARITE JEUNESSE : Dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*, PUQ, coll. « Problèmes sociaux et interventions sociales », Sainte-Foy.

GRANDATY, M. (2011), « La presse jeunesse : objectif lecture » [En ligne].http://www.pressedesjeunes.com (Page consultée le 4 octobre 2011)

GRAY, N.J et J.D KLEIN et P.R NOYCE et *al*. (2005), « The Internet : A window on adolescent health literacy », *Journal of Adolescent Health*, n° 37 : 243.

GRANJON, F. (2011), « Amitiés 2.0. Le lien social sur les sites de réseaux sociaux », *Hermès-cognition-communication-politique*, n° 59 : 99-104.

GRANJON, F. et C. COMBES (2007), « La numérimorphose des pratiques de consommation musicale. Le cas de jeunes amateurs », *Réseaux*, n° 145-146 : 291 : 334.

GREEN, L. et M. KREUTER et S. DEEDS et K. PARTRIDGE (1980), *Health education planning : a diagnostic approach*, Mayfield publishing, Mountain View.

GREEN, L. et M. KREUTER (1991), *Health promotion planning : an educational and environmental approach*, Mayfield publishing, Mountain View.

GREEN, A.-M. (1997), *Des jeunes et des musiques, rock rap, techno*, L'Harmattan, Paris.

GRIGNON, C. (1998), *La vie matérielle des étudiants*, La Documentation française, Paris.

GRILLO, E. (1997), *La philosophie du langage*, Paris, Seuil.

GUILBERT, P. et A. GAUTIER (dir.) (2006), *Baromètre santé 2005. Premiers résultats,* Saint-Denis, Inpes.

GUILBERT, P. et A. GAUTIER et A. TRUGEON (2004), *Les comportements des 12-25 ans. Synthèse des résultats nationaux et régionaux,* vol. 3.1, coll. « Baromètre santé », INPES, Paris.

GWIAZDZINSKI, L. (2005), *La nuit, dernière frontière de la ville*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

HACHET, P. (2009), *Adolescence et risques*, Yapaka.be, Bruxelles.

HAKIMA AIT EL CADI (2008), « Culture adolescente : de quoi parle-t-on ? », dans LE BRETON, D. (dir.), *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi*, Autrement, Paris : 49-59.

HALL, G. S. (1904), *Adolescence, its psychology and its relations to physiology, anthropology, sociology, sex, crim, religion and education*, Appleton, London.

HALLEY DES FONTAINES, V et F. JABOT (2005), « Santé et territoires : les enjeux des politiques locales », éditorial, *Santé publique*, n°1 : 5-7.

HARZIMONT, M. (2004), « Le courrier des lecteurs. Entre co-construction du sens de l'événement contrôlée par le média et nécessaire prise en compte de l'usager du produit médiatique », *Recherches en Communication*, n° 21.

HENNION, A. (2000), *Figures de l'amateur. Formes, objets et pratiques de l'amour de la musique aujourd'hui*, Paris, La Documentation française.

HENNION, A. (2004), « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Société*, 85, p. 9-24.

HERNANDEZ RAMIREZ, M. E et R. OROZCO MURILLO et S. DE LEON VASQUEZ (2008), « Franchises journalistiques et synergies productives dans la presse mexicaine », dans AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec : 101-130.

HOLLINGWORTH, L.S. (1928), *The psychology of the adolescent*, New-York.

HOUSSONLOGE, D. (2012), « Quel type de prévention aux dépendances pour nos jeunes ? L'homo médicus ou le modèle biomédical et la dissuasion : L'approche éducative et positive », *Analyse UFAPEC*, n° 10.12.

HUBE, N. (2008), « Le courrier des lecteurs. Une parole journalistique profane ? », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 87, 2008, mis en ligne le 21 juillet 2010, consulté le 08 novembre 2013. URL : http://mots.revues.org/12572

HUERRE, P. et M. PAGAN-REYMOND et J.M. REYMOND (2002), *L'adolescence n'existe pas. Une histoire de la jeunesse*, Odile Jacob, Paris.

HUERRE, P. (1995), « La crise de l'adolescence », *actualité et dossier en Santé Publique*, n° 10 : 32-33.

HUGON, S. (2011), « Communauté », *Communications*, n° 88 : 37-45.

JACOBY, S. et E. OCHS (1995), « Co-construction : An introduction », *Research on language and social interaction*, 28/3 : 171-183.

JACQUES, F. (1985), *L'espace logique de l'interlocution*, Paris, Presses universitaires de France.

JAUREGUIBERRY, F. (2003), *Les branchés du portable. Sociologie des usages*, PUF, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris.

JAUREGUIBERRY, F. et PROULX, S. (2002) (dir.), *Internet, nouvel espace citoyen*, L'Harmattan, Paris.

JAUSS, H.R. (2007), *Pour une esthétique de la réception*, traduction française, Paris, Gallimard.

JEAMMET, P. (1993), « L'adolescence est-elle un risque ? » in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, Syros, Paris : 41-51.

JEANNERET, T. (1999), *La coénonciation en français : approche discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang.

JEANNOT, G. et I. JOSEPH (1995) (dir.), *Métiers du public : les compétences de l'agent et de l'espace de l'usager*, Editions du CNRS, Paris.

JODRY, C (1987), *A 13 ans, déjà citoyen ! Le Conseil municipal des enfants à Schiltigheim*, Syros, Paris.

JODRY, C (1999), *Les conseils de jeunes : des expériences de participation des jeunes à la vie de la cité et de dialogue avec les élus locaux,* ANACEJ, Ministère de la jeunesse et des sports.

JOST, F. (1999), *Introduction à l'analyse de la Télévision*, Ellipses, Paris.

JOUET, J. (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100 : 487-521.

JOUET, J. et D. PASQUIER (1999), « Les jeunes et la culture de l'écran. Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, vol. 17, n° 92-93 : 25-102.

KARSZ, S. (2004), *Pourquoi le travail social ?*, Dunod, Paris.

KAUFMANN, J.-C. (2004), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Armand Colin, Paris.

KELLERHALS, J. et C. MONTANDON (1991), *Les stratégies éducatives des familles*, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.

KOK, G. et H. SCHAALMA et H. de VRIES et G. PARCEL et T.-H PAULUSSEN (1996), « Social psychology and health education », in STROEBE, W. et M. HEWSTONE (eds), *European Review of Social Psychology*, 7 : 241-282.

KUNTSCHE, E. et S. KUNTSCHE et R. KNIBBE et B. SIMONS-MORTON et T. FARHAT et A. HUBLET et al. (2011), « Cultural and gender convergence in adolescent drunkenness : evidence from 23 European and North American countries », *Archives of Pediatrics and Adolescent medecine*, vol. 165, n° 2 : 152-158.

KUNIA, F. et HOUZEL, G. (2009), *Les politiques de vie étudiante des universités*, Paris, La Documentation Française.

LABADIE, F et T. RAGGI (coord.), *Agora Débats/Jeunesse*, « L'engagement syndical et associatif », n°31.

LABADIE, F et T. RAGGI (coord.) (2002), *Agora Débats/Jeunesse*, « Jeunes, engagements et démocratie », n°30.

LA DÉFENSEURE DES ENFANTS (2009), *Enquêtes de terrain* [En ligne], mis en ligne le 2 novembre 2009. http://www.defenseurdesenfants.fr (Page consultée le 20 août 2010).

LAGRANGE, H. (1999), *Les jeunes, le sexe et l'amour*, Syros. Paris.

LAHIRE, B. (1997), *Les manières d'étudier*, La Documentation française, Paris.

LANNION-TREGOR AGGLOMERATION (2013), « Contrat local de sécurité. Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance 2013-2015, février 2013.

LAPASSADE, G. (1963), *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*, Editions de Minuit, Paris.

LARDELLIER, P. (2006), *Le Pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados*, Fayard, Paris.

LASCOUMES, P. et P. LE GALES (2007), *Sociologie de l'action publique*, Presses de Sciences Po, Paris.

LATOUR, B. (1992), *Aramis, ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte.

LAVAL, C. et J. FURTOS (2010), « Pourquoi les adolescents inquiètent-ils les adultes ? », *Rhizome*, n° 38 : 1.

LE BRETON, D. (2008) (dir.), *Cultures adolescentes. Entre turbulence et construction de soi*, Autrement, coll. « Mutations », Paris.

LE BRETON, D. (2003), *La peau et la trace. Sur les blessures de soi*, Métailié, Paris.

LE BRETON, D. (2002), « Les conduites à risque des jeunes », *Agora Débats/Jeunesse*, n°27 : 34-45.

LE BRETON, D. (1997), « Jeux symbolique avec la mort », *Religiologiques*, n° 16 : 55-79.

LE CAM, F. et D. RUELLAN (2014), *Changements et permanences du journalisme*, L'Harmattan, Paris.

LECLERC, A. et D. FASSIN et H. GRANJEAN et M. KAMINSKI et T. LANG (2000), *Les inégalités sociales de santé*, La Découverte/INSERM, Paris.

LE FLOCH, P. et N. SONNAC (2001), *Économie de la presse*, La Découverte, Paris.

LEGLEYE, S. et S. SPILKA et O. LE NEZET et C. LAFFITEAU (2009), « Les drogues à 17 ans. Résultats de l'enquête ESCAPAD 2002. *Tendances*, n° 64.

LE GOFF, T. (2003), *Le maire garant de la tranquillité publique : réactivation d'un rôle politique et recomposition de l'action publique en matière de sécurité quotidienne*, Thèse de doctorat en Science politique sous la direction de HASSENTEUFEL, P., Université de Rennes 1.

LE GRAND, E. et J.-C AZORIN (2012), « Les jeunes et l'éducation pour la santé par les pairs », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 10-11.

LE GRAND, E. (2012), « Santé des jeunes. L'éducation par les pairs : définition et enjeux », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 12-14.

LE LUONG, T. (2013), « Préface », dans BECK, F. et J.-B. RICHARD (dir.), *Les comportements de santé des jeunes. Analyse du Baromètre santé 2010*, INPES, Paris.

LE NOUR, G. (2004), « Lutte contre le sida : la reconfiguration d'une politique de réduction des risques liés à l'usage des drogues à Marseille », *Sciences sociales et santé*, vol. 23, n° 1 : 43-68.

LE PAPE, M.-C. (2010), « Famille et école : un partenariat éducatif ? La prévention des conduites à risque juvéniles en milieu scolaire vue par les familles », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 54 : 47-59.

LE PAPE, M.-C. (2009), *La famille à l'épreuve des risques : logiques éducatives et stratification sociale*, Thèse de doctorat en sociologie, Institut d'études politiques de Paris.

LEVESQUE, B. (2007). *Un siècle et demi d'économie sociale au Québec : plusieurs configurations en présence (1850-2007).* Montréal : Publication

LICOPPE, C. (2002), « Sociabilité et technologies de la communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles », *Réseaux*, n° 112-113 : 172-210.

LINARES (de), C. (2009), « Les jeunes acteurs de leur santé », Introduction de la Session n° 5, *Journées de la prévention*, 2 avril 2009, INPES.

LINARES (de), C. et METTON-GAYON (2009), « L'émergence de l'adolescence », dans ROUDET, B. (dir.), *Regard sur les jeunes en France*, Presses de l'Université de Laval : 163-179.

LINELL, P. (2009), *Rethinking language, mind, and word dialogically*, Charlotte, NC, Information Age.

LIPSKY, M. (1980), *Street-Level Bureaucracy : Dilemmas of the Individual in Public Services*, Russell Sage Foundation, New York.

LIVRET VERT (2009), Commission sur la politique de la jeunesse, Haut Commissaire à la jeunesse.

LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative ux patients, à la santé et aux territoires.

LONCHARD, G et J.-C SOULAGES (1998), *La communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin.

LONCLE, P. et Y. AMSELLEM-MAINGUY (2010), « Jeunes et santé : entre actions publiques et comportements individuels », *Agora débats/Jeunesses*, n° 54 : 42-45.

LONCLE, P. (2010), *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*, PUR, Rennes.

LONCLE, P. (2008b), « Des préoccupations sociales à la santé publique : évolutions dans la prise en charge locale des jeunes », *Revue d'histoire de Sciences Po*, n°1 : 1-15.

LONCLE, P. (2008c), *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*, l'Harmattan/INJEP, Coll. « Débats Jeunesse, Paris.

LONCLE, P. (2003), *L'action publique malgré les jeunes, les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000*, l'Harmattan, Paris.

LORIOL, M. (2004), « Être jeune est-il dangereux pour la santé ? » dans Catherine PUGEAULT-CICCHELLI *et al*. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, PUF, Paris : 99-112.

LORRAIN, J.-L. (2003), « L'adolescence en crise. Rapport d'information », *Sénat*, n° 242.

LOUACHENI, C. et L. PLANCKE et M. ISRAEL (2007), « Les loisirs devant écran des jeunes. Usages et mésusages d'internet, des consoles vidéo et de la télévision », Psychotropes, vol. 13, n° 34 : 153-175.

MAIGRET, E. (2005), « 'Strange grandit avec moi'. Sentimentalité et masculinité chez les lecteurs de bandes dessinées de super-héros », *Réseaux*, n° 70 : 79-103.

MALLARD, A. (2011), « Explorer les usages, un enjeu renouvelé pour l'innovation des TIC », *in* DENOUËL J., GRANJON F. (dir.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur une sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines : 253-282.

MALE, P. (1982), *La crise juvénile*, Payot, Paris.

MANIFET, C. et J.-P. DOMERGUE et F. RIO (2007), *Vie étudiante et territoires. Etat des savoirs*. Rapport final, CNOUS – Observatoire de la vie étudiante.

MANNING, W. et M. LONGMORE et P. GIORDANO (2000), « The relationship context of contraceptive use at first intercourse », *Family Planning Perspectives*, vol. 32, n° 3 : 104-110.

MANN, J. (dir.) (1997), *Santé publique et Droits de l'Homme*, Espace éthique de l'AP-HP.

MANNONI, O. (1983), « L'adolescence est-elle analysable ? », in DELUZ, A. et B. GIBELLO et J. HEBRARD (dir.), *La crise d'adolescence*, Editions Denoel, coll. « L'Espace analytique » : 21-40.

MARCO SAN, J.-L. (2009), « Définitions », dans BOURDILLON, F. (dif.), *Traité de prévention*, Flammarion Médecine-sciences : 3-8.

MARDON, A. (2006), *La socialisation corporelle des préadolescents*, Thèse de Sociologie, Université de Paris X, décembre 2006.

MARQUIE, G. (dir.) (2005), *Des ressources pour l'engagement et la participation des jeunes*, INJEP, coll. « Les cahiers de l'action », n°1, Marly-le-Roi.

MARSOLLIER, C. (2009), « L'éducation pour la santé : enjeux et repères épistémologiques », *Expression*, n° 32 : 11-32.

MARTIN, O. (2007), « La conquête des outils électroniques de l'individualisation chez les 12-22ans », *Réseaux*, n° 145-146 : 335-366.

MARTIN, O. (2004), « L'internet des 10-20 ans : une ressource pour une communication autonome », *Réseaux*, vol. 22, n° 123 : 25-58.

MASSE, R. (2003), *Ethique et santé publique. Enjeux, valeurs et normalité*, Presses de l'Université de Laval, coll. « Sociétés, culture et santé », Québec.

MAUGER, G. et K. IKACHAMENE (2003), *Le monde des bandes et ses transformations. Une enquête sociologique dans une cité HLM*. Rapport final de l'enquête financée par la DIV.

MAUSS, M. (1923-1924), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Document produit en version numérique par Jean-Marie TREMBLAY : http//pages.infinit.net/sociojmt

MAYOL, P. (2000), « Les univers culturels des jeunes », in BOYER, R. et C. CORIDIAN (dir.), *Modes de vie collégiens et lycéens*, INRP.

MC CABE, J. (2005), « Who are the experts ? Médicalisation in teen magazine advice columns », *Sociological Studies of Children and Youth*, 11, p. 153-191.

MC DONALD, J. et A.M. ROCHE et M. DURBRIDGE et N. SKINNER (2003), *Peer education : From evidence to practice. An alcohol and others drugs primer,* Flinders University, National Center for Education and Training on Addiction, Adelaide. South Australia.

MCKEOWN, T. (1976), *The Modern Rise of Population*, Edward Arnold, London.

McROBBIE, A. (1991), *Feminism and Youth Culture*, Boston, Unwin Hyman.

MEAD, M. (1928), *Coming age in Samoa*, New-York.

MENARD, C et R. GUIGNARD (2013), « Santé et consommation de soins des 15-30 ans », dans BECK, F. et J.-B. RICHARD (dir.), *Les comportements de santé des jeunes. Analyse du Baromètre santé 2010*, INPES, Paris : 175-197.

MENDOUSSE, P. (1909), *L'âme de l'adolescent*, Alcan, Paris.

METTON, C. (2006), *'Devenir grand'. Le rôle des technologies de la communication dans la socialisation des collégiens*, Thèse EHESS.

METTON, C. (2004), « Les usages de l'Internet par les collégiens. Explorer les mondes sociaux depuis le domicile », *Réseaux*, vol.1, n° 123 : 59-84.

MEYROWITZ, J. (1995), « La Télévision et l'intégration des enfants », *Réseaux*, n° 74 : 55-58.

MICHAUD, P.-A et R. BELANGER (2010), « Les adolescents, internet et les nouvelles technologies : un nouveau pays des merveilles ? », *Revue médicale Suisse*, n° 253 : 1230-1235.

MICHAUD, P.-A et P. COLOM (2003), « Implementation and evaluation of an internet helth site for adolescents in Switzerland », *Journal of Adolescent Health*, n° 33 : 287-290.

MICHEL, G. (2001), *La prise de risque à l'adolescence. Pratique sportive et usage de substances psychoactives*, Masson, Paris.

MIEGE, B. (1990), *La société conquise par la communication (1)*, PUG, Grenoble.

MIRALLES, J.-C et J. JOANNY et E. GAILLAT et O. ANDRIQUE (2006), *Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action. Une problématique à saisir*, INJEP, Coll. « Les cahiers de l'action », n°4, Marly-le-Roi.

MOIRAND, S. (1997), « Formes discursives de la diffusion des savoirs dans les médias », *Hermès,* 21 : 33-44.
DOI : 10.4267/2042/15040

MONDADA, L. (1995), « La construction interactionnelle », *Marges linguistiques*, 1 : 142-162.

MONNIER (1997), « Sauvegarde de l'enfance. Educateur de rue : acteur ou pompier social », *Revue de l'association française pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence* : 126-127.

MOREAU, C. et C. PECQUEUR (2009), « Facteurs sociaux de régulation des consommations : ethnologie des soirées étudiantes en appartement, *Cahiers de l'IREB*, n° 19 : 277-284.

MOREAU, C. et A. SAUVAGE (2006), *La fête et les jeunes. Espaces publics incertains*, Apogée, Rennes.

MORIN, E. (1969), « Culture adolescente et révolte étudiante », *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*, vol. 24, n° 3 : 765-776.

MORIN, M. (2004), *Parcours de santé. Des malades, des bien portants et de ceux qui soignent : comment intervenir pour modifier les conduites de santé et de maladie,* Armand Colin, Paris.

MOURA, D.O. et F. SANT'ANNA et L.M. DA SILVA et Z.L. ADGHIRNI et F.H. PEREIRA (2008), « Brésil. Journaliste un jour, journaliste toujours », dans AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec.

MUCCHIELLI, L. (2002), « L'évolution de la délinquance juvénile : essai de bilan critique », *Vie sociale*, n° 3 : 21-47.

MURARD, L. et P. ZYLBERMAN (1996), *L'hygiène dans la République. La santé publique en France ou l'utopie contrariée, 1870-1918*, Fayard, Paris.

MUXEL, A. (2001), *L'expérience politique des jeunes*, Presses de Sciences Po, Paris.

NACHE, C. et F. TRUDEAU (2000), « Déterminants psychosociaux des comportements de santé : approches théoriques et opérationnalisation en éducation pour la santé », *SPIRALE- Revue de recherche en éducation*, n° 25 : 89-109.

NEYRAND, G. (2006) (dir.) *Faut-il avoir peur de nos enfants ? Politiques sécuritaires et enfance*, La Découverte, Paris.

NOBLET, A. et N. PIGUARD-CHEYNEY (2008), « L'encadrement des contributions amateurs au sein des sites d'information : entre impératif participatif et exigences journalistiques », Communication au Colloque Web Participatif-usages 2.0 : Mutation de la communication, 6-7 mai.

NOEL, G. (1995), « Question pour la prévention », *actualité et dossier en santé publique*, n°10 : XX-XXIX.

NUTBEAM, D. (1997), « Creating health-promoting environments : overcoming barriers to action », *Aust N Z J Public Health*, n° 21 : 355-359.

ODDOUX, K et J. ARENES et C. FERRON et B. HOUSSEAU et A. RAMON (2000), *La communication sur la santé auprès des jeunes. Analyses et orientations stratégiques*, CFES, Paris.

OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION (2010-2011), *Déclaration sur l'honneur* [En ligne], mis en ligne le 13 septembre 2011. http://www.ojd.com(Page consultée le 28 octobre 2011)

OFFICE DE JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION (2009), *Procès-verbal* [En ligne], mis en ligne le 24 mars 2010. http://www.ojd.com (Page consultée le 28 octobre 2011)

OGDEN, J. (2008), *Psychologie de la santé*, De Boeck, coll. « Ouvertures psychologiques ».

OINAS, E. (1998), « Medicalisation by whom? Acounts of menstruation conveyed by young women and medical experts in medical advisory columns », *Sociology of Health and Illlness*, 20: 52-70.
DOI : 10.1111/1467-9566.00080

OLLIVIER-YANIV, C. et M. RINN (2009) (dir.), *Communication de l'Etat et gouvernement du social, pour une société parfaite ?*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.

OLLIVIER-YANIV, C. (2008), La communication comme outil de gouvernement. Définition et enjeux de la politique du discours. Document de synthèse pour l'obtention du diplôme d'habilitation à diriger des recherches en sciences de l'information et de la communication, Val-de-Marne, Université de Paris 12.

ONNIS, L. (1989), *Corps et contexte. Thérapie familiale des troubles psychosomatiques*, ESF, Paris.

ORGANISATION NATIONALE DES EDUCATEURS SPECIALISES (2014), *La charte d'éthique professionnelle des éducateurs spécialisés en France*, ONES.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (1999), *Glossaire de la promotion de la santé*, Genève.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (1986), « Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé », Ottawa, Première conférence internationale pour la promotion de la santé.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (2011), « Risques pour la santé des jeunes », *Aide-mémoire*, n° 345, août 2011.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (2014), « Adolescents : risques sanitaires et solutions », *Aide-mémoire*, n° 345, mai 2014.

OROBON, F. (2012), *Santé publique et libertés individuelles. L'exemple des conduites par lesquelles on peut se nuire à soi-même*, Thèse de doctorat soutenue le 25 janvier 2012 à l'Université de Lyon 3.

ORVIG, S. et M. GROSSEN (2010), « La co-construction : une facette dialogale du dialogisme ? », Colloque internationale *Dialogisme : langue, discours*, septembre 2010, Montpellier.

OUDSHOORN, N. et T. PINCH (dir.) (2005), *How Users Matter: The Co-construction of Users and Technology*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press.

OULLIER, O. et S. SAUNERON (2010), *Nouvelles approches de la prevention en santé publique. L'apport des sciences cognitives et des neurosciences*, Centre d'analyse stratégique, Paris.

PAICHELER, G. (1993), « Comportements individuels ou autonomie sociale. La place des sujets dans la prevention », in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, INSERM, Naves : 215-221.

PASCAL, J. et H. HABBEY-HUGENIN et P. LOMBRAIL (2006), « Inégalités sociales de santé et accès aux soins de prévention », *Lien social et politiques*, n° 55 : 115-124.

PASQUIER, D. (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, coll. « Mutations », Paris.

PASQUIER, D. (1999), *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.

PASQUIER, D. et J. JOUET (1999), « Les pratiques médiatiques des jeunes », *Ville-Ecole-Intégration*, n° 119 : 54-69.

PASQUIER, D. et J.-P. HEURTIN (1997), « Télévision et apprentissages sociaux : les séries pour adolescents », *Sociologie de la communication*, vol. 1, n° 1 : 811-830.

PASQUIER, D. (1996) « Dear Hélène. Social use of college series », *Réseaux*, vol. 4, n° 1 : 85-116.

PAILLART, I. et B. LAFON (dir.) (2007), « Malades et maladies dans l'espace public », *Questions de communication*, 11 : 7-15.

PAILLIART, I. (éd.) (1995), *L'espace public et l'emprise de la communication*, Ellug, Grenoble.

PERETTI-WATEL, P. (2012), « La prévention sanitaire ou la mise en risque du monde », Entretien, *Prospective Jeunesse*, n° 60 : 2-6.

PERETTI-WATEL, P. (2010), « Morale, stigmate et prévention. La prévention des risques juvéniles », *Agora Débats/jeunesses*, n° 56, année 2010 (3) : 73-85.

PERETTI-WATEL, P. et J.-P. MOATTI (2009), *Le principe de prévention. Le culte de la santé et ses dérives*, Seuil, coll. « La République des idées », Paris.

PERETTI-WATEL, P. (2005), *Cannabis, ecstazy : du stigmate au déni. Les deux morales des usages récréatifs de drogues illicites,* L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris.

PERETTI-WATEL, P. (2002), « les conduites à risque des jeunes : Défi, myopie ou déni ? », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 27 : 16-33.

PERETTI-WATEL, P. (2001), *La société du risque*, La Découverte, Paris.

PERRIN-ESCALON, H. et J. HASSOUN (2004), *Adolescence et santé. Constats et propositions pour agir auprès des jeunes scolarisés*, INPES, coll. « La santé en action ».

PERROT, M. (2001), *Les ombres de l'histoire. Crime et châtiment au XIXe siècle*, Flammarion, Paris.

PICAUD, V. (2012), *Politiques de vie étudiante des communes et des intercommunalités.* Volet 1 de l'étude pilotée par Lille Métropole et l'Association des villes universitaires de France.

PISSARO, B. (1992), « Les inégalités dans la ville ». Intervention au Colloque international « Le social dans la santé ». Liège, 18 – 20 novembre 1992 : www.documentation.institut-renaudot.fr

POLETTI, F. et L. BERTINI (2012), « Une expérience de 'peer education' en Suisse italienne », *La Santé de l'Homme*, n° 421 : 25-26.

POMMEREAU, X. (2006), *Ado à fleur de peau*, Albin Michel, Paris.

POMMEREAU, X. (2006), « La crise de l'adolescence, une fable ? », Interview, *Lien social et santé*, n° 814.

POMMEREAU, X. (2002), *Rapport « Santé des jeunes*, avril 2002.

POMMIER, J. *et al*. (2007), « Pour une politique de promotion de la santé des jeunes » dans P. LONCLE (dir.), *La jeunesse, questions de société, questions de politique*, La Documentation française, Paris : 77-100.

PROULX, S. (2007), « Penser les usages des TIC aujourd'hui : enjeux, modèles, tendances », in LARDELLIER, P. et P. RICAUD (dir.), *Le Réseau pensant : pour comprendre la société numérique,* Editions Universitaires de Dijon, Dijon : 15-27.

QUERE, L. (1996), « Faut-il abandonner l'étude de la réception ? Point de vue », in *Réseaux*, vol. 14, n° 79 : 31-37.

RABATEL, A. (ed.) (2004), *Interactions orales en contexte dialectique : mieux (se) comprendre pour mieux (se) parler et pour mieux (s') apprendre*, PUL, 2004.

REBILLARD, F. (2007), « Le journalisme participatif, de l'idéologie à la pratique », *Argumentun*, n°6 : 11-23.

RENAUD, L. (dir.) (2010), *Les médias et la santé. De l'émergence à l'appropriation des normes sociales,* Québec, Presses de l'Université du Québec, Coll. « Santé et société ».

RENAUD, L. (dir.) (2007), *Les médias et le façonnement des normes en matière de santé*, Québec, Presses universitaires du Québec.

RENAUD, L. et C. RICO de SOTELO (2007), « Communication et santé publique : des paradigmes concurrents », *Santé Publique*, Vol. 19 : 31-38.

REQUILLART, D. (2001), « « Savoir plus, risquer moins » de la communication publique comme enjeu stratégique », *Communication et organisation* (En ligne), 20/2001, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 19 octobre 2014. URL : http://communicationorganisation.revues.org/2568.

REY, O. et KUNIAN, F. (2006), « L'émergence des politiques de vie étudiante dans les universités, expression d'une nouvelle politique du rôle des universités ? ». Regard croisés sur la question étudiante : parcours, diplôme et insertion, Bordeaux (France). <halsshs-00116814>

RICE, E. et K. ATKIN (2001), *Public communication campaigns*, 3rd édition, Sage Publication, California.

RICHET, J.-C. (2012), *Cinq contributions autour de la participation des jeunes*, Document de travail, INJEP.

RINGOOT, R. et J.-M. UTARD (dir.) (2005), *Le journalisme en invention. Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs,* PUR, coll. « Respublica », Rennes.

RINGOOT, R. (2004), « Discours journalistique : analyser le discours de presse au prisme de la ligne éditoriale » dans R. RINGOOT et Ph. ROBERT-DERMONTROND (dir.), *L'analyse de discours*, Rennes, Apogée, p. 87-115.

RIO, F. (2008), « Les magazines pour jeunes femmes : le succès du féminin people » dans L. CORROY (dir.), *Les jeunes et les médias. Les raisons d'un succès*, Paris, Vuibert, p. 37-60.

RITZER, G. (1998), *Tous rationalisés ! La Mcdonalisation de la société*, Alban, Royssi.

RIVIÈRE, C.-A. (2002), « La pratique du mini-message : une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, n° 112-113 : 140-168.

ROMEYER, H. (dir.) (2010), *La santé dans l'espace public*, Rennes, Presses de l'EHESP.

ROTHMAN, A.-J et P. SALOVEY (1997), « Shaping perceptions to motivate healthy behavior : The role of message framing », *Psychological Bulletin, 121(1)* : 3-19.

ROUDET, B (dir.) (1996), *Des jeunes et des associations,* l'Harmattan/INJEP, coll. « Débats Jeunesse », Paris.

ROUGE, A. (1988), « Prévention : les limites du modèle médical », *Les Cahiers de la CPRIEF*, n° 1.

ROSSINI, N. et H. BAZIN (1998), *De l'aventure à l'expérience. Des conseils municipaux d'enfants et des jeunes forment-ils de nouveaux acteurs ?,* INJEP, Marly-le Roi.

ROSSINI, N. et A. VULBEAU (1998), *Les conseils municipaux d'enfants et de jeunes. A la recherche d'un dispositif de participation,* FASILD, Paris.

ROSSINI, N. (1999), « Expérience citoyenne et expérimentation sociale : les conseils d'enfants et de jeunes », *Ville et école intégration*, n°118 : 110-118.

ROSSINI, N. (2003), *Les jeunes conseillers engagés dans la démocratie locale*, INJEP, Marly-le-Roi.

ROUQUETTE, M.-L. (2005), « La communication sociale entre pléonasme et subversion », *Hermès*, n° 41. URI : http: hdl.handle.net/2042/8949. DOI : 10.4267/2042/8949

ROUSSEAU, J.-J. (1762), *Emile ou de l'Education. Livre IV*. Un document produit en version numérique par TREMBLAY, J.-M. : http://pagesinfinit.net/sociojmt

RUELLAN, D. et J. LANGONNE (2012), « Presse régionale et multisupports. Les petits pas de géants », *tic&societe* [En ligne], vol. 6, n° 1 mis en ligne le 28 novembre 2012, consulté le 30 novembre 2012. URL : http://ticeetsociete.revues.org/1203

RUELLAN, D. (2007a), « Penser le journalisme citoyen », Communication présentée le 9 octobre 2007 à Natal (Brésil), en ouverture du colloque Communicacae Historia e politica, organisé par l'Université Fédéral du Rio Grande do Norte.

RUELLAN, D. (2009a), « Pour un ordinaire du journalisme. Parlers autres, par les autres », communication prononcée lors des journées du Réseau d'études sur le journalisme (REJ) sur l'ordinaire du journalisme du 23 au 25 janvier à Lannion-Trégastel (France).

RUELLAN, D. (2009b), « Contribution à construire l'ordinaire du journalisme », document de travail, suite à la communication prononcée lors des journées du Réseau d'études sur le journalisme (REJ) sur l'ordinaire du journalisme du 23 au 25 janvier à Lannion-Trégastel (France).

RUELLAN, D. (2007b), *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, PUG, Grenoble.

RUELLAN, D. (2006), « La routine de l'angle », *Questions de communication,*10 : 369-390. DOI : 10.4000/questionsdecommunication.3677

RUELLAN, D. (1997), *Les 'Pro' du journalisme. De l'état au stat, la construction d'un espace professionnel*, PUR, Rennes.

SARTRE, J.-P. (1948), « Qu'est-ce que la littérature ? » dans *Situations, II*, Paris, Gallimard, p. 55-330. (Il s'agit d'un essai de Sartre publié pour la première fois, en plusieurs parties, en 1947 dans la revue *Les Temps modernes*, dirigée par Sartre et fondée par lui en 1945. En 1948, cet essai forme le volume *Situations, II* chez Gallimard).

SCHEGLOFF, E.A. (1982), « Discourse as an interactional achievement : some uses of uh huh and other things that come between sentences », In D. TANNEN (éd), *Analysing discourse : text and talk*, Washington, DC, Georgetown University Press : 71-93.

SCHOT, J. et A. RIP (1997), « The Past and Future of Constructive Technology Assessment », *Technological Forecasting and Social Change*, vol. 54, n^{os} 2-3 : 251-268.

SHINE, M. (1999), « Defining peer education », *Journal of Adolescence*, n° 22 : 555-566.

SIMEANT, J. (1992), « Déontologie et crédibilité. Le réglage des relations professionnelles au CFJ », *Politix*, vol. 5, n°19 : 37-55.

SIMONIN, J. et B. IDELSON et N. ALMAR (2008), « Madagascar, Maurice, Réunion. Du journalisme en Océan Indien », dans AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec : 73-99.

SINGER, J.-B. (2006), « Stepping back from the gate : online newspaper editors and the co-production of content in campaign 2004 », *Journalism and Mass Communication quarterly*, Vol. 83, n°2, 265 :280.

SINGLY (de), F. (2006), *Les Adonaissants*, Armand Colin, Paris.

SINGLY (de), F. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris.

SOLAR, O. et A. IRWIN (2007), *A conceptual framework for action on the social determinants of health*. Geneva: Commission on social determinants, WHO.

SOUTEYRAND, Y et C. THIAUDIERE (1993), « Prévention et adolescence » in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, INSERM, Naves : 257-266.

SPILKA, S. et O. LE NEVET et F. BECK et R. GUIGNARD et E. GODEAU (2012), « Tabac, alcool, cannabis et autres drogues illicites », dans GODEAU, E. et F. NAVARR0 et C. ARNAUD (dir.), *La santé des collégiens en France/2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)*, INPES, coll. « Etudes santé », Saint-Denis : 147-181.

SPILKA, S. et O. LE NEZET et M.-L. TOVAR (2012) « Les drogues à 17 ans : premiers résultats de l'enquête ESCAPAD 2011. *Tendances*, n° 79. [En ligne], consulté le 20 juillet 2012.

SPIRE, A. (2009), « Echapper à l'impôt ? La gestion différentielle des illégalismes fiscaux », *Politix*, vol. 22, n° 3 : 143-165.

SPIRE, A. (2012), « Grand angle », *Gouvernement et action publique*, n° 2 : 167-174.

SPIRE, A. (2008), *Accueillir ou reconduire. Enquête sur les guichets de l'immigration*, Raisons d'agir, Paris.

SPIRE, A. (2005), *Etrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Grasset, Paris.

STICE, E. (2002), « Risk and maintenance factors for eating pathology : a meta-analytic review », *Psychological Bulletin*, vol. 133, n° 5 : 825-848.

PARSONS, T. (1942) « Age and sex in the social structure of the United States », *American Sociological review*, vol. 5, n° 5 : 604-618.

TARAMARCAZ, O. (1996), « L'approche pédagogique par les pairs : perspectives historique», dans BAUDIER, F. et F. BONNIN et C. MICHAUD et M.-J. MINERVINI (dir.) *Approche par*

les pairs et santé des adolescents, Actes du séminaire international francophone. Besançon, 5-7 décembre 1994, CFES, coll. « Séminaire », Vanves : 31-52.

TCHIBOZO, G. (2006), « Vie étudiante et transition éducation-travail », *L'orientation scolaire et professionnelle* [en ligne], 35/3/2006, mis en ligne le 15 septembre 2009, consulté le 15 novembre 2013. URL : http://osp.revues.org/2056; DOI : 10.4000/osp.2056

TETARD, F. (1997), *La Jeunesse et les Sports face à la participation des jeunes : dialogue ininterrompu entre un ministère et une utopie,* Rapport d'études, contribution au groupe de travail sur la « Participation des jeunes », Ministère de la jeunesse et des sports, direction de la jeunesse et de la vie associative, mission « Evaluation-Recherche ».

TETARD, F. (1993), « L'éducation populaire : l'histoire d'un rattachement manqué », dans POUJOUL, G. *L'éducation populaire au tournant des années 60,* INJEP, n° 10, Marly-le-Roi.

TÉTU J.-F. (2008), « Transformations et dispersion du journalisme, en France », dans D. AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec : 19-45.

THIERCE, A. (1999), *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*, Belin, Paris.

THIERRY, D. et O. TREDAN (2008), « L'invention dans les marges du journalisme. Déploiements d'Internet en territoire breton : informations institutionnelles, animations militantes et blogs d'adolescents, dans AUGEY, F. et J.-F. DEMERS et J.-F. TETU (dir.). *Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec*, Les Presses de l'Université Laval, 1er trimestre, Québec : 47-71.

THORNE B. (1993), *Gender Play. Girls and boys in school*, Rutgers Univerity Press, New Brunswinck, NJ.

TOFFLER, A. (1989), *The Third Wave*, Bantam Books, New-york.

TOUBOUL, A. (2006), « Interactivité des sites de presse : relégation et exploitation de la parole profane », In CHARTON, G. et BROUDOUX, E. (dir.), *Document numérique et société*, Actes de la conférence Docsoc-2006 : semaine du document numérique, Paris, ADBS : 279-289.

TOUBOUL, A. (2010), « Journalisme et public, l'annonce d'un mariage de raison », *Communication et langage*, n°165 : 19-26.

TOUBOUL, A. (2012), « La disparité des modes de traitement journalistiques et es énonciations éditoriales sur le Web. Le cas du sondage sur Marine Le Pen et la Présidentielle de 2012, *Réseaux,* Vol. 6, n°176.

TREDAN, O. (2005), « Les webblogs dans la cité : entre quête de soi et affirmation identitaire », [En ligne], URL : http://www.marsouin.org/article.

TURNE, G. et J. SHEPHERD (1999), « A method in search of theory : peer education and health promotion », *Health Education Research*, vol. 14, n° 2 : 235-245.

TURSZ, A. (1993), « Des diverses approches du risques à l'adolescence », in TURSZ, A. et Y. SOUTEYRAND et R. SALMI (dir.), *Adolescence et risque*, INSERM, Naves : 135-139.

UNESCO (1994), *Prévention de l'abus de drogue par l'éducation à l'information : un devoir interdisciplinaire dans le contexte de développement humain*. Par Lia Cavalcanti, Paris.

USEM (2011), *La santé des étudiants en 2011*, 7e édition du Baromètre sur la « santé des étudiants ».

UTARD, J.-M. (2007), « Dispersion et réinvention permanente du journalisme », avec RINGOOT, R. Cycles regards croisés sur les enjeux contemporain du journalisme, Réseau d'études sur le journalisme, Paris, 1er juin 2007.

VAILLANCOURT, Y. (2012), « Le tiers secteur dans la co-construction des politiques publiques canadiennes », *Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales* (CRISES). Collection Etudes théoriques – n°ET1203.

VAILLANCOURT, Y. (2010), « The social economy in Quebec and Canada : configurations past and present » dans *Living economics. Canadian perspective on the social economy, co-operatives, and community economic development*, ed. J.J McMurtry. Toronto : Edmond Montgomery.

VAILLANCOURT, Y. (2009a) « Social economy in the co-constructionof public policy », *Annals of Public and Cooperative*, 80 (2) : 275-313.

VAILLANCOURT, Y et L. TREMBLAY (eds) (2002), *Social economy, health and welfare in four Canadian provinces*. Halifax : Fernwood publishing.

VANNOTTI, M. et M. GENNART (2006), « L'expérience pathique de douleur chronique : une approche phénoménologique », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, vol. 1, n° 36 : 13-31.

VEDEL, T. (1994), « Introduction à une sociopolitique des usages », dans VITALIS, A. (dir.), *Médias et nouvelles technologies : pour une socio-politique des usages*, Apogée, Rennes : 13-34.

VERON, E. (1985), « L'analyse du contrat de lecture : une nouvelle méthode pour les études de positionnement des supports presse », in *Médias : expériences, recherches actuelles, applications,* Paris, IREP.

VION, R. (1999), « Une approche du dynamisme des interactions verbales et des discours », *Verbum*, 21/2 : 243-262.

VON HIPPEL, E. (2005), *Democratizing Innovation*, Cambridge, Massachusetts Institute of Technology Press.

WALTER, J. (dir.) (1998), *Le téléthon. Scène, intérêts, éthique*, L'Harmattan, Paris.

WARD, J. et G. HUNTER et R. POWER (1997), « Peer education as a means of drug prevention and education among young people : an evaluation », *Health Education Journal*, n° 56 : 123-134.

WARIN, P. (2002), *Les dépanneurs de justice. Les « petits fonctionnaires » entre qualité et équité*, LGDJ, Paris.

WELLER, J.-M. (1999), *L'Etat au guichet. Sociologie cognitive du travail et de modernisation administrative des services publics*, Desclée de Brouwer, Paris.

WELLING, K. et K. NANCHAHAL et W. MACDOWALL et S. McMANUS et B. ERENS et C. MERCER (2001), « Sexual behavior in Britain : early heterosexual experience », *Lancet*, vol.358, n° 9296 : 1843-1850.

WINNICOTT, D. W. (1975), *Concepts actuels du développement de l'adolescent. Jeu et réalité : l'espace potentiel,* Gallimard, coll. « Connaissance de l'inconscient », Paris.

YBARRA, M.-L et N. EMENYONU et D. NANSERA et *al*. (2008), « Health information seeking among Mbararan adolescents : results from the Uganda media and you survey », *Health Education Research*, n° 23 : 249-258.

YOUNG, K.S. (1999), « Internet addiction : symptoms, evaluation and treatment », *Innovations in Clinical Practice*, vol. 17. [En ligne]. URL : http://www.netaddiction.com/articles/symptoms.htm

ZANTEN VAN, A. (2000) (dir.), *L'école, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris.

Annexes

Annexe n°1 : Bilan de la journée d'intégration (2007 à 2011)

Annexe n°2 : Photos du bus Prév'en ville

Annexe n° 3 : Statut de l'Inter-Asso

Annexe n°4 : Couverture des magazines

La prévention des risques par la co-construction des messages préventifs à destination des populations juvéniles en France

Résumé : Les jeunes sont considérés par les pouvoirs publics comme une population particulièrement touchée par les conduites à risque, mais aussi comme un public difficile à atteindre par des messages de prévention. Les jeunes se détourneraient de cette logique de prévention pour de multiples raisons, dont le fait de considérer que leur capital santé est inépuisable ou encore que les questions de prévention ne les concernent pas encore. Face à ces difficultés et freins, ces dernières années ont vu apparaître, dans le domaine de la prévention en santé des jeunes et plus précisément dans le domaine de la communication sur la prévention des risques auprès des jeunes Français, un certain nombre d'actions sociales publiques qui s'opposent à la prescription forte, mais qui vont chercher une logique de co-construction des messages, c'est-à-dire qui essaient de faire passer le message préventif en associant le récepteur-destinataire dans la construction du message.

Cette thèse vise à comprendre ce que sont véritablement ces nouvelles initiatives qui se veulent de co-construction des messages et comment elles fonctionnent : une attention particulière est portée à la manière dont se fait et se représente ce travail de co-construction des messages, sur les caractéristiques qui la décrivent le mieux et en quoi celle-ci contribue réellement à la construction du sens par le récepteur-destinataire.

Elle articule, d'une part, une approche théorique basée sur une analyse de la littérature qui traite des populations juvéniles, de la santé des jeunes, des transformations du journalisme et du rapport entre jeunes et médias et, d'autre part, une approche empirique centrée sur un examen de trois objets distincts, qui mettent en évidence la tentative de trouver le moyen de faire passer le message préventif en associant le récepteur : les magazines pour adolescents, la Mission du bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion et le dispositif de prévention rennais le Prév'en ville. Au cœur de cette double approche thématique (état de l'art et état social), ce sont les formes de co-construction des messages qui apparaissent, avec leurs logiques, leurs incertitudes, leurs tensions et leurs contradictions, mais toujours avec cette singularité qui est la leur : laisser la place au récepteur-destinataire, laisser la culture des récepteurs s'exprimer.

Mots clés. Co-construction, messages préventifs, populations juvéniles, médias pour adolescents, santé des jeunes, transformations du journalisme.

Risk prevention by co-construction of the preventive messages address to young people in France

Abstract: Young people are considered by the public authorities as a population who is particularly affected by at-risk behaviors, but also as a difficult audience to reach with preventive messages. Several reasons can explain why young people turn away this logic of prevention. Firstly, they think that their health capital is inexhaustible. Secondly, they feel that prevention issues do not concern them. Faced to these difficulties and these obstacles, some new initiatives are recently appeared and try to transmit preventive messages by associating the receiver in the construction of the message.

This study aims to understand what are truly these new initiatives of co-construction'messages. Special attention is paid to how co-constructed messages work, to characterize this phenomenon and to know how the co-constrction contributes to the understanding of the meaning by the receiver.

It takes two approaches. The first one is theorical and is based on the analysis of the literature that deals with young people, youth health, transformations of journalism and the relationship between young people and the media. The second one is empirical and is based on the study of three examples:Teen magazines, Prév'en ville in Rennes and the "Bureau de la vie étudiante de l'IUT de Lannion". At the heart of this dual approach, different forms of co-construction'messages appear with their logic, their tensions and their contradictions, but always with their singularity: respecting the receiver and encourage the expression of the receiver's culture.

Keywords. Co-construction, preventive messages, young people, teen and media, youth health, transformations of journalism.

Discipline : Information-Communication

Laboratoire : CRAPE (UMR 6051) Centre de recherches sur l'action politique en Europe, CNRS / Université de Rennes 1 / Institut d'Etudes Politiques de Rennes / Ecoles des Hautes Etudes en Santé Publique